ŒUVRES COMPLÈTES

du Vénérable Père

CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE

de la Compagnie de Jésus

ŒUVRES COMPLÈTES

du Vénérable Père

CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE

de la Compagnie de Jésus

TOME SIXIÈME

RETRAITES SPIRITUELLES

LETTRES SPIRITUELLES

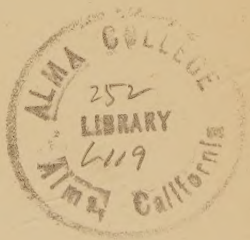

GRENOBLE
IMPRIMERIE NOTRE-DAME
Rue des Dauphins, 5

1901

42775

RETRAITES SPIRITUELLES

PRÉFACE

L'opuscule imprimé jusqu'à ce jour sous le titre de *Retraite spirituelle* du P. Claude de la Colombière est l'un des joyaux les plus précieux de la littérature religieuse. On y voit une âme sainte exposer, sous le regard du ciel et sans préoccupation terrestre, ses plus intimes sentiments de foi, d'espérance, d'amour de Dieu et du prochain, désigner les sommets de la sainteté où elle veut atteindre en imitant la vie apostolique du Sauveur, et tracer la voie par laquelle elle prétend s'y élever. Nul ne lira ces pages embrasées sans se sentir ému. Les âmes qui aspirent à la perfection y trouveront la notion juste de la vraie sainteté et les meilleurs moyens d'y parvenir.

L'importance et l'utilité de cette œuvre nous ont déterminé à en exposer les éléments et la pensée dominante.

Nous avons modifié et mis au pluriel le titre en usage jusqu'ici. Ce pluriel signifie, non pas toutes les *Retraites*, mais deux *Retraites spirituelles* du P. de la Colombière. En effet, les notes qui forment l'opuscule ont été écrites au cours de deux retraites distinctes, séparées par vingt-sept mois d'intervalle. Ce changement n'est pas une modification arbitraire. Outre le fondement solide qu'il a dans la réalité des deux retraites, il ne fait que reproduire le langage du P. Jean Croiset, disant : « Voici ce qu'il (le V. de la Colombière) avait écrit dans le journal de ses *Retraites spirituelles*. »

Le Serviteur de Dieu fit la première de ces Retraites en 1674, à Lyon, dans la maison de S. Joseph, destinée à recevoir les religieux admis à faire le second noviciat qui précède leurs derniers vœux. Cette date est rendue certaine par les catalogues anciens de la Compagnie de Jésus. Mais à quelle époque de cette année faut-il la fixer? Prédicateur dans l'église du collège de la Trinité pour l'année 1673-1674, le Vénérable termina ce ministère le 8 septembre. « Quel sujet de consolation pour moi si, *en me séparant d'avec vous,* j'étais assuré de laisser Marie en votre cœur ! » s'écriait-il dans son sermon pour la Nativité de la Sainte Vierge. C'est l'usage de la Compagnie de Jésus de réunir vers le mois d'octobre

(1) *Œuvres Complètes*, t. II, p. 349.

les religieux qui doivent faire le second noviciat. Ce ne fut donc qu'après le 8 septembre, et selon toute probabilité au commencement d'octobre, que Claude de la Colombière entra dans la maison de Saint Joseph. Selon l'usage encore, il devait, après un peu de temps passé dans la pratique de la règle de cette maison, consacrer un mois entier aux Exercices spirituels de Saint Ignace : nul doute qu'il ne s'y soit appliqué partie en octobre et partie en novembre. Si l'on veut préciser, autant qu'il est possible, les dates du commencement et de la fin, il faut interroger le journal de la première *Retraite*.

On y trouve des notes prises à la suite des *Méditations de l'amour de Dieu*. Ce sont ces notes qui, certainement, marquent la fin du journal de la *Retraite* proprement dite. Viennent ensuite neuf notes distinctes. Celle qui suit est précédée de la mention : *Le jour de Saint André* qui indique la date où elle fut écrite.

Cette fête de Saint André ne peut être que celle de 1674. Les notes écrites entre la fin de la Retraite et la fête de Saint André correspondent aux jours qui s'écoulèrent entre la fin des Exercices et cette fête ; on peut compter huit ou neuf jours en considérant la diversité de la matière des notes.

Il faut donc fixer la fin des Exercices à une fête précédant de huit ou neuf jours la fête de Saint André : il n'y en a pas d'autre que la fête de la Présentation de la

Sainte Vierge, le 21 novembre. Le commencement doit être placé 33 ou 34 jours plus tôt, ce qui donne pour le début de la Retraite le 18 octobre 1674, fête de l'apôtre Saint Luc.

La seconde Retraite eut lieu à Londres, en 1677, du 21 au 29 janvier d'Angleterre, 31 janvier-8 février de France. Accablé de travail, en 1676, averti dès le mois de juillet qu'il quitterait Paray à l'automne, parti de cette ville pour l'Angleterre après le 20 septembre, le Serviteur de Dieu ne put faire sa retraite annuelle de 1676 qu'entre l'Epiphanie et le carême de 1677. En comparant les renseignements donnés dans plusieurs de ses lettres, on constate qu'il termina cette retraite le jour où l'on célébrait en Angleterre la fête de Saint François de Sales, 29 janvier d'Angleterre, 8 février de France. Cette circonstance explique la dernière note de la *Retraite* : « Tous les jours je sens plus de dévotion pour Saint François de Sales; je prie Notre-Seigneur de me faire la grâce de me ressouvenir souvent de ce saint pour l'invoquer et l'imiter. » Cette dévotion si particulière pour un saint étranger à la Compagnie de Jésus devait être ancienne au cœur du V. P. de la Colombière. Son père gérait les terres de la Visitation de Bellecour, à Saint-Symphorien-d'Ozon, et il est probable que Claude enfant, seul ou avec sa sœur, future Visitandine, eut souvent occasion de visiter l'église du monastère de Bellecour et

d'y voir les pompes de la religion, inconnues à Saint-Symphorien. Ecolier à Lyon, il y put vénérer le cœur de Saint François de Sales ; à Avignon, il prononça son panégyrique, et plus tard, à Paray, à Charolles, une providence spéciale le chargea de la conduite des Filles de Saint François de Sales, et peut-être eut-il à leur rendre des services spirituels à Moulins et à Bourbon-Lancy.

Les notes prises par le P. de la Colombière durant ces deux retraites ne sont pas les seules que l'on ait publiées sous le titre de *Retraite spirituelle*. Il est certain, pour quiconque connaît les Exercices spirituels de Saint Ignace, que les notes de la première *Retraite* se terminent aux réflexions inspirées par la *Méditation de l'amour de Dieu*. Par conséquent, toutes les notes qui suivent ont été écrites après la fin de ces Exercices. C'est un fait constaté aussi par les dates qui précèdent certaines notes comme : *Le jour de Saint André, de Saint François Xavier, de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge, de Saint Jean-Baptiste, de Noël.* Ces indications nous marquent les jours où le Vénérable, après ses méditations faites dans une période de temps postérieure à la première retraite, nota les lumières qu'il y avait puisées. Il est intéressant et utile de le voir développer les principes et les sentiments qui l'ont occupé dans sa grande retraite et de suivre ainsi les étapes, ou mieux, les ascensions de son âme

dans l'héroïsme de la vertu. En affirmant que des notes postérieures à la retraite ont été jointes à celles de la retraite, nous ne faisons que reproduire le sentiment du P. Joseph de Galliffet, qui avait entre les mains le manuscrit du Serviteur de Dieu. Au chapitre premier de son ouvrage *de Cultu sacrosancti Cordis Dei Jesu*, ouvrage conservé à Rome (1) il s'exprime ainsi : « Le P. La Colombière, dans un cahier où il avait coutume d'inscrire les illuminations célestes que lui envoyait le Père des lumières, *surtout* au temps où chaque année, selon la coutume de la Société, il vaquait aux Exercices spirituels, cahier que la grandeur des sentiments qui y sont exprimés a fait donner au public, dans ce cahier, dis-je, le P. La Colombière écrivit, par inspiration divine, ce que voici :... Et il rapporte l'apparition de Notre Seigneur demandant à la Bienheureuse Marguerite-Marie l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur.

Donc le Père de Galliffet avait constaté que, dans le cahier, outre les lumières accordées au temps des retraites, il y en avait d'autres accordées hors de ce temps. Ce sont celles-là qui furent consignées dans les notes postérieures au temps des Excercices.

Ainsi la *première Retraite* comprend d'abord les

(1) Bibliothèque Vittorio Emmanuele, *Gesuitici*, 484.

notes des Exercices spirituels proprement dits, qui se terminent par cette résolution héroïque : « A quelque prix que ce soit, il faut que Dieu soit content ». Puis viennent diverses réflexions dont les dates s'échelonnent du 21 novembre 1674 au jour de Noël 1675. Enfin, après cette fête de Noël, et s'y rattachant sans doute, six admirables contemplations sur les attributs de Dieu. Nous ne croyons pas amoindrir l'estime qu'elles inspirent pour le saint religieux en disant qu'il en avait emprunté la matière au Père Alvarez de Paz, dans l'ouvrage duquel il préparait ses méditations. L'ouvrage consulté lui a fourni l'objet à contempler. Mais imitant l'aigle dans sa contemplation, il a regardé cet objet avec une entière liberté et l'a saisi selon ses sentiments personnels et ses propres aspirations à la sainteté.

La *Retraite* faite à Londres ne contient pas d'autres réflexions que celles que le Serviteur de Dieu nota durant le temps même des Exercices. Les premiers éditeurs, afin de rendre intelligibles certaines allusions à « un papier » qu'il avait apporté de France, ont publié ce papier ou mémoire, dicté par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour son directeur, et remis à celui-ci par la Mère de Saumaise, lorsqu'il partit pour l'Angleterre. Ce mémoire était vraiment prophétique : le Vénérable Père de la Colombière annonce la

réalisation de tous les articles, sauf une partie du premier, dans la lettre XXIII^e^ à la Mère de Saumaise, confirme celle du second, dans la lettre XXIV^e^, et atteste, dans sa lettre XXXI^e^, celle de la partie non réalisée d'abord du premier article.

A la suite des notes de cette *Retraite* les éditeurs ont imprimé une offrande au Sacré-Cœur de Jésus. Le Père Jean Croiset déclare que c'est, à quelques modifications près, la formule de consécration au Sacré-Cœur prononcée par le Vénérable Père de la Colombière le 21 juin 1675.

Nous n'entreprendrons pas de mettre sous les yeux des lecteurs l'analyse des *Retraites spirituelles* : qu'il nous suffise de leur en montrer le fil conducteur. Ce petit livre est comme une magnifique épopée d'ordre spirituel. L'homme admirable qui en est le héros projette la conquête, c'est-à-dire la réalisation d'un idéal céleste et tout divin, nous fait constater en lui-même le succès possible sur la terre d'une si noble entreprise, et nous en laisse entrevoir le succès final dans les splendeurs d'une glorieuse éternité.

L'idéal du héros resterait voilé pour le lecteur si nous ne disions pas comment le concevait son esprit. Cet idéal n'est autre que le comble de la perfection proposée aux chrétiens par l'Evangile, perfection dont la splendeur illumine tout l'Institut de Saint Ignace. Le saint Fonda-

teur a voulu grouper en une même société des hommes qui eussent entièrement renoncé au monde et se fussent consacrés sans réserve au service de Dieu (1). Qu'entend-il par là ? Il a voulu réunir des hommes qui eussent, au moins en désir, « une aversion entière et sans réserve pour tout ce que le monde aime et embrasse et qui, au contraire, acceptassent et même souhaitassent de toutes leurs forces tout ce que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, a aimé et embrassé ». Et pour donner encore plus de jour à son idée, il ajoute : « Comme les gens du monde, qui sont attachés aux choses du siècle, aiment et cherchent avec beaucoup d'empressement les honneurs, la réputation et l'éclat parmi les hommes, ainsi qué le monde le leur enseigne ; de même ceux.... qui suivent sérieusement Jésus-Christ, Notre-Seigneur, aiment et désirent avec ardeur tout ce qui est contraire au monde, savoir, de se revêtir de la robe et des livrées de leur Seigneur, pour le respect et pour l'amour qu'ils lui portent ; de sorte que, si cela pouvait se faire sans aucune offense de Dieu et sans scandale du prochain, ils voudraient souffrir des affronts, des faux témoignages et des injures, être regardés et traités comme des insensés, sans toutefois en avoir donné sujet, tant ils ont de désir de se rendre

(1) *Examen Général*, ch. VI § 1.

semblables en quelque façon à notre Créateur et Seigneur Jésus-Christ, et de prendre ses livrées, puisque lui-même les a portées pour notre plus grand avancement spirituel et nous en a donné l'exemple, afin qu'avec le secours de sa grâce nous tâchions de l'imiter, autant qu'il sera possible, et de le suivre, en toutes choses, puisqu'il est la voie véritable qui conduit les hommes à la vie » (1).

Cette imitation du Verbe Incarné, jusqu'au support de tout ce qu'il y a de plus répugnant à la nature humaine, n'est que l'application pratique des principes posés par Saint Ignace dans la *Méditation de l'amour divin* : Prouver notre amour à Dieu par des actes; donner à Dieu, qui s'est donné entièrement à nous, tout ce qu'il nous est possible de lui donner, et cela par amour, c'est-à-dire faire pour Dieu tout ce qui nous est possible et le faire uniquement dans l'intention de lui plaire. Et si nous voulons monter plus haut encore, c'est réaliser la parole du Sauveur : « *Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait* » ; c'est établir en soi les sentiments de Jésus-Christ même, rendre l'homme, fils adoptif de Dieu, conforme à l'humanité du Fils que Dieu engendre de toute éternité, recevoir par ce canal la vie de Dieu et tendre à l'union parfaite avec les

(1) *Sommaire des Constitutions*, Règle XI[e].

Personnes divines que notre Rédempteur a demandée et obtenue pour les chrétiens la veille de sa Passion. L'homme ne peut aspirer à rien de plus élevé, de plus divin. C'est, il est vrai, l'idéal de perfection que le Seigneur a proposé à tout homme en l'adoptant pour fils. Mais les plus héroïques ne peuvent rien réaliser de plus grand que de reproduire la perfection de Jésus-Christ lui-même considéré dans sa vie apostolique et selon toute l'étendue de ses vertus accessibles à l'homme. Or c'est là ce qu'a fait le Vénérable Père Claude de la Colombière. Son idéal explicitement formulé, c'est la parfaite conformité de ses pensées et de ses actions avec les pensées et les actions de Jésus-Christ, selon toute l'étendue que lui a mesurée le saint Fondateur de son ordre.

Cet idéal, le Serviteur de Dieu le connaissait, l'étudiait, le contemplait, le réalisait en partie depuis seize ans, quand il s'adonna aux Exercices de Saint Ignace. Et même, depuis quatre ans déjà, il s'exerçait à le réaliser totalement. Sans peur et sans reproches dans sa conduite religieuse, résolu à faire la guerre pour l'honneur de son Créateur et Seigneur et à poursuivre en lui-même ses ennemis, c'est-à-dire ses défauts, jusqu'à ce qu'il les eût anéantis, dans ses notes de Retraite il inspecte, en quelque sorte, ses armes et dispose tout pour la lutte. Quand il se sent prêt au

combat, il commence par la déclaration de guerre faite à tous ses ennemis: « Dieu, dit-il, qui a inspiré nos règles à Saint Ignace, a prétendu qu'elles fussent observées. Il n'est donc pas impossible de le faire, non pas même d'une impossibilité morale. Or le vœu, bien loin d'en rendre l'observation plus difficile, la facilite au contraire, non seulement parce qu'il éloigne les tentations par la crainte de commettre un péché, mais encore parce qu'il engage Dieu à donner de plus forts secours dans l'occasion. » C'est dire : Mon Institut est une règle de vie, très haute sans doute, puisque Jésus-Christ en est le modèle selon l'étendue de la perfection de sa vie apostolique; mais néanmoins il n'est pas impossible de la suivre, même d'une impossibilité morale. Je puis donc l'observer. Et pour ne céder pas à l'inconstance, je me ferai, par un vœu, une obligation de ce genre de vie. La nature pourra gémir : mais l'âme est assurée que le vœu lui sera un appui et un puissant secours. Pour être plus fort dans la lutte contre le monde, la chair et le démon, je ferai ce vœu.

Il le fait avec la magnificence d'un véritable enfant de Dieu. Au lieu de se borner à quelques traits et d'ajouter aux devoirs de tout religieux les moindres parties de l'idéal proposé par Saint Ignace, c'est jusqu'au sommet qu'il dirige son vol. Il fait vœu de tout, même « de

souhaiter d'être outragé, accablé de calomnies et d'injures, de passer pour un insensé, sans toutefois y donner occasion et si Dieu n'y était point offensé. » Ailleurs, il s'engage à sacrifier à Dieu son temps, ses forces, ses goûts : mais en ce dernier point, il lui immole jusqu'à son intelligence. Il n'a donc rien refusé à son Dieu et n'a rien de plus à lui donner.

Qui peut douter que de tels projets ne vinssent d'un cœur admirablement généreux ?

Mais ce héros qui les a formés se soutiendra-t-il à cette hauteur au milieu de la lutte ? Chaque jour vit grandir son héroïsme. Depuis l'heure où il donna à Dieu sa parole, jusqu'au moment fortuné où, selon la belle expression de la Bienheureuse Marguerite-Marie, il expira doucement dans le Sacré Cœur, il accomplit avec une parfaite fidélité tous les engagements qu'il avait pris : nous l'attestent, et la sainte confidente du Cœur de Jésus, et l'historien du Serviteur de Dieu, et le Père de Galliffet, son élève, témoin oculaire de sa conduite, et ceux qui eurent à tracer un résumé de ses vertus, et les quarante profès de la congrégation de la province de Lyon, en 1693. Appelons-le lui-même en témoignage. Il y avait déjà plus de deux ans qu'il s'était chargé des chaînes multiples de son vœu. Il est à Londres, prédicateur de la duchesse d'York. Au cours de sa retraite, il s'examine sur cet engagement qu'il a

pris. « Le sixième jour, dit-il, faisant la considération sur le vœu particulier que j'ai fait, je me suis trouvé touché d'une grande reconnaissance envers Dieu qui m'a fait la grâce de faire ce vœu. Je n'avais jamais eu autant de loisir pour le bien considérer. J'ai eu une grande joie de me voir ainsi engagé par mille chaînes à faire la volonté de Dieu. Je n'ai point été effrayé à la vue de tant d'obligations si délicates et si étroites parce qu'il me semble que Dieu m'a rempli d'une grande confiance que j'ai accompli sa volonté en prenant ces engagements et qu'il m'aidera à lui tenir ma parole. Il est tout visible que, sans une protection particulière, il serait presque impossible de garder ce vœu. Je l'ai renouvelé de tout mon cœur et j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas que je le viole jamais. »

Il avoua à ses confesseurs qu'il observait le vœu fidèlement, sans scrupules. Il l'observa jusqu'à sa mort. Le Père Jean Croizet nous dépeint ce vaillant soldat de Dieu, épuisé, versant pour lui son sang dans les langueurs de la maladie qu'il lui a envoyée. Le malade cependant demeure ferme dans la lutte, à la manière qui lui est possible. Il ne peut plus s'aider lui-même, il faut qu'on l'habille comme un enfant. Parce qu'il étouffe en son lit, on l'asseoit pour de longues heures sur un fauteuil. Il y reste immobile, sans s'appuyer, afin de prouver à son Maître qu'il entend le suivre dans

la souffrance autant qu'il lui reste possible de le faire. Il triomphe ainsi de lui-même sur ce trône de douleurs qu'il échangera pour le trône de la gloire éternelle, comme tout nous permet de l'espérer; et l'Église vient récemment d'autoriser nos espérances en proclamant que le Vénérable Père Claude de la Colombière, en suivant la voie que nous avons décrite, en réalisant jusqu'à sa mort l'idéal formulé par l'Institut de Saint Ignace, en observant son vœu d'accomplir les règles qu'il comprenait, a pratiqué toutes les vertus chrétiennes au degré de l'héroïsme.

Puissent les lecteurs de ses *Retraites spirituelles* attirés à Dieu par ce bel exemple, croître, eux aussi, dans l'amour de Dieu et se rapprocher de l'idéal réalisé par le Parfait Ami du Sacré-Cœur (1).

(1) Nous ne savons pas si le manuscrit autographe des *Retraites spirituelles* a été détruit ; mais, s'il existe, nous ignorons complètement où il se trouve. Cela donne une certaine importance à une copie manuscrite de la *Retraite spirituelle* que possède la bibliothèque de la ville de Grenoble et qui est cataloguée sous l'indication R. 7.048, ou 1.852 de la série des manuscrits. Cette copie, de la fin du XVII^e^ ou du commencement du XVIII^e^ siècle, n'étant pas une transcription de la *Retraite* imprimée, puisqu'elle ajoute au texte imprimé des phrases entières et d'assez nombreuses modifications, a du être faite sur l'autographe du serviteur de Dieu. Cette copie forme un manuscrit cartonné de 9 pages pour la préface et 214 pour le texte : son format est de 140 millimètres sur 94. Nous l'avons prise pour base de notre texte, là où elle diffère du texte imprimé en 1684.

DÉDICACE

A MADAME

LA DUCHESSE D'AUMONT

MADAME,

Comme ce livre ne contient que des maximes d'une piété singulière, j'ai cru qu'il ne devait être adressé qu'à une personne qui la pratique avec éclat, nul ne pouvant mieux autoriser les enseignements de la vertu que ceux qui les suivent. Toute la France sait, Madame, la profession que vous faites de cette vertu ; elle voit cet attachement

inviolable que vous avez au service de Dieu. Mais à quel point elle l'admire en vous et combien elle en reçoit d'édification, c'est ce que votre humilité vous fait peut-être ignorer, et c'est cependant ce qui est dans la bouche de tous ceux qui vous connaissent. Votre illustre naissance vous a fait paraître dans une cour capable d'arrêter par son éclat ceux qui l'ont vue et encore plus ceux qui la composent ; vos grandes qualités vous y ont distinguée : le mérite signalé de votre maison, la gloire d'être née avec tant d'avantages de la nature, tout cela semblait devoir vous attacher au monde, aux yeux duquel vous paraissiez si parfaite et qui ne pouvait avoir pour vous que des plaisirs, lorsque, trompant les vues des hommes, vous avez quitté toute cette vaine grandeur pour suivre la voie des humbles au service de Jésus-Christ. C'est là, sans doute, prendre le bon parti, quand on quitte des biens, grands seulement en apparence, pour des avantages réels et solides. Mais comme ce choix n'est pas connu et qu'il faut bien des lumières pour le faire, on admire que vous l'ayez fait, Madame, et de si bonne heure, et en sacrifiant tant de qualités naturelles dont la moindre suffit pour retenir dans le monde une infinité de personnes.

Après ce grand sacrifice, Madame, tout ce que la religion a de plus saint, tout ce que la piété a de plus grand est devenu l'exercice continuel de votre vie : rien n'est de votre goût que ce qui peut vous donner de nouvelles lumières

dans la science des saints. C'est pour cela que je ne doute pas que l'ouvrage que je vous présente n'ait de quoi vous plaire. Il part d'une personne d'éminente vertu qui s'est perfectionnée dans son état en s'attachant à en observer toutes les lois. Son nom ne vous est pas inconnu, Madame ; le Père la Colombière a eu des emplois trop considérables pour ne pas se faire connaître ; il a eu la direction de princesses et de personnes de la première qualité. Mais de plus vous l'avez vous-même reconnu pour un directeur très éclairé, en le consultant sur les voies de la perfection. Son livre est un portrait de sa grande âme. Vous y verrez ses sentiments exprimés avec sincérité, puisqu'en les écrivant il n'a jamais prétendu qu'autre que lui les dût lire. Vous admirerez la haute idée qu'il avait de la perfection, quelle a été son ardeur à s'y avancer et les mesures toutes particulières qu'il a prises pour y arriver. Enfin cet ouvrage vous fera voir d'où venait à ce Père cette onction particulière qui rendait ses paroles et sa direction si insinuante : c'est, Madame, qu'il n'est pas malaisé de persuader à autrui la vertu, quand de sa propre expérience on est convaincu du bonheur qu'on a de la suivre.

Cet ouvrage n'est pas le seul qui nous reste de ce grand homme : je donne au public quatre volumes de Sermons *et un cinquième de* Réflexions chrétiennes *de la même main. Je suis convaincu par avance qu'ils seront bien reçus, puisqu'on ne peut manquer d'y trouver, avec un grand*

fonds de vertu et de science, beaucoup de netteté d'esprit et surtout une grande délicatesse de pensées jointe à une entière pureté de langage. J'ai choisi sa Retraite spirituelle *pour l'imprimer en premier lieu, afin de faire connaître d'abord le caractère de la vertu sublime de l'auteur; et ce caractère, je m'assure, ne contribuera pas peu à donner vogue à ses livres. Votre nom et votre protection, Madame, achèveront de leur attirer l'estime générale, surtout quand on saura que l'auteur vivant a mérité votre approbation et que vous la donnez encore, après sa mort, à son ouvrage. Ce m'est un bonheur particulier de pouvoir vous présenter cet ouvrage, pour vous assurer du profond respect avec lequel je suis,*

Madame,

Votre très humble et très dévoué serviteur

ANISSON.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Pour expliquer le titre de ce livre, il faut informer le lecteur que les Jésuites ont coutume, avant qu'ils fassent une profession solennelle de leurs vœux, de passer une troisième année dans les exercices du noviciat. Comme c'est environ à l'âge de trente ans qu'ils font ces exercices, ils sont capables de faire des réflexions mûres et solides sur tous leurs engagements. Et, afin qu'ils pénètrent mieux l'obligation indispensable dans laquelle ils sont de sanctifier leurs mœurs et de prendre l'esprit de la Compagnie où ils ont pris parti, Saint Ignace a ordonné qu'ils fissent une retraite de trente jours, en commençant cette dernière probation. On peut, avec la grâce de Dieu, se connaître durant une si grande suite d'oraisons ;

on peut concevoir une juste idée de la perfection ; et il est difficile qu'on ne soit touché du désir d'accomplir tous ses devoirs. Ceux qui ont de grands sentiments de Dieu ne manquent pas alors de se faire un plan de vie digne de leur vocation et d'arrêter des résolutions qui les conduisent à la sainteté.

Le Père LA COLOMBIÈRE tira de cette retraite tous les avantages qu'on pouvait souhaiter d'une aussi grande vertu que la sienne. Il y apporta d'excellentes dispositions à une haute sainteté : aussi attendait-il ce temps heureux comme celui auquel il se détacherait pour jamais des créatures. C'est en effet ce qu'il fit. On n'a qu'à lire le vœu qui est inséré dans la préface du premier volume de ses *Sermons* (1), et je ne pense pas qu'après cela on ait besoin d'autre connaissance pour juger du fruit de ses Exercices spirituels.

Mais aussi comment s'y prit-il pour réussir dans le dessein qu'il avait d'en profiter ? On sera surpris, en lisant ce livre, de l'exactitude avec laquelle il marquait toutes ses pensées, tous les mouvements de son cœur. Dieu a permis, pour la gloire de son Serviteur, qu'il ait écrit lui-même le détail qu'on publie ici de ses oraisons, de ses lumières et des sentiments qu'il y a conçus. On ne doute point que le lecteur ne soit charmé

(1) Ce vœu se trouve aussi dans la *première Retraite Spirituelle*.

de la sincérité de son âme, et il en admirera tout ensemble la pureté et l'élévation. On souhaite qu'il apprenne encore, par cet ouvrage, qu'il faut répondre à Dieu, quand il a la bonté de nous parler par sa grâce et de nous demander nos services.

On a cru encore qu'il était à propos d'ajouter à cette préface une manière d'instruction que le Père LA COLOMBIÈRE dressa pour disposer aux Exercices spirituels les jeunes Jésuites du collège de Lyon, qui y étudient en philosophie après leur noviciat. On lui confia l'éducation de ces jeunes philosophes à son retour d'Angleterre. Il les dirigea pour ces sortes d'exercices qu'ils font à la fin de l'année ; et pour leur en faire tirer le fruit que la Compagnie se promet de cette sainte pratique, il leur donna les avis suivants qui peuvent être très utiles et sont même nécessaires à tous ceux qui s'engagent à de pareilles retraites. Outre que, communiquant au public les grâces que Dieu fit au Père LA COLOMBIÈRE pendant sa retraite, on sera peut-être bien aise de savoir avec quelles dispositions il y entra.

« 1° Les Exercices spirituels ne se devraient faire qu'en certains temps où l'âme, attirée de Dieu à la solitude par le dégoût des choses du monde ou par quelque lumière quelques mouvements extraordinaires qui la portent à se réformer ou à se sanctifier, cherche les moyens de satisfaire cet attrait ; ou lorsque, touchée

par la vue de ses désordres, elle conçoit des désirs d'une véritable pénitence.

» 2° Alors il faudrait entrer dans la retraite pour se donner le loisir d'examiner ce qui se passe en nous-même, ce que cette grâce que l'on sent exige de nous et comment on pourra la satisfaire.

» 3° C'est une très bonne disposition d'entrer dans la solitude à dessein de changer de vie et de se sanctifier ; mais pour ceux qui ne sont pas dans cette résolution, je crois qu'ils doivent entreprendre les Exercices pour envisager sérieusement l'état de leur âme, pour voir, de sens froid, s'ils sont en voie de salut ; si, vivant comme ils vivent, ils ne hasardent rien pour l'éternité ; s'il y a quelque chose à changer ou s'ils ont lieu de vivre en repos et de suivre la route où ils sont engagés.

» 4° S'adonner à cela uniquement et n'admettre aucune autre affaire, quelle qu'elle soit. Il est juste de donner à Dieu et à notre âme toute l'application que demande l'affaire la plus importante que nous ayons à traiter en la vie.

» 5° Une solitude entière.

» 6° Une pureté de cœur et une exactitude parfaite à garder toutes les règles et toutes les additions ; ce n'est que pour huit jours. Une faute légère peut mettre un grand obstacle aux lumières du ciel et rebuter Dieu.

» 7° Une grande indifférence pour les consolations.

Ne s'y point attendre ; se résoudre à toutes sortes d'ennuis, de sécheresses et de désolations. On en est digne ; et au cas qu'il plaise à Dieu de nous les envoyer, ce seront huit jours d'exercice, de patience et de pénitence.

» 8° Si l'on n'est pas dans la résolution de se faire saint par ces Exercices, il faut du moins être dans la disposition de recevoir les grâces qu'il plaira à Dieu de nous y faire et de ne résister pas aux bons mouvements que le Saint-Esprit pourrait nous donner par sa miséricorde infinie. — Mon Dieu, je ne sens nul désir de cette haute perfection ; peut-être même en ai-je même un fort grand éloignement ; mais si, par un effet de votre divine bonté, vous vouliez me changer, m'inspirer plus de courage, m'enlever malgré moi-même au monde, j'espère que je vous laisserai faire. Vous savez les moyens qu'il faut prendre pour me vaincre ; ces moyens sont entre vos mains ; vous êtes le maître. La vie parfaite me fait peur ; vous pouvez me guérir de cette fausse crainte et me rendre agréable tout ce qui me paraît rebutant ; vous seul êtes capable de le faire.

» 9° Grande confiance en Dieu. Il m'a cherché, lorsque je le fuyais, au milieu du monde et des occupations ; il ne m'abandonnera pas, lorsque je le vais chercher dans la retraite ou, du moins, lorsque je cesse de le fuir.

» 10° Grande humilité *chez le retraitant* à se découvrir

au directeur, ne dût-*il* (1) dire autre chose, si ce n'est qu'*il* ne sent rien, qu'*il* ne voit rien, qu'*il* n'est porté à rien de bon ; s'en tenir aux points que *le directeur* (2) donne et aux lectures qu'il prescrit, quand même on jugerait que quelque autre chose vaudrait mieux. Cette simplicité est d'un grand mérite et attire de grandes bénédictions.

» 11° Le jour qui précède les Exercices, il faut exciter en soi le désir de la solitude : *Quis dabit mihi pennas?* (3) le désir de la perfection : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.* » (4).

(1) Texte original : *Ne dût-on dire, etc...*

(2) Texte original : *Qu'il donne...*

(3) « *Qui me donnera des ailes ?* » (Ps. I, L. IV, 7).

(4) « *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.* » (S. Math. V.-6.)

PREMIÈRE

RETRAITE SPIRITUELLE

DU

V. P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE

de la Compagnie de Jésus

Où sont marquées les grâces et les lumières particulières que Dieu lui communiqua dans les Exercices spirituels durant trente jours (1).

PREMIÈRE SEMAINE (2)

J'ai commencé, ce me semble, avec une volonté assez déterminée, par la grâce de Dieu, à suivre tous

(1) Il les fit dans la maison de Saint-Joseph, à Lyon, du 18 octobre au 21 novembre 1674, selon toute probabilité.

(2) Chacune des quatre parties des *Exercices Spirituels* de Saint Ignace est désignée par le terme *Semaine*, qui en indique la durée ordinaire.

les mouvements du Saint-Esprit, et sans aucune attache qui me fasse appréhender d'être à Dieu sans réserve. Résolu de souffrir pour Dieu toutes les sécheresses et toutes les désolations intérieures qui me pourraient arriver et que je n'ai que trop méritées par l'abus que j'ai fait des lumières et des consolations que j'ai reçues autrefois, je me suis proposé,

1° De faire ces exercices comme s'ils devaient être les derniers et que je dusse mourir immédiatement après ;

2° D'y être extrêmement fidèle et sincère et de vaincre en ce point l'orgueil qui trouve une grande répugnance à se découvrir ;

3° De ne faire nul fonds sur moi, ni sur mes soins.

C'est pourquoi je me suis mis dans la nécessité de ne lire nul écrit, ni aucun livre spirituel extraordinaire, quoique je sentisse une grande passion pour certains qui traitent de la vie spirituelle d'une manière plus relevée, comme *Sainte Thérèse*, le *Chrétien intérieur*, etc. J'ai cru que Dieu me ferait trouver, dans les points que mon Père spirituel me marquera et dans les livres qu'il me donnera, tout ce qu'il a dessein de me faire trouver et sentir en cette retraite. Je me trouve extrêmement bien de ce détachement et je remercie Dieu de m'avoir inspiré de lui faire ce sacrifice qui était le plus grand que je lui pusse faire en cette occasion.

J'ai senti une grande confusion de ce que, Dieu m'ayant fait l'honneur de me destiner à l'aimer, j'ai passé une si grande partie de ma vie non seulement sans l'aimer, mais même à l'offenser ; j'ai admiré, avec un sentiment fort doux, la patience et la miséri-

corde infinies du même Dieu qui, voyant le mépris que je faisais d'une fin si glorieuse et, par conséquent, ne lui étant bon à rien dans le monde, au contraire, nuisant à ses intérêts, il n'a pas laissé de m'y souffrir, d'attendre que je voulusse bien penser à ce pourquoi j'y étais et de m'en faire ressouvenir de temps en temps ; je n'ai senti aucune peine à lui promettre de ne vivre à l'avenir que pour le servir et le glorifier.

Tous les emplois, tous les lieux, tous les états où le corps peut se rencontrer, sain, malade, perclus, vif, mort, me sont, par la grâce de Dieu, très indifférents. Il me semble même que je porte envie à ceux que l'aveuglement ou quelque autre indisposition habituelle sépare de tout commerce du monde, les obligeant à vivre comme s'ils étaient déjà morts. Je ne sais si c'est la vue des combats que je prévois qu'il me faudra rendre dans la suite de ma vie qui me fait trouver des charmes à ces états, où je vivrais peut-être dans un plus grand repos et dans un détachement qui me coûterait beaucoup moins. Quand on veut être à Dieu à quelque prix que ce soit, il est aisé de comprendre combien on désire les plus étranges moyens, lorsqu'ils paraissent les plus sûrs. Dans le désir ardent que Dieu me donne de n'aimer jamais rien que lui et de conserver mon cœur libre de toute attache aux créatures, une prison perpétuelle où une calomnie m'aurait jeté me semblerait une fortune incomparable et je ne crois pas qu'avec le secours du ciel je m'y ennuyasse jamais.

Je ne me suis pas trouvé un fort grand zèle pour travailler au salut du prochain, lorsque j'ai considéré

la seconde de nos règles. Il me semble que j'en avais plus autrefois. Je ne sais si je me trompe ; mais je crois que ce qui me refroidit en ce point, c'est la seule crainte que j'ai que, dans les emplois où ce zèle se produit, je ne me cherche moi-même ; car il me semble qu'il n'en est aucun où la nature ne trouve son compte, surtout quand on réussit, comme on le doit souhaiter pour la gloire de Dieu. Il faut une grande grâce et une grande force pour résister au charme que l'on trouve à changer les cœurs et à la confiance que prennent en vous les personnes qu'on a touchées.

Il faut que le péché soit bien horrible, puisqu'il a obligé Dieu à damner des créatures aussi parfaites et aussi aimables que les anges. Mais quelle est donc votre miséricorde, ô mon Dieu, de me souffrir, après tant de crimes, moi qui ne suis qu'un peu de boue, de me rappeler à vous, de ne vouloir pas me perdre ! Qu'il faut que votre amour soit grand pour balancer, pour vaincre cette épouvantable aversion que vous avez naturellement pour le péché ! Il est vrai que cette considération me perce le cœur et me remplit, ce me semble, d'un amour très tendre pour Dieu.

Dans la vue de mes désordres, à la confusion que j'en ai conçue a succédé une douce pensée, que c'était là une grande matière pour exercer la miséricorde de Dieu, et une espérance très ferme qu'il se glorifiera en me pardonnant. *Reposita est hæc spes in sinu meo* (1). Cette espérance est si fort établie en mon cœur, qu'il me

(1) « *Cette espérance est déposée dans mon sein.* » (S. Jean, XIX, 27.)

semble qu'avec la grâce de Dieu on m'arrachera plutôt la vie que ce sentiment.

Ensuite, je me suis jeté entre les bras de la Sainte Vierge ; elle m'a reçu, ce me semble, avec une facilité et une douceur admirable ; ce qui m'a d'autant plus touché que je me sens coupable de l'avoir mal servie jusqu'ici. Mais je suis venu ici (1) avec un grand dessein de ne rien oublier cette année pour concevoir un grand amour pour elle, et pour me tracer un plan de dévotion envers elle, que je tâcherai de garder toute ma vie. Je me sens fort consolé dans la pensée que j'aurai le loisir de travailler à cela et que j'y réussirai, avec l'aide de cette même Sainte Vierge. Notre-Dame m'ayant donc reçu avec cette facilité, elle m'a présenté, ce me semble, à son Fils, lequel, à sa considération, m'a envisagé et m'a ouvert son sein, comme si j'avais été le plus innocent de tous les hommes (2).

Avant que de faire la *Méditation de la mort*, j'avais eu un entretien qui m'avait jeté dans quelque inquiétude, causée, d'un côté, par la crainte que j'avais d'y avoir contenté ma vanité et, de l'autre, par l'appréhension que ce que j'avais dit ne me fût une source de

(1) La maison de Saint Joseph, à Lyon. Elle était située près du confluent du Rhône et de la Saône et servait pour le second noviciat. Le Père de la Colombière y prononça ses derniers vœux, le 2 février 1675, et quelques jours après, il en partit pour aller gouverner la maison de Paray.

(2) Y eut-il en tout cela quelque chose de merveilleux et de sensible ? Les paroles du religieux ne permettent pas de l'affirmer absolument. Mais que les sentiments qu'il dévoile en lui sont bien ceux qui convenaient à celui qui, sept mois plus tard, allait se consacrer entièrement au Sacré-Cœur de Jésus !

confusion. Etant allé à l'oratoire plein de ces mouvements, je fus près de demi-heure à les combattre pour rentrer dans le calme qu'ils m'avaient ôté ; mais enfin m'étant tout d'un coup tourné du côté de la miséricorde de Dieu pour la faute que j'avais faite, et de l'autre ayant accepté toute la confusion qu'elle pouvait m'attirer et m'étant même résolu de la prévenir et de l'aller chercher, il se fit en un moment un si grand calme en mon cœur qu'il me sembla avoir trouvé Dieu que je cherchais ; ce qui me causa un moment de la plus douce joie que j'aie goûtée en ma vie. Depuis ce temps-là il me semble que je suis resté extrêmement fortifié contre le respect humain et les jugements des hommes et pour vaincre les répugnances que j'avais à découvrir mes faiblesses.

Ensuite, pensant à l'état où la mort nous réduit à l'égard de toutes les choses créées, je pensai que cela me ferait peu de peine, ne sentant pas d'attachement à quoi que ce soit. Je me fis donc à moi-même cette demande : Puisque je n'aurais pas de peine à mourir présentement et, par conséquent, à être privé pour toujours de tout ce qui peut faire quelque plaisir ou quelque honneur dans la vie, pourquoi ne me résoudrais-je pas à vivre désormais comme si j'étais mort en effet ? Je me suis répondu que je n'aurais nulle peine à me séparer réellement de toutes choses, de sorte que je passasse le reste de mes jours dans un tombeau ou dans une prison, avec toutes les incommodités possibles. Mais je prévois qu'il me faudra rendre bien d'autres combats, si je veux vivre dans un parfait détachement d'affection

au milieu du monde, où nos emplois nous engagent. J'ai pourtant résolu de le faire, avec la grâce de Dieu, qui seul peut opérer ce miracle en moi.

Enfin, songeant à ce qui fait de la peine à la mort, qui sont les péchés passés et les peines à venir, il s'est d'abord présenté un parti à mon esprit, que j'ai embrassé de tout mon cœur et avec une très grande consolation de mon âme. Ç'a été qu'à ce dernier moment, de tous les péchés qui se présenteront à mon esprit, soit connus, soit inconnus, j'en ferai comme un bloc que je jetterai aux pieds de notre Sauveur, pour être consumé par le feu de sa miséricorde ; plus le nombre en sera grand, plus ils me paraîtront énormes, d'autant plus volontiers les lui offrirai-je à consumer, parce que ce que je lui demanderai sera d'autant plus digne d'elle. Il me semble que je ne saurais rien faire de plus raisonnable, ni de plus glorieux à Dieu ; et, dans l'idée que j'ai conçue de sa bonté, je n'aurai plus de peine à me déterminer à cela, parce que je m'y sens porté de tout moi-même. Pour le purgatoire, car il me semble que je ferais tort à la miséricorde de Dieu de craindre l'enfer le moins du monde, quand je l'aurais plus mérité que tous les démons, pour le purgatoire, je ne le crains point. Je voudrais bien ne l'avoir pas mérité, parce que cela ne s'est pu faire sans déplaire à Dieu ; mais puisque c'est une chose faite, je suis ravi d'aller satisfaire à sa justice de la manière la plus rigoureuse qu'il soit possible d'imaginer, et même jusqu'au jour du jugement. Je sais que les tourments y sont horribles ; mais je sais qu'ils honorent Dieu et ne

peuvent altérer les âmes ; qu'on y est assuré de ne s'opposer jamais à la volonté de Dieu ; qu'on ne lui saura point mauvais gré de sa rigueur ; qu'on aimera jusqu'à sa sévérité ; qu'on attendra avec patience qu'elle se soit entièrement satisfaite. Ainsi j'ai donné de tout mon cœur toutes mes satisfactions aux âmes du purgatoire, et cédé même à d'autres tous les suffrages qu'on fera pour moi après ma mort, afin que Dieu soit glorifié dans le paradis par des âmes qui auront mérité d'y être élevées à une plus grande gloire que moi (1),

J'ai aussi été extrêmement persuadé, en cette première semaine, que les hommes ne sauraient satisfaire la justice de Dieu pour la moindre faute. Cela m'a donné de la joie : 1° parce que cela me délivre de l'inquiétude où je serais éternellement, si j'en aurais assez fait pour mes péchés ; car je me dirais toujours à moi-même : Non, tu n'as pas assez fait. Pour la coulpe, cela n'est pas à ton pouvoir, il faut le sang d'un Dieu pour l'effacer. Pour la peine, il faut, ou une éternité, ou les souffrances de Jésus-Christ ; or ce sang et ces souffrances sont entre nos mains ; 2° il ne faut pas laisser d'expier par la pénitence les déréglements de sa vie ; mais cela sans inquiétude, parce que le pis qui peut arriver, quand on a bonne volonté et qu'on est soumis à l'obéissance, c'est d'être longtemps en purgatoire, et l'on peut dire, ce me semble, en un bon sens, que ce n'est

(1) Cet acte de donation du fruit expiatoire de nos bonnes œuvres en faveur des âmes du purgatoire se nomme dans l'Église : *Vœu héroïque.*

pas là un fort grand mal. De plus, j'aime mieux devoir ma grâce à la miséricorde de Dieu qu'à mes soins, parce que cela est plus glorieux à Dieu et me le rend beaucoup plus aimable.

Je me trouve très bien de m'être fait régler mes pénitences. Cela me sauve, ou de la vanité, ou de l'indiscrétion, ou de l'inquiétude que m'aurait causée la crainte où j'aurais été de me flatter ; je serais infailliblement tombé en quelqu'un de ces pièges et peut-être en tous les trois.

Au jugement, ce sera une grande confusion pour les personnes vaines qui ont mis tout leur bonheur à être estimées des hommes, qui ont recherché à se faire distinguer en toutes choses, de se voir, pour lors, confondues parmi la plus vile canaille et dans un mépris incroyable de ceux qui les ont le plus considérées dans la vie. Au contraire, quelle joie pour les âmes humbles qui, pour l'amour de Dieu, auront affecté une vie obscure et commune, de se voir tirer et séparer de la foule pour être produites dans le plus grand jour qui fut jamais, sans qu'il y ait plus à craindre pour leur vertu.

Je trouve que de tous les temps celui de la sécheresse et de la désolation spirituelle est le plus propre pour mériter. Une âme qui ne cherche que Dieu supporte sans peine cet état et s'élève aisément au-dessus de tout ce qui se passe dans l'imagination et dans la partie inférieure de l'âme, où sont la plupart des consolations. Elle ne laisse pas d'aimer Dieu, de s'humilier, d'accepter cet état, même pour toujours. Rien de si suspect que ces dou-

cœurs, et rien de si dangereux; on s'y attache quelquefois, et souvent, après qu'elles sont passées, on ne se sent pas plus de ferveur pour le bien, au contraire. Mais c'est pour moi une consolation solide de penser, au milieu des aridités et des tentations, de penser, dis-je, que j'ai un cœur libre et que ce n'est que par ce cœur que je puis mériter ou démériter, que je ne plais ni ne déplais à Dieu par les choses qui ne sont pas en mon pouvoir, tels que sont les goûts sensibles et les pensées importunes qui se présentent à l'esprit malgré qu'on en ait. Ainsi, dans ces états, je dis à Dieu : Mon Dieu, que le monde, que le démon même ait pour soi ce que je ne peux pas lui ôter, ce dont je ne suis pas le maître. Pour mon cœur, que vous avez bien voulu mettre entre mes mains, ils n'y auront jamais de part; il est à vous, vous le savez, vous le voyez; du reste vous le pouvez prendre, il ne tient qu'à vous, vous le ferez quand il vous plaira. Un homme à qui Dieu donne un véritable désir de le servir ne se doit troubler de rien. *Pax hominibus bonæ voluntatis* (1). Cela fait encore que j'espère, avec la grâce de Dieu, former des actes d'une véritable contrition, parce que je vois à peu près les motifs intéressés qui peuvent nous porter à la douleur de nos péchés; et d'une volonté pleine, avec une entière délibération, je renonce à tous ces motifs; je suis persuadé que Dieu est infiniment aimable, qu'il mérite seul d'être considéré, qu'il est juste que nous lui sacrifiions tous nos intérêts pour ne songer qu'à sa gloire. Ou cela

(1) « *Paix aux hommes de bonne volonté.* » (S. Luc, II. 14).

est possible, ou il ne l'est pas; s'il était impossible, Dieu ne me le conseillerait pas ou ne m'ordonnerait pas de le faire; s'il est possible, avec sa grâce je le fais, car je fais et je veux faire sincèrement et de bonne foi tout ce je puis.

Je ne crois pas d'avoir jamais été si consolé qu'à la méditation du Saint Sacrement, qui est la dernière de la première semaine. Dès le premier moment que j'ai été à l'oratoire et que j'ai envisagé ce mystère, je me suis senti tout pénétré de doux mouvements d'admiration et de reconnaissance pour la bonté que Dieu nous a témoignée en ce mystère. Il est vrai que j'ai reçu de si grandes grâces et que j'ai ressenti si sensiblement les effets de ce pain des anges, que je ne saurais y penser sans être en même temps touché d'une très grande gratitude. Je n'ai jamais conçu une si grande confiance que je persévèrerai dans le bien et dans le désir que j'ai d'être à Dieu, nonobstant les effroyables difficultés que j'imagine dans la suite de ma vie. Je dirai tous les jours la messe: voilà mon unique ressource. Jésus-Christ pourra bien peu, s'il ne peut me soutenir d'un jour à l'autre. Il ne manquera pas de me reprocher mon relâchement, dès que je commencerai à m'y abandonner; il me donnera tous les jours de nouveaux conseils, de nouvelles forces; il m'instruira, il me consolera, il m'encouragera et m'accordera ou m'obtiendra, par son sacrifice, toutes les grâces que je lui demanderai.

Si je ne vois pas qu'il est présent, je le sens. Il me semble que je suis comme ces aveugles qui se jetaient à ses pieds et qui ne doutaient pas qu'ils ne le tou-

chassent, quoiqu'ils ne le vissent pas. Il me semble que cette méditation a beaucoup augmenté en moi la foi de ce mystère.

J'ai été beaucoup touché, soit en considérant les pensées que Jésus-Christ peut avoir de moi, lorsque je le tiens entre les mains, soit en considérant celles qu'il a pour moi, c'est-à-dire la disposition de son cœur, ses désirs, ses desseins, etc. Que de douceurs, que de grâces recevrait en ce Sacrement une âme bien préparée, bien purifiée et bien détachée !

Le septième jour, (1) je me suis senti, le matin, attaqué de pensées de défiance à l'égard du projet de vie que je fais pour l'avenir ; j'y vois d'extrêmes difficultés. Toute autre vie me paraîtrait aisée à passer saintement, ce me semble, et plus elle serait austère, solitaire, obscure, séparée de tout commerce, plus elle me paraîtrait douce. Pour tout ce qui effraie, pour l'ordinaire, la nature, comme les prisons, les maladies continuelles, la mort même, tout cela me paraît doux en comparaison de cette guerre éternelle qu'il se faut faire à soi-même, de cette vigilance contre les surprises du monde. (2) Quand je pense à cela, il me semble que la vie va me paraître furieusement longue et que la mort ne viendra jamais assez tôt. J'ai compris ces paroles de Saint Augustin : *Patienter vivit, et delectabiliter moritur* (3). J'ai encore compris

(1) Le 25 octobre 1674.

(2) Les diverses éditions ajoutent : *Et de l'amour-propre, de cette vie morte au milieu du monde.*

(3) « *Il consent par patience à vivre et se réjouit de mourir.* »

que la vie que Jésus-Christ a choisie est assurément la plus parfaite et qu'il est impossible de donner une idée plus haute de la sainteté que celle d'un parfait Jésuite. Cela fait un bon effet en moi, qui est de me bien convaincre que si jusqu'ici j'ai pratiqué quelque détachement, quoique fort imparfait, il s'en faut bien que ce soit par moi-même que je l'aie fait, et qu'il faut bien à l'avenir que Dieu mette la main à l'œuvre, s'il veut faire quelque chose de bon de moi; car je sens bien l'impuissance où je suis de rien faire sans sa grâce.

Je remarque qu'il y a bien des pas à faire pour arriver à la sainteté, et qu'à chaque pas qu'on fait, on croit que c'est tout autant que de le faire; et, après qu'on l'a fait, on trouve que ce n'est rien, et qu'on n'a pas encore commencé. Un homme qui va quitter le monde regarde cette action comme une chose après laquelle il ne restera plus rien à faire. Mais quand il se trouve dans la religion, avec toutes ses passions, qu'il a simplement changé d'objet, et *est* mondain hors du monde, il s'aperçoit qu'il est bien loin de son compte. Il se présente donc un autre pas à faire, qui est de se détacher des objets dont on n'est pas encore entièrement détaché par son état, de retirer du monde jusqu'à son cœur et de n'avoir de l'amour pour aucune chose créée. C'est bien autre chose que de quitter le monde et se faire religieux. Quand cela est fait, il y a encore un pas à faire, qui est de se détacher de soi-même, de ne chercher que Dieu dans Dieu même, non seulement de ne chercher dans la sainteté nul intérêt temporel, *ce* qui serait une imperfection grossière; mais de n'y chercher pas même nos

intérêts spirituels, de n'y chercher que le pur intérêt de Dieu. Pour en venir là, mon Dieu, il faut que vous travailliez fortement vous-même. Car comment une créature pourrait-elle, par elle-même, parvenir à ce degré de pureté : *Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? Nonne tu qui solus es?* (1).

Une vue qui me console fort et qui est capable, ce me semble, avec la grâce de Dieu, de calmer une partie de mes troubles, c'est que, pour savoir si l'on est attaché humainement aux choses où l'obéissance nous engage, si l'on déplaît à Dieu en prenant, par exemple, les nécessités de la vie, ou dans la jouissance d'une grande réputation, de la gloire qui suit nos travaux, du plaisir qu'il y a à converser même saintement, etc. ; pour savoir, dis-je, s'il ne se glisse rien d'humain en toutes ces choses, il n'en faut pas juger, ce me semble, par le sentiment, parce que, dans le cours ordinaire, il est autant impossible de ne sentir pas le plaisir que ces sortes de biens portent avec eux, comme il est impossible de ne sentir pas le feu, quand on l'applique à des parties sensibles. Mais il faut examiner : 1° si on a cherché, en quelque sorte que ce soit, le plaisir qu'on goûte ; 2° si on aurait quelque peine à le quitter ; 3° si la gloire de Dieu étant égale, et le choix nous étant libre, nous choisirions plutôt les choses désagréables et obscures. Il me semble que, quand on est en cette disposition, il faut travailler

(1) « *Qui peut rendre pur un être conçu d'un sang impur, sinon vous seul, Seigneur ?* » (Job, XIV, 4.)

avec une grande liberté et un grand courage à l'œuvre de Dieu et mépriser tous les doutes et tous les scrupules qui pourraient, ou nous arrêter, ou nous troubler.

SECONDE SEMAINE

A la première méditation, j'ai été agité de quelques pensées au sujet de quelque faiblesse où j'étais tombé le jour précédent. Mais ayant, ce me semble, découvert la cause pourquoi Dieu avait permis les fautes que j'avais faites, qui étaient pour me guérir d'une vaine estime que je commençais à concevoir de moi-même, cette vue m'a causé un calme et une joie très sensibles. J'ai aperçu, avec un plaisir qui n'est pas assurément naturel, que je n'étais pas ce que je pensais, et je ne me ressouviens pas d'avoir jamais découvert aucune vérité avec tant de satisfaction que j'ai découvert ma misère en cette rencontre.

Dans l'Incarnation. Je ne trouve ici qu'anéantissement, qu'humilité. L'ange s'abaisse aux pieds d'une fille, Marie prend la qualité d'une servante, le Verbe se fait esclave et Jésus-Christ, conçu dans le sein de sa Mère, s'anéantit devant Dieu de la manière la plus sincère et la plus profonde qu'il est possible d'imaginer. Mon Dieu, le beau spectacle pour vous de voir des sujets si excellents s'humilier à vos yeux, d'une manière si parfaite, dans le temps que vous les honorez des plus rares faveurs! Que j'ai du plaisir à considérer les senti-

ments intérieurs de ces personnes divines, mais surtout ce profond anéantissement par lequel Jésus-Christ commence à glorifier son Père et à réparer tout le tort que l'orgueil des hommes a fait à sa Majesté! Pour moi, je ne puis m'humilier à cette vue; car, où me mettre, puisque je trouve Jésus-Christ même dans le néant? Voilà bien de quoi rabattre mon orgueil : le Fils de Dieu anéanti devant son Père! Je n'avais jamais compris qu'à cette heure le mot de Saint Bernard : Quelle insolence qu'un ver s'enfle d'orgueil où le Fils unique du Père s'humilie et s'anéantit!

A la Circoncision : J'ai conçu que la vie d'un apôtre demande une grande mortification. Sans cela, 1° Dieu ne se communique pas ; 2° on n'édifie pas le prochain. Un homme, qui se retranche les plaisirs et qui travaille sans cesse à réprimer ses passions parle avec bien plus d'autorité et fait bien une autre impression. Comme je suis porté naturellement à l'amour du plaisir, j'ai résolu de veiller sur cette mauvaise inclination.

La Fuite en Egypte, à ne consulter que la prudence humaine, paraissait bien dure et bien déraisonnable. Que faire parmi un peuple inconnu et idôlâtre? Mais c'est Dieu qui le veut; il faut bien que cela soit expédient. Raisonner sur l'obéissance, quelque extravagante qu'elle paraisse, c'est se défier de la prudence de Dieu et croire qu'avec toute sa sagesse, il est des ordres qu'il ne saurait rapporter à sa gloire et à notre profit. Quand il arrive des commandements où la raison humaine ne voit goutte, un homme qui a de la foi doit se réjouir dans la pensée que c'est Dieu seul

qui agit et qui nous prépare d'autant plus de biens qu'il doit les envoyer par des voies cachées et que nous ne saurions prévoir. Pour moi, je n'ai, Dieu merci, nulle peine à cela, parce que l'expérience m'a instruit.

A la Présentation : Quelle offrande ! Qu'elle se fait bien, et de la part de Jésus, et de la part de Marie ! Quel honneur rendu à Dieu en cette rencontre ! J'offre la même offrande à la messe, si je le fais avec les mêmes sentiments, les mêmes désirs de plaire à Dieu. Je prends plaisir à considérer, dans le cantique de Siméon, la prophétie claire et nette de la conversion des gentils : *Salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum, Lumen ad revelationem gentium* (1). Ce saint homme était bien éclairé, il fallait qu'il eût une grande sainteté pour mériter des faveurs si signalées. Il y a peu de véritables saints ; mais il y en a pourtant et il y en a eu en tout temps.

J'omettais la **Nativité**, où il me souvient que je demandai à Dieu avec beaucoup d'ardeur, durant près de demi-heure, le parfait détachement dont Jésus nous donna l'exemple ; je le demandai par l'intercession de Saint Joseph, de la Sainte Vierge, et par Jésus-Christ même. Parmi mes dévotions à la Sainte Vierge, j'ai résolu de ne jamais rien demander à Dieu en aucune prière que je n'emploie l'intercession de Marie.

Quid est quod me quærebatis, etc. (2). En cette médita-

(1) « *Votre salut que vous avez préparé devant la face des nations, votre lumière qui doit être révélée aux gentils.* » (Saint Luc, II, 30-32) ».

(2) *Pourquoi me cherchiez-vous ?* (S. Luc, II. 49).

tion, j'ai été fort touché de la douleur que la Sainte Vierge ressentit durant les trois jours qu'elle fut privée de la présence de son Fils, mais encore plus du calme de son cœur qui ne se troubla point en cette rencontre, qui s'exerçait, en cherchant Jésus, en des actes de la résignation la plus soumise et la plus héroïque qui fut jamais. *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse* (1). J'ai trouvé de grandes leçons pour moi dans ces paroles. Toute la terre dût-elle se révolter contre moi, se moquer de moi, se plaindre, me blâmer, il faut faire tout ce que Dieu me commande, tout ce qu'il m'inspire pour sa plus grande gloire. Je l'ai promis et j'espère l'observer avec la grâce de Dieu. Cela demande une grande vigilance, sans quoi on se laisse aisément surprendre au respect humain, surtout quand on est faible comme je le suis.

Et erat subditus illis (1). *Crescebat ætate et sapientia.* (2) J'ai fait réflexion qu'au lieu de croître en vertu à mesure qu'on avance en âge, on décroît bien souvent, et surtout en simplicité et en ferveur à l'égard des humiliations extérieures et de la dépendance pour notre conduite spirituelle. J'ai été touché de reconnaître qu'à mesure que le nombre des bienfaits de Dieu s'augmente, notre amour et notre reconnaissance s'affaiblissent. Pourquoi se défaire des vertus de novices? J'avoue qu'elles ne suffisent pas et qu'il y en faut ajouter d'autres ; mais

(2) *Il faut que je m'emploie aux affaires de mon Père.* » (S. Luc, II, 40).

(1) « *Et il leur était soumis.* » (S. Luc, II, 51).

(1) « *Il croissait en âge et et en sagesse,* » Le retraitant rappelle seulement le sens du texte sacré.

il y a bien de la différence entre acquérir de nouvelles vertus et se défaire des anciennes : il faut fortifier les premières et non pas y renoncer.

En second lieu, cet amour de la solitude m'a paru bien conforme à l'esprit de Dieu. C'est l'esprit du monde qui fait qu'on se hâte, qu'on cherche à se produire, qu'on se persuade qu'on n'y sera jamais assez tôt. L'esprit de Dieu a des mouvements tout contraires : trente ans inconnu, malgré tous les prétextes spécieux que la gloire de Dieu pourrait fournir à un zèle moins éclairé? Je demeurerai dans la solitude autant de temps que l'obéissance me le permettra. Nulle visite de pure civilité, surtout aux femmes; nulle habitude particulière avec aucun séculier, du moins je n'en chercherai aucune et ne ferai rien pour l'entretenir, à moins qu'il ne soit tout à fait visible que l'intérêt de la gloire de Dieu demande que j'en use d'une autre manière. Voilà un de mes propos.

En troisième lieu, cet intérieur de Jésus-Christ qui relevait si fort la bassesse de ses actions, m'a fait découvrir, ce me semble, la véritable voie de la sainteté. Dans le genre de vie que j'ai embrassé, il n'y a que ce moyen de se distinguer auprès de Dieu, parce que tout l'extérieur est commun. C'est aussi à quoi je me suis senti extrêmement porté, à m'appliquer désormais à faire les plus petites choses avec de grandes intentions, à pratiquer souvent dans le secret du cœur des actes des plus parfaites vertus d'anéantissement devant Dieu, de désir de procurer sa gloire, de confiance, d'amour, de résignation, de sacrifice parfait.

Cela se peut faire partout, lors même qu'on ne fait rien.

Quoique tout ce que nous faisons pour procurer la gloire de Dieu soit bien peu de chose et que cette gloire extérieure même que nous lui rendons soit un très petit bien à son égard, il n'est pourtant pas si petit que le Verbe Éternel n'ait bien voulu s'incarner pour cela. C'est merveille que, pouvant par lui-même convertir toute la terre, il ait mieux aimé le faire par ses disciples. Il a employé toute sa vie à les former ; il semble que des choses nécessaires pour la conversion du monde il n'ait pris pour lui que les épineuses, comme la mort, et laissé aux hommes les éclatantes. Quel amour pour quelques hommes de vouloir se servir d'eux pour sanctifier les autres, quoiqu'il le pût aisément faire sans eux !

'**Au Baptême**, j'ai conçu qu'un homme qui est appelé à la conversion des hommes a besoin de grandes vertus, et surtout d'une grande humilité et d'une obéissance admirable. Il y a des occasions où l'on peut imiter cette conduite ; il ne les faudra pas laisser échapper ; tourner les choses de telle sorte, qu'on semble suivre le conseil qu'on donne et n'être que l'instrument, lorsqu'on est l'ouvrier; cela facilite l'exécution des choses et sert à l'humilité. Je n'ai nulle peine d'attribuer tout à Dieu : comment pourrais-je par moi-même faire quelque chose pour la sanctification des autres, vu que je sens si fort l'impuissance où je suis de me guérir des moindres imperfections, quoique je les connaisse, quoique j'aie, pour ainsi dire, entre les mains mille sortes d'armes pour les combattre? J'ai résolu d'être obéissant

toute ma vie comme un enfant, surtout à l'égard des choses qui regardent en quelque manière l'avancement du service de Dieu ; parce que sans cela il est dangereux qu'on ne s'y cherche soi-même. Quelle illusion de penser servir Dieu et le glorifier, ou plus, ou autrement qu'il ne lui plaît! Quand vous seriez le plus grand homme du monde, quelle difficulté d'obéir à un homme en tout : c'est l'homme de Dieu ! Vous obéissez bien à une cloche !

De plus, d'honorer tous ceux qui travaillent au salut des âmes, de faire valoir leur ministère autant qu'il me sera possible, d'entretenir avec eux une grande union, de me réjouir de leurs succès. Une conduite opposée à celle-ci est la conduite la plus ridicule, la plus imparfaite, la plus vaine, la plus éloignée de l'esprit de Dieu que puisse garder un homme qui s'emploie au salut des âmes.

Au Désert : Il semble que trente ans de préparation devaient suffire. Non, Jésus-Christ n'a pas plus tôt la mission de son Père, que le Saint-Esprit le conduit au désert pour y pratiquer la mortification et les autres vertus nécessaires à l'emploi d'un apôtre. J'ai fait propos de fuir toute sorte de délicatesse au manger, aux habits, etc., de ne jamais rien demander pour la nourriture en prêchant, et de ne me plaindre jamais de rien? *Non in solo pane vivit homo* (1). Secondement, de n'avoir jamais rien de particulier pour les habits, même de campagne, et de faire mes voyages autant qu'il sera

(1) « *L'homme ne vit pas seulement de pain.* » (S. Luc, IV, 4).

possible à pied. Il est aisé de faire cela sans beaucoup d'incommodités, et cela, outre les autres bons effets, humilie l'esprit.

J'ai encore fait propos de faire mes exercices spirituels et toutes mes retraites avec une fidélité inviolable et avec le plus de ferveur que je pourrai ; de méditer beaucoup la vie de Jésus-Christ, qui est le modèle de la nôtre.

J'ai compris le mot de Berchmans : *Mortificatio maxima, vita communis* (1). Elle mortifie le corps et l'esprit. Tout le reste n'est le plus souvent qu'un effet de la vanité qui cherche à se distinguer. En tout cas, avant que de rien faire d'extraordinaire je voudrais faire toutes les choses ordinaires et les faire dans toutes les circonstances que demandent les règles: cela va loin, et mène à une admirable sainteté. J'ai conçu en lisant nos règles un grand désir de les observer toutes avec la grâce de Dieu. Cela demande une grande fidélité, à mon sens, un grand courage, une grande simplicité, une grande récollection, une grande force et une grande constance et, surtout, une grande grâce de Dieu.

Jésus-Christ choisit pour apôtres, premièrement des pauvres gens, des gens *ignorants* (2) et à en juger humainement, très peu propres à son dessein. Non qu'il faille être d'une naissance obscure et sans lettres pour travailler au salut des âmes; mais pour faire entendre à tous ceux qui y sont appelés combien leurs talents naturels ou acquis sont peu nécessaires, et que cela

(1) « *Ma plus grande mortification c'est la vie commune.* »
(2) Texte original : *Idiots...*

n'est point la cause du succès qu'ils peuvent avoir en leur emploi. Il a encore choisi des pêcheurs pour nous montrer que ce n'est pas ici le métier des délicats, qu'il faut essuyer mille fatigues et se préparer aux plus rudes travaux. Je me suis senti disposé, Dieu merci; nul travail ne me fait peur; je mourrais avec plaisir en travaillant à cela. Mais je me sens si indigne de cette grâce que je ne sais si Dieu voudra même se servir de moi en quoi que ce soit.

Beati pauperes spiritu, mites, mundo corde (1). Ces trois béatitudes ont, ce me semble, quelque rapport et ne peuvent être l'une sans l'autre. J'ai bien compris que ceux-là sont véritablement heureux qui sont détachés de toutes choses et qui ont arraché de leur cœur jusqu'aux vicieuses inclinations. Mais certainement je me suis trouvé extrêmement éloigné de cet état. J'ai senti, sur la fin de cette seconde semaine, que la pente à la vaine gloire est encore en mon cœur presque aussi vive que jamais, quoiqu'elle n'ait pas les mêmes effets et que je réprime ses mouvements, avec la grâce. Il me semble que je ne me suis jamais si bien connu ; mais je me connais si misérable, que j'ai honte de moi-même; et cette vue me cause, de temps en temps, des accès de tristesse qui me porteraient au désespoir, si Dieu ne me soutenait. En cet état, rien ne me console tant comme la réflexion que je fais que cette tristesse même est un effet d'une très grande vanité, que cette connaissance et ce

(1) « *Bienheureux ceux qui sont pauvres en esprit, qui sont doux, qui ont le cœur pur.* » (S. Math. V, 348).

sentiment de mes misères est une grande grâce de Dieu et que, pourvu que j'espère en Dieu et que je lui sois fidèle à combattre la nature, il ne permettra pas que je périsse. Je me soumets à sa volonté en toutes choses et je suis prêt, s'il le veut ainsi, à passer ma vie en ce combat importun, pourvu qu'il m'empêche par sa grâce d'y succomber. Je crois néanmoins qu'on étouffe cet appétit de vaine gloire à force de réprimer ses mouvements. On étouffe bien à la fin les remords de la conscience, quoique on ait à combattre en eux, et la nature, et la grâce, et l'éducation.

A la Méditation des trois degrés de l'humilité. Outre que j'ai senti avec beaucoup de douceur, de confusion et de crainte, que Dieu m'appelle au troisième, qui consiste à retrancher jusqu'aux mauvaises inclinaisons et à aimer tout ce que le monde hait; outre que je vois que je serais le plus malheureux des hommes, si je me contentais de quelque chose de moins, mille raisons me persuadent qu'il faut y tendre de toutes ses forces. Premièrement, Dieu m'a trop aimé pour me ménager désormais avec lui; cette seule pensée me fait horreur. Quoi! n'être pas tout à Dieu, après la miséricorde dont il a usé envers moi? Me réserver quelque chose, après tout ce que j'ai reçu de lui! Jamais mon cœur ne consentira à prendre ce parti. Secondement, quand je vois le peu que je suis et ce que c'est que je peux faire pour la gloire de Dieu en m'employant tout entier à son service, je rougis de penser seulement à lui retrancher quelque chose. Troisièmement, il n'y aurait pas de sûreté pour moi à prendre un tempérament; je me connais; je tom-

berais bientôt dans une mauvaise extrémité. Quatrièmement, il n'y a que ceux qui ont été à Dieu sans réserve qui doivent s'attendre à mourir avec douceur. Cinquièmement, il n'y a que ceux-là qui mènent une vie douce et tranquille. Sixièmement, pour faire beaucoup pour Dieu, il faut être tout à lui ; pour peu que vous retranchiez, vous devenez peu propre à faire de grandes choses pour le prochain. Septièmement, c'est dans cet état qu'on conserve une foi vive et une espérance ferme, qu'on demande à Dieu avec confiance et qu'on obtient infailliblement.

A la Méditation des trois états ou des trois classes, j'ai résolu, ce me semble, d'assez bonne foi, Dieu merci, d'être de ceux qui veulent guérir à quelque prix que ce soit. Et comme j'ai bien reconnu que ma passion dominante est la vaine gloire, j'ai fait un ferme propos de n'omettre aucune humiliation de toutes celles que je puis me procurer, sans blesser la règle, de ne fuir jamais celles qui se présenteront. J'ai remarqué que ce soin continuel de s'humilier et de se mortifier en tout, cause quelquefois des tristesses à la nature, qui la rendent lâche et moins disposée à servir Dieu. C'est une tentation qu'on peut vaincre, ce me semble, en songeant que Dieu n'exige cela de nous que par amitié; que nous nous attachons à cet exercice, comme un bon ami s'applique en toute rencontre à plaire à son ami, ou un bon fils à servir et à réjouir son bon père, sans qu'il soit besoin pour cela qu'il se contraigne, conservant une certaine liberté d'esprit au milieu des soins les plus assidus et les plus petits, laquelle liberté est une des

marques les plus sensibles du vrai amour. On fait avec plaisir ce qu'on croit devoir être agréable à la personne qu'on aime bien.

A la répétition des deux dernières méditations. ayant d'abord commencé avec un assez grand sentiment, dans la vue, ce me semble, de l'orgueil que renferme un péché commis de propos délibéré et de l'aveuglement des hommes qui mettent en délibération s'ils doivent se borner à la fuite du péché mortel, etc., comme si un plus grand bien ne devait pas être préféré sans balancer à un plus petit ; ce doux mouvement a été comme éteint par une pensée de vaine complaisance qui m'est survenue et qu'il a fallu combattre. Je ne saurais dire combien cela m'a humilié. J'ai passé tout le reste de l'oraison dans une vue continuelle de mon néant, et de mon indignité à l'égard de toutes sortes de grâces et de consolation. J'ai accepté avec une soumission entière la privation de ces sortes de biens pour toute ma vie, et d'être jusqu'à la mort comme la chouette (1) et le jouet des démons et de toutes sortes de tentations. Il me semble que j'ai reconnu, avec les sentiments de la Chananéenne, que je ne devais pas avoir nulle part au pain des enfants. Je n'ai demandé à Dieu que ce qui m'est précisément nécessaire pour me soutenir de telle sorte que je ne l'offense pas. Je ne désespère pas pourtant de parvenir au degré de sainteté que demande ma vocation ; mais c'est une chose que je prévois qu'il me faudra demander longtemps. A la

(1) Les tireurs prenaient pour but une représentation de cet oiseau.

bonne heure : je suis résolu, Dieu merci, à une longue persévérance. C'est quelque chose de si grand et de si précieux que la sainteté qu'on ne saurait l'acheter trop chèrement.

C'est en cette rencontre que, pressé extraordinairement d'accomplir le projet de vie que je méditais depuis trois ou quatre ans, et avec l'agrément de mon directeur, je me suis tout de bon donné à vous, ô mon Dieu! Que vos miséricordes sont grandes envers moi, Dieu de majesté! Hé! que suis-je, que vous daigniez agréer le sacrifice de mon cœur! Il sera donc tout à vous ; les créatures n'y auront plus de part; aussi n'en valent-elles pas la peine. Soyez donc, aimable Jésus, mon père, mon ami, mon maître, mon tout, puisque vous voulez bien être content de mon cœur : ne serait-il pas lui-même déraisonnable, s'il n'était pas content du vôtre ? (1) Je ne veux donc désormais vivre que pour vous, et vivre longtemps, si c'est votre bon plaisir, pour souffrir davantage. Je ne demande point la mort, qui abrégerait mes misères. Ce n'est pas votre volonté que je meure à la même année que vous; soyez-en béni; du moins il me semble qu'il y a de la justice que je commence de vivre à vous et par vous en l'année que vous êtes mort pour tous les hommes et pour moi en particulier, qui me suis si souvent rendu indigne d'une si grande grâce. Recevez donc, aimable Sauveur des hommes, ce sacrifice, que le plus ingrat de tous les hommes vous fait,

(1) La grâce préparait dès lors l'apôtre du Sacré-Cœur en établissant ces liens étroits entre son cœur et celui de Jésus.

pour réparer le tort que jusqu'à cette heure je n'ai cessé de vous faire en vous offensant. (1)

PROJET D'UN VŒU

Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ

Je me sens porté à vouer à Dieu l'observation de nos *Constitutions*, des *Règles communes*, des *Règles de Modestie* et des *Règles des prêtres*, en la manière qui suit :

(Sommaire des Constitutions)

I. De travailler toute ma vie à ma perfection particulière, par l'observation des règles, et à la sanctification du prochain, en profitant de toutes les occasions que l'obéissance et la Providence me donneront de produire mon zèle sans choquer les règles de la discrétion et de la prudence chrétienne.

II. D'aller indifféremment, sans exception, sans réplique, partout où l'obéissance m'enverra.

(1) Le P. La Colombière fit donc ce vœu vers la fin de la seconde semaine des Exercices, peu avant le premier novembre, peut-être même le jour de la Toussaint. Il était âgé de 33 ans et 9 mois et demi.

III. De conférer avec le supérieur des pénitences extérieures et de ne point omettre sans nécessité celles qu'il aura trouvé bon que je fasse ; de faire la confession générale tous les ans, l'examen de conscience deux fois le jour ; d'avoir un confesseur stable, de lui découvrir toute ma conscience.

IV. De n'aimer mes parents qu'en Jésus-Christ. Il me semble que, par la grâce de Dieu, je suis déjà en cette disposition ; ainsi ce point ne peut faire nulle peine.

V. De trouver bon qu'on me reprenne, qu'on avertisse mes supérieurs de mes défauts et de les avertir de ceux de mes frères, dans le cas où je jugerai y être obligé par ma règle.

VI. De souhaiter d'être outragé, accablé de calomnies et d'injures ; de passer pour un insensé, sans toutefois y donner occasion et si Dieu n'y était point offensé. Il me semble que pour cela je n'ai qu'à demander à Dieu qu'il me conserve les sentiments qu'il m'a déjà donnés par sa miséricorde infinie.

VII. Touchant la plus grande abnégation de soi-même et la mortification continuelle, il semble qu'avec la grâce de Notre-Seigneur je puis vouer :

1° De n'avoir jamais de volonté efficace touchant la vie et la mort, la santé, la prospérité, l'adversité, les emplois, les lieux, qu'autant que cette volonté sera conforme à la sienne ;

2° De souhaiter, autant qu'il sera en mon pouvoir, tout ce qui sera le plus contraire à mes inclinations naturelles, si cela n'est point opposé à sa plus grande gloire ; et il me semble que par sa bon-

té infinie, il m'a mis à peu près en cette disposition ;

3° De ne rechercher jamais ce qui flatte les sens, comme les spectacles, les concerts, les odeurs, les choses agréables au goût, ni ce qui peut satisfaire la vanité ; de ne le rechercher, dis-je, ni en mes discours, ni en mes actions ; et pour les meubles et les habits, de me contenter de ce qu'on me donnera, à moins que l'obéissance ou la règle de la santé ne m'oblige d'en user autrement ;

4° De n'éviter aucune mortification, de celles qui se présenteront, à moins que je ne juge, selon Dieu, que je dois en user autrement, pour quelque raison qui me paraîtrait véritable ;

5° De ne jamais goûter aucun plaisir de ceux où la nécessité m'engage, comme boire, manger, dormir, ni de ceux qu'on ne peut éviter en la Compagnie sans quelque affectation ou singularité, comme les récréations, les mets extraordinaires, etc ; de ne les jamais prendre pour le plaisir que la nature y trouve, mais d'y renoncer en mon cœur et de m'y mortifier en effet autant que Dieu m'inspirera et que je le pourrai sans me faire trop remarquer.

VIII. Les quatre règles suivantes sont renfermées dans toutes les autres. Pour la dix-septième, qui est de la pureté d'intention, je puis vouer, ce me semble :

1° De ne faire jamais rien, avec le secours de Notre-Seigneur, que pour la gloire de Dieu, du moins avec réflexion ;

2° De ne jamais rien faire ni rien omettre par respect humain. Ce dernier point me plaît fort, et il me

semble qu'il m'établira dans une grande paix intérieure.

IX. Ce présent vœu renferme, si je ne me trompe, l'observation de la dix-neuvième.

X. Pour la vingt-unième, je puis vouer :

1° De ne manquer jamais de faire mon oraison et d'observer, soit dans la préparation, soit en l'action même, les additions de Saint Ignace, à moins qu'une raison, ou de nécessité, ou de charité, ou quelque autre aussi bonne ne me portât à me dispenser de quelqu'un de ces points ;

2° A l'égard de la messe et de l'office divin de garder les règles des prêtres.

XI. Pour la pauvreté, j'ai déjà fait vœu d'observer toutes les règles que nous en a données Saint Ignace.

XII. Pour la chasteté, de ne jamais regarder nul objet qui puisse inspirer des pensées contraires à cette vertu, du moins de dessein formé ou sans nécessité indispensable ; de ne rien lire, ni entendre dire qui ne soit chaste, à moins que la charité ou la nécessité de mon emploi ne m'y engage ; de garder les règles des prêtres pour la confession et les visites des femmes.

XIII. De manger toujours avec tempérance, modestie et bienséance ; de dire la bénédiction et les grâces avec respect et dévotion.

XIV. Pour l'obéissance, j'ai déjà voué de la pratiquer selon nos règles.

XV. D'observer ce qui regarde les lettres qu'on envoie ou qu'on reçoit, comme les supérieurs souhaiteront qu'il s'observe.

XVI. De rendre compte de conscience, selon la

formule que nous en avons dans nos Constitutions.

XVII. De n'avoir rien de caché pour mon confesseur, du moins de ce qu'il doit savoir pour me conduire.

XVIII. Ce qui regarde l'union et la charité fraternelle, les affaires purement séculières, le soin de la santé, il n'y a pour moi nulle difficulté, non plus qu'à la manière d'agir qu'on doit observer quand on est malade.

(Règles communes)

I. De faire tous les jours l'examen de conscience deux fois et l'examen particulier et d'en marquer le profit selon l'instruction de Saint Ignace; la lecture spirituelle, quand je le pourrai. De ne m'absenter point du sermon sans congé, lorsque je serai à la maison. De ne me confesser qu'à mon confesseur ordinaire. L'abstinence du vendredi. De ne point prêcher sans l'approbation des supérieurs. Les trois règles suivantes regardent la pauvreté; toutes les autres me paraissent sans difficulté. On peut vouer, ce me semble, de ne s'en dispenser jamais sans congé.

Il faudrait se ressouvenir, en arrivant à une maison, de demander ces congés aux supérieurs :

1° D'avoir des livres ;

2° De voir souvent les malades, si ce n'est pas l'usage de demander congé chaque fois qu'on les va voir ;

3° D'entrer pour un moment en la chambre de certaines personnes en certaines occasions, comme

pour prendre de la lumière, pour rendre un livre, etc. ;

4° De parler à la maison avec les externes et les appeler, s'il était besoin ;

5° De faire les commissions de ceux de dehors à la maison et de ceux de la maison au dehors, quand on en est prié, lorsqu'on ne jugera pas qu'il y ait rien d'extraordinaire ;

6° D'écrire des lettres, (bien entendu qu'on les montrera à qui il faut), si ce n'est pas l'usage de demander congé à chaque fois qu'on veut écrire.

(Règles de Modestie et des Prêtres)

Les **Règles de Modestie** sont composées de telle sorte qu'elles ne peuvent faire aucune peine.

Celles des **Prêtres** ne contiennent rien, ce me semble, qui puisse faire de la peine. Celle qui recommande l'instruction des enfants n'impose pas, à mon avis, de plus grande obligation que celle qui est renfermée dans le vœu que font les profès.

On pourrait vouer les règles des emplois particuliers, à mesure qu'on y serait employé.

MOTIFS DE CE VŒU

1° Pour s'imposer une nécessité indispensable de remplir, autant qu'il est possible, les devoirs de notre état et d'être fidèle à Dieu, même dans les plus petites choses.

2° Pour rompre tout d'un coup les chaines de l'amour-propre et lui retrancher pour toujours l'espérance de se satisfaire en quelque rencontre, laquelle espérance me semble toujours vivre, dans quelque état présent de mortification qu'on puisse être.

3° Pour acquérir tout d'un coup le mérite d'une très longue vie, dans l'extrême incertitude où nous sommes de vivre seulement un jour, et se mettre en état de ne pas appréhender que la mort nous vienne ravir les moyens de glorifier Dieu davantage. Car cette volonté qu'on a de le faire éternellement ne peut manquer d'être prise pour l'effet, puisqu'on s'oblige si étroitement à l'accomplir.

4° Pour réparer les irrégularités passées, par la nécessité où l'on se met d'être régulier autant de temps qu'il plaira à Dieu de nous prolonger la vie. Ce motif me touche beaucoup et me presse beaucoup plus que tous les autres.

5° Pour reconnaître en quelque sorte les miséricordes infinies que Dieu a exercées en mon endroit, en m'engageant indispensablement à exécuter ses plus petits ordres.

6° Par respect à la volonté divine, qui mérite bien d'être exécutée sous peine de damnation éternelle, quoique Dieu, par sa bonté infinie, ne nous y engage pas toujours sous de si grièves peines.

7° Pour faire de mon côté ce qui est en mon pouvoir pour être à Dieu sans réserve ; pour détacher mon cœur de toutes les créatures et l'aimer de toutes mes forces, du moins d'un amour effectif.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS QUI M'ENGAGENT A FAIRE CE VŒU.

1° Je ne trouve pas plus de peine à observer tout ce que ce vœu renferme qu'un homme porté naturellement au plaisir en doit avoir à garder la chasteté, laquelle l'engage à tant de combats et à tant de vigilance.

2° Dieu, qui a inspiré nos règles à Saint Ignace, a prétendu qu'elles fussent observées. Il n'est donc pas impossible de le faire, non pas même d'une impossibilité morale. Or le vœu, bien loin d'en rendre l'observation plus difficile, la facilite au contraire, non seulement parce qu'il éloigne les tentations par la crainte de commettre un péché grief, mais encore parce qu'il engage Dieu à donner de plus forts secours dans l'occasion.

3° Berchmans a passé cinq ans en la Compagnie sans que sa conscience lui reprochât l'infraction d'aucune règle : pourquoi, avec la grâce de Dieu, ne le ferais-je pas, en un âge où l'on doit avoir plus de force et où on est moins exposé aux respects humains, qui sont ses plus dangereux ennemis qu'on ait à combattre?

4° Je n'appréhende pas que cela m'ôte le repos de l'âme et me soit une pierre de scandale : *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum* (1). C'est un article de foi ; et, par conséquent, plus on

(1) « *Ceux qui aiment votre loi jouissent d'une grande paix et cette loi n'est pas pour eux un sujet de scandale.* » (Ps. CXVIII-165).

aime cette loi, plus on se trouve tranquille : *Ambulabo in latitudine, quia mandata tua exquisivi* (1). Le soin exact d'obéir aux plus menues observances met l'esprit en liberté au lieu de lui causer de la contrainte.

5° Il me semble que depuis quelque temps je vis à peu près comme je serai obligé de vivre après ce vœu. C'est plutôt par le désir de m'engager à persévérer que par celui de faire quelque chose de nouveau et d'extraordinaire, que j'ai pris cette pensée (2).

6° Il me semble que la seule pensée de faire ce vœu me détache de toutes les choses du monde, à peu près comme si je sentais la mort s'approcher.

7° Je ne m'appuie, ni sur ma résolution, ni sur mes propres forces, mais sur la bonté de Dieu, laquelle est infinie, et sur sa grâce qu'il ne manque jamais de communiquer abondamment et d'autant plus qu'on s'efforce de faire davantage pour son service : *Non delinquent omnes qui sperant in eo* (3).

8° Il me semble que cela ne m'engage qu'à un peu plus de vigilance que je n'en ai ; car, à cette heure même, il me semble que je ne voudrais pas rompre aucune de ces règles de volonté délibérée.

9° Pour aller au devant des scrupules, je puis ne m'engager à rien dans le doute.

10° Je puis m'engager sous cette condition que, si, après quelque temps, je trouve que ce vœu me cause du

(1) « *Je marcherai fort à l'aise, parce j'ai cherché vos commandements.* » (Ps. CXVIII, 45).

(2) Le Père donne naïvement par là la preuve de sa sainteté.

(3) « *Ceux qui espèrent en lui ne pècheront pas* ». (Ps. XXXIII, 23).

trouble, l'engagement cessera ; sinon, qu'il ne finira qu'avec ma vie.

11° Quand on a congé, on ne rompt point la règle, du moins lorsqu'il s'agit d'une règle extérieure ; car il faudrait être bien malheureux pour aimer mieux rompre une règle et déplaire à Dieu, quand même il n'y aurait pas d'obligation de péché mortel, que de dire un mot au supérieur.

12° Je ne prétends pas être obligé à rien en toutes les occasions où un autre pourrait se dispenser de la règle sans rien faire contre sa perfection.

13° La pensée de cet engagement me réjouit, bien loin de m'effrayer ; il me semble que bien loin de me rendre esclave, je vais entrer dans le royaume de la liberté et de la paix. L'amour propre n'osera plus me chicaner, lorsqu'il y aura un si grand péril à suivre ses mouvements. Il me semble que je touche à mon bonheur et que j'ai enfin trouvé le trésor pour lequel il faut tout donner.

14° Ce n'est point une ferveur passagère ; il y a longtemps que je médite ce dessein ; mais je m'étais toujours réservé de l'examiner à fond en cette rencontre ; et plus le temps s'approche de l'exécution, plus j'y découvre de facilité, et plus je me sens de force et de résolution.

15° Nonobstant tout cela, j'attendrai la résolution de Votre Révérence avant que de passer outre. C'est pourquoi je la supplie d'examiner un peu cet écrit et de faire réflexion surtout à ces dernières considérations, dans lesquelles elle trouvera peut-être les marques de l'esprit de Dieu ; sinon, elle n'a qu'à me dire qu'elle ne juge pas

à propos que j'exécute ce projet et j'aurai pour son sentiment le même respect que je dois à la parole de Dieu.

Dans la Méditation de la Mission des apôtres. Je commence, ce me semble, à connaître ma vocation et l'esprit de la Compagnie ; et il me semble aussi que, par la grâce de Dieu, je commence à m'apercevoir que cet esprit naît et se fortifie en moi, soit à cause d'une affection particulière et d'une grande estime que je sens pour toutes les règles, soit à cause qu'il me semble que mon zèle s'augmente et se purifie.

Sur cette parole qui renferme la mission des Apôtres : *Docete omnes* (1), j'ai compris que nous sommes envoyés à toute sorte de personnes et que, quelque part que se trouve un Jésuite, en quelque compagnie qu'il soit, il y est comme envoyé de Dieu pour traiter de l'affaire du salut de ceux avec qui il se rencontre ; et que, s'il n'en parle, s'il ne profite pas de toutes les occasions pour l'avancer, il trahit son ministère et se rend indigne du nom qu'il porte. J'ai donc résolu de me ressouvenir de cela en toute rencontre et d'étudier les moyens de faire tourner la conversation sur les choses qui peuvent édifier, avec qui que ce soit que je me trouve, de sorte que personne ne se sépare de moi qu'il n'ait plus de

(1) « *Enseignez tous les hommes.* » (S. Math. XXVIII-19.)

connaissance de Dieu que quand il est venu à moi, et plus de désir, s'il est possible, de se sauver.

En méditant sur le Zèle, le désintéressement et l'indifférence qu'il doit avoir m'ont occupé tout le temps. Je remercie Dieu de ce que je n'ai trouvé en moi aucune répugnance à m'occuper à l'instruction des enfants et des pauvres; il me semble, au contraire, que j'embrasserai ces emplois avec plaisir; ils ne sont pas exposés à la vanité, et ils sont, pour l'ordinaire, plus fructueux. Après tout, l'âme d'un pauvre est aussi chère à Jésus-Christ que celle d'un roi ; et il importe peu de qui c'est qu'on remplisse le paradis. Parmi les marques que Jésus-Christ donne de sa mission, celle-ci est une des principales : *Pauperes evangelizantur* (1); et c'est à cette marque qu'on peut reconnaître que c'est l'esprit de Dieu qui a fondé la Compagnie; car le catéchisme et le soin des pauvres gens est un de ses principaux soins; les *Constitutions* ne nous recommandent rien tant que cela. Il me semble qu'on a sujet d'espérer qu'on est envoyé de Dieu et que c'est lui qu'on cherche, quand on a cette indifférence. C'est pourquoi j'ai résolu, soit dans les confessions, soit dans les prédications, d'aimer à servir les pauvres, et quand il sera à mon choix, de les préférer même aux riches : ceux-ci ne manqueront pas des gens qui les servent.

Dans la Méditation de la Pauvreté apostolique. J'ai résolu de me faire toute ma vie un honneur et un plaisir de cette vertu, d'avoir la consolation de pouvoir

(1) « *Les pauvres sont évangélisés.* » (S. Math. X-5).

toujours dire : Je n'ai rien ; au lieu que le monde et l'amour propre trouvent tant de satisfaction à avoir et compter ce qu'ils possèdent. Surtout point de livres. Cela m'obligera à beaucoup lire et à bien lire ceux que je croirai les plus nécessaires. Pour tout le reste, je n'aurai nulle peine à m'en passer.

Dans la Mortification. J'ai conçu qu'un apôtre n'est pas appelé à une vie molle, ni au repos. Il faut suer et fatiguer, ne craindre, ni le chaud, ni le froid, ni les jeûnes, ni les veilles. Il faut user ses forces en cet emploi. Le pis qui puisse arriver, c'est de mourir en servant Dieu et le prochain. Je ne vois pas que cela doive faire peur à personne. La santé et la vie me sont, pour le moins, indifférentes ; mais la maladie ou la mort, lorsqu'elles m'arriveront pour avoir travaillé au salut des âmes, me seront très agréables et précieuses.

Ce même jour, après le dîner, ayant lu, dans la vie de Berchmans, la mort de ce saint jeune homme, je fus extrêmement touché de ce qu'il dit alors, qu'il avait une grande consolation de n'avoir jamais rompu aucune règle ; et faisant réflexion à ce que je pourrais dire touchant cet article, s'il me fallait rendre compte à Dieu, je conçus tout d'un coup une si grande douleur d'avoir si mal observé mes règles, que j'en versai des larmes avec abondance. Je fis ensuite mon oraison, dans laquelle je pris de grandes résolutions d'être meilleur Jésuite que je n'ai été jusqu'ici. J'invoquai avec confiance ce bienheureux jeune homme et le priai, par la Sainte Vierge qu'il a tant aimée et par la Compagnie à laquelle il a été si fidèle, de m'obtenir la grâce de vivre jusqu'à

la mort comme il a fait durant cinq ans. Je fus, tout le reste de la journée, pénétré de douleur, ayant toujours devant les yeux mes règles méprisées et violées si souvent. J'en pleurai trois ou quatre fois ; et il me semble qu'avec la grâce de Dieu, il ne sera pas facile de me les faire rompre. Mais je ne laisse pas d'être inconsolable pour le passé. Je n'avais jamais appréhendé le mal que j'ai fait en cela. Je pensai que si on avait voulu solliciter Berchmans de rompre une règle, à l'heure de la mort, il n'y a point de considération qui l'eût pu porter à faire cette faute, après avoir passé sa vie sans avoir jamais manqué à rien. Or, nous avons autant de raison de résister à toutes les tentations de cette nature. En rompant aujourd'hui le silence, je ne déplairai pas moins à Dieu ; je méprise un ordre inspiré par le Saint-Esprit à notre saint Fondateur ; il ne tient pas à moi que la régularité ne soit anéantie ; ce n'est pas si peu de chose que cette règle que tout le bien du corps n'en dépende.

Pour le mépris du monde, il me semble que l'usage de la présence de Dieu est bien efficace. C'est une pensée de Saint Basile, qu'un homme qui a pour témoin de ce qu'il fait un roi et un laquais, ne songe pas seulement au laquais, mais seulement à avoir l'approbation du prince. C'est une étrange et bien malheureuse servitude que celle d'un homme qui cherche à plaire aux autres hommes. Quand est-ce que je pourrai dire : *Mihi mundus crucifixus est et ego mundo* (1). J'ai demandé instamment à Jésus-Christ et à la

(1) « *Le monde est un crucifié pour moi et je suis un crucifié pour lui.* » (Gal. VI-14.)

Sainte Vierge qu'ils m'accordent cette disposition.

Dans la Méditation de l'Humilité. Il est vrai, et je le comprends, elle doit être grande dans un homme apostolique, et la crainte de n'en avoir pas assez me tiendra, ce me semble, dans une grande frayeur. Il me semble néanmoins que pour cela il ne faut qu'être sur ses gardes et éviter l'inconsidération. Car quiconque fait réflexion à ce qu'il est, à ce qu'il a été, à ce qu'il peut faire par soi-même, il est malaisé qu'il s'attribue rien à soi-même; pour faire crever l'orgueil, il n'y a qu'à se ressouvenir que la première marque de la vertu c'est de ne s'estimer rien du tout. Secondement, il ne faut qu'envisager Jésus-Christ anéanti de bonne foi, et qui reconnaît devant Dieu qu'il n'est rien, et que de tout ce qu'il fait la gloire en est due uniquement à son Père.

Mais on me loue. On se trompe; c'est une injustice qu'on fait à Dieu; c'est comme si on louait un comédien des vers qu'il récite et qu'un autre a faits. De plus, on ne nous estime point tant que nous pensons; on connaît tous nos défauts; on en connaît même qui nous échappent; pour le moins, on ne pense guère à nous. Mais je veux qu'on fasse de grandes choses ou, pour mieux parler, que Dieu fasse de grandes choses par nous. Il est bien digne d'admiration et de louange de faire un si bon usage de si méchants outils. Mais je n'en suis pas pour cela meilleur et il peut arriver que Dieu me damne, après en avoir sauvé plusieurs par mon moyen, comme il arrive qu'un peintre jette un charbon dans le feu, après s'en être servi pour tracer un dessin admirable et de très excellentes figures. La pratique de la Sainte Vierge

est admirable : elle avoue de bonne foi que Dieu a fait de très grandes choses en elle, que cela lui attirera les louanges de tous les siècles ; mais au lieu de s'en élever, *Magnificat anima mea Dominum* (1).

A la répétition de cette même méditation. Après avoir reconnu et avoué devant Dieu que je ne suis rien et que je n'ai rien fait par moi-même, j'ai compris combien il est juste que Dieu seul soit glorifié, et il m'a semblé qu'un homme, qui se voit loué pour quelque vertu et quelque bonne action, doit être aussi honteux qu'un homme d'honneur qui se voit pris pour un autre et qu'on loue de ce qu'il n'a pas fait. Mais si nous sommes assez vains pour nous enfler de ces qualités, soit naturelles, soit surnaturelles qui ne nous appartiennent pas, quelle lâcheté, qu'elle confusion, lorsqu'au jour du jugement Dieu produira cet homme vain et que, faisant voir aux yeux de toute la terre tout ce qu'il a reçu et tout ce qu'il a de soi-même, il lui dira, en lui reprochant sa vanité : *Quid habes quod non accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris ?* (2) Il me semble voir un coquin qui, s'étant fait passer quelque temps pour un honnête homme à la faveur d'un manteau dérobé, vient à être découvert en bonne compagnie et reçoit une horrible confusion. Mais ce sera bien pis, mon Dieu, lorsque vous ferez voir que non seulement je n'avais rien dont je dusse me glorifier, mais que je n'avais pas même ce

(1) « *Mon âme glorifie le Seigneur.* »

(2) « *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Mais si vous l'avez reçu, de quoi vous glorifiez-vous ?* » (I Cor. IV, 6, 7).

dont je me serai glorifié, lorsque vous découvrirez mon hypocrisie, l'abus que j'ai fait de vos grâces, mes misères intérieures, etc. Dieu m'a fait voir à moi-même en cette occasion si difforme, si misérable, si dépourvu de tout mérite, de toute vertu, qu'il est vrai que je ne me suis jamais tant déplu à moi-même : il me semblait que je l'entendais au fond de mon cœur, qui, parcourant toutes les vertus, me faisait voir clairement que je n'en avais aucune; je l'ai prié instamment de me conserver toujours cette lumière. J'avoue que je trouve que cette connaissance de moi-même, qui croît en moi de jour en jour, affaiblit beaucoup ou, du moins, modère une certaine confiance ferme que je conservais depuis longtemps en la miséricorde de Dieu. Je n'ose plus lever les yeux au ciel, je me trouve si indigne de ses grâces que je ne sais presque si je ne leur aurai point fermé toute entrée. Ce sentiment me vient surtout de la comparaison que je fais de ma vie, et de mes crimes, et de mon orgueil, avec l'innocence et l'humilité de nos saints.

A la Méditation de la Défiance de soi-même. Je ne trouve rien de si aisé, après la méditation précédente. Quand on connaît ce que c'est que sauver une âme et ce que nous sommes, on est bientôt persuadé qu'on n'y peut rien. Quelle folie de penser qu'avec quelques paroles en passant, on puisse faire ce qui a tant coûté à Jésus-Christ ! Vous parlez, et une âme se convertit; c'est comme au jeu des marionnettes; le valet commande à la poupée de danser, et le maître la remue par le moyen d'un ressort. Le commandement n'y fait rien du tout : *Exi à me, quia homo peccator sum,*

Domine. (1) Le beau sentiment en une âme, en qui ou par qui Dieu opère quelque chose d'extraordinaire!

Dans la Méditation de l'Oraison. Comme je me sens, par la miséricorde de Dieu, assez d'attrait à la prière, j'ai demandé à Dieu de grand cœur, par l'intercession de la Sainte Vierge, qu'il me fasse la grâce d'aimer toujours davantage ce saint exercice jusqu'à la mort. C'est l'unique moyen de nous purifier, de nous unir à Dieu et de faire que Dieu s'unisse à nous pour faire quelque chose à sa gloire. Il faut prier pour obtenir les vertus apostoliques ; il faut prier pour les rendre utiles au prochain ; il faut prier pour ne les perdre pas au service du prochain. Ce conseil, ou ce commandement: Priez sans interruption, me paraît extrêmement doux et nullement impossible; il renferme la pratique de la présence de Dieu. Je veux, avec l'aide de Notre-Seigneur, tâcher de le suivre. Nous avons toujours besoin de Dieu ; il faut donc le prier toujours ; plus on prie, plus on lui plaît, plus on obtient. Je ne demande point ces douceurs que Dieu fait sentir dans la prière à qui bon lui semble, je n'en suis pas digne, je n'ai pas assez de force pour les supporter. Les grâces extraordinaires ne sont point bonnes pour moi; ce serait bâtir sur le sable que de m'en donner, ce serait verser une liqueur précieuse dans un muid percé qui ne peut rien retenir. Je demande à Dieu une oraison solide, simple, qui le glorifie et qui ne m'enfle pas ; la sécheresse et la désolation accompagnées de la grâce de Dieu me sont fort utiles,

(1) « *Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur.* » (S. Luc.V.8).

ce me semble : je fais alors avec plaisir les actes des plus excellentes vertus ; je fais effort contre la mauvaise disposition, et je tâche d'être fidèle à Dieu, etc.

Pour la Conformité à la Volonté de Dieu. Dès le commencement de l'oraison je me suis senti porté à en faire des actes. Je les ai faits sans peine, parce qu'en effet je n'en sens aucune, par la grâce de Dieu, pour aucun état ; et il me semble qu'avec la même grâce, j'accepterais avec soumission les plus fâcheux accidents que la Providence pourrait permettre à mon égard ; du moins y serais-je assez tôt résolu, si Dieu ne m'abandonnait pas. Je me suis surtout résigné à me sanctifier par la voie qu'il plaira à Dieu, par la soustraction de toutes douceurs sensibles, s'il le veut ainsi, par les peines intérieures, par les combats continuels contre mes passions (1). Voilà ce qu'il y a pour moi de plus rude dans la vie ; je m'y soumets néanmoins de tout mon cœur et d'autant plus volontiers que je comprends que ce chemin est le plus sûr, le moins sujet aux illusions, le plus court pour acquérir une parfaite pureté de cœur, un très grand amour de Dieu et de très grands mérites.

TROISIÈME SEMAINE

A la première méditation de la troisième semaine, qui est de la **Préparation à la Passion**, en considérant le

(1) Voir le sermon sur le Salut.

désir ardent que Jésus-Christ avait de souffrir, mon esprit s'est d'abord attaché au désir qu'ont eu les saints de mourir, lequel désir fait que la mort a pour eux des charmes inexplicables. C'est l'effet, ce me semble, d'une fidélité inviolable à répondre à toutes les grâces de Dieu, à faire pour lui tout le bien qu'ils ont pu faire durant plusieurs années. Cette vue a allumé en mon cœur un grand désir de ne perdre point de temps, de faire au plus tôt tout le bien que je pourrai, afin d'être en état de désirer la mort et de la recevoir avec joie. Ensuite, j'ai pensé qu'un homme, qui désire véritablement de souffrir beaucoup pour Jésus-Christ, est comme une personne affamée ou extrêmement altérée, laquelle, en attendant qu'il se présente de quoi se rassasier, prend cependant avidement le peu de nourriture ou de boisson qu'il se présente. Je me sens un assez grand désir de souffrir pour Dieu et je ne vois guère de genres de douleurs que je n'acceptasse, ce me semble, avec grande joie; mais j'estime que c'est une grâce que Dieu ne fait qu'à ses amis; et je m'en trouve si indigne que je ne crois pas que Dieu me fasse jamais cette faveur.

A la Prise de Jésus-Christ. Deux choses m'ont extrêmement touché et m'ont occupé pendant tout le temps. La première, c'est la disposition avec laquelle Jésus-Christ alla au-devant de ceux qui le cherchaient, avec la même fermeté, le même courage, la même contenance extérieure que si son âme eût été dans un calme parfait. Son cœur est plongé dans une horrible amertume, toutes les passions sont déchaînées au-dedans de lui, la nature est déconcertée; et, à travers tous ces dé-

sordres, toutes ces tentations, le cœur se porte droit à Dieu, ne fait pas un faux pas, ne balance point à prendre le parti que la vertu, et la plus haute vertu, lui suggère. Voilà un miracle que le seul esprit de Dieu est capable d'opérer dans un cœur, qui est d'accorder la guerre et la paix, le trouble et le calme, la désolation et une certaine ferveur mâle que la nature, les démons et Dieu même, qui semble s'armer contre nous, ou du moins nous abandonner, que tout cela, dis-je, ne peut ébranler.

La seconde chose, c'est la disposition de ce même même cœur à l'égard de Judas qui le trahissait, des apôtres qui l'abandonnaient lâchement, des prêtres et des autres qui étaient les auteurs de la persécution qu'il souffrait. Il est certain que tout cela ne fut pas capable d'exciter en lui le moindre ressentiment de haine ou d'indignation, que cela ne diminua nullement l'amour qu'il avait pour ses disciples et pour ses persécuteurs, qu'il s'affligea extrêmement et de bonne foi du tort qu'ils se faisaient à eux-mêmes, et que ce qu'il souffrait, bien loin de le troubler, adoucissait en quelque sorte sa douleur, parcequ'il voyait que ses douleurs pourraient être un remède aux maux de ses ennemis. Je me représente donc ce cœur sans fiel, sans aigreur, plein d'une véritable tendresse pour ses ennemis, que nulle perfidie, nul mauvais traitement ne peut émouvoir à la haine. Ensuite, m'adressant à Marie pour lui demander la grâce de mettre mon cœur en même disposition, je m'aperçois que le sien y est parfaitement ; qu'elle est abîmée dans la douleur sans rien faire con-

tre la bienséance et qu'elle ne perd point le jugement dans une conjoncture si terrible ; qu'elle ne veut point de mal aux bourreaux de son Fils ; qu'elle les aime au contraire et l'offre pour eux. J'avoue que ce spectacle me ravit, qu'il me donne un amour incroyable pour la vertu et qu'il me cause le plus grand plaisir que je puisse ressentir.

O cœurs vraiment dignes de posséder tous les cœurs, de régner sur tous les cœurs, et des anges, et des hommes ! Vous serez désormais ma règle : et, dans de pareilles occasions, je tâcherai de prendre vos sentiments ; je veux que mon cœur ne soit désormais que dans celui de Jésus et de Marie, ou que celui de Jésus et de Marie soit dans le mien, afin qu'ils lui communiquent leurs mouvements, et qu'il ne s'agite, qu'il ne s'émeuve que conformément à l'impression qu'il recevra de ces cœurs.

A la répétition : *Amice !* Il est vrai que Jésus l'aimait ; il ne l'aurait pas appelé son ami, si cela n'eût été. Jésus-Christ avait bien envie de le convertir, il avait bien choisi le trait ; aussi Judas en eut-il le cœur percé. Mais il en fut de lui comme de ces malades désespérés à qui l'on donne les plus forts remèdes ; ils font leur effet ; mais le malade qui n'a pas assez de force pour résister à l'opération, rend l'âme en rendant les mauvaises humeurs. Tout est admirable. Jésus-Christ traîné, Jésus-Christ devant le juge, sur la scabelette, (1) accusé et se taisant ! Il m'a semblé que je souffrirais, avec la

(1) Terme ancien qui signifie : *escabeau, sellette.*

grâce de Dieu, d'être calomnié et traité en scélérat; je trouverais là dedans l'anéantissement entier de l'amour propre. Il me semble que, dans une pareille occasion, je remercierais Dieu de tout mon cœur et que je lui demanderais bien instamment de me laisser mourir en cet état. Mais c'est perdre le temps que d'y penser; je sens que ce n'est pas là une faveur pour moi; il faut être un saint pour cela. Il faut tâcher de profiter des petites occasions qui se présentent, et prendre garde que, tandis que je m'entretiens en ces désirs chimériques, je ne coure cependant après la vaine gloire du monde et ne laisse échapper les petites occasions qui se présentent.

En méditant sur **la Chute de Saint Pierre**, j'ai conçu, avec étonnement et avec frayeur, combien nous sommes faibles; cela me fait frémir. J'ai en moi les sources et les semences de tous les vices; il n'y en a pas un que je ne sois capable de commettre; il n'y a entre moi et l'abîme de tous les désordres que la grâce de Dieu qui m'empêche de tomber. Que cela est humiliant! Que cette pensée doit donner de confusion aux plus saintes âmes! Voilà pourquoi Saint Paul dit: *In timore et tremore, etc.* (1). Jésus-Christ passa toute cette nuit lié, servant de jouet à l'insolence des soldats. Le beau sujet de méditation que les pensées de Jésus durant toute cette nuit! Quoi de plus admirable que de voir la Sagesse Incarnée, Jésus-Christ, traité de fou par Hérode et par toute sa cour! Le monde n'a point encore changé

(1) « *Faites votre salut avec crainte et tremblement.* » (Philip. II, 12).

de sentiment à l'égard du Fils de Dieu; il y passe encore pour fou! Quel courage à Jésus-Christ d'avoir méprisé toute la gloire, tout le respect qu'il pouvait si aisément s'attirer de toute cette cour ; d'avoir bien voulu laisser ce prince et tous ses officiers dans la pensée qu'il était insensé! Quel sacrifice à son Père! Que cela est glorieux. Que nous sommes lâches, nous qui faisons tant de cas des sentiments des hommes et qui nous rendons esclaves de leurs pensées! Quand est-ce que nous secouerons ce joug honteux? Quand est-ce que nous nous élèverons au-dessus du monde? Qu'il est digne d'une âme chrétienne de souffrir une confusion qu'on pourrait éviter et de se contenter d'avoir Dieu seul pour témoin d'une vérité qui nous est avantageuse! Mon Dieu, je veux me faire saint entre vous et moi et mépriser toute confusion qui ne diminuera point l'estime que vous pourriez avoir pour moi. La vue de ces actions généreuses et qui sont si fort au-dessus de la nature élève, ce me semble, mon âme au-dessus d'elle-même et de tous les objets créés.

Quel spectacle de voir Jésus-Christ ramené vers Pilate, à travers Jérusalem, vêtu en fou! Pilate le condamne à être fouetté. Quelle injustice! Jésus-Christ ne s'en plaint pas, quoiqu'il en voie la cause dans la jalousie des prêtres et dans la fausse complaisance du juge, quoiqu'il prévoie la cruauté de ce supplice. J'ai fait comparaison de ce procédé avec la conduite que nous tenons, lorsqu'on nous fait tort en quelque chose. Comment peut-on se plaindre à la vue de cet exemple? J'ai été extrêmement confus au souvenir du passé. Mon Dieu, les

belles occasions que j'ai perdues ! Elles ne reviendront jamais; je n'en suis pas digne. J'ai résolu de ne me plaindre jamais de rien. J'ai été convaincu que de quelque manière qu'on me traite, on ne me saurait faire injustice.

Rien ne me touche davantage dans **la Flagellation**, que le mépris qu'on y fait de Jésus-Christ. Le plus scélérat de tous les hommes trouve de la compassion, quand il est condamné au supplice ; on lapide le bourreau, s'il fait trop souffrir le voleur, l'assassin ; et voilà Jésus abandonné au caprice des soldats qui le déchirent, qui ajoutent peine sur peine, qui le traitent à leur gré impunément, comme s'il n'eût pas été un homme ! Il ne se plaint point, il se met encore plus bas en présence de son Père, il accepte de sa main toutes ces peines, il est ravi de pouvoir lui rendre un honneur souverain par cet épouvantable abaissement. On lui met une couronne d'épines sur la tête ; c'est pour expier cette passion horrible d'être partout les rois, d'exceller, de l'emporter sur tous les autres en toutes choses.

Pilate le produit : *Ecce homo*. Il fallait qu'il fût en un pitoyable état. C'est pour ceux qui aiment les grands théâtres, les applaudissements. On lui préfère Barabbas. Voilà qui est étrange. Nous nous plaignons des avantages qu'on fait aux autres ; Jésus-Christ ne se plaint point ; il se met encore plus bas qu'on ne le mettait par cette injuste comparaison. En ce même temps il disait en son cœur, à son Père : *Ego vermis et non homo* (1). On

(1) « *Je suis un ver de terre et non un homme.* » (Ps. XXI, 7).

criait : *Crucifige*, (1) et il y consentait de tout son cœur. Sur cet exemple, sur ce modèle, y a-t-il des chrétiens au monde ? Si toutes les fois que, par respect humain, on rompt une règle, on faisait réflexion qu'on préfère un homme à Dieu, je ne crois pas qu'on le fît souvent. Cette pensée m'a touché et il m'a semblé qu'à l'avenir je serai inflexible sur ce point. Un homme m'a paru si peu de chose que je ne pouvais comprendre comment on se met tant en peine de plaire à quelques-uns, Dieu étant témoin de nos actions. Mais, hélas! mon Dieu! tous ces sentiments ne s'évanouiront-ils point à la première occasion ?

Je ne suis pas trop étonné de l'injustice de Pilate qui condamne Jésus-Christ ; mais j'ai été extrêmement touché de voir Jésus-Christ qui se soumet à ce jugement injuste, qui prend sa croix et s'en charge avec une humilité, une douceur, une résignation admirables ; qui, étant arrivé au haut de la montagne, se laisse dépouiller, s'étend sur cette croix, tend les mains et les pieds et s'offre à son Père avec des sentiments que lui seul est capable de former. Il est vrai que cette vue me rend la croix si aimable qu'il me semble que, hors de là, je ne saurais être heureux. Je regarde avec respect ceux que Dieu visite par des humiliations, des adversités de quelque nature qu'elles soient : ce sont sans doute ses favoris. Pour m'humilier, je n'ai qu'à me comparer à eux tant que je serai dans la prospérité.

En considérant Jésus-Christ mourant sur la croix, j'ai

(1) « *Crucifiez-le.* » (S. Jean, XIX, 6).

trouvé que le vieil homme est encore tout vivant en moi et que, si Dieu ne me soutient d'une grande grâce, je me trouverai, après trente jours de retraite et de méditation, aussi faible qu'auparavant. Il faut que Dieu fasse un grand miracle pour me faire mourir entièrement à moi-même : *Adhuc vivit in me vetus homo, non est perfectè mortuus; bella movet intestinâ, nec regnum animæ patitur esse quietum* (1). J'ai remarqué que toutes les fois que Dieu m'a donné ce vif sentiment de mes misères et que je suis entré à l'oraison après quelque faute ou quelque faiblesse qui m'avait fait connaître à moi-même mes imperfections, j'ai été consolé sur la fin de l'oraison et en suis sorti beaucoup plus fort : *Iratus es et misertus es mei;* (2) *conversus est furor tuus, et consolatus es me* (3). Cela m'arrive même hors de l'oraison, après avoir vaincu la tentation par la grâce de Dieu. Cela m'est arrivé en celle-ci ; j'en suis sorti avec une résolution toute nouvelle de ne point donner de quartier à mon amour propre et d'être sur mes gardes contre ses surprises. J'ai demandé cette grâce à Dieu avec beaucoup de sentiment, en lui exposant mes misères et mes faiblesses que je découvre être tous les jours plus grandes.

A la Sépulture. Voyant encore combien je suis éloigné

(1) « *Le vieil homme vit encore en moi, il n'est pas parfaitement mort ; il suscite des guerres intestines et empêche que la paix ne règne dans le royaume de mon âme.* »

(2) « *Vous vous êtes irrité et vous avez eu pitié de moi.* » — Application du ŷ 3 du Ps. LIX.

(3) « *Votre fureur a cessé et vous m'avez consolé.* » (Is. XII, 1).

d'être en l'état où Jésus-Christ s'est réduit pour honorer son Père et pour me sauver : Mon Dieu, ai-je dit, avec un grand sentiment, est-il possible que tant de douleurs, un si profond anéantissement, une mort si cruelle et si infâme, que tout cela, dis-je, ait été enduré pour fléchir votre colère à mon égard, pour m'attirer vos grâces et vos bénédictions, et que cependant je sois encore si imparfait! Père Éternel, n'est-ce pas assez fait pour me faire un saint? D'où vient que je ne sens pas en moi un changement qui soit, à beaucoup près, proportionné à tant de travaux? Voilà une grande somme; mais permettez-moi de vous le dire, il semble que vous ne m'ayez pas encore donné des grâces qui répondent à ce prix. J'attends de grands effets du zèle de votre Fils; mais je ne les sens pas encore tels que j'ai sujet, ce me semble, de les espérer. C'est peut-être que je ne veux pas les éprouver. Mais, mon Dieu, je ne vous offrirais pas la mort de votre Fils et le sacrifice de la messe pour les ressentir; on n'emploie pas des moyens si puissants que ceux-là quand on n'a pas envie de rien obtenir. Il faudrait vivre comme si on était déjà mort et enterré: *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde* (1). Un homme à qui on ne songe plus, qui n'est plus rien dans le monde, qui n'est de rien, voilà l'état où il faut que je sois à l'avenir, autant qu'il sera possible, et que je souhaite d'y être entièrement en effet.

(1) « *J'ai été mis en oubli et effacé de leur cœur, comme si j'eusse été mort.* » (Ps. XXX, 13).

QUATRIÈME SEMAINE

A la Résurrection. Quelle joie pour ceux qui avaient souffert avec Jésus-Christ et qui avaient été véritablement touchés de ses douleurs, comme Marie, Saint Jean, Madeleine, etc. ! Car, pour les autres, ils prennent aussi peu de part à cette fête qu'ils en avaient pris aux tristes mystères qui ont précédé. Avec quel plaisir et quelle profusion Dieu récompense-t-il les douleurs et ignominies de son Fils ! Sans parler du ciel, où est sa grande gloire, sur la terre, pour un Judas qui l'a vendu, combien de millions d'hommes se dépouilleront de toutes choses pour le posséder ? Pour une ville ingrate et sacrilège qui l'a désavoué pour son roi, combien de royaumes et d'empires soumis à son pouvoir ? (1) Il s'est vu renoncé par Saint Pierre ; combien de millions de martyrs souffriront la mort plutôt que de le renoncer ? Combien d'autels pour la scabelette ? Combien de véritables adorations pour les railleries des soldats ? De quelles richesses ne revêtira-t-on pas ses temples et ses autels, pour ce manteau de pourpre, pour cette robe blanche, etc. ?

En méditant l'impassibilité de Jésus-Christ, j'ai examiné ce qui pouvait me toucher encore. J'ai senti une extrême répugnance à obéir en certaines circonstances ; je l'ai vaincue, par la grâce de Dieu, et je me

(1) Voir le second sermon pour la fête de Pâques.

sens prêt à tout. J'ai fait réflexion qu'il est dangereux de faire des projets, même en des choses de peu d'importance, à moins qu'on ne soit bien résolu à tout quitter pour obéir et pour exercer la charité. Toute occupation qu'on quitte avec peine et qu'on aime mieux retenir que de faire quelque autre chose ou même de ne rien faire, lorsque Dieu le veut ainsi, il est dangereux qu'on n'y soit attaché humainement. J'ai bien résolu de me tenir sur mes gardes en ce point. Il faut avoir cette consolation, avec la grâce de Dieu, de n'accorder rien à la nature. Il faut avec l'aide de Dieu, avant que de se déterminer à quoi que ce soit, sur quelque proposition qu'on me fasse, il faut, dis-je, consulter Dieu et m'accoutumer à prévenir le mouvement que les choses produisent en l'âme, par une élévation d'esprit à Dieu, et voir quel sentiment j'en dois avoir, selon l'Evangile. A moins que d'avoir ce soin, il est impossible de conserver la paix du cœur et de ne tomber pas en bien des fautes, parce que toutes les choses qui arrivent ont une face agréable ou désagréable à la nature, et ce n'est pas par là qu'il les faut envisager. Pour ne le pas faire, il n'y a pas d'autre moyen que cette méthode d'élévation à quoi se rapporte tout ce que viens de remarquer.

La méthode de Saint Ignace de faire un examen ou une délibération au commencement de chaque action, et surtout de celles où l'on est en plus grand danger de faire des fautes, cette méthode, dis-je, est incomparable; j'ai résolu de m'en servir; elle ne peut manquer de produire avec le temps une pureté très grande, et d'entretenir une grande tranquillité dans la conscience.

Cela n'est pas trop mal aisé, avec la grâce de Dieu, non plus que l'examen qui doit suivre la même action. Quand on a un grand zèle de sa perfection, on fait cela comme naturellement et quasi sans y penser.

Le beau mot : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut facerem* (1). Jésus et Marie ont pu dire cela en mourant. J'ai remarqué que, lorsque je me détermine à imiter en cela Jésus-Christ toute ma vie, je sens que la nature est comme étonnée de ce projet ; et que je me sens plus fort pour le faire actuellement, pour me résoudre, par exemple, à passer ce mois, cette année, à faire tout ce que je pourrai pour rendre mes actions agréables à Dieu et les plus parfaites qu'il sera possible. Pour cela, il faut une grande vigilance et la pratique des *règles du choix* (2) et des fréquents examens joints à la prière, pour obtenir beaucoup de grâces.

A la répétition de l'Ascension. J'ai remarqué que Jésus-Christ après avoir souffert, être mort, ressuscité, sort de Jérusalem, monte sur le haut de la montagne et, après tant d'épreuves, détaché entièrement du monde et de la terre, il s'élève sans peine au ciel. Ce qui empêche que nous ne le suivions, c'est que nous sommes encore, ou vivants d'une vie naturelle, ou ensevelis dans le péché, ou engagés dans le commerce du monde, ou attachés à la terre où nous trouvons encore notre bonheur. Saint Paul disait : *Conversatio*

(1) « *J'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donnée à accomplir.* » (Saint Jean XVII, 4).

(2) Le Père parle ici des Règles données par Saint Ignace pour faire un bon choix ou une élection vraiment sage.

nostra in cœlis est (1). Bienheureux sont ceux qui peuvent dire la même chose ! Pour moi, je demande à Dieu de pouvoir vivre entre le ciel et la terre, sans jouir, ni des plaisirs d'ici-bas, ni de ceux du paradis, dans un détachement universel, n'étant lié qu'à lui seul qu'on trouve partout. C'est à nous de nous soustraire tous les plaisirs de la terre, du moins de n'en prendre aucun par le motif du plaisir, en détacher son cœur, si l'on ne peut pas y renoncer réellement ; s'en faire une peine, par le désir ardent qu'on aurait de s'en priver pour l'amour de Dieu. Pour ceux du ciel, il faut laisser faire à Dieu, qui connaît nos forces et qui a ses desseins, et vivre dans une grande indifférence et tout disposé à s'en passer.

A la Méditation de l'Amour de Dieu, j'ai été fort touché à la vue des biens que j'ai reçus de Dieu depuis le premier moment de ma vie jusqu'ici. Quelle bonté ! Quel soin ! Quelle providence, et pour le corps, et pour l'âme ! Quelle patience ! Quelle douceur ! Certainement je n'ai pas eu de peine à me donner tout à lui, ou du moins à désirer de tout mon cœur d'être à lui ; car je n'ose encore me flatter d'avoir bien fait le sacrifice ; l'expérience seule est capable de m'assurer sur ce point. La vérité est que je me croirais le plus ingrat, le plus malheureux de tous les hommes, si je me réservais quoi que ce soit. Je vois qu'il faut absolument que je sois à lui et je ne pourrais jamais consentir à aucun partage. Mais il faudra voir si, dans la pratique, j'aurai

(1) « *Notre conversation est dans les cieux.* »

assez de force et de constance pour soutenir ce beau sentiment. Je suis bien faible ; il est impossible que je le fasse par moi-même : je touche cette vérité. Si je suis fidèle, mon Dieu, vous en aurez toute la gloire ; et je ne sais comment il se pourrait faire que je m'en attribuasse quelque chose : il faudrait bien m'oublier.

A la seconde Méditation de l'Amour de Dieu, Dieu m'a fait pénétrer, ce me semble, et voir clairement cette vérité : Premièrement, qu'il est dans toutes les créatures ; secondement, qu'il est tout ce qu'il y a de bon en elles ; troisièmement, qu'il nous fait tout le bien que nous recevons d'elles. Et il m'a semblé de voir ce Roi de gloire et de majesté appliqué à nous échauffer en nos habits, à nous rafraîchir en l'air, à nous nourrir dans les viandes, à nous réjouir dans les sons et dans les objets agréables, à produire en moi tous les mouvements nécessaires pour vivre et pour agir. Quelle merveille ! Qui suis-je, ô mon Dieu, pour être ainsi servi par vous, en tout temps, avec tant d'assiduité et d'amour ! Il agit de même dans toutes les autres créatures ; mais tout cela pour moi, comme un intendant zélé et vigilant, qui fait travailler dans tous les endroits du royaume pour son roi. Ce qui est de plus admirable, c'est que Dieu fait cela pour tous les hommes, quoique personne n'y pense, si ce n'est quelque âme choisie, quelque âme sainte. Il faut du moins que j'y pense, que j'en sois reconnaissant. Je m'imagine que, comme Dieu a sa gloire pour dernière fin de toutes ses actions, il fait toutes ces choses principalement pour l'amour de ceux qui y pensent et qui admirent en cela sa bonté, qui lui

en savent gré, qui prennent de là occasion de l'aimer : les autres reçoivent les mêmes biens, comme par hasard et par bonne fortune, à peu près comme quand on donne une fête à une personne, une sérénade, mille personnes jouissent de ce plaisir, parce qu'elles se trouvent dans la maison où est la personne pour qui la chose se fait. A cela se rapporte ce que Dieu disait à Sainte Thérèse que, s'il n'avait pas fait le monde, il le créerait pour l'amour d'elle.

A la troisième, j'ai fait réflexion que tous les offices que Dieu nous rend par les créatures devraient nous tenir dans une grande confusion et un grand recueillement. Quand c'est un valet qui nous sert, on reçoit souvent le service en faisant cependant quelque autre chose : on cause avec une autre personne, on s'endort ; mais si une personne qualifiée s'abaissait jusqu'à vouloir nous servir, certainement cela nous tiendrait fort éveillés : *Domine, tu mihi lavas pedes !* (1). Cela est étonnant à qui a un peu compris ce que Dieu est et ce que nous sommes.

Dieu rapporte incessamment à nous l'être, la vie, les actions de tout ce qu'il y a de créé dans l'univers. Voilà son occupation dans la nature ; la nôtre doit être de recevoir sans cesse ce qu'il nous envoie de toutes parts et de le lui renvoyer par des actions de grâce, en le louant et reconnaissant qu'il est l'auteur de toutes choses. J'ai promis à Dieu de le faire autant que je le pourrai. C'est un exercice que celui de la présence de

(1) « *Vous, Seigneur, me laver les pieds !* » (S. Jean, XIII, 6.)

Dieu, d'une utilité admirable; mais on peut dire que c'est un don de Dieu très singulier que de le continuer avec cette douceur, sans quoi il deviendrait nuisible. Or, je ne demande à Dieu que sa grâce et son amour, et un amour qui ait plus de solidité que d'éclat et de douceur. Ce que j'ai promis de faire avec sa grâce, c'est de ne commencer nulle action que je ne me ressouvienne qu'il en est témoin et que c'est lui qui la fait avec moi et qui me donne tous les moyens de la faire; de n'en finir aucune que je ne prenne la même pensée, lui offrant cette action comme lui appartenant; et, dans le cours de l'action, toutes les fois que la même pensée se présentera, de m'y arrêter quelque temps et de renouveler le désir de lui plaire.

Sur ces paroles : *Amorem tui solum, etc.* (1), je me suis trouvé disposé à me passer toute ma vie de toutes consolations, même spirituelles; je me contente de ser-

(1) « *Donnez-moi seulement votre amour.* »

Ces paroles sont tirées de la prière admirable que Saint Ignace met sur les lèvres du retraitant dans la dernière méditation des Exercices, à laquelle il a donné ce titre : *Méditation pour obtenir l'amour divin.*

Après avoir rappelé que l'amour consiste plus dans les œuvres que dans les paroles et qu'il produit une réelle communication de biens entre ceux qui s'aiment, Saint Ignace met sous les yeux de celui qui veut obtenir l'amour de Dieu ce que Dieu a fait pour lui, c'est-à-dire le don complet que le Seigneur lui a fait de lui-même, et il le provoque à le payer de retour en s'offrant entièrement à lui, lui disant : « Prenez, Seigneur, et recevez toute ma liberté, ma mémoire, mon entendement et toute ma volonté, tout ce que j'ai et tout ce que je possède. Vous me l'avez donné, Seigneur, je vous le rends : tout est à vous, disposez-en selon votre bon plaisir. Donnez-moi votre amour, donnez-moi votre grâce : elle me suffit. »

vir Dieu avec une grande fidélité, soit dans la sécheresse, soit même dans les tentations.

Pour recevoir comme il faut ce que je vois que la nature appréhende, il faut bien me ressouvenir que, si cela arrive, je l'ai demandé à Dieu. C'est une grande marque qu'il m'aime et j'ai grand sujet de tout espérer de sa bonté. C'est une suite qui me confirmera dans la douce pensée que ce qui est arrivé jusqu'ici est arrivé par une providence bien particulière. Je fais vœu de l'accepter, comme je ferais la chose du monde la plus agréable, sans rien témoigner à qui que ce soit des inclinations de la nature.

Absit mihi vel gloriari, vel lætari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi (1).

Mihi autem pro minimo est, ut à vobis judicer, aut ab humano die ; qui autem me judicat Dominus est (2).

Vivre au jour la journée...

Espérer qu'on mourra dans l'occupation qu'on a entre les mains.

Les personnes vraiment humbles ne se scandalisent de rien, parce que leur faiblesse leur est parfaitement connue : ils se voient eux-mêmes si près du précipice et craignent si fort d'y tomber, qu'ils ne s'étonnent pas que les autres y tombent.

(1) « *Loin de moi la pensée, ou de me glorifier, ou de me réjouir autrement que dans la croix de N. S. Jésus-Christ.* »

Le religieux s'applique ici et étend le texte de Saint Paul écrivant aux Gal. VI, 14.

(2) « *Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous ou par quelque tribunal humain que ce soit ; c'est le Seigneur qui est mon juge.* » (I Cor. IV, 3.)

Quel honneur à prêcher, s'il ne plaît à Dieu que je le fasse, disait le P. B. Alvarez? Qu'y a-t-il, dans les emplois les plus vils, de bas et de méprisable, si je plais à Dieu en m'y occupant?

A quel*que* prix que ce soit, il faut que Dieu soit content (1).

(1) Tous ceux qui connaissent les Exercices de Saint Ignace savent qu'ils se terminent par cette méditation : *Pour obtenir l'Amour divin.* De ce fait, il faut conclure que les notes se rapportant à la troisième répétition de cette méditation sont les dernières que le Vénérable écrivit au cours de sa grande Retraite. On voit qu'il la termina héroïquement par cette résolution: *A quel prix que ce soit, il faut que Dieu soit content.*

Les notes qui suivent, sont celles que le serviteur de Dieu inscrivit dans son journal de Retraite après qu'elle fut passée : elles en sont vraiment la continuation et c'est pour cela que les premiers éditeurs les ont jointes aux notes des Exercices mêmes.

Cette remarque admise, comme une note porte la date du jour de Saint André, il faut reconnaître que le Vénérable fit les Exercices de Saint Ignace de telle manière qu'ils étaient terminés huit ou neuf jours avant le 30 novembre, c'est-à-dire qu'il les fit probablement du 18 octobre au 21 novembre.

Il est étrange (1) combien d'ennemis on a à combattre du moment qu'on forme la résolution de se faire un saint. Il semble que tout se déchaîne, et le démon par ses attraits, et la nature par la résistance qu'elle oppose à nos bons désirs ; les louanges des bons, les railleries des méchants, les sollicitations des tièdes. Si Dieu vous visite, la vanité est à craindre ; s'il se retire, la timidité, le désespoir peut succéder à la plus grande ferveur. Nos amis nous tentent par la complaisance que nous avons coutume d'avoir pour eux ; les indifférents, par la crainte de leur déplaire. L'indiscrétion est à craindre dans la modération et l'amour-propre partout. Que faire donc ? *Non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus noster* (2). *Nescientes quid agere debeamus, hoc unum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te* (3). Surtout, la sainteté ne consistant pas à être fidèle un jour ou une année, mais à persévérer et croître jusqu'à la mort, il faut que Dieu nous serve de bouclier, mais d'un bouclier qui nous environne, parce que c'est de toutes parts qu'on nous attaque : *Scuto circumdabit te* (4). Il faut que

(1) Ici commence la série des notes que le Serviteur de Dieu ajouta successivement à celles de sa retraite.

Les notes précédant celle qui est datée du jour de Saint André sont celles qu'il écrivit chaque jour depuis la fin de sa retraite jusqu'à la fête de cet apôtre.

(2) « *Il n'y a personne qui combatte pour nous, excepté vous, notre Dieu.* »

(3) « *Ne sachant pas ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'à diriger nos regards vers vous.* »

(4) « *Il vous environnera d'un bouclier.* » (Ps. XC, 5.)

Dieu fasse tout. Tant mieux; il ne faut pas craindre qu'il manque à rien. Pour nous, nous n'avons qu'à bien reconnaître notre impuissance et à être fervents et constants à demander du secours par l'intercession de Marie, à qui il ne refuse rien. Mais cela même, nous ne le pouvons qu'avec une grande grâce, ou plutôt avec plusieurs grandes grâces de Dieu.

Il me semble que je sens un peu plus de force, par la miséricorde infinie de Notre-Seigneur, contre les tentations de vaine gloire. Les mêmes objets se présentent, mais avec bien moins de force; ils ne font plus tant d'impression. Ils commencent à me lasser et à me paraître moins charmants; les raisons qui en font voir la vanité me persuadent bien mieux qu'elles ne faisaient auparavant. Cela est surtout arrivé depuis je fis un propos sincère d'y renoncer entièrement par une voie extrêmement efficace et infaillible; la résolution en fut toute formée en mon esprit, et il n'eût pas tenu à moi, avec la grâce de Dieu, que je ne l'eusse exécutée, dès le lendemain, si, comme je l'avais prévu, on ne m'eût fait connaître que je ne devais pas m'y attendre (1).

Qnando bene erit sine illo? Aut quando male cum illo (2)?

Quand on sent dans la prière certaine inquiétude qui fait qu'on trouve le temps long, par l'impatience où l'on

(1) Quel fut ce projet d'humilité héroïque? On l'ignore. Peut-être le Père demanda-t-il à vivre désormais au rang des Frères coadjuteurs, ou s'offrit-il pour ne jamais remplir que les plus humbles fonctions dans la Société.

(2) « *Quand sera-t-on bien sans lui, ou quand sera-t-on mal avec lui?*

est de passer à quelque autre occupation, on se peut dire à soi-même avec profit : Eh quoi ! mon âme, tu t'ennuies avec ton Dieu ! Tu n'es pas contente de lui ! Tu le possèdes et tu cherches quelque autre chose ! Où peux-tu être mieux qu'en sa compagnie ? Où peux-tu faire un plus grand profit ? J'ai expérimenté que cela calme l'esprit et l'unit à Dieu.

Comme la perfection consiste à chercher en tout à plaire à Dieu et à ne plaire qu'à Dieu, j'ai été convaincu, d'une manière plus forte qu'à l'ordinaire, qu'il ne faut pas balancer dans les occasions où l'on peut plaire à Dieu, quoique en déplaisant aux hommes, et acquérir quelque estime auprès de lui en perdant quelque chose de celle que les hommes ont pour nous. C'est pourquoi j'ai résolu de ne point balancer dans les occasions qui se présenteront de m'humilier et de me faire connaître aux hommes tel que je suis et que j'ai été ; je n'y aurai pas de peine, si Dieu me fait la grâce de me faire ressouvenir que, moins on est estimé des hommes, plus on l'est de Dieu, et que c'est à lui seul que je veux plaire. Quand je passerais pour un scélérat, et que cette réputation n'augmenterait pas mes mérites, je la devrais considérer comme une chose indifférente, vu que ce n'est pas auprès des hommes que je veux faire fortune ; mais si cela m'avance auprès de Dieu, je le dois considérer comme un grand bien. J'ai encore compris que c'est un grand bonheur d'être tout à Dieu, vu sa grandeur infinie. Dieu nous honore bien de nous appeler à la sainteté. J'ai compris cela par la comparaison d'un roi qui choisit un de ses sujets pour être uniquement à

lui, et qui ne veut pas qu'il rende aucun service à qui que ce soit, si ce n'est à sa propre personne, qui veut avoir toute son amitié ; surtout si le prince est d'un grand mérite.

On aime le roi, quoiqu'on ne l'ait jamais vu, qu'on ne le doive jamais voir, quoiqu'il ne nous aime point, qu'il ignore nos sentiments, qu'il ne nous connaisse pas et que, quand il nous connaîtrait, il ne dût faire nul état de nous. Et Dieu, que nous ne voyons pas, à la vérité, mais que nous verrons éternellement, qui nous voit, qui nous aime, qui nous fait du bien, qui est témoin de toutes mes pensées, nous ne pouvons pas l'aimer! — C'est que le roi est notre maître. — Et Dieu ne l'est-il pas, et, de plus, notre Créateur, et notre Père, etc.?

Si Dieu, règne en nous, tout lui obéira, tout s'y fera au moindre de ses commandements, rien ne s'y fera que par ses ordres. De plus, on tâchera de lui plaire en toutes choses, on étudiera ses inclinations, on ira au-devant de ses désirs, on fera, toujours et en tout, ce qu'on croira lui plaire davantage; car ce sont là les deux choses qu'on a à l'égard des rois : une soumission aveugle et une extrême complaisance. Il faut donc faire ce qui plaît à Dieu et ce qui lui plaît davantage.

La grâce de Dieu est une semence qu'il ne faut pas étouffer, mais qu'il ne faut pas aussi trop exposer. Il faut la nourrir en son cœur et ne la pas trop faire paraître aux yeux des hommes. Deux sortes de grâces, petites en apparence, et d'où néanmoins peut dépendre, et notre perfection, et notre salut : 1° une lumière qui

nous découvre une vérité : il faut la recueillir soigneusement et prendre garde qu'elle ne s'éteigne par notre faute ; il faut s'en servir comme d'une règle dans toutes nos actions, voir à quoi elle nous porte, etc. ; 2° un mouvement qui nous porte à faire quelque action de vertu en certaines occasions ; il faut être fidèle à ces mouvements, parce que cette fidélité est quelquefois le nœud de notre bonheur. Une mortification que Dieu nous inspire en certaines circonstances, si on écoute sa voix, produira peut-être de très grands fruits et la sainteté en nous ; au lieu que le mépris qu'on ferait de cette petite grâce, pourrait avoir de très funestes conséquences, comme il est arrivé que des favoris sont tombés en disgrâce, pour avoir manqué de complaisance en de très petites choses.

Ayant souffert avec chagrin une petite mortification à quoi je ne m'attendais pas, j'en ai eu une très grande confusion, reconnaissant par là le peu d'amour que j'ai pour la croix ; de sorte que j'ai lieu de croire que tous les désirs que j'ai ressentis en diverses occasions de souffrir des douleurs et des humiliations ont été des désirs apparents ou, du moins, que j'ai envisagé dans ces maux quelque autre chose que Dieu et la croix de Jésus-Christ ; à cette confusion Notre-Seigneur, continuant par sa miséricorde infinie à prendre occasion de mes propres ingratitudes de me faire de nouvelles grâces, Notre-Seigneur, dis-je, a fait succéder à cette confusion une lumière qui m'a fait comprendre que l'amour de la croix est le premier pas qu'il faut faire pour lui être agréable ; que je suis encore à commencer,

puisque je suis si éloigné des sentiments des saints qui se réjouissaient des occasions que Dieu leur envoyait de souffrir. Quelte lâcheté! A la vue du Seigneur, recevoir en grondant une petite mortification qu'il nous présente! Toutes ces pensées ont produit en moi je ne sais quelle force que je n'avais point auparavant, et même pour rechercher ce qui ne se présentera pas. Il me semble que cela m'a guéri de je ne sais quelle timidité, de certaine délicatesse qui me faisait appréhender entre autres choses la rigueur de la saison et aimer certains soulagements dont on peut se passer sans grand péril. Louée soit éternellement la bonté infinie de Dieu, qui, bien loin de me punir de mes fautes comme je le mériterais, m'y fait trouver au contraire de si grands trésors de grâces!

Le jour de Saint André (1), *O bona crux!* (2) J'ai été touché de voir ce saint se prosterner subitement à la vue de la croix, ne pouvoir retenir sa joie et la faire éclater par des paroles si passionnées. *Bona*: utile, honorable, agréable; c'est tout son bien, c'est l'unique bien dont il est touché. *Diù desiderata* (3); non seulement il la désirait, mais avec ardeur: d'où venait que le

(1) 30 novembre 1674, probablement neuf jours après la fin des Exercices.

D'autres notes portent la date de Saint François Xavier et de l'Immaculée Conception. Elles sont de cette même année 1674, car elles font corps avec les notes de la *Retraite* et les continuent.

(2) « *O bonne Croix!* » Paroles de Saint André à la vue de la croix sur laquelle il allait mourir. Voir l'office de sa fête.

(3) « *Longtemps désirée.*

temps lui durait. *Diù sollicitè amata* (1) : l'amour ne peut être sans souci ; ce saint recherchait la croix avec l'empressement et la crainte d'un homme qui craint de ne trouver pas, qui ne peut trouver assez tôt. Aussi diriez-vous qu'il a trouvé un trésor. Dès qu'il la rencontre, le transport qu'il fait paraître est d'un amant passionné, possédé d'un amour extrême. *Sine intermissione quæsita* (2) : voilà notre règle, et ce fut par là qu'il mérita de la trouver. *Et aliquando*, ce mot marque un grand désir : il fallait qu'il aimât bien Jésus-Christ pour trouver tant de plaisir en la croix. On aime souvent les hommes pour les biens qu'ils possèdent ; mais aimer leurs misères pour l'amour d'eux, cela est inouï ; c'est merveille si on ne les hait pas à cause de leurs misères. *Majorem charitatem nemo habet quam ut animam ponat pro fratribus suis* (3) ; mais il y a des degrés en ce sacrifice, car mourir avec cette joie, avec cet empressement, c'est un amour incomparable. Quelle foi !

Le jour de Saint François Xavier. Ce saint parlait de Dieu en toutes rencontres, à toutes sortes de personnes. Sa première pensée, quelque part qu'il se trouvât : Quel service puis-je rendre à mon prochain ? Il y a cent occasions de porter les hommes à Dieu, et souvent on y réussit mieux que par la prédication ; personne ne

(1) « *Longtemps l'objet d'un amour plein de sollicitude.* »

(2) Le texte de Saint Jean, XV-13, porte : *Majorem hâc dilectionem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro fratribus suis.* Personne ne porte sa charité plus loin que déposer son âme pour ses frères.

(3) « *Recherchée sans relâche.* »

s'entretenait avec Berchmans qu'il n'en fût tout enflammé. Du moins ayons ce zèle les uns pour les autres. De quoi nous entretenons-nous avec les séculiers? Dans nos récréations, parlons-nous en Jésuites? Je parle peu de vous, mon Dieu! C'est que je pense peu en vous, c'est que je ne vous aime guère.

Nous le pouvons par l'exemple : Berchmans, le bienheureux Louis de Gonzague, le frère Alphonse Rodriguez; par notre modestie envers les étrangers, envers les domestiques; par la régularité, par la pratique de toutes les vertus. Ne suis-je point au contraire une pierre de scandale? Si l'on suivait mon exemple, y aurait-il de la régularité, de la mortification dans la maison? Il ne tient pas à moi que la Compagnie ne soit une assemblée de gens fort libres et fort sensuels.

Nous le pouvons par nos prières et par nos bonnes œuvres. La prédication est inutile sans la grâce; et la grâce ne s'obtient que par les prières. Saint Xavier commençait toujours par là; témoin, ce carême entier qu'il passa dans de si horribles austérités qu'il en fut malade un mois durant, pour obtenir la conversion de trois soldats qui vivaient dans le désordre. En effet, sans cela aurait-il fait tant de fruit? Tant de prédicateurs lui ont succédé, qui n'ont pas moins prêché, quoiqu'ils aient moins fructifié. S'il y a si peu de conversions parmi les chrétiens, c'est qu'il y a peu de personnes qui prient, quoiqu'il y en ait beaucoup qui prêchent. Que ces prières sont agréables à Dieu! C'est comme quand on prie une mère de pardonner à son fils.

L'obéissance de Saint François Xavier paraît bien digne d'admiration : on lui parle de faire un voyage de six mille lieues ; il est prêt aussitôt qu'on lui parle. Saint Ignace lui dit simplement : Il faut y aller. Il ne se défend pas un seul moment. Il faut quitter tous ses amis, tous ses parents, les douceurs de sa patrie, aller tout seul en un autre monde. Il ne faut point de discours pour le lui persuader. Il part sans viatique, sans équipage, sans livres, etc. Obéis-je ainsi ? Suis-je prêt de le faire ? Est-ce qu'on me commande des choses plus difficiles ? J'ai fait vœu ; il n'en avait pas encore fait. N'est-ce pas de la part de Dieu qu'on me parle ?

Il le fait avec joie, il se jette aux pieds de Saint Ignace ; il s'estime heureux que ce choix soit tombé sur lui, il l'en remercie. C'est une occasion d'un grand mérite ; il croit que Dieu lui parle par sa bouche. Et nous murmurons si l'on nous commande des choses difficiles ou contraires à nos inclinations ; nous les faisons en grondant ; nous croyons que le supérieur nous en veut ; nous lui en savons mauvais gré. Cependant il faudrait considérer cela comme une grâce : nous n'obéissons que quand on nous commande ce qui nous plaît ; nous le faisons parce qu'il nous plaît, et non parce qu'il est commandé.

Il soumet son jugement. Quelle apparence de rappeler en Europe l'apôtre des Indes, l'appui de la religion dans la moitié du monde, et dans le temps qu'il est sur le point d'entrer dans la Chine ; exposer une vie si précieuse, il n'y a pas de raison ; aussi n'en attend-il pas. Et nous, quand nous sommes dans un lieu où nous

sommes bien, où nous croyons bien faire, dans un emploi où nous réussissons, dans une maison où nous sommes utiles, que ne disons-nous pas contre les ordres qui nous appellent ailleurs ? C'est pour lors qu'il faut obéir ; c'est Dieu qui agit alors contre toute raison humaine, pour des raisons qui nous sont inconnues, mais très avantageuses. Le mal est que nous ne nous fions pas à lui. Mais cet air, ce supérieur, cette occupation ? Allez, au nom de Dieu : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis* (1).

Saint Xavier s'estimait indigne de rien obtenir de Dieu par lui-même ; il employait les mérites de Saint Ignace, les prières de ses frères, celle des petits enfants ; il se croyait un grand pécheur et attribuait à ses péchés les obstacles qui s'opposaient à la propagation de la foi ; et c'était par un véritable sentiment d'humilité. Quel miracle que l'humilité en un si grand homme ! Mais l'orgueil en nous n'est-il pas encore un plus grand miracle ? Qu'avons-nous fait de comparable à ce qu'a fait ce grand homme ? Quelle différence en la manière de faire les mêmes choses ! Quelle confusion de nous voir si différents ! Mais si, nonobstant cette différence, nous avons de la vanité, c'est un sujet de confusion encore bien plus grand.

Il estimait les autres, Saint Ignace, ceux qui lui écrivaient d'Europe, les autres ecclésiastiques ; il faisait cas de tout le monde, leur parlait avec une

(1) « *Jetez sur lui tous vos soucis, car il a soin de vous.* » (I Petr., V, 7).

douceur et une bonté admirables, les servait, leur rendait les plus vils offices. Nous n'avons sujet de mépriser personne. Un homme humble ne voit que ses défauts; et c'est une marque de peu de vertu de remarquer les imperfections d'autrui. Tel est imparfait aujourd'hui qui, dans peu de jours, se reconnaissant, s'élèvera à une haute sainteté. De plus, notre règle nous oblige à regarder tous les autres comme nos supérieurs : *Inde honor, reverentia, prompta ad serviendum unicuique voluntas* (1).

Quand on se connaît bien misérable, on ne trouve point mauvais qu'on nous méprise, parce qu'on voit que cela est juste. C'est pourquoi Saint Xavier recevait, avec patience et même avec une joie très grande, les mépris et les outrages des bonzes, ne s'emportant jamais, leur répondant avec douceur. Un pauvre mendiant ne se trouble point de voir qu'on le refuse, qu'on ne le salue point, qu'on lui donne le rebut de toutes choses; un homme humble, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse, croit qu'on lui fait justice. Les hommes ne m'estiment pas; ils ont raison : ils conviennent en cela avec Dieu et les anges. Un homme qui a mérité l'enfer trouve que le mépris lui est bien dû.

Mirabilis Deus in sanctis suis (2). *Magnificus in sanctitate* (3). Ce n'est pas Saint Xavier que j'admire, c'est

(1) « *De là naît l'estime, le respect, une volonté empressée à servir tout le monde.* »

(2) « *Dieu est admirable dans ses saints.* » (Ps. LXVII, 36).

(3) « *O Dieu, vous êtes magnifique dans la sainteté.* » (Ex. XV, 11).

Dieu, qui peut faire de si grandes choses d'un homme, de si grandes choses dans un homme, de si grandes choses pour un homme, c'est-à-dire l'élever à une si grande vertu, lui donner un si grand don de contemplation et faire de si grandes conversions et de si grands miracles. Cela m'a donné, ce me semble, une grande idée de Dieu, et m'a fait comprendre que c'est une grande gloire de le servir. Il est étrange qu'on néglige le service d'un si grand Maître, que si peu de personnes se veulent dévouer à son service entièrement ! Quel prodige que les conversions, qui devaient être si difficiles, et qui se sont faites en si peu de temps, par un étranger, un pauvre mal vêtu, qui fait ses courses à pied, tout seul, qui ignore le langage des nations qu'il prêche ! Cet homme fait changer de mœurs et de religion aux rois, aux savants, aux peuples, à la moitié du monde, en dix ans, à des peuples séparés par des distances si effroyables qu'il semble incroyable qu'il les ait pu parcourir dans un si petit espace de temps ! J'ai conçu un grand désir de la conversion de ces peuples abandonnés. J'ai prié Dieu que, si c'était sa volonté j'allasse leur porter la lumière de l'Évangile, que il eût la bonté de m'en ouvrir les voies ; sinon, qu'il se formât des ouvriers dignes d'un si grand honneur dont je vois bien que je suis tout à fait indigne.

Je me suis senti porté à travailler à faire connaître et aimer Dieu en toutes les rencontres et par tous les moyens possibles à ma faiblesse, soutenue de la grâce de Dieu, fortifiée par les exemples de ce grand saint et sa puissante intercession auprès de mon Dieu. Car, lui

ai-je dit, si vous avez tant eu de zèle pour un barbare et un inconnu que vous êtes allé chercher au bout du monde, rebuterez-vous un de vos frères, négligerez-vous son salut? Aidez-moi, grand Apôtre, à me sauver, et je n'oublierai jamais rien pour aider au salut des autres. Tout d'un coup, il s'est fait un grand jour dans mon esprit; il me semblait me voir couvert de fers et de chaînes, et traîné dans une prison, accusé, condamné, parce que j'avais prêché Jésus crucifié, déshonoré par les pécheurs. J'ai, en même temps, conçu un grand désir du salut des misérables qui sont dans l'erreur; il me semble que je donnerais volontiers jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour tirer une seule âme d'enfer! Quel bonheur pour moi, si je pouvais, à l'heure de ma mort, dire à Jésus-Christ: Vous avez versé votre sang pour le salut des pécheurs, et j'ai empêché que tel et tel ne se le rendissent inutile. Mais que dirai-je moi-même si, songeant à convertir les autres, je ne me convertis pas moi-même? Est-ce que je travaillerai pour peupler le paradis et j'irai peupler l'enfer? Non, mon Dieu, vous êtes trop bon; vous m'aiderez à me sauver, vous me fortifierez dans les travaux par lesquels je veux bien mériter le paradis. Est-ce que je dois mourir par la main d'un bourreau? Dois-je être déshonoré par quelque calomnie? Ici tout mon corps frissonne et je me sens comme saisi d'horreur. Dieu me jugerait-il digne de souffrir quelque chose d'éclatant pour son honneur et pour sa gloire? Je n'y vois point d'apparence; mais, si Dieu me faisait cet honneur, j'embrasserais de bon cœur quoi que ce

fût, prison, calomnie, opprobre, mépris, maladie, tout ce qui sera de son goût ; et il n'y a que nos souffrances qui lui plaisent. Je sens, je ne sais si je me trompe, mais il me semble que Dieu me prépare des maux à souffrir. Envoyez-les ces maux, mon aimable Sauveur ! Procurez-les-moi, grand Apôtre, et éternellement j'en remercierai Dieu et vous en louerai : *Beati eritis cum vos oderint homines et vos persecuti fuerint* (1). Envoyez-les-moi, Seigneur, ces maux, je les souffrirai volontiers (2).

Le jour de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge, j'ai résolu de m'abandonner tellement à Dieu, qui est toujours en moi et en qui je suis et je vis, que je ne me mette nullement en peine de ma conduite, non seulement extérieure, mais même intérieure, reposant doucement entre ses bras, sans craindre, ni tentation, ni illusion, ni prospérité, ni adversité, ni mes mauvaises inclinations, ni mes fautes mêmes, espérant qu'il conduira tout par sa bonté et sa sagesse infinie, de telle sorte que tout réussira à sa gloire ; de ne vouloir, ni être aimé, ni être soutenu de personne, voulant avoir en lui, et mon père, et ma mère (3), et mes frères, et mes amis, et tout ce qui pourrait avoir pour moi

(1) « *Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous haïront et vous persécuteront.* » (S. Math. V. 11).

(2) Le manuscrit de Grenoble porte en marge cette note : « *Prophétie accomplie à Londres 2 ans après.* »

(3) Le Père avait perdu sa mère depuis le 3 août 1661, son père depuis le 15 juillet 1676 : Il parle donc ici d'un bien qu'il n'a plus, mais qu'il désire retrouver en Dieu.

quelque sentiment de tendresse. Il me semble qu'on est bien à son aise en un asile si sûr et si doux, et que je n'y dois craindre, ni les hommes, ni les démons, ni moi-même, ni la vie, ni la mort. Pourvu que Dieu m'y souffre, je suis trop heureux. Il me semble qu'en cela j'ai trouvé le secret de vivre content, et que désormais tout ce que je craignais dans la vie spirituelle ne me doit plus faire peur.

Pourquoi une si grande pureté dans Marie? Parce qu'elle devait loger le Fils de Dieu en ses entrailles. Si elle n'eût pas été plus pure que les anges, le Verbe n'aurait pu venir en elle avec bienséance; il n'y serait pas venu avec plaisir; il n'y aurait pu apporter ces dons précieux dont il la remplit au moment qu'elle l'eut conçu en elle. Nous recevons dans le saint Sacrement de l'autel le même Jésus-Christ que Marie a porté neuf mois dans son sein. Quelle est notre pureté? Quel soin prenons-nous de préparer notre âme? Que d'ordures? Nous faisons des fautes la veille, le jour, dans l'action même. Il vient toutefois! Quelle bonté! Nous allons à lui! Quelle témérité! *Exi à me, Domine, quia homo peccator sum* (1). Mais ce Dieu de bonté vient-il avec plaisir? Examinons quels doivent être ses sentiments. N'est-il point rebuté par la vue d'une si grande corruption? Et nous allons hardiment, impudemment à lui, sans confusion, sans contrition, sans pénitence. Je veux tâcher de préparer mon cœur de telle sorte que vous

(1) « *Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur.* » (Saint Luc, V.-8).

y preniez plaisir, que vous y trouviez vos délices, ô mon Dieu, pour ne point m'opposer aux grâces immenses que je recevrais, si j'avais soin de me purifier, si je savais ce que je perds. Mais, mon Dieu, que mon ignorance justifie peu ma négligence ! Ignoré-je ce que la bienséance exige de moi, quand je dois traiter avec les hommes ? Outre ce qu'on m'a appris et fait sucer, pour ainsi dire, avec le lait, combien de temps perdu à m'en instruire ! Et tout cela pour plaire à qui, un moment après, se moque de moi ! Et je n'ai peut-être jamais bien pensé à ce que je dois éviter pour ne vous pas déplaire. Que dis-je, jamais bien pensé à ce qui est de mon devoir envers vous ? Y ai-je seulement pensé ? Qu'attends-je, ingrat et infidèle ? Que vous songiez à moi ? Et quand est-ce que vous avez cessé de le faire ? Attendrai-je que mes égarements vous obligent à ne plus penser à moi ? Hélas ! mon aimable Sauveur, n'y ayez pas égard. Je vous ai donné tant d'occasions de m'oublier, de me mépriser et de ne vous souvenir de moi que pour me précipiter dans les enfers ! Vous ne l'avez pas fait, mon Dieu. Je vous en remercie et veux bien, à l'avenir, vous mieux faire ma cour. Je me mettrai, par mes soins à me purifier, en état de profiter de vos visites et de vous engager à venir à moi avec plaisir. Venez-y, mon Dieu, et vous trouverez, avec votre sainte grâce, mon cœur plus pur et plus net. Mais, si une fois il vous plaît, enlevez-le, grand Dieu, de peur que les créatures ne vous le dérobent. Je n'y consentirai jamais, parce que je ne veux être qu'à vous. Je me crains pourtant, et plus que mes plus redoutables ennemis. Je

me confie uniquement en vous : *Omnia possum,* je dirai encore : *et audeo, in eo qui me confortat* (1).

Faisant réflexion, hier au soir, après mon oraison, à ce qui avait presque ébranlé mes résolutions, j'ai reconnu que je n'avais pas encore étouffé cette vaine crainte des hommes, je veux dire le respect humain, et que, quoique par un grand effet de votre infinie miséricorde, mon Dieu, je me sois bien tiré d'affaire en plusieurs rencontres, aidé de votre grâce toute-puissante, je reconnais pourtant ma misère, et je sens que c'est vous seul qui faites en moi tout le bien : je vous offenserais à tout moment et très grièvement, si vous ne me tendiez la main pour me tirer du bourbier où mes inclinations me porteraient et où mon naturel trop complaisant m'engagerait, si vous n'usiez à mon égard de ce domaine que vous avez sur toutes les créatures. Mais, mon Dieu, quelles actions de grâces vous rendrai-je pour tous les biens que vous me faites ? Quelque indigne et quelque ingrat que j'en sois, je vous en louerai, mon Sauveur, et je publierai partout que vous êtes le seul digne d'être aimé, servi et loué. Pour m'établir dans cette vérité, vous m'avez fait connaître que le respect humain nous faisait faire le mal de peur de déplaire aux hommes, qu'il nous fait omettre le bien de peur de ne pas plaire aux hommes, qu'il fait que nous faisons le bien pour plaire aux hommes. En effet, je m'aperçois

(1) « *Je puis tout [et j'ose tout] en celui qui me fortifie.* » (Philip. IV-13). — Le Vénérable Père a ajouté aux paroles de Saint Paul celles, qui sont entre parenthèse.

que, de peur de ne pas plaire aux hommes, on donne sans congé, on rompt le silence, on entend médire et murmurer, et l'on n'avertit pas les supérieurs, quand on le doit. Chose étrange, qu'on aime mieux s'attirer l'indignation de Dieu que de s'exposer à fâcher un homme ! *Cui similem me fecistis* (1)? Confusion, douleur, à la vue de Dieu, nonobstant ses promesses et ses menaces ! Qu'attends-je de cet homme? Qu'en crains-je ? N'est-il pas vrai que, dans la religion, il n'est pas possible qu'on n'ait souvent de bons désirs? Mais il est étrange que souvent on manque de les exécuter par la crainte des hommes. Que dira-t-on, si je veux faire l'exact, le dévot, le mortifié ? J'ai pris un certain train de vie ; si c'était à recommencer, je ferais autrement ; mais je passerais pour bigot ; je ferais bien cela et cela, si j'osais : *Qui me erubuerit coram hominibus* (2); et Sainte Frontine : *Ita timebat Deum, ut ab hominibus timeretur* (3). Aurai-je moins de force, de connaissance et de résolution que le frère Ximènes qui, allant se faire Jésuite, fit ce vœu : *Promitto tibi, Deus meus, nihil me facturum quod non sit amoris tui causa. Ego enim nescio quò eam, ut alicui serviam, nisi tibi, qui es Deus ac Dominus meus* (4). Si nous ne sommes sur nos gardes, nous perdons presque toute

(1) « *A l'égal de qui m'avez-vous réduit?* » Allusion aux paroles d'Isaïe. (XL, 18.)

(2) « *Celui qui rougira de moi devant les hommes...* » (S. Luc, IX, 26.)

(3) « *Elle craignait Dieu à tel point qu'elle en était redoutée des hommes.* »

(4) « *Je vous promets, mon Dieu, de ne rien faire qui ne soit pour votre amour. Car je ne sais où aller pour servir quelqu'un, si ce n'est pour vous servir, vous qui êtes mon Dieu et mon Seigneur.* »

la vie par le désir de plaire aux hommes. Quelle obligation leur avons-nous, quel bien est-ce que nous en attendons ? Nous sommes en cela plus malheureux et plus misérables que ceux qui travaillent pour gagner de l'argent. Mais quelle est mon erreur ! Ces hommes que je crains follement dans la religion s'attendent à me voir pratiquer tout le bien que j'appréhende de faire devant eux; et ils me traitent de fou et d'insensé, quand j'y manque ; ils savent que c'est pour être vertueux et dévot, mortifié, que je me suis retiré du monde; et ils voient que je ne le suis pas. Voilà un extravagant, disent-ils, qui s'éloigne de sa fin ; s'il voulait vivre de la sorte, que n'est-il resté dans le monde où il aurait pu être, sans crime, ce qu'il est avec danger de se perdre dans la religion. C'est ce que jugent de moi ceux dont je crains les jugements. Ne suis-je pas bien misérable, mon Dieu, de vous déplaire et ne pas plaire aux hommes ? Si j'en faisais autant pour vous, vous me jugeriez favorablement et les hommes n'auraient pas les mépris qu'ils ont de ma conduite ; car enfin, tout homme de bon sens estime la vertu, voulût-il ne la pratiquer pas.

Quand je considère mon inconstance, (1) je frémis et je crains d'être du nombre des réprouvés. Mon Dieu, quel désordre, quelles révolutions ! Tantôt je suis gai, tantôt triste : aujourd'hui on caresse tout le monde, demain on sera comme un hérisson qu'on ne saurait

(1) Cette note et la suivante paraissent être du temps où le Vénérable était déjà supérieur de Paray-le-Monial, c'est-à-dire entre le mois de février et le 24 juin 1675.

toucher sans en être piqué. C'est une marque de peu de vertu ; c'est que la nature règne encore en nous, que nos passions ne sont nullement mortifiées. Un homme vraiment vertueux est toujours le même ; si je fais quelquefois le bien, c'est plutôt par humeur que par vertu. Un homme qui est appuyé sur Dieu qui est immobile ne peut être ébranlé, disait le P. Caraffe. Quoi qu'il arrive de fâcheux, on est content, parce qu'on n'a pas d'autre volonté que celle de Dieu. O bienheureux état ! O paix ! O calme ! Il faut combattre pour y arriver.

Je le reconnais, mon Dieu, et mon expérience ne me l'apprend que trop, on est bon un jour et l'autre mauvais, on se relâche insensiblement. D'où vient que je ne suis plus ce que j'étais au noviciat ? Est-ce que nous croyons avoir assez fait pour payer Dieu et le paradis ? Comparons nos mérites à ceux des saints. Nous avons reçu de nouvelles grâces ; donc il faudrait augmenter la reconnaissance. Nous sommes plus près de la mort, nous sommes plus raisonnables, plus éclairés ; d'où vient donc que nous avons changé ? Que la raison nous fasse revenir. La moindre occasion me fait oublier mes bonnes résolutions. Comment les prévois-je ? Comment m'y comporté-je ? etc.

Le jour de Saint Jean Baptiste. (1) Saint Jean, quoique innocent, passe sa vie dans une pénitence continuelle. C'est l'esprit du christianisme. Nous devons être tou-

(1) Ce jour de Saint Jean-Baptiste est le 24 juin 1675, trois jours après que le Vénérable se fut consacré au Sacré-Cœur de Jésus.

Les éditeurs de la *Retraite spirituelle* ont suivi l'ordre du manuscrit. La Saint Jean-Baptiste dont il est ici question est celle qui arriva entre

jours dans la pratique de cette vertu, parce que nous avons péché ; quand nous ne l'aurions fait qu'une seule fois, nous ne savons pas si Dieu nous a pardonné ; quand nous le saurions, Saint Pierre et Sainte Madeleine ont pleuré jusqu'à la mort. J'ai mérité l'enfer, j'ai crucifié mon Dieu : cela me doit tenir dans l'humilité et nourrir en mon cœur une sainte haine contre moi-même. Je pèche tous les jours ; à peine fais-je une action, même sainte, où il n'y ait quelque chose qui mérite le purgatoire. C'est pourquoi l'usage fréquent de la contrition est nécessaire et très avantageux. Saint Ignace faisait un examen après chaque action. J'y fais plus de fautes que lui et je n'y songe presque pas. Quel aveuglement !

Je puis encore pécher ! Misérable condition de la vie ! Que ce péril me la rend amère et à tous ceux qui aiment Dieu et qui connaissent le prix de la grâce ! Mais qu'il leur rend agréable la pénitence et la mortification, qui est un moyen si efficace pour prévenir ce malheur ! Elle réprime la chair, affaiblit la nature, retranche les occasions, éloigne les objets, etc. Sainte pénitence ! Douce pénitence !

La considération des vertus de nos frères doit inspirer à ceux qui ont une véritable charité des sentiments de joie de ce qu'ils ont ces vertus, de ce que Dieu se glorifie en eux : *Non gaudet super iniquitate, congaudet*

le 8 décembre 1674 et une fête de Noël, que le Vénérable passa à Paray. Or il ne passa dans cette ville que la seule fête de Noël 1675.

On voit que la consécration au Sacré-Cœur lui avait inspiré un ardent désir de la pénitence.

autem veritati (1). Ne nous affligent-elles point? Il faut en louer Dieu, l'en remercier, lui demander qu'ils persévèrent et se perfectionnent. C'est le moyen d'avoir part à tout ce qu'ils font de bien aux confessions, aux mortifications, aux prédications, aux missions, etc., et quelquefois plus de part qu'eux, à cause du désintéressement. Saint Augustin disait : Vous êtes jaloux de ce que votre frère est plus mortifié que vous? Réjouissez-vous de sa mortification et dès lors elle est à vous. Non, mon Dieu, je ne suis point jaloux des vertus de

(1) « *La charité ne se réjouit pas de l'iniquité, mais elle se réjouit avec la vérité.* » (I Cor. XIII, 6.)

Le V. Serviteur de Dieu, qui s'était interdit la lecture des auteurs ascétiques durant le temps de ses grands Exercices spirituels, y revint certainement, sa retraite terminée. A partir de ce passage jusqu'à la fin de cette première *Retraite*, les réflexions du Vénérable sont, d'ordinaire, en relation si claire avec divers endroits des Œuvres du P. Alvarez de Paz, que chacun peut se convaincre qu'il avait pris ces endroits comme matière de sa méditation.

Nous citerons ici et plus bas quelques extraits du P. Alvarez de Paz, afin que l'on puisse faire les rapprochements utiles.

Exercice XXVIII. — **Comment vous comporter envers le prochain.**

... Vous vous efforcerez de concevoir envers lui et de demander à Dieu sept sentiments que je vais énoncer : 1° Une affectueuse compassion ; 2° Une douce congratulation ; 3° Un support calme et tranquille ; 4° Une bienveillante affabilité ; 5° Un humble respect ; 6° Une concorde unissant les cœurs ; 7° L'offrande de vous-même pour tous, à l'exemple de Jésus-Christ...

Voici ce qu'on lit de la Congratulation ou de la joie que doivent nous inspirer les vertus de nos Frères :

« *Je veux aussi et je désire ardemment, ô Dieu dispensateur de tous les biens, féliciter mes Frères des biens qu'ils ont reçus et m'en réjouir comme de biens qui seraient à moi. Les vrais biens qu'ils possèdent, je les aime pour eux et, comme par la charité j'en fais mes propres biens, je me réjouis*

mes frères : *Soror nostra est, crescat* (1). Je m'humilie au contraire et me confonds en me comparant à eux. Il en est peu en qui je ne trouve quelque chose d'excellent que je n'ai pas. Il se peut faire qu'ils aient des défauts ; mais la plupart sont involontaires ; et un pécheur comme moi les doit à peine remarquer, les excuser, et tenir les yeux attachés sur les miens ; leurs vertus sont pour l'ordinaire de véritables vertus. C'est pour nous entretenir dans l'humilité, dans le respect, dans la charité. Le fais-je ? Non : marque d'orgueil. Au lieu de cette jalousie, allumez en moi, ô mon Dieu, une sainte envie de les imiter et de profiter de leurs exemples. Ils me condamneront au jugement. Ils doivent m'exciter et m'encourager aujourd'hui. Ce sont des avis sensibles que Dieu me donne : *Et non poteris quod isti, etc.* (2) ? Les exemples des saints anciens nous doivent moins

de leurs biens comme de ceux qui me sont propres. Il me plaît qu'ils aillent à vous par la pénitence, qu'ils se relèvent du péché, qu'ils se remplissent de grâce et de vertus, qu'ils trouvent du secours dans leurs angoisses et leurs nécessités...

Sur le Respect : *J'ai aussi besoin de prévenir mes Frères par des marques d'honneur. Cela n'est pas difficile pour celui qui se méprise véritablement et qui se reconnaît comme le dernier de tous. Si ceux qui sont plus petits rendent quelque honneur à ceux qui sont au-dessus d'eux, quel grand mérite le dernier de tous aura-t-il à honorer tous ses Frères ?*

(*De Affectibus orationis mentalis.* Exerc. XXVIII.)

On voit que le Vénérable n'a fait que s'appliquer pratiquement ces deux sentiments.

(1) « *Elle est notre sœur : qu'elle grandisse.* » Allusion aux paroles que les frères de Rebecca lui adressèrent lorsqu'elle les quitta pour aller épouser Isaac : *Vous êtes notre sœur : croissez à l'infini.*

(2) « *Vous ne pourrez pas ce qu'ont pu tels et tels ?* »

toucher que ceux de nos frères, que nous avons tous les jours devant les yeux. Je les vois dans une grande retenue avec un tempérament tout de feu, dans la pratique des humiliations les plus rebutantes avec une naissance qui les distingue; je les vois austères et mortifiés, quoique très délicats de leur complexion. Quelle honte pour moi d'avoir de si grands exemples d'humilité dans des personnes de qualité, d'une si rude mortification dans des corps élevés si délicatement! Et je n'en profite pas pour être meilleur!

Dieu est au milieu de nous, (1) et il semble que nous ne le reconnaissions pas. Il est en nos frères, et il veut y être servi, aimé et honoré, et il nous récompensera plus pour cela que si nous le servions en sa personne. Comment me comporté-je? Aimé-je, honoré-je tous mes frères? Si j'en excepte un seul, ce n'est pas Jésus-Christ que je considère en eux; il semble que je ne l'y connaisse pas. Si je les aime, c'est pour eux, pour en être aimé, considéré, parce que leur humeur se trouve

(1) Cet article et les deux suivants se rapportent à l'Exercice XXVI de l'ouvrage du P. Alvarez de Paz, cité plus haut. Il est intitulé : **Comment vous vous conformerez en tout à Jésus-Christ.** — « *Il y a cinq sentiments manifestés par Jésus-Christ, notre Sauveur, dans lesquels il faut que nous nous conformions à Lui :*

Le premier est la science ou la connaissance (de Dieu)...

Le second est l'amour...

Le troisième est le travail...

Le premier § de ce passage contient les réflexions sur notre ignorance de Dieu, le second celles sur notre manque d'amour de Dieu, le troisième, celles sur les imperfections de notre travail pour Dieu : c'est exactement l'ordre de l'Exercice XXVI[e].

conforme à la mienne. Que chacun considère en son frère Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il est au milieu de nous, au Saint Sacrement. Quelle consolation d'être dans une maison où Jésus-Christ habite! Mais ne dirait-on point que nous ignorons notre bonheur? Le visitons-nous souvent? Allons-nous à lui dans nos besoins? Le consultons-nous dans nos desseins? Lui portons-nous nos petits chagrins, au lieu de prendre conseil de nos amis, de nous plaindre, de murmurer, etc. *Medius vestrum stetit, etc.* (1).

Dieu est au milieu de nous ou, plutôt, nous sommes au milieu de lui; partout où nous sommes, il nous voit, il nous touche: à l'oraison, au travail, à la table, à la conversation. Nous n'y pensons pas; car comment ferions-nous nos actions, avec quelle ferveur, avec quelle dévotion! Si lorsque je m'occupe dans mon étude, à ma prière, dans quelque autre emploi, je croyais qu'un supérieur me voit de quelque endroit où il est caché! Faisons souvent des actes de foi; disons souvent: Dieu me regarde, il est ici présent. Ne faire jamais rien seul, qu'on ne voulût faire à la vue de tout le genre humain.

Au jour de Noël. (2) J'ai considéré, avec un goût très délicieux et une vue fort claire, l'excellence des actes

(1) « *Il est au milieu de vous et vous ne le connaissez pas.* » (S. Jean, I., 26).

(2) Jour de Noël 1675. — Ici commence une série de contemplations admirables sur Dieu. Elles ravissent ceux qui les lisent avec attention et montrent à quelle hauteur de contemplation le Sacré-Cœur avait élevé le fervent apôtre de son culte, six mois après lui avoir manifesté sa mission.

que la Sainte Vierge pratiqua à la naissance de son Fils. J'ai admiré la pureté de ce cœur et de l'amour dont il brûle pour ce divin Enfant : car rien de naturel n'en a gâté la pureté, et néanmoins il a surpassé en ardeur et en tendresse tous les amours naturels de toutes les mères du monde. Il m'a semblé que je voyais les mouvements de ce cœur ; et j'en étais ravi.

Depuis la veille de Noël, j'ai été tout occupé d'une pensée fort consolante qui m'a porté à pratiquer plusieurs fois et avec beaucoup de douceur les actes suivants :

De joie, en pensant que, dans tout le monde chrétien, la plupart des fidèles songent à honorer Dieu et à se sanctifier, surtout les personnes saintes, les fervents religieux, plusieurs séculiers choisis, qui vivent d'une manière très parfaite et qui passent surtout la veille et le jour de Noël en des exercices très saints. Il me semble que l'air est tout embaumé de leur dévotion et que de toutes les vertus jointes ensemble il se forme comme un parfum admirable qui monte au ciel et qui le réjouit infiniment ;

D'actions de grâces, pour les faveurs que Dieu fait aux âmes saintes et à tous les chrétiens ;

De demande qu'il plaise à Dieu de purifier et d'enflammer leur sacrifice. Vous venez, mon Dieu, apporter ce feu si saint ; et que désirez-vous, si ce n'est qu'il s'allume et que toute la terre soit embrasée ? Tous vos fidèles serviteurs travaillent ardemment et constamment pour en mériter quelque étincelle et vous récompenserez leurs saints travaux. Pour moi, Dieu de

miséricorde, je ne vous demande pas des récompenses : en effet, qu'ai-je encore fait qui mérite d'être récompensé ? Je vous demande seulement, Dieu tout-puissant et anéanti, que vous ne me traitiez pas avec rigueur. Pardonnez-moi mes infidélités, à la vue de tout le bien que font mes Frères qui vous servent si religieusement; ou, si mes faiblesses et mes égarements vous ont irrité contre moi, punissez-moi en ce monde ; j'ai un corps qui n'est bon qu'à souffrir; faites-lui sentir le poids de votre justice, je ne m'en plaindrai pas ; mais au plus fort de la maladie et de la calomnie, dans les prisons et dans l'infamie, avec les trois enfants de Babylone je vous louerai et bénirai, très sûr que si vous avez la bonté de me punir en ce monde, vous m'épargnerez en l'autre. Je sentais en moi de grands désirs d'imiter la ferveur des saints religieux et *des* fervents chrétiens qui passent ces jours dans des communications continuelles avec ce Dieu humilié et anéanti, d'offrir à Dieu quelques mortifications héroïques, de me tenir uni à Dieu devenu enfant, et je m'y sentais si fort attiré, que je ne pouvais m'occuper d'autres pensées sans peine, faisant même des *inconvenances*, (1) tant cette pensée m'enlevait. Vous êtes bien bon, mon Dieu, de récompenser si libéralement les violences que je me suis faites. Cessez, mon souverain et mon aimable Maitre, de me combler de vos faveurs ; je reconnais combien j'en suis indigne. Vous m'accoutumerez à vous servir

(1) Texte original : *Incongruités*, c'est-à-dire des paroles ou des actes contre la bienséance, ce que nous appelons aujourd'hui distraction.

par intérêt, ou vous m'engagerez à des exces ; car, que ne ferais-je pas, si vous ne m'obligiez d'obéir à mon directeur, pour mériter un moment de ces douceurs dont vous me comblez ! Insensé ! Que dis-je, mériter ? Pardonnez-moi, mon aimable Père, cette parole ; je me trouble dans l'excès de vos bontés, je ne sais ce que je dis. Puis-je mériter ces grâces et ces consolations ineffables, dont vous me prévenez et me comblez ? Non, mon Dieu, c'est vous seul qui par vos souffrances me moyennez, (1) auprès de votre Père, toutes les faveurs que je reçois. Soyez-en éternellement béni et accablez-moi de maux et de misères pour me donner quelque part aux vôtres. Je ne croirai point que vous m'aimiez que vous ne m'ayez fait souffrir, et beaucoup, et longtemps. J'ai fait la faute ; est-il juste que l'enfant soit puni pour le serviteur ?

Rien de si pur que les couches de Marie. Elle a enfanté Jésus-Christ sans rien perdre de son intégrité ; nulle tache, nulle souillure n'a terni la pureté de son enfantement. C'est ainsi que les personnes apostoliques doivent enfanter Jésus-Christ dans les cœurs. Il arrive quelquefois qu'on se souille en purifiant les autres. C'est même une chose très ordinaire. C'est une espèce de miracle que de voir un homme qui ne perd rien de son humilité, rien de sa sainteté dans les actions de zèle, qui n'y cherche que Dieu seul.

Dieu nous avait laissé tomber dans un abime de

(1) Ce terme n'est plus en usage. Il signifie procurer quelque chose à quelqu'un en s'interposant entre lui et une autre personne.

misères, pour avoir lieu de nous témoigner son amour. Mais nos misères, quelque grandes qu'elles fussent, se sont trouvées bien au-dessous de son zèle ; il ne fallait qu'une goutte de sang pour nous guérir ; son amour ne pouvait être content de si peu de chose, il a épuisé toutes ses veines. Cela n'était pas nécessaire pour la guérison de nos maux, mais l'était (1) pour la manifestation de son amour.

Je trouve de la consolation à opposer aux sentiments des hommes, qui nous estiment et nous comptent pour quelque chose, le jugement de Dieu, en présence duquel nous ne sommes que des atômes, qui ne lui sommes nécessaires à rien ; dont il peut se passer aussi aisément que si nous n'avions jamais été ; qui fera très bien sans nous tout ce qu'il a dessein de faire ; qui a mille serviteurs plus zélés, plus fidèles, plus agréables à ses yeux ; qui en peut former en un moment une infinité d'autres encore plus accomplis, et qui peut se servir du plus misérable des hommes pour ses desseins les plus magnifiques. Quelle merveille, Dieu tout aimable, si un jour vous vouliez vous servir de ma faiblesse pour retirer quelque misérable des portes de la mort ! (2) S'il ne faut que le vouloir, je le veux de tout mon cœur. Il est vrai qu'il faut être saint pour faire des saints, et mes défauts très considérables me font connaître combien je suis éloigné de la sainteté. Mais faites-moi saint, mon Dieu, et ne m'épargnez pas pour me

(1) Texte original : *Mais il l'était...*

(2) Ce vœu a été largement exaucé, surtout à Londres.

faire bon ; car je veux le devenir, quoiqu'il m'en coûte.

Si sur cette vérité, qu'il y a un Dieu, (1) et que Dieu est un être qui n'a rien du non-être, qui ne peut rien perdre, rien acquérir, qui renferme en soi tout être, qui en est la source, qui ne peut dépendre de nul être en quoi que ce soit, ni pour être, ni pour mieux être, j'ai été pénétré d'un profond respect envers cette grandeur incompréhensible: il me semble que je n'ai jamais si bien compris le néant de toutes choses qu'en les opposant à cette idée. Les anges, les grands saints, la Sainte Vierge même et l'humanité sainte de Jésus-Christ, qui n'ont rien d'eux-mêmes, qui dépendent en tout de Dieu, tout cela me paraissait comme rien en comparaison de Dieu. Mon étonnement a été extrême, lorsque j'ai fait réflexion que ce Dieu étant aussi grand, et aussi indé-

(1) Voici le commencement des magnifiques contemplations sur les attributs de Dieu qui terminent la première *Retraite*. Elles se lient si naturellement au mystère de Noël que l'on peut admettre avec probabilité qu'elle nous révèlent l'état d'âme du Vénérable à la fin de l'année 1675 ou au commencement de 1676.

En comparant ces contemplations avec celles que le P. Alvarez de Paz (t. VI, p. 1-14) a proposées dans sa première décade, on se convainct que le Vénérable se servait de l'ouvrage d'Alvarez pour y puiser le sujet de ses contemplations : il y a parfois des ressemblances si évidentes que le doute n'est plus possible. Mais la même comparaison fait bien voir que le Serviteur de Dieu recevait du Seigneur, en méditant la matière qu'il avait choisie, les lumières qui convenaient à sa vertu et à sa mission.

Des dix contemplations de la première décade d'Alvarez de Paz, le Vénérable nous a laissé des notes sur les cinq premières : être, spiritualité, simplicité, immortalité, perfection de Dieu, et sur la neuvième, éternité de Dieu. Dans chacune de ces notes il y a des indices du fait que nous avons affirmé ; nous en signalerons quelques-uns.

pendant que je me le représentais, il daignât penser aux hommes, s'amuser, pour ainsi dire, à exaucer leurs prières, à exiger leurs services, à considérer leurs défauts. Il me semblait voir un grand roi, qui prendrait soin d'une fourmilière. Quand il nous damnerait, qu'il nous anéantirait tous, sans autre raison que son bon plaisir, ce serait comme si un homme s'amusait à tuer des mouches et écraser des fourmis. Ce qui me fait revenir de mon étonnement, c'est qu'autant qu'il est grand, autant il est bon, miséricordieux et bienfaisant. C'est un abîme de grandeur, il est vrai ; mais aussi est-il un abîme de miséricorde. Voilà ce qui me ranime à espérer, à oser m'approcher de lui, pour parler à lui; sans cette vue, il me semble que je n'oserais pas même penser à Dieu. J'y penserai pourtant, mon Dieu, non pas pour vous connaître : il ne faut plus tenir à la terre pour vous connaître, et je sens combien mon cœur penche encore aux choses humaines; tant de désirs d'être estimé, aimé et loué, quoique la gloire et les louanges ne soient dues qu'à vous, tant d'amour de mes propres commodités me fait gémir; car lorsque je me crois le plus à couvert des adresses de mon amour propre, je trouve qu'il m'a surpris, et qu'à ma honte et confusion, il s'est joué de moi. Ouvrez-moi donc les yeux, aimable Jésus: *Domine, ut videam* (1). Je ne demande pas de vous voir ni de vous connaître; donnez-moi seulement les lumières qui me découvrent moi-même à moi-même parce que, dès lors que je me

(1) « *Seigneur, faites que je voie.* »

connaîtrai bien moi-même, infailliblement je vous connaîtrai : *Noverim me, noverim te* (1). Je ne puis me connaître que je ne vous connaisse; mes imperfections me donneront un ardent désir de connaître quelque chose de meilleur que la créature. Et qu'y a-t-il au-dessus de la créature qui vaille mieux que le Créateur? *Ad te omne desiderium meum.* (2) Tout le reste me déplaît et moi-même à moi plus que tout le reste, parce que je ne reconnais rien de plus digne de rebut, de plus méprisable, qui soit plus misérable.

Cette vue de la grandeur et de l'indépendance de Dieu d'un côté, et, de l'autre, du néant de toutes les créatures, m'a découvert la bassesse et la lâcheté de ceux qui se rendent dépendants des autres hommes, la générosité et le bonheur de ceux qui ne veulent dépendre que de Dieu. Il n'y a que ce seul moyen de nous tirer de ce triste néant où nous sommes, qui est de s'attacher à Dieu : *Quid adhæret Deo unus spiritus est* (3). Nous nous élevons par là de la poussière et nous devenons en quelque sorte semblables à Dieu.

(4) Dans la vue de la spiritualité de Dieu, j'ai conçu

(1) « *Seigneur, que je me connaisse, que je vous connaisse.* »

(2) « *Tout mon désir s'élance vers vous.* »

(3) « *Celui qui s'attache à Dieu est un même esprit avec lui.* » (I Cor. VI-17)

(4) Voici le § 2 de la contemplation du P. Alvazez de Paz sur la spiritualité de Dieu :

« Parce que vous êtes esprit, ô Dieu dont aucun culte ne peut égaler la grandeur, je ne puis, ni vous voir des yeux du corps, ni vous entendre par l'ouïe, ni vous percevoir par quelque autre sens corporel, car les sens n'atteignent que les objets matériels et corporels. Mais je puis vous contempler par les yeux de l'esprit, vous entendre par l'oreille du cœur

comment c'est que Dieu qui est tout esprit, peut être goûté, entendu, vu, embrassé par les sens spirituels. Cette vue a été une persuation intérieure et forte de la présence de Dieu que la foi rend comme sensible à l'âme, de telle sorte qu'elle n'en doute pas ; et que même elle n'a pas besoin de se faire violence, ni de raisonner pour en être convaincue. Cette disposition où je me suis trouvé m'a donné un grand désir de mortifier les sens extérieurs, dont les désordres et les opérations sont les seuls obstacles qu'ait l'âme dans l'usage de ses sens spirituels : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritûs Dei* (1). Je ne m'étonne pas que les hommes charnels ne connaissent

vous embrasser par les bras d'un très pur amour. Mon Dieu, il n'y a rien de matériel en vous. Ce n'est, en effet, ni la beauté du corps, ni la gloire du siècle, ni l'éclat de la lumière, ni la couleur, ni les sons des douces mélodies ou de tout ce qui résonne avec suavité, ni les odeurs des fleurs, des aromates et des parfums, ni le miel ou la manne délicieuse au goût, ni rien de ce que l'on aime à toucher ou à embrasser, ni aucun des autres objets des sens que je cherche, lorsque je vous cherche, o mon Dieu. Et cependant quand je vous cherche, je cherche pourtant une lumière au-dessus de toute lumière que l'œil ne saisit pas, une voix au-dessus de toute voix que l'oreille n'entend point, une odeur au-dessus de toute odeur que l'odorat ne sent pas, une douceur au-dessus de toute douceur que le goût n'apprécie pas, un embrassement au-dessus de tout embrassement que le toucher ne sent pas. Cette lumière, qui est votre lumière, brille, o Seigneur, là où l'espace ne l'enferme pas ; votre voix résonne là où le vent ne l'emporte pas ; cette odeur parfume là où nul souffle ne l'a répandue ; cette saveur est goûtée là où l'on ne mange pas ; cet embrassement est senti là où il n'y a plus de séparation. Je mortifierai donc (*cohibeam*) les sens du corps qui ne vous perçoivent pas et j'aiguiserai les sens de l'âme par lesquels vous êtes saisi. » (t. VI, p. 5.)

(1) « *L'homme animal ne saisit pas ce qui est de l'esprit de Dieu.* » (I. Cor., II, 14.)

guère Dieu. C'est que Dieu est esprit, et que l'esprit est mort ou du moins mortifié dans l'homme charnel.

La simplicité de Dieu (1) me parait quelque chose d'admirable. Cette nature, qui exclut toute composition de parties, soit essentielles, soit intégrantes, soit accidentelles, qui est toutes choses et n'est qu'une seule chose, qui est sa propre existence, qui est tout ce qu'elle a, sa sagesse, sa bonté, son éternité, sa puissance, etc.! Je me représente une fleur qui aurait les odeurs de toutes les fleurs. On pourrait peut-être faire une composition où toutes ces odeurs se trouveraient ; mais quelle merveille, si une simple (2) les avait toutes, et dans toutes ses parties, et dans la plus grande perfection! Un fruit qui aurait tous les goûts, une pierrerie qui aurait toutes les couleurs des autres, une plante qui aurait toutes les vertus des autres plantes, etc. *In te uno omnia habentes non debemus dimittere te.* (3) Je

(1) Les rapprochements entre ce passage et la contemplation du P. Alvarez de Paz sont nombreux. — Voici les plus saisissants :

« Mais vous, ô Dieu, par votre propre être vous êtes sage et bon, juste et miséricordieux, et toutes vos autres perfections.....

..... S'il y avait une pierre précieuse très pure et très belle qui fût à la fois diamant, et escarboucle, et émeraude, et saphir, et topaze, et tout ce que l'on met au rang des richesses, qu'elle aurait de prix! Qu'elle serait admirable !.....

..... Pour moi, Seigneur, je veux imiter votre simplicité; je désire être simple et pieux par l'intention, afin que, dans toutes mes pensées, mes désirs et mes actes je ne cherche que vous, je n'aie soif que de vous. » (t. VI, p. 6).

(2) Ce mot des deux genres, en ce sens, au XVII^e^ siècle, est aujourd'hui du genre masculin.

(3) « *Ayant tous les biens en vous seul, nous ne devons pas vous délaisser.* »

me suis senti porté à imiter cette simplicité de Dieu :

1° **En mes affections**, n'aimant que Dieu seul, ne recevant en moi que ce seul amour ; et cela est aisé, puisque je trouve en Dieu tout ce que je puis aimer ailleurs ; et ainsi mon amour sera, comme l'Ecriture dit de Dieu : *Sanctus, unicus et multiplex* (1). Mais mes amis, ils m'aiment, je les aime ; vous le voyez et je le sens. Mon Dieu ! seul bon, seul aimable ! Faut-il vous les sacrifier, puisque vous me voulez tout à vous ? Je le ferai ce sacrifice, qui me coûtera plus cher que le premier que je vous fis en quittant père et mère. Je le fais donc ce sacrifice, et je le fais de bon cœur, puisque vous me défendez de donner part dans mon amitié à aucune créature. Agréez-le ce sacrifice si rude. Mais en échange, mon divin Sauveur, soyez leur ami. Comme vous voulez me tenir leur place, soyez leur à ma place ; je vous ferai souvenir d'eux tous les jours dans mes prières, et de ce que vous leur devez en me promettant de vous substituer à ma place. Heureux, s'ils profitent de cet avantage ! Je vous importunerai tant que je vous engagerai à leur faire connaître et estimer le bien qu'ils auront dans le commandement que vous me faites de n'avoir plus d'amis, pour pouvoir être le vôtre. Soyez donc leur ami, Jésus, le seul et véritable ami ! Soyez le mien, puisque vous m'ordonnez d'être le vôtre.

2° **Dans mes intentions :** *Si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus lucidum erit.* (2), Ne chercher que Dieu,

(1) « *Saint, unique et multiple.* »

(2) « *Si votre œil est sain, tout votre corps recevra la lumière.* » (S. Math. VI-22).

ne pas même chercher ses biens, ses grâces, les avantages qu'il y a en son service, comme la paix, la joie, etc., mais lui seul.

Un moyen excellent pour détacher son cœur de toutes choses, c'est de changer souvent de lieu et d'emploi; on s'attache insensiblement et l'on prend racine, ce qui paraît à la peine qu'on sent à la séparation. C'est une espèce de mort que de sortir d'un lieu où l'on est connu et où l'on a quelques amis. Ce qui me fera toujours supporter cette séparation sans trouble, c'est la pensée que Dieu m'accompagnera partout, et que je trouverai le même Seigneur où je dois me rendre; à cet égard je ne change point. C'est ce même Dieu que je prie ici, qui me connaît, qui m'aime et que je veux aimer uniquement.

Qui solus habet immortalitatem (1) Il n'y a que Dieu seul qui soit immortel. Tout le reste meurt : les rois, les parents, les amis; ceux qui nous estiment ou que nous avons obligés se séparent de nous, ou par la mort, ou par l'absence; nous nous séparons d'eux; le souvenir de nos bienfaits, l'estime, l'amitié, la reconnaissance meurent en eux. Les personnes que nous aimons meurent ou du moins la beauté, l'innocence, la jeunesse, la prudence; la voix, la vue, etc., tout cela meurt en eux. Les plaisirs des sens, n'ont, pour ainsi parler, qu'un moment de vie, Dieu seul est immortel en toutes manières. Comme il est très simple, il ne peut mourir par la séparation des parties qui le composent; comme il est très indépen-

(1) « *Qui seul possède l'immortalité.* ». (I, *Tim.*, VI, 16.)

dant, il ne peut défaillir par la soustraction d'un concours étranger qui le conserve. De plus, il ne peut, ni s'éloigner, ni changer; non seulement il sera toujours, mais toujours bon, toujours fidèle, toujours raisonnable, toujours beau, libéral, aimable, puissant, sage et parfait en toutes manières. Le plaisir qu'on goûte à le posséder est un plaisir qui ne passe jamais; il est inaltérable, il ne dépend, ni du temps, ni des lieux; il ne cause jamais du dégoût; au contraire, il devient toujours plus charmant, à mesure qu'on en jouit.

Dieu est parfait en tout sens. Il est impossible de trouver en lui quelque chose qui ne soit pas infiniment bon. Il est sage, prudent, libéral, beau, doux, ne méprisant rien du tout de ce qu'il a créé, faisant cas de nous, nous gouvernant avec douceur et même avec respect, patient, exempt de tous les mouvements déréglés des passions; il a tout ce que nous aimons dans les créatures; tout est réuni en lui, et pour toujours, et d'une manière infiniment plus parfaite. Il n'a aucun des défauts qui nous choquent, qui nous rebutent, qui nous dégoûtent des objets créés. D'où vient donc que nous ne l'aimons pas uniquement? Qu'est-ce qui peut justifier ce dégoût ? Quand on a trouvé quelque chose de fort accompli en quelque genre, on ne peut plus rien souffrir de tout le reste. Une belle voix bien ménagée nous donne un étrange dégoût des mauvais chanteurs; un homme qui se connait en peinture et qui a étudié durant quelque temps les originaux de Raphaël et du Titien ne daigne pas arrêter les yeux sur les ouvrages des autres peintres. Quand on a vécu parmi d'honnêtes gens et

des personnes polies, on ne peut s'accoutumer à une conversation moins délicate et moins fine.

Dieu est non seulement parfait, mais encore il est la source de toutes perfections. Ce n'est qu'en lui qu'on la peut puiser ; et cela se fait en l'étudiant, en le considérant : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* (1) Ce sera dans le ciel, et, en cette vie, nous nous rapprocherons d'autant de cette ressemblance que plus nous le considérerons davantage. Nous avons une grande obligation à être parfaits, parce que, dans un homme qui prêche la vertu et qui en fait profession, les imperfections nuisent plus au prochain que leur vertu ne leur est utile ; elles donnent occasion de croire qu'il n'y a point de véritable sainteté, que c'est quelque chose d'impossible que la perfection, que ce n'est qu'illusion ou grimace. Si les imperfections ne donnent pas ces pensées, elles persuadent aux lâches qu'on peut les avoir et être saint tout ensemble. C'est assez pour endormir un imparfait et pour nourrir en son cœur une passion qui le flatte et qu'il aime, d'en avoir remarqué quelque ombre en un homme qui a la réputation d'homme de bien ; il se croit par là autorisé à continuer de contenter son amour-propre et croit qu'il n'en sera pas moins saint pour cela.

Pensant à l'éternité de Dieu (2) je me la suis représentée

(1) « *Nous seront semblables à Lui, parce que nous le verrons comme il est.* » (I. Jean, III. 2).

(2) Voici, dans la contemplation du P. Alvarez de Paz sur l'éternité, l'image qui a donné au Vénérable l'idée de l'image du rocher :

« Une tour très solide bâtie au bord d'un fleuve reste immobile, bien

comme un rocher immobile sur le bord d'un fleuve, d'où le Seigneur voit passer toutes les créatures sans se remuer et sans qu'il passe jamais lui-même. Tous les hommes qui s'attachent aux choses créées m'ont paru comme des gens qui étant entraînés par le courant de l'eau, s'attacheraient les uns à une planche, les autres à un tronc d'arbre, les autres à des amas d'écume qu'ils prendraient pour quelque chose de solide. Tout cela est emporté par le torrent; les amis meurent, la santé se consume, la vie passe, on arrive jusqu'à l'éternité porté sur ces appuis passagers, comme à une grande mer, où vous ne pouvez pas vous empêcher d'entrer et de vous perdre. On s'aperçoit combien on a été imprudent de ne s'attacher pas au rocher, à l'éternel; on voudrait revenir: mais les flots nous ont emportés trop loin au-delà: on ne peut plus revenir; il faut nécessairement périr avec les choses périssables. Au lieu qu'un homme qui s'attache à Dieu voit sans crainte le péril et la perte de tous les autres; quoiqu'il arrive, quelque révolution qu'il se fasse, il se trouve toujours sur son rocher; Dieu ne lui saurait échapper; il n'a embrassé que lui, il s'en trouve toujours saisi; l'adversité ne fait que lui donner lieu de se réjouir du bon choix qu'il a fait. Il possède toujours son Dieu; la mort de ses amis, de ses parents, de ceux qui l'estiment et le favorisent, l'éloignement, le changement d'emplois ou de lieu, l'âge, la maladie, la mort, ne lui ôtent rien de son Dieu. Il est toujours égale-

que les flots ne cessent de courir. Ainsi les temps s'écoulent et s'avancent et passent en quelque sorte à côté de vous, Seigneur: mais vous, vous ne passez pas, vous demeurez immobile.

ment content, disant en la paix et en la joie de son âme : *Mihi adhærere Deo bonum est, ponere in Domino meo spem meam* (1). Cette considération m'a beaucoup touché ; il me semble que j'ai compris cette vérité et que Dieu m'a fait grâce d'en être persuadé d'une certaine manière qui me donne un grand courage et une grande facilité à me détacher de tout et à ne chercher que Dieu en toute ma vie, par toutes les voies auxquelles il lui plaira de m'engager, ne témoignant jamais aucune inclination ni répugnance, recevant aveuglément tous les emplois que mes supérieurs me prescriront. Et s'il arrive quelquefois qu'ils m'en donnent le choix, je le promets, mon Dieu, et j'espère par votre sainte grâce de le garder, s'il arrive, dis-je, que mes supérieurs s'en remettent à mon choix, je promets de vous renouveler le vœu que vous m'avez inspiré de faire, de choisir toujours l'emploi et le lieu auxquels je sentirai le plus de répugnance et où je croirai selon Dieu et en vérité avoir le plus à souffrir. Vous m'en avez donné l'exemple, mon aimable Jésus ! Et, autant que je pourrai, je veux me régler par vos exemples et par vos maximes qui seules peuvent me conduire à vous et me tirer des embarras de l'ignorance et des erreurs où mes passions pourraient me précipiter.

(1) « *Il m'est bon de m'attacher à Dieu, de mettre mon espérance dans mon Seigneur.* » (Ps. LXXII, 28).

SECONDE

RETRAITE SPIRITUELLE

DU

V. P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE

Faite à Londres, l'an 1677 (1)

AVIS

Ceux qui se donneront la peine de lire cette Retraite y trouveraient de l'embarras, si je ne leur communiquais les points du mémoire dont le Père de la Colombière parle dans le troisième et le cinquième jour de ce journal de ses Exercices spirituels. Ce mémoire lui fut donné sortant de France pour aller en Angleterre prédicateur de son Altesse Royale Madame la Duchesse d'York. La probité et la vertu de la personne (2) qui donna ce papier engagèrent ce Père à le garder soigneusement. Il n'y a que trois articles que j'ai cru devoir mettre ici mot à mot, comme ils ont été copiés d'après l'original, sans y rien ajouter.

(1) Du 20 au 29 janvier. Voir *Lettre* XXIII[e].
(2) La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

1. *Le talent du Père La Colombière est d'amener les âmes à Dieu : pourquoi les démons feront leurs efforts contre lui ; même des personnes consacrées à Dieu lui donneront de la peine et n'approuveront pas ce qu'il dira dans ses sermons, pour les y conduire ; mais sa bonté sera dans ses croix son soutien, autant qu'il se confiera en lui.*

2. *Il doit avoir une douceur compatissante pour les pécheurs et ne se servir de la force que lorsque Dieu le lui fera connaître.*

3. *Qu'il ait un grand soin de ne jamais tirer le bien de sa source ; cette parole est courte, mais qui contient beaucoup. Dieu lui donnera l'intelligence selon l'application qu'il y fera.*

Je me trouve présentement dans une disposition tout opposée à celle où j'étais il y a deux ans (1). La crainte m'occupait entièrement et je ne me sentais nullement porté aux actions de zèle, par l'appréhension où j'étais de ne pouvoir me sauver des pièges de la vie active, où je voyais que ma vocation m'allait engager. Aujourd'hui, cette crainte s'est dissipée et tout ce qui est en moi me porte à travailler au salut et à la sanctification des âmes. Il me semble que je n'aime la vie que pour cela et que je n'aime la sanctification que dans la vue que c'est un admirable moyen de gagner beaucoup de cœurs à Jésus-Christ.

(1) Le Père faisait alors sa troisième année de noviciat. Il l'interrompit au mois de février 1675, pour devenir supérieur du collège de Paray.

Il me semble que la cause pourquoi je suis dans cette disposition, c'est que je ne me sens plus tant de passion pour la vaine gloire. C'est un miracle que Dieu seul pouvait faire en moi. Les emplois éclatants ne me touchent plus comme ils faisaient autrefois. Il me semble que je ne cherche plus que des âmes et que celles des petits lieux et des villages mêmes me sont aussi chères que les autres. De plus, il s'en faut beaucoup, par la miséricorde de Dieu, que les louanges et l'estime des hommes me touchent autant qu'elles faisaient autrefois, quoique je n'y sois encore que trop sensible. Mais j'étais auparavant si fort importuné de cette tentation qu'elle m'ôtait toute sorte de courage et me faisait quasi perdre espérance de pouvoir faire mon salut en songeant à celui des autres. De sorte que si j'avais été libre, je ne doute point que je n'eusse passé mes jours dans la solitude.

Cette tentation commença à s'affaiblir par une parole que me dit un jour *Sœur Marguerite-Marie.* Car, comme elle me dit qu'en priant Dieu pour moi, Notre-Seigneur lui avait fait entendre que mon âme lui était chère et qu'il en aurait un soin particulier, je lui répondis : « Hélas ! *Sœur Marguerite-Marie,* comment cela se peut-il accorder avec ce que je sens en moi-même? Notre-Seigneur aimerait-il une personne aussi vaine que je le suis, une personne qui ne cherche qu'à plaire aux hommes, qu'à s'en faire considérer, qui est remplie de respects humains ? » — et : « Ho ! mon Père, me répliqua-t-elle, tout cela n'habite point en vous. » Il est vrai que cette parole me calma et que je commençai à me troubler moins de ces tentations. Aussi commen-

cèrent-elles à s'affaiblir et à être moins fréquentes.

Mais rien n'a tant contribué, ce me semble, à me donner ce désir de travailler au salut des âmes, que deux choses : le petit succès qu'il a plu à Dieu de donner aux petits soins que j'ai pris à *Paray-le-Monial* et ce que *Sœur Marguerite-Marie* me fit dire à mon départ par *la Mère de Saumaise*, et que je me fis donner par écrit. Je vois tous les jours des choses qui me donnent sujet de croire qu'on ne s'est pas trompé. Dieu me fasse la grâce de faire un bon usage de tant de biens, dont je m'étais rendu si indigne.

La pensée que Dieu m'a fait tout pour lui m'élève, ce me semble, au dessus des créatures et me met dans une liberté et dans une indépendance qui produit un grand repos dans mon cœur et un grand désir de me consumer pour son service. Je voudrais bien, s'il était possible, ne résister jamais à la volonté de Dieu. Je me sens un grand désir de suivre toutes ses inspirations, surtout depuis qu'une personne extrêmement familière avec Dieu, me dit que Notre-Seigneur lui avait fait entendre que je lui résistais, il y avait longtemps, en une chose sur laquelle j'hésitais, à ce que je croyais, par la crainte de n'agir pas prudemment.

Je me suis aperçu, le troisième jour de mes exercices, que le premier point du papier qui me fut donné à mon départ pour Londres, lequel point on m'a encore fort confirmé par une lettre que je reçus il y a environ deux mois (1), je me suis aperçu, dis-je, qu'il n'était que

(1) Vers la fin de novembre 1676. Voir la *Lettre* XXI^e^, datée du 20 novembre 1676.

trop véritable. Car, depuis mon départ de Paris, le démon m'a tendu cinq ou six pièges qui m'ont fort troublé et dont je ne suis sorti que par une grâce particulière et après avoir commis bien des lâchetés. Je ne sais comme je ne m'en suis point aperçu au trouble que ces choses me causaient. Ce n'étaient pas des objets absolument mauvais; mais c'étaient des choses où j'étais en doute lequel des deux était le mieux ; et le parti de la nature était tellement fortifié par la tentation du démon qu'il m'empêchait de voir le plus parfait ou, du moins, m'ôtait la force de l'embrasser, de sorte que je demeurais dans un grand trouble et dans des inquiétudes qui ont cessé, Dieu merci, par la grâce que Notre-Seigneur m'a faite de me faire voir la vérité et de me la faire embrasser.

Le cinquième jour, Dieu m'a donné, si je ne me trompe, l'intelligence de ce point du mémoire que j'ai apporté de France : *Qu'il ait un grand soin de ne point tirer le bien de sa source : cette parole est courte, mais elle contient beaucoup, et Dieu lui en donnera l'intelligence selon l'application qu'il y fera.* Il est vrai que j'avais souvent examiné ce mot : *tirer le bien de sa source,* sans le pouvoir pénétrer. Aujourd'hui, ayant remarqué que Dieu m'en devait donner l'intelligence selon l'application que j'y ferais, je l'ai médité assez longtemps, sans y trouver d'autre sens que celui-ci : que je devais rapporter à Dieu tout le bien qu'il voudrait faire par moi, puisqu'il en est l'unique source ; mais, après avoir avec peine détourné ma pensée de cette considération, tout d'un coup il s'est fait comme un jour en mon esprit, à la

faveur duquel j'ai vu clairement que c'était la résolution du doute qui m'avait troublé les deux ou trois premiers jours de mes exercices, sur le sujet de l'usage que je devais faire de ma pension. J'ai compris que cette parole contient beaucoup, parce qu'elle porte à la perfection de la pauvreté évangélique, à un grand détachement de toute vaine gloire, à la parfaite observation des règles et qu'elle est la source d'une grande paix intérieure et extérieure et de plusieurs actions très édifiantes, au lieu qu'en suivant un autre conseil, quelque beau prétexte dont je pusse me couvrir :

1° Je me serais éloigné de la perfection de la pauvreté ;

2° Il aurait fallu demander des dispenses sans nécessité ;

3° Je donnais à la vaine gloire et à l'amour propre une nourriture très délicate ;

4° Je m'exposais à des soins extérieurs qui m'auraient beaucoup occupé ;

5° Je courais hasard de scandaliser ceux de France et de leur inspirer l'amour du monde et j'aurais, du moins, privé ceux d'Angleterre d'un bon exemple ;

6° Je m'allais livrer à toutes les épines dont l'avarice a coutume d'être accompagnée et je commençais à en être fort inquiété. Ce qui est admirable en ceci, et ce qui fait voir que vous êtes bien bon, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez fait la grâce de m'engager par vœu à suivre ce conseil, avant que de m'en donner l'intelligence. Je ne saurais dire quelle joie, quels sentiments de reconnaissance, quelle confiance en Dieu, quel courage cette

vue m'a donné. Il y avait encore quelques points, à quoi je n'avais pas étendu le vœu, parce que cela était fort éloigné, mais me voilà, s'il plaît à Notre-Seigneur, en repos à cet égard pour toute ma vie. Loué soit mille et mille fois le Seigneur, qui a voulu me faire connaître par là sa miséricorde et la sainteté de la personne par qui il lui a plu de me faire donner cet avis (1)!

J'ai trouvé encore dans le deuxième article un remède contre une tentation qui m'a fait bien de la peine depuis que je suis ici. J'y ai trouvé tout clairement la conduite que je devais avoir observée à l'égard d'une personne dont les actions me déplaisaient ; je ne sais comme je ne l'ai pas entendu plus tôt ; mais Dieu soit loué, qui m'en a fait donner l'intelligence. Ce papier contenait justement toutes les règles dont j'avais besoin pour me tirer des pièges du démon ; il n'y a plus qu'un point dont Dieu permettra l'exécution quand il lui plaira ; toute ma confiance est en lui.

Le sixième jour, faisant ma considération sur le vœu particulier que j'ai fait, je me suis trouvé touché d'une grande reconnaissance envers Dieu, qui m'a fait la grâce de faire ce vœu. Je n'avais jamais eu autant de loisir pour le bien considérer. J'ai eu une grande joie de me voir ainsi engagé par mille chaînes à faire la volonté de Dieu. Je n'ai point été effrayé à la vue de tant d'obligations, si étroites et si délicates, parce qu'il me semble que Dieu m'a rempli d'une grande confiance que j'ai accompli sa volonté en prenant ces engagements, et qu'il

(1) La Bienheureuse Marguerite-Marie.

m'aidera à lui tenir ma parole. Il est tout visible que sans une grâce particulière, il serait presque impossible de garder ce vœu ; je l'ai renouvelé de tout mon cœur et j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas que je le viole jamais.

J'ai remarqué, aujourd'hui, septième jour, que, quoique Dieu m'ait fait bien des grâces en cette retraite, cependant ce n'a point été dans mes oraisons ; au contraire, j'y ai eu beaucoup plus de peine qu'à l'ordinaire ; je ne sais si cela ne viendrait point de ce j'ai voulu m'assujettir aux points ordinaires, à quoi je ne sens guère d'attrait ; j'aurais passé, ce me semble, plusieurs heures, sans m'épuiser et sans me fatiguer, à considérer Dieu autour de moi et dans moi, me soutenant et me secourant, à le louer de ses miséricordes, à m'entretenir en des sentiments de confiance, en des désirs d'être à lui sans réserve et d'anéantir en moi tout ce qui est de moi, en des désirs de le glorifier et de le faire glorifier par les autres, en la vue de mon impuissance et du grand besoin que j'ai d'être aidé d'en haut, en des complaisances pour tout ce que Dieu peut vouloir, soit à mon égard, soit à l'égard des personnes avec qui j'ai quelque liaison ; et cependant, lorsque je voulais considérer un mystère, j'étais d'abord fatigué et j'en avais la tête rompue, de sorte que je puis dire que je n'ai jamais eu moins de dévotion qu'à l'oraison. J'ai cru que je ne ferais pas mal de continuer, à l'avenir, comme je faisais auparavant, de continuer de m'unir à Dieu présent par la foi et ensuite par les actes des vertus à quoi je me sentirai le plus porté. Cette manière n'est pas sujette à

l'illusion, ce me semble, parce qu'il n'est rien de plus vrai que Dieu est dans nous et que nous sommes dans lui, et que cette présence de Dieu ne soit un grand motif de respect, de confiance, d'amour, de joie, de ferveur; surtout l'imagination n'ayant point de part au soin que nous prenons de nous représenter cette vérité, et ne nous servant pour cela que des lumières de la foi.

Ce huitième jour, il me semble que j'ai trouvé un grand trésor, si j'en sais faire mon profit: c'est une ferme confiance en Dieu, fondée sur sa bonté infinie, sur l'expérience que j'ai qu'il ne nous manque point dedans nos besoins. De plus, je trouve dans le mémoire qu'on me donna en partant de France, qu'il me promet d'être ma force, selon la confiance que j'aurai en lui. C'est pourquoi je suis résolu de ne donner point de bornes à ma confiance et de l'étendre à toutes choses. Il me semble qu'à l'avenir je me dois servir de Notre-Seigneur comme d'un bouclier qui m'environne et que j'opposerai à tous les traits de mes ennemis. Vous serez donc ma force, ô mon Dieu! Vous serez mon guide, mon directeur, mon conseil, ma patience, ma science, ma paix, ma justice et ma prudence. J'aurai recours à vous dans mes tentations, dans mes sécheresses, dans mes ennuis, dans mes craintes ou, plutôt, je ne veux plus craindre, ni les illusions, ni les artifices du démon, ni ma propre faiblesse, ni mes indiscrétions, ni même ma défiance; car vous devez être ma force dans toutes mes croix; vous me promettez que vous le serez à proportion de ma confiance et, ce qui est admirable, ô mon Dieu, c'est qu'à même temps que vous mettez cette

condition, il me semble que vous me donnez cette confiance. Soyez éternellement aimé et loué de toutes vos créatures, ô mon très aimable Seigneur ! Que ferais-je, hélas ! si vous n'étiez ma force ? Mais l'étant, comme vous m'en assurez, que ne ferai-je point pour votre gloire ? *Omnia possum in eo qui me confortat* (1). Vous êtes partout dans moi et moi dans vous : donc quelque part que je me trouve, quelque péril, quelque ennemi qui me menace, j'ai ma force avec moi. Cette pensée est capable de dissiper en un moment toutes mes peines et surtout quelque retour de la nature, que je trouve si forte en certains moments que je ne puis m'empêcher de trembler et de frémir à la vue du dénûment parfait où Dieu me fait la grâce de m'appeler. Tout texte de l'Écriture où il est parlé d'espérance me console et me fortifie. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum..... In pace in idipsum dormiam et requiescam ; quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me... Diligam te, Domine, fortitudo mea... Dominus firmamentum meum et refugium meum... Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo ? Laus mea et fortitudo mea Dominus.* (2) Il sera, s'il lui plaît, ma reconnaissance.

(1) « *Je puis tout en Celui qui me fortifie.* » (Philipp., IV-13).

(2) *Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance, ; je ne serai jamais confondu.....*

Je dormirai en paix et me reposerai, car vous m'avez, ô mon Dieu, établi d'une manière toute particulière dans l'espérance.....

Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force.....

Le Seigneur est mon appui et mon refuge.....

Le Seigneur est ma lumière et mon salut. Qui craindrai-je ?

Le Seigneur est ma gloire et ma force..... »

Finissant cette retraite (1) plein de confiance en la miséricorde de Dieu, je me suis fait une loi de procurer par toutes les voies possibles l'exécution de ce qui me fut prescrit de la part de mon adorable Sauveur, à

(1) Il nous semble utile de rapprocher de ce texte du journal de la Retraite faite à Londres la traduction qu'en fit, en 1696, le P. Joseph de Galliffet, qui avait la facilité de consulter le manuscrit du Vénérable Père de la Colombière. Comme on n'avait pas, au XVII^e^ siècle, le respect scrupuleux des manuscrits originaux, quand on les imprimait, comme nous devrons constater ce manque de respect à l'égard des certaines lettres du Serviteur de Dieu, on pourrait élever une accusation analogue contre le texte des deux *Retraites Spirituelles*. La comparaison de la traduction que nous citons avec le passage imprimé servira à prouver que, du moins pour ce document important, premier point d'appui de la dévotion au Sacré-Cœur, il n'y eut pas de modification notable.

« *His spiritualibus Exercitiis finem imponens firmiter animo decrevi omni studio curaque in id incumbere, ut, quod mihi Domini mei jussu præscriptum est, executioni mandetur. Gratiæ siquidem dulcedine ineffabili modo delibutus, cognovi penitus sensique Deum opera mea uti velle in negotio sibi gratissimo procurando, quod totum pertinet ad certum religionis officium erga Christum Jesum in Eucharistia latentem. Quod officium Dominus Jesus cuidam personæ sibi imprimis caræ tradere ipse dignatus est. Plerosque ego jam in Anglia ad hocce piissimum officium amplectendum, Deo adjuvante, feliciter permovi. Litteras quoque ad amicum in Galliam misi, rogans, ut ad hoc idem, quos posset, induceret. Quod utique ad Dei gloriam maximè cessurum confido, ob ingentem numerum animarum magna pietate præstantium in eo nimirum loco ac communitate degentium.*

« *Quin possum, o mi Deus, ubique terrarum versari, quodque a servis tuis amicisque jure tuo exspectas apud gentes omnes prædicare ! Quum igitur Deus consilium suum dictæ personæ declarasset, ipsaque ad me retulisset quæ referebat, scripto ut traderet jussi : quæ ego rursus in hoc Exercitiorum meorum diario describere non sum gravatus ; siquidem Deus hoc negotium curis etiam meis vult promoveri. Sic ergo sancta illa persona loquebatur :*

« *Die quadam infra octavam festi Corporis Christi, quum orationi coram sanctissimo Eucharistiæ sacramento vacarem, cœlestibus gratiis a Deo meo supra omnem modum expleta sum. Mihi vero pro tanto beneficio aliqu'd pro*

l'égard de son précieux corps dans le saint Sacrement de l'autel, où je le crois véritablement et réellement présent. Touché de compassion pour ces aveugles qui ne veulent pas se soumettre à croire ce grand et

tenuitate mea rependere cupienti, votis meis Dominus annuens : Nihil, inquit, præstare potes quod mihi acceptius esse possit, quam si illud ipsum perficias, quod jam a te sæpius postulavi.

« *Tum vero Cor suum sacrosanctum detegens : Vides, inquit, Cor meum, Cor illud tanto hominum amore succensum, ut nihil prætermiserit, viribus exhaustis penitus atque consumptis, quo amorem hunc immensum certissimis signis testatum eis relinqueret. Eorum tamen pars maxima non modo se gratos amicosque non exhibent, sed me etiam injuriis contumeliisque in hoc amoris mysterio assiduè lacessant. Quod eo etiam acerbius est, quod a personis mihi dicatis talia quoque pati cogor. Itaque abs te peto, ut dies veneris, quæ post octavam Corporis mei proximè sequitur, Cordi meo colendo peculiariter sit dicata. Qua die ad sacram mensam accedendo, injuriæ Cordi meo in altaris mysterio inflictæ, eo maximè tempore quo fidelium veneration expositus sum, violati honoris luitione sarciantur. Et quidem spondeo vos, eos omnes qui hoc honore Cor meum afficient, ipsius divini Cordis influxu cœlestium donorum copia fore cumulandos. — At enim, Domine mi, inquit illa, eheu ! quam tandem adhibere vis consiliorum tuorum adjutricem ! Me, nimirum, cujus summa vilitas ingensque peccatorum numerus exitum potius sanè impedient, quam juvabunt ; præsertim quum tot alii e famulis tuis præsto sint qui operam suam in eo quod cupis strenuè navabunt. »*

« *Tum Christus : An vero, imprudens, ignoras infirma mundi me eligere, ut fortia confundam, meæque esse sapientiæ imbelles homines in consiliis meis exsequendis adhibere, ut nimirum, cum ipsi tenuitatis suæ conscii nihil sibi adscribere valeant, tum demum potentia mea gloriosius manifestetur. »*

« *Illa vero : Rationem igitur, Domine mi, viamque demonstra jussa tua perficiendi. »*

Tum Jesus : Adi, inquit, servum meum N. (Claudium La Colombière) *eique meo nomine refer, ut omni ope nitatur qua hoc religionis officium stabiliatur : futurum hoc Cordi meo gratissimum. Ne vero despondeat animum propter impedimenta quæ multa occurrent superanda : scire utique debet, eum omnia posse qui sibi prorsus diffidens fiduciam suam omnem in me uno spemque collocat. »*

ineffable mystère, je donnerais volontiers mon sang pour leur persuader cette vérité que je crois et que je professe. Dans ce pays où l'on se fait un point d'honneur de douter de votre présence réelle dans cet auguste Sacrement, je sens beaucoup de consolation à faire, plusieurs fois le jour, des actes de foi touchant la réalité de votre corps adorable sous les espèces du pain et du vin. Mon cœur se dilate toutes les fois que je m'attache à faire des actes de foi touchant les vérités que l'Église romaine, qui est la seule vraie Église et hors de laquelle il n'y a point de salut à espérer, enseigne. Mon cœur, dis-je, en pareilles occasions, s'épanche et ressent des douceurs que je ne puis que goûter et recevoir de la miséricorde de mon Dieu, sans les pouvoir expliquer. Vous êtes bien bon, mon Dieu, de vous communiquer avec tant de bonté à la plus ingrate de vos créatures et au plus indigne de vos serviteurs. Soyez-en loué et béni éternellement !

J'ai reconnu que Dieu voulait que je le servisse en procurant l'accomplissement de ses désirs touchant la dévotion qu'il a suggérée à une personne à qui il se communique fort confidemment et pour laquelle il a bien voulu se servir de ma faiblesse ; je l'ai déjà inspirée à bien des gens en Angleterre et j'en ai écrit en France et prié un de mes amis de la faire valoir à l'endroit où il est ; elle y sera fort utile, et le grand nombre d'âmes choisies qu'il y a dans cette communauté me fait croire que la pratique, dans cette sainte maison, *en* sera fort agréable à Dieu Que ne puis-je, mon Dieu, être partout et publier ce que vous attendez de vos serviteurs et amis !

Dieu donc s'étant ouvert à la personne qu'on a sujet de croire être selon son cœur par les grandes grâces qu'il lui a faites, elle s'en expliqua à moi et je l'obligeai de mettre par écrit ce qu'elle m'avait dit, que j'ai bien voulu décrire moi-même dans le journal de mes retraites, parce que le bon Dieu veut dans l'exécution de ce dessein se servir de mes faibles soins.

« Etant, dit cette sainte âme, devant le Saint Sacrement, un jour de son octave, je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour. Touchée du désir d'user de quelque retour et de rendre amour pour amour, il me dit : « *Tu ne m'en peux rendre un plus grand qu'en faisant ce que je t'ai tant de fois demandé* ». Et me découvrant son divin Cœur : « *Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour : et pour reconnaissance, je ne reçois de la plus grande partie que des ingratitudes, par les mépris, irrévérences, sacrilèges et froideurs qu'ils ont pour moi dans ce Sacrement d'amour. Mais, ce qui est encore plus rebutant, c'est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés ! C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, communiant ce jour-là pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels ; et je te promets que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur.* »

» Mais, mon Seigneur, à qui vous adressez-vous ? A

une si chétive créature et pauvre pécheur, que son indignité même serait même capable d'empêcher l'accomplissement de votre dessein? Vous avez tant d'âmes généreuses pour exécuter vos desseins. » « *Eh! pauvre innocent que tu es, ne sais-tu pas que je me sers des sujets les plus faibles pour confondre les forts, que c'est ordinairement les plus petits et les pauvres d'esprit sur lesquels je fais voir ma puissance avec plus d'éclat, afin qu'ils ne s'attribuent rien à eux-mêmes?* » — « Donnez-moi donc, lui dis-je, le moyen de faire ce que vous me commandez. » Pour lors il m'ajouta : « *Adresse-toi à mon serviteur N.*, (le P. Claude La Colombière), *et lui dis de ma part de faire son possible pour établir cette dévotion et donner ce plaisir à mon divin Cœur; qu'il ne se décourage point pour les difficultés qu'il y rencontrera, car il n'en manquera pas; mais il doit savoir que celui-là est tout-puissant qui se défie entièrement de soi-même pour se confier uniquement à moi.* »

Dans cette retraite, que je finis aujourd'hui (1), il me semble que les lumières qu'il a plu à Dieu de me donner ont été plus courtes, mais aussi, par sa miséricorde, plus claires qu'autrefois. Le sentiment le plus ordinaire que j'ai eu a été un désir de me délaisser et de m'oublier moi-même entièrement, selon le conseil qui m'en a été donné, de la part de Dieu, comme je le crois, par la personne dont Dieu s'est servi pour me faire beaucoup de grâces. Il me semble que j'ai entrevu quelquefois en quoi consistait cet oubli parfait de soi-

(1) Le 29 janvier-8 février 1677.

même et l'état d'une âme qui n'a plus de réserve pour Dieu. Cet état qui m'a fait peur si longtemps commence à me plaire, et j'espère que je tâcherai d'y parvenir avec la grâce de Dieu. Je me surprends souvent dans des sentiments opposés à ce délaissement entier, et cela me cause bien de la confusion.

Lorsque je suis bien à moi, je me sens, par la miséricorde infinie de Dieu, dans une liberté de cœur qui me cause une joie incomparable. Il me semble que rien ne me peut rendre malheureux ; je ne me trouve attaché à rien, du moins dans ce temps-là ; car cela n'empêche pas que je ne ressente chaque jour des mouvements presque de toutes les passions ; mais un moment de réflexion les calme.

J'ai souvent goûté une grande joie intérieure dans la pensée que j'étais au service de Dieu ; j'ai senti que cela valait beaucoup mieux que toute la faveur des rois. Les occupations des gens du monde m'ont paru fort méprisables en comparaison de ce qui se fait pour Dieu.

Je me trouve élevé au-dessus de tous les rois de la terre par l'honneur que j'ai d'être à Dieu. Il me semble que je sens qu'il vaut mieux le connaître et l'aimer que de régner ; et, quoique j'aie quelquefois des pensées d'ambition et de vaine gloire, il est certain que toute la gloire du monde, séparée de la connaissance de Dieu et de son amour, ne me tenterait pas. Je porte une extrême compassion à tous ceux qui ne se contentent pas de Dieu, quoiqu'ils possèdent ce qu'ils désirent hors de lui.

J'ai découvert encore et je découvre tous les jours de

nouvelles illusions dans le zèle, et je me suis senti un grand désir de bien purifier celui que Dieu m'inspire et que je sens croître tous les jours.

J'ai eu encore des sentiments d'une grande confusion sur ma vie passée; une persuasion très forte et très claire du peu, du rien que nous contribuons à la conversion des âmes, une vue très distincte de mon néant.

Je me suis aperçu de la nécessité qu'il y a de marcher avec une grande circonspection et une très grande humilité et défiance de soi-même en la direction des âmes et et en sa propre conduite spirituelle; se bien détacher du trop grand désir de faire de grands progrès, par un sentiment d'amour-propre; cela fait tomber dans de grandes illusions et peut engager en des choses fort indiscrètes. L'amour de l'humilité, de l'abjection, d'une vie cachée et obscure est un grand remède à tous les maux. On se compare insensiblement, et fort ridiculement, aux plus grands saints et l'on fait par des motifs fort impurs ce qu'ils ont fait par le pur mouvement du Saint-Esprit. On veut faire en un jour, et en soi, et dans les autres, ce qui leur a coûté bien des années; on n'a, ni leur prudence, ni leur expérience, ni leurs talents, ni leurs dons surnaturels; en un mot, ils étaient saints, et nous en sommes bien éloignés, et cependant nous sommes si présomptueux que de croire que nous pouvons faire tout ce qu'ils ont fait.

Il n'y a nulle paix que dans l'oubli parfait de soi-même; il faut se résoudre à oublier jusqu'à nos intérêts spirituels, pour ne chercher que la pure gloire de Dieu.

Je me sens toujours un plus grand désir de m'attacher

à l'observation de mes règles ; je me fais un plaisir très grand de les pratiquer ; et plus je m'y rends exact, et plus il me semble que j'entre dans une parfaite liberté ; il est certain que cela ne me gène point ; au contraire, ce joug me rend, pour ainsi dire, plus léger. Je regarde cela comme la plus grande grâce que j'aie jamais reçue en ma vie.

Je me trouve misérable en un point que je ne puis dire ; mon imagination est folle et extravagante. Toutes les passions ballottent mon cœur et il ne se passe guère de jour que les unes après les autres elles n'y excitent tous leurs mouvements les plus déréglés. Tantôt ce sont des objets réels qui les excitent et tantôt des objets imaginaires. Il est vrai que, par la miséricorde de Dieu, je souffre tout cela sans y beaucoup contribuer et sans y consentir ; mais à tout moment j'attrape ces folles passions qui agitent ce pauvre cœur. Cet amour propre fuit de coin en coin, et il a toujours quelque retraite. J'ai grand'pitié de moi-même, mais je ne m'en mets point en colère, je ne m'impatiente point : qu'y ferais-je ? Je demande à Dieu qu'il me fasse connaitre ce que je dois faire pour son service et pour me purifier ; mais je suis résolu d'attendre avec douceur qu'il lui plaise faire cette merveille, car je suis bien convaincu que cela n'appartient qu'à lui seul : *Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine, nisi tu qui solus es* ? (1) Pourvu que je puisse aller à Dieu avec une grande simplicité et

(1) « *Qui peut rendre pur un être conçu d'un sang impur, sinon vous seul, Seigneur.* » (Job, XIV, 4.).

une grande confiance, je suis trop heureux. Mon Dieu ! faites que j'aie toujours cette pensée en l'esprit.

Il me semble que j'ai un grand désir de bien faire et que j'en sais les moyens ; et que, pourvu que j'y fasse réflexion, je manquerai à peu de choses ; mais cette réflexion est une grande grâce de Dieu, que je lui demande bien humblement.

Voici des mots qui ne se présentent jamais à mon esprit que la lumière, la paix, la liberté, la douceur et l'amour, ce me semble, n'y entrent en même temps : *Simplicité, Confiance, Humilité, Delàissement entier, nulle Réserve, Volonté de Dieu, mes Règles.*

Je ne goûte point de pareilles joies à celle de découvrir quelque nouvelle infirmité qui s'était cachée à moi jusqu'à cette heure. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir dans cette retraite et je l'aurai toutes les fois qu'il plaira à Dieu *de* me communiquer sa lumière dans les réflexions que je ferai sur moi-même. Je crois fortement, et j'ai beaucoup de plaisir à croire, que Dieu conduit ceux qui s'abandonnent à sa conduite et qu'il prend soin des petites choses.

Tous les jours, je sens plus de dévotion pour Saint François de Sales ; je prie Notre-Seigneur de me faire la grâce de me ressouvenir souvent de ce saint pour l'invoquer et l'imiter.

FIN DES RETRAITES SPIRITUELLES

AU CŒUR SACRÉ DE JÉSUS-CHRIST

OFFRANDE

Cette offrande se fait pour honorer ce divin Cœur, le siège de toutes les vertus, la source de toutes les bénédictions et la retraite de toutes les âmes saintes.

Les principales vertus qu'on prétend honorer en lui sont : premièrement, un amour très ardent de Dieu, son Père, joint à un respect très profond et à la plus grande humilité qui fut jamais ; secondement, une patience infinie dans les maux, une contrition et une douleur extrêmes pour les péchés dont il s'était chargé, la confiance d'un fils très tendre alliée avec la confusion d'un très grand pécheur ; troisièmement, une compassion très sensible pour nos misères, un amour immense, malgré ces mêmes misères et nonobstant tous ces mouvements dont chacun était au plus haut point qu'il pût être, une égalité inaltérable causée par une conformité si parfaite à la volonté de Dieu, qu'il ne pouvait être troublé par aucun évènement, quelque contraire qu'il parût à son zèle et à son humilité, à son amour même et à toutes les autres dispositions où il était.

Ce Cœur est encore, autant qu'il le peut être, dans les mêmes sentiments et, surtout, toujours brûlant d'amour pour les hommes, toujours ouvert pour répandre toutes sortes de grâces et de bénédictions, toujours touché de nos maux, toujours pressé du désir de nous faire part de ses trésors et de se donner lui-même à

nous, toujours disposé à nous recevoir et à nous servir d'asile, de demeure, de paradis dès cette vie.

Pour tout cela, il ne trouve dans le cœur des hommes que dureté, qu'oubli, que mépris, qu'ingratitude : il aime, et il n'est point aimé, et on ne connaît pas même son amour, parce qu'on ne daigne pas recevoir les dons par où il voudrait le témoigner, ni écouter les tendres et secrètes déclarations qu'il en voudrait faire à notre cœur.

Pour réparation de tant d'outrages et de si cruelles ingratitudes, ô très adorable et très aimable Cœur de mon aimable Jésus, et pour éviter autant qu'il est en mon pouvoir de tomber dans un semblable malheur, je vous offre mon cœur, avec tous les mouvements dont il est capable, je me donne tout entier à vous ; et, dès cette heure, je proteste très sincèrement, ce me semble, que je désire m'oublier moi-même et tout ce qui peut avoir du rapport avec moi, pour lever l'obstacle qui pourrait m'empêcher l'entrée de ce divin Cœur que vous avez la bonté de m'ouvrir, et où je souhaite entrer pour y vivre et mourir avec vos plus fidèles serviteurs, tout pénétré et embrasé de votre amour. J'offre à ce Cœur tout le mérite, toute la satisfaction de toutes les messes, de toutes les prières, de toutes les actions de mortification, de toutes les pratiques religieuses, de toutes les actions de zèle, d'humilité, d'obéissance et de toutes les autres vertus que je pratiquerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Non seulement tout cela sera pour honorer le Cœur de Jésus et ses admirables dispositions,

mais encore je le prie d'accepter la donation entière que je lui en fais, d'en disposer en la manière qui lui plaira et en faveur de qui il lui plaira ; et comme j'ai déjà cédé aux saintes âmes qui sont dans le purgatoire tout ce qu'il y a dans mes actions capable de satisfaire la justice divine, je désire que cela leur soit distribué selon le bon plaisir du Cœur de Jésus.

Cela n'empêchera pas que je ne m'acquitte des obligations que j'ai de dire des messes et de prier pour certaines intentions que l'obéissance me prescrit ; que je n'accorde par charité des messes à de pauvres gens ou à mes frères et amis qui m'en pourraient demander ; mais, comme alors je me servirai d'un bien qui ne m'appartient pas, je prétends, comme il est juste, que l'obéissance, la charité et les autres vertus que je pratiquerai en ces occasions soient toutes au Cœur de Jésus, où j'aurai pris de quoi exercer ces vertus, lesquelles par conséquent lui appartiendront sans réserve.

Sacré Cœur de Jésus, apprenez-moi le parfait oubli de moi-même, puisque c'est la seule voie par où l'on peut entrer en vous. Puisque tout ce que je ferai à l'avenir sera à vous, faites en sorte que je ne fasse rien qui ne soit digne de vous. Enseignez-moi ce que je dois faire pour parvenir à la pureté de votre amour, duquel vous m'avez inspiré le désir. Je sens en moi une grande volonté de vous plaire et une grande impuissance d'en venir à bout sans une grande lumière et un secours très particuliers que je ne puis attendre que de vous. Faites en moi votre volonté, Seigneur ; je m'y oppose, je le sens bien ; mais je voudrais bien, ce me semble, ne pas m'y opposer. C'est à vous à tout faire, divin

Cœur de Jésus-Christ ; vous seul aurez toute la gloire de ma sanctification, si je me fais saint ; cela me paraît plus clair que le jour ; mais ce sera pour vous une grande gloire et c'est pour cela seulement que je veux désirer la perfection. Ainsi soit-il. Amen ! (1)

(1) Le P. Croiset affirme que cette formule de consécration au Sacré Cœur de Jésus est, sauf quelques modifications, la Consécration que le V. P. de la Colombière fit à Paray, le 21 juin 1675.

LETTRES SPIRITUELLES

PRÉFACE

LA

CORRESPONDANCE ET LES CORRESPONDANTS

du V. P. Claude de la Colombière

I. LA CORRESPONDANCE

Nous dirons comment s'est faite la publication des *Lettres spirituelles*, nous exposerons la méthode que l'on a suivie pour retrouver les noms supprimés des destinataires de ces Lettres, et nous tracerons brièvement le caractère de cette Correspondance.

I

Aussitôt après la mort du V. P. de la Colombière on travailla à recueillir les « lettres que ce saint « homme ne pouvait manquer d'avoir écrit à plusieurs

« personnes dont il s'était attiré la confiance par sa « haute piété et par son habileté dans la direction des « âmes (1). Dès le 14 février 1683, le promoteur de l'archevêché de Lyon approuvait un *Recueil de Lettres spirituelles* de ce religieux qui, disait-il, « n'avait pas manqué au martyre, si le martyre lui avait manqué. » Toutefois, ce recueil ne fut pas imprimé alors, car, dans la permission accordée le 15 mai 1683 à trois imprimeurs de Lyon d'imprimer et de vendre les *Œuvres* du V. P. de la Colombière, les *Lettres spirituelles* ne sont pas mentionnées, et de fait aucune ne figure dans la première édition de ces *Œuvres* en 1684.

Ce premier recueil était certainement composé des lettres, ou plutôt d'une partie seulement des lettres contenues dans le premier volume publié en 1715. Les éditeurs disent en effet que « l'empressement qu'on a eu pour les discours si remplis de Dieu », prêchés par le prédicateur de la duchesse d'York, a engagé à chercher avec soin ses lettres. Le premier recueil ayant été fait et approuvé avant l'impression de ses œuvres, il ne peut être question ici que de recherches distinctes de celles qui avaient abouti à la formation du premier recueil. Le premier volume de 1715 fut donc formé des lettres du premier recueil et de celles que l'on put réunir encore de 1683 à 1715. Les lettres recueillies d'abord ne furent pas imprimées, ou parce qu'elles étaient en trop petit nombre pour former un volume séparé, ou parce que les destinataires des lettres, encore tous vivants, avaient

(1) Préface du 1er volume des *Lettres*.

demandé qu'elles ne fussent pas publiées. On peut constater en effet que ces destinataires étaient les personnes avec lesquelles le Vénérable avait été le plus intimement en rapports : son frère Humbert, sa sœur Marguerite-Elisabeth, M. le curé de Paray, les membres de la Congrégation des Messieurs de cette ville, la Mère de Saumaise, la Bienheureuse Marguerite-Marie, la supérieure de la Visitation de Charolles, l'abbesse de la Bénissons-Dieu, M^lle^ Marie-Marguerite de Lyonne, M^lles^ Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc.

Trente-deux ans s'écoulèrent avant que le premier recueil fût communiqué au public. Cependant durant ce temps il y eut de nombreuses éditions des Œuvres du Vénérable. Pourquoi n'y joignit-on pas ses Lettres? Nous pensons que ce fut pour les deux raisons énoncées plus haut : on n'avait pas assez de lettres à publier, parce que les destinataires, encore vivants, ne les avaient pas cédées ou, en les cédant, s'étaient opposés à leur publication immédiate. Ces destinataires étaient des personnes de piété, d'une humilité profonde, peu désireuses d'occuper l'attention publique : quand, au cours des recherches antérieures à 1715, elles consentirent à se dessaisir de leurs lettres, elles examinèrent avec soin celles qu'elles pouvaient communiquer et retinrent les autres : Marguerite-Elisabeth de la Colombière en avait cédé quatre et en avait retenu au moins trois autres ; M^lle^ de Lyonne, M^lles^ de Bisefranc firent de même ; des trente lettres à la Mère de Saumaise, quatorze figurent au second volume et dix seulement au premier.

De telles dispositions étaient loin de favoriser la publication des Lettres du Serviteur de Dieu. Comment parvint-on à les faire enfin connaître aux âmes chrétiennes? Le voici :

Claude-Angélique Dumoulin, religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, ayant été guérie instantanément, en 1713, par l'intercession de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Joseph Languet de Sivry, supérieur du monastère et vicaire général d'Autun, constata juridiquement le miracle l'année suivante et prépara le procès de l'Ordinaire pour la béatification de la thaumaturge. En vue de ce procès, les Visitandines de Paray recherchèrent partout les preuves de la sainteté de leur Sœur, tirèrent des lettres du V. P. de la Colombière à la Mère de Saumaise quinze passages où il avait formulé son jugement sur elle, et interrogèrent les Jésuites qui avaient connu Sœur Marguerite-Marie. En faisant leurs réponses, ceux-ci sollicitèrent, en faveur de son saint directeur, le service qu'ils rendaient eux-mêmes à la cause de la pieuse confidente du Sacré-Cœur. Peut-être avaient-ils l'espoir de faire ouvrir aussi le procès du Vénérable, en s'aidant de l'autorité de l'Archevêque de Vienne, Mgr de Crillon. Du moins est-ce du collège de cette ville que vinrent les plus pressantes sollicitations.

De graves difficultés s'opposaient à l'ouverture d'un procès de béatification en faveur du V. P. de la Colombière, responsable devant l'Eglise de l'approbation qu'il avait donnée à une dévotion non encore autorisée, critiquée et combattue même par de très dignes person-

nages qui n'en saisissaient pas la portée. Les amis du saint religieux se résignèrent : ils renoncèrent à poursuivre l'ouverture d'un procès de béatification impossible alors et donnèrent pour but à leur zèle un nouvel effort pour faire mieux connaître aux fidèles celui dont ils ne pouvaient en ce moment mettre la sainteté en relief avec le concours de l'Eglise. C'était en réalité promouvoir la cause du Serviteur de Dieu le mieux qu'elle le pût être en ce temps-là. Ils publièrent, en 1715, les cinquante-six lettres du V. P. Claude de la Colombière qui avaient déjà été recueillies depuis sa mort et donnèrent en 1716 une nouvelle édition de ses Œuvres.

La préface du premier volume des *Lettres* contenait un appel à ceux qui en possèderaient d'autres, et la prière de les adresser au grand collège de Lyon : quatre-vingt-trois lettres nouvelles furent communiquées et imprimées la même année dans un second volume. On eut ainsi cent trente-neuf lettres. Elles ont été souvent rééditées, soit en deux volumes et en deux séries de cinquante-six et de quatre-vingt-trois lettres, soit en un seul volume et une série unique de cent trente-neuf lettres. Leur nombre ne s'est pas accru, bien que quinze extraits de lettres du Serviteur de Dieu à la Mère de Saumaise, présentés en 1715 au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque aient été imprimés, en partie, par Mgr Languet dans la *Vie de la V. M. Marguerite-Marie*, en 1729, en partie, par les Visitandines de Paray-le-Monial, en 1865, dans la *Vie de la Bienheureuse par ses Contemporaines.*

Le texte de l'auteur a été heureusement respecté dans ces diverses éditions.

Les circonstances n'étaient pas favorables pour la publication exacte et intégrale des lettres du V. P. de la Colombière, surtout des lettres qui avaient été récemment communiquées par leurs destinataires. « Plusieurs des personnes à qui ces lettres ont été écrites, disent les éditeurs de 1715, étant encore vivantes, on a jugé à propos de supprimer leurs noms et même certains articles qui les auraient peut-être trop marquées. » En effet, outre la Sœur Marguerite-Elisabeth de la Colombière, la Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, M^lle^ Catherine Mayneaud de Bisefranc et peut-être sa sœur Marie, religieuse Ursuline, vivaient encore à cette époque : il y a cinquante lettres, plus du tiers de la correspondance conservée, adressées à ces trois dernières personnes.

En outre, les erreurs en faveur dans l'esprit public en ce temps-là attaquaient toutes la charité de Dieu pour les hommes et des hommes pour Dieu : protestantisme, jansénisme, quiétisme et semi-quiétisme, quatre erreurs alors trop bien accueillies, tendaient par des voies différentes à ruiner la vraie charité. Leurs fauteurs avaient, d'instinct, en horreur la dévotion au Sacré-Cœur, destinée par le ciel à remettre en lumière la notion vraie de cette charité et à ruiner les erreurs opposées. Ils détestaient aussi la Compagnie de Jésus, étroitement attachée à l'Eglise et prête à tout souffrir pour la défense de la vérité. Protestants, Jansénistes et Quiétistes unissaient leurs forces contre ces deux ennemis abhorrés. Cette année même 1715, les Jansénistes entraient dans cette voie de

triomphes successifs qui aboutirent à la suppression de la Compagnie de Jésus un demi-siècle plus tard. Il fallait donc que les amis du V. P. Claude de la Colombière usassent d'une extrême prudence pour ne fournir aux sectaires aucun prétexte d'attaquer, avec leur violence ordinaire, la dévotion au Sacré-Cœur, l'Eglise et la Compagnie de Jésus. Or grand était le danger de donner quelque prétexte de ce genre en publiant les Lettres que le V. P. de la Colombière, membre de la Compagnie de Jésus, apôtre désigné par le ciel pour implanter la dévotion au Sacré-Cœur dans l'âme des fidèles, avait adressées à la bienheureuse confidente des communications du Fils de Dieu, à sa supérieure, admise à la connaissance de ce mystère, à diverses âmes, choisies pour recevoir les premières la céleste semence. Que firent les amis du Vénérable ? Ils suivirent les conseils de la prudence et eurent la sagesse d'écarter ce qui pouvait provoquer les critiques des ennemis. Si l'on rapproche des lettres imprimées les quelques lettres autographes qui n'ont pas disparu, on constate :

1° Qu'ils ont ôté autant qu'ils l'ont pu à ces lettres leur caractère personnel pour les rendre impersonnelles et comme universelles ;

2° Qu'ils ont supprimé de nombreux articles — ils l'avouent, — où la pensée du saint religieux clairement manifestée pouvait servir de but aux attaques ;

3° De là, nécessité pour eux de modifier le texte afin de souder les parties de lettres séparées par la suppression de divers articles ;

4° De là encore, d'assez nombreuses transpositions ;

5° Pour détourner l'attention du lecteur des vrais destinataires des lettres, on a très souvent changé les indications des lieux où les lettres furent écrites, de sorte que, pour qui connaît l'histoire du Serviteur de Dieu, il y a contradiction entre les faits contenus dans la lettre et leur accomplissement dans le lieu d'origine assigné. Cette indication du lieu d'origine des lettres, très importante au point de vue historique, cessait de l'être, dès qu'on les transformait en des directions générales applicables à toute personne dans la situation de celle à laquelle elles étaient adressées. Il faut avouer ces défauts et regretter en outre la suppression du nom des destinataires de cent vingt-huit lettres sur cent trente-neuf. Une semblable édition de lettres serait fort peu estimée de nos jours. En possession de tous les éléments d'une correspondance réelle admirable de sainteté, les éditeurs, contraints par les circonstances, ont paru, malgré leur affirmation contraire, ne donner au public qu'une série de directions pieuses en forme de lettres. Nous pouvons craindre justement de n'avoir pas, en plus d'une lettre, la pensée complète du Vénérable. Au lieu de l'onction habituelle au pieux auteur, on y observe une certaine raideur, de la sécheresse même, parce que les éditeurs ont retranché les adoucissements, les atténuations, les formules paternelles ou souriantes qui donnaient à la lettre son vrai ton. Nous connaissons quatre lettres autographes et une partie d'une cinquième. Le Serviteur de Dieu y est bien lui-même, d'une exquise courtoisie envers ses correspondants qui sont une dame, les membres de la Congrégation de Notre-Dame, à Paray,

et deux de ses confrères ; souriant jusqu'au jeu de mots à l'égard de l'assistante de la supérieure des Ursulines de Paray, qu'il salue comme sa *sœur*, sa *mère* et sa *fille;* affectueux et joyeux avec le P. Bonhours, qu'il excite à se bien moquer des Jansénistes.

Il n'y a plus rien de tout cela dans les lettres imprimées. On ne nous y a gardé que la substance spirituelle. Si ces lettres ont encore tant de charme en cet état, combien plus en auraient-elles, si on nous les avait présentées dans leur intégrité ! C'est un malheur qui semble irréparable, car on ne connait plus d'autres autographes de lettres que les cinq que nous reproduisons. Il en existait encore trois cahiers dans la famille Lombard de Buffières, à Saint-Symphorien-d'Ozon, vers 1830. Prêtés à un parent, ils ont été détruits ou égarés depuis lors.

Voici les améliorations que nous avons voulu apporter dans cette nouvelle édition :

1° Nous ajouterons aux cent trente-neuf lettres des éditions antérieures à celle-ci, trois lettres dont les autographes ont été retrouvés et, d'après deux autres autographes, nous corrigerons deux lettres imprimées avec des modifications ;

2° Nous réunirons divers extraits qui figurent dans le procès de 1715 et un extrait de la dernière lettre à la Mère de Saumaise aux lettres imprimées dont ils ont été tirés ;

3° Nous ferons placer dans la série des lettres les extraits non rattachés aux lettres auxquelles ils appartenaient.

Ces divers arrangements porteront à cent quarante-huit le nombre des lettres de cette nouvelle édition.

4° Autant qu'il sera possible, nous rétablirons le véritable lieu d'origine de chaque lettre.

II

Mais voici la cinquième et la principale amélioration : nous disposerons les Lettres par groupes, en les rangeant sous les noms de leurs destinataires que nous pensons avoir retrouvés. Cela nous oblige à mettre toutes les lettres dans un même volume, à n'en faire qu'une seule série et à changer entièrement l'ordre adopté dans les précédentes éditions, parce que les lettres aux mêmes destinataires sont dispersées dans les deux volumes, et qu'en adoptant une série unique, on s'est contenté d'ajouter aux cinquante-six lettres du premier volume les quatre-vingt-trois du second. Un tableau comparatif permettra de retrouver facilement chaque lettre des éditions antérieures.

C'est par cette désignation des destinataires des lettres et par la connaissance que nous en donnerons que la présente édition se distingue principalement des précédentes. Désigner les destinataires et exposer leur situation, c'est rendre aux lettres leur valeur historique, accroître leur utilité, en précisant les circonstances auxquelles elles s'appliquaient et en dépeignant les personnes auxquelles elles étaient adressées : c'est aussi mettre en relief l'âme du vénérable auteur de ces lettres et la montrer dans son activité réelle. Il nous a semblé

que par une recherche méthodique il était possible de découvrir les noms au moins de la plupart des destinataires. Nous avons entrepris ce travail. Voici la méthode que nous y avons suivie :

Des cent trente neuf lettres du V. P. de la Colombière, imprimées en 1715, sept portaient cette indication qu'elles avaient été adressées à sa sœur, une, à son frère aîné : il n'y avait qu'à mettre à côté de ces lettres le nom du frère et de la sœur. Une autre avait été destinée à M. le curé de Paray, une autre à MM. les membres de la Congrégation de Notre-Dame, à Paray, une autre au P. provincial de Lyon : il n'a pas été difficile de connaître M. le curé de Paray, qui était M. Jean-Eléonor Bouillet, seigneur de l'Heurtière, de Romay, du grand et du petit Chevagny, non plus que le provincial de Lyon, le P. Louis de Camaret, qui exerçait cette fonction, quand la lettre fut écrite. La Congrégation de Notre-Dame ayant réuni les principaux habitants de Paray, la liste de ceux-ci renfermerait certainement les noms de tous les Congréganistes ; elle pourrait être dressée en partie à l'aide des registres paroissiaux de la ville ; mais il n'y a pas grande utilité à le faire et nous ne l'avons pas fait. Si l'on nomme dans ce groupe d'élite M. Benoit-Palamède Baudinot de Selorre, vicomte-maïeur de Dijon, conseiller au Parlement de Bourgogne, Mathieu Bouillet, syndic ou maire de Paray, les trois échevins catholiques de cette ville, Humbert Bouillet, seigneur de S. Léger, fermier général des revenus du Doyenné, Mahieu-Louis Bouillet, seigneur de l'Heurtière, Antoine Bouillet, seigneur de Lafin, François Bouillet, seigneur de Boissire,

Barthélemy Bouillet, seigneur de la Fétraische, M. Claude-Palamède Baudinot, seigneur du Breuil, Guillaume Billet, médecin, seigneur de Châteauvert, Nicolas Mayneaud, seigneur de Bisefranc, plusieurs autres Bouillet, membres du Parlement de Bourgogne ou remplissant divers offices de gentilshommes chez les princes ou à l'armée, plusieurs avocats, procureurs, médecins et chirurgiens de la ville, on pourra se faire une idée exacte de cette réunion de catholiques de choix que le V. P. de la Colombière sut grouper autour de Notre-Dame à Paray-le-Monial.

S'il était facile de retrouver les noms des destinataires des onze lettres citées, il paraissait au contraire presque impossible de découvrir ceux des cent vingt-huit lettres imprimées avec ces seules indications : *A une, Dame religieuse, à une Demoiselle, à un Père Jésuite.* Le V. P. de la Colombière a certainement écrit beaucoup de lettres: il le déclare lui-même pour le temps où il était en Angleterre, en écrivant qu'il a peu de loisir « à cause du grand nombre de personnes anxquelles il faut parler ou écrire. » Mais, pour atteindre notre but, le champ de recherches était restreint aux cent vingt-huit lettres dont les destinataires sont indiqués seulement par une désignation générique.

Les éditeurs de 1715 l'ont décrit et resserré assez pour faire concevoir l'espérance de pouvoir remplacer ces désignations génériques par des noms propres. « Il ne sera pas difficile, disent-ils, de s'apercevoir que la plupart des lettres qui composent ce recueil s'adressent à des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, à la direction

desquelles le P. de la Colombière s'est trouvé engagé par une Providence particulière. » Nous savons qu'il eut à diriger les deux monastères de Paray et de Charolles : les supérieures, toutes les religieuses Visitandines de Paray et quelques-unes de Charolles sont connues; le jour pouvait se faire, au moins partiellement. Il fallait comparer ce que les lettres contenaient avec ce que nous savions du Serviteur de Dieu, d'une part, et, de l'autre, des supérieures et des religieuses des deux monastères de la Visitation, à Paray et à Charolles. Le travail était encore facilité par cette circonstance, que les lettres à une catégorie de personnes sont la plupart du temps réunies en groupes dans lesquels quelques lettres au moins contiennent des traits qui désignent clairement telle destinataire et les autres conviennent très bien à sa situation connue. Nous avons, dans ces cas, attribué la même destinataire à tout le groupe, si la destinataire est une personne unique, aux religieuses d'un même monastère, si les lettres ont été écrites à diverses personnes d'une même communauté. En procédant ainsi et en nous appuyant sur des faits que nous allons rapporter et sur des raisons particulières qui seront détaillées à chaque lettre, nous avons attribué trente lettres à la Mère de Saumaise, deux à la Bienheureuse Marguerite-Marie, dix-sept à Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, dix à des religieuses de la Visitation de Paray, ce qui fait cinquante-neuf lettres pour ce monastère. De plus, il y en a deux adressées à la Mère Lucrèce-Françoise de Thélis, supérieure de la Visitation de Charolles, quatre à la

supérieure qui la remplaça, treize à des religieuses anglaises qui firent profession dans la même communauté. Nous avons ainsi soixante-dix-huit lettres à des Visitandines, ce qui vérifie l'assertion des éditeurs que la plupart, c'est-à-dire la majorité des lettres ont été adressées à des religieuses de cet Ordre.

Qu'il y ait eu une correspondance entre le V. P. de la Colombière et la Mère de Saumaise, c'est un fait hors de doute. Au procès de béatification de la Bienheureuse, en 1715, on produisit quinze extraits des lettres qu'il lui avait adressées et où il lui exprimait, comme à la supérieure du monastère, son jugement sur cette admirable religieuse.

Nous connaissons même le caractère général de cette correspondance. Confidente nécessaire de la Bienheureuse et du Serviteur de Dieu pour l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, la Mère de Saumaise contracta, dit l'auteur de sa notice, une parfaite union avec leurs âmes que le Sacré-Cœur lui-même avait si étroitement unies. Or l'auteur de cette notice atteste qu'elle pourrait prouver l'existence de ce pacte d'union « en rapportant les lettres que ce grand Serviteur de Dieu écrivait » à Sœur Marie-Françoise, pendant qu'il fut en Angleterre. « L'on ne sait quoi plus admirer dans ces lettres, ajoute-t-elle, ou la profonde humilité de ce grand religieux, ou l'estime et la parfaite confiance qu'il avait en cette chère Mère, prenant ses avis et lui faisant un détail de toutes ses aventures qui furent en grand nombre, pendant qu'il fut dans ce pays infidèle. »

Les lettres que nous lui avons attribuées justifient ce

jugement. Mais nous estimons que ce sont elles qui ont subi le plus de retranchements, parce que c'est avec cette correspondante que le V. Père avait le plus à parler de la Bienheureuse et de la dévotion au Sacré-Cœur.

La correspondance du Vénérable avec la Bienheureuse Marguerite-Marie est rendue certaine par plus de dix témoignages, qui s'échelonnent entre le mois de juillet 1677 et le mois de mai 1681. Rapportons les principaux :

« Le billet de la sœur Alacoque me fortifie beaucoup..., écrit le Vénérable à la Mère de Saumaise (juillet 1677). Je ne sais que lui répondre... Néanmoins... je lui écrirai aujourd'hui. »

« Je vous remercie très humblement de la lettre de notre Sœur Alacoque. Je lui ferai réponse et, si vous jugez à propos, vous la lui rendrez... (A la M. de Saumaise, *Lettre* XXXV^e^, 30 avril 1678).

On trouvera dans les lettres XXXIII^e^, XXXVI^e^, XXXVII^e^, XXXVIII^e^, XLI^e^, A la Mère de Saumaise, d'autres preuves de cette correspondance au temps où le Serviteur de Dieu était en Angleterre.

« J'ai reçu il y a quelques mois une lettre de la Sœur Alacoque, pleine de l'esprit de Dieu. » (*Lettre* XLVI^e^, A la Mère de Saumaise, 6 juillet 1679). Cette lettre de la Bienheureuse suivit donc d'assez près le passage du V. P. de la Colombière à Paray au commencement de mars 1679. La réponse ne fut pas faite avant l'automne de cette même année, car le V. Père y annonce qu'il a été chargé de la direction spirituelle des jeunes philosophes du collège de la Trinité, ce qu'il ne dut savoir qu'au mois d'août ou de septembre. (*L.* L^e^).

Cette correspondance fut rare. Au mois de juin 1680, la Bienheureuse écrivait à la Mère de Saumaise qu'elle s'était donné l'honneur d'écrire à son ancien directeur, mais que celui-ci n'avait pas jugé à propos de lui répondre. Il le fit cependant à l'automne qui suivit. (*L.* LI[e]).

Ces deux lettres L[e] et LI[e] sont les seules que nous puissions indiquer avec assurance comme ayant été écrites à la Bienheureuse. Comme elle brûlait tous les papiers qui contenaient quelque chose à sa louange, on peut supposer qu'elle a livré aux flammes, pour ce motif, les lettres reçues d'Angleterre : le prédicateur de la duchesse d'York ne pouvait pas ne pas y avoir parlé de la réalisation de ce qui était contenu au mémoire qui lui avait été remis de la part de la Bienheureuse à son départ et de l'utilité qu'il avait tirée des autres avis reçus d'elle. C'étaient autant de preuves de son esprit prophétique : elle a dû les supprimer. Elle a conservé les deux autres, parce qu'il n'y est parlé que de deux tentations qu'elle eut à supporter.

Nous inclinons fortement à penser que la lettre XI[e] des anciennes éditions (*L.* LXXII[e]) fut adressée aussi à cette sainte âme. Mais nous n'avons pu constater avec certitude en quelle de ses nombreuses maladies son directeur dut la lui écrire. A notre avis, une telle lettre n'a pu être prudemment adressée qu'à elle ou à une religieuse de même sainteté qu'elle ; et nous n'en connaissons pas qui l'aient égalée en ce point.

La correspondance du Serviteur de Dieu avec M[lle] Marie de Lyonne est attestée par la notice de cette

religieuse. On sait qu'elle cédait ses lettres à ceux qui l'interrogeaient sur son ancien directeur, et qu'elle n'en possédait plus une seule à sa mort, bien qu'elle en eût reçu un assez grand nombre. Les dix-sept lettres que nous lui avons attribuées renferment son histoire, depuis sa conversion à la vie parfaite, le 28 août 1675, jusqu'à sa profession, le 1er mai 1681.

Nous avons placé ces lettres immédiatement après celles à la Bienheureuse, parce que Mlle de Lyonne fut en réalité la plus brillante conquête que le V. P. de la Colombière fit à Jésus-Christ dans la ville de Paray, et que son entrée dans la vie religieuse fut, en grande partie, l'œuvre de la Bienheureuse.

Aux lettres à Mlle Marie de Lyonne nous avons joint les lettres à sa mère. Celle où le Vénérable presse cette dame de consentir à la vocation de sa fille se relie trop étroitement à l'histoire de cette âme pour que nous ne l'en rapprochions pas.

Il est certain par le témoignage du V. P. de la Colombière lui-même qu'il reçut de nombreuses lettres des Visitandines de Paray, durant son séjour en Angleterre. Il écrivait à son frère, le 8 juillet 1677 : « Je connais plusieurs religieuses de son ordre (de sa sœur Marguerite-Elisabeth), qui m'écrivent tous les mois. » Vers le même temps, il écrivait à la Mère de Saumaise : « J'ai reçu il y a longtemps toutes les lettres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. » En décembre 1677, il disait à la même : « Je vous écris pour vous faire part de ma douleur sur ce qui se passe au lieu que vous êtes. J'en reçus hier des lettres qui m'ont beaucoup affligé. »

De toute cette correspondance on n'a imprimé que dix lettres dont deux seulement peuvent être attribuées à deux religieuses déterminées, parce que leur contenu répond à l'état d'âme connu de deux Visitandines de Paray.

Les relations épistolaires du Vénérable avec la supérieure de la Visitation de Charolles et les religieuses anglaises qu'il lui envoya sont aussi certaines. Il écrivait, le 23 mars 1679, à la Mère de Saumaise : « L'inconnue qui vous a écrit me charme par son courage... Elle ira bientôt à Charolles : cela est conclu. »

« L'Anglaise qui est à Charolles fait tout ce que j'avais attendu de la grâce que Dieu lui a donnée. » C'est de Lyon qu'il écrivait ainsi. Il y avait donc correspondance avec la supérieure et avec les religieuses anglaises.

Huit lettres, à en juger d'après ce qu'elles contiennent, ont été écrites à des Ursulines de Paray. Nous y joindrons une lettre inédite adressée à la Mère Rousseau des Anges, assistante de la supérieure de cette communauté.

Quatre lettres eurent pour destinataire une dame religieuse, c'est-à-dire une abbesse ayant la juridiction civile sur les terres de son abbaye, et cette dame est Madame Hoüel de Morainville, abbesse de la Bénissons-Dieu.

Les destinataires des lettres à des religieuses ainsi déterminées, il restait, si l'on retranche les lettres écrites à M^lle^ Marie de Lyonne, encore dans le monde, trente-huit lettres adressées à des demoiselles, d'après les

éditeurs. Ce terme, en 1715, désignait les femmes et les filles des seigneurs qui n'avaient pas au moins le titre de comte. Deux de ces lettres furent écrites à la mère de Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, trois à une dame inconnue, trente-trois à deux sœurs, amies de M^lle^ de Lyonne, Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc.

La lettre la plus importante à Madame de Lyonne traite de la vocation de sa fille, et une lettre du V. Père à M^lle^ de Lyonne dit expressément qu'il écrit à sa mère pour lui parler de sa vocation.

Les trois lettres dont la destinataire, inconnue de nom, était de l'intimité des demoiselles Mayneaud de Bisefranc, sont publiées comme adressées à une dame inconnue, parce qu'il semble qu'elles ont été adressées à une dame mariée.

Les trente-trois autres lettres ont été attribuées à deux sœurs, quinze à M^lle^ Marie, dix-huit à M^lle^ Catherine Mayneaud de Bisefranc. Sur quelles raisons l'affirmons-nous ? Dans une lettre à M^lle^ Marie de Lyonne, le V. P. de la Colombière lui dit : « Gardez-vous bien de témoigner à personne que vous recevez de mes lettres : vous aurez de la peine à le taire ; mais cependant il faut faire ce sacrifice à Dieu. » (*L.* LIV^e^). Un tel langage suppose que le saint religieux n'avait qu'un fort petit nombre de correspondantes dans le monde à Paray. Or, outre M^lle^ de Lyonne, il écrivait aussi aux demoiselles de Bisefranc : dans une lettre à la Mère de Saumaise, la Bienheureuse Marguerite-Marie lui dit : « Je vous prie de recommander à Dieu les pauvres demoiselles de Bisefranc qui sont dans une grande affliction de ne plus

apprendre de nouvelles du R. Père de la Colombière. » (L. II, 10 juillet 1678). Ce fait rapproché du petit nombre des correspondantes à Paray, nombre qu'il porte à trois, est une forte présomption pour attribuer à ces deux seules personnes les trente-trois lettres à des demoiselles. De plus, ces lettres sont disposées par groupes ; dans chaque groupe, il y a des traits qui répondent clairement à la situation de chacune des deux sœurs ; et les lettres qui ne renferment rien de caractérisque en ce genre n'ont rien non plus qui soit en opposition avec leur situation connue. Il nous a semblé que cela suffisait pour écarter d'autres correspondantes dont il n'y a nulle trace dans la vie du Serviteur de Dieu. Du reste celui-ci n'aurait pas entretenu une correspondance de pure civilité. Or, M^lles^ Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc sont, avec M^lle^ Marie de Lyonne, les seules personnes que nous sachions avoir été amenées par le V. P. de la Colombière à embrasser une vie de perfection au milieu du monde. Nous en pouvons conclure qu'elles furent aussi les seules à recevoir de lui des lettres pour la direction de leurs âmes. Et par conséquent l'attribution des trente-trois lettres à ces deux sœurs est solidement justifiée.

Nous venons de résumer l'histoire de la Correspondance du Vénérable Serviteur de Dieu. Avec quelle joie nous verrions réapparaître ses lettres autographes ! Si les bouleversements et les destructions du temps de la révolution française ne nous laissent qu'un faible espoir d'apprendre un jour que de nombreuses lettres autographes ont été retrouvées, nous exprimons au

moins le vœu que les familles qui en posséderaient quelqu'une aient la charité d'en donner avis à l'éditeur de celles qui sont connues.

III

Les premiers éditeurs des *Lettres* en ont très nettement tracé le caractère dans la préface qu'ils ont mise en tête de leur édition.

Comme ils publiaient ce livre en un temps où mille erreurs étaient répandues par les Jansénistes et les Quiétistes à l'aide d'ouvrages de toutes sortes et où l'ascétisme et le mysticisme chrétiens apparaissaient souvent revêtus par eux de formes bizarres et exposés en un langage dont l'étrangeté servait à semer l'illusion dans les âmes disposées à se laisser séduire, ils commencèrent par déclarer que les *Lettres* du V. Serviteur de Dieu sont exemptes de ces défauts. « Les *Lettres* de ce saint directeur, disent-ils, ne sont point des ramas de termes mystérieux, qui souvent ne signifient rien... Elles ne découvent point de nouvelles routes de perfection, toujours suspectes... Elles ne portent point... à prendre le change dans la dévotion, en substituant ce qui n'est que superficiel et accessoire à ce qui est solide et essentiel. »

Ce n'est pas un petit mérite, dans un livre de piété, d'avoir été protégé contre l'invasion des défauts et des erreurs dominant au temps où il fut écrit. Les *Lettres* ont ce mérite. Mais elles y joignent d'autres qualités

positives : « Toute la perfection chrétienne et religieuse y est exposée et détaillée d'un style également noble et simple : on s'y attache aux préceptes et aux conseils évangéliques, auxquels on donne toute leur étendue, sans néanmoins les outrer. » (1) Elles sont donc d'une parfaite exactitude doctrinale. « On y écarte surtout avec soin tout ce qui ne va pas à la pratique des vertus solides qui unissent parfaitement l'âme à Dieu par la destruction de l'amour propre. » (2) C'est là louer leur côté pratique et avertir les fidèles qu'en suivant les conseils qui y sont exprimés, ils sont sûrs de progresser dans les vertus solides, base et ornement d'une vie véritablement chrétienne et pure de toute illusion de l'esprit et de la volonté.

A l'occasion d'une seconde édition des *Lettres* faite en 1725, le *Journal de Trévoux* (avril 1726, p. 653) en rendit compte en ces termes :

« Ce n'est pas ici une direction peinte ou contrefaite, ni des réponses dressées à loisir sur des consultations supposées et formées après coup sur les réponses mêmes. Ces lettres posthumes sont réelles ; elles furent envoyées dans le temps à des personnes effectives, et la plupart même furent écrites à la hâte, étant de dévotion, et par conséquent pour une sorte de gens encore plus pressants par le caractère que pressés par le saint intérêt et par les besoins de l'âme. Quoiqu'elles n'aient point été faites pour être données au public et qu'elles soient comme dérobées à la mémoire de leur auteur, le

(1) Préface déjà citée.
(2) Préface.

public, peut-être, n'en sera que plus curieux : il en sera au moins plus porté à faire grâce sur les redites, sur l'air naïf et négligé et sur certaines particularités plus personnelles.

« On ne laissera pas de trouver dans ce recueil, outre la pureté du langage et de l'expression, en quoi le Père de la Colombière a excellé au jugement de Monsieur Patru, une infinité de traits de cet esprit de religion et de zèle dont le fervent auteur fut animé, mille belles maximes de la perfection la plus relevée et en même temps la plus solide, un grand nombre de pratiques saintes d'un détachement pur, d'une pauvreté rigoureuse, d'une régularité austère ; mais surtout une abondance incroyable de sentiments et d'affections vives et ardentes. »

D'un commun accord, les éditeurs des *Lettres* et le critique qui en rendait compte ont affirmé que l'esprit et la caractéristique de la direction du V. P. de la Colombière était l'esprit de Saint François de Sales, pour lequel il eut une très spéciale dévotion. « Dans les *Lettres* qui paraissent, disait le *Journal de Trévoux* (octobre 1715, p. 1860), il se déclare disciple de Saint François de Sales, et certainement les conseils qu'il y donne prouvent qu'il s'était rempli de l'esprit de ce saint que Dieu a donné à son Église pour être le modèle des directeurs. »

Après avoir exposé son jugement sur les *Lettres*, le critique de 1726 concluait ainsi : « Ces lettres seront très utiles, non seulement dans les communautés et à des religieuses, mais à des séculiers, à des femmes du monde, à de jeunes personnes. Tous y rencontreront

des principes sûrs de conduite, des règles de mœurs, des devoirs de leur état, beaucoup de points de conscience décidés, beaucoup de doutes résolus, beaucoup de difficultés éclaircies. »

La publication d'un jugement si élogieux, en un temps où l'acharnement des Jansénistes contre la dévotion au Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus imposait beaucoup de ménagements dans les louanges données au V. P. de la Colombière, nous est un témoignage de la très haute estime que faisaient de ses *Lettres* ceux que n'aveuglait pas une passion sectaire. Nous sommes plus à l'aise aujourd'hui pour les louer comme elles méritent de l'être.

Ce qui nous reste de la Correspondance du Serviteur de Dieu nous le montre en relations épistolaires avec des religieux, des hommes chrétiens dans le monde, des religieuses, des femmes chrétiennes et des jeunes filles chrétiennes, celles-ci s'appliquant à la pratique de la perfection au milieu de leurs familles. A tous, après avoir enseigné ou supposé la connaissance de leurs obligations de conscience, il s'efforce d'inspirer l'esprit de surérogation, l'esprit véritable des enfants de Dieu, qui, en exécutant les ordres exprès de sa Majesté souveraine, aspirent à le glorifier encore en donnant satisfaction à ses moindres désirs. Le saint homme avait jeté en lui-même les fondements de la plus haute perfection, il s'engagea fort étroitement à la pratiquer et parut l'avoir atteinte avant sa mort. Ses Lettres sont la lumière et la flamme qui jaillit de son cœur pour aller éclairer d'autres cœurs et les provoquer à une immolation com-

plète au bon plaisir de Dieu. De même qu'il prescrivait également à la Bienheureuse Marguerite-Marie et à la duchesse d'York un parfait abandon à la volonté divine, dans une forme en rapport avec la situation de l'une et de l'autre ; de même il prescrit ou insinue à chacun de ses correspondants l'esprit de dévouement complet au Seigneur, autant que le permettent leurs dispositions présentes et les sujets dont il les entretient. « Que n'a-t-on point fait pour gagner le paradis? Et quelles sortes de personnes? Toutes sages, » disait-il. (1) Et comme il s'adressait à des personnes sages, il estimait qu'elles n'omettraient rien de ce qui pouvait le leur assurer. Le résultat de cette direction a été magnifique ; la liste des correspondants du Vénérable religieux est de nature à faire considérer l'esprit qui règne dans ses lettres comme l'esprit de la pure et parfaite sainteté chrétienne et l'auteur comme un saint enseignant la sainteté à des âmes d'élite.

On en jugera mieux en apprenant ce que furent ces heureux correspondants.

II. LES CORRESPONDANTS

Les lettres des grands esprits et des grands cœurs ont toujours exercé sur les hommes un charme puissant. Ceux qui les écrivent s'y peignent eux-mêmes de cou-

(1) *Réflexions chrétiennes*, Œuvres, t. V, p. 349.

leurs saisissantes ou, pour mieux dire, leur âme s'y réflète vivante dans l'expression libre et originale de ses pensées.

Mais le charme pénètre plus profondément, il atteint jusqu'au plus intime du cœur par la force des sentiments religieux, lorsque les lettres émanent de ministres de Dieu, pontifes ou prêtres, portant l'auréole de la sainteté, du génie ou d'un talent supérieur, qui dessinent en traits lumineux, pour les âmes avides de la connaître et de la suivre, la voie du devoir ou de la perfection que la Providence leur donne à parcourir. C'est ce charme religieux qui confère l'immortalité aux lettres d'un si grand nombre de saints et de directeurs d'âmes. On lira toujours celles de Saint Jérôme, de Saint Augustin, de Saint Bernard, de Saint François de Sales, de Bossuet, de Fénelon. L'espoir de le faire goûter aussi dans les lettres du V. P. Claude de la Colombière détermina ses amis à les réunir et à les publier. Les fidèles l'y ont goûté réellement et ils ne se lassent pas de revenir sans cesse à cette sainte et agréable lecture.

Nous avons dit plus haut l'histoire de la publication de ces lettres et nous en avons déterminé les destinataires. Nous nous proposons ici de faire revivre en quelque sorte ces Correspondants du Serviteur de Dieu : leurs caractères et leurs actes mieux connus, les lettres reçues par eux auront plus d'intérêt pour ceux qui les liront.

Marguerite-Elisabeth de la Colombière

En tête de toutes les éditions des *Lettres spirituelles*, nous trouvons quatre lettres *à la Sœur de la Colombière, religieuse de la Visitation*. Cette indication désigne très certainement l'unique sœur qu'eût alors le V. P. Claude, Marguerite-Elisabeth, religieuse de la Visitation au monastère de Condrieu.

Marguerite de la Colombière, baptisée le 8 octobre 1648, était née près de huit ans après son saint frère. Entre eux se trouvait Floris qui l'avait précédée de trois années dans la vie. Elle n'avait pas encore treize ans, lorsqu'elle eut la douleur de perdre sa pieuse mère. Humbert, son frère aîné, était déjà dans les affaires à ce moment; Floris était à ses études, ainsi que Joseph, le dernier de la famille; Claude, religieux de la Compagnie de Jésus depuis trois ans, achevait son cours de philosophie au grand collège d'Avignon. Ce fut vers lui que s'inclina l'âme délicate de la jeune orpheline. La séparation du frère et de la sœur donna lieu à une correspondance que nous ne connaissons que par une allusion qu'y fit, de Londres, le prédicateur de la duchesse d'York. Mais cette allusion suffit pour en marquer le caractère. « Mon Dieu, que je crains, ma pauvre Sœur, lui écrivait-il, que ce que nous faisons dans la maison de Notre-Seigneur ne réponde pas au désir ardent que nous avons témoigné d'y entrer! Quelle honte d'avoir tant fait d'efforts, d'avoir eu tant de

ferveur, quand il a été question de quitter le monde, et de mener, après cela, une vie tiède et languissante dans la religion! » On voit quel était le thème, on sent quelle était l'ardeur des lettres qu'échangeaient ces deux belles âmes, de 1661 à 1674, date de la première lettre qui nous reste du V. P. de la Colombière à sa sœur.

Nous pouvons faire connaitre Marguerite-Elisabeth. Son humilité l'avait portée à demander qu'on ne dit rien d'elle après sa mort. On ne crut pas cependant devoir tout à fait seconder ses désirs, en privant l'Institut de la Visitation du trésor qu'il avait possédé en sa personne : une notice succincte lui fut consacrée et résuma en ces mots son caractère et sa vie : « La profession sincère qu'elle a faite de se tenir toute cachée en Dieu et renfermée dans sa retraite a vérifié en elle l'oracle du Sage, que l'homme intérieur fait sa félicité de n'être connu que de Dieu seul : contente de lui plaire et d'accomplir ses volontés, tout le reste lui était à charge et pénible. »

L'annaliste de Condrieu la loue d'abord en faisant l'éloge des siens. « Sortie, dit-elle, d'une famille appelée « la Famille des saints, » par la haute profession de piété que faisaient tous ceux qui la composaient, elle n'a pas moins contribué que les autres à sa gloire et à son ornement par une vie remplie des vertus les plus solides et les plus édifiantes.

« Son père, fixé à Vienne en Dauphiné, était considérable par sa naissance et par ses grands biens, mais encore plus par sa vertu et par l'avantage qu'il a eu d'avoir une famille toute dévouée à ce qu'il y a de plus

sublime dans le christianisme... L'aîné, établi dans le monde, ayant la charge de maître des comptes à Grenoble, y vécut plutôt dans les exercices d'un religieux que d'un séculier. Deux autres s'étant faits prêtres séculiers n'eurent d'application qu'à s'y perfectionner : le zèle de l'un lui fit traverser les mers pour y gagner des âmes à Dieu dans les missions du Canada, où il est mort très saintement. Mais surtout le R. P. de la Colombière, Jésuite, se rendit recommandable par ses travaux apostoliques, par la ferveur qu'il eut de vouer toutes ses règles, après s'y être éprouvé plusieurs années, et par l'érection de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qui a été rendue publique par son entremise et ses soins : enfin consumé du feu de son ardente charité, il mourut en odeur de sainteté. »

Après avoir tracé ce beau tableau de toute la famille, l'auteur de la notice revient à son héroïne :

« Le premier dessein de notre Très Honorée Sœur Marguerite-Elisabeth ne fut pas d'abord d'embrasser notre état de vie : sa ferveur lui suggérant quelque chose de plus pénitent, elle persévéra nombre d'années dans ses poursuites pour être Carmélite. Les choses allèrent même si avant que tout était disposé et sa chambre préparée au Carmel : elle ne cherchait plus que le moment de se dérober à la tendresse de son père, qui l'aimait beaucoup et qui s'opposait fort à sa sortie de la maison. Il la fit observer de si près qu'elle se trouva obligée de changer de résolution. Voyant qu'elle ne pouvait réussir de ce côté-là, elle pensa que, si elle faisait choix d'un ordre moins austère, il lui serait peut-être plus aisé

d'obtenir le consentement de son père. En effet, il parut moins opposé à la demande qu'elle lui fit d'entrer dans notre premier monastère de Lyon. D'ailleurs, voyant sa persévérance et des preuves si marquées de sa vocation, il craignit de résister à Dieu, s'il la retenait plus longtemps, et triomphant de sa tendresse paternelle, il lui accorda son consentement. »

Mais à peine eut-elle passé quelques semaines au monastère de Bellecour qu'on vint l'avertir que son départ avait réduit son père à l'extrémité et qu'elle ne pouvait refuser de lui aller rendre ses devoirs. Le R. P. de la Colombière, alors au grand collège de Lyon, la détermina à le faire, en joignant son avis aux instances de beaucoup d'autres personnes. Marguerite repartit pour Vienne, mais bien résolue à retourner à Bellecour dès que Dieu aurait appelé à lui son père ou lui aurait rendu la santé.

Aussitôt que Bertrand de la Colombière revit sa fille, sa tendresse pour elle parut s'accroître encore ; il la pressa de ne pas renouveler une séparation qui lui coûtait si cher : Marguerite fut contrainte d'en faire la promesse, à cause de l'extrémité où elle le voyait. Grande fut la joie du malade ; il reprit des forces et recouvra la santé. Cependant la promesse que sa fille lui avait faite ne put dissiper entièrement sa crainte de la perdre : l'ardeur qu'elle marquait pour la retraite pouvait la lui enlever une seconde fois. D'ailleurs il avait prévu cette vocation et avait résolu, quinze ans auparavant, de ne pas s'y opposer.

A trois lieues au-dessous de Vienne, sur l'autre bord

du Rhône. Condrieu possédait un monastère de la Visitation fondé par la famille de Villars. Trois religieuses de cette famille le gouvernèrent tour à tour, tandis que six archevêques de leur proche parenté occupèrent pendant plus d'un siècle le siège primatial de Vienne. Les Mères de Villars étaient en réputation dans toute la province. Bertrand de la Colombière fut, pour les questions financières, le conseil des archevêques de son temps. Il pouvait espérer, à Condrieu, l'avantage d'une complaisance particulière. De lui-même il proposa à sa fille une sorte de compromis. Si elle continuait à vouloir le quitter, il serait bien plus de son goût qu'elle renonçât à Bellecour et choisit Condrieu pour s'y retirer : elle n'y serait pas moins à Dieu et, lui, il aurait la consolation de la voir plus souvent. Le bon cœur de Marguerite ne lui permit pas de refuser à son père une satisfaction si légitime : elle accepta sa proposition, et entra au monastère de Condrieu.

Elle était dans sa vingt-sixième année, lorsqu'elle fut présentée à la Mère de Villars, alors supérieure du monastère. La postulante fut accueillie comme une personne d'élite. Son grand air, ses manières polies et engageantes prévenaient en sa faveur. Dieu l'avait avantageusement pourvue des qualités du corps et de l'esprit propres à la faire aimer et estimer. Bientôt elle se concilia tous les cœurs. La grâce et la nature agissant de concert dans toutes ses démarches, elle s'établit dès le commencement dans une solide piété qui la tint toute sa vie appliquée avec ardeur à l'exercice des vertus de son état, la ferveur, la mortification, l'humilité. Comme

on la vit dès l'abord s'avancer à grands pas dans la carrière de la perfection, elle fut admise volontiers à prendre l'habit religieux. Elle eut le bonheur d'en être revêtue des mains de son saint frère, qui, à cette occasion, prononça un discours tout de feu sur l'avantage de se consacrer à Dieu, dont il éprouvait lui-même si heureusement les effets. Il continua, durant le noviciat, à l'exhorter à devenir une parfaite religieuse.

Marguerite-Elisabeth, c'est son nom de religion, passa dans les plus parfaites dispositions le temps de son noviciat. Au jour de sa profession, elle se vit entourée de son père et de ses trois frères de Vienne : mais elle n'eut pas la joie très désirée de voir et d'entendre le P. Claude, retenu par une mission qu'il donnait sur les terres de la Bénissons-Dieu. Ce sacrifice lui avait été annoncé par l'héroïque religieux. Il servit à la détacher plus complètement de toute joie naturelle. Ses contemporaines n'ont pas hésité à nous la peindre, au jour de sa profession, dans les transports de l'épouse du *Cantique des Cantiques* qui, trouvant son Bien-aimé après l'avoir cherché longtemps, s'écrie : « Je le tiens et je ne le laisserai plus aller. »

Durant les soixante ans de sa vie religieuse, Marguerite-Elisabeth occupa successivement presque tous les offices du monastère. « Toute de cœur, nous disent ses contemporaines, elle était prévenante, gracieuse, obligeante à chacune. Pleine à la fois de l'esprit de pénitence et de l'esprit de charité, elle allait au devant de tout sacrifice, sans égard à la peine qu'elle pouvait y rencontrer : contente de servir les autres, elle n'avait

pour elle-même aucune attention. Aisée et accommodante, c'était un délice d'être avec elle dans un emploi. On la trouvait toujours disposée, en quelque temps que ce fût, à ce qu'on désirait d'elle. Toutes ses actions portaient un caractère de sainteté par lequel elle s'est acquis l'estime universelle et la vénération des personnes qui ont eu le bonheur de la connaître. Elle avait retenu de sa première vocation beaucoup d'attrait pour les austérités corporelles: mais fille docile de Saint François de Sales, elle sacrifia cet attrait, conforma si bien en tout sa conduite à l'esprit et à la lettre de sa règle, qu'on eût dit qu'elle avait pris pour devise : *Ni plus, ni moins.* Avide des occasions de s'abaisser, elle était plus empressée à n'en perdre aucune qu'un avare à grossir ses trésors. C'était une âme toute remplie de Dieu, le regard intérieur toujours fixé sur ce divin Objet. Formée par son frère à l'amour du Sacré-Cœur, elle brûlait pour lui des flammes de la plus ardente charité. Son air d'anéantissement devant l'adorable Eucharistie rappelait celui des intelligences célestes : et rien ne peut exprimer la dilatation et le feu de son âme, lorsqu'elle recevait ce divin sacrement. Dieu lui tenant lieu de tout, elle ne s'est jamais embarrassée du souci de ce qui pouvait lui manquer. » Le moindre signe de la volonté de ses supérieures était pour elle un oracle dont pour rien au monde elle se fût écartée. Et pour donner d'un mot une juste idée de sa pureté, nous dirons d'elle ce que la Bienheureuse Marguerite-Marie a dit de son frère: Ce fut un lis planté dans une terre vierge.

Une rude épreuve vint encore épurer sa fidélité durant les vingt dernières années de sa vie. Dieu réduisit sa vue à une telle faiblesse, qu'à peine lui en restait-il assez pour se conduire. Dès lors elle se fit comme un office particulier de la prière : il n'y avait pas d'oratoire dans la maison où elle n'allât chaque jour porter ses supplications.

Une sainte mort devait être l'écho d'une vie si sainte. Marguerite-Elisabeth avait atteint sa quatre-vingt-sixième année : son frère Claude était mort depuis cinquante-deux ans : tous ses autres frères avaient aussi quitté cette terre. Vers la fête de Saint François de Sales, elle fut prise d'un évanouissement au chœur où la communauté disait complies. Revenue à elle, elle demanda à recevoir les derniers sacrements, supporta dans une grande paix une fièvre ardente qui la dévora durant sept jours, et, comme son frère, expira doucement dans le Sacré-Cœur, le 8 février 1734, un vendredi, à neuf heures du matin.

En comparant cette vie aux lettres que Marguerite-Elisabeth avait reçues du V. P. Claude, on reconnaîtra sans peine que la sœur, disciple fidèle du parfait Ami du Sacré-Cœur, marcha sur ses traces généreusement et avec un plein succès.

Humbert de la Colombière

Nous ne nous attarderons pas à faire connaître longuement Humbert de la Colombière, le frère aîné de Claude et de Marguerite-Elisabeth. On n'a publié qu'une

seule des lettres que lui adressa le religieux : la notice qui précède cette lettre dira ce qu'il est utile au lecteur de savoir de lui.

Jésuites

Après les lettres aux membres de sa famille naturelle viennent les lettres à divers membres de sa famille religieuse, le P. Dominique Bouhours, le P. Louis de Camaret, provincial de Lyon, le P. Louis Chasternet, co-novice du Serviteur de Dieu et quatre autres inconnus.. Nous n'avons qu'une lettre unique adressée à chacun d'eux : les notices accompagnant les lettres aux trois Jésuites connus éclaireront suffisamment le lecteur.

M. le Curé de Paray et les Membres de la Congrégation de Notre-Dame

Nous dirons la même chose au sujet des correspondants qui suivent, M. Jean-Eléonor Bouillet, curé de Paray-le-Monial, Messieurs de la Congrégation de Notre-Dame en la même ville, et deux membres inconnus de cette Congrégation. Qu'il nous suffise de faire entendre quelle était la force de l'esprit chrétien chez les membres de la congrégation, composée des nobles et des bourgeois de Paray : on comprendra mieux comment le V. P. de la Colombière put leur tenir le langage élevé

de sa lettre. Nous nous bornerons à citer deux documents de l'époque.

« Le 13e décembre 1672, à Paray, j'ay administré les cérémonies du saint baptesme à monsieur Jacques, filz de hault et puissant seigneur, messire Claude de Damas, chevalier, marquis de Digoine, etc., et de haulte et puissante Dame, Madame Suzanne d'Augerolles et Commières, qui avait esté undoyé par permission de monsieur de Sabatier, vicaire général d'Autun, le 1er du courant, par Mre Pierre Michon, prebtre, en l'absence moy soubzsigné, et qui estait venu au monde le 29e de novembre dernier, environ les cinq heures et demy au soir; — qui nous a esté présenté par Jacques Jacob et Estiennette Fermanois, pauvres enfants trouvés à la porte dudict seigneur marquis, demandant l'aumosne; suivant le veux qu'il en avait fait auparavant les a choisis pour parrin et maraine; le dict baptesme faict en présence du dict seigneur marquis et autres soubzsignés avec moy curé. »

DAMAS Digoine.

Lyonne *(Marie de Lyonne dont nous aurons à parler.)*

Pierre Papon *(supérieur des Jésuites.)*

J. Corial, Pandier.

J.-B. Michon, Jacques Taboulet.

J. Bouillet,

curé de Paray.

S'ils proclamaient bien haut par de tels actes leur foi en l'existence de la famille surnaturelle de Dieu et l'égalité radicale de tous ceux que le baptême y avait intro-

duits, ces chrétiens convaincus se faisaient gloire, à la mort, de terminer leur carrière en manifestant le plus publiquement qu'il leur était possible leurs sentiments de religion, afin, selon la doctrine de l'Évangile, de confesser Jésus-Christ devant les hommes, pour que Jésus-Christ, à son tour, les reconnût comme siens devant son Père.

Voici le récit officiel de la maladie et de la mort de Monsieur Jean Decret, seigneur de Saint Léger :

« Le lundi 30 octobre 1673, à deux heures du matin est décédé, à Paray, Monsieur Jean Decret, âgé de soixante et treize ans, seigneur de Saint Léger, après avoir reçu tous les sacrements avec des sentiments d'une très grande dévotion et vraie pénitence, à l'édification de tous ceux qui ont eu l'honneur de le voir pendant sa longue maladie, pendant laquelle, quoique très affligeante et très douloureuse, il n'a eu un mouvement d'impatience, mais a toujours eu une très forte constance et une patience incroyable et insurmontable. »

Correspondants qui reçurent des lettres aujourd'hui perdues

Pour avoir une idée complète des Correspondants du V. P. de la Colombière, il serait utile de connaître, outre les lettres qui ont été publiées, celles qu'il adressa, étant prédicateur de la duchesse d'York, à un « grand nombre de personnes » à qui il lui fallait par-

ler et écrire. De tout ce grand nombre nous ne pouvons nommer que le cardinal de Bouillon et le P. de la Chaise. Le Serviteur de Dieu écrivit aussi à l'un de ses amis du collège de la Trinité pour le prier de faire valoir en cette maison la dévotion du Sacré-Cœur : mais nous ne nous hasarderons pas à nommer cet ami. Les deux autres Correspondants connus appartiennent à l'histoire.

Il nous paraît certain qu'il fut aussi en correspondance avec Sophie Stuart, cousine de Charles II, duchesse de Bulkeley, dont la fille Anne épousa le duc de Berwick : mais il n'en reste plus de traces. Nous n'avons découvert non plus aucune des lettres adressées à la duchesse d'Aumont à laquelle furent dédiées les *Retraites spirituelles*.

Nous n'avons pas rencontré jusqu'ici de correspondance suivie du Serviteur de Dieu, sauf avec Marguerite-Elisabeth. Nous aurons cette forme de correspondance dans les groupes de lettres adressées à quelques personnes, la Mère de Saumaise, la Bienheureuse Marguerite-Marie, Mademoiselle Marie-Marguerite de Lyonne, plus tard Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, religieuse de la Visitation, la Mère Françoise Lucrèce de Thélis, Madame Hoüel de Morainville, abbesse de la Bénissons-Dieu, et Mesdemoiselles Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc.

La R. Mère Françoise de Saumaise

Il nous reste trente lettres ou fragments de lettres adressés par le V. P. de la Colombière à la Mère Françoise de Saumaise, entre le 12 novembre 1676 et le mois de janvier 1682. C'est la correspondance la plus étendue qui ait été conservée, et aussi la plus importante au point de vue historique. Choisie de Dieu pour gouverner, durant six ans et dans la période la plus difficile de sa vie religieuse, la Bienheureuse Marguerite-Marie, la Mère de Saumaise mérita d'être tenue pour une âme sainte par le prudent directeur de la confidente du Cœur sacré de Jésus. Il lui accorda une confiance entière, justifiée par l'expérience. Cette confiance nous aurait valu de connaître toute la vie du prédicateur de la duchesse d'York pendant son séjour en Angleterre, si les lettres qu'il écrivit à la Mère de Saumaise avaient été conservées ou publiées intégralement.

A cause de la durée et de l'importance des rapports que le V. P. de la Colombière eut avec la Mère de Saumaise, à cause surtout du rôle réservé à celle-ci dans l'établissement du culte du Sacré-Cœur, nous dirons tout ce que l'on sait de cette Fille parfaite de Saint François de Sales.

L'auteur de la notice qui lui a été consacrée dans l'Ordre de la Visitation la regarde, à cause de sa grande humilité, comme une étoile « qui a d'autant plus brillé du côté du ciel qu'elle a eu plus d'attention à ne point

paraître du côté de la terre. » Elle emprunte cette image, qui donne tant d'éclat à celle à qui elle est appliquée, à une révélation de la Bienheureuse Marguerite-Marie : celle-ci avait vu le Sacré-Cœur se composer une couronne brillante de douze personnes qui devaient l'entourer comme douze étoiles resplendissantes ; la Mère de Saumaise était l'un de ces heureux astres.

Sa famille, considérable et distinguée par les personnes d'esprit et de piété qui la composaient, tirait son nom de la seigneurie de Salmaise, dont la tour carrée, étreinte par le lierre, saisit encore aujourd'hui les regards des voyageurs qui passent un peu au-dessous d'elle sur la voie ferrée de Paris à Dijon. Françoise, née dans cette ville, en 1622, pensionnaire à la Visitation vers l'âge de onze ans, y prit le petit habit et s'y montra sage et judicieuse, bien qu'elle eût beaucoup de feu et de vivacité d'esprit. A quinze ans elle perdit sa mère. Ses frères et ses sœurs étaient déjà établis : son père lui fit de grandes instances pour la décider à quitter le monastère dans le but de prendre la direction de sa maison et lui ôter la nécessité de passer à de secondes noces. La jeune fille resta ferme dans sa résolution, reçut bientôt l'habit religieux et ayant, durant son noviciat, fait paraître une grande sagesse et une parfaite fidélité à ses devoirs, elle fut admise à la profession.

Vers ce temps, Sainte Chantal fit son dernier voyage à Dijon, vit la jeune professe, lui parla, la trouva fort à son gré, judicieuse au delà de son âge, et prédit qu'elle serait un jour une des bonnes supérieures de l'Ordre. Esprit droit, cœur sincère, âme remplie d'une vraie

piété, Françoise de Saumaise tendit de toutes ses forces à la perfection de l'état religieux qu'elle avait embrassé.

On la vit toujours comme en la main de ses supérieures pour être employée par elles à leur gré. Elle leur fut particulièrement utile dans le maniement des affaires temporelles. Elle y avait tant d'habileté que les personnes qui en faisaient leur profession étaient surprises de lui voir démêler les affaires les plus embrouillées avec tant de promptitude et de facilité que rien ne lui paraissait difficile. Elle fit servir longtemps ce talent naturel au bien de son monastère et au service de plusieurs autres qui recouraient à ses lumières.

A cet exercice de charité extérieure, elle joignit la pratique de toutes les vertus. C'était une fille de prudence et de secret, si amie de la pauvreté que tout ce qu'il y avait de plus vil lui paraissait toujours le plus propre à son usage et qu'à sa mort on la trouva dépourvue de toute chose.

Sa patience fut mise à l'épreuve par de longues et fâcheuses maladies et par une surdité qui succéda à de très grands maux de tête, mais qui disparut bientôt, non sans avoir été pour la religieuse la cause d'assez rudes épreuves.

Elle remplit la charge d'assistante avec tant d'humilité et de sagesse que la Mère Boulier, sa supérieure, la jugea capable de gouverner elle-même une communauté et l'accorda aux religieuses de Paray-le-Monial qui l'avaient élue supérieure en 1672. Son gouvernement fut sage et goûté de la communauté de Paray qui garda toujours à cette bonne Mère un sentiment de confiance

et d'amitié. Mais ce gouvernement a pris le caractère d'un évènement important dans l'histoire de l'Eglise, parce qu'il s'appliqua à l'âme héroïque que le Sauveur du monde choisit pour être le mobile de l'établissement et de la diffusion du culte de son Sacré-Cœur.

La Mère Marie-Françoise de Saumaise trouva la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque novice depuis neuf ou dix mois, lorsqu'elle arriva à Paray. Il lui fallut bientôt constater que Dieu la conduisait par des voies extraordinaires. Elle l'éprouva par les humiliations, afin de s'assurer si l'esprit qui la guidait venait de l'enfer ou du ciel ; elle prit conseil de la Mère Boulier, qui lui inspira une grande estime pour l'âme humble, objet de si rares faveurs. Mais ce qui la persuada entièrement de l'origine divine des dons que recevait cette âme, ce fut le sentiment du V. P. de la Colombière, qui vint à Paray, quand son premier triennat allait finir.

Supérieur des Jésuites, le V. P. de la Colombière devint le confesseur extraordinaire de la Visitation. Désigné par une voix du ciel à la Bienheureuse Marguerite-Marie comme le guide sûr qui lui avait été promis, il dut, à ce titre encore, entrer en relations avec la supérieure du monastère, aussi bien qu'avec la sainte religieuse : la supérieure était l'intermédiaire nécessaire entre les deux apôtres du Sacré-Cœur ; sa charge lui valut l'honneur d'entrer en participation des confidences que le Sauveur ordonnait à la Bienheureuse de transmettre à son directeur. Celui-ci, ayant d'abord examiné l'âme de sa fille spirituelle, en fut si pénétré d'estime et de vénération que depuis il la regarda tou-

jours comme une sainte et voulut avoir une part singulière en ses prières. Il conçut aussi une profonde estime pour la vertu et la sagesse de la Mère de Saumaise. Ces trois grandes âmes, modèles de perfection religieuse, « contractèrent une parfaite union dans le Sacré-Cœur de Jésus. » Après l'avoir affirmé, l'auteur de la notice de la Mère de Saumaise ajoute : « Nous pourrions en donner ici des preuves certaines, en rapportant les lettres que ce grand Serviteur de Dieu écrivait à notre Sœur Marie-Françoise de Saumaise, pendant qu'il fut en Angleterre... L'on ne sait quoi plus admirer dans ces lettres, ou la profonde humilité de ce grand religieux, ou l'estime et la parfaite confiance qu'il avait en cette Mère, prenant ses avis et lui faisant un détail de toutes ses aventures, qui furent en grand nombre, pendant qu'il fut dans ce pays infidèle. »

Cette union spirituelle des trois âmes choisies de Dieu pour implanter dans le monde la dévotion au Sacré-Cœur ne put se réaliser, en ce qui concerne le V. P. de la Colombière, qu'après l'approbation de ses supérieurs. Cette union allait jusqu'à la demande de conseils : le Vénérable n'avait pas le droit de le faire sans l'autorisation de ceux qui avaient charge de le conduire.

Ce que l'on sait de la Mère de Saumaise relativement à sa conduite envers la Bienheureuse Marguerite-Marie et à ses rapports avec le V. P. de la Colombière est raconté dans la *Vie de la Bienheureuse par ses contemporaines* et dans sa *Vie* par Languet. Rappelons que ce fut elle qui donna à la Bienheureuse l'ordre de décou-

vrir son âme au V. P. de la Colombière, qui transmit au Serviteur de Dieu le récit écrit de la révélation du 16 juin 1675, et plus tard, lorsqu'il partit pour l'Angleterre, le petit mémoire dicté à la Bienheureuse par Notre-Seigneur pour servir de direction à son « parfait Ami » durant son séjour à la cour du duc d'York. Elle resta l'intermédiaire de ces deux âmes jusqu'à son départ de Paray, après le 17 juin 1678, et plusieurs fois elle eut à transmettre à la Bienheureuse les lettres du V. P. de la Colombière ou à adresser à celui-ci les communications que le ciel lui envoyait par la Bienheureuse Marguerite-Marie pour l'éclairer, l'encourager ou le consoler.

Lorsque le prédicateur de la duchesse d'York revint en France exilé, il fut obligé de passer par Dijon et y retrouva la Mère de Saumaise. « Elle était en la charge de directrice, nous dit l'auteur de sa notice, et pria le Serviteur de Dieu de dire un mot en particulier à ses chères novices, après la consolation que la communauté venait de recevoir par une conférence spirituelle de ce saint homme. Il le lui accorda fort volontiers et, en finissant son discours, il se servit fort à propos de l'absence de la maîtresse, que quelques affaires avaient tirée ailleurs, pour marquer aux novices l'estime qu'il avait pour elle, les estimant heureuses d'être sous sa conduite, ajoutant même, par un trait de sa profonde humilité, qu'il souhaiterait un pareil avantage. Il a conservé ces sentiments jusqu'à la mort et il a continué de lui en donner des preuves par ses lettres, en la dernière desquelles il lui dit ces paroles remarquables : « Pour

les conseils que vous me demandez, je vous dirai que depuis que je suis malade, je n'ai appris autre chose si ce n'est que nous tenons à nous-même par bien des petits liens imperceptibles; que, si Dieu n'y met la main, nous ne les rompons jamais, nous ne les connaissons même pas; qu'il n'appartient qu'à lui de nous sanctifier; que ce n'est pas une petite affaire de désirer sincèrement que Dieu fasse tout ce qu'il faut faire pour cela; car pour nous, nous n'avons, ni assez de lumière, ni assez de force pour cela. »

Après cette rencontre à Dijon, le V. P. de la Colombière ne revit plus la Mère de Saumaise, mais il continua à lui écrire. L'auteur de la notice nous dit qu'elle « profitait des conseils qu'elle recevait de ce saint homme, particulièrement dans les occasions des croix qui ne lui ont point manqué. » Ce témoignage d'une personne, en possession des lettres dont elle parle, est très important. Il prouve que les lettres imprimées ne l'ont pas été dans leur intégrité, puisque, dans toute la correspondance qui nous a été communiquée, on ne trouve guère qu'un conseil à la Mère de Saumaise sur son oraison et un autre sur ce qu'on doit faire pour favoriser les progrès des âmes dans le bien.

Outre les conseils de l'Ami du Sacré-Cœur, la Mère de Saumaise recevait aussi, dans ses croix, les encouragements de la Bienheureuse Marguerite-Marie, éclairée surnaturellement sur ses dispositions et sur les épreuves que lui réservait l'avenir. Celle-ci lui écrivait, en mai 1679, à l'occasion de son élection comme supérieure de la Visitation de Moulins : « Je vous avoue, ma chère Mère,

que j'ai reçu une extrême consolation du plaisir que vous avez donné à Notre-Seigneur, embrassant sa croix avec joie et soumission. Il est vrai qu'il l'a toute couverte de roses, crainte qu'elle ne vous fît peur ; mais ce n'est pas là ce qui vous doit le plus réjouir, mais oui bien lorsque vous sentirez les piqûres des épines qui sont cachées dessous. Ce sera alors que le Seigneur se complaira en vous, pour vous rendre conforme à lui, et vous fera voir qu'il n'est pas moins aimable dans les amertumes du Calvaire que dans les douceurs du Thabor. (*Vie et Œuvres de la B^se^*, L. III, t. II, p. 5.)

La Mère de Saumaise ne tarda pas à sentir les piqûres des épines. Elle devait avoir, dans l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, un rôle que la Bienheureuse Marguerite-Marie caractérisera, en lui disant, après la mort du V. P. de la Colombière, qu'elle tient sa place sur la terre. Il fallait donc que, comme le saint religieux, comme la confidente du Cœur de Jésus, elle eût la part de souffrances par laquelle elle devait se disposer à remplir sa mission.

Elle avait enseigné la dévotion au Sacré-Cœur dans le monastère de Dijon : elle allait l'implanter dans celui de Moulins, avant de retourner dans sa patrie pour y être témoin des premiers triomphes de ce divin Cœur : son gouvernement, aimé des religieuses qui en jouirent et marqué de beaux fruits de perfection, fut pour elle un temps de maladies qui mirent plusieurs fois sa vie en péril.

Elle retourna à Dijon en 1682 et y fut le principal instrument de la Providence pour y rendre public le

culte du Sacré-Cœur. Cette sainte âme a su si bien se cacher qu'on ignore généralement la grande part qu'elle a eue dans l'introduction de ce culte, destiné à tuer les horribles hérésies qui dévoraient les âmes dans la France catholique. Nous dirons ce qui convient pour faire connaître la mission que le ciel lui confia et faire entrevoir la hauteur de la sainteté à laquelle elle fut élevée.

D'abord, la Bienheureuse Marguerite-Marie, dont les tendresses avaient pour règle les désirs du Cœur de Jésus, ne cessa pas, lorsqu'elle ne l'eut plus pour supérieure, de l'entourer d'une affection toute filiale et d'un religieux respect : sa correspondance avec elle en fait foi. C'est à elle qu'elle adresse ses plus intimes confidences sur tout ce qui intéresse la gloire du Sacré-Cœur. Cette chère Fille déclare à sa Mère que Notre-Seigneur lui réserve l'honneur de faire graver l'image de son Cœur (1686), qu'elle a été choisie pour tenir la place du V. P. de la Colombière dans l'établissement du culte du Sacré-Cœur. Elle lui écrit à ce sujet : « Il vous a substituée en la place de notre bon P. La Colombière pour l'établissement de la dévotion à son Sacré-Cœur, qui est l'une des plus grandes grâces qu'il vous pouvait faire. Et je vois en cela l'accomplissement d'une parole que votre Charité me dit une fois : que vous vous estimeriez bien heureuse, si ce Sacré-Cœur vous daignait choisir pour être la *solliciteuse* de cette affaire. Mais vous êtes encore plus, et vous vous en acquittez tellement bien à son gré que je vous assure n'y pouvoir penser sans consolation ; et vous lui faites un plaisir qui

vous en procurera de grands pour l'éternité. » (1) A elle les confidences relatives aux promesses que le Sacré-Cœur faisait au roi Louis XIV, s'il voulait consentir à l'honorer publiquement ; à elle toutes les effusions du cœur de la Bienheureuse, lorsque celle-ci voit enfin les tableaux et la gravure représentant le Sacré-Cœur dessiné par la Sœur Jeanne-Magdeleine Joly, le livret de Dijon, celui de Moulins, celui de Lyon ; à elle les consolations, lorsque Rome refuse l'approbation de la messe du Sacré-Cœur. Et voici le fondement qu'elle donne à la générosité de la Mère de Saumaise envers le Cœur sacré de Jésus : « Ce vous doit être une grande consolation d'avoir une si étroite union avec notre bon Père La Colombière, en sorte qu'il fait dans le ciel, par ses intercessions, ce qui s'opère ça-bas en terre pour la gloire de ce Sacré-Cœur. » (*Vie, etc.*, L. XCV, t. II, p. 192).

Il était clair que Dieu n'avait choisi la Mère de Saumaise pour intermédiaire entre le V. P. de la Colombière et la Bienheureuse Marguerite-Marie, et, à ce titre, pour dépositaire des secrets du Sacré-Cœur, que pour avoir un champion dévoué de la cause de ce divin Cœur dans le temps où, le V. P. de la Colombière étant parti pour le ciel et ses successeurs, le P. Jean Croiset et le P. Joseph de Galliffet, manquant encore d'autorité, l'effort ne convenait à personne mieux qu'à l'un des premiers témoins des volontés du Sauveur relativement à son Cœur sacré. Sûre que le ciel attendait d'elle cet effort, la Mère de Saumaise se mit à l'œuvre. A Dijon et à

(1) *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, t. II, p. 116-117.

Moulins, elle avait enseigné cette dévotion dans la mesure marquée par le V. P. de la Colombière. Rentrée à Dijon, elle recommença à en parler avec zèle à ses Sœurs. On goûta ses paroles ; le Sacré-Cœur devint le sujet le plus ordinaire des entretiens des religieuses ; elles s'efforcèrent à l'envi de l'honorer et de le faire honorer : un renouvellement général de ferveur fut le fruit de ces efforts. L'impulsion donnée, chacune suivit le mouvement de son cœur : on composa des litanies ; la Sœur Jeanne-Magdeleine Joly écrivit une messe, avec le secours de l'aumônier : on alla droit à Rome pour obtenir l'approbation de la dévotion au Sacré-Cœur. Rome refusa, en invitant à s'adresser d'abord à l'évêque du diocèse. Après de nombreuses difficultés, la dévotion et la messe furent approuvées par le vicaire général de Langres, et la Mère de Saumaise eut, en 1689, la grande joie d'entendre chanter deux fois dans l'année, par le clergé de la Sainte-Chapelle, la messe en l'honneur du Sacré-Cœur.

Elle survécut six ans à ce premier triomphe du Cœur de Jésus auquel elle avait eu la part principale. Sa vie, durant ce temps, fut plus du ciel que de la terre. Après quatre jours de douleurs violentes supportées avec une admirable patience, elle rendit doucement son âme à Dieu, en 1695, à l'âge de 73 ans.

La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque

Ce n'est qu'avec une crainte très vive que nous nous hasardons à esquisser le portrait de cette sainte âme et à

exposer les rapports que Jésus-Christ lui-même établit entre celle qu'il choisit pour être la victime de son amour, la confidente de son Cœur sacré, et le religieux qu'il nomma le parfait Ami de son Cœur. Il nous semble que l'on n'a pas encore célébré avec assez de magnificence, ni considéré d'un point de vue assez haut la sainteté de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Le Rédempteur des hommes, bien qu'il ait donné à son Eglise, dès le temps de sa fondation, tous les moyens nécessaires pour la sanctification du genre humain, ne manque guère, aux époques de crise religieuse, de susciter de grandes âmes, dont il se sert pour assurer le triomphe de la religion. S'il s'agit d'établir la vérité de sa doctrine, ce sont d'ordinaire de puissantes intelligences, des Athanase, des Cyrille, des Jérôme, des Augustin qu'il présente au monde. Mais faut-il seulement subjuguer les volontés, il confie volontiers ce travail à de faibles vierges, afin que leur faiblesse même mette en un plus grand relief la puissance de sa grâce. Ainsi, au XIV^e^ siècle, pour ramener le Souverain Pontife à Rome et relever dans le cœur des chrétiens son autorité diminuée, il choisit Sainte Catherine de Sienne ; au XVI^e^ siècle, pour mettre sous les yeux des fidèles un idéal de réforme propre à confondre la prétendue réforme de Luther, il fit apparaître Sainte Thérèse. Marguerite-Marie, à notre humble avis, fut choisie aussi pour être investie d'une mission divine plus vaste encore et plus solennelle. Elle parut en un temps et en un pays où les erreurs dominantes consistaient à nier l'amour de Dieu pour les hommes et à provoquer les

hommes à ne pas aimer Dieu. Jésus-Christ fit choix de cette humble vierge pour montrer sensiblement en elle la réalité de ses divines tendresses pour les hommes, et il alluma dans son cœur virginal un tel amour pour Dieu qu'elle l'a porté au comble de l'héroïsme. Cette mission sublime lui valut la faveur de voir le Seigneur lui découvrir son Cœur, source de la charité infinie de Dieu ; elle l'entendit lui prescrire de travailler à faire rendre à ce Cœur le culte qu'il voulait pour lui. Comme l'amour vrai oblige ceux qui s'aiment à se communiquer tous leurs biens communicables, il exigea d'elle donation écrite de tous ses mérites et lui fit, de la même manière, donation de toutes les richesses de son divin Cœur, afin qu'elle les offrit à l'univers entier. Le ciel avait élu un homme pour jeter, le premier, à son invitation, cette semence dans le champ de l'Eglise. Il fut nommément désigné par les lèvres du Sauveur. Cet homme était le V. P. Claude de la Colombière. Pourquoi exposer ainsi solennellement à l'attention et comme aux regards de tout l'univers le Cœur du Rédempteur des hommes et l'amour infini dont il est embrasé pour eux ? Pour réchauffer les âmes engourdies, pour raviver dans toute l'Eglise la notion obscurcie en beaucoup d'âmes de la vraie charité, pour proposer le Cœur même du Sauveur comme le modèle parfait et vivant de cette charité et faire voir quel retour il attend des siens, par l'amour que lui témoignent les deux êtres angéliques que ce Sacré-Cœur s'est choisis pour apôtres. Tant que vécut le V. P. de la Colombière, la vierge confidente de ce Cœur tout aimable eut surtout

en partage la contemplation de son amour et atteignit une ardeur de charité qui en faisait un séraphin sur terre. Au religieux, parfait Ami de son souverain Maître, fut alors réservée l'action pour répandre la semence de la dévotion nouvelle. Mais son action fut si bien réglée par la seule volonté de son Sauveur qu'il ne s'en écarta jamais en rien, et que tous ses actes et, pour ainsi dire, toutes les respirations de son cœur ne formèrent qu'une série presque ininterrompue d'actes d'un très pur amour. L'un et l'autre, chacun à la manière qui lui convenait, eurent mission d'enflammer tous les cœurs des saintes ardeurs de l'amour de Dieu.

Les rapports entre de telles âmes sont d'une nature toute spéciale et ne peuvent être sans intérêt pour ceux qui s'appliquent à les observer.

Le Seigneur fit d'abord espérer à la Bienheureuse le V. P. de la Colombière comme un consolateur, en lui promettant, au temps de ses angoisses sur la nature de l'esprit qui la dominait, qu'il lui enverrait bientôt un de ses serviteurs pour la rassurer.

Au premier discours du Vénérable à la communauté, il lui dit : « Voilà celui que je t'envoie ». Et en même temps il manifesta de telle sorte la Bienheureuse à son futur directeur que celui-ci déclara dès lors qu'elle était « une âme de grâce. » Il la délivra bientôt, et pour toujours, des angoisses où l'avaient jetée les « personnes de doctrine » qui avaient été ses premiers guides.

Un peu plus tard, dans une vision marquée au coin des célestes délicatesses de la charité divine, le Sacré-Cœur manifesta à la Bienheureuse sa volonté d'enchaî-

ner à son amour ces deux cœurs humains qu'il avait élus pour être les premiers apôtres de la dévotion dont il allait faire présent à son Eglise. La scène est trop touchante pour n'être pas tirée de l'ombre. Le V. P. de la Colombière disait un jour la messe dans l'église de la Visitation. « Dieu lui fit de très grandes grâces et à moi aussi, dit la Bienheureuse. Car lorsque je m'approchai pour le recevoir par la sainte communion, il me montra son Sacré-Cœur comme une ardente fournaise, et deux autres cœurs qui s'y allaient unir et abîmer, me disant : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours ». Et après il me fit entendre que cette union était toute pour la gloire de son Sacré-Cœur dont il voulait que je découvrisse au Père les trésors, afin qu'il en fît connaître et en publiât le prix et l'utilité ; et que pour cela il voulait que nous fussions, comme frère et sœur, également partagés de biens spirituels. Et lui représentant là-dessus ma pauvreté et l'inégalité qu'il y avait entre un homme de si grande vertu et mérite et une pauvre chétive pécheresse comme moi, il me dit : « Les richesses infinies de mon Cœur suppléeront, et égaleront tout. Dis-lui seulement sans craindre. »

Ainsi commença, sur l'ordre exprès du Fils de Dieu, la série des communications divines qui ont fixé sur le Cœur sacré du Rédempteur l'amoureuse attention des âmes catholiques et enrichi les chrétiens des derniers siècles des grâces abondantes qu'il lui a plu de répandre sur eux. Le Sauveur parlait directement à son humble confidente : celle-ci confiait à sa supérieure les

communications venues du ciel pour être transmises au prêtre qui avait mission de les soumettre à l'examen et de les confronter avec les lumières de la foi ; ce travail fait, le prêtre prononçait ses décisions.

Au début, les manifestations d'en-haut eurent pour objet principal le Sacré-Cœur, le prix et l'utilité des trésors dont il est rempli et qu'il brûle de répandre sur les hommes, la volonté de ce divin Cœur de se faire rendre un culte ecclésiastique, divers actes de ce culte et surtout l'établissement d'une fête solennelle qui serait le soutien de tout le reste, la part d'action qu'il destinait dans ce travail à ses deux apôtres. Il s'y joignait des encouragements et des consolations pour chacun d'eux, en rapport avec les obstacles et les difficultés particulières que chacun d'eux devait rencontrer. Le religieux put se livrer immédiatement à son apostolat ; la Bienheureuse dut se contenter d'abord de sa consécration personnelle, de ses prières et de son rôle de victime du Sacré-Cœur : son action directe ne devait se déployer librement que dix années plus tard.

Mais pendant les sept ans que vécut encore le Serviteur de Dieu, le ciel ne cessa pas de continuer ses confidences à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et une part importante de ces confidences, la seule qui nous intéresse ici, avait trait au V. P. de la Colombière et paraît être une première récompense de sa fidélité à remplir sa mission, et à l'égard du Sacré-Cœur, et à l'égard de la vierge au cœur héroïque dont la brûlante charité était prête à toutes les immolations pour faire connaître et aimer le Cœur de son Souverain Maître. Lorsque ses

supérieurs l'envoient à la cour du duc d'York instruire la future reine d'Angleterre et illuminer des splendeurs de sa foi les catholiques de Londres, le ciel lui fait remettre entre les mains un mémoire, mystérieux alors, dicté à la Bienheureuse et renfermant l'indication précise de la conduite qu'il devait tenir en diverses occasions graves ou dangereuses. Plusieurs fois lui parviennent de la même source des avis analogues pour le guider en de nouvelles conjonctures. Quand, épuisé par la maladie, torturé par les démons, menacé dans sa liberté et dans sa vie par les événements, il se prépare à rentrer dans sa patrie, de Paray encore lui arrive un encouragement à demeurer à son poste, et c'est ainsi sur une invitation céleste qu'il reste pour confesser sa foi et ne manquer pas, de lui-même, au martyre.

Le Sauveur le ramène à Paray en un temps où il voulait recevoir de la générosité de la Bienheureuse, en la forme officielle d'un testament, la donation totale d'elle-même et de tous ses biens spirituels à son divin Cœur, et dicter lui-même à sa fidèle épouse la donation entière qu'il lui fit de ce Cœur sacré. Et, pour montrer sa volonté constante de lui conserver comme guide toujours sûr son parfait Ami, il lui ordonne de le prendre pour rédiger ce testament, si la supérieure de son monastère se refuse à le faire.

Après avoir constaté cette volonté si nettement déclarée de Notre-Seigneur de tenir en une très étroite union ces deux âmes unies et comme abîmées dans son Cœur adorable, qui n'admirera la chrétienne prudence, l'innocence angélique avec laquelle ils usèrent de ce privilège

offert par le ciel. Le Serviteur de Dieu veut que ses lettres à celle que Jésus-Christ lui a donnée comme sœur, avec un partage égal des trésors du Cœur divin, passent toutes par les mains de sa supérieure, qui jugera s'il convient ou non de les remettre : il mesure la fréquence de ces communications avec la seule règle de la plus grande gloire de Dieu. Soit qu'il ait, à quelque moment, reçu défense de continuer ses relations avec la Bienheureuse, soit qu'il ait vu quelque inconvénient à ce commerce, il resta de longs mois sans lui écrire ; et celle-ci exprime ainsi ses sentiments sur cette conduite à la Mère de Saumaise : « Pour moi je n'en ai point reçu de lettres. Ce n'est pas que je ne me sois donné l'honneur de lui écrire; mais il n'a pas jugé à propos de me faire réponse. Mais de quelle manière qu'il en use, je suis toujours contente, parce que je sais que nous ne voulons que la volonté de Dieu, à laquelle il est très soumis. » (1)

Cette réserve plaisait au Sacré-Cœur en même temps qu'elle édifiait la terre : il ne cessa pas de révéler à la Bienheureuse ses pensées au sujet du guide qu'il lui avait choisi pour ses heures difficiles. C'est ainsi que celui-ci reçut copie d'une lettre où la Bienheureuse donnait à la Mère de Saumaise l'assurance, venue d'en-haut, « que la volonté de Dieu était dans les souffrances » de son Serviteur. « Car le Seigneur prend plaisir de donner un prix inestimable à ses souffrances, pour les répandre après, comme une rosée céleste, sur cette

(1) *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, L. VI t. II, p. 9 (juin 1680).

semence qu'il a répandue en tant de lieux et pour la faire croître et profiter en son saint amour. »

Le V. P. de la Colombière retourna à Paray au mois d'août 1681 pour y mourir le 15 février 1682. Le 20 janvier 1682, la Bienheureuse écrivait à la Mère de Saumaise qu'elle l'avait vu deux fois. Ces rencontres n'avaient pu avoir lieu que dans les deux mois qui suivirent l'arrivée du Vénérable à Paray : il fut ensuite confiné dans sa cellule jusqu'au jour de sa mort.

Cette mort, sa fille spirituelle la lui avait prédite et lui avait transmis en même temps la volonté du Sauveur qu'elle advînt à Paray. Avertie du décès, Marguerite-Marie recommanda d'abord de prier pour le vénéré défunt ; quelques heures plus tard, elle encouragea ses amies à invoquer le nouveau saint qu'elle avait vu entrer au ciel et elle commença elle-même à l'invoquer. Elle connut qu'il avait été préposé, près du Sauveur, à tout ce qui regarde la dévotion au Sacré-Cœur, qu'il avait obtenu pour la Compagnie de Jésus « toutes les grâces et privilèges particuliers » de ce culte d'amour ; et jusqu'à sa mort, elle ne cessa pas de l'honorer en particulier comme un saint.

Combien devons-nous regretter la perte de la plupart des lettres échangées entre ces deux saintes âmes ! De la Bienheureuse à son directeur, il ne reste que le mémoire qui lui fut remis à son départ pour Londres ; du Serviteur de Dieu à la Bienheureuse, les avis spirituels qu'il lui laissa en quittant Paray, et deux ou trois lettres seulement nous ont été conservées : elle avait coutume de jeter au feu tout ce qui était de nature à la faire estimer.

Sœur Marie-Rosalie de Lyonne

Marie-Marguerite de Lyonne, qui reçut en religion le nom de Marie-Rosalie, était fille d'Antoine de Reclesne, seigneur de Lyonne, en Auvergne, et d'Anne Baudinot de Selorre, sœur d'un conseiller au Parlement de Bourgogne, maire de Dijon. Elle naquit à Paray; elle y fut baptisée le 3 septembre 1644.

A l'âge de quatre ans, passant un jour avec sa grand'mère devant le monastère de la Visitation, elle s'arrêta en le regardant avec admiration et s'écria : « Voilà une belle maison : je mourrai dedans. » Cette exclamation surprit d'autant plus que l'enfant avait une aversion si étrange des couvents qu'elle tombait presque en défaillance en abordant une grille, aversion qui ne cessa qu'après son entrée en religion.

Sa mère, femme de piété, la forma sagement aux pratiques religieuses et lui inspira une ardente charité pour les pauvres.

Quand elle eut grandi, elle parut destinée à briller dans le monde. Elle était d'une beauté qui ravissait tous les regards. Sa taille riche, son port majestueux, sa politesse mêlée d'une noble fierté lui attiraient les hommages d'une foule de prétendants, appartenant aux familles les plus distinguées de la province. Les grands et les petits ne la considéraient qu'avec admiration. Lyon même justifia par ses applaudissements les em-

pressements du Charolais, où l'on ne parlait que de « la belle des Regards, » nom qu'elle tirait d'un fief de sa famille. Persuadée de son mérite, la demoiselle des Regards était peu sensible aux déférences qu'on lui témoignait : elle dédaignait les alliances les plus avantageuses, elle aurait refusé la main d'un prince, ne croyant pas qu'aucun mortel fût digne d'elle. Cette conduite ne rebutait pas la constance de ses prétendants : elle n'avait qu'à dire une parole, à exprimer un désir, tous volaient à son service. Mais dans la foule des plaisirs qu'on lui préparait, elle ne put jamais goûter ceux qu'on lui promettait. Au retour des parties et des fêtes qu'on organisait à son intention sur la Saône, au sortir de la comédie, de l'opéra, d'un bal où elle avait paru avec éclat : « Ce n'est donc que cela, disait-elle ? Et vous m'aviez promis de si belles choses ! »

Un incident comique dont elle fut alors l'héroïne la mortifia beaucoup et lui donna lieu de commencer à faire de sérieuses réflexions.

Magnifiquement vêtue, elle sortait un jour, avec une foule nombreuse, de l'église de Paray. Une troupe d'une cinquantaine de pourceaux revenait des champs. Tout le monde s'écarta pour les laisser passer. Seule Marie de Lyonne resta sur leur chemin : peut-être pensait-elle que ces animaux la respecteraient comme faisaient ses prétendants. Mais sans nuls égards le plus gros de la bande continua à marcher droit devant lui. Bientôt la fière beauté se trouva hissée à reculons sur son dos et il la promena quelque temps en cette attitude, malgré ses appels, à la grande joie du peuple, qui ne contenait

plus ses éclats de rire devant le singulier spectacle offert à ses regards. Personne ne vint à son secours. Pendant quinze jours ensuite ce fut chez elle une avalanche de poésies chantant son étrange chevauchée. Elle comprit bien que dans le monde nos meilleurs amis sont capables de nous laisser dans l'embarras et de nous jouer encore, après nous y avoir laissés ; mais elle ne songea point cependant à se venger de ce monde en l'abandonnant.

Le P. Papon, supérieur des Jésuites de Paray, lui fit quitter la lecture des romans, qu'elle remplaça par celle de l'*Imitation*. Elle se montra très libérale envers les pauvres. Si alors elle recherchait encore avec soin ses commodités et ses aises, cependant sa retenue et sa vertu la maintinrent toujours hors d'atteinte de la censure la plus sévère.

Elle se rendait parfois à l'église de la Visitation pour demander à Saint François de Sales une connaissance de Dieu plus parfaite ; et il lui semblait que Dieu lui promettait intérieurement de lui envoyer quelqu'un qui la lui donnerait comme elle la désirait pour le servir et l'aimer à son gré, ce qui la consolait beaucoup. L'accomplissement de cette promesse divine ne tarda pas. Le V. P. de la Colombière, envoyé comme supérieur à Paray, enleva son auditoire par son premier sermon qu'il fit le jour de la Pentecôte, 1675. Mais personne n'en fut plus touché que Mademoiselle de Lyonne. Toutefois ce ne fut qu'à la fête de Saint Augustin, le 28 août suivant, que la grâce remporta sur cette âme une victoire définitive. Elle était, a-t-elle raconté, dans une

partie de plaisir, lorsqu'elle entendit sonner le sermon chez les Dames Ursulines. Fortement pressée intérieurement d'y assister, elle dit à la compagnie : « *Nous ferions bien mieux d'aller entendre ce bon Père que de nous divertir.* » Tout le monde voulut l'accompagner. Le prédicateur lui sembla ne prêcher que pour elle. Quand elle l'entendit rappeler le cri du saint Docteur : « *O Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que que je vous ai tard connue, que je vous ai tard aimée* ! » elle en fut percée jusqu'au fond de l'âme. Elle n'avait pas à se reprocher les excès dont le grand Docteur a gémi si publiquement ; mais elle se crut obligée aux mêmes regrets pour avoir pris si peu le véritable esprit du christianisme. Le prédicateur qui l'avait si fort frappée et charmée si suavement lui parut être le guide que Dieu lui avait promis, et elle lui donna sur-le-champ toute sa confiance.

Bientôt le V. P. de la Colombière eut à constater que Dieu avait préservé cette âme de la corruption du siècle et se l'était réservée pour en faire une conquête de son amour : il assura plusieurs fois la Mère de Saumaise que Mademoiselle de Lyonne était un ange et qu'elle avait conservé son innocence baptismale. Il s'appliqua à suivre les desseins de Dieu sur elle, mais de manière à ne pas choquer sa délicatesse : il lui rendit d'abord la dévotion fort aisée et sut ainsi l'engager à la pratiquer généreusement, malgré les peintures affreuses qu'elle s'en était faites auparavant.

Entrée dans cette voie meilleure, elle se fit un scrupule d'avoir jusqu'alors ajouté ses propres inventions

aux récits qu'elle faisait dans les conversations et dit à son directeur qu'elle craignait extrêmement que, si elle disait les choses plus justes et d'une manière moins enjouée, on ne la méprisât. Il l'assura qu'on n'y prendrait pas garde, et, de fait, on ne lui en dit jamais un mot.

Elle lui demandait encore s'il lui permettait certains ajustements dont il lui paraissait impossible de se passer. Il les lui accordait volontiers, en ajoutant : « *Dieu vous apprendra lui-même ce qu'il désire de vous.* » Et dès qu'elle s'apprêtait à s'en parer, elle sentait naître en son cœur une secrète aversion pour toutes ces inutilités et une forte envie de les sacrifier au Seigneur. Elle exposait ces nouveaux sentiments à son guide qui consentait sans peine à ce qu'elle les suivît. Sûr de l'innocence de cette âme, le saint directeur lorsqu'il allait au château de Selorre pour le bien spirituel des serviteurs et des paysans du voisinage, autorisait par sa présence les plaisirs qu'elle prenait en famille, lui permettait quelques tours de danse et ne voulait pas qu'elle refusât tous les bons morceaux qu'on lui servait, l'invitant d'ailleurs à se mortifier en renonçant à quelque plat qui serait de son goût.

« Elle était, dit l'annaliste de la Visitation, si transportée d'avoir trouvé un conducteur qui, loin d'être farouche, la portait à Dieu d'une manière si facile, surtout par l'onction céleste qu'il répandait dans ses discours, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'admirer son bonheur. Aussi, fut-elle une de ses disciples les plus dociles. Elle aurait perdu le sommeil, le boire et le

manger pour entendre ce séraphin terrestre qui enflammait de l'amour divin tous ceux qui l'écoutaient. »

Un jour qu'elle était plus que de coutume saisie de ce saint amour, elle lui dit naïvement qu'elle avait une peine cuisante.— « *Laquelle*, lui répondit-il ? — *C'est que j'appréhende de trop aimer Dieu* ». — « *Non, ma Fille; je vous réponds que vous ne l'aimerez jamais trop.* » Elle se rassura. Cependant, comme elle craignait étrangement que le Père ne l'obligeât à se faire religieuse, elle lui déclara tout d'abord qu'elle lui obéirait en tout, jusque-là, et le pria de ne pas l'engager à Dieu de cette manière, ce qu'il lui promit à l'instant.

Elle quitta toutes ses parures et se mit insensiblement dans la dévotion, d'une manière si aisée qu'elle la rendait aimable. On n'eut pas moins de complaisance pour elle qu'auparavant dans les compagnies : elle en profita en faveur des pauvres, demandant par exemple pour eux, lorsqu'elle se trouvait dans une partie de jeu, le quart du gain pour le leur distribuer ou le leur porter dans les hôpitaux. De l'admiration que l'on avait pour sa beauté on passa à celle de ses vertus : les plus difficiles lui devinrent familières ; elle alla jusqu'à la pratique d'austérités dont le nom seul l'aurait effrayée avant sa conversion.

Son guide lui enseigna la méthode pour faire oraison et lui ordonna de prendre un sablier pour en mesurer le temps.— « *Dieu me garde, mon Père, de mesurer le temps à Dieu* ! » lui répondit-elle. Et elle prolongeait son oraison tant que l'attrait de la grâce se faisait sentir à son cœur.

Il reste deux lettres que le V. P. de la Colombière lui adressa au château de Selorre peu après sa conversion : elles témoignent de l'estime qu'il faisait d'elle et des espérances qu'il avait conçues de la voir s'élever à une haute sainteté.

Le départ de son directeur pour l'Angleterre lui fut très douloureux. Elle lui écrivit à Paris d'où il lui répondit, le 3 octobre 1676, une lettre rapide : d'un mot vif il y arrête chacune de ses agitations ou de ses inquiétudes. La correspondance continua après l'arrivée à Londres du saint religieux. Dans ses lettres il l'exhortait surtout à obéir à sa mère et à ne pas faire plus de charités et d'aumônes qu'elle ne lui en permettait : sans ces conseils elle aurait donné tout ce qu'elle trouvait dans la maison, et jusqu'aux mets préparés pour la table : sur le soir elle les portait elle-même à des pauvres honteux, en compagnie d'une fille dévote.

Marie-Marguerite de Lyonne avait conservé sa beauté dans son éclat bien au-delà de sa trentième année : un événement extraordinaire la ternit en un instant. Elle avait fait un voyage à Lyon. Un matin à son réveil elle vit devant elle un seigneur qui l'avait longtemps recherchée et qui avait été tué récemment dans un combat. A genoux, les mains jointes, avec un air extrêmement triste et souffrant, il lui dit en poussant un grand soupir : « *Ah! Mademoiselle, que Dieu est grand! Qu'il est saint et qu'il est juste! Il n'y a rien de petit devant ses yeux. Tout est payé, puni ou récompensé!* » Elle lui demanda si Dieu lui avait fait miséricorde. Il répondit que sa charité envers les pauvres l'avait sauvé. On

ignore le reste de leur entretien. Mais Marie-Marguerite en demeura si pâle et si défaite que sa mère la trouva vieillie de plus de dix ans en une seule nuit.

Cependant cette âme, vivant dans une parfaite liberté pour ses charités et ses dévotions, ne pensait pas à quitter le monde et s'imaginait même qu'elle y ferait beaucoup plus de bien que dans le cloître où elle deviendrait inutile à ses pauvres. Mais le Seigneur l'entendait autrement : il donna à la Bienheureuse Marguerite-Marie une claire connaissance du choix qu'il avait fait d'elle pour son épouse, et le lui dit distinctement. Elle écrivit au V. P. de la Colombière, déjà revenu d'Angleterre, *que Notre-Seigneur voulait que Mademoiselle de Lyonne se fît religieuse* Celui-ci l'engagea à aller voir la Bienheureuse, la lui désignant comme la plus sainte fille qu'il eût jamais connue. Elle y alla avec répugnance, et en voyant cette religieuse toute concentrée dans son néant, elle se repentit de l'avoir demandée. « *Elle a des manières trop gênées*, se disait-elle; *elle me dira qu'il faut être religieuse ; mais je n'en ferai rien.* » Malgré ces dispositions, l'onction pénétrante des paroles de la Bienheureuse la toucha si fort qu'elle lui promit de suivre ses conseils, excepté sur la vie religieuse, dont il ne fallait pas lui parler. Son aversion pour ce saint état était si forte qu'elle la mit parfois dans une étrange situation. Elle reçut un jour de son directeur une lettre commençant par ces mots : « *Il faut mourir à Dieu, ma chère Fille.* » S'imaginant que par ces paroles : *Il faut mourir*, le Père lui disait d'être religieuse, elle fut sur le point de s'évanouir ; un torrent de larmes coula de ses yeux ;

on ne put la consoler. Elle ne voulait dire à personne, pas même à sa mère, la cause qui l'avait réduite à ce triste état. Une de ses amies étant venue, à deux heures de l'après-midi, trouva toute la maison dans l'affliction et encore à jeun. Interrogée par elle, Mademoiselle de Lyonne lui tendit la lettre qu'elle avait reçue. Après l'avoir lue, son amie la rassura et lui fit voir que leur commun directeur (1) ne lui parlait pas même de la vie religieuse, ce qui lui rendit la joie, et à toute la maison.

Un autre jour, la Bienheureuse l'ayant fait prier de se rendre au monastère, elle s'y présenta en tremblant et ne voulut jamais approcher de la grille. De la porte elle demanda à la Sœur ce qu'elle souhaitait. Celle-ci la pria de dire l'*Oraison de trente jours* à son intention. Elle le promit en se disant : « *C'est pour me faire religieuse. Mais je l'attraperai bien : ma première intention en la disant sera pour n'en avoir jamais la vocation.* » Fidèle à sa promesse, elle récita l'Oraison trente jours de suite. Le lendemain du jour où elle finit, elle reçut du V. P. de la Colombière une lettre où il l'engageait à se donner à Dieu dans la vie religieuse (2). La Bienheureuse, de son côté, reçut de nouvelles assurances de Notre-Seigneur qu'il voulait cette âme au nombre de ses épouses. Elle en avertit le Serviteur de Dieu, alors à Saint-Symphorien-

(1) Cette amie était, selon toute probabilité, Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc. Outre leurs relations d'amitié, à Paray, elles étaient voisines de campagne, Mademoiselle de Bisefranc ayant ses propriétés à Martigny, sur la paroisse de Poisson, assez rapprochée de Selorre.

(2) Peut-être la lettre LX^e.

d'Ozon pour rétablir sa santé. Il écrivit à Mademoiselle de Lyonne, *qu'elle se préparât à un grand sacrifice que Dieu demandait d'elle et qu'il souhaitait fort lui apprendre lui-même.* Devinant bien ce que ce pouvait être, elle faillit en mourir. Cependant elle résolut d'obéir sans retard. Une de ses cousines, Françoise de Reclesne de la Vénerie d'Anthon, était mariée, à Saint-Symphorien, à René Vauthier, chirurgien, parrain de René de la Colombière, frère puîné du V. P. Claude, mort quatre jours après sa naissance. Marie-Marguerite partit le jour même avec l'un de ses frères, mais comme une personne hors d'elle-même qui va recevoir sa dernière sentence. Le saint directeur fut charmé de la parfaite obéissance de sa fille spirituelle. Celle-ci se mit à genoux et l'assura qu'elle venait, quoique en tremblant, se sacrifier à tout ce qu'il lui ordonnerait.— « *Si Jésus-Christ*, lui dit-il d'un air tout céleste, *vous demandait pour son épouse, le refuseriez-vous, ma Fille* ? » — *O mon Père,* » répondit-elle, comprenant bien ce qu'il voulait dire. — « *Refuseriez-vous, ma Fille, cet honneur* ? *Pourriez-vous refuser Jésus-Christ ? Dieu le veut.* » A cet instant s'évanouissent toutes les peines de l'impressionnable, mais très généreuse fille ; il lui semble être en paradis ; et sentant son cœur inondé d'une consolation qu'elle n'avait jamais goûtée, elle promet de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. En retournant à Paray elle était si transportée de joie qu'elle disait à Dieu : « *Si entendre parler une personne qui vous aime, ô mon Dieu, est quelque chose de si ravissant, que sera-ce de vous entendre, vous voir et vous posséder éternellement !* » Disant

adieu à tout ce qu'elle rencontrait : « *Adieu, ruisseaux*, s'écriait-elle ; *adieu, prairies ; adieu, campagnes ; adieu, petits oiseaux !* » Parmi de tels transports, elle rentra auprès de sa mère, sans s'être aperçue de la longueur du chemin, qui était cependant de près de vingt-cinq lieues.

Madame de Lyonne, informée du dessein de sa fille, lui déclara qu'elle n'y consentirait jamais. Celle-ci, tendrement attachée à sa mère, saisie de nouveau très violemment de son aversion pour la vie religieuse, n'était pas trop fâchée d'être retenue malgré elle dans le monde : près d'un an s'écoula pour elle dans cette situation. Mais Dieu sait réaliser, quand et comme il lui plaît, ses volontés positives. Un matin, la Bienheureuse se présenta toute extasiée à la Mère Greyfier, sa supérieure. « *Ma Mère*, lui dit-elle, *Notre-Seigneur veut absolument cette âme. Il m'a dit : Je la veux, je la veux à quelque prix que ce soit.* » A l'instant la supérieure envoie prier Mademoiselle de Lyonne de venir au monastère, comme ayant à lui parler. Elle y va entendre la messe, avec un étrange combat de son âme, et passe ensuite au parloir. Là, la Mère Greyfier et la Bienheureuse lui déclarent « *qu'il faut entrer en ce moment sans en rien dire à sa mère ; que c'est la volonté de Dieu.* » Marie-Marguerite, toujours généreuse, immole à cette volonté toutes ses réflexions et se rend à la porte d'entrée. Mais toujours impressionnable, elle avoue à une dame de ses amies qui l'accompagne, « *que si elle voyait le purgatoire ouvert devant elle, elle s'y jetterait plutôt que d'entrer dans le monastère, tant elle se faisait de violence.* » Elle

donna à une autre de ses amies tout l'argent qui se trouva sur elle, persuadée que l'on serait trop heureux de posséder sa personne dans le cloître et pensant faire beaucoup que de s'y renfermer. Toute sa consolation était de penser qu'elle n'y vivrait pas quinze jours.

Il faut reconnaître que l'entrée de Mademoiselle de Lyonne à la Visitation de Paray eut quelque chose de fort singulier, et ne peut servir de règle commune. Que l'on remarque cependant de combien d'examens, de soins et de prières elle fut précédée. La lettre XLIV^e^, à la Mère de Saumaise, contient le résumé des réflexions du directeur; la personne intéressée pria jusqu'à trente jours de suite, la confidente du Sacré-Cœur reçut trois fois l'expression de ses désirs, et sa supérieure devait avoir confiance en ses révélations. La suite, d'ailleurs, prouva que tout s'était fait par la volonté de Dieu.

Mademoiselle de Lyonne, n'étant pas morte après quinze jours de séjour au monastère, se flattait d'y primer, comme dans le monde, et d'apprendre à vivre à toutes les religieuses, qu'elle croyait sans esprit, à la réserve de la supérieure avec laquelle elle se promettait d'être toujours. Mais elle se trouva loin de son compte. La communauté renfermait alors un grand nombre de filles de la première noblesse de ces provinces : Sœur Marie-Rosalie de Lyonne avoua joyeusement dans la suite *qu'elle avait dès l'abord remarqué qu'il n'y en avait pas une qui n'eût plus d'esprit qu'elle et à qui elle pût donner des leçons.* Les novices mêmes lui prouvèrent qu'elles avaient l'esprit assez dégagé pour lui attribuer le titre de *grand'mère*, et grand'mère dut aller lire le latin

auprès de ces jeunes filles, pour n'avoir pas voulu l'apprendre dans sa jeunesse, dans l'intention calculée que cette ignorance l'empêchât d'être admise dans un monastère.

Quand sa mère apprit son entrée à la Visitation, elle fut si irritée contre elle qu'elle jura de ne la voir jamais, si elle persistait dans son dessein; et elle tint parole jusqu'après sa profession (1er mai 1681). Ces dispositions donnèrent lieu à une belle lettre du Vénérable à Madame de Lyonne sur la vocation de sa fille (L. LXXe). Et comme si tout devait avoir un caractère d'originalité dans la réalisation de cette vocation, ce fut par un moyen extraordinaire que la nouvelle religieuse put se procurer une dot. Sa mère, quoique débitrice de 3,000 livres envers sa fille, ne voulait rien lui donner pour le cloître; son oncle, le conseiller de Selorre, faisait de même, bien qu'il fût prêt à lui faire de gros avantages, si elle avait voulu s'établir dans le monde; ses frères n'osaient payer la dot, de peur de déplaire à leur mère. Sœur Marie-Rosalie disait alors avec tranquillité à Notre-Seigneur: « *Vous voyez, mon Dieu, qu'il ne tiendra pas à moi que je sois religieuse, si faute d'argent je suis renvoyée; c'est vous qui le voudrez bien.* » Dieu lui inspira la pensée de recourir à un gentilhomme du voisinage qui devait une somme considérable à sa famille, mais dont on n'espérait rien tirer. Il accorda de suite tout ce qu'on lui demanda et le donna à la profession.

La correspondance du Vénérable avec Mademoiselle de Lyonne se termine par la lettre de félicitations qu'il lui

écrivit lors de cette profession (L. LXVIII[e]) qui fut pour elle un jour de délices. Ses transports de se voir pour jamais consacrée au service de Dieu étaient si véhéments qu'elle le remerciait à haute voix, baisait les murailles de sa cellule et celles du monastère qui la séparaient enfin de ce monde d'où elle avait eu tant de peine à sortir.

Instruite par le V. P. de la Colombière, qui avait fait consister sa propre sainteté dans l'observation de ses règles, et généreuse comme elle l'était envers Dieu, la Sœur de Lyonne se serait fait un scrupule de violer la moindre de ses observances religieuses. Voici un beau trait de cette fidélité. Le V. P. de la Colombière, revenu malade à Paray, lui rendit visite. Il n'y avait pas un quart d'heure qu'elle était près de lui, lorsqu'elle entendit sonner le souper. Aussitôt elle prit congé de lui, ce qui l'édifia grandement. Quand, au bout de quinze jours, il retourna la voir, il lui dit en l'abordant : « *Que j'ai de joie, ma Fille, de vous voir épouse de Jésus-Christ !* » — « *O mon Père, que Dieu est bon !* » répondit-elle. Et restant tous deux comme en extase à la pensée des effets merveilleux de la grâce, ils demeurèrent quelque temps en silence, sans pouvoir s'expliquer autrement. Le saint homme, reprenant le premier la parole, témoigna sa joie de voir la nouvelle religieuse entrée si promptement et si bien dans l'esprit de sa vocation qu'il en fallait admirer la bonté de Dieu à son égard. Il la confirma dans ses sentiments en l'invitant à se tenir toute sa vie devant Dieu, comme un petit enfant devant son père, et en lui déclarant qu'elle

ne trouverait de repos que dans son sein amoureux.

Moins de dix mois après la profession d'une âme pour la conquête de laquelle Dieu avait pris tant de soins, son saint directeur partait pour le ciel. Mais la semence qu'il avait jetée était tombée dans une bonne terre : elle produisit, pendant quarante-cinq ans, une riche moisson de vertus. Qu'on en juge.

Elle allait à Notre-Seigneur comme à son bon Père ou au meilleur de ses amis : « *Mon Seigneur,* lui disait-elle, *vous savez bien que j'ai tout quitté pour vous : je vous supplie de m'accorder telle et telle grâce.* » Lui parlant comme si elle l'eût vu converser sur la terre, lorsqu'elle ne pouvait se lever avec les autres, elle lui demandait la permission de reposer; dans ses insomnies, elle lui disait avec confiance : « *Mon Seigneur, si je ne dors point du tout, je ne pourrai faire l'oraison et nous ne nous entretiendrons pas ensemble;* » et cette confiance gagnait si bien le cœur du divin Maître qu'il lui accordait un doux repos et lui donnait les forces nécessaires pour qu'elle pût faire oraison. Il l'avait si fort accoutumée à sa divine familiarité que, lorsqu'il la suspendait, elle se trouvait comme une enfant sans secours, sans asile et abandonnée de son père. « *Mon Seigneur,* lui disait-elle, lorsqu'il la laissait dans la sécheresse, *ayez la bonté de me dire une parole de vie.* » Et si Dieu restait sourd à cet appel : « *Si vous ne venez, mon Seigneur,* ajoutait-elle, *je m'en vais. Je m'en vais, Seigneur, puisque vous ne daignez pas me jeter un regard de faveur, ni me répondre une seule parole.* » Mais à l'oraison suivante, le Seigneur lui rendait le goût de sa divine présence.

La plus parfaite charité réglait sa conduite envers le prochain. Elle l'excusait toujours. « *Soyons,* disait-elle, *difficiles à croire le mal et faciles à croire le bien.* » Et s'il arrivait que la conversation tombât sur les imperfections du prochain, même les plus légères, la fidèle disciple des deux apôtres du Sacré-Cœur usait d'ingénieux stratagèmes pour la porter sur d'autres sujets. Elle trouvait aux autres mille bonnes qualités et leur faisait de grandes cordialités, de telle sorte que ceux qui la connaissaient, même des religieux de différents ordres, assuraient n'avoir jamais rencontré de personne à la fois plus sainte et plus agréable.

Un seigneur de sa connaissance et de la première qualité, passant à Paray et apprenant que Mademoiselle de Lyonne était religieuse à la Visitation, n'en voulut rien croire qu'il ne lui eût parlé. Il fut si édifié de sa conversation qu'il en fut dans l'admiration. « *Je viens de parler à une sainte,* disait-il en sortant. *Toutes les filles peuvent être religieuses, puisque Mademoiselle de Lyonne a fait une telle métamorphose.* » En effet, la fière lionne d'autrefois était devenue un humble et doux agneau. On la voyait prier les Sœurs domestiques de lui laisser balayer la cuisine, arracher les racines, préparer les herbes pour la communauté et rendre à chacune tous les petits services qu'elle pouvait imaginer.

Vraie Fille de Saint François de Sales, elle prit pour règle de vie de regarder la volonté de Dieu, de la suivre uniquement et de s'attacher à la conduite de son amoureuse Providence dans tous les événements de la vie, quelque amers qu'ils lui parussent. La mort de sa

mère, qu'elle ressentit vivement, ne la troubla point. Lorsque mourut son frère, le marquis de Digoine, elle ne s'absenta pas d'un seul exercice de communauté, bien qu'elle lui fût saintement attachée. Elle multiplia ses prières pour lui, disant souvent à Dieu : « *Mon Seigneur, si vous aviez un frère au purgatoire, et qu'il fût en mon pouvoir de l'en tirer, ô vraiment je ne l'y laisserais guère, et, pour l'amour de vous, je le mettrais bien vite en paradis.* » Elle supporta avec calme la douleur que lui causa la perte du V. P. de la Colombière, surtout après que la Bienheureuse Marguerite-Marie l'eut assurée qu'il jouissait du bonheur éternel. Elle lui parlait comme si elle eût conversé avec lui sur la terre et obtint plusieurs grâces par son intercession : par exemple, l'ayant invoqué dans deux attaques subites et violentes de maladie, elle fut guérie sur le champ.

Elle était prête à tout souffrir pour n'être pas privée de la sainte Communion. Lorsque ses défaillances lui faisaient craindre de ne pouvoir se nourrir de ce divin aliment, elle disait à Jésus-Christ : « *Mon Seigneur, donnez-moi la force d'aller vous recevoir, car si je ne communie pas, nous y perdrons tous deux, puisque vous daignez prendre vos délices avec vos faibles créatures.* » Ce fut seulement trois jours avant sa mort qu'elle cessa d'aller communier au chœur.

« Sa foi était si vive qu'elle ressemblait à l'évidence des bienheureux ; son espérance, si tendre et si ferme qu'elle aurait cru faire injure à Dieu de douter de son salut, et n'hésitait même pas à espérer qu'elle n'irait pas au purgatoire. « *Dieu*, disait-elle, *donne ses grâces selon la*

confiance qu'on a en lui, et je porte la mienne jusque-là. » Elle ne respirait que pour son Epoux céleste, et ne parlait que de lui, le faisant avec une telle suavité qu'elle inspirait son amour à ceux qui l'écoutaient. Sentant son cœur embrasé des divines flammes, elle ne pouvait comprendre qu'il y eût des cœurs insensibles à cet amour. Lorsqu'il tonnait, lorsqu'elle lisait les reproches que Dieu fait aux hommes endurcis : « *Ne criez pas, mon Seigneur,* disait-elle ; *ne criez pas, on vous aimera, oui, on vous aimera. Apaisez-vous, je vous en conjure ; vous serez aimé.* » Elle croyait pouvoir le lui promettre au nom du genre humain ou souhaitait de l'aimer autant que toutes les créatures ensemble, à leur défaut. » Elle avait pris la résolution de ne jamais refuser à son prochain ce qu'elle pouvait lui accorder. Lorsque des Jésuites ou d'autres personnes passant à Paray désiraient voir quelqu'un qui eût bien connu le V. P. de la Colombière, le comte de Montmor les conduisait à Sœur Marie-Rosalie et, s'ils lui demandaient quelqu'une de ses lettres, elle s'en défaisait en leur faveur, de sorte qu'il ne lui en est pas resté une seule à sa mort.

A cette âme d'élite, Jésus-Christ ne devait pas ménager les croix. Vingt ans avant la fin de sa vie, il les lui annonça d'une manière assez singulière. Une personne dévote de sa connaissance mourut en odeur de sainteté et recommanda en mourant qu'on donnât de sa part à Sœur Marie-Rosalie un petit crucifix qu'elle avait reçu du P. de Villette, leur commun directeur. Elle lui fit dire, en même temps, que le Seigneur lui envoyait la croix ; qu'elle la priait de la recevoir de sa main ado-

rable, comme un don précieux, et de porter toujours sur elle ce petit crucifix. Six mois après, Sœur Marie-Rosalie fut attaquée d'un mal qui lui fit perdre un œil et ne laissa à l'autre qu'assez de lumière pour qu'elle pût encore se conduire.

Ses infirmités empêchèrent qu'elle passât par toutes les charges : elle fut conseillère, surveillante, directrice et portière. Dans cette dernière charge, elle se montra animée d'un tendre amour pour les pauvres.

En décembre 1724, une défaillance, suivie d'un grand vomissement de sang, obligea à lui administrer les derniers sacrements. Dieu la laissa cependant encore huit mois sur la terre, mais dans une langueur continuelle causée par une fièvre ardente, accompagnée de défaillance et d'un dégoût mortel. Ce long mal était, disait-elle, pour vérifier la prédiction de la Sœur Marguerite-Marie qui l'avait assurée qu'elle souffrirait étrangement avant de mourir. « *Je n'en voulais rien croire alors et j'allais vers ma supérieure qui me faisait espérer tout le contraire ; mais je l'éprouve bien à présent.* »

Nous empruntons à l'annaliste de la Visitation le récit de sa mort :

« Toujours plus ardente à recevoir son Dieu, elle ne perdit pas deux communions durant cette grande maladie. Elle venait même la recevoir à la messe de communauté. Nous étions pénétrées d'édification de voir cette vertueuse mourante faire de si prodigieux efforts. Mais elle nous disait que c'était toute sa vigueur, que le Pain céleste ; qu'elle mourrait dès qu'elle ne le pourrait plus recevoir. La dernière fois qu'elle fut au chœur, le

dimanche avant sa mort, elle dit : « *Je n'y retournerai de ma vie.* » On la mit au lit, où elle voulut se charger des commissions de chacune de nous pour l'autre monde, avec une paix et une tranquillité merveilleuse, nous assurant que si Dieu lui faisait miséricorde, nous nous en ressentirions toutes. Chacune de nous venait la voir par dévotion et elle nous recevait avec un air de sainteté qui nous ravissait toutes.

Elle avait prié une de ses amies de lui dire souvent ces paroles :

Que je vive ou que je meure
Pourvu que l'amour me demeure.

Et lorsque cette Sœur s'en acquittait, la mourante lui répondait ces paroles de Notre-Seigneur : « *Ne vous avais-je pas dit que celui qui m'aime serait aimé de mon Père?* » S'adressant à notre confesseur, elle lui disait des choses si touchantes sur l'amour de Dieu et la confiance en ses bontés que nous pleurions de joie et de consolation de les entendre. Mais s'apercevant de la vénération qu'on avait pour elle et craignant d'en avoir quelque complaisance, elle parla d'elle-même en des termes si humiliants devant toute la communauté qu'elle l'embauma d'édification. Elle avoua à notre confesseur ce qui l'avait ainsi obligée à se confondre et à s'anéantir devant nous. Et sans perdre son amoureuse confiance en Dieu, elle lui disait tendrement : « *Hélas! mon Seigneur, ne me faites pas peur, je vous en conjure, car je ne pourrais pas soutenir votre présence et votre Majesté; vous êtes si grand, et moi si petite, que vous m'accableriez, si vous n'épargniez pas ma faiblesse.* »

Sentant que cette faiblesse augmentait beaucoup, après avoir reçu tous ses sacrements avec une piété ravissante, elle s'adressa à notre confesseur pour savoir s'il était temps qu'elle rendit le dernier soupir, voulant le faire par obéissance, comme toutes les actions de sa vie religieuse. Le sage conducteur lui ayant dit que oui et qu'elle mourût par obéissance, un *miserere* après elle expira et rendit sa belle âme à son Dieu qu'elle avait tant aimé. Ce fut avec une douceur qui nous fut comme un indice de celles qu'elle goûte dans le séjour des bienheureux. » C'était le 16 août 1725.

Mesdemoiselles Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc

Jean Mayneaud, avocat en Parlement, syndic de Paray et seigneur de Bisefranc, eut deux fils, Nicolas et Jean, avocats comme lui, et trois filles, Philiberte, baptisée le 6 août 1641, mariée à Me Debrou, procureur fiscal à Paray, Marie et Catherine. Il est fait allusion à toutes ces personnes dans la correspondance du V. P. de la Colombière : les deux dernières reçurent de lui un assez grand nombre de lettres : nous ferons donc connaître ces deux sœurs.

Marie, née entre Philiberte et Catherine, était la cadette de la famille ; le V. P. de la Colombière la désigne par ce terme à la Mère de Saumaise. (L. XLIII). Son acte de baptême nous explique la liaison qui exista entre les

demoiselles de Bisefranc et Mademoiselle Marie de Lyonne. Le voici :

« Le 5e novembre 1645, par moy curé soubz signé de la ville de Paray a été baptizée une fille issue du mariage d'honorable Jean Mayneaud, sieur de Bisefranc et de demoiselle Catherine des Haires, de laquelle a été parrain Claude Bouillet, l'ancien, bourgeois dudit lieu ; et marrenne, Marie Masse, femme du sieur de Selorre, qui l'ont nommée Marie-Claude. » Marie Masse était la tante de Marie de Lyonne.

Catherine fut baptisée le dernier jour du mois d'août 1648 : elle eut pour parrain Mathieu-Louis Bouillet, sieur de Lheurtière, et pour marraine Catherine Beaubernard, femme d'Humbert Bouillet, qui la nommèrent Catherine-Mathie. Humbert Bouillet était seigneur de Saint-Léger et père d'une famille qui se composait au moins de quatre fils et huit filles.

Comme Marie de Lyonne était née au mois de septembre 1644, ces trois personnes étaient à peu près du même âge. A l'arrivée du Serviteur de Dieu à Paray, Marie de Lyonne était dans sa trente et unième année, Marie de Bisefranc dans sa trentième et Catherine dans sa vingt-septième. Elles étaient toutes trois d'une assez faible santé.

Marie-Marguerite de Lyonne appartenait à la noblesse d'épée ; les deux sœurs à la bourgeoisie ou à la noblesse de robe. Mais les relations étaient faciles entre les familles de ces divers ordres et les alliances entre elles assez fréquentes.

Nous ne connaissons pas les incidents particuliers de

la vie des deux sœurs aussi bien que ceux de la vie de Marie de Lyonne. Pour l'intelligence des lettres que le V. P. de la Colombière leur adressa, nous devons dire que leur père, quelque temps maire de Paray, ne laissa, à sa mort, aucun de ses cinq enfants établis. Son fils Nicolas épousa Marie de Sorilly, et sa fille Philiberte ou Thérèse, Me Debrou, qui fut aussi maire de Paray. Marie, Catherine et Jean, quand le V. P. de la Colombière était à Paray, restaient sous l'autorité de leur mère, qui leur partagea leur héritage paternel, le 18 mars 1678, après de nombreuses hésitations. Nicolas mourut assez jeune, Philiberte, en 1678, après beaucoup d'épreuves chrétiennement supportées, et Jean, après une jeunesse assez irrégulière pour que le V. P. de la Colombière ait dû exhorter ses sœurs à prendre patience au sujet de sa conduite, se maria en 1677 et habita quelque temps la ville d'Autun en qualité d'avocat. Etabli plus tard à Paray, il assista, ainsi que sa femme, à la sépulture de sa sœur Catherine, en 1718. Cette situation de famille obligea les deux sœurs à se dévouer pour leur sœur aînée et leurs belles-sœurs, leurs neveux et leurs nièces, et à souffrir quelque détriment dans leurs propres biens, par suite surtout des dépenses de leur frère Jean. Ces assertions, basées sur l'examen des documents de cette époque, conservés chez les notaires de Paray ou dans les archives de Mâcon, rendent intelligibles la plupart des lettres reçues par les demoiselles Mayneaud de Bisefranc.

Elles forment, avec leur amie Marie-Marguerite de Lyonne, un groupe d'âmes fort intéressant à étudier.

Nous avons pu admirer, dans la première, un caractère noble et généreux, d'une originalité particulière qui s'accuse par la splendeur et la magnificence de son dévouement au bien et fera d'elle, dans la vie religieuse, une sainte si parfaite et si confiante au Dieu son unique amour, qu'elle espèrera, au jour de sa mort, s'élancer directement de la terre au ciel. Marie de Bisefranc n'a pas ce vol élevé : elle nous apparait plus positive ; elle regarde les choses de la terre, elle en est affectée, lorsqu'elles la frappent douloureusement ; mais sa foi sincère et l'amour de Dieu la soutiennent, et elle se résigne bien vite à tout accepter par des vues surnaturelles et par les pensées de l'éternité.

Catherine partage quelquefois les tristesses et les inquiétudes de sa sœur. Mais son directeur l'a traitée comme une âme de plus d'élévation ou du moins de plus d'élan vers Dieu.

Marie de Lyonne, Marie et Catherine de Bisefranc, malgré leurs imperfections, imputables à la nature plus qu'à la volonté, furent trois belles fleurs de sainteté, produites les premières dans le monde par la dévotion au Sacré Cœur et cultivées avec soin par son parfait Ami. La consécration de ses deux apôtres à ce divin Cœur se place entre les deux commotions données à l'âme de Marie de Lyonne par la parole du V. P. de la Colombière, encore embrasée des ardeurs de charité allumées en lui par les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Nous avons vu avec quelle suavité il sut ménager la délicatesse de cette âme, l'amener doucement à participer à l'esprit du Cœur

sacré de Jésus-Christ, lui faire pratiquer les plus belles vertus dans le siècle et préparer ainsi son vol sublime vers son céleste Époux après son entrée dans la vie religieuse. Cette suavité était, dans les desseins du saint directeur, comme la chaude atmosphère dont on entoure les plantes délicates pour leur permettre de se développer à l'aise : elle favorisa dans Marie de Lyonne les progrès d'une générosité qui parvint à l'héroïsme.

C'est cette générosité sans réserve que le prédicateur de la duchesse d'York cultiva aussi par sa correspondance avec Marie et Catherine de Bisefranc, après l'avoir comme éveillée par ses conseils à Paray. Ces deux âmes se mirent sous sa conduite en un temps que nous ne pouvons préciser, mais qui fut certainement postérieur aux révélations relatives à la dévotion au Sacré-Cœur. Elles furent certainement des premières à qui le V. P. de la Colombière enseigna et fit pratiquer cette dévotion. Il s'en inspire dans les conseils qu'il leur adresse et il compte sur ses effets dans leurs âmes pour leur faire goûter la vigueur de ces conseils qui vont résolument au triomphe complet de la grâce sur la nature.

Cette vigueur de direction se manifeste dès la première lettre à Marie de Bisefranc et nous permet d'apprécier le point de générosité où elle était montée sous la conduite immédiate de ce guide prudent et fort. « *Vous appréhendez*, lui dit-il, *que Dieu vous mette à des épreuves que vous ne pourrez pas soutenir..... Si je croyais que ce fût votre sentiment, je ne vous pardonnerais pas cette*

défiance et l'outrage que vous feriez à la sagesse et à la bonté de Notre-Seigneur. (1) Et coupant court à des désirs curieux de choses extraordinaires, il formule cette règle d'une parfaite sagesse pour les âmes qui aspirent à la perfection : « *Attachez-vous sur toutes choses à ce que la foi et l'Evangile nous enseignent : cela nous doit tenir lieu de tout* (2). »

Marie de Bisefranc, qui avait droit à une fortune modeste, s'attristait et s'inquiétait de voir consumer les biens paternels sans en recevoir la part qui lui revenait. Cet état de choses était d'autant plus douloureux pour elle qu'elle aspirait à la vie religieuse et que la diminution de sa portion de biens allait la réduire à ne pouvoir, faute d'une dot suffisante, réaliser son pieux dessein. Le directeur réprime vivement cette tristesse et ces inquiétudes : « *Vivez en repos, au nom de Jésus-Christ,* lui écrit-il. *Une fois pour toutes, laissez le bien temporel : qu'on en fasse ce que l'on voudra. Si, après vous avoir dépouillée d'une partie, on voulait encore vous ôter tout, il faudrait y consentir pour l'amour de Dieu. O quand sera-ce que Jésus-Christ vous occupera sans réserve et que nul prétexte ne vous obligera à donner vos soins et vos pensées à autre chose !..... Je vous avoue que je ne puis pardonner un moment d'inquiétude à une servante de Jésus-Christ. Cela fait un très grand tort à votre bon Maître qui souffre, qui conserve, qui comble de biens ses plus grands ennemis : jugez s'il voudrait perdre ceux qui ne songent qu'à le*

(1) *Lettre* CXVI[e]
(2) *Lettre* CXVI[e]

servir! » (1) Dans presque toutes ses lettres à Marie de Bisefranc le Serviteur de Dieu revient sur ce sujet, et toujours pour faire substituer aux plaintes, aux murmures, aux projets d'oppositions légales une humble et confiante soumission à la très sage Providence de Dieu qui certainement dispose toutes choses pour le plus grand bien des âmes dévouées à leur Seigneur. Il lui ordonne de ne rien demander à sa mère et de la laisser gouverner tout à son gré ; il lui reproche ses murmures, les regrets qu'elle a d'avoir employé son temps en faveur de ses frères et de ses sœurs en négligeant ses propres intérêts ; il la blâme de prendre à leur égard un air fier pour protester contre ce qui lui déplaisait en eux ; il la presse de faire de bonne grâce les sacrifices qu'elle n'a faits jusqu'alors qu'en grondant et en murmurant. « *Il faut sacrifier, s'il est nécessaire, tout ce que Dieu vous a donné de bien pour conserver la patience et la paix de votre âme. Je suis persuadé qu'il ne tient plus qu'à cela que vous ne soyez heureuse et parfaitement agréable à Dieu.* » (2)

A ces conseils qui tendaient à faire tirer un profit spirituel à cette âme de toutes les difficultés où il plaisait à la Providence de la tenir enchaînée, le parfait directeur en ajoutait d'autres destinés à la tenir élevée dans une haute sphère de vertu. Marie de Bisefranc aspire à la vie religieuse : son directeur lui a écrit : « *Je vois toutes les marques d'une véritable vocation dans*

(1) *Lettre* CXVII^e^.
(2) *Lettre* CXXV^e^.

le dessein que vous avez formé d'entrer dans la Compagnie des épouses de Jésus-Christ. » (1) Comme il y a présentement de grands obstacles à la réalisation de ce dessein, il commence par la rassurer en lui disant : « *Il est fort aisé à Notre-Seigneur de vous donner les moyens d'accomplir sa volonté, quand il le voudra.* » (2) Mais que faire en attendant qu'il daigne le vouloir ? Voici, en quelques lignes, tout un traité de spiritualité à l'usage de cette âme et de celles, si nombreuses, qui ont à passer par les mêmes agitations qu'elle avant d'arriver au port. « *Je voudrais que vous fissiez*, lui dit son guide, *ce qui est présentement à votre pouvoir, qui est de vivre dans le monde, comme si vous en étiez déjà dehors, vous privant de tous les plaisirs qui ne conviennent pas à l'état religieux, vous faisant comme une espèce de cloître dans votre maison et n'ayant plus de commerce qu'avec Celui que vous avez déjà choisi pour votre Époux, à la réserve des devoirs de civilité que vous ne pouvez pas refuser à vos proches : car, pour tout le reste il faut absolument vous en séparer.* » (3) Et il continue à lui prescrire sa ligne de conduite : vie réglée et occupée, obéissance, mortification, soins domestiques comme confiés par Notre-Seigneur lui-même, et tout cela par amour pour ce divin Maître.

Il n'oublie pas de l'encourager : « *Si vous saviez ce que c'est que d'être toute à lui, avec quelle ardeur n'embrasseriez-vous pas l'exercice de la parfaite dévotion* ! *Soyez*

(1) *Lettre* CXXI^e^.
(2) *Lettre* CXXI^e^.
(3) *Lettre* CXXI^e^

l'exemple de votre petite ville. Peut-être que Dieu a attaché à votre parfaite conversion la sanctification de plusieurs âmes qui vous suivront, dès que vous aurez une fois bien commencé! » (1)

Il la prépare aux peines intimes de la vie spirituelle : « *Rien n'est difficile à celui qui aime..... Il faut se soumettre humblement à la volonté de Dieu.....*, même *dans l'impuissance où l'on se trouve quelquefois d'agir et de produire des affections, avec le goût qu'on désirerait!..... O que vous seriez heureuse, Mademoiselle, si vous pouviez bien apprendre cette leçon et mettre par là votre âme dans une sainte liberté et dans une parfaite résignation à la conduite de Dieu sur vous!* » (2)

Parfois il la reprend vivement : « *Vous vous plaignez*, lui dit-il, *de ce qu'on vous fait marcher trop lentement; et moi je me plains de votre peu d'humilité. Eh! qui peut vous arrêter, si vous avez un vrai désir de vous avancer?* » (3)

D'autres fois, il semble vouloir l'entraîner jusqu'aux sommets de la perfection : « *Allons, allons à la Croix, Mademoiselle, et souvenons-nous que nous devons aimer Jésus-Christ plus que tout le reste.* » (4)

Enfin, le Seigneur leva les obstacles à l'entrée de Marie de Bisefranc dans la vie religieuse : en 1678, elle fut admise chez les Ursulines de Paray, après le mois de mars, car le 23 mars 1679, le V. P. de la Colombière

(1) *Lettre* CXXI^e^.
(2) *Lettre* CXXII^e^.
(3) *Lettre* CXXIII^e^.
(4) *Lettre* CXXIV^e^.

écrit, à son sujet, à la Mère de Saumaise : « *La cadette est encore dans les épreuves : mais elle se surmonte généreusement.* » (1) Il n'y avait donc pas encore un an entier qu'elle était entrée au monastère.

Le Serviteur de Dieu lui adressa dans cette maison une dernière lettre où il met le sceau à sa direction : « *Notre-Seigneur peut-il nous aimer davantage qu'en nous procurant des croix et des humiliations qui nous peuvent tenir lieu de pénitence et nous épargner les confusions que nous recevrons au jour du Jugement, si nous ne tâchons pas de les prévenir en nous soumettant à toutes celles qui nous arrivent en cette vie? Continuez donc, ma chère Sœur, à vous détacher de tout jugement, de toute volonté propre et à sacrifier à l'obéissance et à la justice de votre bon Maître tout l'honneur que vous pourriez espérer en ce monde.* » (2)

Nous n'avons pu suivre plus loin cette âme. Mais il y a tout lieu de penser qu'elle porta chez les Ursulines l'esprit de son saint directeur, y fut un modèle de vie religieuse, comme son amie Marie Rosalie de Lyonne l'était à la Visitation, et y termina saintement sa carrière.

La santé de Catherine de Bisefranc ne lui permit pas de porter le joug de la vie religieuse et de s'immoler de cette manière à la volonté de Dieu. Mais elle tint une manière de vivre si parfaite au milieu du monde que son saint directeur ne craignit pas de dire d'elle, à son retour

(1) *Lettre* XLIII[e].
(2) *Lettre* CXXX[e].

d'Angleterre, comme il l'avait fait précédemmet au sujet de Mademoiselle de Lyonne : « *La demoiselle de Bisefranc est un ange.* » (1) Et, ce qui vaut pour elle le plus beau panégyrique, la Bienheureuse Marguerite-Marie lui fit l'honneur de la traiter comme sa confidente et son intime amie.

Catherine de Bisefranc connut le martyre de ces tortures secrètes des âmes angéliques par lesquelles Dieu fait resplendir la virginité, comme l'or devient plus brillant dans les flammes du creuset. Après l'avoir paternellement consolée, le V. P. de la Colombière l'anime à la patience et l'encourage par son estime : « *Souvenez-vous que votre cœur n'a point de part à tout ce qui vous inquiète et qu'il demeure, au milieu de tant d'attaques, aussi pur que si vous n'aviez point d'ennemi. Je me le représente comme un beau cœur d'or au milieu des flammes où il brille et se purifie d'autant plus que les flammes sont plus ardentes.* » (2).

Au nombre de ses épreuves, Catherine de Bisefranc compta aussi les tentations contre la foi, la défiance à l'égard de la Providence au sujet de l'avenir, la crainte douloureuse des jugements de Dieu. Son guide lui écrit sur ces points : « *Méprisez les tentations contre la foi et songez que vous ne croyez que ce que tant de saints et tant de grands docteurs ont cru. Rougissez de votre défiance pour l'avenir : ignorez-vous que votre Père céleste connaît vos besoins et qu'il est tout-puissant pour y pourvoir ? Que*

(1) *Lettre* XLIII[e].
(2) *Lettre* CXXXIII.

craignez-vous dans les jugements de Dieu ! Ils sont tous favorables aux âmes remplies de bonne volonté. » (1)

Or, toutes ces épreuves n'étaient qu'une faveur de Dieu répondant aux prières, à la demande de souffrir que cette âme généreuse lui avait faite autrefois. C'est le serviteur de Dieu lui-même qui nous en est garant. « *Que vous êtes malheureuse de douter si vos peines viennent de Dieu ! Et d'où viendraient-elles donc ! Se fait-il rien sur la terre sans son ordre ou sans sa permission ! Ainsi, quand ces peines viendraient du démon, comme celles de Job, ou du fond de votre nature, comme il arrive à tant de bonnes âmes, croyez-vous qu'elles en seraient pour cela moins précieuses ! Vous avez demandé autrefois de souffrir, et Dieu vous fait aujourd'hui cette grâce : y a-t-il rien qui vous doive consoler davantage que de voir que vous êtes ainsi exaucée, et dans une chose de si grande conséquence !* » (2) Assurément une âme qui osait demander à Dieu des souffrances ne manquait pas de générosité. Cette générosité allait jusqu'au désir du martyre : c'était la part de Dieu dans les aspirations de ce noble cœur. Mais si l'esprit est prompt, la chair est faible. Catherine de Bisefranc, après avoir manifesté à son directeur les célestes désirs de son esprit et les défaillances de sa nature, recevait de lui, des avis comme celui qui va suivre, où la lumière éblouissante qui y est répandue frappe l'âme comme un éclair : « *Vous êtes, si je ne me trompe, dans une grande illusion de penser au parfait*

(1) *Lettre* CXXXVI^e^.
(2) *Ibid.*

renoncement et au martyre des saints, tant que vous avez de l'attache à vos biens et à votre propre volonté, même contre les ordres de la Providence, jusqu'à en perdre la paix de l'âme, jusques à tomber dans une tristesse scandaleuse, jusques à perdre le respect que vous devez à votre mère, jusques à l'affliger par des paroles piquantes, etc. L'esprit de Dieu porte à la ferveur ; mais la ferveur qu'il inspire n'est point turbulente, elle ne cause point de désordre, ni dans nous, ni parmi les autres, que malgré nous ; et quand elle trouve des obstacles, elle sait s'arrêter et se soumettre à la volonté de Dieu. Elle n'a point d'autres armes que la patience et la douceur. Vous désirez le martyre ; et vous en avez tous les jours un à souffrir que vous endurez de mauvaise grâce et sans résignation ! » (1)

Pour frapper si fort, le V. Serviteur de Dieu devait être bien persuadé du courage et de l'énergie de sa fille spirituelle. Il l'était assurément, car de sa première lettre à la dernière ce sont toujours les principes les plus robustes de la perfection qu'il lui inculque avec une persévérante vigueur. « *Il faut être toute à Dieu, sans réserve, et appréhender comme la mort tous les mouvements de votre cœur qui ne vont pas droit à lui.* » (2) « *Ne craignez rien que l'orgueil et l'amour-propre.* » (3) « *Offrez vous volontiers au bon Maître que vous servez, pour toutes les croix qu'il voudra vous envoyer : il vous aidera à les porter ; il vous portera vous-même avec elles.* » (4) « *Ne son-*

(1) *Lettre* CXXXVII^e^.
(2) *Lettre* CXXXI^e^.
(3) *Lettre* CXXXII^e^.
(4) *Lettre* CXXXIV^e^.

gez qu'à vous avancer dans le chemin de la croix où Dieu vous a fait l'honneur de vous engager. » (1) « *Ce que Dieu demande de vous, par les maladies qu'il vous a envoyées, c'est un grand mépris de toutes choses, une grande indifférence pour la vie ou pour la mort : un abandon parfait à la volonté divine, un amour souverain et un respect infini pour cette adorable volonté, laquelle doit être préférée à tout, et dans l'accomplissement de laquelle vous devez mettre vos plus douces complaisances ; enfin, un grand amour des croix, et surtout de celles qui humilient le corps et l'esprit.* » (2) « *Il faut aimer Dieu tout seul, de tout votre cœur et être prête à vous contenter de sa croix, pour toute marque de son amour.* » (3)

De telles leçons données à une âme généreuse et de bonne volonté l'élevèrent à une haute perfection. Le Vénérable lui avait fait connaître la Bienheureuse Marguerite-Marie : elle mérita son amitié. Ce fut elle qui porta au Serviteur de Dieu le billet où la confidente du Sacré-Cœur lui annonçait que ce divin Cœur voulait qu'il fît à Paray le sacrifice de sa vie ; elle, qui fut chargée de réclamer le billet prophétique au supérieur des Jésuites qui le retint ; elle, qui, le lendemain de la mort du V. P. de la Colombière, fut invitée à le prier aussitôt après sa sépulture. Elle vécut encore trente-six ans, servit de témoin au procès de béatification de sa sainte amie, mourut le 15 décembre 1718, et fut enterrée en l'église de Saint-Nicolas.

(1) *Lettre* CXXXV[e].
(2) *Lettre* CXXXVIII[e].
(3) *Lettre* CXLIII.

Tels furent les correspondants du V. P. de la Colombière. Quel groupe admirable d'âmes généreuses jusqu'à l'héroïsme ! Une sainte, arrivée déjà aux honneurs de la béatification ; des cœurs héroïques dans le cloître, comme la Mère de Saumaise, la Mère de Thélis, l'abbesse de la Bénissons-Dieu, Marguerite-Elisabeth de la Colombière ; d'autres héroïques dans le monde et le devenant plus encore dans la vie religieuse ou persévérant près d'un demi-siècle dans la perfection, parmi les maladies et les afflictions de la terre ; des hommes de grande vertu parmi le tracas des affaires. Et au-dessus de tous, comme élevé dans une sphère de lumière céleste et de divin amour, le fidèle Serviteur et l'Ami du Cœur de Jésus, distribuant à chacun les rayons destinés à illuminer son âme et à l'embraser de charité, remplissant ainsi le double office de chérubin et de séraphin pour attirer ces cœurs au Cœur de son divin Maître, tel est le spectacle digne du ciel que nous offre cette correspondance. (1)

(1) La mort de deux prêtres vénérables, nous prive de la joie que nous aurions eue à leur témoigner ici notre reconnaissance. M. le chanoine Cucherat, aumônier de l'hôpital de Paray, dans son amour pour le V. P. de la Colombière, avait, en sacrifiant plusieurs exemplaires de ses Lettres, disposé le texte d'une nouvelle édition qu'il projetait, et préparé quelques notes et quelques analyses, en vue de cette édition.

Son héritier, M. l'abbé Méhu, curé de Poisson, en nous faisant don de ce travail, nous a épargné la peine ou la dépense des longues copies qu'il aurait fallu faire.

CONCORDANCE

entre les diverses éditions

DES

LETTRES SPIRITUELLES

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
1° Sœur Marguerite-Elisabeth de la Colombière.	Lettres *1 à 7*		
	1	I- 1	1
	2	I- 2	2
	3	I- 3	3
	4	I- 4	4
	5	II-39	95
	6	II-40	96
	7	II-41	97
2° M. Me Humbert de la Colombière.	L. *8*	I-20	20
3° Le R. P. Dominiq. Bouhours	L. *9*	Inédite	Inédite
4° Le R. P. Louis de Camaret.	L. *10*	II- 4	60
5° Le R. P. Louis Chasternet. .	L. *11*	Inédite	Inédite
6° RR. PP. Jésuites inconnus.	L. *12-15*		
	12	II- 2	58
	13	II-28	84
	14	II-56	112
	15	II-76	132

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
7° M. Jean Eléonor Bouillet, curé de Paray.	L. *16*	I-18	18
8° MM. de la Congrégation de Notre-Dame, à Paray. . .	L. *17*	I-17	17
9° Deux Membres inconnus de la Congrégation. . . .	L. *18, 19*		
	18	II-62	118
	19	II-38	94
10° La R. Mère Françoise de Saumaise.	L. *20-49*		
	20	I-34	34
	21	II-15	71
	22	I-35	35
	23	II-16	72
	24	Extrait	Extrait
	25	Extrait	Extrait
	26	I-37	37
	27	I-39	39
	28	I-38	38
	29	I-42	42
	30	II-14	70
	31	Extrait	Extrait
	32	I-40	40
	33	I-36	36
	34	Extrait	Extrait
	35	I-41	41
	36	II-17	73
	37	II- 9	65
	38	II-10	66
	39	II-11	67
	40	II-12	68
	41	II-13	69
	42	II-21	77
	43	I-56	56
	44	II-20	76

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
	45	Extrait	Extrait
	46	Extrait	Extrait
	47	II-19	75
	48	II-18	74
	49	II-83	139
11° La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. . . .	L. *50-51*		
	50	I-43	43
	51	I-44	14
12° Sœur Marie-Rosalie de Lyonne.	L. *52-68*		
	52	I-14	11
	53	II-51	107
	54	II-81	137
	55	I-15	15
	56	II-61	117
	57	II-60	116
	58	II-36	92
	59	II-35	91
	60	II-58	111
	61	II- 3	59
	62	II-59	115
	63	II-50	106
	64	II-52	108
	65	II-53	109
	66	II-54	110
	67	II-57	113
	68	II-55	111
13° Madame de Lyonne.	L. *69-70*		
	69	II-27	83
	70	II-37	93
14° Religieuses inconnues de la Visitation de Paray. .	L. *71-80*		
	71	I-10	10
	72	I-11	11
	73	I-13	13

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
	74	I-19	19
	75	I-16	16
	76	I-21	21
	77	I-12	12
	78	II-31	87
	79	II-25	81
	80	II-26	82
15° La R. Mère Françoise-Lucrèce de Thélis.	L. *81, 82*		
	81	I- 8	8
	82	I- 9	9
16° La R. Mère Supérieure de la Visitation de Charolles	L. *83-86*		
	83	II-77	133
	84	II-78	134
	85	II-79	135
	86	II-80	136
17° Sœurs anglaises de la Visitation de Charolles. . . .	L. *87-99*		
	87	II-73	129
	88	II-74	130
	89	II-67	123
	90	II-72	128
	91	II-69	125
	92	II-34	90
	93	II-70	126
	94	II-68	124
	95	II-71	127
	96	II-33	89
	97	II-66	122
	98	II-75	131
	99	II-82	138
18° Religieuses Ursulines de Paray	L. *100-108*		
	100	II-42	98
	101	II-43	99
	102	II-46	102

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
	103	Inédite	Inédite
	104	II-45	101
	105	II-44	100
	106	II-47	103
	107	II-48	104
	108	II-49	105
19° Madame Hoüel de Morainville, abbesse	L. *109-112*		
	109	II- 1	57
	110	I- 5	5
	111	I- 7	7
	112	I- 6	6
20° Dame inconnue.	L. *113-115*		
	113	II-29	85
	114	II-32	88
	115	II-30	86
21° Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc. . . .	L. *116-130*		
	116	I-22	22
	117	I-28	28
	118	I-30	30
	119	I-23	23
	120	I-25	25
	121	II-65	121
	122	I-24	24
	123	I-27	27
	124	I-33	33
	125	I-29	29
	126	I-32	32
	127	I-26	26
	128	I-31	31
	129	II- 8	64
	130	II- 7	63

DESTINATAIRES	Edition nouvelle	Editions en 2 vol.	Editions en 1 vol.
22° Mlle Catherine Mayneaud de Bisefranc.	L. *131-148*		
	131	I-45	45
	132	I-54	54
	133	I-55	55
	134	I-52	52
	135	I-48	48
	136	I-49	49
	137	II- 6	62
	138	II-64	120
	139	I-51	51
	140	I-53	53
	141	I-47	47
	142	I-46	46
	143	II-63	119
	144	I-50	50
	145	II-22	78
	146	II-23	79
	147	II-24	80
	148	II- 5	61

CONCORDANCE

entre les diverses éditions

DES

LETTRES SPIRITUELLES

Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle	Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle
1	I- 1	1	22	I-22	116
2	I- 2	2	23	I-23	119
3	I- 3	3	24	I-24	122
4	I- 4	4	25	I-25	120
5	I- 5	110	26	I-26	127
6	I- 6	112	27	I-27	123
7	I- 7	111	28	I-28	117
8	I- 8	81	29	I-29	125
9	I- 9	82	30	I-30	118
10	I-10	71	31	I-31	128
11	I-11	72	32	I-32	126
12	I-12	77	33	I-33	124
13	I-13	73	34	I-34	20
14	I-14	52	35	I-35	22
15	I-15	55	36	I-36	33
16	I-16	75	37	I-37	26
17	I-17	17	38	I-38	28
18	I-18	16	39	I-39	27
19	I-19	74	40	I-40	32
20	I-20	8	41	I-41	35
21	I-21	76	42	I-42	29

Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle	Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle
43	I-43	50	79	II-23	146
44	I-44	51	80	II-24	147
45	I-45	131	81	II-25	79
46	I-46	142	82	II-26	80
47	I-47	141	83	II-27	69
48	I-48	135	84	II-28	13
49	I-49	136	85	II-29	113
50	I-50	144	86	II-30	115
51	I-51	139	87	II-31	78
52	I-52	134	88	II-32	114
53	I-53	140	89	II-33	96
54	I-54	132	90	II-34	92
55	I-55	133	91	II-35	59
56	I-56	43	92	II-36	58
57	II- 1	109	93	II-37	70
58	II- 2	12	94	II-38	19
59	II- 3	61	95	II-39	5
60	II- 4	10	96	II-40	100
61	II- 5	148	97	II-41	101
62	II- 6	137	98	II-42	105
63	II- 7	130	99	II-43	104
64	II- 8	129	100	II-44	102
65	II- 9	37	101	II-45	106
66	II-10	38	102	II-46	107
67	II-11	39	103	II-47	108
68	II-12	40	104	II-48	63
69	II-13	41	105	II-49	53
70	II-14	30	106	II-50	64
71	II-15	21	107	II-51	65
72	II-16	23	108	II-52	66
73	II-17	36	109	II-53	68
74	II-18	48	110	II-54	14
75	II-19	47	111	II-55	68
76	II-20	44	112	II-56	14
77	II-21	42	113	II-57	67
78	II-22	145	114	II-58	60

Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle	Ed. anc. en 1 vol.	Ed. anc. en 2 vol.	Edition nouvelle
115	II-59	62	132	II-76	15
116	II-60	57	133	II-77	83
117	II-61	56	134	II-78	84
118	II-62	18	135	II-79	85
119	II-63	143	136	II-80	86
120	II-64	138	137	II-81	54
121	II-65	121	138	II-82	99
122	II-66	97	139	II-83	49
123	II-67	89	Inédite	Inédite	9
124	II-68	94	«	«	11
125	II-69	91	Extrait	Extrait	24
126	II-70	93	«	«	25
127	II-71	95	«	«	31
128	II-72	90	«	«	34
129	II-73	87	«	«	45
130	II-74	88	«	«	46
131	II-75	98	Inédite	Inédite	103

PERMISSION

du R. P. Provincial de Lyon

Je soussigné, Provincial de la Compagnie de Jésus en la Province de Lyon, suivant le pouvoir que j'ai reçu de notre R. P. Général, permets qu'on imprime un livre intitulé : Lettres spirituelles du R. P. Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, *qui a été vu et approuvé par trois théologiens de notre Compagnie. En foi et témoignage de quoi j'ai signé la présente.*

Fait à Lyon, le 5 décembre 1714.

Gaspard BUHON.

APPROBATION

de Monsieur de Cohade, docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, Vicaire général.

Les Lettres qu'on a ramassées du Père de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, et qu'on donne au public sont d'un si bon goût qu'elles méritent d'être lues de tous ceux

qui cultivent ou qui aiment la piété. Elles ne diminuent rien de cette onction dont il a assaisonné ses Sermons, *quand il les a prononcés de vive voix et qu'il les a couchés sur le papier. Partout on le trouve le même, solide dans ses pensées, juste dans ses raisonnements, aisé dans ses expressions, touchant dans ses sentiments qui sont les explications de son cœur. C'est pourquoi j'estime qu'elles doivent paraître au jour et que le seul nom de l'auteur leur tiendra lieu d'un grand éloge et d'une digne approbation.*

COHADE,

Docteur de Sorbonne
et Vicaire général

PRÉFACE

de la Première Edition

L'auteur des *Lettres* qu'on donne au public est si connu par ses autres ouvrages que son seul nom suffirait pour rendre ce recueil précieux. La *Préface* qu'on peut voir à la tête des *Sermons* du Père de la Colombière ne laisse rien à dire de ses qualités personnelles, comme ses Sermons ne laissent rien à désirer de ce que l'on peut attendre d'un parfait orateur chrétien. L'empressement qu'on a eu pour des discours si remplis de l'esprit de Dieu, et dont on a fait en si peu d'années tant de différentes éditions, a engagé à chercher avec soin les Lettres que ce saint homme ne pouvait manquer d'avoir écrit à plusieurs personnes dont il s'était attiré la confiance par sa haute piété et par son habileté dans la direction des âmes. On en a recueilli de quoi composer ce volume. On espère que ceux qui en auraient d'autres les communiqueront volontiers, pour ne pas priver les âmes qui aspirent à la perfection d'un secours si salutaire. On les

prie, en ce cas, de les adresser au grand Collège de Lyon (1).

Les Lettres de ce saint directeur ne sont point des ramas de termes mystérieux qui, souvent, ne signifient rien et qui sont moins propres à nourrir une piété solide qu'à flatter la vanité de certaines personnes qui se croient d'une perfection fort relevée, parce qu'on leur parle un langage qu'elles ne comprennent pas.

Elles ne découvrent point de nouvelles routes de perfection, toujours suspectes, et qui ne manquent guère de conduire au précipice ceux que l'amour de la nouveauté engage à les suivre.

Elles ne portent point, par une illusion trop commune de nos jours, à prendre le change dans la dévotion, en substituant ce qui n'est que superficiel et accessoire à ce qui est solide et essentiel.

Toute la perfection chrétienne et religieuse y est exposée et détaillée d'un style également noble et simple. On s'y attache aux préceptes et aux conseils évangéliques auxquels on donne toute leur étendue, sans néanmoins les outrer. On y écarte surtout avec soin tout ce qui ne

(1) Cette dernière phrase ne se trouve que dans la première édition imprimée, en 1715, chez Jacques Lions et Louis Bruyset, à Lyon, 1 vol. in-18°. Le premier volume renfermait 56 Lettres. L'appel formulé ainsi en la Préface fut entendu, et 83 nouvelles Lettres vinrent s'ajouter aux premières et former un second volume. On retrouve exactement ces 139 Lettres dans les éditions postérieures. (Note de l'Abbé Cucherat.)

va pas à la pratique des vertus solides qui unissent parfaitement l'âme à Dieu par la destruction de l'amour propre.

Les différentes dispositions des personnes pour qui ces Lettres ont été écrites ont engagé le sage directeur à leur donner des avis qui pourront servir de règle, non seulement aux âmes qui se trouveront dans de pareils états, mais encore à ceux qui seront chargés de leur conduite spirituelle. Ils y apprendront à ne point jeter dans le trouble et le désespoir une âme qui est tombée en de grands péchés ; mais à profiter de ses chutes pour la porter à une plus grande sainteté, par une grande confiance en la miséricorde infinie de Dieu, une humilité plus profonde, une vigilance plus exacte, une mortification plus austère, etc.

Ils verront que si l'on doit ménager quelquefois la ferveur dans des tempéraments faibles et délicats par rapport aux macérations du corps, on ne doit jamais permettre nul partage dans les sentiments du cœur que Dieu demande et qu'il mérite tout entier.

Ils comprendront que la véritable vertu et la sainteté la plus parfaite consiste à remplir pleinement, dans la vue de plaire à Dieu, tous les devoirs de son état et à quitter toutes les dévotions de goût et de choix, quelque saintes qu'elles soient d'ailleurs, dès qu'elles sont incompatibles avec ces devoirs essentiels.

Ils sauront, à l'exemple de ce ministre fidèle et éclairé, redouter un emploi qui demande tant de perfection dans ceux qui en sont chargés, surtout pour la conduite des Filles consacrées à Dieu dans l'état religieux, auxquelles on épargnerait bien des heures précieuses, si on leur faisait comprendre qu'on ne peut rien leur découvrir de plus parfait pour elles que ce qui est marqué expressément dans leurs règles ou ordonné par leurs supérieurs.

Plusieurs des personnes à qui ces Lettres ont été écrites étant encore vivantes, on a jugé à propos de supprimer leurs noms et même certains articles qui les auraient peut-être trop marquées. (1)

Il ne sera pas cependant difficile de s'apercevoir que la plupart des Lettres qui composent ce recueil s'adressent à des religieuses de la Visitation de Sainte Marie, à la direction desquelles le Père de la Colombière s'est trouvé engagé par une providence particulière. Le caractère de son esprit eut, en effet, un grand rapport avec

(1) En 1715, des correspondants du V. P. de la Colombière vivaient encore :

Sa sœur Marguerite-Elisabeth, † 1734.

Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, † 1725.

Sœur Marie-Emérentiane Rosselin, † 1723.

Sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux, † 1739.

Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc, † 1718.

Peut-être aussi la sœur de cette dernière, Marie, entrée au couvent des Ursulines de Paray. Il reste près de soixante Lettres adressées à ces personnes.

celui de Saint François de Sales et la vie intérieure, qui est proprement la vie spirituelle, fut toujours celle que ce Père, à l'exemple de ce saint fondateur, eut en vue dans sa direction.

Comme il connaissait parfaitement toute la sainteté que renferment les règles de cet Institut, il n'avait d'autres soins que de leur en inspirer la pratique et il eut toujours la consolation de voir que ses soins n'étaient pas infructueux. De là, l'estime particulière qu'il avait pour les Filles de cet ordre; de là, le zèle qu'il faisait paraître pour l'établissement de leurs monastères; de là, le soin qu'il prit de les faire connaître à la reine d'Angleterre, (1) source de la protection glorieuse dont cette pieuse princesse les a toujours depuis honorées, et de ce tendre attachement dont elle leur a donné un si précieux témoignage, en se choisissant parmi elles une retraite, où, par la pratique des plus éminentes vertus, elle se ménage une couronne qui ne s'accorde qu'au

(1) Il n'est pas exact de dire que le V. Père de la Colombière « prit soin de faire connaître » à la reine d'Angleterre les Filles de Saint François de Sales. Marie Béatrice d'Este, duchesse d'York, plus tard reine d'Angleterre, connaissait intimement la Visitation, avant que le P. de la Colombière fût son prédicateur. Tendrement attachée à la Mère supérieure du monastère de la Visitation de Modène, elle eût préféré pour elle-même la joie de vivre sous l'habit de Sainte Chantal à l'honneur de monter sur le trône d'Angleterre. Un bref du Pape put seul la faire renoncer à son dessein et la décider à accepter, pour le bien de l'Église universelle, la couronne que lui offrait le duc d'York.

vrai mérite et que l'injustice des hommes ne saurait ravir (1).

(1) La reine d'Angleterre vivait encore quand cette Préface fut publiée.

LETTRES I-VII

A Sœur Marguerite-Elisabeth de la Colombière

Sœur du V. P. de la Colombière
Religieuse de la Visitation de Condrieu

Marguerite-Elisabeth de la Colombière, née à Saint-Symphorien-d'Ozon, baptisée le 8 octobre 1648, quelque temps postulante à la Visitation de Bellecour, à Lyon, d'où elle sortit à cause de la santé de son père, fut reçue à la Visitation de Condrieu, y prit l'habit le 4 avril 1674, y fit profession le 7 mai 1675, y vécut saintement durant soixante ans et y mourut, le 8 février 1734, dans sa 86e année.

L'ordre de la Visitation lui a consacré une notice dans *l'Année Sainte*.

PREMIÈRE LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Je viens d'apprendre de vos nouvelles qui m'ont fort réjoui, parce qu'on m'a assuré que vous êtes tout à fait contente. Dieu en soit loué ! Il faudrait être bien malheureux pour ne trouver pas son compte avec un aussi bon maître que celui à qui vous vous êtes donnée. Votre bonheur croîtra à mesure que vous détacherez davantage votre cœur de toutes les choses du monde pour le lui consacrer tout entier. Je ne crains pour vous qu'une chose : c'est que l'amour du repos et l'horreur naturelle que vous avez pour le tumulte et pour l'embarras ne produise une partie de la joie que vous goûtez. Si cela était, ce serait une fausse joie que la vôtre ; c'est la croix qu'il faut chercher et aimer dans l'état que vous avez

(1) La notice publiée dans l'*Année sainte*, par les Visitandines, sur Marguerite-Elisabeth de la Colombière, cite une partie de cette lettre. Il est affirmé dans cette notice que la lettre avait été adressée à cette religieuse, novice à la Visitation de Lyon, située en Bellecour, d'où elle sortit, pour un temps, sur le conseil de son frère, afin de donner ses soins à leur père. Celui-ci, craignant de s'opposer aux desseins de Dieu sur sa fille, l'engagea à se consacrer au Seigneur, mais dans le monastère de Condrieu, plus rapproché de Vienne, où il était fixé depuis 1650 en qualité d'élu.

Mais l'affirmation de l'*Année Sainte* est contredite par la notice publiée par les Visitandines de Condrieu sur la Sœur de la Colombière. Il y est dit que cette Sœur *était à veine depuis quelques semaines* à Bellecour,

embrassé, et la bonne croix, je veux dire celle qui pèse le plus à la nature et qui choque davantage nos inclinations. Il est mal aisé de n'en trouver pas toujours quelqu'une de cette sorte : dans une communauté il y a toujours quelque chose qui choque, ou notre humeur, ou nos petits sentiments. Il faut être sur ses gardes pour profiter de ces précieuses occasions, et pour soumettre en toutes choses, et le jugement, et la volonté : à moins de cela on ne jouit pas d'une paix parfaite ou, du moins, on n'en jouit pas longtemps.

Je vous trouve extrêmement heureuse d'être entrée dans une maison où règne tant de vertus et une charité si parfaite. Je sais que, quand il y en aurait moins, cela ne pourrait nuire à une personne fervente et qui ne cherche que Dieu. Outre qu'on ne pense guère aux défauts d'autrui, quand on est bien appliqué à se corriger des siens propres, tout sert à qui est bien intentionné; et les mauvais exemples, qui corrompent les faibles, excitent ceux qui ont quelque amour pour Notre-Seigneur, par le désir qu'ils ont de réparer ce

quand elle dut en sortir pour retourner auprès de son père mourant; il y est dit encore que *le V. P. Claude de la Colombière était alors de communauté au grand Collège de Lyon*.

De là nous concluons que Marguerite de la Colombière n'a pas été novice, mais seulement postulante, au monastère de Bellecour; que la lettre ne lui a pas été adressée à Bellecour, quand le P. de la Colombière était encore à Paris, mais à Condrieu, quelques temps après la prise d'habit, qui eut lieu au mois de mai 1674. La notice de Condrieu affirme que le Serviteur de Dieu, après avoir excité sa sœur à la perfection religieuse le jour de sa prise d'habit, continua à l'encourager dans ses efforts durant son noviciat.

qu'il souffre des négligents, et par la crainte de leur devenir semblables. Mais, néanmoins, c'est un avantage d'être environné de saints exemples et d'avoir devant les yeux des modèles qui puissent nous réveiller et nous reprocher notre lâcheté toutes les fois que nous les envisageons. On en trouve toujours quelques-uns dans les familles nombreuses. En tout cas, les morts nous peuvent servir, au défaut des vivants. C'est pourquoi je crois qu'il est bon que vous lisiez souvent et avec attention la vie des saintes (1) de votre ordre ou même des autres religieuses qui ont suivi une règle différente de la vôtre et qui sont parvenues à une grande sainteté. Je suppose que les personnes qui vous gouvernent le trouvent bon; car il vaudrait mieux, pour ainsi dire, demeurer oisive que rien faire sans leur aveu. Mais, supposé qu'elles l'agréent ainsi, appliquez-vous à cette lecture et remarquez bien les voies que ces saintes ont tenues pour venir au point de perfection qu'elles ont acquise par la grâce de Notre-Seigneur. Vous trouverez qu'elles ont fait peu de choses que vous ne puissiez pratiquer par la même grâce.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire; mais il est essentiel, et je prie Dieu de tout mon cœur qu'il ne sorte jamais de votre esprit ni de votre cœur, parce que je sais que, si vous l'observez, vous serez toute votre vie

(1) L'Ordre de la Visitation, en 1670, n'avait pas encore de *saintes* canonisées; mais il comptait un assez grand nombre de saintes religieuses dont on avait imprimé les vies. Le Vénérable avait probablement écrit: *des saintes religieuses de votre Ordre.*

très satisfaite : Souvenez-vous que vous n'êtes entrée en religion que pour vous sauver, vous en particulier, et pour vous disposer à rendre compte à Dieu, lorsqu'il lui plaira *de* vous appeler pour cela ; et ainsi ce doit être là votre unique soin. Votre règle et vos vœux sont des articles sur quoi vous serez examinée. Faites en sorte que vous soyez toujours prête là-dessus. Laissez vivre vos Sœurs comme il leur plaira ; ce n'est pas là votre affaire. Quelle horrible tentation est celle-là, de s'embarrasser de la conduite des autres ! Laissez gouverner les supérieurs et les supérieures comme elles le jugeront à propos. Pourquoi se mettre en peine de cela ? Qu'il vous suffise de savoir ce qu'on demande de vous ; et, soit qu'il vous paraisse raisonnable ou non, s'il n'y a point de péchés évidents, c'est Dieu même qui vous le commande. Telle chose, que vous jugeriez digne de blâme, est peut-être celle que Dieu a jugée plus propre pour votre sanctification. Un supérieur peut mal gouverner ; mais il est impossible que Dieu ne vous gouverne bien par lui. Mon Dieu ! ma chère Sœur, mettez-vous bien cela dans l'esprit. Car si vous ne vous établissez pas bien dans ce principe, vous perdrez votre temps dans la religion, parce que toute votre vie n'est qu'obéissance. Or, cette obéissance est sans mérite, lorsqu'on ne la rend pas à Dieu en la personne de ceux qu'il a mis en sa place ; et il est certain que ce n'est point Dieu qu'on considère, quand on se mêle de juger, d'examiner et surtout de condamner ce qu'on nous ordonne. Quand c'est le Saint-Esprit qui nous possède, il nous inspire une simplicité d'enfant qui trouve tout

bon et tout raisonnable, ou, si vous aimez mieux, une prudence divine qui découvre Dieu en toutes choses, qui le reconnaît en toutes les personnes et même en celles qui ont le moins de vertus et de qualités naturelles ou surnaturelles qui le représentent.

Je vous écris tout ceci, parce que, comme vous commencez en un âge plus avancé que la plupart des autres, vous pourriez être tentée de ce côté-là. Mais plus vous avez de raison, plus vous devez avoir de soumission d'esprit, parce qu'il n'y a rien de si raisonnable que de se laisser gouverner à Dieu, de quelque manière qu'il veuille le faire et de quelque personne qu'il lui plaise de se servir pour cela. Une bonne religieuse ne devrait pas avoir plus de peine à obéir à un enfant qu'elle ferait à son fondateur, s'il vivait encore, ou même à la Sainte Vierge, si elle prenait visiblement la direction du monastère.

Je vous recommande de commencer de bonne heure à aimer la pauvreté. Quelle douceur de pouvoir dire à Jésus-Christ : Mon Sauveur, je ne possède rien que vous, pas le moindre petit bijou. Parmi les choses nécessaires, il n'y en a pas une pour laquelle j'aie de l'attache et, si j'en sentais pour quelque autre chose que pour vous, je m'en dessaisirais tout à l'heure et je ne pourrais pas le souffrir, ni sur moi, ni en ma chambre un seul moment.

Voilà un sermon tout entier ; mais je vous prie de ne le pas considérer comme on fait la plupart des discours de piété qu'on regarde comme de belles choses dites en l'air. Je vous écris mes sentiments, poussé par l'amitié

que j'ai pour vous et par le désir extrême que j'ai que vous soyez une sainte. Je serais au désespoir, si vous ne pensiez pas sérieusement à le devenir, et je ne pense pas que je pusse me résoudre à vous voir, ni à vous écrire jamais, si je savais que vous vous contentassiez d'être médiocrement bonne.

La Colombière.

IIe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Mademoiselle N..., votre bonne amie, m'a prié de vous écrire. Il n'a pas fallu me presser beaucoup pour cela ; j'en avais assez d'envie et je l'aurais fait, il y a longtemps, si une pareille occasion se fût présentée. Cette demoiselle m'a assuré de votre part que vous êtes fort contente ; cela m'a donné bien de la joie. Si cette disposition n'est pas une marque d'une grande vertu, du moins est-elle nécessaire pour y parvenir. Du moment qu'on a conçu un véritable désir d'être tout à Dieu, on commence à jouir d'une grande paix ; et je ne doute

(1) Marguerite-Elisabeth de la Colombière fit profession à Condrieu, le 7 mai 1675. En lui écrivant, son frère est encore sous l'impression vive des pensées et des sentiments qui ont agi sur son âme, durant sa grande retraite. Il a lu, « il n'y a pas longtemps, la vie d'un saint religieux », qui doit être Saint Jean Berchmans ; lecture qu'il dit, dans sa *Première Retraite*, avoir faite pendant ses grands Exercices spirituels, (*Retraites*, p. 49). Cette lettre fut donc écrite de Lyon, maison de Saint-Joseph, entre le 21 novembre 1674 et le 2 février 1675, c'est-à-dire après la grande retraite et avant la profession du V. P. de la Colombière.

Le V. Père ne put assister à la profession de Marguerite-Elisabeth. Le fait nous paraît certain ; les archives du monastère de Condrieu, qui signalent la présence du saint religieux et sa prédication, lors de la prise d'habit de sa sœur, se taisent sur sa présence au jour de la profession, tout en signalant celle de son père et de ses trois frères. Le V. P. de la Colombière fut retenu par une mission qu'il donnait sur les terres de l'abbaye de la Bénissons-Dieu.

point que celle où vous vous trouvez, par la miséricorde de Notre-Seigneur, ne soit un effet de la volonté sincère et fervente qu'il vous donne de le servir et d'être à lui sans réserve. Vous seriez bien malheureuse, s'il y avait quelque chose au monde qui vous donnât de l'inquiétude, puisqu'il n'est rien qui puisse vous empêcher de vous faire une sainte et que même toutes choses peuvent vous aider à le devenir. Il n'y a pas jusqu'à nos péchés d'où nous ne puissions tirer avantage pour notre sanctification, par la connaissance qu'ils nous donnent de nous-mêmes et par le renouvellement de ferveur qu'ils nous doivent inspirer. Après cela, je ne vois pas ce qui pourrait vous arriver dont vous ne puissiez tirer quelque profit, si vous avez assez de foi pour reconnaître qu'il ne vous arrive rien que par la disposition de Dieu, et assez de soumission pour vous conformer à sa volonté. Ainsi, ma Sœur, continuez d'être contente en cette manière ; et, s'il vous arrivait jamais d'avoir quelque accès de tristesse ou de chagrin, faites-y réflexion, je vous en prie, c'est que vous auriez encore quelque attache à la vie, ou à la santé, ou à quelques commodités, ou à quelque personne, ou à quelque chose que vous devez oublier et que vous devez mépriser pour ne désirer et n'aimer que Jésus-Christ. Toutes les fois que vous ressentirez quelque atteinte de trouble au fond de votre cœur, soyez sûre que c'est quelque passion mal mortifiée qui le cause, que c'est un fruit de l'amour propre qui vit encore ; et, dans cette pensée, jetez-vous aux pieds de Jésus-Christ crucifié et dites-lui : Quoi ! mon Sauveur, je désire encore quelque chose hors de

vous ! Vous ne me suffisez pas seul, et je ne vous aime pas uniquement, et il ne me suffit pas d'être aimée de vous ! Que suis-je venue chercher dans cette retraite, ô mon Dieu, si ce n'est vous ? Est-ce donc que je ne puis pas vous y retenir ? Que m'importe de quelle manière on parle de moi, que je sois aimée ou méprisée, saine ou malade, occupée à cet exercice ou à un autre, avec ces personnes ou avec d'autres ? Pourvu que je sois avec vous et que vous soyez avec moi, je suis contente.

On me fait entendre que vous désirez fort que j'aille prêcher à votre profession ; je crains que, si vous en avez tant d'envie, Dieu qui vous aime ne permette pas que cela se fasse. Pour moi, je ne puis encore vous répondre de rien. Quoiqu'il arrive et quoiqu'on me dise, je suis persuadé que vous êtes résignée à tout et que vous êtes à l'épreuve de plus grandes afflictions que celle-là : l'indifférence où vous vous mettrez, à cet égard, vous sera plus utile et vous rendra plus agréable à Dieu que tout ce que je pourrais vous dire en plusieurs sermons. Il ne faut plus rien désirer, ma chère Sœur, que d'avoir le cœur affranchi de toute sorte de désirs (1). Cela ne se fait pas en un jour ; mais plus il faut de temps pour en venir à bout, plus faut-il se hâter d'y travailler avec toute l'application que nous pouvons y apporter. Si nous sommes assez heureux pour y réussir, croyez-

(1) Le Vénérable indique assez clairement les désirs dont il souhaite que sa sœur ait le cœur affranchi pour que l'on ne confonde pas sa doctrine avec la 4e proposition des *Maximes des saints*, condamnée par Innocent XII : Dans l'état de sainte indifférence, l'âme n'a plus de désirs volontaires et délibérés pour son propre intérêt.

moi, nous serons bien récompensés de nos peines, même dès cette vie.

Je vous recommande une observation exacte et courageuse des plus petites règles et des ordres les moins importants de vos supérieures. Il n'est rien de léger, quand il s'agit de plaire à Dieu ; et c'est un grand mal que de lui déplaire, même en de très petites choses. Je lisais, il n'y a pas longtemps, la vie d'un saint religieux, qui, à l'heure de la mort, disait qu'il mourait avec cette consolation de n'avoir jamais violé aucune règle de son ordre, ni aucun commandement de ses supérieurs, quelque légères qu'eussent été les choses qui lui avaient été ordonnées. Il faut pour cela bien de la vigilance et beaucoup de résolution ; mais bienheureux le religieux, et bienheureuse la religieuse qui prendra cela à tâche et qui vivra dans cette parfaite fidélité. Songez-y, ma bonne Sœur ; voyez ce que vous pouvez faire là-dessus, ce que Dieu mérite et ce que vous voudrez avoir fait en mourant. Il n'y a rien d'impossible, avec la grâce, et les difficultés ne rebutent point un bon cœur. Je prie Notre-Seigneur qu'il fortifie le vôtre et qu'il le remplisse tellement de son amour que vous n'aimiez que lui tout seul, et ne désiriez d'être aimée que de lui seul.

La Colombière.

IIIe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

La Révérende Mère de /*Thélis*/ (2) m'a envoyé une lettre pour vous faire tenir ; c'est ce qui m'a obligé à vous écrire, car, il ne le faut pas dissimuler, sans cela je ne sais si vous auriez eu si tôt de mes nouvelles, quelque envie que j'eusse de vous en donner.

Je ne croyais pas être si longtemps sans vous revoir, lorsque je vous dis adieu ; et présentement je ne sais quand j'aurai cette consolation : ce sera quand il plaira à Notre-Seigneur. J'espère que je vous trouverai bien avancée dans la vertu et que vous m'apprendrez bien des choses que l'expérience et vos réflexions continuelles vous auront apprises depuis votre profession.

Que vous êtes heureuse, ma bonne Sœur, d'être dans la solitude où vous êtes ! Qu'il vous est aisé, si vous voulez, de vous détacher de toutes choses et de vivre dans une grande union avec Dieu ! Je ne sais si vos petits maux durent ; mais je sais bien qu'à un cœur bien pur et bien dégagé des créatures, il n'est point de

(1) Cette lettre fut écrite après la profession de Marguerite-Elisabeth puisque le V. Père lui dit : « Vous m'apprendrez bien des choses que l'expérience et vos réflexions continuelles vous auront apprises *depuis votre profession.* » Il fait allusion à ses travaux incessants à Paray. Il écrivait donc après le 7 mai 1675 et avant le 20 septembre 1676.

(2) Très probablement la R. Mère de Thélis, supérieure de la Visitation de Charolles, qui avait vécu avec Marguerite-Elisabeth au couvent de Bellecour.

mal qui puisse l'empêcher de s'unir à son Créateur. Il n'est pas besoin pour cela d'avoir une tête fort saine, il suffit d'avoir le cœur net. Que j'envierais votre retraite, avec tous vos maux, si je n'étais bien persuadé qu'il n'est point de bien au monde plus grand que de faire la volonté de Celui qui nous gouverne. Je sais qu'il n'est point d'occupation si accablante qui puisse embarrasser une personne qui ne s'y applique que par des raisons surnaturelles et parce que Dieu le veut. Mais, ma bonne Sœur, c'est là une difficulté, d'être éternellement parmi les hommes et de n'y chercher que Dieu, d'avoir toujours trois ou quatre fois plus d'affaires qu'on n'en peut faire, sans perdre néanmoins ce repos d'esprit, hors duquel on ne peut posséder Dieu, d'avoir à peine quelques moments pour rentrer en soi-même et se recueillir dans l'oraison, et n'être pourtant jamais hors de soi-même. Tout cela est possible ; mais vous m'avouerez que cela n'est pas trop facile. C'est pourtant ce qu'il faudrait que je fisse, si j'avais bien envie d'être ce que je souhaite que vous soyez. Avec tout cela, ne me plaignez point, ma Sœur ; je suis où Dieu veut que je sois, je fais ce que Dieu veut que je fasse : je ne connais point d'autre félicité dans la vie. On peut être saint partout, quand on en a bien envie.

Je saluerais toute la communauté, si j'osais en prendre la liberté. Je prie Dieu tous les jours pour elles ; je leur souhaite à toutes autant de sainteté qu'à vous. Priez beaucoup Notre-Seigneur pour moi.

La Colombière.

IVe LETTRE (1)

De Londres.

Ma très chère Sœur,

J'ai reçu votre lettre bien tard ; il n'y a pas quinze jours qu'elle m'a été rendue. Pour réponse, je vous dirai que j'ai quitté la France sans regret, parce que j'ai cru que je trouverais Dieu en Angleterre, puisque c'était lui qui m'y appelait. Si quelque chose eût été capable de me faire de la peine, à mon départ, ç'aurait été de m'éloigner trop de vous : non que l'union qu'il y a entre nous me fasse désirer de vous voir : je me passerais toute ma vie de ce plaisir, quoique très grand, si je savais que le sacrifice que je ferais en cela vous pût être de quelque utilité pour votre perfection. Mais je m'imaginais qu'ayant l'occasion, en passant, de m'entretenir avec vous, nous nous serions excités l'un l'autre à nous rendre dignes de la vocation à laquelle il a plu à Dieu de nous appeler. Mon Dieu ! que je crains, ma pauvre Sœur, que ce que nous faisons dans la

(1) De la fin de 1676 ou du commencement de 1677. C'est évidemment a réponse à la première lettre que le V. Père reçut de sa sœur, à Londres. Cette lettre a été reçue longtemps après son départ : il y a quinze jours qu'elle a été remise, au moment où le V. Père fait sa réponse. Ces remarques servent de fondement aux dates indiquées. — Cette lettre doit être la réponse unique faite par le Père à sa sœur depuis son départ iusqu'au mois d'août 1677.

maison de Notre-Seigneur ne réponde pas au désir ardent que nous avons témoigné d'y entrer ! Quelle honte d'avoir tant fait d'efforts, d'avoir eu tant de ferveur, quand il a été question de quitter le monde, et de mener après cela une vie tiède et languissante dans la religion ! Mais cela est encore plus honteux, quand on est dans une religion aussi sainte que celle où vous êtes. Je la connais à fond, par le grand commerce que j'ai eu, durant un an et demi, avec deux de vos monastères (1). Il est vrai que je ne vois pas de règles plus propres pour conduire bientôt à une grande perfection. Aussi ai-je trouvé parmi vos Sœurs des personnes d'une sainteté si relevée que je n'ai jamais eu connaissance d'une plus grande vertu (2).

Vous me priez de vous écrire sur le sujet de la tiédeur et de l'insensibilité. Est-ce que vous voulez que je vous prêche ou que je vous envoie un livre au lieu d'une lettre ? S'il était vrai, ce que je ne saurais croire, que vous fussiez dans l'état que vous me dites, il faudrait bien de plus grandes machines pour vous en retirer et je n'espérerais pas que mes prières ni mes exhortations en pussent venir à bout. J'aimerais mieux avoir à convertir un grand pécheur qu'une personne religieuse qui s'est laissée tomber dans la tiédeur. C'est quasi un mal sans remède. J'en vois peu qui en reviennent ; et l'âge, qui guérit les autres défauts de la nature, ne fait

(1) Ces deux monastères sont la Visitation de Paray et celle de Charolles.

(2) Beau témoignage en faveur de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de la Mère de Saumaise, de la Mère de Thélis et d'autres.

qu'augmenter celui-ci. J'ai trouvé quelquefois dans un même monastère, des religieuses, qui, faute de vocation et pour avoir été mises au couvent malgré elles, y avaient vécu de la manière du monde la plus libertine ; et d'autres qui ne faisaient rien qui pût scandaliser personne, mais qui manquaient de ferveur et de zèle pour leur perfection. J'ai eu la consolation de voir passer, dans trois mois de temps, ces filles si déréglées dans la plus parfaite régularité et dans une application continuelle à se mortifier et à s'unir à Dieu, sans que les soins de plusieurs mois et des années entières aient pu réveiller leurs Sœurs de l'assoupissement où elles étaient, ni les porter à faire des choses qui n'étaient rien, en comparaison de ce que les autres faisaient. Dieu vous préserve, ma Sœur, de tomber dans ce malheur. J'aimerais mieux que vous fussiez morte. Ce n'est pas qu'il ne soit extrêmement commun. Les maisons religieuses sont remplies de personnes qui gardent leurs règles, qui se lèvent, qui vont à la messe, à l'oraison, à confesse, à la communion, parce que c'est la coutume, que la cloche sonne et que les autres y vont ; qui font tout cela, dis-je, et plus encore, sans dévotion intérieure, sans application, sans désir de plaire à Dieu ; et, si elles purifient leur intention, c'est plutôt par routine que par une véritable ferveur d'esprit. Le cœur n'a presque point de part à ce qu'elles font ; elles ont leurs petites vues, leurs petits desseins qui les occupent ; les choses de Dieu n'entrent dans leur esprit que comme des choses indifférentes. Les parents, les bonnes amies, soit du dehors, soit du dedans, consument toutes leurs

affections ; de sorte qu'il ne reste pour Dieu que je ne sais quels mouvements lents et forcés qui lui font mal au cœur et qu'il n'accepte en nulle manière. Ces personnes se font certaines consciences qui ne se troublent point de cent choses qui alarmeraient des âmes qui craindraient Dieu. On nourrit quelquefois des aversions, des sentiments de murmure et de révolte contre les supérieures ; on se pardonne des fautes contre la pauvreté ; on est dans une volonté formelle de ne pas faire grand cas des petites choses, de ne se mettre pas autrement en peine de songer à sa perfection ; on se confesse, on communie là-dessus, sans dessein de s'amender ; on dit ses péchés comme une histoire indifférente ; on va au tribunal de la pénitence, non point avec les sentiments de douleur et d'humilité qu'on devrait avoir, mais parce que c'est le jour de se confesser, parce que c'est son tour de le faire : au sortir de là, on ira rompre le silence, on murmurera une heure après, et on voit, après un, deux et trois ans, que les lâches sont toujours lâches, les irrégulières toujours irrégulières, les colères n'ont acquis nulle douceur, les orgueilleuses nulle humilité, les paresseuses nulle ferveur, les intéressées nul détachement, et ainsi du reste. De sorte que les communautés, qui devraient être des fournaises où l'on s'enflammât sans cesse en l'amour de Dieu et où l'âme se purifiât à tous moments de plus en plus, demeurent toujours dans une effroyable médiocrité ; et Dieu veuille que cela n'aille pas de mal en pis ! Si on avait envie de vivre comme cela, il fallait demeurer dans le monde ; il y aurait eu peut-être moins de danger pour le salut.

Je sais que vous êtes dans une maison où vous avez de très bons exemples. Mais quand cela ne serait pas, vous n'êtes pas une enfant. Vous avez une très sainte règle; observez-la sans réserve; attachez-vous à ne rien omettre de tout ce qu'elle prescrit, et soyez en cela aussi sévère à votre égard que si vous aviez fait vœu des plus petits points; passez par-dessus toutes les considérations humaines, quand il s'agira de la règle; n'ayez, ni complaisance, ni respect humain en ces occasions : voilà l'unique moyen que vous avez pour vous sauver dans la profession que vous avez embrassée. Rendez-vous digne des faveurs de Dieu par une application continuelle à vous refuser, et au dedans, et au dehors, tout ce que la nature demande. N'ayez nulle volonté et soyez sur vos gardes pour faire toujours ce que les autres veulent, plutôt que ce que vous voulez, même dans les choses indifférentes. Et vous verrez que Notre-Seigneur se trouvera bientôt auprès de vous, que l'insensibilité se dissipera. Mais si vous êtes vraiment insensible, vous lirez tout ceci, et bien des choses encore plus fortes, et vous n'en ferez, ni plus, ni moins. Vous demanderez des remèdes, et vous n'userez d'aucun ; vous ferez sur ma lettre mille réflexions, et il n'y en aura pas une qui aille au but.

Je dirai les vingt messes que vous me demandez.

Adieu. Priez beaucoup Notre-Seigneur pour moi.

La Colombière.

Ve LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Je prie le Saint-Esprit qu'il remplisse votre âme de ses plus précieux dons.

Je vous remercie de la bonté que vous avez de vous ressouvenir de moi. J'espère que Notre-Seigneur vous en récompensera; car, que pourriez-vous attendre de ma reconnaissance?

Pour ce que vous désirez savoir, ce n'est pas la peine de vous en instruire, ma santé étant de peu de conséquence pour les autres et m'étant peut-être fort nuisible

(1) Cette lettre fut écrite peu avant ou après le jour de la Pentecôte : l'invocation le laisse entendre. La recommandation qui vient ensuite, relativement au vendredi, lendemain de l'octave du Très Saint Sacrement, prouve que la fête-Dieu était proche. Le V. P. n'était plus en Angleterre, puisque sa sœur lui exprime le désir qu'elle a de sa visite et qu'il a été lui-même extrêmement édifié de la piété des Visitandines de Condrieu. Enfin, le délabrement de sa santé achève de démontrer qu'il écrit à sa sœur après son retour d'Angleterre. Cette lettre fut donc écrite entre le mois de mai 1679 et le mois d'août 1681.

Cette conjecture est fortifiée par la comparaison de cette lettre avec la lettre SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME, adressée à la Mère de Thélis, avec la lettre QUATRE-VINGT-HUITIÈME, à Sœur Marie et avec la lettre QUARANTE-CINQUIÈME adressée à la Mère de Saumaise. On trouve dans ces lettres le même souhait relatif aux dons du Saint-Esprit, la même invitation à communier le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement. Elles sont donc du même

à moi-même. Priez Dieu, s'il vous plaît, que, sain ou malade, je réponde fidèlement aux desseins de sa miséricorde. Pour vous, ma chère Sœur, faites-vous une grande sainte et faites un meilleur usage de vos forces que je ne faisais de celles que Dieu m'avait données. Aimez-le, servez-le, pour vous et pour moi. Offrez-lui souvent mon cœur avec le vôtre, et priez-le qu'il accepte les inutiles désirs que je forme pour ma perfection et pour la sanctification de tout l'univers.

Je vous conseille de communier le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement, pour réparer les irrévérences qui auront été commises envers Jésus-Christ, durant tout le temps de l'octave qu'il aura été exposé sur les autels dans tout le monde chrétien. Cette pratique m'a été conseillée par une personne d'une sainteté extraordinaire, laquelle m'a assuré que tous ceux qui donneraient à Notre-Seigneur cette marque de leur

jour ou à peu près. Mais la lettre à la Mère de Thélis est écrite en un temps où « toutes nos Dames anglaises sont dispersées et en danger de perdre ce qu'elles ont de bien en France. Cette circonstance ne convient qu'à l'époque du prétendu « Complot papiste, » à l'occasion duquel les catholiques anglais furent exilés de la capitale (1679). A la même époque, Louis XIV était fort irrité contre Charles II et le duc d'York.

« Le danger de perdre ce qu'elles ont de bien en France » pouvait venir de quelque menace de confiscation, faite par le roi de France, des biens des sujets anglais en France, si la guerre venait à éclater entre les deux nations. De plus, la lettre SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME a été écrite après que Sœur Marie, anglaise, eut quitté les Ursulines de Paray pour passer chez les Visitandines de Charolles, ce qui se fit le 26 mars 1679. La lettre à la Mère de Saumaise porte la date du 26 mai 1679, vendredi, avant la Trinité. Les trois autres ont dû être écrites aussi dans l'octave de la Pentecôte, entre le 21 et le 28 mai 1679.

amour en retireraient de grands fruits. Tâchez de porter doucement vos amies à la même chose. J'espère que plusieurs communautés commenceront cette année à faire cette dévotion pour continuer toujours ensuite.

Je remercie Dieu de tout mon cœur du désir qu'il vous donne et du courage que vous vous sentez pour entreprendre quelque chose pour son amour! Croyez-moi, ma chère Sœur, mon éloignement ne saurait vous nuire; vous trouverez Notre-Seigneur toujours près de vous, lorsque vous le chercherez sincèrement; et, quand vous l'aurez, tout le reste vous est inutile. Je vous ai dit souvent, et je vous le répéterai toutes les fois que j'en aurai occasion, que vos règles vous doivent tenir lieu de toutes choses, jusqu'à ce que vous les observiez dans tous leurs points, en sorte qu'il n'y ait rien en quoi vous ne fassiez exactement tout ce qu'elles vous ordonneront. Vous n'avez besoin, ni de directeur, ni de direction; consultez vos règles dans vos plus grandes ferveurs et ne doutez pas que ce que Dieu demande de vous, par les bons mouvements qu'il vous donne, ne soit une fidélité inviolable à exécuter sa volonté, laquelle vous est marquée si exactement dans ces règles. Si on savait la sûreté qu'il y a et les bénédictions qui sont attachées à ce soin de garder jusqu'aux plus menues observances, on bornerait là tous les soins et toutes les pratiques de dévotion.

Je ne vois pas trop d'apparence que je puisse vous aller voir dans le temps que vous espérez; mais quelque bien que vous puissiez tirer de cette visite, vous savez aussi bien que moi qu'il faut tout sacrifier à

la volonté divine et que ce sacrifice vaut mille fois plus que tous les avantages qui pourraient nous arriver par une autre voie. Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît, et présentez mes respects à votre Révérende Mère et à toutes les autres. J'ai été extrêmement édifié de leur piété; mais leur bonté et leur honnêteté m'a couvert de confusion. Je prie Notre-Seigneur qu'en récompense il les comble de son amour, qu'il les remplisse de son Esprit-Saint et de celui de votre saint fondateur.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

VIe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Je prie Notre-Seigneur qu'il accomplisse en vous ses divines volontés.

J'ai été bien mortifié de n'avoir point vu votre prétendante ; je ne m'y trouvai pas, lorsqu'elle apporta votre lettre à la maison.

Je ne saurais à présent vous tracer la méthode de rendre compte de votre intérieur ; je le ferai à la première occasion ; ce n'est pas une si grande affaire. Vous n'avez qu'à lire votre règle sur cela et puis dire avec simplicité tout ce qui est en vous, commme vous me le diriez, à la réserve de vos péchés. Il suffit de dire les mauvaises inclinations, les tentations et les peines intérieures, les bons désirs, le soin qu'on a de se mortifier, de se perfectionner, ou la négligence qu'on y apporte. On pourrait même dire les principales fautes qu'on a faites, quoiqu'il n'y ait nulle obligation ; mais il faut s'accoutumer à ne se borner pas à ce qu'on est

(1) Il n'y a rien dans cette lettre qui permette d'en fixer la date avec précision. Le V. P. l'écrivit dans la maison de son frère Humbert, à Vienne, ou à Saint-Symphorien-d'Ozon, entre 1679 et 1681, plus probablement au printemps de 1679, quand ses supérieurs l'envoyèrent dans sa famille pour rétablir sa santé.

obligé de faire. L'amour de Dieu est bien éloigné de se contenter de si peu de chose, lui que rien ne peut contenter.

Ma nièce *[Eléonore]* (1), qui vous écrit, est toujours meilleure, j'en suis tout à fait content : j'espère que Notre-Seigneur l'a choisie pour être une de ses fidèles servantes. Elle a de très bonnes dispositions pour cela.

Adieu, ma Sœur. Toute la famille vous salue et vous aime tendrement. Priez Dieu que nous aimions tous Jésus-Christ sur toutes choses et que nous n'aimions que lui en toutes choses.

La Colombière.

(1) Le nom de cette nièce a été évidemment supprimé dans la lettre, puisque Humbert avait plusieurs filles. Marguerite, baptisée le 7 février 1666, épousa plus tard M. de Vellein. Eléonore, baptisée le 21 janvier 1667, entra toute jeune au Carmel. C'est elle sans doute qui était nommée, car sa sœur Anne n'était encore qu'une enfant de neuf à dix ans.

VII^e LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Quoiqu'il ait plu à Dieu de me rendre un peu de santé et de me tirer, au moins pour un temps, du péril où j'étais, néanmoins, je ne puis pas encore écrire beaucoup, sans en être incommodé ; c'est pourquoi je réponds brièvement à votre lettre.

Vous me marquez que, si j'avais le temps de vous voir souvent, vous seriez meilleure que vous n'êtes. Peut-être n'avez-vous pas bien fait réflexion que vous avez, dans votre sollitude, Celui duquel vient toute grâce spirituelle, sans le secours duquel nul homme ne peut vous être utile et qui n'a que faire de moi ni de nul autre pour vous sanctifier. Examinez bien ce point et ne répliquez rien à cette pensée, parce que vous n'y pouvez rien répondre de solide : il n'y a que notre peu de confiance qui nous empêche de profiter de la présence de Jésus-Christ, qui n'est pas parmi nous pour

(1) Cette lettre, écrite en un temps où la santé du V. Père semblait meilleure, est de la période qui s'écoula entre son retour en France, en 1679, et l'aggravation de sa maladie, en 1681. La date de 1679 paraît la plus vraisemblable, parce que la présente lettre fut écrite à peu près dans le même temps que la précédente. La prétendante dont il est question dans ces deux lettres paraît être la même personne. L'intervalle qui les sépare ne peut être plus long que le temps d'épreuve fixé pour les prétendantes.

n'y rien faire ; mais on a si rarement recours à lui et on y va avec si peu de foi que ce n'est pas merveille si on a si peu de part aux trésors de lumières et de bénédictions qu'il communique à ceux qui s'adressent à lui, comme au Maître et à la Source de toute perfection.

En second lieu, je crains que vous ne preniez pour défaut de ferveur la soustraction des goûts sensibles et des consolations intérieures ; ce qui fait que, vous trouvant quelque temps après dans la sécheresse, vous perdez courage et tombez ensuite dans des fautes que vous n'avez pas soin de réparer promptement ; d'où suit la véritable tiédeur. De plus, vous vous imaginez que pour recommencer à agir saintement, comme l'on fait quand on est rempli d'ardeur et de dévotion, il faut tâcher de se remettre dans cette ardeur que l'on a perdue. Mais, tout au contraire, il faut, pour rappeler cette ardeur, commencer par s'humilier et pratiquer la mortification, comme si l'on y était porté par une grâce sensible. Ce n'est pas la ferveur qui rend les personnes humbles, charitables, régulières, mortifiées ; mais c'est l'exercice de l'humilité, de la régularité et de la mortification qui les rend ferventes, en la manière que vous l'entendez.

Voilà une leçon, ma très chère Sœur, qui en vaut mille : méditez-la, mettez-la en pratique, et vous verrez que vous n'y serez pas trompée. Quelle erreur de se tourmenter et de s'affliger quand on est à l'oraison sans lumière et sans sentiment, de se rompre la tête pour avoir une dévotion sensible quand on communie, et de négliger les petites fautes, les menues observances, les occasions qu'on a de mortifier ses désirs et sa propre

volonté, de vaincre le respect humain, de se procurer de l'humiliation devant les hommes ! Au lieu que, si on était raisonnable, on ne songerait qu'à ces derniers points, sans faire le moindre effort pour réussir selon notre jugement ; parce que, dans la vérité, on n'y réussit jamais mieux que lorsqu'on y souffre humblement l'aridité et la privation de cette prétendue ferveur que la nature aime tant et que le véritable amour de Dieu méprise et rejette même autant qu'il est en son pouvoir.

Je me réjouis du zèle que votre prétendante témoigne pour être voilée : c'est un effet du désir ardent qu'a Jésus-Christ de la posséder entièrement. Cependant je ne voudrais pas que son empressement allât jusqu'à l'inquiétude : ce délai qui l'afflige ne saurait retarder d'un moment l'ouvrage de sa sanctification. Il faut qu'en attendant elle se résolve bien à faire son devoir, quand Dieu lui aura accordé ce qu'elle demande ; car c'est une chose bien pitoyable de voir des filles, qui ont témoigné tant d'impatience et tant de courage de sortir du monde, ne présenter après, dans la religion, que des servantes lâches et des épouses infidèles à Jésus-Christ. Vous me direz que ceci est pour vous, et je ne serai pas fâché que vous en fassiez votre profit : car il est vrai que de la manière que vous avez souhaité l'état où vous êtes, il n'y a personne qui n'eût cru que vous alliez être une sainte du premier ordre.

Adieu, ma très chère Sœur.

La Colombière.

LETTRE VIII

A Mr Me Humbert de la Colombière

Frère aîné du V. P. de la Colombière.

Humbert de la Colombière remplissait la charge d'élu en l'élection de Vienne, quand il reçut cette lettre.

Né à Saint-Symphorien-d'Ozon, baptisé le 5 juillet 1635, docteur en droit à 17 ans, il fut avocat aux Cours civiles et ecclésiastiques de Vienne, longtemps juge au marquisat de Saint-Symphorien et premier consul de Vienne, de 1668 à 1670. Il remplaça son père dans la charge d'élu, en 1676. En 1681, il devint Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, vendit cet office en 1703, mourut le 20 mars 1711, conseiller honoraire au Parlement, et fut enterré par le chapitre dans les caveaux de la cathédrale.

L'intendant du Dauphiné le mettait au rang des conseillers les plus remarquables du Parlement de Grenoble. On a dit de lui qu'il vivait au milieu du monde dans les exercices d'un religieux.

VIII[e] LETTRE (1)

A Londres

Mon très cher Frère,

Il y a déjà quelque temps que j'ai reçu votre lettre du 7 juillet. J'aurais répondu plus tôt, si j'avais pu faire par moi-même les choses que vous souhaitez. Si je pouvais disposer de mon bien, je vous offrirais peut-être la montre que vous désirez. Je dis peut-être, non point faute d'amitié ni de reconnaissance, mais parce que peut-être aussi me croirais-je obligé de la donner aux pauvres.

Pour ce qui me regarde, je me porte bien, Dieu merci. Je suis fort occupé à diverses choses, toutes pour la gloire de Notre-Seigneur. Au milieu de l'entière corruption que l'hérésie a produite en cette grande ville, je trouve bien de la ferveur et des vertus fort parfaites, une grande moisson toute prête à être cueillie et qui tombe sans peine sous la main dont il plaît à Dieu de se servir. Je sers une princesse entièrement bonne en tous sens, d'une piété fort exemplaire et d'une grande douceur. Au reste, je ne suis pas plus troublé par le tumulte de la Cour que si j'étais dans un désert, et il ne

(1) Humbert avait écrit à son frère le 7 juillet après son départ pour l'Angleterre, par conséquent le 7 juillet 1677. Les lettres de Vienne mettaient dix jours pour arriver à Londres. C'est donc « quelque temps » après le 17 juillet 1677, que la réponse fut écrite.

tient qu'à moi d'y être aussi réglé que dans nos maisons.

Ce n'est point l'éloignement qui fait que je ne vous écris pas, mais c'est que j'ai peu de choses à vous écrire ; c'est à peu près toujours le même. Vos lettres ne sont que dix jours en chemin et mes réponses, jusqu'ici, ne se perdent point, Dieu merci. Il me semble que, quand je ne suis pas trop occupé et que j'ai quelque chose à dire, je n'ai pas trop de peine à mettre la main à la plume.

Mon frère /*Joseph*/ (1) ne m'écrit que fort rarement : je pense que c'est pour la même raison ; je ne lui en sais point mauvais gré. Dans le dessein qu'il a de se donner tout à Dieu, je suis ravi d'être le premier qu'il oublie. Je prie Notre-Seigneur qu'il lui fasse la grâce d'oublier tout, jusqu'à soi-même. Quand on a commencé à goûter Dieu, comme il fait, il reste dans le cœur peu de place pour les créatures ; il en reste même peu dans le souvenir. Tout est occupé, car c'est lui qui remplit tout. Je vous souhaite, mon très cher Frère, de pareils sentiments au milieu des affaires dont la Providence vous a chargé. Quoique je vous aime tendrement, je consentirais volontiers d'être effacé de votre mémoire, si je n'en

(1) Le nom de ce frère devait être exprimé dans la lettre, puisque le V. Père en avait, outre Humbert, deux autres, Floris, grand archidiacre de Vienne, et Joseph qui s'était présenté le, 4 octobre 1676, pour être admis dans la Société des prêtres de Saint-Sulpice. Envoyé comme missionnaire au Canada, il y arriva le 21 juillet 1682. C'est de lui certainement qu'il est ici question. Floris et Humbert vivant à Vienne, le V. Père n'avait pas à dire à Humbert que Floris lui écrivait fort rarement.

sortais que pour faire place à Jésus-Christ, qui mérite seul votre tendresse.

Mes très humbles baisemains à Mme de la Colombière. Mon Dieu, les saintes femmes que je connais ici ! Si je vous disais de quelle manière elles vivent, vous en seriez étonné. Peut-être le serais-je aussi, si vous me contiez les vertus de ma sœur.

La religieuse ne m'écrit point ; j'ai répondu à une de ses lettres depuis que je suis ici. Je connais plusieurs religieuses de son ordre qui m'écrivent tous les mois. Comme je ne sais point si elle reçoit mes lettres, je n'ai pas le courage de les multiplier. Pourvu qu'elle se fasse sainte, je consens de tout mon cœur qu'elle ne me donne jamais de ses nouvelles : car je ne désire en avoir que pour apprendre si elle répond à la vocation où Dieu l'appelle et qu'elle a d'abord suivie avec tant de constance.

Je prie Notre-Seigneur qu'il comble votre famille de bénédictions, qu'il y fasse régner sa paix et sa crainte et qu'il y règne lui-même par la parfaite soumission que vous aurez tous à sa volonté.

Adieu, mon cher Frère. Priez beaucoup Dieu pour moi.

La Colombière.

LETTRE IX

Au R. P. Dominique Bouhours

de la Compagnie de Jésus

Le P. Dominique Bouhours naquit à Paris le 15 mai 1628. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 7 septembre, (selon d'autres, le 14 août) 1644. Après avoir étudié la philosophie à la Flèche (1646-1649), il enseigna les humanités à Paris (1651-1655), puis à Bourges (1655), fit ses études de théologie et professa la rhétorique à Tours (1658-1659). Il passa ensuite au collège de Rouen, où il fut chargé de surveiller l'éducation des princes de Longueville, et du prince de Dunois, (1659-1663). Puis on l'envoya comme prédicateur à Dunkerque et il passa quelques années en Flandre occupé à ce ministère. Rappelé au collège de Paris, il eut à veiller, avant le V. P. de la Colombière, sur l'éducation de Jean-Baptiste Colbert, fils aîné du ministre, et il resta dans ce collège jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mai 1702.

L'office qu'il remplit auprès du fils de Colbert explique l'amitié qui l'unit au V. P. Claude de la Colombière, plus jeune que lui de treize ans. L'opposition énergique de ces deux hommes aux erreurs du Jansénisme fut une cause plus forte encore de leur intimité.

La *Lettre à un Seigneur de la Cour* et la *Lettre à MM. de Port-Royal*, œuvres du P. Bouhours, sont de 1668. Les *Vies* que le V. P. de la Colombière tourne en dérision, sont à peu près du même temps. Les lettres dont les Jansénistes menaçaient le P. Bouhours ne pouvaient paraître qu'après le retour à Lyon du Serviteur de Dieu, puisque c'est dans cette ville qu'il en écrit.

IX^e LETTRE (1)

A Lyon, le 1^er juillet (1671).

Que direz-vous de moi, mon très cher Père ? Ne suis-je pas bien malheureux d'avoir été si longtemps sans vous écrire ? Car en vérité on n'en peut accuser que ma mauvaise fortune ou, pour parler plus chrétiennement, que la Providence de Dieu qui semble prendre plaisir à me priver de la plus sensible consolation que j'aie en cette vie. Si vous saviez en quel état je me trouve présentement, vous seriez étonné de mon courage. Je suis accablé d'affaires désagréables et, pour comble de malheurs, je ne saurais m'appliquer à aucune. Le mal

(1) Cette lettre est conservée dans la bibliothèque publique de Grenoble, (Manuscrits n° 2607. — Lettres. — Lettre du P. de la Colombière). Elle n'est pas signée, mais l'écriture est certainement celle du V. Père. L'année a été omise dans la date. La lettre porte encore le cachet du recteur du collège de la Trinité, à Lyon : c'est donc là qu'elle fut écrite. A quelle date ? Le Vénérable fut attaché au collège de la Trinité de l'automne de 1670 à l'automne de 1674, puis du 11 mars 1679 au mois d'août 1681. Les menaces de lettres publiques de la part des Jansénistes contre le P. Bouhours, la fabrication des gros volumes d'histoires, sont du temps de la paix de l'Église, en 1669. Le style de l'auteur de la lettre, ses relations amicales avec le P. Bouhours répondent à l'époque où il quitta le collège de Clermont à Paris. Il nous semble donc qu'il faut dater cette lettre du 1^er juillet 1671. Elle n'a pas encore été publiée dans les recueils des *Lettres* du V. P. de la Colombière ; mais il nous semble qu'elle a été utilisée dans une thèse de M. Georges Doncieux sur le P. Bouhours.

de tête vous laisse en repos cette année ; j'en ai une joie extrême ; mais je crois que c'est à cette heure à mon tour. Si j'avais un peu plus de loisir que je n'en ai et autant de patience que vous, il me semble que je profiterais davantage de la douleur que je sens.

Je ne vous envoie point de remarques : il m'a été impossible d'achever de remplir la feuille que j'ai commencée, il y a longtemps.

Si, dans la réponse que vous ferez aux lettres dont on vous menace, vous trouviez occasion de dauber ces Messieurs (1) sur la conduite des ouvrages qu'ils ont donnés au public et surtout de leurs histoires, il me semble que ce serait une carrière admirable. Je n'ai rien vu de si ridicule en ma vie : par exemple, d'attacher l'aventure de Don Sébastien, roi de Portugal, à la vie de D. Barthélemy, et de raconter toute l'histoire de son passage en Afrique, sous prétexte que ce saint prélat pria Dieu pour le succès de cette entreprise, sans qu'il y ait eu d'autre part. Cela me paraît si plaisant que je ne puis m'empêcher d'en rire toutes les fois que j'y pense. Toute l'histoire du Concile de Trente est entrée en cet ouvrage à peu près de la même manière. Vous trouverez un chapitre, au commencement, qui porte pour titre : *Du soin qu'il avait d'allier l'étude de la piété avec celle de la théologie*, dans lequel, après avoir répété presque en mêmes termes ce qu'il a dit dans le titre, il compose tout le reste de passages des Pères et, entre autres, de Grenade, qui conseillent de ne pas négliger la

(1) Les Jansénistes de Port Royal.

dévotion, quelque engagement qu'on ait dans l'étude. Ils font la même chose dans la plupart des chapitres où ils traitent de ses vertus ; et, pour lier ces textes avec la vie du saint, ils ont coutume d'employer cette formule : *Ce saint n'ignorait pas ce qu'a dit S. Augustin*, et vous mettent ensuite deux pages de S. Augustin traduites en français : et tout cela pour faire de gros livres qu'on réduirait presque à rien, si on en ôtait tout ce qui n'est point du sujet. Il est certain que jamais personne ne s'est si fort éloigné de la bonne manière d'écrire l'histoire. Voyez la moitié de la *Vie de Saint Bernard*, car les quatre premiers livres ne sont qu'une simple traduction ; voyez *Saint Chrysostôme*, *Saint Athanase* en deux grands volumes in-4°. Si Salluste, qu'on nous propose comme l'idée d'un excellent historien, eût écrit comme ces Messieurs, nous aurions deux volumes in-folio de la guerre de Jugurtha et de la conjuration de Catilina et nous n'en serions pas plus riches pour cela. Qu'ils sont plaisants d'entretenir le lecteur de la fondation de Notre-Dame des Martyrs sous prétexte que D. Barthelémy y fut baptisé ! Prenez la peine de lire les livres qu'ils ont composés ; je maintiens qu'ils sont pleins de sottises et d'absurdités. Vous n'aurez pas grand'peine à vous en apercevoir, si vous voulez prendre la peine de les parcourir.

Adieu, mon cher Père. Je vous jure que je ne souhaite du loisir et de la santé que pour avoir la satisfaction de vous rendre quelque petit service. Je prie Dieu pour vous tous les jours : faites-le quelquefois pour le plus zélé de vos amis.

LETTRE X

Au R. P. Louis de Camaret

Provincial des Jésuites de la Province de Lyon

Le P. Louis de Camaret, né le 14 septembre 1626, à Avignon, et entré au noviciat de la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1642 (ou, selon d'autres, né à Carpentras le 10 février 1626 et entré au noviciat le 7 septembre 1641), enseigna cinq ans les humanités, trois ans la rhétorique et quatre ans la philosophie. Il fit sa profession le 2 février 1660 au collège de Dôle. Nommé recteur du noviciat d'Avignon le 19 juin 1668, il devint recteur du collège de Dôle le 29 octobre 1674, recteur du collège de la Trinité, à Lyon, le 12 mai 1677. Provincial de Lyon le 20 mai 1680, recteur du collège d'Avignon le 2 décembre 1682, provincial de Champagne le 20 février 1685, de nouveau recteur du noviciat d'Avignon au mois de juin 1688, enfin, instructeur des Pères du troisième an, à Lyon, le 12 mai 1691, il mourut à Avignon le 10 novembre 1693.

Il a composé divers ouvrages estimés.

X^e LETTRE (1)

A Paris, le 16 janvier 1679.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La Paix de Jésus-Christ !

Si j'avais eu, en Angleterre, la liberté de faire passer des lettres en France, j'aurais averti Votre Révérence de l'exil auquel j'ai été condamné, et peut-être que j'aurais trouvé ses ordres, à mon arrivée en cette ville, touchant le lieu où je dois me rendre. Comme je ne crois pas qu'il soit à propos que je sois longtemps ici, si je ne recevais point de lettre de Votre Révérence avant le vingt-neuf de ce mois (2), je partirais pour aller attendre à Lyon ses commandements, au cas que ma santé me le permette.

Il me fâche bien de retourner en la province en un état où apparemment je ne pourrai pas beaucoup travailler de cette année, ayant les poumons fort altérés et si susceptibles du chaud et du froid que je suis retombé, deux fois pour avoir fait un peu de contention d'esprit

(1) Cette lettre est adressée au R. P. Louis de Camaret, provincial de Lyon.

(2) Le V. Père fixait donc son départ de Paris au 29 janvier, s'il ne recevait pas avant cette date une lettre de son provincial qui lui prescrivît de faire autrement.

et une autre pour avoir souffert un peu de froid. Néanmoins les médecins d'Angleterre m'ont assuré que l'air de France et les rafraîchissements du printemps me remettront infailliblement en l'état où j'étais avant ce mal. La volonté de Dieu soit accomplie en toutes choses! Je crois qu'au travail de la prédication près, je pourrai faire, dès cette heure, tout ce dont vous me jugerez capable; et, si voulez même que je me hasarde à prêcher, je n'y sens nulle répugnance. Peut-être que je me flatte dans la pensée que cela me pourrait incommoder; je changerai d'opinion, dès que je verrai l'ordre de Votre Révérence; et quand il faudra obéir, j'espère qu'avec la grâce de Dieu rien ne me sera impossible.

Je me recommande très humblement à ses saints sacrifices et la supplie de croire qu'on ne peut être avec plus de respect et de soumission,

Mon Révérend Père,

de Votre Révérence

Le très humble et très obéissant serviteur et fils en Jésus-Christ.

La Colombière.

LETTRE XI

Au R. P. Louis Chasternet

Le P. Louis Chasternet, né à Avignon le 15 septembre 1635, entra dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1658, sept semaines seulement avant le V. P. de la Colombière. Il fit sa profession à Roanne, le 2 février 1674. Il s'était consacré aux missions de la Martinique. Mais au bout de trois ans l'épuisement de sa santé obligea de le renvoyer en France. A partir de ce moment, il remplit durant quarante ans divers emplois au noviciat d'Avignon. Sa vie y fut précieuse devant Dieu par la méditation des vérités surnaturelles, le mépris des choses de la terre, les rudes traitements qu'il faisait subir à son corps, et le continuel exercice de toutes les vertus. Il s'attira la confiance de tous ceux qui entrèrent en relations avec lui. Embrasé de zèle pour le salut du prochain, il exerçait ce zèle au confessionnal et dans les exercices spirituels qu'il donnait. Ce qu'on admira encore en

lui, c'est que, né avec un tempérament de feu et un caractère d'une grande âpreté, il modéra si bien sa nature par l'esprit de douceur et de mansuétude que sa politesse et la suavité presque céleste de ses manières attiraient à la vertu tous ceux qui l'approchaient. Il couronna toutes ces vertus par une patience invincible à supporter sans dégoût et sans plaintes les infirmités de sa vieillesse, se consolant de tout par cette seule pensée qu'il plaisait à Dieu qu'il en fût ainsi.

XI^e LETTRE

A Lyon, ce 10 janvier 1680 (1).

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Je demande très humblement pardon à Votre Révérence de ma paresse. L'état de ma santé et les ordonnances des médecins m'ont servi de prétexte jusqu'ici pour me dispenser de répondre à la civilité dont il lui a plu *de* me prévenir. J'espère qu'elles lui seront encore un motif pour me pardonner.

Je suis très édifié de la ferveur et de la piété des jeunes (2) que vous nous avez envoyés. Je voudrais être capable de les aider à conserver ce que vous leur avez inspiré. Mais il faudra que vos prières fassent à l'avenir ce que vos instructions et vos bons exemples faisaient, quand ils étaient au noviciat. Je voudrais bien qu'elles pussent faire aussi sur moi quelque bon effet : j'y ai

(1) L'autographe de cette lettre se conserve au collège Saint-Michel, à Saint-Etienne. Nous en devons une photographie au R. P. de Gigord. La lettre porte encore le sceau du recteur de la Trinité.

(2) Ce mot désigne les jeunes religieux sortis du noviciat et étudiant la philosophie avant leur régence dans les collèges.

grande confiance. Je vous prie de ne me les refuser pas et de croire que je suis avec beaucoup de sincérité,

Mon Révérend Père,

De Votre Révérence,

Le très humble et très obéissant serviteur
en Jésus-Christ,

La Colombière, *S. J.*

+ a Lyon ce 10 Janv. 1680

Mon Reverend Pere

Pax Xti

demande trés humblement pardon a Vostre R ce
ma paresse; L'estat de ma santé et les ordonances
medecins m'ont servi de prétexte jusqu'icy pour me
enser de répondre a la civilité dont il luy a
me prévenir, j'espere qu'elles luy seront encore
notif pour me pardonner Je suis trés edifié de
ferveur et de la pieté des jeunes que vous nous
envojés je voudrois estre capable de les ayder
nserver ce que vous leur avés inspiré, mais il
a que vos prieres fassent a l'avenir ce que vos
uctions et vos bons exemples faisoient quand ils
ient au novitiat Je voudrois bien qu'elles peussent
re aussy sur moy quelque bon effet, j'y ay grande

fiens; je vous prie de ne me les refuser pas.
de croire que je suis avec beaucoup de sincerité

Mon Reverend Pere

Vostre Reverence

Le très humble et très
obeissant serviteur en Jes. Chr.
La Colombiere S.J.

Au Reverend Pere

Le Reverend Pere Chasteuneu
de la Compagnie de Jesus
a Avignon.

LETTRES XII-XV

A des Pères Jésuites inconnus

Nous n'avons pu découvrir les noms d'aucun des destinataires des quatre lettres suivantes. Chacune est accompagnée des notes propres à indiquer ce qu'était chaque destinataire.

XII^e LETTRE (1)

Mon très cher Père,

La lettre que vous m'aviez adressée à Paris m'a été rendue en cette ville. J'ai reçu avec beaucoup de plaisir les marques d'amitié que vous m'y donnez. Je ne sais sur quoi vous fondez une si grande reconnaissance ; vous ne m'avez que de très petites obligations. C'est mon bonheur que vous pensiez m'en avoir de grandes et que par là vous vous croyiez engagé à faire pour moi beaucoup de prières auxquelles j'ai beaucoup de confiance. Je ne vous oublie pas dans les miennes et, quoique je n'aie pas lieu de croire que Notre-Seigneur vous ait fait aucun bien en ma considération, je n'ai pas laissé de lui rendre mille actions de grâce, lorsque j'ai appris les bénédictions dont il vous comble et qu'il remplit, par sa grâce, les espérances que j'avais conçues de votre ferveur.

(1) Cette lettre fut écrite de Paris, au moment où le P. de la Colombière arrivait d'Angleterre. Elle est adressée à un Père Jésuite qui s'est dit redevable à l'homme de Dieu de divers services. Le Vénérable Père lui donne des détails intéressants sur la persécution qu'il a soufferte pour la foi catholique.

La date de cette lettre est donc la seconde quinzaine de janvier 1679, puisque le V. Père écrivit à son provincial le 16 janvier, dès son arrivée à Paris, et qu'il dut quitter cette ville le 29 janvier ou au commencement de février.

Monsieur votre père, qui a eu la bonté de me venir voir, m'a témoigné que vous souhaitiez savoir quelque chose de mes aventures. Je fus accusé à Londres par un jeune homme du Dauphiné que je croyais avoir converti et que j'avais, depuis sa prétendue conversion, entretenu durant l'espace de trois mois ou environ. Sa conduite, dont j'avais quelque sujet de me plaindre, l'impuissance où j'étais de lui continuer les mêmes secours m'ayant obligé à l'abandonner, il crut qu'il s'en vengerait, s'il découvrait le commerce que nous avions eu ensemble. Il le fit et m'imputa en même temps certaines paroles contre le roi et le parlement. Comme il savait une partie de mes affaires, il ne manqua pas de me faire de grands crimes du peu de bien que j'avais fait parmi les protestants et me fit même paraître beaucoup plus zélé et plus heureux dans mes travaux que je n'étais effectivement. Sur sa déposition, je fus arrêté en ma chambre, à deux heures après minuit, et ensuite mené en prison, d'où je fus tiré, deux jours après, pour être examiné et confronté avec mon accusateur, devant douze ou quinze commissaires de la chambre des seigneurs : après quoi on me ramena en prison où je fus gardé fort étroitement durant trois semaines. Messieurs du parlement ayant appelé plusieurs fois, durant ce temps-là, les témoins que mon accusateur citait contre moi et n'ayant pas trouvé ce qu'ils avaient d'abord espéré, qui était apparemment de grands éclaircissements sur la fausse conspiration qu'on attribue aux catholiques, ne me rappelèrent point, mais se contentèrent de prier le roi de me bannir : ce qu'il fit, donnant

ordre à un de ses officiers de me conduire jusqu'au vaisseau et d'y prendre acte de mon embarquement.

Cependant je tombai heureusement malade d'un crachement de sang, pour lequel j'avais déjà été condamné à repasser la mer, ce qui donna lieu à demander au roi qu'il m'accordât du temps pour me rétablir. Il me donna dix jours, pendant lesquels on me laissa chez moi sur ma parole, où j'eus loisir de dire adieu à bien des gens que j'étais bien aise de voir avant mon départ.

Je serais bien long, si je voulais vous faire un détail entier de cette petite affaire, et, surtout, si je vous disais toutes les miséricordes que Dieu m'a faites en chaque point et presque à chaque moment. Ce que je puis vous dire, c'est que je ne me suis jamais trouvé si heureux qu'au milieu de cette tempête, qu'il m'a fâché d'en sortir et que je suis tout prêt à m'y rengager. J'étais indigne d'un plus grand bonheur et je suis tout confus, quand je fais réflexion que Notre-Seigneur a été obligé de me retirer de sa vigne, pour n'avoir pas trouvé en moi la ferveur, la fidélité qu'il demande de ses ouvriers. Priez-le, je vous en conjure, pour ceux que j'ai laissés dans un si grand trouble ; ils sont dignes de votre compassion et de votre zèle ; ils souffrent beaucoup, et la plupart avec une constance admirable.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XIII^e LETTRE (1)

Mon Révérend Père,

J'attendais le départ de N... pour écrire ; mais je ne croyais pas qu'il dût être différé si longtemps. Vous attendez sans doute que je vous témoigne combien je vous trouve à dire ici et quelle est la douleur que me cause votre éloignement; mais non, mon cher Père, je me réjouis tous les jours davantage d'être séparé de vous. Il était mal aisé que je fusse détaché de toutes choses, pendant que vous étiez ici, et je sens bien présentement que ce n'était pas Dieu seul qui m'adoucissait ce séjour, lorsque je vous avais pour compagnon de ma solitude. Vous êtes trop éclairé pour n'apercevoir pas en cela le juste sujet de ma joie. C'est un si grand bien de ne posséder plus que Dieu et d'être privé de tous les plaisirs qu'on peut goûter hors de lui qu'on doit compter parmi nos avantages toutes les pertes qui

(1) Le ton de cette lettre et les sentiments qui y sont exprimés permettent de penser qu'elle fut écrite de Saint-Symphorien-d'Ozon à un Père qui avait servi de compagnon au V. P. de la Colombière, malade dans la demeure paternelle. La lettre serait ainsi de 1679. Elle paraît adressée à un jeune religieux. Si on la compare au fragment conservé de la dernière lettre du Vénérable à la Mère Saumaise, on remarquera dans les deux lettres une identité de dégagement absolu qui semble indiquer qu'elles sont toutes deux du temps où la perfection du Vénérable se manifestait par ce renoncement entier à lui-même.

nous mettent en cet état. Il ne tient pas, ce me semble, à la Providence divine que je n'y sois parfaitement; mais vous savez qu'au défaut de toutes choses on se trouve encore soi-même.

Au reste, quelque persuadé que je sois qu'il n'est point de bonheur en la vie que de faire ce que Dieu veut, j'ai bien de la peine de m'empêcher de vous porter quelque envie, lorsque je pense au repos dont vous jouissez. Je n'en demande aucun à Dieu ; mais aussi n'en espéré-je point jusqu'à la mort. Profitez de celui qu'il vous donne, mon cher Père, croyez-moi, et servez-vous-en pour vous faire un saint. Peut-être que, si vous manquez cette occasion, vous n'en aurez jamais une pareille et vous perdrez pour le ciel bien des années de travail et de fatigue qui suivront sans doute cette année-ci. N'admirez-vous point la bonté de Dieu qui vous a inspiré un si grand désir d'être à lui, justement dans le temps qu'il vous mettait dans un lieu et dans un emploi qui vous devait rendre si facile l'exécution de ce dessein ?

Vous voulez bien que je vous parle avec franchise : si vous voulez répondre aux faveurs que vous recevrez, soyez sur vos gardes contre les premières atteintes des passions, et surtout de l'amour du plaisir et de l'honneur. L'amour du plaisir renferme les amitiés. Si je ne me trompe, vous êtes entièrement susceptible de tout cela : et il n'est guère en votre pouvoir de modérer ces passions, lorsque vous leur avez une fois donné entrée ; elles vous occupent d'abord, elles emportent toute votre application, elles vous font négliger tout le reste; de

sorte que, dans la suite, quand elles viendraient à se ralentir, vous vous trouvez si perdu, pour ainsi dire, si éloigné de Dieu, si hors de route, que ne sachant par où reprendre votre chemin, vous êtes en danger de vous jeter par désespoir à travers les champs et d'aller partout où le naturel vous conduit. C'est pourquoi combattez les premiers mouvements et prévenez-les, s'il est possible, par une grande retraite. Mon Dieu, mon pauvre Ami, Dieu vous a fait un cœur qui me paraît si propre pour l'aimer! Serait-il bien possible qu'il fût pour quelque autre que pour Celui qui l'a fait? Je vous demande pardon de ma liberté. Priez Notre-Seigneur qu'il me convertisse.

La Colombière.

XIVe LETTRE (1)

Mon très cher Père,

Je ne saurais vous dire avec quel empressement j'ai demandé de vos nouvelles et avec quelle joie j'en ai reçu de vous-même. J'ai été charmé des sentiments que j'ai trouvés exprimés dans votre lettre, d'une manière aussi honnête et aussi obligeante que polie.

Je ne sais de quelles obligations vous voulez parler, quand vous me témoignez une si grande reconnaissance. Mais vous m'embarrassez bien davantage, lorsque vous me demandez des conseils pour votre conduite. Tout sérieusement, j'en voudrais prendre de vous. Si j'avais à recommencer ma théologie, je ne connais pas d'homme plus capable d'en donner. De plus, vous n'avez guère

(1) Cette lettre est adressée à un jeune religieux qui allait commencer l'étude de la théologie au collège d'Avignon.

Il serait intéressant d'en connaître la date, afin de savoir à quelle époque de la vie du V. Père le ton de piété avec lequel elle est écrite était déjà devenu le ton habituel de ses lettres. Mais rien dans celle-ci ne paraît fixer cette date avec précision. Il est certain qu'elle est postérieure à 1670, puisque le Père avait fait sa théologie, quand il l'écrivit. Mais on peut ensuite lui donner place où l'on voudra, jusqu'en 1681. Toutefois cette demande de conseils adressée au V. Père par ce religieux, une certaine maturité d'esprit qui apparaît dans la lettre, le ton d'autorité, qui semble habituel à celui qui l'écrit, invitent à la ranger parmi les lettres de 1679 à 1881.

besoin d'instruction pour régler la vie que vous allez commencer. Vous vous plaisez à la solitude, vous aimez l'étude et vous vous attachez, comme naturellement, à ce qu'il y a de plus important et de plus solide. La pente que vous avez au bien, et le goût surnaturel qui vous y porte, ne vous permet pas de laisser échapper les occasions que vous avez de vous y affermir toujours davantage. Une personne qui a ces dispositions peut aisément se passer de tous les avis d'un homme même qui aurait autant de lumières que j'en ai peu. Pour la théologie, je vous dirai que si c'était à refaire, je voudrais toujours méditer deux fois plus que je ne lirais. Ce n'est que par la méditation qu'on approfondit les choses et que l'on connaît le fort et le faible des opinions.

Je prévois que, dans ces quatre années, vous allez devenir un grand docteur et un grand saint; car je sais que vous en avez grande envie et je ne vois pas ce qui pourrait vous empêcher de vous satisfaire en ces deux points. Vous êtes en un certain état où l'on a moins d'empressement pour toutes choses, où l'on ne s'entête pas si facilement, ni des gens, ni des opinions, ni des occupations ; où l'on commence à tout examiner et à se considérer soi-même avec plus de sang-froid. L'unique chose qui a pu vous nuire autrefois, ça été cette ardeur extrême avec laquelle, et votre imagination, et votre esprit, et votre cœur même s'attachaient aux objets qui vous touchaient. Le temps, l'expérience, et surtout vos réflexions et votre vertu ont réduit cette ardeur dans les bornes que la raison vous marquait. De sorte que je ne

vois pas ce qui pourrait traverser les grands desseins que vous formez aujourd'hui. Je prévois donc, avec un plaisir extrême, l'heureux succès qu'auront ces desseins. Je m'en réjouis dès ici avec vous et je vous prie de croire qu'il est peu de personnes au monde qui prennent plus de part que moi à ces avantages.

Je suis très édifié d'apprendre que vous restez à Avignon. Je vous porterais envie pour bien des raisons, si je n'étais assuré que c'est Dieu qui m'arrête ici, et que, quoique j'y sois privé de vos bons exemples, je ne laisserai pas de m'y convertir, si je le veux, avec la grâce de Notre-Seigneur. N'oubliez pas dans vos saintes prières

Votre très humble, etc.

La Colombière.

XV^e LETTRE (1)

A Londres (Lyon, 1680.)

MON CHER FILS,

Quoique j'aie différé si longtemps de vous répondre, à cause de ma santé et faute d'occasion, ce n'est pas à dire que je n'aie reçu avec bien de la joie et de la reconnaissance les marques de votre souvenir. J'en ai été d'autant plus touché que j'ai appris d'ailleurs mille choses de vous qui m'ont fait plaisir et qui m'ont donné lieu de louer Notre-Seigneur et de lui rendre pour vous de très sincères actions de grâces.

(1) Cette lettre paraît être une réponse du V. Père à l'un de ses anciens pénitents, jeune religieux encore appliqué aux études.

Elle est présentée comme écrite de Londres. C'est une erreur. Le V. Père fut, il est vrai, malade à Londres. Mais, en cette ville, il ne se serait pas excusé de n'avoir pas répondu « faute d'occasion ». Il nous semble donc que la lettre fut écrite de Lyon, durant la maladie du V. Père, et en 1680, car il ne commença à être Père spirituel des philosophes qu'en l'année 1679-1680. Il a différé longtemps, dit-il, de répondre au jeune religieux, parti du collège de la Trinité, sans doute. Ces paroles indiquent que la lettre fut écrite à l'un des quinze philosophes placés, en 1680 sous la direction du Serviteur de Dieu. En 1681, après le départ des philosophes pour la théologie, il était trop malade pour leur écrire. Or les philosophes qui cessèrent, en 1680 d'avoir le Vénérable pour Père spirituel étaient Ange du Moulin, Claude Brunet, François Colomb, Joseph du Ranquet, Jean-Baptiste de Foresta, Louis Félix de Ruolz Paul Antoine de la Rouyère, Paul de Raousset.

Votre lettre m'a été une très bonne preuve de l'application qu'on m'a dit que vous avez à l'étude ; je m'en réjouis, parce que cette application est, par elle-même, fort agréable à Dieu qui la demande de nous, et parce qu'elle est un bon moyen pour conserver la ferveur de votre dévotion et vous rendre capable de vous acquitter des obligations de votre état. Continuez, mon cher Enfant, de vous faire un saint religieux; je prie tous les jours Notre-Seigneur qu'il vous fasse cette grâce. Si je connaissais qu'il y eût quelque chose au monde de meilleur que cela, je vous le souhaiterais et je voudrais vous le procurer au prix de ma vie. Mais, plus j'acquiers de connaissance, plus je me persuade que c'est un grand malheur de nous amuser à tout ce qui peut nous plaire ici-bas, pouvant employer notre temps et notre esprit à nous sanctifier par la pratique de l'humilité et du détachement entier de nous-mêmes. Priez Dieu, s'il vous plaît, que je fasse bien, le premier, ce que je vois et ce que je dis aux autres.

Dieu vous comble de ses bénédictions et de son pur amour.

La Colombière.

LETTRE XVI

A M. le Curé de Paray-le-Monial

Monsieur Eléonor Bouillet de l'Heurtière, né à Paray en 1629, docteur en théologie, fut nommé curé de sa ville natale en 1661. Il l'était encore en 1697. Membre de l'une des principales familles du pays, il était seigneur de Romay et de plusieurs autres terres. On le voit assister, à ce titre de seigneur temporel, aux assemblées de la noblesse du Charolais. Il fut lié d'amitié avec le V. P. de la Colombière, sous l'influence duquel il devint l'un des restaurateurs de l'hôpital de Paray.

XVI^e LETTRE (1)

De Londres, (septembre ou octobre 1677).

J'ai reçu une lettre de vous du 15 de ce mois, Monsieur mon très cher Ami, dans laquelle vous vous plaignez du départ du Père *(Raybaud)* (2). Je vous porte vraiment une très grande compassion. Je puis vous assurer que cette nouvelle m'a touché jusqu'au fond du cœur. En effet, j'avais tant de raisons de me consoler, en vous le laissant, que j'aurais cru ne vous aimer pas assez, si je m'étais beaucoup affligé de quitter une place qu'il devait remplir, et qu'il me semble que je ressentis moins notre séparation. Cette même pensée m'a soutenu durant toute cette année, et ce n'est que depuis qu'il est parti que je crois m'être séparé de vous. J'espère néanmoins que Notre-Seigneur vous le remplacera et qu'il ne vous laissera pas sans consolation.

Vous me marquez que vous avez craint que la perte

(1) Les changements des supérieurs des collèges se faisant d'ordinaire à l'automne dans la Compagnie de Jésus, et le successeur du V. P. de la Colombière n'étant resté qu'une année en cette ville, la date de la lettre écrite par M. Bouillet doit être le 15 des mois de septembre ou d'octobre 1677. Le V. Père répondit dans les derniers jours du même mois.

(2) Le P. Jean-François Raybaud avait été le successeur du V. P. de la Colombière comme supérieur à Paray, d'après les catalogues de la Compagnie de Jésus.

de vos lettres n'eût donné quelque atteinte à notre amitié. Mais que dites-vous, mon cher Ami ? Les liaisons qui sont en Jésus-Christ sont inaltérables, et je vous assure que, ni mon éloignement, ni votre silence ne me changeront jamais à votre égard. Au contraire, il me semble que j'aime tous les jours davantage mes amis : toute la cour ne saurait les effacer de mon esprit ni de mon cœur, et je me souviens tous les jours à l'autel de tels et de telles qui auraient sujet de croire que je les ai oubliés.

Je pense qu'il n'y a que Dieu qui sache quand je partirai d'Angleterre. Je n'attends pas qu'on y songe avant le mois de septembre de l'année suivante. Je suis tout prêt à partir et à m'arrêter.

Si j'étais plus homme de bien que je ne suis, j'aurais ici une ample moisson à faire ; je trouve de grands désordres à corriger, et de plus beaucoup de courage dans les gens, qui sont deux choses propres à une grande vertu.

Je ne cours ici nul hasard que celui de l'âme, laquelle est exposée à tous les périls qu'on peut imaginer. Toute ma confiance est en Dieu et dans les prières des saintes âmes. Je recommande à votre zèle celles que Dieu vous a confiées ; mais n'oubliez pas la vôtre, qui m'est si chère et qui vous doit être plus chère que toutes les autres.

Je suis extrêmement obligé à N. N. de l'honneur de leur souvenir. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il les comble de ses faveurs spirituelles. Je me sens plus de zèle pour leur perfection que je n'en ai jamais

eu : je voudrais que vous vissiez mon cœur là-dessus.

Pour Messieurs de la Congrégation, ils sont trop sages pour songer à faire imprimer la misérable lettre que je leur ai écrite (1). Mais j'espère que s'ils y ont trouvé quelque chose capable de les enflammer en l'amour de notre bon Maître et de notre bonne Mère, ils le graveront si avant dans leur âme que jamais ils ne l'oublieront.

Je prends beaucoup de part à la gloire que M. N. acquiert tous les jours : quand on l'estime autant que je le fais, il est impossible qu'on ne lui souhaite tous les biens solides : j'ai peu trouvé d'hommes d'un caractère plus accompli : je suis très humble serviteur à toute sa famille.

Adieu, mon cher. Si je croyais mon courage, je vous demanderais des nouvelles de toute votre ville que je considère comme une grande famille dont Dieu vous a fait le chef et que vous conduirez, s'il vous plaît, dans le paradis, par vos saints discours et par vos bons exemples.

La Colombière.

(1) La lettre du V. Père aux membres de la Congrégation est datée du 18 août 1677. Celle-ci est donc bien de la même année.

LETTRE XVII

A MM. de la Congrégation de Notre-Dame de la ville de Paray

La Congrégation fut établie par le V. Père le 15 août ou le 8 septembre 1675 et dirigée par lui jusqu'à son départ (septembre 1676). Elle se composait des principaux habitants de la ville ; on la qualifiait : « Congrégation des nobles » ou « Congrégation des bourgeois ». Le Vénérable fondateur et M. le Curé de Paray en étaient membres. Elle avait son siège dans la chapelle du collège. Un Père Jésuite en était le directeur. Elle subsista jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en France (1763).

XVII^e LETTRE (1)

d'Angleterre, 18 août 1677.

MESSIEURS MES TRÈS CHERS CONFRÈRES,

La Paix de Jésus-Christ!

Quand je n'aurais pas su que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'avais résolu, il y a longtemps, de ne laisser pas passer cette année sans vous assurer de mes respects et de la tendre amitié que je conserve pour votre sainte Congrégation.

J'apprends avec une joie extrême que votre nombre

(1) Nous publions cette lettre conformément à l'original que possédait la Visitation de Paray. Elle en a cédé des fragments, d'après la note ci-jointe que nous a très obligeamment communiquée le monastère :

Lettre du V. P. de la Colombière aux MM. de la Congrégation qu'il avait établie à Paray.

Elle a été donnée à notre maison (Visitation) par M. de Thouvant. Elle est datée du 18 août 1677.

C'est M. Gautrelet qui a le morceau qui manque à la date où est le lieu d'où elle est écrite (Londres). Le R. P. Gloriot a le morceau où est écrit le mot *Paix*.

Nous avons donné l'autre moitié de cette lettre au R. P. Barelle, préfet des classes du collège de Billom.

La première page de la dite lettre commence par ces mots : « Quand je n'aurais pas su, etc..... » La deuxième que voici (la partie conservée au monastère) en est la suite ; et les premiers mots de la 3^e^ qui est sur le revers de la 1^re^ étaient ceux-ci : « Vous avez fait jusqu'ici. » C'est au bas de cette 3^e^ page, qui est écrite en travers du papier, que se trouve la signature.

augmente et que votre ferveur ne diminue point. J'espère que Celui qui vous a assemblés, par sa miséricorde infinie ne permettra pas que vous vous sépariez jamais ni que vous vous relâchiez de cette piété dont j'ai été si édifié durant l'espace d'un an (1). Plût à Dieu, Messieurs, que je pusse vous dire tous mes sentiments sur cette pratique de dévotion que vous avez embrassée ! Il me semble qu'elle me répond de votre salut et que je n'ai rien à craindre pour vos âmes, pendant que vous vous acquitterez des devoirs qui y sont attachés. Il me souvient du zèle que vous fîtes paraître, dès le commencement, à régler toutes choses de telle sorte que rien ne pût se démentir dans la suite. J'admire encore la facilité que je trouvai dans une entreprise que bien des gens jugeaient impossible. Je suis persuadé que ce fut l'ouvrage de Dieu et que la Providence voulut par là ouvrir le chemin du ciel à plusieurs âmes qu'il a prédestinées avant tous les siècles. Pour comprendre combien cette pensée me console il faudrait savoir combien vos intérêts me sont chers et combien j'ai à cœur votre bonheur éternel. Jésus-Christ, auquel je vous recommande tous les jours, connaît la grandeur de mon affection et l'ardeur avec laquelle je vous souhaite toutes les bénédictions des saints. Je prévois, avec un plaisir extrême, que les grâces que vous

(1) Donc l'origine de la Congrégation remonte au mois d'août ou de septembre 1675. Ce fut le triomphe du zèle du P. de la Colombière d'avoir pu grouper sous la bannière de Marie les principaux habitants de Paray, très inclinés à accepter le joug des Calvinistes de la ville dans la conduite des affaires publiques.

recevrez au service de la Sainte Vierge s'étendront sur vos familles et même sur votre postérité, et que vous serez récompensés dans le paradis de beaucoup de bien qui se fera à l'avenir dans votre ville et dont Notre-Seigneur sera, pour ainsi dire, redevable aux bons exemples que vous laisserez à vos successeurs. C'est pourquoi je vous conjure, Messieurs, par les entrailles de Jésus-Christ et par celles de notre bonne Mère, de persévérer dans l'heureuse disposition où vous êtes présentement et de croître même, s'il est possible, dans votre assiduité et dans l'observance des réglements que Dieu vous a inspiré de faire. Conservez au nom de Notre-Seigneur cette dévote assemblée dans un si bon état qu'elle soit pour tous ceux qui y entreront un moyen infaillible de se sauver, et que vos enfants y trouvent un jour de quoi se sanctifier en vous imitant. Qu'il ne soit pas dit que ceux qui ont fondé la Congrégation aient été les premiers à autoriser le relâchement en quoi que ce soit. Soyez, au contraire, si fidèles à garder jusqu'aux plus petites règles et si généreux à corriger les abus que le temps pourrait introduire que ceux qui viendront après vous n'aient rien eux-mêmes à réformer et, qu'au cas qu'ils tombent dans la négligence, on ait lieu de les en faire rougir en leur opposant votre ferveur. Il est certain qu'il ne tiendra qu'à vous, Messieurs, d'être la cause du salut d'un grand nombre de personnes et de beaucoup de vertus qui se pratiqueront plusieurs siècles après votre mort : car si, durant tout le temps que vous vivrez dans la famille de la Sainte Vierge, on vous voit éloignés de tout ce qui

peut la déshonorer ; si vous faites profession ouverte d'avoir horreur de tout ce qui est condamné par vos règles ; si vous vous distinguez des autres, comme vous avez fait jusqu'ici, par la fuite des débauches, des querelles, de l'oisiveté, par une parfaite union, par l'usage fréquent des sacrements, par la compassion envers les pauvres, et par le soin que vous aurez de faire régner la paix dans vos maisons ; si, dis-je, on est une fois bien persuadé, par votre conduite, que vos vertus sont comme essentielles aux Congréganistes, personne n'entrera dans votre corps qu'avec une ferme résolution de vous ressembler ; et ce sera assez d'être votre Confrère pour être engagé à vivre chrétiennement. Rendez ce service à Dieu. Qui peut imaginer qu'elle sera votre récompense ? Elle surpassera sans doute tout ce que j'en pourrais dire. Mais j'ose m'assurer, Messieurs, qu'elle ne surpassera pas mes désirs, puisque je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle égale celle des saints.

Je me recommande très humblement à vos bonnes prières. Je vous embrasse dans le Cœur de Jésus-Christ et dans celui de notre bonne Maîtresse. Je suis et je veux être éternellement,

Messieurs mes très chers Confrères,

Votre très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

La Colombière,
de la Compagnie de Jésus.

LETTRES XVIII-XIX

A deux Membres inconnus de la Congrégation

XVIII^e LETTRE (1)

A Londres.

MONSIEUR,

Quoique je n'eusse pas vu la lettre que Messieurs de la Congrégation m'avaient fait l'honneur de m'écrire, je ne laissai pas de m'acquitter envers eux, il y a quelque temps, d'un devoir où j'aurais bien souhaité de n'avoir pas été prévenu. Je vous remercie de la copie qu'il vous a plu de m'envoyer : je me doutais bien qu'elle était pleine d'honnêteté et d'affection ; et, si j'avais su qui avait été le secrétaire, je me serais bien imaginé qu'elle était fort spirituelle et fort bien écrite.

Je ne suis point surpris des marques particulières que vous me donnez de votre souvenir ; cela répond à l'idée que j'ai formée de vous durant le temps que j'ai été à Paray. On peut attendre toutes choses de votre vertu et de votre civilité.

Je suis fort obligé à Monsieur votre père et à votre

(1) Le 18 août 1677, le V. P. de la Colombière écrivait à Messieurs les membres de la congrégation à l'occasion d'une lettre qu'ils lui avaient adressée et qu'il n'avait pas reçue. Le V. Père affirme ici qu'il s'est acquitté, envers eux d'un devoir où il aurait bien souhaité de n'avoir pas été prévenu, c'est-à-dire de la réponse qu'il leur a faite. La présente lettre à l'un des membres de la congrégation, écrite « quelque temps » après cette réponse, est donc de la fin d'août ou du mois de septembre 1677.

bon ami, Monsieur de N..., de ce qu'ils ne m'ont pas oublié. Je vous assure que vous êtes aussi tous trois fort présents à mon esprit. Je fais un si grand fond sur leur piété et sur la vôtre que, pendant que Notre-Seigneur vous conservera, je croirai qu'il aime notre Congrégation et qu'elle ne saurait périr. Je dis notre Congrégation, parce que, pour en être éloigné, je ne prétends pas en avoir été retranché. Je suis tous les jours en esprit et je me trouve au milieu de vos assemblées, pour prendre part aux grâces que la Sainte Vierge y répand.

Comme vous ne me dites rien de votre famille, je crois que Mademoiselle (1) votre mère et Mesdemoiselles vos sœurs sont toutes en parfaite santé.

Je vous souhaite à tous mille bénédictions et vous supplie humblement de prier Dieu qu'il m'assiste dans ce pays, où je ne laisse pas d'être, comme j'étais en France,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LA COLOMBIÈRE.

(1) « Mademoiselle votre mère. » Cette qualification : Mademoiselle reservée d'abord aux femmes des seigneurs écuyers, était appliquée, au XVII^e siècle, aux femmes et aux filles nobles qui n'avaient pas le titre de baronne, comtesse, etc. La lettre DIX-HUITIÈME était donc adressée à l'un des membres d'une famille noble de Paray.

XIX^e LETTRE (1)

Que direz-vous de ma paresse, Monsieur? N'est-il pas bien étrange que j'aie tant attendu de vous répondre, à vous, dis-je, que j'estime tant et à qui j'ai tant d'obligations? Il me semble que tant que je n'ai pu faire autrement; mais, quoi qu'il en soit, j'espère que vous me pardonnerez.

Vous verrez que Messieurs de la congrégation reviendront de leurs préjugés et que ce petit écart ne servira qu'à les rendre plus fervents. Quoiqu'il arrive, ce n'est pas pour les hommes que nous servons notre Dieu et sa bonne Mère; et ainsi j'espère que nulle considération ne

(1) Ecrite entre le mois de septembre et le mois de novembre 1677 ou entre le mois de mars 1679 et le mois d'août 1681. Le V. Père y fait allusion à des préjugés qui se manifestèrent parmi les membres de la congrégation, ce qui n'a pu avoir lieu qu'après la lettre adressée de Londres aux congréganistes. Le V. Père dit au destinataire de la lettre : « Je ne puis vous aller voir si tôt. » Il semble donc qu'il écrit après son retour de Londres et avant son dernier séjour à Paray, c'est-à-dire à la date indiquée. Mais la réponse serait encore justifiée si on la regardait comme faite au désir, exprimé précédemment par le destinataire, de voir le prédicateur de la duchesse d'York rentrer bientôt en France. Dans ce cas, l'allusion à la « grande famille » désignerait M. Humbert Bouillet de Saint Léger dont la famille était très nombreuse et fut l'objet de soins très particuliers de la part du Serviteur de Dieu.

Dans les éditions récentes, cette lettre porte cette indication : *A M. le Curé de Paray*. Cette indication n'existe pas dans les éditions primitives. Rien dans la lettre ne l'autorise et plusieurs passages prouvent que la lettre est adressée à l'un des congréganistes, père d'une famille nombreuse et appartenant à la noblesse. Ces conditions étaient bien celles de M. Humbert Bouillet, qui mourut le 6 novembre 1677.

vous fera quitter leur service. Tâchez, mon cher Monsieur, de porter vos amis à être constants et à faire honneur à Notre-Dame. Quand vous seriez le seul qui persévèreriez à être assidu et à observer les statuts exactement, il ne faudrait pas se relâcher. Notre-Seigneur reconnaît très bien ses véritables amis et il les distingue aussi des autres par des grâces très particulières. Je prie Dieu souvent pour vous et pour tous les congréganistes : je souhaite de tout mon cœur qu'ils soient comblés des bénédictions célestes. Que ne ferais-je point pour les rendre tous tels qu'ils doivent être?

Je vous recommande toujours le soin de votre grande famille ; vous devez vous-même la recommander tous les jours à Dieu, qui en est le premier père et qui vous a confié ces chers enfants. Faites-leur bien comprendre qu'ils doivent encore plus se distinguer par une solide piété, qu'ils ne sont distingués par la naissance ; et que toute la grandeur de l'homme consiste à servir Dieu.

Pardonnez-moi, mon cher Monsieur ; je ne vous écris qu'un mot. Si vous saviez de quel cœur il part, vous en feriez plus de cas que d'une lettre de six pages.

Je ne puis vous allez voir si tôt, quelque désir que j'en aie. Souvenez-vous de moi dans vos prières. J'offre chaque jour à Notre-Seigneur, et le père, et les enfants.

Vous ne sauriez douter que je ne sois avec le plus parfait attachement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

La Colombière.

LETTRES XX-XLIX

A la R. Mère Françoise de Saumaise

Issue d'une illustre famille de la Bourgogne, élevée au monastère de la Visitation de Dijon, puis religieuse de ce monastère, la Mère de Saumaise fut supérieure de la Visitation de Paray, du mois de mai 1672 au 8 mai 1678. Rentrée dans son monastère de Dijon, elle y fut directrice, devint supérieure de la Visitation de Moulins, du 12 mai 1679 au 8 mai 1682. Elle introduisit la dévotion au Sacré-Cœur dans les deux monastères de Dijon et de Moulins et mourut en 1694, dans sa 73e année.

XX. LETTRE.

A Londres, le 12 novembre 1727.

M. Arbuthnot.

Je sens en cette ville le zèle que vous m'avez témoigné à Paris de me rendre service à la vue des anglais, comme à l'égard des français à Londres. Il y aura toujours un mur entre eux. Il y a encore un grand nombre de calvinistes : mais on dit qu'il y en a fort peu de vrais et de zélés pour la cause. Il paraît aussi par la gazette, qu'ils en ont été. Je crois que nous nous sommes parlé qu'ils ne seront pas aussi puissants en ce royaume qu'ils l'étaient sous la reine Élisabeth, et depuis que je suis ici, je vois les gens de toutes les religions, et même le culte de la reine, pour les anglais qui ne se veulent servir l'un que l'autre. Il y a quantité de français, mais il n'y a ni un qu'il y ait peu et un catholique. Le sens qu'on peut dire que le temps de Dieu est bien cher et ne paraît pas, et que, quand on veut jouer à perdre, on ne peut manquer d'y être

[illegible]

très bien venu. Je commençai hier par le discours du paradis, parce qu'on célèbre ici la fête de la Toussaint dix jours plus tard qu'en France.

Je remercie très humblement toutes vos saintes Filles du souvenir qu'elles ont daigné avoir de moi dans leurs prières; je ne manque jamais de les offrir à Jésus-Christ, à la messe. J'espère de leur charité, qui m'est connue, qu'elles continueront de me recommander à Notre-Seigneur. J'en ai un besoin extrême et j'en aurai aussi une extrême reconnaissance.

La Colombière.

XXIe LETTRE (1)

De Londres, le 20 novembre 1676.

Ma Révérende Mère,

La paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Comme cette lettre doit être portée jusqu'à Paris par un de mes amis, je ne fais pas difficulté de vous écrire, comme si j'étais en pays catholique.

Je ne saurais vous exprimer la joie que vous m'avez causée en me donnant des nouvelles de toute votre communauté. Je me réjouis du surcroit de sainteté que cette dernière retraite aura apportée à toutes vos chères Filles. Elles sont bien heureuses d'avoir entre les mains autant de moyens qu'elles en ont de se rendre agréables à Dieu : si les catholiques de ce pays-ci avaient une partie de ces avantages, je crois qu'il y en aurait beaucoup de saints. Mais c'est grand'pitié de voir comme ils sont persécutés, et le peu de secours qu'ils ont pour la piété. Ils n'y entendent point parler de Dieu ; on leur défend d'aller à la messe : aussi se plaint-on qu'ils ne sont pas trop fervents. C'est assurément une église fort désolée ; et il me semble que les prières des gens de bien ne sont pas mal employées pour le rétablissement de la ferveur en ce

(1) Date que porte l'extrait de cette lettre présenté au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1715.

je ne crains pas qu'après les grâces qu'elles ont reçues de Dieu, elles puissent se détacher de lui, à moins d'être absolument réprouvées.

La Colombière.

XXII^e LETTRE (1)

A Londres.

Ma Révérende Mère,

Dieu n'a pas voulu que j'aie reçu votre lettre assez tôt pour vous donner la satisfaction que vous souhaitiez de moi. J'espère que Notre-Seigneur aura suppléé par lui-même à tout ce qu'il aurait pu m'inspirer de vous écrire.

Ne vous étonnez point des peines que vous sentez à l'oraison ; mais ne vous en rebutez pas aussi. Soyez seulement constante et soumise, et Dieu sera content de vous. Les vues que vous avez quelquefois de votre indignité sont peut-être des grâces par lesquelles Dieu vous veut préparer à cette sécheresse où vous tombez d'abord après, et qui est une punition de vos infidélités passées.

Ne croyez point que mon éloignement soit un effet de la colère de Dieu contre vous ; je vous ai dit souvent

(1) Cette lettre fut écrite peu de temps après le départ du V. Père : on en trouve la preuve dans la manière dont il parle de son éloignement et dans les promesses qu'il fait. Les deux précédentes sont certainement la première et la seconde lettres écrites de Londres, à huit jours de distance, à la Mère de Saumaise par le V. P. de la Colombière. Celle qui suit est datée du 17 février 1677. Celle-ci fut écrite entre le 20 novembre 1676 et le 17 février suivant.

qu'il n'a que faire de moi pour vous sauver. Ne craignez pas non plus que je vous refuse jamais les petits services que vous me croirez capable de vous rendre : je vous servirai jusqu'au bout et je ne dirai jamais la messe que je ne demande à Dieu qu'il vous fasse sentir les effets de sa miséricorde infinie. Demandez-lui, s'il vous plaît, pour moi la même grâce et que mes fautes, quelque grièves et fréquentes qu'elles soient, ne me fassent jamais désespérer de sa bonté. Voilà, à mon avis, le plus grand mal qui puisse arriver à une créature. Quand on peut se défendre de ce mal, il n'en est point qu'on ne puisse tourner en bien et dont il ne soit aisé de tirer de grands avantages.

Adieu, ma Révérende Mère. Ayez soin de la bonne Sœur *Marguerite-Marie* ; mais, surtout, ayez soin de vous-même et tâchez d'être la plus sainte de votre monastère, comme vous le devez être.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

XXIII^e LETTRE (1)

A une Religieuse

A Londres, 17 février 1677.

Ma Révérende Mère,

Je prends grande part à la mort de vos bonnes amies, pour lesquelles je ne manquerai pas d'offrir mes petites prières à Notre-Seigneur, et à la maladie de votre chère Fille (2). La santé la remettrait en état de servir Dieu

(1) Le V. Père répond, peu après la Purification, à une lettre où on lui annonçait la destruction du temple des huguenots de Paray, qui devait être démoli au plus tard le 3 février 1677, et où on lui parlait du sermon du P. Raybaud à la Visitation de Paray, le 29 janvier 1677. Cette réponse est donc de février 1677, et, selon toute apparence, du 17.

En effet, le Vénérable reçut la visite du chirurgien le 29 janvier d'Angleterre (8 février). Celui-ci appliqua son remède au prince le 30 janvier (9 février) et leva l'appareil le 31 janvier (10 février). Il communia le 2-12 février. Le Père écrit quelques jours plus tard. Or l'extrait précédant l'histoire du chirurgien est daté du 7 février, dix jours après la retraite, ou 17 de France. Mais la présente lettre étant certainement postérieure au 12, il n'est pas probable que le V. Père ait écrit deux lettres à deux ou trois jours d'intervalle. D'ailleurs, il affirme, dans l'extrait daté du 17 mars 1677, qu'il a marqué par « sa dernière lettre » ce qui se rapporte au billet. Il en résulte que le fragment où il traite ce sujet faisait partie de la lettre du 7-17 février.

(2) Ces « bonnes amies » de la Révérende Mère de Saumaise pourraient être les Sœurs Marie-Reine Belriant et Catherine-Séraphine Bouillet, mortes en 1676, ou la Mère Thouvant, morte en 1677. Mais

avec la ferveur qu'elle a toujours fait, et la mort la mettrait en état de jouir de Dieu, qui est la fin de tout le reste.

C'est assurément une fort agréable nouvelle que celle que vous me donnez de la démolition de cet édifice (1) que Madame de *Saint-Léger* (2) souhaitait de voir détruit. J'espère que Notre-Seigneur ne se contentera pas de cela et qu'il réconciliera tant de temples spirituels qui ont été bâtis à sa gloire, mais que le démon lui a usurpés.

Vous ne pouviez donner un meilleur conseil à votre prétendante que celui d'être calme, et *de* ne rien ajouter à l'écrit dont il est question. En effet ce qu'on aurait ajouté aurait été une nouvelle source de peines. Je loue Notre-Seigneur de ce qu'il n'a pas permis qu'elle se servît du conseil imprudent que je lui donnais. Je souhaite extrêmement qu'elle vous considère comme si vous étiez déjà sa supérieure, et, qu'en ce point, elle accomplisse dès ici le vœu qu'elle a fait. Vous ne pouviez rien m'apprendre qui me réjouît davantage que sa persévérance dans le bien. J'espère qu'elle ne s'arrêtera pas en

nous ignorons la date de leur mort. « Votre chère Fille » désigne certainement la Bienheureuse Marguerite-Marie. Peut-être cette maladie est-elle celle qui donna lieu à la lettre LXXII.

(1) Cet édifice est le temple des huguenots de Paray, bâti au Champ de la Justice, sur la paroisse de Saint-Léger. L'arrêt du Conseil ordonnant la démolition est du 3 décembre 1676 : il devait être exécuté dans les deux mois suivants.

(2) Catherine Beaubernard, femme de M. Humbert Bouillet de Saint-Léger avait vendu le *Champ de la Justice* au ministre des huguenots de Paray et ceux-ci avaient fait bâtir un temple sur ce terrain.

si beau chemin et que, par votre secours, elle fera des progrès qui répondront à de si heureux commencements.

Quelle bénédiction, que les deux personnes dont vous me parlez ensuite soient constantes dans leur résolution ! Que cela me donne de joie ! Que je leur sais bon gré de faire honneur à la grâce qu'elles ont reçue et à la sainte profession qu'elles ont embrassée ! Qu'à jamais le Seigneur soit béni de s'être ainsi réconcilié avec ses épouses, et de se les être attachées si fortement que j'oserais jurer qu'elles seront à l'avenir des plus fidèles et des plus ardentes à son service !

Vous serez bien aise d'apprendre que le billet que vous me donnâtes à mon départ était rempli de presque autant de mystères que de paroles. Je n'en ai compris le sens que dans une retraite que je fis, il y a dix jours. Mais il est vrai que Notre-Seigneur n'avait rien laissé à dire et qu'il y avait des préservatifs contre tous les maux qui me pouvaient arriver. Tout est accompli, à la réserve de la persécution dont il est parlé au premier article, Qu'une personne consacrée à Dieu me doit susciter ; *car, pour celles du démon, qui sont prédites au même point, il est vrai qu'il n'y a sorte de pièges qu'il ne m'ait tendus.*

Le deuxième et le troisième articles étaient de la dernière conséquence pour le repos de ma vie et pour ma perfection. Je m'imaginai d'abord, et je l'ai cru durant trois mois, que ce n'étaient que des avis généraux qui s'étendaient à toute la vie ; mais j'ai connu que c'étaient des conseils pour des occasions présentes et des remèdes contre des pensées et des desseins qui me troublaient et qui étaient fort opposés à ceux de Dieu.

Le dernier surtout, que je n'avais jamais pu comprendre, s'ouvrit tout d'un coup à mon esprit, avec une si grande clarté que, pour moi (1), *il n'y a rien au monde de plus net* (2). *Je ne saurais vous dire la joie que cette lumière me causa, parce qu'elle vint dans un temps que je m'appliquais à la chercher. Après avoir fait réflexion sur ces paroles qui sont à la fin* : Que Dieu m'en donnerait l'intelligence selon l'application que j'y ferais.

Je ne vous dis pas tous les trésors que j'ai découverts dans ce petit mémoire : je serais trop long. Tout ce que je puis dire, c'est que, si c'est le mauvais esprit qui l'a dicté, il est extrêmement contraire à lui-même, vu que j'y ai puisé de si grands secours contre ses attaques, et qu'il fait sur moi tous les effets que le Saint-Esprit a coutume de produire.

Je ne manquerai pas de remercier M. *Raybaud* (3) du beau sermon qu'il a fait à votre fête. Vous me fîtes un grand plaisir de me faire savoir qu'on est bien content de lui. Je prie le Seigneur qu'il puisse réparer toutes mes fautes et sanctifier tous ceux de votre ville.

Je vous ai écrit combien tristement je passerais le même jour ; mais je suis bien aise de vous dire que Notre-Seigneur ne m'a pas laissé sans consolation. Car

(1) Traduction italienne authentique : *Che* PER ME *non vi è cosa più limpida.*

(2) Tout ce passage en italique fut présenté au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1715.

(3) Le R. P. Jean-François Raybaud, successeur du V. P. de la Colombière comme supérieur du collège de Paray. Lui seul pouvait « réparer les fautes » de son prédécesseur. L'expression « Monsieur » ici, comme « bonnes amies » plus haut, montrent quelles précautions la prudence imposait au prédicateur de la duchesse d'York.

le jour même, il me vint voir un homme, lequel était comme au désespoir par la raison que je vais dire. C'est un chirurgien qui a un emplâtre admirable qu'il a reçu comme en héritage de son père et qui n'a jamais manqué, depuis plus de trente ans, de faire son effet sur tous les malades à qui il l'a appliqué. Cet emplâtre a une force si extraordinaire qu'étant appliqué sur quelque partie que ce soit, il la découvre jusqu'aux os en vingt-quatre heures, sans qu'il soit besoin d'y appliquer le fer ni le feu. Le chirugien ayant été mandé par le roi pour traiter un de ses fils qui était depuis deux ans entre les mains d'autres personnes qui n'y avait rien pu faire, promit de le guérir en deux mois de temps. A peine eut-il donné cette parole que son remède perdit toute sa vertu. Il trouva qu'il faisait sur les autres malades qu'il traitait un effet tout contraire à ce qu'il avait accoutumé de faire : que non seulement il ne pénétrait plus dans la chair, mais qu'il la corrompait et qu'il y formait une espèce de gangrène. Il feint que le prince auquel il devait appliquer cet emplâtre n'est pas encore bien disposé; il prend prétexte un jour sur le mauvais temps, un autre sur une autre chose; cependant il éprouve l'emplâtre sur diverses personnes, il se l'applique sur soi-même; et, ce qui devait l'avoir rongé jusqu'à l'os, en vingt-quatre heures, ne l'a pas seulement effleuré en trois jours de temps. Il croit que quelqu'un des autres chirurgiens qui ne pouvaient souffrir qu'il eût été pris à leur place et qui prévoyaient qu'à leur confusion il s'allait acquérir une grande gloire, il croit, dis-je, qu'ils ont fait quelque sortilège

pour rendre inutile son remède. Le pauvre homme pleurait jour et nuit; il avait promis de découvrir, en vingt-quatre heures, le mal de cet enfant, qui était caché dans l'os de la jambe; et on le pressait de travailler à cette cure. Il eut recours aux exorcismes de l'Église : cela n'eut pas l'effet qu'il avait sujet d'espérer. Enfin, il me vint trouver le jour de Saint François de Sales, sur le soir, et il fallait nécessairement que le lendemain au matin il commençât à panser son malade ou qu'il se dédît de la parole qu'il avait donnée. Je lui conseillai de faire un vœu au saint dont nous faisions la fête; il le fit. Le lendemain il appliqua son emplâtre; après quoi il alla voir les autres malades qu'il trouva tous en meilleur état; et, le jour d'après, étant allé lever l'appareil au prince, il trouva que le remède avait plus opéré qu'il n'avait jamais fait; et depuis ce temps-là tout est allé aussi bien qu'il le pouvait souhaiter. Le pauvre homme communia deux jours après, en actions de grâces, et il est dans une joie et un désir de servir Dieu à l'avenir que je ne vous puis exprimer. J'espère que cela fera connaître le grand saint et réveillera un peu la dévotion de nos catholiques, laquelle est fort endormie. Dieu en soit éternellement loué.

LA COLOMBIÈRE.

XXIVe LETTRE (1)

Londres, 17 mars 1677.

Ma Révérende Mère,

Il n'y a que quinze jours que j'ai compris les deux points du papier que j'apportai de Paray, où il m'était recommandé d'avoir pour les pécheurs une douceur compatissante (2). *Je ne doute pas que cela ne regardât la première personne qui se présenta à moi dès mon arrivée. Notre-Seigneur voit bien le besoin que j'ai d'être prévenu. Je vous ai marqué par ma dernière lettre plusieurs choses fort particulières au sujet de ce billet; mais il est impossible de dire les choses comme je les sens.*

(1) Fragment présenté au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1715.

(2) Le « Papier » se compose de trois articles :

L'article second comprend deux points : *avoir une douceur compatissante pour les pécheurs* et *ne se servir de la force que lorsque Dieu le fera connaître*. Il s'agit ici, non de deux articles du papier, mais des deux points de l'article second.

XXV^e LETTRE (1)

Londres, 3 mai 1677.

Ma Révérende Mère,

Je me réjouis avec notre Sœur Alacoque du sacrifice (2) *qu'elle a fait à Notre-Seigneur et des marques d'approbation que Dieu lui en a données. Je prends beaucoup de part à l'accomplissement avantageux de ce qui avait été prédit à votre égard. J'admire la fidélité de Dieu en cela et la perfection avec laquelle il fait tout ce qu'il fait. Je le supplie de vous faire du bien à proportion des obligations que je vous ai. Vous-même, ma très chère Mère, ne savez pas combien elles sont grandes. Dans le dernier billet de la Sœur Alacoque, il me semble que j'ai tout compris, excepté ce dernier mot :* sans réserve. *Cela est d'une si grande étendue que je crains extrêmement que je ne remplisse point ce conseil. Ce n'est pas que je n'en aie déjà tiré de grands fruits. Mais que je m'estimerais heureux, si je pouvais faire tout ce que cette parole signifie.*

(1) Fragment présenté au procès de 1715. Voir *Vie et Œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, t. I, p. 131.

(2) Probablement le sacrifice et l'approbation racontés à la page 108 de la *Vie de la Bienheureuse* par ses contemporaines. t. I.

XXVI^e LETTRE

A Londres, (mois de juillet ou d'août 1677).

Ma Révérende Mère,

J'ai reçu, il y a longtemps, toutes les lettres que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; mais, suivant votre conseil, je ne me suis pas pressé d'y répondre. Je ne reçois que trop de consolation des vôtres. Je crains que je ne les attende avec trop d'empressement et qu'à cet égard, comme à l'égard de bien d'autres choses, Notre-Seigneur n'ait à me reprocher mon peu d'indifférence. J'ai lu votre relation et j'en ai été fort consolé (1).

(1) Quelle est la relation qui a tant consolé l'homme de Dieu ? Quelle est cette petite prédestinée dont la conversion lui donna tant d'espérance ?

Les circulaires de la Visitation ont conservé ce dramatique récit. Le voici tel qu'on le lit au t. I. p. 471 (2^e édition, p. 497.) de la *Vie et des Œuvres* de la Bienheureuse. C'est de Sœur Anne Alexis de Maréchalle qu'il s'agit, et son abjuration du calvinisme eut lieu le 8 juin 1677 :

« Six mois après la mort de son mari, qui s'était noyé dans un ruisseau au milieu de ses prés, M^me de Maréchalle vint à Paray pour y chercher quelques consolations. Dieu se servit, (*deux ans plus tard*), du P. de la Colombière pour faire pénétrer la vérité dans son âme. Elle renonça à ses erreurs et fit son abjuration entre les mains de l'évêque d'Autun, Mgr de Roquette. Sa conversion fut sincère ; elle se hâta d'en donner des preuves en plaçant sa plus jeune fille chez les Ursulines de Paray, pour la faire élever dans les vérités de notre foi. Le cœur de cette pauvre

J'espère que cette merveille s'étendra plus loin et que plusieurs conversions suivront celle de cette petite prédestinée.

Notre demoiselle a manqué de courage, justement dans le temps que toutes les voies lui étaient ouvertes pour aller embrasser la croix. Il est vrai que son père n'a rien oublié pour la détourner; mais il ne s'y est point opposé formellement. J'ai lieu de croire qu'il y a bien eu de ma faute et que j'ai manqué de vigueur, en une rencontre, et de conduite, en plusieurs. Je prie Notre-Seigneur que personne ne soit puni de mes fautes que moi-même. J'espère que cette couronne ne sera pas perdue et que d'autres prendront la place de celle-là. Il y en a dont la ferveur me donne bien de la consolation. En vérité je ne me ressouviens pas d'avoir jamais vu plus de résolution et plus de courage que j'en remarque dans deux ou trois personnes que Dieu m'a envoyées

enfant commençait à les goûter, lorsque ses sœurs contraignirent leur mère à la retirer, en lui disant qu'elle n'était pas à même de payer une pension; et que, du reste, il lui était bien facile d'élever elle-même une enfant de neuf ans. Anne rentra donc dans sa famille. Ses sœurs, huguenotes déclarées, se mirent aussitôt à lui inculquer les principes de leur secte et elles réussirent dans leur projet de perversion.

La veuve convertie adressait des remontrances à ses enfants, mais elle les voyait méprisées. Dans sa douleur, elle consulta le P. de la Colombière, alors en Angleterre, et sur sa réponse, se détermina à amener sa fille dans notre monastère, en prétextant une visite de simple convenance. A leur arrivée, les portes s'ouvrirent pour recevoir l'enfant comme on en était convenu. Celle-ci, alors âgée de treize ans, comprenant le dessein de sa mère, lui lança un torrent d'injures et cria de toutes ses forces: « Coupez-moi la tête, je mourrai contente, plutôt que de me rendre papiste et de rester avec ces loups et ces démons de religieuses. »

pour me servir d'exemple et d'aiguillon. Je travaille, ce me semble, beaucoup pour d'autres, qui ne vont pas si vite, ou plutôt, qui vont fort lentement. J'aurais déjà abandonné l'entreprise, si je n'espérais un grand fruit de leur parfaite conversion et si je n'étais persuadé que ce ne sont pas des grâces qu'il se faille lasser de demander.

Je vous suis extrêmement obligé des conseils que vous me donnez, soit touchant ma santé, soit touchant ma conduite. A l'égard des apostats, il est sûr que je fais une grande réflexion à tout ce que vous me dites, et que j'en profite, ce me semble. Il est vrai qu'il faut garder de grandes mesures avec ces personnes, qui ont renoncé à la vie religieuse et à la religion chrétienne ; il y en a déjà deux ou trois, et peut-être quatre, qui

Pendant quelques heures, ce fut un tapage si étrange qu'il était aisé de voir que l'esprit de mensonge l'inspirait. Enfin, lorsqu'elle eut jeté tout son fiel, on la confia à deux de ses parentes, notre très digne Sœur Marie-Christine Melin et notre Sœur Claude Françoise Chapuis, du rang des Sœurs converses. Comme elle se donna à celle-ci plus volontiers, on la fit coucher dans sa chambre, car on n'eût osé la mettre avec les pensionnaires, tant elle paraissait dangereuse. Elle se flattait bien de franchir la clôture, en montant sur de grands arbres et en jetant de là une corde sur les murs ; mais le Seigneur ne permit pas qu'elle exécutât son projet. Son obstination persista néanmoins depuis le mardi de la semaine de la Passion, jour de son entrée, jusqu'au douzième de mai suivant, auquel le Saint-Esprit se montra en songe à ses regards, sous la figure d'une colombe qui voltigeait en lui disant : « qu'il lui communiquerait sa blancheur et qu'elle volerait à Dieu avec la même facilité, si elle voulait rompre le filet de l'hérésie. »

Ravie de la beauté de cette vison, elle se sentait attirée vers la vérité ; mais le démon, sous la forme de son père, lui apparut avec un air menaçant : ce qui excita dans son âme d'étranges combats. Le lendemain

m'ont trompé ; mais Dieu merci, ce n'est pour moi que de l'argent perdu.

Je ne puis vous dire combien votre lettre m'a donné de consolation. Le billet de la Sœur Alacoque me fortifie beaucoup et me rassure sur mille doutes qui me viennent tous les jours. Je suis bien en peine sur ce qu'elle désire de moi et je ne sais que lui répondre. Le bon Dieu ne se découvre pas à moi, comme à elle, et je suis bien éloigné de la conseiller en rien. Néanmoins, pour contenter son humilité, je lui écrirai aujourd'hui. Que de joie me cause tout ce que vous me dites de cette bonne Sœur ! Que Dieu est admirable, mais qu'il est aimable dans ses saints ! Je ne saurais la plaindre dans son mal. Il me semble que les coups que l'on reçoit de la main de Dieu sont plus doux mille fois que les caresses qui nous viennent de la main des hommes.

Je suis ravi que vous soyez contente de M^me^ *(de Marèchalle)* (1) Je ne doute point qu'elle ne se doive atten-

pendant la messe, les mêmes choses lui furent montrées, excepté que l'esprit de ténèbres ne pouvant soutenir la présence du Saint-Sacrement, disparut au moment de l'élévation. Vaincue enfin par la grâce, Anne se rendit à la vérité et, pénétrée d'une foi vive, demanda à faire son abjuration, qui eut lieu le 3 juin, troisième fête de la Pentecôte 1677. Quatre jours après, elle eut le bonheur de faire sa première communion.

La lettre contenant la relation de cette conversion et de cette abjuration ne put arriver à Londres avant le 15 juin. La date de la réponse est donc de juillet ou d'août 1677.

(1) A peu près certainement il s'agit ici de cette dame. Elle était alors retirée à la Visitation de Paray, où elle soutint une lutte héroïque contre sa famille et le lieutenant-général de Charolles pour élever chrétiennement ses deux derniers enfants, Anne-Alexis et Pierre.

dre à bien des croix et qu'elle ne doive faire provision de force et de constance.

Adieu, ma Révérende Mère; je vous rends mille actions de grâces pour toutes vos charités; je vous offre mes misérables prières, et je vous conjure de n'oublier pas dans les vôtres

Votre très humble et très affectionné serviteur
en Jésus-Christ.

La Colombière.

XXVII[e] LETTRE (1)

A Londres, ce 25 novembre 1677.

Ma très Révérende Mère, ,

La paix de Jésus-Christ !

Je vous suis infiniment obligé de la peine que vous avez prise de donner un si bon conseil à ces bonnes demoiselles, sur le sujet dont je vous avais écrit. Je ne doute point que, de part et d'autre, on ne revienne des premiers sentiments et que Dieu ne conduise tout pour sa gloire. Elles continuent à me demander ce qu'elles doivent faire à l'égard de leur direction ; et il faut que vous ayez la bonté de souffrir que je vous dise là-dessus ce que je pense, afin que vous le leur fassiez comprendre, s'il est possible. Je crois qu'il est absolument nécessaire qu'elles se déterminent une fois pour toutes à choisir une personne qui ait seule la connaissance de

(1) A la date du 18 novembre 1677, l'ambassadeur de France, Barillon, écrit au roi : « Madame la duchesse d'York est accouchée cette nuit d'un fils. » Puisque le V. Père écrit huit jours après cet évènement, la lettre se trouve fixée au 25 ou au 26. Parmi les extraits, il y en a un daté du 25 novembre 1677 ; il donne la vraie date de la présente lettre

Remarquons que l'on a, par une erreur évidente, donné la date du 25 novembre 1677, à un extrait de la lettre précédente, qui est des mois de juillet ou d'août précédents.

leur intérieur : car de changer tous les ans, c'est pour n'avancer jamais rien ; et j'avoue que je ne saurais rien faire pour elles, s'il faut qu'en toutes choses j'aie à confirmer ou à éclaircir les vues d'un autre. Vous voyez bien, ma Révérende Mère, quel embarras, quelle perte de temps c'est pour elles et pour moi, quelle source de trouble et d'inquiétudes ; pour moi, je confesse que je ne comprends pas comment des filles qui ne sont pas tout à fait grossières, ni ignorantes, ne sauraient dire leurs péchés à une personne, sans lui dire tout ce qu'elles font depuis le matin jusqu'au soir, surtout ayant chacune une règle, où il me semble que la plupart des choses sont expliquées.

Il faut, ou diminuer, ou même laisser entièrement, par obéissance, tous les exercices qui peuvent augmenter le mal ou retarder la guérison ; si je ne l'ai pas fait vous aurez la bonté de le leur dire. Quand je serais auprès d'elles, je n'aurais rien à leur dire que ce que je leur ai écrit. Si, après cela, je leur donnais une demi-heure chaque mois, pour me dire l'état de leur oraison et leurs dispositions présentes, cela suffirait et serait une véritable direction : car c'est un grand amusement et une vraie illusion que ces visites qui ne finissent point et qui recommencent tous les jours ; on se satisfait, on se dissipe par tant de conversations ; et, cependant, on laisse Dieu, avec qui il faudrait tâcher d'être uniquement uni. De sorte, ma Révérende Mère, que si ces filles ne peuvent pas se contenter des services que je leur puis rendre d'ici, il faut absolument qu'elles prennent un directeur, duquel elles suivront les ordres en toutes

choses ; si elles le font, je ne refuse pas de leur écrire et de leur donner tous les conseils que je suis capable de leur donner; mais elles ne les doivent plus recevoir que comme de simples conseils, et se tenir à celui dont la volonté leur doit être comme une loi inviolable. Tant que vous serez où vous êtes, je soumets toutes choses à vos sentiments ; mais hors de vous, je ne trouve nullement à propos qu'on aille se déclarer à tous allants et venants : c'est le vrai moyen de se remplir, ou de vanité, ou de trouble, de demeurer toujours où l'on est, sans avancer d'un seul pas, et de retourner même en arrière. Il faut prendre garde qu'on ne s'occuppe tellement de soi-même, qu'on cherche ensuite à en entretenir tout le monde ; et que, cependant, on ne s'occupe point de Dieu qui devrait faire tout l'entretien de notre cœur, allant à lui avec simplicité, sans faire tant de réflexions, et sans accabler les autres, à force de leur parler de nous-mêmes.

On travaille toujours pour fonder un couvent d'Anglaises sous votre règle : ce sera à Boulogne en Picardie. Il me semble que depuis quelques jours l'affaire a pris un meilleur train qu'elle n'avait encore fait.

Madame la duchesse s'accoucha d'un prince, il y a huit jours, on ne peut dire avec quelle joie des catholiques.

Je suis toujours tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XXVIII^e LETTRE

A Londres (2 décembre 1677).

Je vous écris, ma Révérende Mère, pour vous faire part de ma douleur sur ce qui se passe au lieu où vous êtes (1). J'en reçus hier des lettres qui m'ont beaucoup affligé, et si je n'espérais fermement de la miséricorde de Dieu qu'elle aura soin de ces bonnes Filles, j'aurais

(1) « Ce qui se passe au lieu où vous êtes. » C'est une allusion à la circonstance que M. l'abbé Cucherat appelle « la nuit terrible » de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

« J'en reçus hier des lettres. » Ces lettres, écrites le 21 novembre ou dans les premiers jours qui suivirent, durent arriver à Londres au commencement de décembre. Le Père répondit le jour après leur arrivée, avant-veille du jour où il devait commencer sa retraite annuelle. Comme il avait à prêcher le 8-18 décembre, il est très probable qu'il termina cette retraite le jour de Saint François-Xavier, 3-13 décembre. La retraite étant de huit jours entiers, il l'aurait commencée le 4 au soir, ce qui reporterait au 2 la date de cette lettre. La retraite faite alors est distincte de celle que le Vénérable avait terminée le 29 janvier (8 février) précédent.

On pourrait objecter contre la date indiquée que le Serviteur de Dieu parle à la Mère de Saumaise de sa « solitude » encore à faire, c'est-à-dire de sa retraite et que les religieuses de la Visitation se mettent en solitude entre le 29 septembre et le 21 novembre. Mais le 21 novembre, la Mère de Saumaise était à l'infirmerie, ce qui laisse entendre qu'elle dut entrer en solitude après la période ordinaire. — Languet, l. IV, p. 140, signale en termes formels l'absence et la maladie de la Mère de Saumaise au temps où la Bienheureuse subit l'épreuve racontée dans la relation.

bien de la peine à être consolé. Quelle désolation, si tandis que Notre-Seigneur bénit ici nos travaux, l'ennemi de notre salut détruisait ailleurs ce que j'ai eu la consolation d'y avoir établi par la miséricorde de Dieu ! (1)

Je remercie Notre-Seigneur de ce qu'il veut bien

(1) Voici le récit qu'a fait Mgr Languet de cet incident, appelé par M. l'abbé Cucherat: « la nuit terrible de la Bienheureuse. »

Cette communauté, (la Visitation de Paray), nonobstant les soins de la Mère de Saumaise et les bons exemples de quelques anciennes, était tombée dans le relâchement. Dieu fit connaître à Sœur Marguerite combien il était irrité contre cette maison, et le danger où elle était d'être abandonnée, si sa servante ne se sacrifiait pour elle. — « Ma fille, lui dit-il un jour, il faut que tu te rendes la victime d'immolation de mon Cœur, afin que, par son entremise, tu détournes les châtiments que la justice irritée de mon Père veut exercer contre ta communauté. » Il lui fit voir en esprit, en même temps, cette communauté, avec les défauts particuliers qui y régnaient : le relâchement dans la pratique de la règle, les liaisons avec les gens du monde, les murmures contre l'obéissance, les attachements à des choses temporelles, la tiédeur pour l'oraison et la communion, la vanité, etc. ; et en même temps il lui montra ce qu'il fallait qu'elle souffrît pour apaiser sa colère et pour obtenir que cette maison reprît sa première ferveur. Elle avoue elle-même, dans le compte qu'elle a rendu de cette faveur, qu'à la vue de ce qu'on lui proposait de souffrir, tout frémit en elle et que, dans ce moment, elle n'osa se sacrifier comme son divin Époux le demandait d'elle. Elle répondit seulement que, n'étant point à elle-même, elle ne pouvait faire ce sacrifice sans le consentement de sa supérieure. La crainte que l'obéissance ne lui imposât la nécessité de faire ce qui lui était demandé et qui devait lui tant coûter, cette crainte, dis-je, lui fit commettre une autre faute : ce fut de différer de rendre compte à sa supérieure de ce qui lui avait été montré, pour lui demander sa permission. Mais son divin Époux la poursuivait sans cesse en lui reprochant sa lâcheté et sa faiblesse. Il la pressa si vivement qu'enfin elle alla, fondant en larmes, raconter à la Mère de Saumaise ce que Dieu exigeait d'elle et les craintes dont elle était saisie.

approuver, par sa bonté infinie, la consolation que je reçois par vos lettres pleines de piété; j'espère que j'en tirerai bien du profit. J'ai besoin, ce me semble, de ce secours, car ici, ma Révérende Mère, je ne saurais trop

La Mère crut devoir déférer à l'esprit de Dieu : elle prescrivit à la Sœur de se sacrifier sans réserve à tout ce que Dieu désirait d'elle.

Sœur Marguerite hésita encore, tant elle était effrayée, et, n'osant refuser ce sacrifice, elle différa de quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin, la veille de la Présentation, faisant oraison avec la communauté et combattant contre sa répugnance, tout à coup la colère de Dieu se présenta à elle sous une apparence si terrible qu'elle en fut hors d'elle-même ; et en même temps il lui fut dit, comme à Saint Paul : « Il t'est bien dur de regimber contre les traits de ma justice. » L'esprit de Dieu ajouta : « Puisque tu m'as fait tant de résistance pour éviter les humiliations qu'il te faudra souffrir par ce sacrifice, je te les donnerai au double. Je ne te demandais qu'un sacrifice secret; et maintenant je veux un sacrifice public, d'une manière et dans un temps hors de tout raisonnement humain. Je le veux accompagné de circonstances si humiliantes qu'elles te soient un sujet de confusion pour le reste de ta vie, et en toi-même, et devant les créatures, pour te faire comprendre ce que c'est que résister à Dieu. »

Les Sœurs sortirent du chœur après l'oraison. Sœur Marguerite y resta pour donner cours à ses larmes, jusqu'à ce que la collation vint à sonner. Elle se sentit pressée d'aller au réfectoire faire, sur le champ et tout haut, en présence de la communauté, le sacrifice que Dieu exigeait d'elle. La supérieure, de qui elle devait auparavant obtenir la permission, ne s'y trouvant pas, parce qu'elle était malade, la Sœur se mit en chemin pour l'aller chercher à l'infirmerie ; mais l'accablement où elle était et le combat qu'elle éprouvait intérieurement fut si violent que les forces lui manquèrent. Elle resta hors d'elle-même à moitié chemin, fondant en larmes, tremblant de tout son corps et disant seulement de temps en temps, ces mots entrecoupés de soupirs : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, selon la grandeur de vos miséricordes. » Une des Sœurs l'ayant rencontrée dans cet état, sur les huit heures, l'aida à se traîner chez la supérieure. Là, elle parut dans le même transport de douleur et de confusion dont elle était enivrée, ne voyant autre chose, ne pensant

vous le dire, les périls sont infinis et l'on n'a d'autres secours que ceux qui viennent de Dieu.

J'ai beaucoup de bonnes œuvres en main, qui toutes regardent, ou la conversion, ou la sanctification des

à autre chose qu'à la colère de Dieu dont elle sentait l'impression d'une manière inexplicable. On la questionna sur ce qu'elle avait, sur ce qu'elle sentait, sur ce qu'elle voulait: mais, ne répondant rien, elle se tenait à genoux devant la supérieure, dans une immense confusion, car il lui semblait que tout le monde voyait et savait ce qui se passait en elle et était instruit de ses combats, de son infidélité et de la colère de Dieu. Ainsi, elle se tenait dans ce silence de confusion que garde un criminel devant son juge, auquel il ne peut, ni cacher, ni avouer son crime.

La supérieure jugea qu'il se passait dans son âme quelque chose d'extraordinaire et sachant le pouvoir qu'avait l'obéissance sur elle, elle lui enjoignit de lui découvrir sa peine. Sœur Marguerite obéit et raconta simplement ce que Dieu lui avait fait connaître de sa colère contre la communauté, le sacrifice qu'il exigeait d'elle à ce sujet et les résistances qu'elle avait apportées jusque-là. Elle ajouta enfin sa soumission à la volonté de Dieu et la résolution où elle était de faire, comme elle faisait actuellement, le sacrifice de ce qui lui était ordonné. La Mère de Saumaise se sentit pressée de Dieu de déférer à l'avis donné à sa servante et crut devoir engager toute la communauté à apaiser la colère divine. Elle envoya la Sœur assistante ordonner de sa part à toutes les religieuses qui étaient encore assemblées pour réciter les matines, de faire la nuit même une certaine pénitence qu'elle leur prescrivit, parce que Dieu était fort irrité.

Cet ordre subit parut fâcheux à toutes les religieuses qui n'étaient, ni mortifiées, ni obéissantes ; le nombre en était grand et elles se mutinèrent aussitôt contre celle qu'elles jugèrent être la cause de cette alarme. Tandis que les plus vertueuses se retiraient dans leurs cellules pour y pratiquer ce que la supérieure avait ordonné, les autres, au sortir de Matines, accoururent à l'infirmerie où était encore Sœur Marguerite-Marie accablée dans sa douleur: elles ne purent apprendre autre chose de ce qui s'était passé, sinon que la Sœur avait dit que Dieu était fort irrité contre la maison. Mais ce récit ne fit qu'augmenter leur indignation. Elles se crurent déshonorées par cet avis ; et, au mépris du silence et

âmes; je me sens un zèle beaucoup plus grand, pour aider celles qui veulent tendre à la perfection et pour donner ce désir à celles qui ne l'ont pas.

Il y a, dans cette cour, une jeune veuve (1) d'environ

encore plus de la charité, elles commencèrent à faire à la Servante de Dieu toute sorte d'insultes. Elles se mirent à lui faire des reproches, à la railler, à la questionner avec indiscrétion: mais elle ne répondait rien et se tenait immobile à genoux, les mains jointes, au milieu de ces filles attroupées et mutinées. Il fallut cependant sortir de l'infirmerie à cause que la retraite était sonnée.

Ces filles entreprirent de conduire chez elle la Servante de Dieu ; mais ce n'était pas la charité qui les guidait dans cet office ; elles la traînèrent plutôt qu'elles ne la conduisirent, parce qu'en effet, dans son accablement elle ne pouvait, ni parler, ni se soutenir: elles la traînèrent, dis-je, ainsi, tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, chacune la questionnant ou la querellant selon sa fantaisie; et, comme la sainte fille ne pouvait parler, on lui faisait un crime de son silence. Quelques-unes disaient qu'elle était devenue folle ou hébétée et qu'il fallait la renfermer; d'autres disaient que c'était une apoplexie et voulaient lui faire prendre quelques drogues; il y en eut qui imaginèrent qu'elle était obsédée: elles faisaient le signe de la croix sur elle, en récitant des oraisons pour conjurer le démon. La nuit se passa, en partie dans ces traitements qui ne cessèrent que par la lassitude de ces religieuses qui allèrent enfin se coucher, en partie dans l'accablement où resta la Sœur, toujours opprimée sous le poids de la colère de Dieu, sans pouvoir ni se coucher, ni dormir.

Le lendemain matin la Mère supérieure ayant appris que Sœur Marguerite était encore dans le même état, lui envoya ordre d'aller à la messe et d'y communier. Elle fit ce qui lui était ordonné et, dans la communion, Notre-Seigneur lui fit entendre ces paroles: *Enfin la paix est faite et ma sainteté de justice est satisfaite par le sacrifice que tu m'as fait.* .

(1) Nous avons cherché à connaître le nom de cette veuve, dans l'espoir de retrouver, chez ses héritiers actuels, quelques vestiges de l'action du Vénérable sur son âme.

Voici la conclusion à laquelle nous sommes arrivés : La veuve est lady Sophie Bulkeley, cousine du roi Charles II. Le 4 février 1677, Courtin, ambassadeur de France à Londres, nomme parmi les dames les

vingt-sept à vingt-huit ans qui, parmi la corruption presque universelle, a conservé une réputation entière, quoique sa beauté et son bel esprit l'aient exposée aux plus fortes tentations. Cette dame, qui est de la première qualité, ne manque jamais de venir à mes sermons et d'y verser des larmes à la vue de tout le monde. Elle a des désirs de se donner à Dieu très fréquents, et même de quitter tout; mais elle est riche, elle est dans l'éclat; elle ne peut encore se résoudre de renoncer à la vanité.

plus en vue à la cour de Charles II, « Madame Baucley. » C'est, dit-il, la sœur de Madame de Richemond, qui a été nourrie en France, et qui, après Madame Middleton, est la plus belle femme qui soit en Angleterre. » Etant sœur de Madame de Richemond, surnommée « la Belle Stuart, » « Madame Baucley » était, comme sa sœur, cousine du roi et duchesse de sang royal. La jeune veuve, dont parle le Vénérable, a de 27 à 28 ans, elle est de la première qualité, duchesse, telle qu'assurément il n'y a personne en toute la cour d'Angleterre qui lui puisse être comparée pour les belles qualités du corps et de l'esprit; elle assiste à tous les sermons du prédicateur, ce qui prouve que la langue française lui est familière et s'accorde bien avec cette circonstance qu'elle a été « nourrie » en France. En écartant Madame Middleton, qui n'était pas veuve, il reste que l'ambassadeur et le religieux parlent de la même personne, « Madame Baucley » pour l'ambassadeur.

Mais la sœur de la duchesse de Richemond était lady Sophie Bulkeley, nom dont l'ambassadeur a figuré la prononciation anglaise en écrivant « Madame Baucley. » Dame d'honneur de la duchesse d'York, témoin de la naissance du prince de Galles en 1688, lady Sophie Bulkeley partagea l'exil de Jacques II, son cousin, et fut, avec sa fille Anne, l'une des dames de la cour de Saint-Germain. Anne fut la seconde femme du duc de Berwick, l'une des aïeules du duc actuel d'Albe, en Espagne, et du duc de Fitz James, en France.

Sur la demande du comte Albert de Mun, celui-ci a fait faire des recherches dans ses archives pour y découvrir des documents relatifs à l'action du V. P. de la Colombière sur l'âme de lady Sophie Bulkeley. Mais on n'a rien trouvé : les papiers anciens du noble duc ont été brûlés en 1793.

Elle a un naturel admirable ; je l'exhorte vivement ; elle m'écoute avec plaisir ; mais je ne vois pas que j'avance : elle admire la vertu, mais elle n'a pas la force de l'embrasser. Je ne la vais jamais voir qu'avec une grande répugnance ; j'y vais toutefois parce que j'en ai ressenti de semblables à l'égard d'autres personnes que Dieu a enfin tout à fait ramenées. Je ne désire point savoir, là-dessus, ce que Notre-Seigneur désire de moi. Je suis très content de travailler dans l'incertitude où je suis. Je crains seulement de perdre un temps que je pourrais bien employer ailleurs. Si cette dame faisait quelque chose pour Dieu, ce serait un grand exemple ; car assurément il n'y a aucune femme en toute cette cour qui lui puisse être comparée pour les belles qualités, et du corps, et de l'esprit. Priez un peu le bon Dieu pour cela.

Je ne vous oublierai jamais ; mais je tâcherai d'avoir un souvenir plus particulier de votre communauté durant votre solitude. J'espère que Dieu me fera la grâce d'en commencer une après-demain, de laquelle j'ai grand besoin.

Je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

XXIX^e LETTRE (1)

A Londres (fin décembre 1677).

Ma Révérende Mère,

Je ne vous écris qu'un mot, pour prendre ce petit moment de consolation avec vous, et vous avertir de la mort du petit prince que Dieu nous avait donné. Cela a beaucoup affligé tous les catholiques, mais surtout Monsieur le duc, son père, et Madame la duchesse, sa mère, qui néanmoins ont reçu cette affliction de la manière du monde la plus chrétienne.

Je vois tous les jours de nouveaux et de grands effets de la grâce de Dieu dans les âmes; je sens pourtant que mon peu de vertu est cause que leurs progrès se font lentement et qu'elles ne vont pas, à beaucoup près, aussi loin qu'elles iraient sous un homme plus détaché. J'ai reçu aujourd'hui l'abjuration d'une demoiselle qui a été autrefois fort obstinée : priez Dieu pour elle. Il n'y a guère plus de huit jours que j'en avais une autre. Mais ce qui me touche le plus, ce sont certaines âmes, en qui

(1) Le 23 décembre 1677, Barillon, ambassadeur de France, écrit au roi Louis XIV : « M. le duc de Cambridge mourut hier. A peine savait-on qu'il était malade depuis deux jours. » La mort du prince étant du 22 décembre, la présente lettre doit être datée de quelques jours après.

Dieu fait des merveilles pour la perfection. Louez-en Dieu, je vous en conjure, car en vérité il y a grand sujet ; il est partout admirable. Je ferais un livre des miséricordes dont il m'a rendu témoin depuis que je suis ici.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XXXe LETTRE (1)

A Londres, 10 février 1678.

Ma Révérende Mère,

Je ne saurais m'empêcher de vous saluer, en vous adressant ces lettres. Nous célèbrerons après-demain, la Présentation, un peu mieux que l'année passée, s'il plaît à Notre-Seigneur. Nous avons indulgence plénière en notre chapelle, et j'espère que plusieurs personnes la gagneront. On m'a laissé, par une providence toute particulière, une vie de la Mère de Chantal. J'en suis si édifié que je ne saurais vous le faire comprendre. Je l'ai déjà fait lire à deux personnes, qui en sont ravies et

(1) « Nous célèbrerons, après-demain, la Présentation, un peu mieux que l'année passée. »

Cette « Présentation » est la Présentation de N.-S. au Temple, que l'Eglise célèbre avec la Purification de la Sainte Vierge, le 2 février, et non la Présentation de la Sainte Vierge, célébrée le 21 novembre. En effet, la lettre xxviiie, où il est parlé de la jeune veuve de la cour, est du commencement de décembre 1677, et elle fut évidemment écrite avant celle-ci. Il faut donc repousser celle-ci jusqu'à l'avant-veille de la Présentation de Notre-Seigneur (2—12 février 1678) ou de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre — 1er décembre 1678). Mais à cette dernière date, la veuve, dont la lenteur à embrasser la vie parfaite affligeait le Vénérable, était pleinement convertie. De plus, le 19—29 novembre 1678, le V. Père était captif depuis cinq jours et dans l'impossibilité d'écrire. Il faut donc admettre que la lettre xxxe est du 31 janvier-10 février 1678.

qui en ont tiré un profit incomparable. J'en espère encore un plus grand fruit ; car je prétends m'en servir en plusieurs occasions. J'ai aussi les *Lettres* de Saint François de Sales, et j'aurai bientôt sa *Vie*. J'espère de faire beaucoup de profit par les livres et par l'intercession de ce grand saint.

Dieu m'a donné, depuis peu, une grande consolation dans la conduite d'une veuve de grande qualité, qui n'est pourtant pas celle dont je vous ai écrit. Je me suis trouvé engagé, par une providence toute particulière, à la diriger dans les voies de Dieu. Je me plaignais de la lenteur de l'autre : celle-ci ne m'a rien coûté ; tout a été fait dès la première conversation. Loué soit Dieu éternellement !

La Colombière.

XXXI^e LETTRE (1)

Londres, 1678.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Ce n'est pas sans raison que vous me mandez que notre chère Sœur Alacoque avait été confirmée sur ce qui était contenu au premier article du billet qui est celui que vous me donnâtes à mon départ. J'avais besoin de cet avis justement dans le temps que vous me l'écrivîtes. Je crois que c'est au sujet de la personne ecclésiastique qui devait me faire de la peine sur les choses que je dirais pour attirer les âmes à Dieu. C'était la seule chose dont jusqu'ici je n'avais pas vu d'effet ; mais enfin cela est arrivé à l'égard de la personne que je vous marquais s'être donnée à Dieu sans qu'il m'en eût rien coûté. Je m'en souvins, Dieu merci, fort à propos dans la première occasion. Cela m'a

(1) Cet extrait n'est pas daté dans le manuscrit présenté au procès de 1715. Dans la *Vie de la V. M. Marguerite-Marie,* Languet le date de 1678 et le place avant un autre du 3 mai de la même année. En le comparant à la lettre xxx^e, on voit qu'il lui est certainement postérieur.

Il est probable que cet extrait appartient à la lettre suivante. Il devrait, s'il lui appartient, être daté de février 1678. Nous l'imprimons selon la forme donnée par les contemporaines de la bienheureuse. Languet l'a publié dans une forme à peu près égale pour le sens, mais différente dans l'expression. (Cf. *Vie de la V. M. Marguerite-Marie,* l. IV, p. 133, éd. in.-4°, 1729.)

servi beaucoup à me donner de la constance, car je fus tenté d'abandonner tout, crainte d'un éclat qui semblait pouvoir scandaliser et rompre la charité.

La Colombière.

XXXII[e] LETTRE (1)

A Londres, (février 1678).

Ma Révérende Mère,

Je me réjouis des grâces que Notre-Seigneur continue de faire à celle dont vous avez effacé le nom dans votre lettre ; je me réjouis encore de la part que vous y avez eue ; ce sont là les véritables faveurs, de souffrir pour la justice et pour la gloire de notre bon Maître. O les excellentes croix, et qu'elles doivent être de bon goût pour les âmes que Dieu a remplies de son amour ! Je confesse que ce serait pour moi une fort grande douceur que de pouvoir vous parler et à cette bonne Sœur. Mais que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout à mon égard ! Je ne crois pas qu'il y ait personne au monde plus incertain de ce qu'il doit devenir ; j'attends sur cela avec tranquillité la volonté de notre grand Maître (2). Je vous

(1) Cette lettre est de février, puisqu'elle était commencée à la fête de Saint François de Sales. Ce qui fixe l'année où elle fut écrite, c'est que le second triennat de la mère de Saumaise allait bientôt finir (8 mai 1678). Le carême, en 1678, commençait le 23 février. La lettre XXXII[e] est donc postérieure au 8 février et antérieure au 5 mars 1678.

(2) Au commencement de 1678, la guerre fut sur le point d'éclater entre l'Angleterre et la France. L'ambassadeur de France envoie au roi l'état des troupes anglaises dès les premiers jours de février ; le 28, le Parlement décide de donner 25,000,000 à Charles II pour cette guerre. C'est à cette situation que le V. Père fait allusion en disant qu'il n'y a « personne au monde plus incertain de ce qu'il doit devenir ».

rends mille grâces des soins que vous prenez de vos chères Filles. Les deux sœurs (1) m'ont donné beaucoup de joie par leurs dernières lettres; elle pourront être en état de se soutenir avec la grâce de Dieu.

Je répondrais volontiers à celle de notre sainte Sœur Alacoque, laquelle m'a extrêmement édifié; mais je me sens incapable de lui dire quelque chose; et je crains si fort d'interrompre ses occupations intérieures que je ne me puis résoudre à suivre en cela mon inclination. Je la trouve si savante et si éclairée, et d'ailleurs je suis si persuadé que Dieu se communique à elle d'une manière très particulière, qu'il y aurait de la présomption de vouloir lui donner quelques conseils.

Elle me parle d'un second sacrifice que Notre-Seigneur demande d'elle, qui est le soin du corps et de la santé; pour moi je tiens ce sacrifice encore plus parfait que celui des prières, parce qu'il est fort humiliant et fort propre à nous détacher de tout l'appui que nous pouvons avoir en nous-mêmes. Si elle avait besoin d'être exhortée à obéir en cela à la voix de Dieu, je l'y exhorterais de tout mon cœur. Je ne vois pas que rien lui doive faire de la peine en cela; elle aime les humiliations et l'obscurité; cette conduite y contribue beaucoup. En tous cas, elle ne hasarde que son intérêt propre, qu'elle doit compter pour rien.

Pour ma santé que vous avez l'air de me recom-

(1) Ces deux sœurs sont M^lles^ Marie et Catherine Mayneaud de Bisefranc, que le Vénérable avait confiées à la Mère de Saumaise en partant pour l'Angleterre.

mander si souvent, elle n'est pas assurément bonne. Cependant voici le carême, et, si cela continue, je crains que mes auditeurs ne soient assez mal prêchés. Peut-être aussi le seront-ils mieux, parce que j'y mettrai moins du mien. Au reste la maladie ne me fait guère de peur, Dieu merci ; la volonté de Dieu soit faite en toutes choses.

On ne parle plus ici que de la guerre contre la France ; mais je ne crois pas d'y retourner si tôt pour cela.

Depuis que ma lettre est commencée, nous avons fait ici la fête de Saint François de Sales. J'ai fait ce que j'ai pu pour la faire célébrer dévotement. (1) Madame la duchesse me promit hier qu'elle ferait venir une indulgence plénière pour l'année prochaine. Si cela est, je prêcherai ce jour-là et je n'oublierai rien pour faire connaître ce grand saint aux Anglais.

La Colombière.

(1) On sera surpris qu'il y ait une lettre xxx^e^ à la Mère de Saumaise datée du 10 février 1678 et que celle-ci, commencée avant le 8 février, reçoive une date postérieure au 10 février. Mais la lettre xxx^e^ n'est qu'un billet écrit à la hâte pour accompagner des lettres que le Vénérable adressait à d'autres personnes par le moyen de la Mère de Saumaise.

XXXIII^e LETTRE (1)

A Londres, (mars 1678).

Ma Révérende Mère,

Je ne puis aller plus avant sans vous donner de mes nouvelles. Après ce que je vous avais écrit la dernière fois, vous serez étonnée d'apprendre que je ne me suis jamais mieux porté que je fais, que je n'ai jamais tant travaillé, ni, par la miséricorde de Notre-Seigneur, avec tant de succès, ni de si belles espérances. Notre Dieu, par sa bonté, donne des bénédictions incroyables aux discours les plus médiocres. Je ne doute point, qu'après Pâques je n'aie le plaisir de voir la dame, dont je vous avais fait des plaintes, dans le chemin où je la souhaite ; elle se trouve à tous les sermons où elle ne manque jamais de verser des larmes. La dernière fois que je lui parlai, chez elle, elle pleura amèrement sur la résistance qu'elle fait à Dieu, m'assurant qu'elle ne

(1) Le saint missionnaire ne doute plus que la personne de grande qualité dont il a parlé dans les lettres XXVIII^e et XXIX^e ne soit dans la voie de la perfection après Pâques. Il parle donc de Pâques de l'année 1678. L'ensemble de la lettre montre qu'elle a été écrite pendant le carême de cette même année : le passage : *Après ce que je vous avais écrit la dernière fois.....* au sujet de la santé, prouve que cette lettre XXXIII^e suivit la XXXII^e dans laquelle le Vénérable dit, en effet, que sa santé « n'est pas assurément bonne. »

croyait pas que Dieu eût jamais mieux convaincu personne de la vanité du monde et des obligations que nous avons d'être à lui. C'est assurément une très belle âme, jointe à tous les avantages de corps, d'esprit et de fortune qui peuvent rendre son exemple utile à toute sorte de personne.

Pour l'autre, que Dieu m'a envoyée depuis, elle est par sa bonté infinie dans le grand chemin de la perfection et elle y va comme il faut. Dieu lui a donné d'abord des consolations qu'on ne saurait exprimer ; il lui a fait faire, en peu de temps, toutes les démarches qu'il faut faire pour se détacher de toutes choses et pour s'ôter jusques à l'espérance de se rapprocher de quoi que ce soit. Mais, aujourd'hui, elle est dans des peines horribles ; je n'en ai jamais vu de pareilles. Le démon fait toutes choses pour lui faire perdre courage ; mais Notre-Seigneur la soutient admirablement. Qu'il en soit éternellement loué ! Je ne vous parle que de ces deux, parce que ce sont elles qui m'occupent à présent davantage. Il y en a d'autres qui sont plus établies et qui me donnent moins de peine, quoiqu'elles ne me donnent pas moins de consolations. Je remarque que ce sont tous bons esprits et bons jugements. Je vous conjure, au nom de Jésus-Christ qui a uni les cœurs les plus éloignés par la distance des lieux, de prendre un peu d'intérêt à la sanctification de ces âmes et de le bénir mille fois des grâces qu'il leur a faites et que je reçois tous les jours pour l'amour d'elles.

Je ne suis point en peine de celles que je vous ai remises, parce que je sais que Dieu en aura soin et que

vous ne les négligerez pas. O que j'ai de joie, quand je pense que Dieu est aimé d'un bout du monde à l'autre et que partout il a de véritables serviteurs et des servantes fidèles !

Je souhaite à vos Filles, tant religieuses qu'autres, autant de paix, de joie spirituelle, de persévérance et d'accroissement en l'amour de Dieu que j'en souhaite à moi-même. Je les ai toujours en mon esprit pour les recommander à notre Père commun. J'espère qu'il les aimera toujours.

Je me recommande à vos prières et à celles de toute la sainte communauté.

La Colombière.

XXXIVe LETTRE (1)

Londres, 30 avril 1678.

Ma Rèvérende Mère,

Je vous remercie très humblement de la lettre de notre Sœur Alacoque. Je lui ferai réponse et, si vous jugez à propos, vous la lui rendrez; sinon, vous en ferez ce qu'il vous plaira. Je suis fort édifié de tout ce qu'elle m'écrit et je me confirme si fortement dans la foi des choses que Notre-Seigneur lui découvre, soit du passé, soit de l'avenir, que je pense que je n'ai plus de mérite à croire.

(1) Extrait figurant au procès de 1715.

XXXV^e LETTRE (1)

A Londres, le 6 mai 1678.

Ma Révérende Mère,

Je reçois avec toute la douleur, et en même temps toute la soumission qu'il m'est possible d'avoir la nouvelle de votre départ de Paray. Je suis sûr que, quelque part qu'il plaise à Notre-Seigneur de vous envoyer, vous y travaillerez pour sa gloire et que sa volonté sera

(1) Date de l'Extrait produit au procès de Béatification de 1715. — Il faut rapprocher de cette lettre le passage suivant du Mémoire de la Mère de Saumaise sur la Bienheureuse Marguerite-Marie : « *Notre-Seigneur lui fit voir un jour (à la Bienheureuse) les croix et les peines intérieures qu'il (le V. P. de la Colombière) souffrait dans ce pays où ses supérieurs l'avaient envoyé, ce qu'elle nous vint dire en nous présentant un billet pour le lui faire tenir, lequel contenait des choses très consolantes et que Jésus-Christ lui avait dictées. Comme je reçus quelque temps après des lettres de ce grand Serviteur de Dieu, je connus, par les demandes qu'il faisait, qu'il avait besoin que l'on priât pour lui, ce qui pouvait être quelque chose des connaissances que cette vertueuse Sœur avait eues, ce qui m'obligea de lui envoyer ledit billet, lequel je copiai sans en avoir fait connaître à qui que ce fût. Néanmoins, elle nous vint trouver et me dit qu'en le copiant j'y avais changé quelque chose, et que Notre-Seigneur ne le voulait que comme il le lui avait fait écrire. Et comme je voulus le relire pour voir ce que j'y avais changé, je trouvai que j'y avais mis quelques paroles, lesquelles, quoique assez semblables, avaient pourtant bien moins de force.*

« *Le Père de la Colombière ayant reçu cet écrit, manda qu'il était venu très à propos, et que, sans ce secours il ne savait ce qu'il aurait dû faire.* » (*Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, t. I. p. 146-147.)

accomplie en vous. Voilà ce qui nous doit consoler de tout. Il se pourra faire que vous vous approchiez de Paris et qu'ainsi on pourra avoir encore plus facilement de vos nouvelles.

Pour l'intérêt de vos chères Filles, auxquelles votre présence était si avantageuse, je les remets entre les mains de Celui à qui elles appartiennent et qui a mille voies pour leur procurer les secours qu'il leur a donnés jusques ici par votre zèle. Je vous rends mille grâces des bontés que vous avez eues pour elles et des bonnes nouvelles que vous m'en donnez.

Je suis tout à fait de votre avis à l'égard de la plus jeune des deux sœurs : (1) il faut qu'elle demeure comme elle est jusqu'à ce que Notre-Seigneur nous donne d'autres lumières.

Je prends plus de part que je ne vous le puis dire à la faveur extraordinaire que vous avez reçue de Notre-Seigneur ; je l'en remercie du plus profond de mon âme et comme si c'était à moi-même qu'elle eût été accordée : j'ai déjà dit quelques messes, en actions de grâces, et je la dirai encore aujourd'hui à cette intention. Je vous félicite aussi de la croix qu'il lui a plu de vous envoyer ; j'espère qu'elle vous sera une source de toute sorte de bénédictions.

J'ai appris la mort de M. N. : mais je ne savais pas encore la retraite de Madame sa femme. Je prie Notre-Seigneur qu'il lui fasse tirer un grand fruit des bons exemples qu'elle verra en votre maison.

(1) Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc.

Le carême ne m'a point affaibli, par la grâce de Notre-Seigneur, quoique assurément j'aie beaucoup travaillé. *Je ne crois pas que, sans le billet où étaient les avis de la Sœur Alacoque, j'eusse jamais pu soutenir les peines que j'ai souffertes et qui ne m'ont jamais attaqué avec plus de violence que lorsque j'étais pressé et comme accablé de travail.*

Dieu en soit loué éternellement ! Présentement il me semble que je moissonne; à quoi il n'y a guère moins de peine qu'à semer, tant à cause du grand nombre des personnes à qui il faut parler et écrire, qu'à cause des traverses que nous fait essuyer l'ennemi de notre salut.

Il faut avoir une grande grâce de Dieu pour souffrir avec patience ses persécutions et les nouveaux troubles qu'il ne cesse de jeter dans les âmes que Dieu veut attirer à lui. Je fus encore hier au soir trois grandes heures avec la dame dont je vous ai écrit. Il est étrange que le démon se serve pour l'arrêter d'un faux respect qu'on lui a inspiré pour le corps de Jésus-Christ, *ce* qui lui donne un si grand éloignement de la communion que c'est la seule chose qu'elle craint dans une vie dévote; de sorte que lui ayant fait promettre qu'elle recevrait le corps de Jésus-Christ tous les quinze jours au moins, durant trois mois, elle me témoigna une si grande peine qu'elle me fit compassion, jusqu'à me dire que tout ce que j'exigerais d'elle ou que je pourrais exiger n'était rien, en comparaison, et que je lui perçais le cœur en lui faisant cette demande. Cependant je tins bon et elle me le promit; je la recommande extrême-

ment à vos prières. Je ne sais à quoi il tient qu'elle ne soit toute à Dieu ; elle n'est retenue que par des illusions, car c'est merveille de voir les admirables dispositions où elle est à l'égard de toutes les choses de la terre. Il me semble que je sens la crainte que le démon a de sa conversion entière. Il n'y a plus que lui qui s'y oppose, car je ne trouve presque rien en elle qui y résiste.

Vous m'avez tout à fait converti sur le sujet de la santé ; vous m'avez inspiré le désir de la conserver pour le service du prochain. Je vois qu'il en faut beaucoup pour le métier qu'il plaît à Dieu que je fasse : mais tâchez aussi de me changer à l'égard de l'âme, soit par vos discours, soit par vos prières. Car vous savez bien que j'ai encore plus besoin de vertu, en conversant, comme je suis obligé de faire, avec toute sorte de personnes, et ayant si peu de temps pour me recueillir. Vous avez raison, ma Révérende Mère, de m'envier l'avantage que j'ai de pouvoir exciter les autres à aimer Dieu ; mais vous savez qu'il faut que le cœur soit bien plein d'amour, afin qu'il se répande sur ceux à qui on parle, et que les péchés de l'homme sont de grands obstacles aux desseins de Dieu qui s'en veut servir. Ce n'est pas que je ne m'estime très heureux d'être appelé à l'emploi que j'ai ; mais je crains avec raison que mes fautes n'empêchent plus de conversions que mon zèle n'en peut faire. Je ne laisserai pas de continuer avec confiance, nonobstant mes justes craintes et les petites fatigues qui sont attachées à mon ministère, car il y a plus de croix, et intérieures, et extérieures, qu'il ne paraît. Du moment

que l'on se sent touché de Dieu pour travailler à la sanctification d'une âme, jusqu'à ce qu'on l'ait mise en un certain état de consistance, il y a bien des peines à essuyer. Il est vrai qu'il y a aussi de grandes douceurs, surtout à observer les voies de la grâce, ses opérations, ses progrès dans les cœurs, les bontés de Dieu, sa patience, sa tendresse, sa prudence admirable, son pouvoir et cent autres choses qui éclairent l'âme de ceux qui y font réflexion, et qui la comblent de joie.

Je prie Notre-Seigneur qu'il continue de vous combler de ses bénédictions et qu'il vous fasse la grâce qu'à votre départ vous laissiez son esprit, dans votre monastère, si bien établi qu'il y demeure jusqu'à la fin des siècles.

La Colombière.

XXXVI^e LETTRE

A Londres, ce 9 mai 1678. (1)

Ma Révérende Mère,

Il est vrai que je me sens un peu incommodé de la poitrine, qui est un endroit par où je me croyais imprenable. On y est fort sujet en ce pays-ci, à cause qu'on y brûle un charbon de pierre qui fait une méchante fumée. Ce que je sens est encore peu de chose. Je crois que l'étude y contribue plus que toute autre chose extérieure. Comme il faut que je me prépare à de nouveaux sermons, pour l'année suivante, il m'est venu en l'esprit que je ferais peut-être mieux de prendre un peu moins de soins et de me contenter de préparer en gros ce que j'ai à dire, sans vouloir tout écrire dans la dernière exactitude. Je m'en porterai mieux, j'en aurai plus de temps pour assister les âmes dont Dieu me voudra confier la conduite, et peut-être que Notre-Seigneur donnera plus de bénédictions à des discours où l'éloquence humaine aura moins de part.

Madame la duchesse d'York m'a prié de lui faire venir un cordon de Saint François de Sales ; j'ai écrit à Paris pour cela.

(1) Date de l'extrait emprunté à cette lettre et présenté au procès de 1715.

La prétendante dont je vous ai écrit est merveilleusement constante et, malgré toutes les tentations dont elle est agitée, elle part avec une ferme résolution de mourir religieuse, quand elle serait assurée de souffrir les mêmes peines jusqu'à la mort. Elle a vingt ans, elle n'a point de mère : celle qu'elle a eue était une sainte qui n'avait jamais eu de plus grand désir que de voir sa fille religieuse. Je crois qu'elle lui obtiendra cette grâce dans le ciel.

Je ne saurais assez vous exprimer ce que je sens de reconnaissance pour tous les biens que Dieu m'a procurés par votre moyen. Vous voulez bien, ma très chère Mère, que je vous exhorte à mieux profiter que je ne fais des grâces que vous recevez ; elles ont beaucoup de rapport avec les miennes ; mais je serais au désespoir, si vous n'y répondiez pas mieux que moi. Je deviens tous les jours plus infidèle, et je suis contraint de dire, à ma confusion, que Dieu se sert de moi tous les jours pour former à la piété des âmes qui, dans très peu de temps, me surpassent en toutes choses. J'ai extrêmement besoin de vos prières. Je vous recommande instamment les élus que Dieu a en cette ville : priez-le qu'il ne permette pas que mes indignités arrêtent les desseins de sa miséricorde. Je vois les plus belles espérances du monde ; mais je tremble continuellement que je ne ruine tout par mes infidélités. J'ai actuellement cinq personnes qui me viennent voir pour faire abjuration d'hérésie, deux desquelles ont été religieux : les autres sont deux demoiselles françaises, et un jeune homme anglais ; mais il y a d'autres

personnes qui sont catholiques, bonnes ou mauvaises, dont la parfaite conversion serait de plus grande conséquence et dont je ne désespère que quand je vois que c'est moi qui me mêle de les convertir. Je vous dis tout cela pour vous exciter à continuer vos prières et à les redoubler, s'il est possible.

J'espère que le paquet vous trouvera encore à *Paray*. (1) Je n'ai pu répondre plus tôt à ces bonnes Filles ; les lettres que j'en reçois me font beaucoup espérer d'elles. Je ne sais comment elles feront après votre départ ; mais Dieu en aura soin. Je les abandonne à sa Providence, comme je tâche de m'y abandonner moi-même ; car il me semble, qu'outre la paix de l'âme et la douceur de la vie, on trouve toutes choses dans cet abandonnement. Sans ce secours, je ne saurais vivre dans l'emploi où je suis ; parce que le soin des âmes produit mille inquiétudes, à cause de la résistance qu'elles font à la grâce ou de l'inconstance de l'esprit humain, duquel on ne peut rien se promettre.

Il faut nécessairement se remettre du succès à Celui qui en peut donner un bon à nos peines, selon le salutaire avis que m'a envoyé une fois la Sœur Alacoque. J'en ai reçu d'elle trois ou quatre qui font tout le bonheur de ma vie. Dieu soit béni éternellement, qui daigne nous éclairer, nous autres pauvres aveugles, par les lumières des personnes qui communiquent plus intimement avec lui.

(2) La Mère de Saumaise, fut remplacée, le 8 mai 1678, par la Mère Greyfié qui fut élue ce jour-là supérieure par la Visitation de Paray et arriva dans ce monastère le 17 juin suivant. La Mère de Saumaise retourna alors à Dijon. Les « bonnes Filles » sont les D^elles de Bisefranc.

Je ne puis assez vous exprimer ma gratitude pour les obligations que je vous ai. Je prie Dieu qu'il vous récompense au centuple.

La Colombière.

XXXVII^e LETTRE (1)

A Londres, (ce 27 juin 1678).

Ma Révérende Mère.

La paix de Jésus-Christ soit avec vous !

Je me réjouis de ce que vous voilà présentement dans l'état que vous aviez souhaité, jusqu'à ce qu'il plaise à Notre-Seigneur de vous faire passer dans un autre. Quoi qu'il ordonne à votre égard, je suis sûr que toutes choses vous aideront à croître et à vous perfectionner en son amour. C'est encore un autre sujet de joie de savoir que vous avez trouvé en votre supérieure une si bonne et si sainte âme. J'espère que Notre-Seigneur en aura choisi une bonne pour vos Filles que vous venez de quitter et à qui vous avez fait tant de bien, avec le secours du même Seigneur. Je ne vous remercie point de ce que vous avez fait pour celles du dehors : j'ai à vous rendre mille actions de grâces pour moi-même. Je ne sais si je serai jamais assez heureux pour vous en témoigner ma reconnaissance : mais assurément Dieu m'en a donné une grande pour toutes vos bontés.

(1) Voici la première lettre écrite à la Mère de Saumaise après son retour à Dijon, retour postérieur au 17 juin 1678. Or l'extrait date du 27 juin se lit sur la face de cette lettre. Il est donc à peu près certain qu'il en a été tiré et que la lettre doit lui emprunter sa date.

La lettre de notre Sœur Alacoque m'a causé beaucoup de confusion ; mais je ne saurais assez vous faire comprendre combien ces avis me sont venus à propos. Quand elle aurait vu dans mon intérieur, elle n'aurait pu me dire rien de plus précis. Je ne sais ce que je lui vais répondre. J'espère que le Seigneur me l'inspirera.

Je vous supplie de me donner votre conseil sur une affaire qui se présente. Une jeune veuve d'environ trente ans, d'une santé médiocre, de beaucoup d'esprit et de courage, mais sans bien, a été pressée depuis près d'un an de se retirer, quelque part dans un désert, pour y mener une vie pénitente et retirée ; après avoir souvent rejeté comme inutile la proposition qu'elle m'en a faite, elle m'a enfin déclaré qu'elle se sentait si fortement attirée à quitter le monde et à passer ses jours dans la pénitence qu'elle me suppliait de prendre garde si, en lui résistant, je ne m'opposais point à la volonté de Dieu. Je lui fis voir que la chose était comme impossible ; mais la voyant dans une si grande résolution, je crus qu'il y aurait peut-être quelque autre parti à prendre plus raisonnable, si elle avait envie de faire quelque chose pour Dieu. Je lui proposai alors de s'aller présenter à quelque monastère pour y servir en qualité de servante séculière, à garder les troupeaux à la métairie, ou quelque autre chose de cette nature, sans se faire connaître à personne, comme quelques saints nous en avaient donné l'exemple. Cette proposition, que je fis d'abord pour exercer et pour entretenir sa ferveur plutôt que pour la lui faire embrasser effectivement, lui plut. Elle me pria de la servir en cela et je lui promis que j'y

songerais. Elle est Française ; il y a un an et demi que je la connais. Elle a fait jusqu'ici tout ce que j'ai souhaité d'elle. Elle a fort travaillé à mortifier ses passions ; elle a beaucoup de feu, mais voilà dix-huit mois qu'elle combat courageusement ; elle a un courage extraordinaire : je l'ai éprouvé souvent. Voyez, je vous prie, ce que vous pensez de cela. Croyez-vous que le Seigneur voulût renouveler, en nos jours, les exemples de ces grandes âmes que nous admirons dans les premiers siècles de l'Église ? J'attends la réponse que vous aurez la bonté de me faire, après avoir recommandé l'affaire à Notre-Seigneur.

Je fais peu de chose, ma Révérende Mère, pour le service de Celui à qui vous n'ignorez pas que j'ai de grandes obligations. Mais cependant, pour ce peu, j'ai besoin d'être encouragé ; et vos exhortations m'y servent plus que vous ne pouvez penser. Toutes les âmes, dont Dieu m'a ici donné la conduite particulière, s'avancent par sa miséricorde, et il est vrai qu'il y en a trois ou quatre qui n'ont aucune réserve et qui font tout ce que je veux. Pour moi, je ne me ménage presque point, et je fais pour leur avancement bien des choses qui semblent être contraires à mes propres intérêts : mais je n'en veux point avoir que ceux de Dieu. Priez-le, s'il vous plaît, que cela soit ainsi jusqu'au bout.

La Colombière.

XXXVIII^e LETTRE

A Londres, ce 12 juillet 1678. (1)

Ma Révérende Mère,

Ce n'est ici que le deuxième juillet, et nous faisons la fête de la Visitation. Nous l'avons, Dieu merci, assez bien célébrée pour le pays où nous sommes : outre plusieurs personnes qui ont communié, il y a eu deux demoiselles, d'environ vingt ans, qui ont choisi ce jour pour se consacrer à Dieu par un vœu de chasteté perpétuelle, après avoir fait leur confession générale. L'une de ces deux-là commence à recevoir de grandes grâces de Dieu. Deux jeunes veuves voulaient faire la même chose : mais j'ai jugé à propos de les renvoyer à l'Assomption. Notre-Seigneur m'envoie tous les jours des âmes qui me paraissent choisies et qui se donnent à lui d'une manière fort généreuse : en voilà trois qui songent à la religion ; et il m'en est venu deux autres, depuis quelque temps, qui n'en sont pas trop loin, ce me semble. J'ai renvoyé les deux religieux dont je vous avais écrit : priez Notre-Seigneur qu'il leur inspire de

(1) La date du mois où fut écrite cette lettre est nettement exprimée. L'année est 1678, car le V. Père déclare qu'il a renvoyé les deux religieux dont il a parlé dans la lettre XXXVI^e, du 9 mai 1678.

vrais sentiments. J'entrevois de bonnes affaires, que je crois que Dieu se prépare pour sa gloire. Mais, au reste, je n'y fais rien : je ne m'empresse point et je remarque que Notre-Seigneur m'envoie, après trois, quatre et cinq mois, des personnes que je n'avais presque osé désirer ! Vos prières, s'il vous plait : car, si vous m'en aidez, j'espère que Notre-Seigneur n'aura nul égard à mes péchés et qu'il se glorifiera beaucoup en cette ville.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XXXIX^e LETTRE (1)

A Londres, (fin juillet 1678).

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

J'ai reçu votre lettre du sixième juillet avec beaucoup de consolation et, ce me semble, d'utilité pour mon âme.

La demoiselle, qui vous rendra celle-ci, est cette veuve pour qui je vous ai demandé conseil. Elle s'en va aux Ursulines, à Paray, où l'on m'a promis une place de servante dans ce couvent, sans que je leur aie fait savoir qui elle est, ni que j'aie aucun dessein de le leur jamais faire savoir. Si, par aventure, vous la vouliez retenir en chemin, je lui ai ordonné de vous obéir en tout. Vous serez étonnée, sans doute, que j'aie si fort précipité cette affaire : mais, je ne sais ce que c'est, je n'en appréhende nullement les suites, après les précautions que j'ai prises, suivant votre conseil. J'espère que, quand vous l'aurez entretenue, vous la trouverez

(1) Cette lettre fut écrite peu après le 15 juillet 1678. En voici la preuve. Le V. Père se réjouit du saint repos que Notre-Seigneur a donné à la Mère de Saumaise, c'est-à-dire de son retour à Dijon au mois de juin 1678. Il répond à une lettre que cette religieuse lui a écrite le 6 juillet; il fallait environ huit jours pour que la lettre parvînt de Dijon à Londres.

dans des dispositions qui ne vous déplairont pas, et qui feront, peut-être, que vous trouverez moins de témérité dans mon procédé. Je mets toute ma confiance en Dieu et au courage qu'il donne à cette femme, qui est tellement résolue au pire qui lui peut arriver qu'elle ne craint quoi que ce soit. Je vous la recommande. Donnez-lui, s'il vous plaît, les avis que vous croirez lui pouvoir être utiles. Le meilleur gage que j'aie de sa constance, c'est qu'elle a fait dans le monde, sans réserve, tout ce que lui ai conseillé pour sa perfection, qu'elle n'a jamais reculé, lorsqu'il a été question de se vaincre, et qu'elle l'a toujours fait avec un courage et une résolution merveilleuse. Elle a fait, dans la maison de son propre père, une espèce de noviciat, où elle a souffert la plupart des épreuves où elle sera exposée dans la vie qu'elle embrasse, jusqu'à faire confesser aux personnes qui l'exerçaient qu'infailliblement elle serait sainte.Tout ce feu qu'elle a naturellement n'a pas empêché qu'elle ne se soit soumise, comme un enfant, au chagrin et à la mauvaise humeur de ses parents qui exigeaient d'elle des choses très mortifiantes et n'étaient jamais satisfaits de son obéissance. Je ne la ferai connaître à qui que ce soit, parce qu'il me semble que cela nuirait au dessein de Dieu qui la veut dans une vie tout à fait humble et entièrement cachée, si je ne me trompe.

Je vous écrirai, une autre fois, une nouvelle découverte que j'ai faite ici, depuis peu, laquelle vous édifiera beaucoup.

Je vous remercie de la part que vous prenez aux grâces que Dieu me fait, en me rendant témoin des opérations

de son Esprit dans les âmes. Il est vrai qu'il m'en a mis trois ou quatre entre les mains, qui vont à lui à grands pas et d'une manière très généreuse. Il me semble qu'elles ne me laissent rien à souhaiter.

Je me réjouis à mon tour du saint repos que Notre-Seigneur vous donne. Apparemment c'est seulement pour vous préparer au travail. La très sainte et très aimable volonté de Dieu soit toujours faite. J'espère que nous l'aimerons, sans réserve, en tous les états où il lui plaira de nous mettre. C'est tout ce que je désire pour vous et pour moi, qui suis

Tout à vous dans le Cœur de Jésus-Christ.

La Colombière.

XL^e LETTRE (1)

A Londres, ce 19 septembre 1678 (1).

Ma Révérende Mère,

Il y a longtemps que je n'ai fait réponse à personne. Vous le pouvez bien croire, puisque je ne l'ai pas faite à vous-même.

La raison de mon silence a été un accident qui m'est arrivé, lorsque j'y songeais le moins et que je me croyais en la meilleure santé. Je commençai à cracher le sang la veille de l'Assomption, qui est ici dix jours plus tard qu'en France. J'abandonne tout à la Providence.

Ce qui me fait croire que je serai encore ici quelque temps, c'est qu'il me semble qu'il s'y présente de nouveaux fruits à cultiver et *que notre bonne Sœur Alacoque* ne me parle que de nouvelles fatigues.

Je reçus votre lettre et le papier écrit de sa main justement le jour que j'avais parlé au médecin et dans un temps où je me trouvais si abattu et si affaibli que je me sentais peu capable pour les travaux que je prévois l'année prochaine, et je regardais mon mal comme un effet de la Providence qui, connaissant l'impuissance où j'étais de

(1) Date du fragment présenté au procès de 1715 et qui est imprimé plus bas en italiques dans cette lettre.

soutenir le fardeau, voulait me retirer de ce pays. J'y étais résolu. Mais après avoir lu le billet qui m'ordonnait de ne perdre pas courage pour les difficultés, et qui me faisait ressouvenir qu'on est tout puissant, quand on se confie en Dieu, je commençai à changer de sentiment. Et il est à croire que je demeurerai encore ici.

Je ne m'y oppose pas et je suis tout prêt à y vivre et à y mourir, pour accomplir la volonté de Notre-Seigneur. J'ai entre les mains les plus belles espérances du monde pour l'année prochaine. Il me semble qu'il ne peut manquer que du temps et des forces. Mais Dieu peut suppléer à tout cela.

Je vois enfin la duchesse, dont je vous ai écrit si souvent, tout à fait convertie. Notre-Seigneur lui a envoyé ces jours passés une maladie de vingt-quatre heures, où elle a conçu un si grand regret de n'avoir pas quitté tout pour Dieu qu'elle a failli en mourir de tristesse. (1) Elle me pria hier de l'aller voir aujourd'hui, pour l'entretenir en particulier. J'espère que nous allons commencer une vie qui honorera beaucoup Dieu : elle est tout à fait propre pour une grande vertu, et je crois que Dieu lui a donné pour moi tous les sentiments nécessaires pour lui rendre mes petits conseils fort utiles.

Il y a environ deux mois qu'un jeune garçon, marchand, âgé de vingt-quatre ans, m'est venu voir pour me consulter sur un dessein qu'il avait de quitter le monde et aller passer ses jours dans des pays inconnus,

(1) Texte original : *Failli d'en mourir.....*

demandant l'aumône et s'abandonnant à toute sorte d'austérités, dont la force de son corps robuste semble l'avoir rendu capable. Je fus d'avis qu'il ne précipitât rien et qu'il fallait que je le connusse davantage, avant que je lui pusse donner conseil sur cela. Depuis ce temps-là, je lui ai donné quelques règles pour éprouver sa docilité ; et il a pris un si grand goût à l'obéissance qu'il en fait son principal soin ; il ne songe plus à son dessein, ni à l'avenir ; mais seulement à s'avancer en la vertu. Notre-Seigneur l'avait déjà élevé à une grande oraison : mais cela augmente tous les jours, avec des lumières si particulières et si délicates sur la pratique des plus excellentes vertus que je ne puis assez l'admirer.

Justement comme j'écrivais ceci, j'ai reçu votre lettre du 10 septembre. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous récompense des charités que vous avez eues pour la demoiselle que je vous ai adressée d'ici. J'ai une grande consolation d'apprendre que vous en avez été satisfaite. Je ne la recommande pas à vos prières, parce que je sais que sa générosité et les bontés que Dieu a pour elle vous la rendront chère.

La Colombière.

XLIe LETTRE

A Londres.

Ma Révérende Mère,

Depuis que je ne vous ai écrit (1), j'ai failli mourir d'un nouveau crachement de sang. J'ai été sur le point de partir pour retourner en France, parce que mes supérieurs d'ici avaient laissé cela à mon choix et que la plupart des gens me le conseillaient. Les médecins m'ont arrêté, disant que je n'étais pas en état de faire voyage et que je pouvais guérir ici. Maintenant je ne sais ce que Notre-Seigneur me prépare, si je dois vivre ou mourir, rester ici ou m'en retourner, prêcher ou demeurer sans rien faire. Je ne puis, ni écrire, ni parler, ni presque prier. Je vois une grande moisson ; je n'ai jamais eu tant de désir de travailler et je ne puis rien faire. La volonté de Dieu soit accomplie ; je ne mérite pas de le servir. Je me suis mis par ma faute, en l'état

(1) Allusion à la lettre du 19 septembre 1678. La lettre est donc postérieure à cette date. Elle précéda l'emprisonnement du V. Père, puisqu'il dit dans sa lettre au R. P. de Camaret qu'il n'avait pas, en prison, la liberté d'écrire. Donc il faut la placer entre le commencement d'octobre et le 24 novembre 1678. Il semble qu'elle fut écrite peu de jours avant l'emprisonnement du V. Père, puisque la réponse n'eut pas le temps de lui parvenir et qu'il la trouva à Paris, lors de sa rentrée en France.

cent écus ; encore ne les peut-elle pas avoir si tôt, tout étant dans un si grand trouble en Angleterre qu'on n'y peut faire nulle affaire. En attendant qu'on lui fasse toucher son argent, elle pourrait entrer en qualité de prétendante, et la fille, de pensionnaire ; car il lui est aisé de payer la pension ; mais elle ne veut point entrer au noviciat qu'elle n'ai reçu son argent ; et je le lui ai conseillé ainsi. C'est une personne fort accomplie. Si vous le jugez à propos, j'en ferai la proposition à la Mère supérieure de (*Charolles*). Je crois qu'elle sera acceptée. Je vous enverrai la lettre que je lui écrirai.

Que de choses j'aurai à vous dire, si Dieu nous fait la grâce de nous entrevoir ! J'ai laissé à Londres des personnes d'un grand mérite et bien chéries de Dieu. Je ne perds pas espérance d'en voir quelques-unes entre vos mains.

Priez Dieu pour elles et pour

Votre serviteur en Jésus-Christ.

La Colombière.

XLIII^e LETTRE

A Lyon, le 23 mars 1679.

Ma très chère Mère en Notre-Seigneur,

La paix de Jésus-Christ !

Je suis ici depuis le 11 de ce mois. Je m'y suis trouvé plus mal que je n'avais fait depuis mon départ d'Angleterre ; j'y ai même craché un peu de sang et me suis vu tout près de tomber au premier état. Je crois qu'une petite saignée m'a sauvé de cette rechute ; je suis un peu mieux, ce me semble, depuis deux jours. Je mange de la chair depuis que je suis ici, même le vendredi et *le* samedi, par ordonnance du médecin ; le temps s'approche que je pourrai prendre du lait d'ânesse, duquel j'espère quelque soulagement ; la volonté de Dieu soit faite. Je trouve partout une si grande moisson que j'ai toutes les peines du monde à me retenir : néanmoins, on m'ordonne le silence et je suis résolu de l'observer, selon votre conseil. Si la Providence me rappelle au pays des croix, je suis tout disposé à partir ; mais Notre-Seigneur m'enseigne, depuis quelques jours, à lui faire un sacrifice encore plus grand, qui est d'être résolu à ne rien faire du tout,

où je suis. Je prie Notre-Seigneur qu'il me punisse et qu'il me pardonne.

J'ai souffert, depuis que je suis malade, des peines intérieures, qui surpassent de beaucoup les extérieures; mais aussi j'ai eu la consolation de voir faire de grands progrès aux âmes que Dieu m'a confiées. Je ne puis pas tout vous écrire.

J'ai sous ma conduite une veuve de trente ans, de très bon esprit et de fort bon sens, qui depuis un an et demi est dans le chemin d'une parfaite abnégation, et dont je puis répondre en toute manière. Elle veut être religieuse de Sainte Marie, loin de Paris. Elle a la santé. Elle a été élevée en France dans un couvent. Son père est Français et chirurgien de la reine d'Angleterre. Elle a une fille de neuf ans, enfant de très bon naturel, qu'elle veut mettre en pension, pour être ensuite religieuse, s'il plaît à Notre-Seigneur. Elles ont deux mille écus. Où voulez-vous que je les envoie ? Je vous les veux remettre. Elles sont toutes prêtes; et soyez sûre que vous en serez contente.

Faites-moi réponse, s'il vous plaît, et priez Dieu pour moi, afin que je ne désire que sa volonté et que je m'abandonne sans réserve à sa Providence.

Recommandez-moi aux prières de vos amies.

Je n'écris point à vos saintes Filles (1) ; mais aussi je prie Dieu pour elles plus que je n'ai jamais fait.

La Colombière.

(1) Les novices de la Mère de Saumaise, directrice à Dijon.

XLIIe LETTRE

A Paris, (vers le 16 janvier 1679). (1)

Ma Révérende Mère,

Je ne vous écris que pour vous donner avis de mon arrivée en cette ville. Je suis sorti d'Angleterre, après en avoir été banni par arrêt et avoir couru plusieurs hasards de perdre la vie. J'ai été prisonnier pendant cinq semaines. Mon mal s'est renouvelé dans la prison ; mais maintenant je suis mieux. Comme j'espère vous voir dans peu de jours, je ne vous en dis pas davantage.

J'ai trouvé ici une de vos lettres, où vous me parliez de la prétendante dont je vous avais écrit. Elle a été obligée de fuir pour se soustraire à la persécution ; elle est ici, mais bien loin de pouvoir donner huit mille francs, il faut nécessairement qu'elle se réduise à seize

(1) Le V. Père rentra à Paris vers le 15 janvier, puisque sa lettre au R. P. de Camaret, son provincial, la première sans doute qu'il écrivit, est datée du 16 janvier 1679. Celle-ci est du même temps très certainement, puisque la situation de la prétendante dont il parle demandait que l'on réglât sans retard les conditions de son entrée au couvent. La supérieure à laquelle le V. Père de la Colombière se propose de présenter cette veuve est la Mère de Thélis, supérieure de la Visitation de Charolles, et la fille du chirurgien français de la reine d'Angleterre fut l'une des Sœurs anglaises que l'apôtre du Sacré-Cœur soutint par ses lettres dans ce monastère, celle que l'on nomme Marie Bouchet.

si c'est sa volonté, à mourir, au premier jour, et éteindre, par la mort, le zèle et les grands désirs que j'ai de travailler à la sanctification des âmes, ou bien de trainer en silence une vie infirme et languissante, n'étant plus qu'une charge inutile dans toutes les maisons où je me trouverai. J'étais mal, quand j'arrivai à Paray ; mais je m'y rétablis, dans deux jours, de telle sorte que j'y ai travaillé ensuite, durant huit jours, depuis le matin jusqu'au soir, sans me sentir nullement incommodé. Je ne saurais vous dire combien Dieu m'y a donné de sujets de consolation. J'ai trouvé les choses dans une disposition admirable ; et il me semble que tout s'est augmenté depuis mon départ. Il y a je ne sais combien de pauvres personnes, que j'avais oubliées, en qui Dieu a fait valoir des semences dont j'attendais peu ; en sorte qu'elles produisent dans leurs âmes des vertus solides et une constance admirable. Vous pouvez croire qu'en huit jours de temps je n'ai pu avoir de longs entretiens avec tous ceux qui ont désiré me parler ; et néanmoins il a plu à la miséricorde infinie de Dieu de donner tant de bénédictions au peu de paroles que je leur ai dites, que tout le monde a été content et comme renouvelé dans la ferveur ; Dieu en soit éternellement glorifié !

Passant à Paray, je n'ai pu voir qu'une fois la Sœur Alacoque ; mais j'ai bien eu de la consolation en cette visite ; je la trouvai toujours extrêmement humble et soumise, dans un grand amour de la croix et du mépris. Voilà des marques de la bonté de l'esprit qui la conduit, lesquelles n'ont jamais trompé personne.

La demoiselle de *Bisefranc* (1) est un ange. La cadette n'est pas encore hors des épreuves ; mais elle se surmonte généreusement.

L'inconnue qui vous a écrit me charme par son courage et par toute sorte de vertus ; elle ira bientôt à Charolles, cela est conclu ; Notre-Seigneur a disposé toutes choses pour cela. La Sœur Alacoque a été la première de cet avis ; mais je ne m'y suis rendu que sur de bonnes raisons. Je n'en ai rien dit à la personne, pour la tenir dans l'indifférence ; mais je lui en écrivis un mot hier au matin.

L'Anglaise qui est à Charolles fait tout ce que j'avais attendu de la grâce que Dieu lui a donnée. (2)

Mille et mille actions de grâces des bons conseils que vous me donnez, et pour le corps, et pour l'âme ; continuez, ma chère Mère, à me faire ressouvenir, de temps en temps, de ce qu'il m'est si important de n'oublier pas, et ce que j'oublie néanmoins si facilement ; je prends cela comme il faut, n'en ayez aucune peine.

Je vous promets le souvenir que vous me demandez à

(1) Il ne peut être question, dans ce passage, de Mademoiselle de Lyonne. Sa sœur, Madame de Varennes, était son aînée, et il n'y avait pas d'autre sœur entre elles. Mlle Catherine de Bisefranc avait une sœur plus âgée, Marie, la cadette, c'est-à-dire la seconde des trois sœurs, Philiberte étant l'aînée. Marie était entrée chez les Ursulines de Paray en 1678, après le mois de juin, et par conséquent elle était encore dans les épreuves du noviciat. Il faut donc lire : La demoiselle de Bisefranc, c'est-à-dire Catherine, celle qui devint l'amie de la bienheureuse Marguerite-Marie.

(2) Cette Anglaise doit être la jeune personne de vingt ans dont il est question dans la lettre xxxvie.

la célébration de la messe ; je ne sais si je vous ai dit que c'est une de mes pratiques de songer, à ce moment, à tous mes amis et de porter mon esprit partout où ils peuvent être.

Recommandez-moi aux prières de votre communauté et particulièrement à celles de votre Mère (1) et de vos ferventes Filles. Je ne vous plaindrai point de vous voir sevrée des douceurs dont vous jouissez ; tout ce que je pourrai faire sera de ne vous porter pas envie.

Si vous voyez M. N., Mme sa femme, Mme de....., faites-leur, s'il vous plaît, mes excuses, si je ne leur écris pas, ma santé m'en empêchant.

Je suis en Notre-Seigneur, etc. (2)

La Colombière.

(1) La *Communauté* est la Visitation de Dijon, *la Mère*, la Mère Boulier, supérieure de ce monastère, *les ferventes Filles*, les novices de la Mère de Saumaise.

(2) Des personnes en relation avec le Serviteur de Dieu, à Paray, habitaient Dijon l'hiver : Monsieur et Madame Baudinot de Selorre, et plusieurs Bouillet, membres du Parlement de Bourgogne. Plusieurs avocats devaient aussi se rendre fréquemment dans cette ville et y séjourner pour leurs affaires.

XLIVe LETTRE (1)

Ma Révérende Mère,

Notre-Seigneur Jésus-Christ soit toute notre force et toute notre joie!

C'est de la campagne que je vous écris, et où j'achève de faire quelques remèdes qu'on m'a prescrits. Vous voyez que je suis chez mes parents, ce qui est pour moi un grand sujet d'abjection; et, au lieu de les édifier par mes discours et par ma manière de vivre, les médecins m'ordonnent de me taire ou de ne parler que pour me divertir. N'est-il pas vrai que voilà une vie bien humiliante? Je comprends qu'une âme bien spirituelle pourrait se faire de cette vie une espèce de purgatoire,

(1) Cette lettre fut écrite de Saint-Symphorien-d'Ozon, où le V. Père avait été envoyé par ses supérieurs, après le 23 mars et avant le 26 mai 1679. Il faut la distinguer de la lettre XLVe, datée de Lyon, le 26 mai 1679, et de la lettre XLVIe, datée aussi de Lyon, le 6 juillet 1679. Nous l'avons placée avant ces deux lettres, parce que le V. Père y parle des soins qu'il donna à sa santé au printemps de 1679. La présence de ses parents, c'est-à-dire de son frère Humbert et de sa famille, indique que cette lettre fut écrite au temps où ils quittaient Vienne pour résider à Saint-Symphorien. Enfin, tout ce qui est dit d'une personne qui a la pensée d'être religieuse s'applique parfaitement à Mademoiselle de Lyonne, qui se rendit à Saint-Symphorien au printemps de 1679, pour apprendre la décision de son directeur touchant sa vocation.

très propre pour la purifier. Mais, Dieu soit éternellement béni de sa patience infinie, laquelle me supporte, nonobstant mon inutilité et les imperfections que je découvre en moi tous les jours.

La personne dont vous me parlez a la pensée d'être religieuse depuis longtemps, elle est dans le dessein de l'exécuter quelque jour. Pourquoi différer ? Elle n'attend que l'ordre du directeur, lequel ne s'y oppose que par des raisons de santé qui seront toujours plus fortes. Ces raisons ne rebutent pas les supérieurs ; cependant le monde est privé de l'exemple que lui donnera ce sacrifice. La personne est empêchée d'embrasser un état plus parfait qu'elle a le courage d'embrasser et que Jésus-Christ conseille à tous les chrétiens. Elle est privée elle-même de mille secours, de mille commodités de servir Dieu. Ce sacrifice ne laisse pas de coûter quelque chose à son cœur ; n'est-ce pas un signe que ce cœur n'est pas tout à fait libre et qu'il lui reste quelque chose à donner à Dieu ? Priez-le, je vous prie, pour le succès de cette affaire, et pour moi qui suis

Tout à vous dans le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Colombière.

XLV^e LETTRE (1)

Lyon, 26 mai 1679.

Ma Révérende Mère,

Vous aurez peut-être su comme la Sœur Marie, que je vous avais envoyée d'Angleterre et qui était aux Ursulines, est allée chez vos Sœurs de Charolles. Notre Sœur Alacoque me parut bien persuadée que c'était la volonté de Dieu ; et comme je lui représentais qu'il me semblait que son exemple était nécessaire à la maison où elle était, elle me répondit que Dieu nous ôtait souvent les choses qui nous seraient utiles pour notre sanctification, lorsque nous avions trop résisté à ses grâces et comme lassé sa patience. Vous voyez bien que ceci doit être secret. Ce n'est pas cependant pour cela que j'ai retiré cette bonne Sœur. Ce sont les religieuses qui m'y ont obligé, en me faisant connaître qu'elle leur serait à charge. Elles ont néanmoins témoigné une grande douleur à son départ. Je me suis ressouvenu de ce qui m'a été recommandé à l'égard du vendredi qui suivra l'octave du Saint Sacrement. Je suis sûr que vous ne l'oublierez pas.

La Colombière.

(1) Extrait présenté au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie en 1715.

XLVI^e LETTRE (1)

Lyon, 6 juillet 1679.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

J'ai reçu, il y a quelques mois, une lettre de la Sœur Alacoque pleine de l'esprit de Dieu. Elle me dit plusieurs choses fort extraordinaires et me parle d'une personne que je lui avais recommandée en passant, d'une manière qui fait bien voir qu'elle a des connaissances fort particulières à mon égard. (2) *Elle m'ordonne, de la part de son*

(1) Extrait présenté au procès de 1715.

(2) La traduction italienne authentique des écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie soumis au Saint-Siège avant sa béatification contient cette lettre avec la suscription : *Londres*, 6 juillet 1679. Il y a là évidemment une erreur. Si la date est 1679, Londres ne peut être le lieu d'origine de la lettre. Si Londres était bien le lieu d'origine, il faudrait lire 1677 ou 1678. Mais Londres ne peut être le lieu d'origine, car la Mère de Saumaise aurait su le contenu d'une lettre de la Bienheureuse écrite « quelques mois » avant le 6 juillet 1678. Nous pensons que cette lettre se rapporte au temps où le V. Père était rentré en France et qu'il faut conserver la date de l'extrait : Lyon, 6 juillet 1679. Le 6 juillet 1678 le prédicateur de la duchesse d'York n'en était pas réduit à n'avoir d'autre soin que de veiller sur sa santé. Cela était vrai le 6 juillet 1679. Du reste le texte même de la lettre indique clairement qu'il s'agit de l'année 1679. C'est en passant que le Vénérable avait recommandé à la Bienheureuse la personne dont il parle et qui n'est autre que lui-même. Mais cela ne fut possible qu'au temps où, passant à Paray (fin de février et commencement de mars 1679), le Serviteur de Dieu y vit une fois la Bienheureuse. Le même texte italien porte : *Elle a des connaissances fort particulières à mon égard.* — Voir la lettre XLVIII^e.

cher Maitre, de ne plus songer au passé, de ne faire nul projet pour l'avenir et, pour le présent, de prendre soin d'un malade que Dieu a confié à mes soins pour me donner lieu d'exercer la charité et la patience, ajoutant que le malade est moi-même et que je dois, sans scrupule, faire ce que je pourrai pour me rétablir. Et je le fais aveuglément.

La Colombière.

XLVII^e LETTRE (1)

Ma Révérende Mère,

Vous avez fait tant de prières pour le retour de ma santé que je crois que Dieu vous aura enfin exaucée. Je me trouve mieux que je n'ai encore été depuis mon retour d'Angleterre ; mais vous n'avez encore rien fait, si je ne reviens dans l'état où j'étais auparavant. Il faudra bien prier encore plus, pour m'obtenir la grâce de vivre comme vous savez que je le dois faire. J'aurais besoin de secours bien particuliers, pour me comporter de telle sorte, étant en santé, que je n'aie pas sujet de me repentir d'être guéri. Cependant, si je savais qu'à l'avenir il dût y avoir en moi un seul atôme qui vécût pour le monde, et non purement pour Dieu, j'aimerais mille fois mieux être mort. Voyez sur cela ce que vous devez faire pour moi auprès de Dieu ; car je m'en prendrais à vous, en partie, s'il arrivait que mon rétablissement me fût préjudiciable. Quoique j'aie été si longtemps à vous répondre, je n'ai pas laissé de prier Notre-Seigneur pour l'heureux succès de votre retraite.

(1) Cette lettre fut écrite à la Mère de Saumaise, supérieure à Moulins, au plus tôt à l'automne de 1679. Cela ressort clairement de l'allusion à la retraite des religieuses, qui se fait du 29 septembre au 21 novembre. La Mère de Saumaise fut élue supérieure de la Visitation de Moulins en mai 1679.

J'espère que vous et toutes vos filles s'y seront renouvelées dans l'amour de Jésus-Christ. Vous êtes bienheureuse en ce que Dieu vous a commise pour enflammer en elles cet amour et le porter, s'il est possible, jusqu'à son comble. Pour cela, j'ai remarqué, qu'outre un grand zèle, il est nécessaire d'avoir une humilité profonde et une défiance entière de soi-même ; qu'il faut procéder sans empressement et attendre avec paix et confiance qu'il plaise à Dieu de faire dans ces âmes ce que sa grâce seule est capable d'y opérer et dont il doit avoir toute la gloire. L'expérience vous a sans doute déjà appris tout cela ; je prie Notre-Seigneur qu'il vous aide à le bien mettre en pratique.

Vous avez appris sans doute la mort de Mademoiselle N..... La pauvre fille a beaucoup souffert intérieurement, en ce monde, et avec beaucoup de fidélité. Je la vis un moment l'été dernier ; elle me dit, en me quittant, qu'elle ne me verrait plus, dans la pensée où elle était que je mourrais moi-même bientôt. Priez Dieu qu'il lui fasse miséricorde, et à moi aussi.

Je vous envoie tous les jours bien des bénédictions : je ne doute point que, comme c'est de la part de Dieu et au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de toute son Église que je vous les envoie, elles ne parviennent jusqu'à vous. Ainsi soit-il.

Tout à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Colombière.

XLVIII^e LETTRE [1]

(Lyon, entre mai et août 1681)

Ma Révérende Mère,

Je vous rends mille grâces de la lettre que vous m'avez écrite et de la part que vous voulez bien prendre à ma santé. Il me semble qu'elle se rétablit, par la volonté de Dieu, et que le grand accident qu'on a cru devoir être mortel sera justement ce qui me servira à me rendre ma santé, ou entière, ou du moins telle que je pourrai encore servir Notre-Seigneur. C'est merveille de voir combien d'avantages temporels et spirituels me sont venus par cette maladie; je ne les saurais assez admirer, ni louer la sagesse et la bonté infinie de Dieu, qui fait réussir ses aimables desseins par les mêmes voies qui semblent aux hommes devoir tout détruire. Je n'ai jamais eu

(1) Cette lettre fut écrite après un « grand accident qu'on a cru devoir être mortel » pour le V. Père, et en un temps où la Mère de Saumaise était supérieure. Cela convient à l'accident du jour de Pâques 1681, quand la Mère de Saumaise était supérieure à Moulins. La lettre fut donc écrite, non pas à Londres, mais à Lyon, lorsque le V. Père semblait s'y rétablir de cette rechute et n'était pas encore parti pour Paray, c'est-à-dire entre mai et août 1681. Il est vrai que le V. Père fut aussi malade à Londres. Mais alors la Mère de Saumaise n'était pas supérieure, le prédicateur de la duchesse d'York ne connaissait pas encore la Visitation de Dijon, il n'avait pas l'expérience des biens que la maladie devait lui apporter.

tant de joie, jamais je n'ai trouvé Dieu si bon à mon égard que dans le temps que je me suis vu dans le plus grand danger de mourir. Je n'aurais pas changé ce péril pour tout ce qu'il y a au monde de plus digne de nos désirs.

Je me modère beaucoup dans le zèle que vous prétendez que j'ai. Dieu veuille qu'il soit bien pur : tel qu'il est, il me semble que Dieu seul y donne plus de bénédictions que ma faiblesse ne m'en pourrait faire espérer. Cela me persuade toujours davantage que ce ne sont pas nos soins ni nos travaux qui sanctifient les âmes. La vôtre m'est très chère; je prie tous les jours Notre-Seigneur qu'il augmente en nous les grâces qu'il y a répandues et dont je le remercie très affectueusement. Je prie encore pour votre communauté, à qui je souhaite mille bénédictions.

Je vous suis très obligé de la copie de la lettre que vous m'avez envoyée. (1) Si ce qui me regarde n'est pas tout à fait vrai, je n'en puis accuser que moi-même, qui

(1) Il nous paraît fort probable que la copie de lettre dont il est question est un extrait de la lettre DIXIÈME de la Bienheureuse Marguerite-Marie, adressée à la Mère de Saumaise, à Moulins. Cette lettre fut écrite après la solitude de la Bienheureuse, en 1680. On l'a datée de novembre 1680. On y lit : « Cette divine volonté est aussi dans les souffrances du R. P. La Colombière; car, l'ayant recommandé à sa bonté, il me fut dit une fois : « Que le Serviteur n'était pas plus grand que son Maître, et qu'il n'y avait rien de plus avantageux pour lui que la conformité avec son cher Maître. Et bien que, selon l'œil humain, il semble que sa santé fût plus à la gloire de Dieu, sa souffrance lui en rend incomparablement plus, car il y a temps pour toute chose. Il y a temps pour souffrir et il y a temps pour agir il y a un temps pour semer, l'autre pour arroser et cultiver. C'est ce qu'il

par mes infidélités continuelles m'oppose aux desseins de la miséricorde de Dieu. J'espère d'elle toutefois, et le pardon de ces infidélités, et la grâce d'être à l'avenir plus fidèle à Dieu. Pour vous, ma Révérende Mère, soyez à jamais dans le Cœur de Jésus-Christ, avec tous ceux qui se sont entièrement oubliés eux-mêmes et qui ne songent plus qu'à aimer et glorifier Celui qui mérite seul tout amour et toute gloire.

La Colombière.

fait à présent; car le Seigneur prend plaisir de donner un prix inestimable à ses souffrances, par l'union avec les siennes, pour les répandre après, comme une rosée céleste, sur cette semence qu'il a répandue en tant de lieux, et pour la faire croître et profiter en son saint amour. » (L. dixième — *Vie et Œuvres*, t. II, p. 17-18.)

Cette copie ne put être adressée au V. P. de la Colombière avant la fin de 1680. Il n'y aurait répondu qu'après l'accident du 6 avril 1681. Il n'y a pas trop à s'étonner du retard de la réponse : la Bienheureuse en signale un semblable à son égard. La maladie et peut-être la prudence nécessaire dans l'établissement du culte du Sacré-Cœur pouvaient imposer ces retards.

XLIX^e LETTRE (1)

Paray, janvier 1682.

Je viens de recevoir vos deux..... avec deux de vos lettres. Il ne fallait pas m'envoyer tant de choses, avant que de savoir si je partirais pour Lyon, à quoi je ne trouve plus de difficulté, le médecin s'étant expliqué à nous depuis deux ou trois jours seulement, comme il l'a fait à son frère (2) par lettre. Le Père */Bourguignet/*, (3) qui me témoigne une bonté extraordinaire, y aura un peu de peine. D'ailleurs nous en aurons peut-être à trouver une voiture commode et un temps favorable. Néanmoins

(1) Bien que cette lettre soit présentée comme adressée à une demoiselle, nous n'hésitons pas à nous inscrire en faux contre cette indication et à regarder la Mère de Saumaise comme la vraie destinataire. A elle seule le V. Père a pu écrire comme il le fait ici, en raison de l'union spirituelle qu'ils avaient dans le Sacré-Cœur de Jésus, union manifestée par le religieux à son directeur et approuvée par lui et par les supérieurs, ce qui lui permettait de pouvoir sagement demander conseil à cette sainte âme. Envers toute autre, si l'on excepte la Bienheureuse Marguerite-Marie, qui participait aussi à cette union, cette demande de conseil eût été ridicule et coupable, puisqu'une règle formelle l'interdisait au V. P. de la Colombière.

Nous avons là la dernière lettre du V. Père à la Mère de Saumaise, en janvier 1682. Nous y ajoutons le fragment qu'on en détacha pour l'insérer dans la notice consacrée à cette dernière après sa mort.

(2) Le P. Antoine Billet, alors compagnon du Père Provincial de Lyon.

(3) Supérieur de la résidence de Paray-le-Monial.

je n'ai pas encore eu le temps de songer à la voiture, et peut-être que M. *Billet* (1) persuadera le Père supérieur.

Quoi qu'il en soit, je suis très convaincu que je ne me porterai pas mieux ici, et vous savez qu'avant que le médecin, qui a bien étudié mon mal, se fût déclaré, je vous ai toujours dit que rien ne me soulagerait qu'un air extrêmement vif et subtil. Savoir si celui de Lyon est tel qu'il le faut; j'en doute un peu. Celui de Vienne me paraîtrait bien plus propre; car M. *Billet* dit que ce n'est pas assez d'être deux ou trois mois dans un lieu élevé, qu'il y faut passer des années entières, pour donner le loisir à la nature de se remettre. Je remets le tout entre les mains des supérieurs et ne propose ceci que pour garder ma règle. J'aurais écrit pour cela au R. P. Provincial, si j'avais cru qu'il eût été nécessaire ; mais j'ai voulu vous le communiquer auparavant. Faites-moi la grâce de me dire sur cela votre pensée et de me conseiller selon Dieu, afin de décharger ma conscience, et que je ne meure pas avec le scrupule d'avoir manqué à ma règle.

Pour les conseils que vous me demandez, je vous dirai que, depuis je suis malade, je n'ai appris autre chose si ce n'est que nous tenons à nous-même par bien des petits liens imperceptibles : que, si Dieu n'y met la main, nous ne les rompons jamais : nous ne les connaissons même pas ; qu'il n'appartient qu'à lui de nous sanctifier : que ce n'est pas une petite affaire de désirer sincèrement que Dieu fasse

(1) Médecin célèbre de Paray, frère du Père Antoine Billet et ami du Serviteur de Dieu. C'est lui qui, deux mois après sa mort, constata l'odeur céleste que répandait son cerveau.

tout ce qu'il faut faire pour cela ; car, pour nous, nous n'avons, ni assez de lumière, ni assez de force pour cela.

Priez Dieu pour celui qui est tout à vous en Jésus-Christ.

Je suis bien obligé au P. N... (1) de sa charité, je voudrais bien l'en pouvoir remercier ; mais je n'ai, ni le temps, ni les forces pour le faire par une lettre particulière ; suppléez s'il vous plaît à mon défaut.

La Colombière.

(1) Le P. Recteur du collège de Moulins, où l'un des Pères de ce collège.

LETTRES L-LI

A la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque

Née le 6 juillet 1647, entrée à la Visitation de Paray en 1671, la Bienheureuse Marguerite-Marie mourut dans ce monastère le 17 octobre 1690.

Le V. P. de la Colombière la dirigea du mois de mars 1675 à la fin de septembre 1676. Il la revit une fois en passant à Paray, lors de son retour d'Angleterre en 1679, et deux fois durant son dernier séjour en cette ville (août 1681-15 février 1682).

De toute leur correspondance nous ne connaissons que les deux lettres suivantes : la Bienheureuse brûlait tous les écrits où il était parlé d'elle avec éloge. Peut-être épargna-t-elle ces deux lettres parce que son Vénérable directeur l'y nourrit du pain de l'humilité.

L^e LETTRE (1)

A Lyon, (1679 ou 1680)

MA TRÈS CHÈRE SŒUR DANS LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST,

Je me suis privé jusqu'aujourd'hui de la consolation que j'aurais eue à vous écrire, parce que j'ai cru que Dieu souhaitait de moi que je lui fisse ce petit sacrifice.

(1) C'est à Lyon, au mois de septembre ou d'octobre 1679, que le V. P. de la Colombière fut chargé de la direction des jeunes religieux de la Compagnie de Jésus, qui étudiaient la philosophie au collège de la Trinité. Le ton de cette lettre et la suscription où il est fait allusion à la grâce par laquelle Notre-Seigneur constitua la Bienheureuse Marguerite-Marie et le V. P. de la Colombière frère et sœur dans son Cœur sacré, prouvent qu'elle est adressée à la sainte confidente de ce divin Cœur. Les tentations que le démon lui fit subir en 1679, « en lui faisant voir qu'une aussi méchante créature qu'elle ne devait nullement prétendre de part en paradis », « en la tentant de vaine gloire et de gourmandise, lui faisant sentir des faims incroyables », (*Vies et Œuvres*, t. 1, p. 133) sont précisément les tentations auxquelles il est fait allusion dans cette lettre et dans la suivante. Or, la Bienheureuse écrivait, en juin 1680, qu'elle n'avait pas reçu de lettre de son directeur, bien qu'elle lui eût écrit. Le V. Père débute ici en avouant qu'il a cru devoir s'imposer ce silence. Il écrivait donc, semble-t-il, après le mois de juin 1680. Toutefois, comme il annonce sa fonction de Père spirituel des philosophes, et que son zèle pour leur perfection dut le porter à les recommander le plus tôt possible aux prières de la fervente religieuse, il reste bien probable qu'il écrivit cette lettre à l'automne de 1679. Ce silence peut être l'indice de difficultés survenues au sujet de la dévotion au Sacré-Cœur. C'est certainement par erreur qu'on a imprimé le nom de Londres comme celui du lieu où la lettre fut écrite. — Voir la lettre XLVI^e.

Plût à la miséricorde infinie que je fusse fidèle à obéir à toutes ses volontés ! Mais hélas ! je vis d'une étrange manière et je sens que le regret que j'en ai et la plainte que j'en fais, bien loin de me justifier devant Dieu, me rendent encore plus coupable. Je ne sais ce qui m'empêche de devenir bon et d'avancer dans la voie de Dieu ; je crois que le désir que j'en ai n'est pas assez pur. Il s'élève divers désirs, en mon âme, d'entreprendre plusieurs choses pour expier mes péchés et pour glorifier notre aimable Maître ; mais, dans l'état où je suis pour ma santé, je crains que ce ne soient des illusions et que Notre-Seigneur ne me juge pas digne de rien faire pour son amour. Il me semble que rien ne me serait difficile, si je connaissais ce qu'il demande de moi. Cependant je ne travaille qu'à recouvrer ma santé, comme on me l'a ordonné : mais, sous ce prétexte, j'ai sujet de penser que je commets bien des lâchetés. Je vieillis et je suis infiniment éloigné de la perfection de mon état ; je ne puis parvenir à cet oubli de moi-même, ce qui me doit donner entrée dans le Cœur de Jésus-Christ, d'où je suis par conséquent bien éloigné. Je vois bien que, si Dieu n'a pitié de moi, je mourrai fort imparfait. Ce serait pour moi une grande douceur, si je pouvais enfin, après tant de temps passé dans la religion, découvrir par quel moyen je pourrai acquérir un entier oubli de moi-même. Demandez pour moi à notre bon Maître que je ne fasse rien contre sa volonté et qu'en tout le reste il dispose de moi selon son bon plaisir. Remerciez-le, s'il vous plaît, de l'état où il m'a mis. La maladie était pour moi une chose absolument

nécessaire ; sans cela je ne sais ce que je serais devenu ; je suis persuadé que c'est une des plus grandes miséricordes que Dieu ait exercées sur moi. Si j'en avais bien profité, elle m'aurait sanctifié.

Dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous, vous me racontiez une espèce de vision où le démon vous avait représentée à vous-même toute remplie de péchés, desquels néanmoins vous ne voyiez aucun en particulier ; et vous me marquiez que vous appréhendiez alors que ce fût un effet d'aveuglement et d'insensibilité intérieure. Je crois plutôt que c'est que Dieu veut que vous vous en remettiez entièrement à sa miséricorde infinie et que vous ne vous mêliez plus de ce qui vous touche. Car je croirais faire tort à son ineffable bonté, si je pensais qu'il vous eût laissée tomber dans l'endurcissement de cœur, lui qui a tant de tendresse pour nous et un si grand désir de notre salut. Il se pourrait faire que nos infidélités eussent mérité cet état ; mais il ne faut pas juger de la conduite d'un si bon Père par l'excès de nos ingratitudes. Quelque méchants que nous soyons, il sera toujours bon envers nous, tant que nous espérerons en lui.

On m'a donné ici le soin de quinze ou seize jeunes religieux à qui je donne fort mauvais exemple : recommandez-les un peu à Notre-Seigneur. On m'a aussi prié de vous en recommander un qui qui n'est pas sous ma conduite et pour lequel je me reproche de n'avoir pas trop de zèle ; je m'en sens beaucoup plus pour celui qui m'a fait cette prière : souvenez-vous s'il vous plaît de tous deux devant Dieu.

J'offre à Notre-Seigneur la personne que vous m'avez recommandée, toutes les fois que je m'en ressouviens à la messe; c'est quasi l'unique exercice spirituel que je fais; encore m'en acquitté-je bien mal.

Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il vous unisse toujours de plus en plus à son divin Cœur, qu'il augmente et qu'il purifie en vous le désir qu'il vous a inspiré de sa croix et de ses précieuses abjections. C'est à lui et pour lui seul que je suis

Tout à vous.

La Colombière.

LI^e LETTRE (1)

(Automne 1680)

Ma chère Sœur dans l'amour
et dans le Cœur de Jésus-Christ,

Il est tout visible que l'esprit qui vous trouble et qui tâche de vous faire tomber dans la défiance, en vous persuadant que vous êtes trompée et que vous ne devez pas prétendre à aimer Dieu, soit en ce monde ou en l'autre, il est tout visible, dis-je, que cet esprit est un malheureux esprit et du nombre de ceux qui connaissent Dieu sans l'aimer, et même sans pouvoir l'aimer. Notre bon Maître a permis qu'il ne vous attaquât que par des artifices extrêmement grossiers, afin que je pusse les découvrir, tout ignorant que je suis. Je me réjouis et je loue Dieu de tout mon cœur de ce que tout retombe sur cet imposteur et de ce que vous êtes purifiée par tous les efforts qu'il fait pour vous détacher de votre Tout. Non, encore une fois, vous n'êtes nullement trompée ; il

(1) La Bienheureuse Marguerite-Marie est la seule personne à qui puisse convenir ce qu'écrit dans cette lettre le V. Père. La suscription est presque identique à celle de la lettre précédente. Le V. Père répond à une lettre de la Bienheureuse, écrite en un temps où il était malade de manière à faire penser qu'il mourrait « cet automne ». La réponse est donc de l'un des automnes que le Vénérable passa en France après son retour d'Angleterre. Or, à l'automne de 1679, il se portait assez bien ; à l'automne de 1681, il était à Paray. La lettre est donc de l'automne 1680.

n'y a point d'illusion dans les faveurs que vous recevez de la miséricorde du Seigneur ; je n'ai nul sujet de vous soupçonner de dissimulation, ni d'hypocrisie ; et quoiqu'il y ait lieu de s'étonner que le souverain Maître s'abaisse jusqu'à des créatures si viles et si imparfaites, ce serait un blasphème de penser que sa bonté ne puisse aller jusque là et qu'elle soit capable d'être surmontée par nos infidélités.

Je comprends tout le mal que vous ne pouvez pas me dire de vous-même, plus que vous ne sauriez penser ; il me semble que je lis dans votre conscience et que j'y découvre vos ingratitudes envers votre souverain Bienfaiteur. Mais tout cela ne peut me donner nulle défiance de votre état : au contraire, cela me persuade encore plus des miséricordes de Dieu envers vous, parce qu'il est digne de cette bonté infinie de se communiquer avec profusion à des âmes où rien ne l'attire que ces mêmes profusions et le plaisir qu'il a à faire du bien. Et je suis si sûr de ce que je vous dis, que, s'il était nécessaire, il me semble que je pourrais vous répondre, sur le salut même de mon âme, que vous devez marcher avec confiance et ne songer qu'à être reconnaissante de la conduite que Dieu tient sur vous. Je ne vous ai jamais flattée ; je me sens encore plus éloigné de le faire que jamais, d'autant plus que je n'ai jamais regardé les bontés que Jésus-Christ vous témoigne comme des biens qui soient à vous ou de vous, mais comme des effets de sa charité sans borne, qui se plaît avec les pécheurs, qui fait abonder sa grâce où le péché a abondé davantage, qui remplit les vaisseaux les moins précieux,

afin que nulle créature ne se glorifie en sa présence et qu'on n'attribue pas ce qu'il met en l'âme à l'âme qui le reçoit.

Ne vous mettez point en peine de lire la *Vie de Sainte Thérèse*, pour le conseil qui vous en a été donné autrefois, si d'ailleurs vous ne vous y sentez pas autrement attirée.

Je lis très facilement vos lettres et je n'ai pas de peine à les comprendre. Lorsque je reçus la dernière, je n'étais pas en état de vous y faire réponse; on croyait même que je devais mourir cet automne. Présentement je suis mieux, ce me semble, que je n'ai été depuis que je suis incommodé; mais pour l'intérieur, à quoi je ne doute point que vous ne preniez autant de part que vous me le témoignez, il vous ferait grande compassion, si vous le voyiez. Je sens d'assez grands désirs pour glorifier notre grand Maître; mais je ne sais comment les exécuter; j'ai même sujet de craindre que tous ces désirs ne soient fort impurs et que ce ne soit plutôt l'envie de sortir de la vie obscure et abjecte que je mène à présent, qu'un véritable zèle ; car, dans le fond, si je m'acquittais bien du petit emploi que j'ai, peut-être ferais-je plus de bien que dans des occupations plus laborieuses et de plus grand bruit. J'aurais bien envie de me remettre en tout au train commun, et surtout à une oraison réglée, parce que je me trouve mieux que je n'ai été depuis longtemps. D'ailleurs comme je suis déjà souvent retombé, je crains que je ne sois pas encore suffisamment rétabli et qu'il n'y ait de l'illusion à vouloir reprendre les exercices communs. Ce que je trouve de

bon dans l'état où je suis, c'est une grande abjection, soit intérieure, soit extérieure ; je comprends que c'est un trésor inestimable ; mais priez bien Notre-Seigneur qu'il me le fasse aimer pour son amour, et qu'ensuite, si c'est sa gloire, il l'augmente tous les jours davantage et le conduise jusqu'au comble, sans avoir égard à mes répugnances ni à mon indignité.

La Colombière.

LETTRES LII-LXVIII

A Mlle Marie-Marguerite de Reclesne de Lyonne

Demoiselle des Regards,
Religieuse à la Visitation de Paray-le-Monial,
Sous le nom de Sœur Marie-Rosalie.

Marie-Marguerite de Lyonne était fille d'Antoine de Reclesne, chef d'une famille originaire de Reclesne, dans l'Autunois, et seigneur de Lyonne, près de Gannat, en Auvergne. Antoine avait épousé, en 1611, Anne Baudinot de Selorre, sœur de Palamède Baudinot, seigneur de Selorre, près de Paray, conseiller au Parlement de Bourgogne et vicomte-maïeur de Dijon. Il eut trois fils et deux filles : Benoît, Marin, religieux de Cluny, François, capitaine gouverneur de Paray, capitaine en chef du régiment de la Marine, commandeur de l'ordre du Mont-Carmel, marquis de Digoine, marié, en 1700, à X..... Guillaume, de Dijon ; Isabeau, qui épousa Ponthus de Varennes, seigneur du Glétin, en Bresse, et Marie, baptisée le 3 septembre 1644.

Le 4 novembre 1679, Madame de Lyonne, veuve et tutrice

de ses enfants, leur rendit les comptes de sa tutelle et leur partagea les biens de leur père : la part de Marie ne fut que de 3.000 livres.

Elle entra à la Visitation de Paray au mois de mars 1680 et y mourut le 22 août 1725. On a écrit d'elle : « Elle ne voulut point prendre d'engagement dans le monde, parce qu'elle ne croyait aucun homme digne d'elle, et elle avait une opposition étrange à la religion. Mais la Vénérable Sœur Alacoque fit savoir au Père de la Colombière que Dieu la voulait dans cet état. Elle y alla comme à la mort, ne croyant y pouvoir vivre plus de quinze jours. Mais Dieu la combla d'une si grande consolation intérieure qu'elle lui a duré toute sa vie. »

Des dix-sept lettres qui suivent, deux seulement, la LIII^e^ et la LIV^e^, figuraient dans le premier recueil des Lettres du Vénérable.

LII^e LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Je vois bien ce que vous souhaitez, lorsque vous voulez que je vous écrive. Je prie Notre-Seigneur qu'il m'inspire quelque chose qui puisse augmenter en vous son amour et le désir qu'il vous a donné de lui plaire. Je me réjouis extrêmement de ce que j'apprends de votre persévérance ; j'espère même que vous aurez bien fait des progrès depuis votre départ. Il n'est pas possible que deux mois de solitude vous aient été inutiles et que vous vous soyez contentée d'y conserver les biens que vous aviez acquis ici. Quand une fois Dieu s'est rendu maître d'un cœur, il n'y demeure pas oisif. Si on s'apercevait que ce fût toujours la même chose, ce ne serait pas un trop bon signe, quoique les choses fussent déjà en un assez bon état. Quoique tous les dehors soient réglés, il ne s'ensuit pas que tout soit fait au-dedans.

(1) Tout ce qui est dit dans cette lettre convient parfaitement à M^lle de Lyonne. L'expression : « Les biens que vous aviez acquis ici » fait allusion au séjour de la famille de Lyonne à Paray. Les « deux mois de solitude, rappellent que cette famille quittait Paray dans la belle saison, pour aller habiter le château de Selorre, à trois lieues de la ville, et y trouver une parfaite solitude.

Cette lettre, étant postérieure à la conversion de M^lle de Lyonne, qui eut lieu après la fête de Saint Augustin, en 1675, et ayant été écrite lorsque la famille était depuis deux mois déjà dans cette campagne, pourrait être datée du mois de novembre 1675.

Le monde est entièrement satisfait, il est même dans l'admiration, il se récrie, qu'une âme vraiment éclairée de la lumière du ciel trouve encore cent choses à se reprocher et ne peut assez admirer l'erreur de ceux qui admirent sa vertu. Je ne pense pas qu'il y ait des âmes au monde dont Dieu soit moins content que de celles qui croient avoir sujet d'être contentes d'elles-mêmes. Dès qu'on a commencé à connaître combien le Seigneur est aimable, il faut être bien insensible pour s'empêcher de l'aimer beaucoup; et quand on l'aime bien, on ne croit jamais avoir assez fait pour lui. Je ne vous écris point toutes ces choses par l'appréhension que j'ai que vous ne conceviez quelque vaine estime de votre piété, mais seulement pour vous exciter à avancer toujours davantage. Profitez de la grâce de Dieu, Mademoiselle : vous êtes bien heureuse d'avoir été choisie dans un si grand nombre et tirée des ténèbres où tant d'autres sont ensevelies. Si vous voulez un peu rechercher la cause de ce bonheur inestimable, je pense que vous serez assez embarrassée à la trouver en vous-même. Mais, de quelque part qu'il vous vienne, vous voyez bien que vous êtes extrêmement distinguée. Après ce que Dieu a fait pour vous, je vous estimerais la plus malheureuse fille du monde, si vous n'aviez pour lui qu'une reconnaissance médiocre ou que vous donnassiez même quelques bornes à la passion que vous devez avoir de servir et de glorifier votre Bienfaiteur. Il n'est rien de si vrai que je ne puis assez comprendre avec combien de bonté et de miséricorde Dieu s'est insinué dans votre cœur. C'est pour moi un plus grand miracle que la résurrection

d'un mort. Je voudrais que vous puissiez voir dans mon esprit jusqu'où je pense que doit aller votre gratitude; je ne saurais l'exprimer. Cependant, Mademoiselle, tout ce que Dieu a fait pour vous, jusqu'ici, c'est peu de chose, ce n'est rien en comparaison de ce qu'il a dessein de faire; au nom de Jésus-Christ, ne vous opposez point à ses desseins; laissez-le faire, je vous en prie, aidez-le de tout votre pouvoir; soyez fidèle à exécuter tout ce qu'il vous inspirera et vous verrez bientôt des effets admirables de votre docilité. Quel malheur, si vous alliez mettre quelque obstacle aux bonnes volontés qu'il a pour vous! Je vous avoue que j'aurais bien de la peine à m'en consoler; mais je ne crains guère ce malheur; Jésus-Christ a trop d'intérêt d'achever l'ouvrage qu'il a si heureusement commencé, et vous êtes trop généreuse pour ne pas désirer, de votre part, tout ce qu'il faudra pour y mettre la dernière main.

Je me recommande à vos prières.

Je suis avec respect,

Mademoiselle,

Votre très humble très obéissant serviteur.

La Colombière.

LIIIe LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

On me presse furieusement pour faire réponse à votre lettre; elle m'a causé beaucoup de jóie. Je conçois une grande espérance de ces bons commencements, et je suis assuré que, si vous êtes fidèle à Dieu, il vous fera ressentir les effets de sa miséricorde infinie.

Je ne vous oubliai pas le jour de Saint Jean, et je suis

(1) Cette lettre convient fort bien à l'état de Mlle de Lyonne, après sa conversion à la vie parfaite. Le « jour de Saint Jean » pourrait s'entendre de la fête de Saint Jean-Baptiste, 24 juin 1676, date à laquelle Mlle de Lyonne, après dix mois d'épreuve, se serait consacrée à Dieu par le vœu de virginité.

Ce qui nous détermine à regarder cette personne comme la destinataire de cette lettre, c'est que le saint directeur dit expressément qu'il a parlé à Mme de... des habits de sa pénitente; et nous savons que le V. P. de la Colombière le fit pour Mlle de Lyonne. Le zèle qu'il signale dans la personne à laquelle il écrit, est aussi un trait bien connu de son caractère. En outre, il l'excite à une grande générosité d'âme, plutôt qu'il ne lui trace des règles précises de conduite. Or, pour les demoiselles de Bisefranc il traçait, au contraire, les règles de vie avec beaucoup de précision et de détail.

D'ailleurs, le lieu d'origine de la lettre n'est pas Londres. Elle fut écrite évidemment assez peu de temps après l'entrée de la destinataire dans la voie de la perfection. Or, il y avait déjà plus d'un an que Mlle de Lyonne la suivait, quand le V. Père partit pour l'Angleterre. Et comment, en Angleterre, aurait-il pu voir Mme de Lyonne pour lui parler de la volonté de sa fille de retrancher tout luxe dans ses vêtements? Comment aurait-on pu le presser furieusement de répondre à la lettre qu'il avait reçue?

bien aise que vous n'ayez pas oublié vous-même ce que vous avez résolu de faire pour Dieu. Après cette démarche vous ne devez plus songer au monde. Vous vous êtes consacrée au plus aimable de tous les Époux ; mais souvenez-vous qu'il est aussi le plus jaloux et qu'il ne pourrait pas souffrir dans votre cœur la moindre attache à quoi que ce soit.

Tâchez donc, Mademoiselle, de le bien étudier, ce cœur, et de découvrir, par ses divers mouvements, s'il n'y aurait point encore quelque créature à laquelle il fût attaché, quelque chose pour laquelle il eût de l'empressement, afin de le purger au plus tôt de toute passion déréglée. S'il est net présentement, soyez toujours sur vos gardes, pour vous empêcher d'y donner entrée à aucun amour, ni à aucun désir des choses créées, quelles qu'elles puissent être.

J'ai parlé à M^me^ de *[Lyonne]* de vos habits. Elle m'a promis de vous laisser vivre entièrement à votre fantaisie ; elle ne vous gênera désormais, ni sur cela, ni sur autre chose. Soyez seulement constante et vous verrez que Dieu vous aplanira toutes les difficultés du dehors. Je vous recommande la solitude et l'union avec Notre-Seigneur ; ne l'abandonnez que le moins que vous pourrez ; admirez le choix qu'il a fait de vous, lorsque vous pensiez si peu à lui, et que cette pensée vous tienne dans une grande humilité et dans une grande appréhension de vous rendre indigne des bontés qu'il a pour vous.

Vous ne devez, ni à mes soins, ni à mes peines, le courage que Dieu vous a donné de vous déclarer pour lui ; c'est un effet de l'amour qu'il a pour vous ; mais

souvenez-vous que toutes ces facilités, que vous trouvez aujourd'hui à faire votre devoir, se changeront peut-être bientôt en de grandes croix intérieures. Soyez disposée à tout; ayez une ferme confiance qu'en quelque état qu'il plaise à Dieu de vous mettre, il ne manquera jamais de vous y donner de grands secours. Vous êtes à lui; il vous regarde désormais comme son bien qu'il a intérêt de conserver; et ainsi, pourvu que vous ne vous donniez point à un autre, il ne permettra pas qu'il vous arrive rien qui puisse vous nuire et que vous ne puissiez au contraire tourner à votre avantage, si vous le voulez.

Ayez tout le zèle que vous pourrez pour convertir et pour sanctifier les âmes, sans pourtant que cela paraisse trop. Vous n'y pouvez rien, non plus que moi: mais il se pourrait que Dieu se voudrait servir de vous en quelque rencontre.

Priez Dieu, surtout pour ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui ne l'aiment pas; ayez pitié de leur malheur et du mauvais usage qu'ils font de leur temps, de leur esprit et de leur cœur. Vous êtes bien heureuse de ce qu'il ne vous a pas laissée plus longtemps dans les ténèbres.

Adieu, Mademoiselle; je vous souhaite mille bénédictions; je me recommande à vos prières; je vous offre à Notre-Seigneur tous les jours à la messe.

Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

La Colombière.

LIV^e LETTRE (1)

A Paris, ce 3^e octobre 1676.

Je me suis assez bien porté, Dieu merci, depuis Roanne; je partirai après-demain pour Calais, et j'espère qu'avec le secours de Notre-Seigneur, je me rendrai à Londres le 14 de ce mois.

(1) La copie authentique de cette lettre qui se trouve dans la collection d'autographes de la bibliothèque du collège des Jésuites de la rue Lhomond, à Paris, ne contient rien qui fasse penser que cette lettre fut adressée à une religieuse, ainsi que le porte la suscription dans les éditions antérieures. Dans l'hypothèse qu'une religieuse en est la destinataire, cette phrase: « Je ne m'étonne point que votre première confession vous ait fait un peu de peine », n'a plus de sens ; car le V. Père n'a jamais confessé qu'accidentellement les religieuses de Paray.

Cette lettre fut donc adressée de Paris, par le P. de la Colombière, à l'une de ses Filles spirituelles vivant alors dans le monde à Paray, et qui devint religieuse plus tard. M^lle de Lyonne et M^lle Marie Mayneaud de Bisefranc devinrent religieuses. Mais on n'a jamais parlé de la conversion de M^lle Marie Mayneaud de Bisefranc, tandis qu'on sait toute l'histoire de la conversion de M^lle de Lyonne. C'est donc elle qui est la destinataire de la lettre.

La date est celle que porte la copie. On a supprimé, dans cette copie, plusieurs passages de la lettre autographe. Celle-ci appartenait, en 1799 à M^r Buisson, de Lyon, l'un des membres de la Congrégation du R. P. Delpuits, à Paris. On sait que la famille de Lyonne habitait Lyon l'hiver.

La copie est accompagnée de cette attestation: « Je soussigné, atteste que la présente copie, donnée par moi à M. Delpuits, est exactement faite d'après l'original authentique que je possède.

Paris, ce 10 juin 1799.

B. Buisson.

Je ne m'étonne point que votre première confession vous ait fait un peu de peine ; c'est un nouveau sujet de mérite. Il est bon de faire connaître ce que vous souffrez, cela vous soulagera sans doute ; mais il faut tâcher de chercher moins ce soulagement que l'humiliation que vous doit causer la déclaration que vous faites de vos misères. Soyez contente, ma chère Fille, et ne vous épouvantez de rien : Jésus-Christ sera votre force et votre consolateur.

Le démon se moque de vous quand il vous suggère la pensée de tout quitter. Cette tentation est ridicule, après les engagements que vous avez pris : cela aurait été moins extravagant, les premiers jours de votre conversion. Mais c'en est fait ; votre parti est pris, vous êtes à Dieu et vous ne pouvez plus vous donner à nul autre.

Il est temps de vous consoler de mon absence ; vous me devriez avoir déjà oublié.

Vous m'écrirez, quand il vous plaira ; mais souvenez-vous de ne me point traiter de Père dans vos lettres, mais de ne me point donner de qualité ou de m'appeler Monsieur. Gardez-vous bien de témoigner à personne que vous recevez de mes lettres ; vous aurez de la peine à le taire ; mais cependant il faut faire ce sacrifice à Dieu.

Je vous recommande à Notre-Seigneur et je le prie, de tout mon cœur, qu'il vous soutienne, par sa grâce, et qu'il vous fasse toujours ressentir l'effet de sa miséricorde infinie.

La Colombière.

LV^e LETTRE

Loué soit Dieu, Mademoiselle, de ce qu'il daigne donner à mes lettres quelque vertu pour vous porter à son amour ! Vous ne vous trompez pas en lui attribuant tout le bien qu'elles vous peuvent faire ; car je sens que c'est lui qui m'inspire tout ce que je vous dis de bon et que j'y ai encore moins de part que vous ne pouvez penser.

Oui, Mademoiselle, vous avez raison, il ne faut plus penser à ce bien (1); il faut tout abandonner à la discrétion de la bonne mère. Laissez-la disposer, et du fond, et du revenu, tout comme elle l'entendra. Vous dites que le pire qui peut vous arriver, c'est de servir, d'être délaissée dans vos maladies, d'être réduite à la dernière indigence : et moi j'ose dire que c'est là le mieux qui puisse arriver à une âme qui aime Dieu et

(1) D'après les actes notariés conservés chez les notaires de Paray, la période 1676—1679 fut un temps d'arrangements de famille pour Madame de Lyonne et ses enfants. Le V. P. de la Colombière profita de cette situation pour porter M^lle de Lyonne au parfait détachement.

Sa part des biens paternels ne fut que de 3,000 livres. Ses frères, Marin et François, lui léguèrent chacun 1,000 livres. Ce n'était pas l'opulence, et l'on comprend les inquiétudes de cette personne jusque-là si en vue dans le monde.

Les demoiselles de Bisefranc avaient des préoccupations analogues à celles de M^lle de Lyonne. Les allusions à ce genre de difficultés ne suffisent donc pas pour qu'on puisse regarder M^lle de Lyonne comme destinataire certaine des lettres où on les rencontre.

qui a compris quel honneur c'est d'être semblable à Jésus-Christ. Votre mère veut que vous croyiez qu'on vous aime : croyez tout ce qu'on voudra et mettez-vous peu en peine de savoir si l'on dit vrai ou si l'on vous trompe. Peut-on songer à l'amour des créatures, quand on prétend à celui de Dieu ? Vous pouvez faire ou ne faire pas le testament, comme vous jugerez à propos. Si on ne vous en parle plus, laissez tout cela ; si l'on vous en parle, faites-le de telle sorte qu'on soit content et qu'on voie que vous faites peu de cas des biens de la terre. En un mot, c'est trop longtemps vous occuper d'une chose indigne de la moindre de vos pensées. Ce sont tous amusements qui vous détournent de jouir de Dieu, qui est avec vous, et qui vous veut toute à lui.

Dans l'état où vous êtes, sans avoir fait vœu d'obéissance, pratiquez cette vertu, comme si vous aviez fait ce vœu.

Je ne vois encore nulle apparence que je doive sortir d'ici ; ce sera quand il plaira à Notre-Seigneur.

A votre égard, je ne crois point être absent de vous,

Voici les motifs pour penser que celle-ci lui fut adressée :

1° Elle a été imprimée à côté de la lettre LIV^e^, la XIV^e^ des éditions anciennes, destinée à M^lle^ de Lyonne ; 2° Le ton du V. Père y est à la fois plus respectueux et plus affectueux que dans ses lettres aux demoiselles de Bisefranc ; 3° Durant son séjour à Londres, sa correspondance avec des personnes séculières de Paray, appliquées à la vie parfaite, fut bornée aux trois demoiselles que nous avons nommées.

Les bruits de retour du V. Père s'étant produits au commencement de 1678, lorsque la guerre parut imminente entre la France et l'Angleterre l'allusion à ces bruits semble autoriser à fixer à cette époque la date de cette lettre.

tant que vous êtes fidèle à Dieu : il me semble que rien n'est capable de nous séparer que notre inconstance et notre froideur au service de Dieu. Je rends grâce à Dieu avec vous des faveurs qu'il vous a faites. Comme je les regarde tout de même que si elles m'avaient été faites à moi-même, je tâcherai de n'en être pas ingrat.

Pour vos communions, vous pouvez demander permission d'en faire d'extraordinaires, pourvu que cela ne vienne pas trop souvent : ce que votre confesseur vous dira à cet égard vous doit passer comme si je l'avais dit.

Il ne faut pas vous faire des scrupules sur vos péchés passés ; mais il n'y a point de mal de dire à la fin des confessions ordinaires ceux que vous craindriez de n'avoir jamais confessés. Il ne faut pas se troubler à ce souvenir ; il faut, avec une grande confiance, aller chercher le remède à ce mal qui avait été inconnu jusqu'alors. Vous dites que si j'étais présent, vous me prieriez sans doute de vous permettre de faire une confession générale ; si cela est, il la faut faire sans attendre ce temps, qui ne viendra peut-être jamais ; c'est pourquoi préparez-la au plus tôt, sans vous troubler, offrant à Notre-Seigneur la peine et la confusion que vous en devez souffrir et la faisant, en partie, pour vous procurer cette confusion. Mais gardez-vous bien de vous embarrasser dans nul scrupule ; il faut que ce soit l'amour et non la crainte qui vous porte à faire cette revue ; il ne faut point que vous prétendiez tout dire ; les choses considérables se peuvent mettre en détail et les autres en gros ; autrement on n'aurait jamais fait. Dans les

mouvements de l'amour de Dieu, vous pouvez suivre doucement et humblement votre attrait intérieur, par soumission à l'impression de la grâce et non par aucune attache que vous ayez à ses faveurs sensibles.

Ne changez point le sujet de l'oraison dans la sécheresse: il faut seulement souffrir avec humilité le délaissement où vous êtes.

Je ne vous parle plus de votre bien ; plus la chose vous paraît dure, plus vous avez sujet de vous réjouir, ou bien tous vos sentiments d'amour seraient des illusions. Faites voir à Dieu que vous l'aimez ; vous le pouvez dans tous les états. L'amour se nourrit de souffrances ; on en trouve partout.

La Colombière.

LVI[e] LETTRE (1)

(Londres, 7 février 1678)

Il me semble, Mademoiselle, qu'il sera aisé de vous satisfaire sur le sujet de votre confesseur. Allez au nouveau, dans les occasions où vous jugerez que cela sera nécessaire pour calmer votre conscience et quand l'ancien sera absent. Je trouve fort bon que vous lui fassiez connaître tout ce qu'il faut qu'il sache pour comprendre la grièveté de vos péchés, sans toutefois lui parler de moi, car cela ne peut servir à rien.

Je ne juge guère à propos que vous fassiez le carême exactement ; il me semble que les viandes ordinaires vous sont très contraires. Parlez-en au médecin et soyez-lui obéissante. Il me semble que vous devez manger des œufs ; le lait vous est très bon et je vous conseille d'en manger souvent. Il n'est pas encore temps que vous repreniez l'usage des mortifications corporelles ; ce sera quand il plaira à Notre-Seigneur.

(1) Cette lettre fait partie, dans les anciennes éditions, d'un groupe de cinq lettres dont les trois premières furent certainement adressées à M[lle] de Lyonne.

Ce que le V. Père dit d'une personne qu'il voudrait voir sainte et que le soin de ses biens retarde dans l'acquisition de la sainteté est répété en termes presque identiques dans la lettre CXXIV[e], adressée à M[lle] Marie Mayneaud de Bisefranc. Mais la lettre à M[lle] de Bisefranc fut écrite quelque temps après la mort de sa sœur, M[me] Debrou, en 1678. L'identité des deux passages prouve, il semble, que les deux lettres furent écrites en même temps. Il faut donc dater celle-ci du 7 février 1678.

Je ne sais que dire à Madame *[de Maréchalle]*, jusqu'à ce que je la voie, parce que je ne sais en quel état sont les choses, ni ce qu'elle fait elle-même. J'aurais grande envie qu'elle fût sainte et je crains fort que son bien n'y soit un obstacle. Si cela est, il vaudrait mieux qu'il fût tout dans la rivière. Au reste, si elle se ménage avec Dieu et qu'elle donne la moindre partie de son cœur aux créatures, elle est la plus ingrate femme que je connaisse : car, après les bontés que Notre-Seigneur a eues pour elle, quand elle aurait cent millions de bien, elle devrait sacrifier tout cela pour le servir. C'est merveille que si peu de chose soit capable de l'arrêter en si beau chemin et qu'elle renonce aux faveurs infinies que son bon Maître lui préparait, par quelque considération que ce puisse être. De la manière que Dieu a commencé avec elle, elle devrait déjà être aussi sainte que les plus grands saints. Priez-la de ma part, au nom de Jésus-Christ, qu'elle se ressouvienne des premiers jours de sa conversion et des marques de tendresse que notre Père qui est au ciel lui donna d'abord ; qu'elle n'oublie pas qu'il la traita comme il aurait fait la meilleure fille du monde ; j'en suis témoin et je ne m'en ressouviens jamais que je n'en sois touché jusqu'au fond du cœur. Je serais au désespoir si cette brebis s'égarait encore une fois, ou si elle ne demeurait attachée et dévouée sans réserve à son Pasteur qui est Jésus-Christ. Ce 7 février.

La Colombière.

LVII[e] LETTRE (1)

(Londres, 27 mars 1678)

Je ne puis vous donner aucun conseil sur l'affaire que vous me proposez, que je ne sache de quoi il s'agit : comment on vit dans cet hôpital ; si les filles y servent les hommes ; qui les doit gouverner ; si elles servent sans interruption ou seulement par tour. Mais, quoi qu'il en soit, je prévois de grandes difficultés à tout cela ; et, avant que de m'y résoudre, il me semble qu'il faudra bien du temps et d'autres marques de la vocation de Dieu. Cependant, vivez en repos et souffrez constamment les croix qui se trouvent dans votre état présent et qui en sont le véritable bonheur. Vous m'avez fait plaisir de ne pas changer de confesseur ; je n'y avais consenti que parce que j'avais compris que c'était une nécessité. Quand il y aura quelque point dans vos lettres à quoi je ne répondrai pas, comme en ce qui touche l'oraison, ce sera signe que tout ira bien. Je me porte toujours mieux, ce me semble. Dieu en soit loué ! Je le prie qu'il nous remplisse tous de son pur amour

(1) Cinquième lettre du groupe dont nous avons parlé dans la note précédente. Le passage : « Vous m'avez fait plaisir de ne pas changer de confesseur, » est bien en rapport avec ce qui est dit dans la lettre LVI[e] et montre que les deux lettres furent adressées à la même personne.

Celle-ci serait du 27 mars 1678.

et qu'il nous fasse la grâce de vivre et de mourir dans le Cœur de Jésus-Christ, notre trésor et notre amour. Ce 27 mars.

La Colombière.

LVIII^e LETTRE (1)

Que votre persévérance me donne de joie, Mademoiselle! Je loue Dieu, de bon cœur, de ce qu'il continue de vous aimer et de vous combler de ses douces bénédictions. Je me sais tout à fait bon gré de vous avoir donné la connaissance de notre bonne Mère de Sainte-Marie, et je prends beaucoup de part à la perte que vous faites à son départ. Dieu soit loué éternellement des biens qu'il vous a ôtés, aussi bien que de ceux qu'il vous donne.

J'ai été un peu surpris de la proposition qu'on vous a faite. Vous attendez mon conseil sur cela, et je vous le donnerai tel que je crois que Notre-Seigneur me l'inspire.

(1) Mademoiselle Marie de Lyonne doit être regardée comme la destinataire de cette lettre.

1° Parce que la lettre est dans les éditions anciennes, entre deux autres où le Vénérable traite de la vocation religieuse de cette personne avec elle-même et avec sa mère.

1° Parce que le ton du Vénérable est exactement celui qu'il a dans ses lettres certainement adressées à Mademoiselle de Lyonne.

3° Parce que ce qui est dit de l'impression que produirait l'entrée chez les Ursulines de Paray — car l'allusion au manque de bâtiment régulier les désigne clairement — de la personne pieuse à qui l'on a proposé de le faire, de son âge déjà mûr — M^lle de Lyonne avait 34 ans en 1678, — de l'autorité morale qu'elle exercerait, des secours matériels qu'elle pourrait procurer, convient très bien à la situation de M^lle de Lyonne, née d'ancienne noblesse, sœur du gouverneur de Paray, sœur d'un religieux de Cluny et petite nièce d'un autre par lesquels elle aurait facile accès auprès de l'abbé de Cluny pour en obtenir des secours. Ces

Premièrement, je voudrais que vous examinassiez si votre santé vous peut permettre d'entrer en une maison religieuse : car, une fille malade et qui ne peut pas se lever à six heures du matin, comment se lèvera-t-elle à cinq heures ?

En second lieu, voyez si vous pourrez vous résoudre aux petites persécutions qu'une religieuse parfaite, telle qu'il faut que vous la soyez, pourra souffrir de celles qui vivent dans la tiédeur et qui n'aiment pas la régularité.

Si ces deux choses ne vous font point peur, je m'en vais vous dire ce que je pense de ce dessein. Je crois que ce serait faire un sacrifice fort agréable à Notre-Seigneur que de se mettre dans une maison où les choses ne sont pas tout à fait dans l'ordre, dans la vue de contribuer à la rétablir dans la ferveur. Ce serait un

indications s'appliqueraient moins bien à Mlle Marie Mayneaud de Bisefranc, qui, cette année-là entra réellement chez les Ursulines : sa position, ses ressources ne les justifient pas assez. Du reste elle avait fait son testament le 4 mai 1678, résolue à se donner à ce monastère.

Le passage : « Je me sais tout à fait bon gré de vous avoir donné la connaissance de notre bonne Mère de Sainte-Marie », nous montre que le Vénérable avait mis cette âme en rapports avec la Mère de Saumaise.

On voit qu'il eut la pensée de faire servir la vocation de sa fille spirituelle à la réformation parfaite des Ursulines de Paray dont la pauvreté était un obstacle à une vie conforme en tout à leurs règles.

La date est indiquée approximativement par ces autres paroles : « Je prends beaucoup de part à la perte que vous faites à son départ. » La Mère de Saumaise quitta Paray peu après le 17 juin 1678. Cette lettre LVIIIe fut écrite avant son départ. Survint la maladie, la prison, l'exil du Vénérable, qui put donner de vive voix la réponse à laquelle il est fait allusion dans la lettre LIXe.

zèle qui s'étendrait extrêmement loin, puisque toutes les religieuses qui entreraient dans ce monastère et qui se sanctifieraient, peut-être jusqu'à la fin du monde seraient des fruits d'un zèle de cette nature. Au reste, rien ne se peut faire que par des filles comme vous, parce que les autres sont trop jeunes pour changer les anciennes par leur exemple : et, de plus, elles entrent ordinairement sans avoir les lumières et les grâces que Notre-Seigneur vous a faites. De sorte qu'elles sont bien plus en danger d'être entraînées par la lâcheté des autres que de les réformer par leur ferveur. Je prévois que votre exemple ferait une grande impression sur les esprits et que, du moins, il donnerait le désir de persévérer. Ce qui est vrai, Mademoiselle, et de quoi je puis vous répondre, c'est qu'à votre égard il ne peut y avoir de péril et que, moins il y a de vertu en général dans cette maison, (où il y en a pourtant plus qu'on ne pense,) plus il y aura de moyens pour vous de vous sanctifier. J'ajoute à cela que la seule cause pourquoi on ne peut remettre entièrement le monastère, c'est qu'il leur manque un corps de logis où elles puissent avoir chacune leur chambre, et vous pourriez contribuer à leur en faire bâtir, soit de votre bien, soit en sollicitant M. N..... (1) de les assister : et, quand vous ne pourriez pas soutenir la règle, peut-être ne pourriez-vous rien faire de plus agréable à Dieu que de vous mettre en pension dans cette maison et, par vos petites épargnes, tâcher de faire commencer le bâtiment

(1) Très probablement Mr Palamède Baudinot de Selorre, oncle de Mademoiselle de Lyonne, riche et sans enfants.

vous-même, pour réveiller la charité des autres, qui pourraient vous aider en cette œuvre de charité. Enfin, ma Fille, il ne s'agit pas ici de peu de chose pour la gloire de Dieu. Si Jésus-Christ vous faisait l'honneur de vous choisir pour rétablir sa maison, et lui ramener ses épouses, et préparer à tant d'âmes qui seront reçues dans cette maison une retraite assurée contre le libertinage et les périls qu'elles courraient dans un monastère déréglé; si, dis-je, Jésus-Christ vous faisait cet honneur, je vous estimerais fort heureuse. Songez à tous ces points; mandez-moi les pensées que Dieu vous donnera sur cela, vos peines, vos raisons, toutes vos vues; et après cela je vous donnerai un conseil décisif: il sera désintéressé, je vous en assure, et j'espère en la miséricorde de Dieu qu'il sera selon sa sainte volonté.

Vous avez très bien fait de vous lever à l'heure que vous avez prise, comme aussi d'ouvrir votre cœur à la bonne Mère de Sainte-Marie et de suivre en tout son conseil. Je souhaiterais que vous lui proposassiez l'affaire dont je vous écris; vous pouvez même lui faire voir ma lettre; je suis sûr qu'elle vous conseillera selon Dieu. Je me réjouis des bons sentiments que vous inspirez à M^me^ N.....; mais souvenez-vous, ma Fille, que Dieu vous a fait des grâces qu'il ne fait pas à tout le monde.

Je prends beaucoup de part à la maladie de la pauvre dame N.....: faites-lui bien mes honneurs, si vous le jugez à propos; je vous promets que je prierai Dieu pour elle. Exhortez-la bien à la patience: je suis persuadé que sa maladie lui sera extrêmement avantageuse;

c'est vraiment une belle âme et ce serait grand dommage qu'elle n'aimât pas Dieu de tout son cœur.

Vous m'écrivez comme il faut : le plus simplement, c'est le meilleur. Marquez-moi quelquefois comment vous faites vos oraisons et vos communions, les grâces que vous y recevez et les fautes que vous y faites.

Vous dites que vous êtes faible ; mais souvenez-vous que Jésus-Christ est la force des faibles qui ont confiance en lui. Heureuse est la faiblesse qui nourrit l'humilité et qui nous oblige de mettre en Dieu toute notre espérance !

La Colombière.

LIXe LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Je réponds bien tard à une lettre et à un billet que j'ai reçus de vous en même temps ; et encore ne vous dirai-je que deux mots, et c'est sur ce que vous me dites de la nouvelle condition où l'on voudrait vous engager. Je ne sais ce qui peut être arrivé depuis que je vous ai vue ; mais il me semble qu'alors nous conclûmes que vous demeureriez en l'état où vous êtes, du moins pour un temps. Vous ne me témoignâtes pas que, pour lors, vous fussiez portée à en embrasser un autre ; au contraire, vous aviez des raisons de ne penser pas à la vie reli-

(1) Après la lettre précédente, écrite en mai ou juin 1678, le V. P. de la Colombière n'écrivit plus, semble-t-il, à Mademoiselle de Lyonne avant sa rentrée en France : ce fut le temps du commencement et des accroissements successifs de son mal jusqu'à sa captivité. Le 10 juillet, la Bienheureuse écrivait à la Mère de Saumaise, que les demoiselles de Bisefranc étaient désolées de n'avoir plus de nouvelles du V. Père depuis longtemps. Le motif de ce silence fit qu'il s'étendit aussi à Mademoiselle de Lyonne.

A son retour d'Angleterre, le V. P. de la Colombière la vit à Paray ou à Lyon, pesa tout ce qu'elle lui dit touchant la vie religieuse et conclut comme il fait dans la lettre.

La Bienheureuse ayant insisté auprès de Mademoiselle de Lyonne, celle-ci dut informer le Père de cette insistance par la lettre à laquelle il répond.

C'était au mois de février ou de mars 1679 que le Père avait vu Mademoiselle de Lyonne. Cette lettre fut écrite quelque temps après.

gieuse. Si les choses sont à présent dans la même situation où elles étaient alors, je ne vois pas pourquoi vous changeriez de résolution. Vous n'avez pas de santé; vous n'êtes pas attirée intérieurement à quitter le monde; vous êtes contente dans le genre de vie que vous menez; vous y trouvez le moyen de pratiquer toutes les vertus chrétiennes; vous n'avez nulle attache au monde; les affaires que vous avez ne vous détournent pas de l'union que vous souhaitez avoir avec Dieu; vous vous sentez disposée à obéir à Madame votre mère; vous pouvez faire, par vos discours et par votre exemple, quelque bien parmi vos amies et vous vous trouvez portée à faire ce bien. Jusques à ce que vous me disiez quelque autre chose, je ne puis que vous dire qu'il faut que vous demeuriez comme vous êtes. Si, dans toutes les choses que je viens de supposer, il vous survient quelque doute, écrivez-moi, s'il vous plaît, et je vous dirai ce que je pense.

Priez Dieu pour moi, afin que nous travaillions tous de concert à honorer notre Dieu et à croître en la haine de nous-mêmes et en son pur amour. Je vous le souhaite sur toutes choses et de tout mon cœur.

La Colombière.

LX^e LETTRE (1)

(Avril ou mai 1679)

Vous serez surprise sans doute, Mademoiselle, de recevoir cette lettre, vu que depuis longtemps je n'en ai reçu aucune de vous. On vous a sans doute rendu la réponse que je vous fis, un peu tard, à la seule lettre que vous m'avez écrite, depuis que je n'ai eu le bien de vous voir. Par cette réponse, je vous disais que je ne voyais pas de raison pourquoi vous changeriez d'état de vie présentement, vu que rien n'avait changé depuis notre dernier entretien, que nous avions conclu que cela n'était pas encore nécessaire. Aujourd'hui, je me crois obligé de vous dire, pour des raisons qui me paraissent très bonnes, que j'ai changé de sentiment. Je suis d'avis que vous vous disposiez tout au plutôt à faire à Dieu un sacrifice, que vous n'avez que commencé et dont Notre-Seigneur demande la consommation. Il est aisé de prévoir que le démon se joindra au monde pour opposer des obstacles à une si grande entreprise, qui doit don-

(1) Mademoiselle de Lyonne se rendit à Saint-Symphorien au printemps de 1679, pour y apprendre, de la bouche même du V. P. de la Colombière, que Dieu la voulait dans la vie religieuse. La présente lettre précéda ce voyage et le provoqua peut-être. Il faut donc admettre qu'elle fut écrite entre le retour du V. Père à Lyon (11 mars 1679) et le voyage de Mademoiselle de Lyonne à Saint-Symphorien, voyage qu'il faut placer en avril ou mai 1679, d'après la notice de Sœur Marie-Rosalie.

ner tant de gloire à Dieu et vous attirer tant de grâces. Mais le Seigneur, à qui vous vous sacrifiez entièrement, ne manquera pas de vous secourir ; et j'espère qu'avec sa grâce vous viendrez à bout de tout. Combattez généreusement, Mademoiselle ; une grande couronne vous attend, laquelle mérite bien tout ce vous souffrirez à la mériter. Il s'agit de donner à votre Époux la dernière marque, ou plutôt la première marque de votre amour ; car, à vrai dire, on n'a point encore témoigné qu'on aime Jésus-Christ tout de bon, qu'on ne lui ait donné tout ce qu'on peut lui donner. Je me réjouis avec vous de la miséricorde qu'il vous fait de vous appeler à son service et du désir qu'il a de vous posséder tout entière ; c'est-à-dire, qu'à son tour il se donnera tout à vous sans réserve, *ce* qui est un trésor que nulle créature ne peut mériter et qui égale notre bonheur de cette vie à celui des anges.

Attendez de ma part en cette occasion importante tout le secours que vous pouvez espérer de mes faibles prières et du zèle très sincère et très ardent que Notre-Seigneur m'a donné pour votre perfection.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

LXI^e LETTRE [1]

(Entre mai et novembre 1679)

Vous voyez clairement, Mademoiselle, que Dieu ne veut pas que vous vous appuyiez sur qui que ce soit, puisque, étant venue ici pour vous calmer, il a permis que vous ayez été encore plus troublée après votre retour. Vous devez donc une fois pour toutes bien prendre cette leçon : que Dieu est le seul maître du cœur ; que lui seul peut donner une paix solide et qu'en lui seul doit être toute votre confiance.

Il ne faut pas que vous disposiez de rien du vivant de Madame votre mère, sans sa permission ; et plus vous serez exacte en ce point, plus vous plairez à Notre-Seigneur. Il ne faut donc point habiller ce pauvre ; mais, au lieu de cela, tâchez, sans vous gêner, d'en instruire un des points principaux que doit savoir un bon chrétien pour croire et pour bien vivre. Vous pourrez, pour l'obliger à écouter vos instructions, lui donner quelque

(1) Cette lettre, écrite au temps où le V. Père ne savait s'il mourrait ou s'il vivrait, continue sa correspondance avec Mademoiselle de Lyonne à l'époque où celle-ci, retenue par sa mère, ne pouvait encore entrer à la Visitation (1679-1680).

Tout ce que dit le V. Père au sujet de la pauvreté et du pauvre que voulait habiller la destinataire de la lettre convient à Mademoiselle de Lyonne et ne conviendrait pas à Mademoiselle Catherine de Bisefranc qui avait la libre administration de ses biens depuis le 18 mars 1678.

Cette lettre est donc postérieure au printemps de 1679 et antérieure au 4 novembre 1679, date où Mademoiselle de Lyonne connut sa part des biens paternels.

petite chose, comme pour le payer du soin qu'il prendra à retenir ce que vous lui aurez enseigné. Il ne faut point songer à l'avenir : vous pouvez pourtant recevoir, comme par aumône, ce que votre mère vous donne, et de cela vous en pourrez faire part aux pauvres, si vous le pouvez sans qu'elle en soit fâchée. Si je vis, nous verrons ce que nous aurons à faire; sinon, Dieu y pourvoira.

Je vous remercie de vos prières; Dieu les a exaucées, car je ne me suis jamais si bien porté, ce me semble, au moins depuis mon retour en France. Continuez à prier Dieu pour moi, et croyez-moi

Tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

LXII[e] LETTRE (1)

(Septembre 1679)

Je m'étonne, Mademoiselle, que vous ayez été si surprise de ma lettre. Il me semble qu'ayant demandé, trente jours durant, à Dieu la grâce de connaître sa volonté, sans que j'en susse rien, et ma lettre vous étant rendue justement le lendemain, il y avait quelque apparence que vous étiez exaucée et que, par là, Notre-Seigneur vous faisait connaître ce que vous désiriez savoir de lui.

Je ne trouve point mauvais que vous ayez fait voir ma lettre à Madame votre mère et à Madame de *[Varennes]* Je suis sûr que, ni l'une, ni l'autre, ne traverseront les desseins de Dieu; mais ayez soin de cacher aux autres ce que je vous écris.

(1) Nous savons, par les *Annales* de la Visitation de Paray, que la Bienheureuse Marguerite-Marie, après le voyage de Mademoiselle de Lyonne à Saint-Symphorien (avril ou mai 1679) pour y apprendre de la bouche de son directeur qu'il la jugeait appelée à la vie religieuse, et quand Madame de Lyonne ne pouvait se décider à se séparer de sa fille, fit promettre à celle-ci de réciter l'*Oraison de trente jours*. La lettre qu'elle reçut le lendemain du jour où elle avait terminé cette dévotion est probablement la précédente. Celle-ci fut écrite sans doute peu après, puisque ni Madame de Lyonne, ni Madame de Varennes, sa fille, n'avaient encore manifesté leur volonté de traverser les desseins de Mademoiselle de Lyonne. La présente lettre fut écrite environ un mois avant que le Serviteur de Dieu commençât son office de Père spirituel des philosophes en octobre de l'année 1679.

Pour les difficultés qui se rencontrent à l'exécution, je ne m'en étonne point : le démon ne peut pas voir sans dépit les démarches que nous faisons pour nous sanctifier et pour plaire à Dieu ; mais, si vous avez du courage et de la résolution, Celui qui vous appelle à lui vous aplanira toutes les voies et vous donnera des forces pour vaincre.

Je vous pardonne vos larmes et votre tendresse pour votre mère ; mais cela n'empêche pas qu'en cela même je ne découvre une grande raison de vous séparer : car, si vous étiez à Notre-Seigneur aussi parfaitement que vous désirez l'être, votre cœur ne souffrirait pas tant à la seule pensée de la quitter. Ce reste d'attache, quoique innocente, est ce qui donne de la jalousie à Dieu et ce qui doit lui être sacrifié.

Je ne saurais vous aller voir : les médecins m'ont ordonné de prendre le lait d'ânesse encore une fois. Dans deux ou trois jours, il faudra que j'aille à la campagne pour un mois ; après cela je serai à Lyon, du moins pour un an, s'il plaît à Notre-Seigneur que je vive autant que cela. Prenez vos mesures là-dessus et, quoi qu'il arrive, ne faites rien d'indigne de la miséricorde que vous avez reçue de Dieu. C'est en lui que je suis à vous.

La Colombière.

LXIII^e LETTRE (1)

A Lyon.

MADEMOISELLE,

Jésus soit votre lumière et votre force !

Vous aurez reçu sans doute une lettre que je vous ai envoyée par la poste, sur tout ce que vous m'écrivites et que l'on m'écrit sur votre dessein ; je n'ai rien à vous dire de nouveau. Si vous avez envie de vous donner à Notre-Seigneur, faites-le, comme de vous-même et par le seul désir de lui sacrifier tout ce que vous aimez le plus.

Il me semble aussi qu'il ne sert de rien de faire savoir les répugnances que vous y sentez, parce que le monde n'est guère capable de concevoir qu'on doit passer par-dessus tous les sentiments de la nature pour être à Dieu sans réserve. Ces desseins, qu'on forme pour plaire au Seigneur, ne s'exécutent jamais sans peine. Plus le démon s'efforce de les traverser, plus on en doit attendre de gloire pour Dieu.

(1) Cette lettre est du temps qui s'écoula entre le voyage de M^lle de Lyonne à Saint-Symphorien-d'Ozon et son entrée à la Visitation, vers le 1^er mars 1680. La lettre de Madame de Lyonne annoncée ici fut probablement celle qu'elle ne reçut pas et qui fut suivie de celle que nous avons encore. (Voir *Lettre* LXX^e).

J'écris à Madame votre mère ; je ne sais comment elle recevra ma lettre : je prie Notre-Seigneur qu'elle se résigne entièrement à sa volonté. Pour vous, vous devez vous ressouvenir que celui qui aime son père ou sa mère plus que Jésus-Christ n'est pas digne de lui.

Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît ; je le fais pour vous très souvent.

La Colombière.

LXIVe LETTRE (1)

A Lyon, (mars 1680).

MADEMOISELLE,

Notre-Seigneur Jésus-Christ soit désormais votre tout !

Je me réjouis extrêmement avec vous de ce qu'il a plu à Notre-Seigneur de vous ouvrir sa maison sainte. Je ne doute point qu'en même temps il ne vous ait aussi ouvert son sacré Cœur, pour vous y donner place parmi toutes les âmes saintes qui y font leur continuel séjour ; bénissez-le de tout votre pouvoir de ce qu'il vous a toute attirée à lui et louez-le d'autant plus volontiers que la chose s'est faite avec plus de peine. Ayez confiance au Seigneur, et pour vous, et pour votre mère ; vous verrez que, pourvu que vous ne manquiez pas de courage, tout tournera au bien de toutes deux, et que bientôt le grand calme fera oublier les agitations de la tempête. Commencez votre essai au plus tôt, si vous ne l'avez pas encore commencé ; il ne faut pas différer, s'il est possible, d'un seul moment le plaisir qu'aura Jésus-Christ de vous posséder tout entière, et l'honneur que vous avez d'être toute à lui. Ne craignez rien pour la suite. Songez que vous vous donnez à un Époux tout-

(1) Ecrite à Mlle de Lyonne peu après le 1er mars 1680.

puissant. Il sera votre force, comme il a été jusqu'ici votre paix et votre douceur. Faites-lui voir que vous savez l'aimer, dans les croix, comme dans les consolations, et que la voie pénible des saints ne vous épouvante pas. Je n'ai jamais été si content de vous que depuis que vous souffrez. Ce repos continuel dont vous jouissiez auparavant me faisait un peu de peine. Mais je vois à présent que Dieu vous préparait par-là aux épreuves, où il lui plaît de vous mettre à cette heure. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous y soutienne par sa grâce.

Je ne puis vous aller voir, quelque désir que j'en aie. Il faut que nous nous conformions en cela à la volonté de notre bon Maître et que nous nous contentions de lui seul. Ne doutez pas que je ne profite de toutes les occasions que la Providence m'offrira de vous aller rendre visite. Je n'oublierai, ni vous, ni Madame votre mère.

La Colombière.

LXV^e LETTRE [1]

Ma très chère Sœur,

S'il n'est rien arrivé d'extraordinaire, vous êtes à présent revêtue des livrées de votre Époux ; et je ne doute point que ce changement extérieur n'en ait causé un très avantageux en votre âme. Je porte toutes vos croix avec vous et je demanderais volontiers d'en être chargé tout seul, si je ne craignais de vous faire tort et si je n'étais assuré que ce sont les plus précieux joyaux que vous ayez reçus de Jésus-Christ, dans la sainte alliance que vous avez contractée avec lui. O que vous êtes agréable, ma chère Sœur, aux yeux de Dieu et des anges, avec cet habit de grâce et d'innocence dont il a plu à votre Bien Aimé de vous parer ! Puissiez-vous le porter jusqu'à la mort avec toute la sainteté qu'il demande de toutes celles qui en sont revêtues !

Pour ce qui regarde Madame votre mère, ayez un peu de patience : Dieu tournera tout à son avantage. La douleur qu'elle sent ne l'accablera pas ; elle en sortira plus pure et plus sainte : mais songez que vous n'avez plus, ni mère, ni parents au monde. Jésus-Christ vous est tout cela et quelque chose de plus.

C'est en lui que je suis, etc.

La Colombière.

(1) Cette lettre fut adressée à M^lle de Lyonne, peu après sa prise d'habit qui eut lieu vers le 1^er mai 1680. Sa postulance avait duré deux mois.

LXVI^e LETTRE

(*Lyon*, peu après mai 1680).

Ma très chère Sœur,

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui Madame votre sœur. (1) Ce que je puis vous dire, c'est que toutes les belles raisons qu'elle m'a apportées pour me persuader que vous avez mal fait, en vous donnant toute à Notre-Seigneur, m'ont si peu ébranlé qu'au contraire je n'ai jamais été si confirmé dans la pensée que vous avez accompli la volonté de Dieu et que votre sacrifice lui a été fort agréable. Je ne voudrais pas, pour tous les biens de l'univers, que la chose fût à faire ; et je m'exposerais avec joie, pour une si bonne cause, à toutes les persécutions que le monde me pourrait faire. Réjouissez-vous, ma chère Sœur : c'est à cette heure que vous pouvez dire à votre Époux que vous lui avez donné tout votre cœur, et que vous pourrez lui demander le sien en récompense. Vous voulez bien que

(1) Elisabeth ou Isabeau de Lyonne, sœur aînée de Marie de Lyonne, et mariée à Ponthus de Varennes. Elle fut la mère de Marie-Anne de Varennes, religieuse de la Visitation de Paray.

Cette lettre est postérieure de peu à la prise d'habit de Marie de Lyonne à la Visitation (mai 1680) puisque le V. Père lui écrit : « *Apprenez bien vos règles ;* » elle est antérieure à la lettre LXVII^e, dont la date est indiquée par le changement de dispositions de Madame de Lyonne à l'égard de sa fille, survenu lors de la profession de Sœur Marie-Rosalie, qui eu lieu le 1^er mai 1681.

je vous avertisse, en passant, que vous devez prier pour Madame votre mère et pour vos autres parents, mais que, moins vous songerez à eux, moins vous vous mettrez en peine de l'état où ils sont à votre occasion, et plus tôt Notre-Seigneur les consolera. Comme Jésus-Christ a tout votre cœur, il veut avoir tous vos soins et toutes vos pensées. Songez à lui et remettez-vous à sa bonté de tout le reste. Vous verrez qu'il mettra ordre à toutes vos affaires, lorsque vous ne vous occuperez plus que des siennes. Faites, s'il vous plaît, une réflexion très particulière sur ce conseil ; il renferme un grand trésor : l'expérience vous fera voir que je ne vous trompe pas. Souvenez-vous des deux disciples qui demandaient à Jésus-Christ quelque temps, afin d'aller assister leur père, qui n'avait plus que quelques jours de vie, et pour lui rendre les derniers devoirs. Notre-Seigneur leur fit cette réponse : « *Laissez les morts ensevelir leurs morts. Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde encore derrière lui, n'est pas propre pour le royaume de Dieu.* »

Apprenez bien vos règles et faites en sorte qu'à l'heure de la mort vous ayez la consolation de n'en avoir pas rompu une seule de propos délibéré.

Adieu, ma chère Sœur; aimez bien votre nouvel Époux crucifié ; notre cœur est bien petit pour l'aimer autant qu'il le mérite. Employez-le du moins tout entier et ne lui souffrez aucun mouvement volontaire qui ne soit d'amour pour Jésus en croix.

La Colombière.

LXVII[e] LETTRE (1)

Ma très chère Sœur en Jésus-Christ,

Je suis bien honteux d'avoir été si longtemps sans vous faire réponse, à quoi j'étais d'autant plus obligé que votre dernière lettre me causa une très sensible consolation, en m'apprenant le changement avantageux qu'il a plu à Notre-Seigneur de faire en votre âme et dans celles de Mesdames votre mère et de *[Varennes]*. Lorsque j'ai reçu cette nouvelle, je n'étais pas en état de vous témoigner ma joie ; mais je la sentis aussi vivement que si j'eusse été en parfaite santé et j'en rendis grâces à Dieu de tout mon cœur. Je l'en remercie encore très humblement et très affectueusement. Il est bon, notre Dieu, ma très chère Sœur ; il est touché de nos maux et il ne permet pas qu'ils soient éternels. Il prend bien plaisir à éprouver notre amour pour un temps, parce qu'il voit que ces épreuves nous purifient et nous rendent dignes de recevoir ses plus grandes grâces ; mais il ménage extrêmement notre faiblesse, et

(1) Cette lettre fut écrite après les lettres LXIV[e], LXV[e] et, LXVI[e] puisqu'elle renferme l'annonce du changement de dispositions de Madame de Lyonne et de Madame de Varennes, tandis que les trois autres le laissent espérer.

Elle fut donc écrite un peu avant le 1[er] mai 1681, car elle paraît avoir été adressée à Paray avant la lettre LXVIII[e] antérieure à cette date.

A Paray, on ne connut le changement de Madame de Lyonne qu'après la profession de sa fille. La lettre LXVIII[e] prouve qu'il fut antérieur.

l'on dirait qu'il souffre avec nous, tant il témoigne d'empressement à nous soulager. Qu'il soit éternellement béni et loué de toutes les créatures! Pour nous, ma Sœur, continuons à l'aimer, sans réserve, et croissons de jour en jour en ce saint amour. Nous recevrons bien d'autres preuves de sa bonté; tout ce que nous avons expérimenté n'est rien, en comparaison de ce qu'il fera pour nous, si nous lui sommes fidèles et que nous ne mettions point d'obstacle à ses amoureux desseins.

Je ne puis rien vous dire à présent de meilleur que de vous exhorter à vivre dans la maison de Dieu avec une grande simplicité, à vous laisser gouverner comme un enfant de six ans, avec la même candeur et la même humilité que si vous ne saviez que votre *Pater noster*, regardant vos supérieures comme Jésus-Christ et ne doutant point que ce ne soient elles qui vous doivent conduire à lui et vous ouvrir l'entrée de son Cœur, où je vous souhaite une bonne place parmi tous les amants et amantes de ce Sauveur.

J'écris à Madame votre mère, comme vous l'avez souhaité; c'est bien tard, mais j'espère que Notre-Seigneur rendra ma lettre bonne à quelque chose. Priez bien Dieu pour moi; c'est un malheur que vous ne sachiez pas combien j'en ai besoin.

Je suis tout à vous dans Jésus-Christ, etc.

La Colombière.

LXVIII^e LETTRE (1)

A Lyon, (avril 1681).

Jésus-Christ possède tout votre cœur ! ma très chère Sœur

Je ne vous ferai aujourd'hui qu'un billet, faute de santé : car je retombai, le jour de Pâques, dans un crachement de sang qui me dura trois jours. Cela n'empêche pas que je ne prenne beaucoup de part à votre bonheur et que je ne pense avec une très grande joie que vous allez mettre le sceau à cette sainte alliance que vous avez contractée avec Notre-Seigneur. Après cette profession, il n'y a plus de retour. Vos vœux sont des liens qui vous doivent attacher à Jésus-Christ, et à sa croix pour toute la vie. O les doux liens, ma très chère Sœur, et qu'ils vous doivent être chers ! O si nous pouvions, au lieu de trois, nous lier à cet aimable Époux par un million de chaînes ! Serrez bien ces nœuds, ma chère Sœur, et rompez en même temps tout ce qui peut vous rester d'attache aux créatures, quelles qu'elles soient. Je me réjouis de tout mon cœur des bonnes dispositions où je trouve Madame votre mère ;

(1) Voici la lettre de félicitations adressée par le Vénérable à Sœur Marie-Rosalie de Lyonne, peu avant sa profession, c'est-à-dire, après le 9 avril et avant le 1^er^ mai 1681.

Le lieu d'origine de la lettre ne peut donc pas être Londres. Ce billet fut certainement écrit de Lyon.

je me ressouviendrai de vous auprès de Notre-Seigneur tout le reste de ma vie, que je vous prie de recommander à Dieu, afin qu'elle se passe selon sa très sainte et très aimable volonté.

La Colombière.

LETTRES LXIX-LXX

A Madame de Lyonne

Anne Baudinot de Selorre, fille d'Isaac Baudinot et sœur de Benoît-Palamède Baudinot, seigneur de Selorre, conseiller au Parlement de Bourgogne et vicomte-maïeur de Dijon, épousa, en 1641, Antoine de Reclesne, seigneur de Lyonne, près de Gannat en Auvergne. Elle eut trois fils : Benoît, Marin, religieux de Cluny, et François, capitaine gouverneur de Paray, commandeur de l'ordre du Mont-Carmel, marquis de Digoine ; et deux filles, Ysabeau, qui fut mariée à Ponthus de Varennes, seigneur du Glétin en Bresse, et Marie-Marguerite.

Restée veuve et devenue tutrice de ses enfants, Madame de Lyonne leur rendit, le 4 novembre 1679, les comptes de sa tutelle et leur partagea les biens de leur père.

Monsieur le marquis de Montlaur, qui avait épousé la dernière descendante de Benoît de Reclesne, conserve au château de Lyonne les archives de cette famille. Elles gardent les preuves de la parenté des de Reclesne de Lyonne et des de Reclesne de la Vénerie d'Anthon établis dans le Dauphiné,

qui furent souvent en relations avec l'aïeul et le père de Claude de la Colombière. Une fille de cette famille, cousine de Marie de Lyonne, était mariée à Saint-Symphorien-d'Ozon, et François de Reclesne d'Anthon épousa, vers 1700, Marie-Magdeleine, dernière fille d'Humbert de la Colombière.

LXIXe LETTRE (1)

A Paray, ce 1er juillet 1676.

MADAME,

Je n'ai qu'un moment de temps pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

La conduite que vous voulez tenir avec la demoiselle dont vous me parlez serait assez raisonnable et peut-être même assez chrétienne, si le zèle qui vous porte à l'abandonner était bien pur et qu'il n'y entrât point de passion. Mais ces grandes inquiétudes sont des marques infaillibles que vous songez bien moins à venger Dieu qu'à vous venger vous-même de l'affront que vous recevez. Croyez-moi, Madame; tenez votre cœur dans le plus grand calme que vous pourrez et usez, en cette rencontre, de la même constance que vous avez fait paraître en tant d'autres occasions. Que vous êtes bonne

(1) L'autographe de cette lettre appartenait à M. l'abbé Cucherat qui en a fait don aux religieuses de l'hôpital de Paray.

Le ton respectueux de la lettre, la confiance que le V. Père témoigne à la destinataire, en lui faisant confidence de son prochain départ, autorisent à penser que la dame est Madame de Lyonne. Cependant nous n'osons pas l'affirmer absolument.

de vous alarmer et de perdre le repos pour une faute irréparable ! Vous étiez trop insensible à tout le reste, et je vois bien que Dieu a choisi cet endroit par où vous pouviez être piquée, pour avoir une preuve de votre soumission. Jusqu'ici vous n'avez pas trop bien reçu la croix qui vous a été présentée; mais il est encore temps d'en profiter. Il faut se taire, Madame, et avoir pour la parente de Monsieur de N.,. toute l'indulgence que nous souhaitons que Dieu ait pour nous. Vous en avez déjà assez fait pour persuader aux gens que cette aventure vous a touchée. Vous pouvez dire, désormais, que vous avez résolu de n'en plus parler; que vous n'avez pris la chose que trop à cœur et que, quand vous en mourriez de douleur, vous ne répareriez pas le mal qui a été fait. Si vous ne pouvez sauver cette fille devant les hommes, excusez-la du moins en votre cœur, portez-lui compassion, faites-lui tout le bien que vous pourrez. En un mot, tirez de cette affaire tout le fruit que vous pourrez pour votre âme.

J'attends la personne dont vous me parlez. Mademoiselle N. m'a dit qu'elle lui offrait sa maison. Ces sortes de desseins ne s'exécutent jamais assez tôt, et il est vrai que je dois quitter Paray au mois de septembre; mais je ne sais encore où je dois aller. Quelque part du monde que l'on m'envoie, j'y porterai une estime très particulière de votre vertu et un très grand désir de votre sanctification. Je voudrais pouvoir y contribuer en quelque manière; je n'y épargnerais, ni mes prières, ni mes peines. Mais Dieu seul peut mettre la main à cet ouvrage et il en veut avoir toute la gloire. Ce sera beaucoup

pour moi, si vous me permettez d'aspirer à celle d'être toute ma vie, avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obligeant serviteur en N.-S.,

La Colombière.

LXXe LETTRE (1)

MADAME,

Notre-Seigneur soit tout votre amour
et votre unique consolation.

Puisqu'il n'a pas plu à Dieu qu'on vous ait rendu la lettre que je m'étais donné l'honneur de vous écrire, sur le sujet de Mademoiselle votre fille, je prends la liberté de vous écrire ce billet, pour vous prier, au nom de Jésus-Christ, de me pardonner tous les chagrins que je vous ai donnés sans y penser. Je n'ai pu dissimuler mes sentiments à une personne qui a quelque confiance en moi, sans trahir ma conscience et sans me rendre coupable auprès de Dieu d'un crime que je ne veux pas ajouter à mes autres infidélités. Mais, comme je n'ai eu, ni d'autre intérêt, ni d'autre dessein que de procurer de la gloire à Notre-Seigneur, si l'on ne suit pas mes conseils, je vous assure que je n'en serai nullement fâché et que je n'aurai pas de peine à croire que je suis dans l'erreur et que je me suis trompé dans la pensée que

(1) Tous les détails de cette lettre obligent à penser qu'elle fut adressée à Madame de Lyonne. Elle s'opposait à l'entrée de sa fille Marie à la Visitation de Paray.

Marie de Lyonne avait pris sa résolution au mois d'avril ou de mai 1679 et la réalisa vers le 1er mars 1680. La présente lettre fut écrite entre ces deux dates, mais, vraisemblablement peu de temps après la première.

j'ai eue que vous feriez un sacrifice agréable à Dieu, en lui donnant sans réserve une aussi bonne fille que celle qu'il vous a seulement confiée.

Faites réflexion, s'il vous plaît, que toutes les raisons qui vous détournent de consentir à la quitter ne vous auraient pas, peut-être, paru si fortes, s'il s'était agi de la bien marier à cent lieues de vous, quand même vous n'auriez pu aller vivre avec elle, ni la voir plus d'une fois l'an; qu'après votre mort, Mademoiselle votre fille aura encore moins de santé qu'elle n'en a à cette heure et qu'elle aura encore plus de peine à s'accoutumer à la vie religieuse, lorsque vos affaires vous permettront de vous retirer avec elle: outre qu'alors vous ne ferez plus de sacrifice en la consacrant à Notre-Seigneur et qu'elle perdra la principale partie de son mérite qui consiste à se séparer de vous.

Vous trouvez étrange qu'elle embrasse un état pour lequel elle n'a pas trop d'inclination. Mais il me semble que l'on n'a jamais trop d'inclination pour la croix. Je sais que j'avais une horrible aversion de la vie à laquelle je me suis engagé, lorsque je me fis religieux: et je n'ai guère vu de personne qui ne fît ce pas avec d'étranges répugnances, à la réserve de ces jeunes enfants que Dieu enlève au monde sans savoir bien ce qu'ils font, parce qu'ils n'ont pas assez de forces pour surmonter les difficultés, s'ils les voyaient.

A l'égard de ce que vous m'opposez, que j'avais une autre pensée, lorsque j'eus l'honneur de vous voir, je n'ai autre chose à vous répondre, si ce n'est que cela vous fait voir qu'il ne faut pas faire grand fond sur mes pensées:

et que, si je me trompais alors, comme je le crois, je puis bien me tromper encore aujourd'hui. Notre-Seigneur nous donne, s'il lui plaît, les lumières qui nous sont nécessaires pour connaître sa volonté et le courage pour l'accomplir. S'il vous inspire le dessein de consentir à la retraite de votre fille bien-aimée, vous ferez une action qui vous vaudra peut-être plus que tout ce que vous avez jamais fait de bien. Il n'en faudrait peut-être pas davantage pour effacer tous les péchés de votre vie. Souvenez-vous que vous n'aurez jamais d'occasion si avantageuse pour gagner le cœur de Dieu et que vous laissez échapper un trésor que vous ne serez jamais en état de recouvrer. Il me semble que Dieu vous fait bien de l'honneur de vous demander votre fille : vous l'auriez accordée à un gentilhomme, et vous aurez le courage de la refuser à Celui qui vous a créée et qui vous doit juger, peut-être plus tôt que vous ne pensez !

Adieu, Madame. Je prie Dieu qu'il vous fasse prendre, en cette affaire, le parti qui lui plaira le plus, quel qu'il soit. Je le souhaite pour l'amour de votre âme qui m'est infiniment chère et que je voudrais pouvoir rendre aussi agréable à Notre-Seigneur que celle des plus grands saints.

Ne laissez pas, s'il vous plaît, de vous ressouvenir de moi en vos prières et de me croire

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

LETTRES LXXI-LXXX

A des Visitandines inconnues

du Monastère de Paray-le-Monial

Nous n'ignorons pas les noms des religieuses vivant dans le monastère de la Visitation de Paray-le-Monial au temps où le V. P. Claude de la Colombière était à Londres. Les voici :

La Mère Françoise de Saumaise ;
Sœur Anne-Françoise Thouvant ;
Sœur Louise-Marguerite de Mollan ;
Sœur Marie-Madeleine des Escures ;
Sœur Marie-Hilaire de Fougières ;
Sœur Marie-Bénigne de Corcheval ;
Sœur Marie-Christine Melin ;
Sœur Marie-Félice de Cyrot ;
Sœur Marie-Agnès Mauger ;
Sœur Anne-Charlotte Desmolins du Bost ;
Sœur Marie de Coligny-Saligny ;
Sœur Jeanne-Françoise de Cyrot ;

Sœur Marie-Aimée Baillet ;
Sœur Marguerite-Marie Alacoque ; †
Sœur Jeanne-Marguerite Thouvant :
Sœur Catherine-Antoinette de Lévis-Châteaumorand ;
Sœur Marie-Jacqueline du Chaffaut ;
Sœur Claude-Angélique Monnier ;
Sœur Marie-Louise Forest ;
Sœur Françoise-Marie d'Amanzé ;
Sœur Marie-Gabrielle de Busseul Saint-Sernin ;
Sœur Jeanne-Madeleine Tupinier ;
Sœur Marie-Suzanne Piedenuz :
Sœur Marguerite-Agnès Quarré ;
Sœur Jeanne-Marie Contois ;
Sœur Catherine-Augustine Marest ;
Sœur Marie-Emérentiane Rosselin ; †
Sœur Françoise-Marguerite d'Athose ;
Sœur Marie-Anne Cordier ;
Sœur Marie-Anne Thouvant ;
Sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux ; †
Sœur Anne-Liduvine Rosselin ;
Sœur Anne-Elisabeth de la Garde ;
Sœur Marie-Elisabeth Quarré ;
Sœur Marie Gâcon ;

Mais nous ne pouvons pas déterminer avec une entière certitude celles de ces religieuses qui reçurent les lettres réunies dans ce groupe. Nous sommes persuadé que les trois religieuses dont les noms sont accompagnés d'une croix sont les destinataires de celles où nous les avons désignées.

LXXI^e LETTRE (1)

Ma chère Sœur,

J'aurais sujet de vous faire des excuses d'avoir différé si longtemps à vous renvoyer votre papier, si vous n'étiez persuadée, comme je m'en flatte, que je ne manque pas d'affection à vous rendre service, et si j'étais plus maître que je ne suis de mes occupations. Pour donc profiter de ce loisir, je vous dirai, ma chère Sœur, que j'ai lu tous vos papiers, et, après les avoir examinés, j'ai été surpris que vous vous fassiez tant de peine d'une chose où vous avez tant pris de précautions pour ne point vous en faire; de sorte que je ne pense

(1) L'auteur de la Préface du 1^er volume des *Lettres spirituelles* du V. P. Claude de la Colombière affirme que la plupart de ces lettres sont adressées à des religieuses de la Visitation. Pour que cette parole soit justifiée, il est nécessaire d'admettre que les lettres X-XIII XVI, XIX, XXI de ce volume et les lettres XXV, XXVI et XXXI du second (Lettres LXXI à LXXX de la présente édition) furent bien des Visitandines. Sans elles nous ne trouvons plus que 66 lettres à des Visitandines; avec elles, nous en avons 76 sur 139. Or, 1° certaines lettres de ce groupe contiennent des indications nettement conformes à l'état d'esprit connu de quelques religieuses de la Visitation de Paray; 2° en écrivant à son frère: « Je connais plusieurs religieuses de la Visitation qui m'écrivent tous les mois », le V. P. de la Colombière paraît désigner celles de Paray qu'il a plus spécialement cultivées ; 3° enfin, la religieuse à laquelle il s'adresse dans les lettres LXXIX^e et LXXX^e ne peut être qu'une visitandine de Paray, entrée en solitude entre le 29 septembre et le 21 novembre 1681,

pas que cette obligation vous puisse exposer à aucun péché, que vous ne vouliez bien de propos délibéré vous en dispenser de gaieté de cœur et à dessein, sans aucune raison, ni d'infirmité, ni d'occupation; je ne conçois pas qu'on puisse s'obliger plus légèrement que vous l'avez fait et qu'une obligation accompagnée de toutes ces circonstances puisse laisser aucun doute de conscience, puisque vous vous en pouvez faire dispenser à volonté. Ainsi, ma chère Sœur, je vous conseille d'y être très fidèle. Mais donnez-vous bien de garde de vous contenter de satisfaire à cette obligation ; parce que, si vous ne faites oraison que lorsque vous y serez obligée ou parce que vous y êtes obligée, jamais vous ne réussirez dans l'oraison, jamais vous ne l'aimerez ni ne vous plairez à converser familièrement avec Dieu. Une âme qui s'exempte de faire oraison dans ses infirmités, par crainte de s'incommoder, ne sait pas faire oraison ;

car ces lettres furent écrites au temps où le Vénérable fut repris de son crachement de sang, à Paray, au retour des pluies d'automne, comme il le marque, lettre XCIX^e^. Mieux portant au mois d'août et de septembre, il retomba au mois d'octobre dans l'état où il était auparavant. Un crachement de sang l'empêcha d'aller visiter la religieuse durant sa solitude. Voilà les raisons pour lesquelles nous présentons ces lettres comme écrites à des religieuses de la Visitation de Paray.

Nous avons rangé ces lettres dans l'ordre chronologique, autant que nous avons pu l'établir.

Celle-ci est des jours qui précèdent la Pentecôte. Il semble que le Père est à Paray, et qu'il écrit à une époque où il avait eu déjà le temps d'exciter à la perfection la religieuse à laquelle il s'adresse. Mais il avait été bien peu en rapports avec la Visitation de Paray avant la Pentecôte de 1675. Il faudrait donc reporter la date de cette lettre à l'époque de la Pentecôte 1676.

car, bien loin qu'elle incommode, elle soutient l'esprit et le cœur, elle tient l'âme dans le calme et elle laisse une consolation qui soulage beaucoup sa peine. Je ne dis pas ceci pour vous y obliger, ma chère Sœur, mais bien pour vous faire entendre que vous vous trompez fort, si vous espérez de tirer des forces d'un exercice que vous quittez si souvent, parce que vous pouvez en conscience vous en dispenser. Ce ne sont ni les vœux, ni les promesses qui nous doivent attirer à ce saint exercice, mais bien le bonheur qu'une âme fidèle trouve à s'approcher souvent de Dieu. Je prie le Saint-Esprit de vous faire part du saint don d'oraison: c'est ce trésor caché de l'Evangile, pour la possession duquel il faut se défaire de tout pour goûter Dieu et mériter ses caresses.

Je vous remercie de tous les soins que vous avez pris pour l'affaire que je vous avais confiée. On ne souhaite que de savoir s'il y avait une pension viagère; ainsi, on ne demande pas d'autres éclaircissements et l'on ne sera pas fâché qu'on sache que c'est pour une des filles de Madame..., afin de tirer de peine ceux qui pourraient soupçonner autres choses.

Je crois que vous vous préparez à recevoir le Saint Esprit, ma chère Sœur. Je prie ce divin Esprit qu'il vous fasse bien vider votre cœur de toutes les créatures, afin que, le trouvant vide, il le remplisse de sa lumière et de son amour. Faites-moi la même charité, et me croyez tout à votre service.

La Colombière.

LXXIIe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Je loue Dieu, comme je suis sûr que vous le faites vous-même, de l'état où il lui a plú de vous réduire. Je vous tromperais, si je vous disais que j'en ai reçu la nouvelle avec douleur. Je ne saurais m'affliger de voir que la volonté de Notre-Seigneur s'accomplisse et il me semble que rien n'est mauvais dans ce monde que ce qui est contraire à cette volonté divine. Hé bien ! ma très chère Sœur, il faut donc songer au paradis et faire à notre bon Maître un sacrifice de cette misérable vie que nous

(1) Seconde lettre de la série des lettres aux Visitandines de Paray. Elle nous paraît être l'une des plus remarquables que le V. Père ait écrites et ne peut être adressée qu'à une âme toute à Dieu. Quelle fut cette âme ?

Si nous étions sûr que la Bienheureuse Marguerite-Marie passa encore, après l'arrivée du V. P. de la Colombière à Paray, par les dangers de mort qu'elle avait traversés un peu auparavant, il faudrait la regarder comme la destinataire de cette lettre, tant il semble que le Serviteur de Dieu n'a pu parler qu'à elle comme il le fait ici. Or elle fut vraiment en danger de mort en février 1677. (Voir Lettre XXIIIe). Nous sommes persuadé que la lettre LXXIIe lui fut adressée de Londres à cette date.

Si l'on écarte notre hypothèse, il n'y a plus rien qui éclaire les recherches sur la religieuse destinataire de cette lettre.

Le monastère de Paray perdit bien, le 9 avril 1675, Sœur Anne-Hiéronyme Piedenuz, l'une des compagnes de noviciat de la Bse Marguerite-Marie : en 1676, Sœur Anne-Gabrielle Piedenuz, Sœur Marie-Reine Belriant et Sœur Catherine-Séraphique Bouillet. Mais comme il n'est pas certain que la personne à laquelle la lettre était adressée mourut réellement après l'avoir reçue, ces décès n'aident pas à désigner la vraie destinataire.

avons reçue de lui. J'espère que vous le ferez de bonne grâce et que nul prétexte ne vous fera hésiter en cette rencontre. Savez-vous bien ce qui me servirait à exciter ma confiance si j'étais aussi près d'aller rendre compte à Dieu qu'on me marque que vous l'êtes (1); ce serait justement le nombre et la grandeur de mes péchés. Voilà une confiance vraiment digne de Dieu, qui, bien loin de se laisser abattre par la vue de ses fautes, se fortifie, au contraire, dans l'idée infinie qu'elle a de la bonté de son Créateur. La confiance qu'inspire l'innocence et la pureté de la vie ne donne pas, ce me semble, une fort grande gloire à Dieu ; car est-ce donc tout ce que peut faire la miséricorde de notre Dieu que de sauver une âme sainte et qui ne l'a jamais offensé? Il est certain que de toutes les confiances celle qui honore davantage le Seigneur, c'est celle d'un pécheur insigne qui est si persuadé de la miséricorde infinie de Dieu que tous ses péchés ne lui paraissent que comme un atôme en présence de cette miséricorde.

Mais vous me direz peut-être que vous n'avez encore rien fait pour le ciel, que vous n'avez fait nulle pénitence et que vous n'avez acquis nulle sainteté, nulle vertu. Hé bien! faut-il que pour cela la volonté de Dieu ne soit pas exécutée? Ne vaut-il pas mieux que cette volonté s'accomplisse, que si nous étions assurés de parvenir à la sainteté de notre bonne Mère! Voilà, ma Sœur, la disposition en laquelle je souhaite que vous

(1) L'expression « qu'on me marque » indique qu'il s'agit ici d'une religieuse éloignée du Serviteur de Dieu. Il n'écrivait donc pas de Paray.

rendiez votre âme entre les mains de Jésus-Christ : que, quand vous sauriez infailliblement qu'en vivant un jour, par votre volonté, vous iriez droit dans le ciel et vous seriez placée au-dessus des séraphins, vous aimeriez mieux mourir par la volonté de Dieu et aller satisfaire sa justice dans le purgatoire jusqu'à la fin du monde. Oui, mon Dieu, il faut que votre volonté se fasse: voilà l'unique chose nécessaire. Que je meure tôt ou tard, d'une maladie ou d'une autre, entièrement purifiée ou non, il m'importe peu, pourvu que je meure au moment, de la maladie et dans l'état de perfection qu'il plaira à Notre-Seigneur. Tâchez, ma Fille, de mourir dans cet esprit d'une véritable victime ; jetez-vous à l'aveugle dans le sein de Dieu et espérez qu'il ne perdra pas une âme qui n'a de confiance qu'en lui et qui se livre à lui sans réserve (1).

Adieu, ma très chère Sœur ; je vous souhaite mille bénédictions. Je ne cesserai de prier pour vous. Ne m'oubliez pas dans le ciel.

La Colombière.

(1) Cette déclaration si nette, que la malade *n'a de confiance qu'en Dieu et se livre à lui sans réserve* nous paraît n'avoir été possible au Vénérable qu'à l'égard de la Bienheureuse Marguerite-Marie et la désigne clairement.

LXXIII^e LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

Je loue Dieu de tout mon cœur de la miséricorde infinie dont il use en votre endroit. Vous me faites pitié d'un côté et, de l'autre, je vous porte envie. N'oubliez jamais les sentiments que vous eûtes le jour de sainte Catherine, et soyez persévérante dans le sacrifice que vous fites à Notre-Seigneur de toute la paix et de tout le repos d'esprit que vous pourriez souhaiter. N'êtes-vous pas bienheureuse d'être dans le même état où se trouva Jésus-Christ au Jardin des Olives.

(1) Lettre écrite à l'approche du carnaval.

L'avis que donne le V. Père à sa Fille spirituelle de modérer ses mortifications par le conseil de son confesseur, indique l'éloignement de celui qui écrivait la lettre. On peut en conclure qu'elle fut écrite à Londres, au commencement de 1677.

Nous la regardons comme adressée à une Visitandine : 1° elle fait partie d'un groupe de lettres qui avaient cette destination ; 2° les détails de la lettre sont en parfaite conformité avec l'état d'âme de la Sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux. C'est cette religieuse qui nous paraît avoir été la destinataire de la lettre.

Sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux mourut le 7 juin 1739, à 86 ans, après 70 ans de profession. Elle avait donc 24 ans d'âge et 6 ans de profession quand le V. Père lui écrivait. Il est dit d'elle dans sa notice : « Les peines intérieures dont elle fut accablée plus de la moitié de sa vie lui firent subir une espèce de martyre. Le R. P. de la Colombière n'oublia rien pour la tranquilliser ; mais il ne resta pas assez de temps à Paray pour y réussir ».

J'ai laissé passer tout le temps des avents sans vous écrire, et ainsi je ne vous ai pas satisfaite sur les pratiques de dévotion que vous me demandiez pour ce temps-là. Mais nous voici en carnaval, et j'estime que ce n'est pas moins un temps de pénitence que celui qui s'est écoulé. A cette heure que le monde triomphe, que le péché règne, que Dieu est outragé, qu'il souffre une cruelle Passion, la même qu'il endura au Jardin des Olives, lorsqu'à la vue de nos péchés il sua le sang et l'eau, il faut que ses bons amis prennent part à son deuil et qu'ils tâchent de lui rendre toute la gloire que les autres lui ravissent. Imaginez-vous donc, ma chère Fille, que vous êtes la victime publique ; chargez-vous pour l'amour de Dieu, de tous les désordres qui se commettent présentement dans tout le monde, et, pour les expier, ne vous contentez pas d'accepter toutes les peines intérieures que vous souffrez, offrez-vous à en sentir encore de plus cruelles.

Pour les mortifications corporelles, vu la faiblesse de votre complexion, je crois qu'il faut les modérer par le conseil de votre confesseur.

Vous avez bien raison de considérer l'état où vous êtes comme une grâce que Dieu vous fait. C'en est une vraiment, et qui est encore plus grande que vous ne sauriez penser : rien ne m'a jamais fait admirer davantage sa bonté que la manière paternelle et miséricordieuse dont il use à votre égard. Pensez un peu qu'elles auraient été les peines que vous auriez souffertes en l'autre vie, puisqu'il est nécessaire pour les éviter que Dieu vous en impose de si fâcheuses en celle-ci !

Vous vous trompez furieusement, quand vous croyez que vos exercices spirituels vous sont inutiles. Mais, quand cela serait, faudrait-il pour cela, ou les omettre, ou vous en inquiéter ? Il faut obéir à Dieu, et cela vous doit suffire, sans trop examiner si votre obéissance vous apporte du profit. Ne savez-vous pas qu'il faut tout sacrifier à Dieu ?

Vous doutez encore qu'il faille communier après ce que vous me marquez. Ne voyez-vous pas que ces troubles qui précèdent vos communions sont du mauvais esprit qui les a en horreur, et que ce moment de paix dont elles sont suivies est de l'esprit de Dieu qui les approuve. Je m'étonne que vous hésitiez là-dessus ; cela est plus clair que le jour ; vous seriez déjà perdue sans ce secours. Je suis si éloigné de vous les retrancher que je vous obligerais infailliblement à y avoir recours plus souvent que les autres, si je ne craignais de vous faire paraître singulière. Gardez-vous bien d'importuner désormais la Révérende Mère pour obtenir d'en être dispensée ; mais continuez à lui découvrir vos pensées et prenez garde, au nom de Notre-Seigneur, de ne lui rien cacher, quelque peine que vous puissiez sentir à lui déclarer ce qui se passerait en vous.

Au reste, tous vos exercices spirituels, et toute votre vie ne doit être autre chose que sacrifice et conformité à toutes les volontés de Dieu. La justice est la perfection que vous devez adorer et aimer en lui sur toutes les autres. C'est celle qui a éclaté presque uniquement à l'égard de Jésus-Christ, et c'est pour vous un honneur, qu'on ne saurait assez estimer, que vous soyez

traitée comme le Fils unique du Père éternel. Dans vos plus grandes désolations, ce vous sera une douceur de vous représenter cet innocent Agneau, ou prosterné au Jardin, en disant: *S'il est possible, etc.*, ou cloué à la croix et s'écriant: *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Qu'il est bon ce Sauveur! C'est-à-dire que sans se retirer de vous, il vous a livrée à Satan, non pas pour vous perdre, mais pour vous punir et vous purger de toutes vos fautes, afin que vous deveniez pure et agréable à ses yeux. Il faudra bien vous frapper pour vous remettre au même état où vous auriez été, si vous ne l'aviez point offensé. Mais aussi quel bonheur, si vous y pouviez enfin revenir!

Adieu, ma chère Sœur. Priez pour moi Notre-Seigneur qu'il ait pitié de moi, comme il a pitié de vous.

Vivez en paix, au milieu de tous vos troubles.

La Colombière.

LXXIVe LETTRE (1)

De Londres.

Ma chère Sœur,

J'ai reçu deux de vos lettres en moins de dix-huit jours; continuez à m'écrire au moins de deux mois en deux mois, pourvu que vos supérieurs ne le trouvent pas mauvais.

Dans la première, vous me marquez que vous êtes fort malcontente de vous-même et qu'il vous vient quelquefois en pensée d'attribuer votre malheur à des causes étrangères et à une faute qui ne se peut corriger. Je vous avoue, ma Sœur, que j'ai eu quelquefois la

(1) Cette lettre semble avoir été écrite à une époque assez peu éloignée du départ du V. Père et à une âme en proie aux scrupules et à la crainte, ce qui invite à penser qu'elle fut adressée, en 1677, à la Sœur Marie-Emérentiane Rosselin.

Voici une partie de la notice consacrée à cette religieuse :

« Religieuse modèle, dont les agréments de l'esprit, joints aux plus solides vertus, répandirent pendant soixante-deux ans dans cette communauté le charme et l'édification. La croix vint bien souvent se poser sur son chemin et la pensée des jugements de Dieu jeta notre chère Sœur dans de cruelles peines. Mais en âme généreuse, elle sut tirer de ses amertumes un miel délicieux. Le Seigneur, qui mesure son secours aux besoins des âmes éprouvées, ménagea à celle-ci la direction du Père de la Colombière dans un moment critique de sa vie religieuse. Après son départ le R. Père la soutint encore de ses conseils et lui montra que Dieu la gratifiait de ces fortes épreuves parce qu'il avait de grands desseins sur elle. »

même pensée. Mais Dieu soit loué; il a eu ses raisons pour permettre tout ce qui vous est arrivé; et ce serait une horrible tentation que de croire qu'il y eût en cela quelque mal irréparable. Quand vous auriez commis en cela quelque infidélité, nous avons affaire à un bon Maître; et, bien loin de perdre courage, ce vous devrait être un motif d'une plus grande ferveur, afin de réparer cette lâcheté.

Il ne faut pas non plus vous laisser abattre, quand vous voyez que les plus ferventes sont dans la crainte et dans le scrupule. Car, en premier lieu, il faut admirer en ce point l'effet de l'amour de Dieu, qui n'est jamais satisfait, qui trouve que rien ne peut être comparé aux bontés que le Seigneur a pour nous; que tout ce qu'on fait pour le connaître n'est rien; qui comprend que c'est un si grand mal de lui déplaire que la seule vue du danger, où nous sommes toujours de pécher, le fait frémir. En second lieu, si cette crainte et ces scrupules allaient jusqu'à l'inquiétude, gardez-vous bien de croire que ce soit là une vertu. Il faut servir Dieu de tout son cœur, ne rien oublier pour s'empêcher de l'offenser; mais il faut faire tout cela avec joie, avec un cœur libre et plein de confiance, malgré toutes les faiblesses que l'on sent et les fautes que l'on fait. Vous ne serez jamais troublée, que ce ne soit par une mauvaise cause et par un effet de votre peu de vertu. La véritable vertu anime, encourage, demande toujours à s'avancer; elle trouve qu'elle ne fait rien, et elle a raison; mais elle ne perd pas pour cela la paix intérieure. Tout mouvement, qui inquiète l'âme ou qui affaiblit en elle l'espé-

rance d'acquérir la sainteté, est infailliblement du mauvais esprit.

Je crains que vous ne soyez en effet un peu lente et pusillanime : si cela est, vous le connaîtrez à ces marques : Si vous êtes tentée de différer ce que vous êtes obligée de faire, ou ce que vous avez résolu de faire ; si vous vous lassez, quand vous avez une fois commencé quelque chose de bien ; si vous changez souvent de méthode, de pratique de dévotion ; si vous vous imaginez qu'il y a quelque chose au-dessus de vous et qu'il faut laisser pour les grandes saintes ; si vous omettez de faire quelque chose par respect humain, de peur de passer pour meilleure que vous n'êtes, de peur d'importuner les supérieures, de peur qu'il ne semble qu'on veuille condamner les autres, de peur de les mortifier ; si vous n'avez pas la dernière sincérité à l'égard des personnes à qui vous devez dire votre intérieur ; si vous vous persuadez que vous devez vous contenter d'une ferveur médiocre ; si vous vous mettez dans l'esprit qu'il y a des choses petites dans l'obéissance, et qu'une parole n'est rien ; qu'on peut attendre un moment, faire un point, etc. Le remède, c'est de ne se rien pardonner ; de n'écouter nulle répugnance ; de chercher perpétuellement à se vaincre ; d'être bien convaincue que c'est une grande raison pour faire une chose, d'y sentir quelque difficulté, et, pour ne la pas faire, d'y avoir de l'inclination, supposé toujours qu'on ne fasse rien contre l'obéissance.

Si j'étais assuré que vous en usassiez ainsi, je me mettrais fort peu en peine de ces oraisons dont vous

vous plaignez dans votre seconde lettre. O la grande illusion, ma chère Sœur, et qu'elle est pourtant commune, de s'imaginer qu'on a peu ou beaucoup de vertu, selon qu'on a peu ou beaucoup de distractions en ses prières! J'ai connu des religieuses qui étaient élevées en un haut degré de contemplation, et qui étaient souvent distraites depuis le commencement de l'oraison jusques à la fin. La plupart de ces personnes, qui souffrent une si grande peine à avoir de ces égarements d'esprit, sont des âmes toutes remplies d'amour-propre, qui ne peuvent souffrir la confusion que cela leur fait devant Dieu et devant les hommes, qui ne peuvent supporter l'ennui et la fatigue que leur causent leurs exercices spirituels, qui voudraient être récompensées des mortifications qu'elles pratiquent par des consolations sensibles. Ma bonne Sœur, quand vous seriez ravie en extase vingt-quatre fois le jour et que j'aurais vingt-quatre distractions en récitant un *Ave Maria*, si j'étais aussi humble et aussi mortifié que vous, je ne voudrais pas changer mes distractions involontaires pour toutes vos extases sans mérite. En un mot, je ne connais point de dévotion, là où il n'y a point de mortification. Faites-vous une violence perpétuelle, surtout dans l'intérieur; ne souffrez jamais que la nature soit la maîtresse, ni que votre cœur s'attache à rien, quoi que ce puisse être; je vous canoniserai et je ne vous demanderai pas seulement de quelle manière vont vos oraisons.

Je suis ravi que vous aimiez bien votre vocation; je ne sais à quoi vous vous en apercevez; mais la bonne marque, c'est quand il n'y a pas une seule règle, pas le

moindre petit règlement qu'on ne veuille observer aussi exactement que ses vœux...

Ou je n'avais pas entendu parler de la pension, ou je l'avais oubliée. Si j'étais en votre place, voici comme j'en userais : tout comme si c'était la pension d'une autre que je n'aurais jamais vue et dont je n'aurais jamais entendu parler. J'aimerais mieux que mon père m'eût laissé en mourant sa malédiction (qui est quelque chose de bien horrible), que s'il m'avait laissé un sol sur lequel j'eusse plus de direction que sur les trésors du roi de la Chine; j'aimerais mieux mourir de pure misère que de me retirer du tombeau par cet argent-là. O mon Dieu, quand est-ce qu'on connaîtra le bonheur de la pauvreté et qu'on l'aimera autant que vous aimez ceux qui l'aiment! Que me sert-il d'avoir fait un vœu d'être pauvre, si je crains de manquer de quelque chose, si je veux être aussi assuré que rien ne me manquera que les riches? Pour moi, je vous avoue que je ne comprends pas quelle pauvreté est celle-là (1) et quel grand mérite il peut y avoir à la pratiquer.

L'amitié des parents est bonne, quand elle est en Jésus-Christ, cela veut dire : quand elle est sans empressement, sans inquiétude, sans intérêt, qu'on n'en reçoit rien et qu'on ne leur donne rien.

Adieu, ma Sœur. J'ai fort bien lu vos deux lettres. Je ne sais quand je retournerai en France; il n'y a nulle apparence que ce soit avant le mois de septembre de

(1) Ce que le V. Père dit ici de la pauvreté est l'expression des sentiments qu'il en eut dans sa retraite du mois de janvier 1677.

l'année qui vient, et encore alors je ne sais ce qu'il arrivera. La volonté de Dieu soit faite.

La Colombière.

LXXVe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur en Notre-Seigneur,

J'apprends avec une grande joie la persévérance que Dieu vous donne dans son saint service et je l'en remercie de toute mon âme. J'espère qu'il vous continuera cette grâce jusqu'au bout et je vous conjure, en son nom, de l'espérer de même, parce que cette espérance n'a jamais trompé personne. Si nous avions égard à notre faiblesse, je sais bien qu'il faudrait tout abandonner ; mais il est certain que la plus faible de toutes les créatures n'a pas plus de sujet de désespoir que la plus forte, parce que notre confiance est en Dieu qui est également fort pour les forts et pour les faibles.

Vous perdez sans doute beaucoup en perdant votre bonne Mère (2). Toutefois, si votre confiance était en elle, il vous est expédient qu'elle s'en aille ; et si vous vous confiez en Dieu, il ne manquera pas de moyens de vous aider, après vous avoir ôté ce secours. Offrez à Notre-Seigneur la douleur de cette séparation pour le temps que vous n'avez pas bien usé de la conduite vraiment

(1) Cette lettre est de 1678 et adressée à une religieuse de la Visitation de Paray, car ces paroles : « Vous perdez beaucoup en perdant votre bonne Mère » sont justifiées par le départ de la Mère de Saumaise, déposée le 8 mai 1678. La lettre doit être un peu antérieure à cette date.

(2) La Mère de Saumaise.

maternelle de votre supérieure ; et espérez que, par cette résignation, vous expierez toutes les fautes que vous avez faites à son égard. O que vous serez heureuse, ma très chère Sœur, si vous pouvez avoir pour celle qui doit lui succéder un cœur également ouvert et un esprit tout à fait soumis! Il n'importe quel sera son caractère : c'est le Seigneur qui bénit la simplicité et l'obéissance, quels que puissent être les supérieurs ; et ainsi ces vertus vous seront également utiles, si vous les pratiquez aussi parfaitement à l'avenir que vous avez fait jusqu'à cette heure. Vous voyez bien, par votre propre expérience, que les communications au-dehors ne vous sont pas avantageuses. Vous avez chez vous la source de votre bonheur ; attachez-vous-y, je vous en supplie, et soyez fidèle en ce point : cela est essentiel pour vous. Si vous êtes malheureuse, ce ne pourra jamais être que faute d'avoir suivi ce conseil que je voudrais pouvoir graver dans le plus profond de mon cœur.

A quoi songez-vous, quand vous craignez que Notre-Seigneur ne vous abandonne? Hé quoi! ma Sœur, il ne vous a pas abandonnée dans un temps où vous sembliez le fuir vous-même, et il vous fuira à cette heure que vous le cherchez! Chassez loin de vous le démon qui vous suggère une pensée si outrageante à la miséricorde du Seigneur, et faites-lui la justice de le croire infiniment bon, après toutes les preuves que vous avez reçues de sa bonté infinie.

Quoiqu'on n'avance pas à détruire ses passions, on ne laisse pas d'avancer dans l'amour de Dieu en les combattant. C'est à Dieu à détruire mes passions, il le

fera quand il lui plaira ; mais c'est à moi à les réprimer et à les empêcher d'éclater et de m'entraîner au mal, où elles tâchent de me porter. Ces croix que vous n'aviez pas attendues, ma très chère Sœur, si vous voulez vous faire un peu de violence, seront suivies de consolations que vous n'auriez jamais espérées. Croyez-moi, elles viennent de la main de Dieu tout comme les autres grâces, et je vous crois trop sage pour refuser ce qui vient de si bonne part et ce que la Sagesse éternelle juge vous être nécessaire.

Ne vous mettez nullement en peine, soit qu'on vous permette ou qu'on vous refuse de m'écrire. Ne faites point dépendre votre paix de tout ce qui est hors de vous-même ; vous verrez que Notre-Seigneur suppléera à tout et que, quand vous voudrez vous contenter de lui seul, vous trouverez plus en lui que dans tout le reste des créatures. Gardez-vous, ma chère Sœur, de croire que vous puissiez avoir besoin de moi ni de tout autre que Dieu aura éloigné de vous. Il est trop fidèle pour vous retrancher des secours qu'il saurait vous être nécessaires pour la perfection qu'il exige de vous.

Je le supplie très humblement qu'il daigne nourrir et enflammer vos bons desseins ; qu'il vous soutienne dans les précieuses humiliations qu'il vous envoie ; qu'il vous les fasse supporter avec douceur ; qu'il vous fasse la grâce d'imiter le silence que Jésus-Christ a pratiqué dans de pareilles occasions ; qu'il vous fasse connaître le prix de ses croix, afin que vous les aimiez et qu'elles deviennent vos délices, comme elles ont fait les délices de tous les saints.

Adieu, ma très chère Sœur. Souvenez-vous de moi dans vos dévotions. Pour moi, je ne cesserai de demander à Dieu qu'il vous donne la constance, jusqu'à ce qu'il l'ait couronnée par une sainte mort, à moins qu'il ne m'appelle avant vous. Sa très sainte volonté soit éternellement accomplie.

La Colombière.

LXXVI^e LETTRE (1)

A Londres

Quoique j'eusse appris de vos nouvelles d'autre part, ma très chère Sœur en Notre-Seigneur, j'ai été bien aise d'en apprendre encore par vous-même et de voir que Jésus-Christ vous conserve, par sa grâce, dans des sentiments qui peuvent vous rendre constamment heureuse. Je le loue mille fois des victoires qu'il vous a fait remporter sur vous-même et je le conjure, de toute mon âme, d'achever en vous ce qu'il y a commencé.

Pour les plaintes que vous ne laissez pas de faire de vous-même, je veux bien les recevoir et y répondre, comme si elles étaient bien fondées. En un mot, ma chère Sœur, on surmonte tout par l'humilité et par la simplicité ; et ces vertus ne sont pas, comme on pourrait croire, des vertus d'un petit esprit et des personnes idiotes : au contraire, les esprits faibles et bornés n'en sont nullement capables. Il faut avoir bien des lumières pour se connaître soi-même, et bien de la force pour mépriser tout ce qui n'est pas notre Dieu, pour s'abandonner à lui et à ceux qui nous gouvernent de sa part : de sorte que les personnes qui ont moins de docilité et

(1) « La perte que vous allez faire » est sans doute celle de la Mère de Saumaise. Cette lettre fut donc écrite de Londres avant le 8 mai 1678.

qui s'appuient sur elles-mêmes, parce qu'elles se persuadent qu'elles ont plus de connaissance, ces personnes, dis-je, me font grand'pitié. Ce serait un étrange aveuglement de penser qu'il y eût quelque savoir ou quelque prudence au-dessus de celle de Dieu, qui nous dispensât de suivre l'Évangile. Pour moi, ma chère Sœur, je vous confesse qu'à mesure que je deviens plus raisonnable, plus je trouve ridicule la confiance que je n'ai que trop eue en mon propre esprit; plus j'acquiers de la lumière, par l'expérience et par l'étude de moi-même, plus je trouve de facilité à être humble et à pratiquer cette admirable simplicité qui renonce à ses propres vues, à ses intérêts, pour obéir à Dieu et aux hommes. Je ne sais si je me trompe, mais après avoir assez examiné la chose, toute la sagesse me semble renfermée dans ces deux vertus.

Au reste, ma chère Sœur, quand une fois on est entré dans le véritable exercice de ces mêmes vertus, il me semble qu'on n'est plus sujet à l'inconstance et qu'on se sent comme inébranlable; on jouit d'une paix et d'une tranquillité que rien ne peut altérer : on se console de tout; on est toujours content de toutes choses; on est véritablement philosophe, *ce* qui est une qualité que les plus grands esprits d'entre les païens ont affectée, et que les seuls disciples de la croix peuvent s'attribuer avec justice. O l'excellente marque d'un bon esprit, d'un esprit grand et solide, que le peu d'estime de soi-même et le renoncement à son jugement propre, lequel nous trompe toujours, quelque habiles gens que nous soyons! Je vous dirai encore ceci de moi-même : Dieu veut bien

se servir quelquefois de mon ignorance pour donner quelques avis à des personnes qui ont envie de lui plaire; mais je me garde autant que je puis de me conseiller moi-même. On a quelquefois des confesseurs qui ne sont pas infiniment éclairés et des supérieurs de même; mais je ne me trompe jamais à suivre leurs ordres; et si j'ai quelque douceur dans la vie, je l'attribue au soin de me laisser conduire à eux comme un enfant. Il m'est arrivé quelquefois de sentir d'abord quelques oppositions à leurs pensées; mais dans la suite j'ai toujours trouvé qu'ils avaient raison et que je n'étais qu'un ignorant. Je prie Notre-Seigneur, lequel a bien voulu se faire enfant pour notre amour et qui nous a dit, qu'à moins que de revenir en enfance, nous ne devions pas prétendre à la perfection chrétienne, je le prie qu'il vous éclaire tellement de sa lumière céleste que vos lumières naturelles en soient comme éteintes et que vous vous serviez sagement et chrétiennement de toutes les facultés de votre âme.

Le retranchement des amitiés particulières est une belle disposition à la haine de vous-même et au parfait amour de Dieu.

Je vous plains tout de bon dans la perte que vous allez faire; je sais ce que vous perdrez; mais, tant qu'il nous reste une grande confiance en Dieu et un désir sincère de nous perdre en lui, il n'y a rien de perdu.

Je vous suis très obligé de vos prières; je ne vous oublie pas à l'autel.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

LXXVII[e] LETTRE (1)

Que vous serez heureuse, ma chère Sœur, si vous supportez avec soumission les horribles coups que vous recevez, soit qu'ils vous viennent de la main de Dieu, soit que ce soient les démons qui vous tourmentent par les ordres de Celui que vous avez offensé. Ne vous tourmentez point trop, mais humiliez-vous sous le bras tout-puissant qui vous frappe, et acceptez de tout votre cœur tout ce qu'il lui plaira ordonner à votre égard. Si par la force de la tentation vous tombez, il faut vous relever promptement, demander pardon à Dieu, espérer en lui malgré votre chute, en recevoir l'humiliation et en détester la malice, de toute votre âme. L'incertitude où vous êtes, si vous péchez ou si vous ne péchez pas, est une autre croix qu'il faut aussi porter avec une résignation parfaite. Si Dieu nous fait la grâce de nous conserver la vie, il y a apparence que je ne serai pas longtemps sans vous voir. Cependant priez pour moi ; je le fais pour vous.

La Colombière.

(1) Une bonne partie de cette lettre se retrouve identiquement reproduite dans la lettre XCVIII[e] adressée à la Sœur Marie, Anglaise. Cette circonstance montre que le V. Père ayant à soutenir en même temps deux âmes en proie à des épreuves semblables, l'une à Paray, l'autre à Charolles, leur donna les mêmes conseils. Mais la lettre à la Sœur Marie est de 1680 ou 1681, avant Pâques. Celle-ci est donc de la même date.

LXXVIII[e] LETTRE [1]

Si vous avez une confiance entière à votre supérieure, vous n'êtes pas tout à fait si malheureuse que vous le dites, ma très chère Sœur ; il est difficile de périr, quand on est ainsi attaché à ceux que Dieu nous a donnés pour nous conduire dans le ciel. L'éloignement où vous vous trouvez de tout goût sensible est un châtiment amoureux que Dieu exerce sur vous. Si j'étais en votre place, je ne m'en troublerais pas, ni je ne ferais pas de grands efforts d'esprit pour le recouvrer ; je souffrirais humblement et patiemment ces rebuts. Je tâcherais seulement d'empêcher mes passions d'éclater, agissant, malgré elles, en tout selon la volonté de Dieu, et recevant, comme une pénitence du passé, toute la peine que je sentirais à faire le bien. Voilà ce me semble, ma chère Sœur, le meilleur conseil que je puisse vous donner. En le suivant exactement, vous trouverez, dans

(1) Rien dans cette lettre n'en indique clairement la destination ni la date. Le ton montre seulement qu'elle était adressée à une personne que le V. Père traitait avec une familiarité paternelle. Le sujet rappelle les conseils donnés à la Sœur Rosselin. Nous rangeons donc cette lettre parmi celles qui furent adressées à des religieuses de la Visitation de Paray.

Si on la compare à la lettre XCIV[e], adressée à la Sœur Marie, Anglaise on constate qu'elle lui est à peu près identique. Les deux lettres furent donc écrites en même temps. Or la lettre à Sœur Marie est postérieure de quelques jours au 6 avril 1681.

le trouble même, cette paix que vous cherchez et que je vous souhaite entière et parfaite.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

LXXIXe LETTRE (1)

Vous voyez, ma très chère Sœur en Jésus-Christ, que je me prévaux de votre charitable discrétion. C'était pourtant mon dessein de vous voir hier. Je fus arrêté par une affaire qui me survint et que je n'avais pas prévue.

Je suis bien aise que vous ayez continué dans les desseins de faire les exercices pour les raisons que vous me marquez. Vous avez choisi le livre et le sujet des méditations qu'il vous fallait. Pour tout le reste, il me semble que, pour tirer quelque fruit de la retraite, elle doit être entière, autant qu'il est possible, c'est-à-dire qu'elle ne doit être interrompue par aucune conversation, quelque sainte qu'elle puisse être, si ce n'est du directeur ou de la supérieure, si elle le souhaite ou qu'il fût nécessaire. Il faut se prescrire une règle pour l'emploi du temps, qui ne vous en laissera pas un moment de libre, et être fort exacte à l'observer. Il faut peu lire : une heure le matin et autant le soir suffit. Ne se point attendre aux consolations intérieures, mais

(1) En comparant cette lettre et la suivante, on voit qu'elles furent écrites au temps où le V. Père était réduit à l'impuissance par la maladie, c'est-à-dire au temps de son dernier séjour à Paray. Comme elles sont adressées à une religieuse qui faisait sa retraite seule, cette circonstance indique que cette religieuse appartenait au monastère de la Visitation et non à celui des Ursulines.

Les Visitandines faisant leurs retraites du 29 septembre au 21 novembre, cet usage fixe approximativement la date des deux lettres.

être disposée aux aridités, à l'ennui et aux autres croix qu'il plaira à Dieu de vous envoyer ; être bien résolue à écouter Dieu et à le suivre aussi loin qu'il lui plaira de vous attirer. Ce n'est pas toujours dans le temps de l'oraison qu'on reçoit les plus grandes lumières, c'est souvent dans les autres temps, si on est fidèle à les employer en la manière qu'on s'est prescrite au commencement.

Il me semble qu'il est important d'entreprendre ces exercices plus sérieusement qu'on ne l'a peut-être fait, pour examiner, de bonne foi, si l'on a vécu comme on devrait vivre, si la prudence et la religion ne demandent point de nous quelque chose, soit pour le présent ou pour l'avenir, que nous avons négligé jusqu'à cette heure, faute d'y faire assez de réflexion. De quoi s'agit-il ? L'affaire est-elle de conséquence ? Y peut-on prendre trop de sûreté ? Sur quoi est fondée la confiance où je vis et les délais que je prends ? Ne hasardé-je point trop, en manquant aux moindres précautions ? Et qu'est-ce que je hasarde ? Servons-nous un peu de notre raison dans la chose du monde que nous devons avoir le plus à cœur et pour laquelle seule la raison nous a été donnée. Il faut vivre en sainte, je ne dis pas d'abord jusqu'à la mort, mais au moins durant sept ou huit jours. La plus légère infidélité pourrait tout gâter et mettre un obstacle invincible aux grâces que Dieu vous a préparées (1).

(1) Ces conseils sont une partie de ceux que le V. Père avait rédigés pour les jeunes religieux dont la direction spirituelle lui était confiée. (Voir la Préface *des Retraites spirituelles.*)

Il ne faut pas pour cela, oublier que vous êtes malade ; les plus grandes mortifications sont celles du cœur et de l'esprit ; ne leur accordez rien durant tout le temps que vous serez retirée, si vous voulez que Dieu vous fasse sentir l'onction de sa grâce.

Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît ; je le ferai aussi pour vous, afin que Notre-Seigneur vous remplisse de son amour et vous inspire un grand désir de souffrir et une si grande conformité à sa volonté que vous ne craigniez à l'avenir, ni la vie, ni la mort.

Je suis en lui tout à vous.

La Colombière.

LXXXe LETTRE (1)

Depuis que je ne vous ai écrit, ma très chère Sœur, le crachement de sang m'a repris, et ainsi je ne crois pas que je puisse avoir la consolation de vous voir pendant votre retraite. Vous n'y perdrez rien : Notre-Seigneur qui est infiniment bon, suppléera avec avantage à mon défaut. Il veut que nous mettions en lui toute notre confiance et c'est pour cela qu'il nous soustrait tous les secours que nous pourrions attendre d'ailleurs. Je vois bien que je ne suis bon à rien et que je ne fais que gâter l'ouvrage qu'il me met entre les mains, puisqu'il m'ôte tout moyen de travailler. Sa sainte et aimable volonté soit uniquement accomplie et la nôtre, quelque bonne qu'elle soit en apparence, anéantie et sacrifiée à son bon plaisir. Je prierai Dieu, de tout mon cœur, qu'il vous inspire un amour sincère et parfait pour cette adorable et souveraine volonté, afin qu'elle règne en vous, absolument, et qu'elle triomphe de tous les désirs et de tous les mouvements de votre âme. Demandez, s'il vous plaît, la même grâce, afin qu'étant tout à fait morts à nous-mêmes, Celui-là seul vive en nous, dans lequel je suis

Votre très humble et obéissant serviteur.

La Colombière.

(1) Voir la lettre précédente.

LETTRES LXXXI-LXXXII

A la R. M. Françoise-Lucrèce de Thélis

Supérieure de la Visitation de Charolles

Professe de la Visitation de Bellecour, à Lyon, elle fut élue supérieure par la Visitation de Charolles en 1674 et termina, en 1680, son second triennat de Supériorité. Ce fut elle qui accueillit Sœur Marie Boucher, anglaise, et au moins une autre Anglaise que le V. P. de la Colombière lui avait envoyées de Londres.

Voici le résumé de la notice que lui a consacrée l'ordre de la Visitation :

« L'an 1693, le 31 juillet, notre très honorée Sœur Françoise-Lucrèce de Thélis est décédée en ce monastère de Bellecour, âgée de 59 ans et professe de 43, du rang des Sœurs choristes.

« Elle fut mise céans à l'âge de 12 ans. Portée à la vertu dès son premier âge, elle attendit avec impatience sa quinzième année pour se consacrer entièrement au Seigneur. Elle fut reçue par le chapitre avec beaucoup de joie. Son noviciat fut fervent. Elle s'établit d'abord dans la crainte de Dieu, l'estime pour nos observances et l'horreur de l'esprit du monde et de ses maximes.

« Elle fut envoyée aux Pénitentes en qualité de directrice ; elle fit acte en cela d'une obéissance héroïque, car elle y avait beaucoup de répugnance. Elle travailla avec beaucoup de zèle et de charité à cette mission. Nous ne l'y laissâmes pas longtemps, étant bien aises de nous en servir dans notre maison, où elle était fort aimée et estimée. Elle y a rempli les charges d'infirmière, d'économe et de maîtresse des novices. Son jugement était très solide. Il ne se peut dire les violences qu'elle s'est faites toute sa vie pour vaincre le sommeil qui l'accablait durant le temps de l'oraison. Elle fit vœu, après avoir consulté le V. P. de la Colombière, de ne jamais manquer à cet exercice ; et quand ses infirmités ne la lui permettaient pas, elle demandait à sa supérieure une pratique pour y suppléer. Elle avait une dévotion singulière pour la Très Sainte Mère de Dieu, et son respect pour nos saints mystères la faisait paraître comme hors d'elle-même, lorsqu'elle approchait des divins Sacrements. Elle fut six ans supérieure en notre monastère de Charolles, avec bien de la satisfaction de ces chères Sœurs. Elle y eut occasion de souffrir une calomnie et elle le fit en silence à l'exemple de Notre-Seigneur. Voulant contenter son amour pour les souffrances, Dieu lui envoya une paralysie, huit mois avant sa mort. Ses infirmités s'augmentèrent de sorte qu'elles ne lui permirent plus de sortir de l'infirmerie. Elle y communia encore le dimanche qui précéda sa mort. Mais un dernier accident nous l'enleva si promptement que nous n'eûmes le temps que de lui faire donner les saintes huiles. »

LXXXI^e LETTRE (1)

Ma Révérende Mère,

Le Saint-Esprit remplisse votre cœur du plus pur amour de Dieu !

Comme je n'ai pas encore pu savoir à qui c'est que je dois faire remettre les deux cents écus qu'on a envoyés pour notre Sœur anglaise, je ne vous écris aujourd'hui que pour vous prier de faire faire à toute votre communauté une communion extraordinaire, le lendemain de l'octave de la Fête-Dieu, non pas à mon intention, mais pour réparer, autant qu'il est en votre pouvoir, toutes les irrévérences qui auront été commises envers Jésus-Christ, durant toute l'octave qu'il aura été exposé sur nos autels dans le monde chrétien. Je vous assure que ce témoignage d'amour que vous lui donnerez

(1) Le V. P. est « à la campagne » c'est-à-dire à Saint-Symphorien d'Ozon, dans la maison paternelle ; il écrit au temps de la Pentecôte, comme le montre le souhait inscrit en tête de sa lettre ; les dames anglaises catholiques sont dispersées. Sœur Marie est à Charolles depuis peu. Ces circonstances prouvent que cette lettre fut écrite à Saint Symphorien, au mois de mai 1679. (Comparer les lettres V^e, LXVII^e et LXXXIX^e).

La « Sœur Anglaise » est nettement distinguée de « Sœur Marie Anglaise ». Il est bien probable que cette Sœur Anglaise est la veuve présente à Paris en janvier 1679, avec sa fille, et qui ne voulait pas entrer au noviciat avant d'avoir reçu son argent.

vous attirera à toutes de grandes bénédictions : c'est une pratique que je vous conseille de garder toute votre vie. Je ne puis, à présent, vous en dire davantage ; priez Dieu pour moi.

J'espère que vous aurez reçu deux de mes lettres. Je prie Dieu pour toutes vos filles fort instamment.

J'avais déjà fermé cette lettre, croyant l'envoyer par une commodité qui m'a manqué, lorsqu'on m'en a apporté trois des vôtres tout à la fois. Comme je suis à la camgagne, je ne les ai pu recevoir plus tôt, ni faire donner votre argent aux personnes que vous me marquez. C'est pourquoi j'écris à Lyon qu'on remette cette somme à la Mère de..., afin qu'elle vous la puisse faire tenir.

Je loue Dieu de tout mon cœur de la miséricorde qu'il a faite à la Sœur Marie en vous inspirant à toutes le charitable dessein de l'admettre parmi vous en un rang si honorable. Je ne vous dis point que je voudrais pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance, parce que je suis sûr que le Seigneur, pour qui vous avez fait cette généreuse action, ne vous laissera pas sans récompense, et qu'il versera tant de bénédictions, et spirituelles, et temporelles, sur votre communauté, que vous trouverez en effet que nulle de vos filles ne vous a apporté une si riche dot que celle-ci qui ne vous a rien donné. Si ma santé, qui devient pourtant meilleure, me permettait d'écrire davantage, j'aurais pris la liberté de faire à votre maison de très humbles actions de grâces ; vous le ferez s'il vous plaît et vous les assurerez que tout ce que j'ai de bien au monde, qui sont

des messes et des prières, est à leur disposition ; et que, si jamais il se présente une occasion de leur procurer quelque autre avantage, elles seront toujours les premières dans mon esprit. Pour cette heure, je ne puis rien faire ; toutes nos dames anglaises sont dispersées et en danger de perdre tout ce qu'elles ont de bien en France. Je ne connais personne qui soit en état de débourser de l'argent. Mais, croyez-moi, ma chère Mère, Jésus-Christ est bien capable de vous payer la dette tout entière. Recevez de ses mains cette pauvre étrangère, telle qu'il vous l'a présentée et sans autre espérance que celle de lui plaire ; vous verrez, encore une fois, que vous n'y perdrez rien. Je lui servirai volontiers de caution, si vous en pouviez demander pour Celui auquel vous vous êtes toutes sacrifiées et pour lequel vous avez abandonné toutes choses, sur sa parole.

J'écrirai un mot à cette Sœur pour la déclaration que vous souhaitez ; et si l'on souhaite un témoignage, ou de moi, ou de ses parents, ou de qui l'on voudra d'Angleterre, vous l'aurez infailliblement.

La Colombière.

LXXXII[e] LETTRE (1)

Ma Révérende Mère,

J'ai reçu en même temps vos deux lettres. Je vous renvoie celle de Paray, où je ne trouve rien que de très édifiant et dont vous ne puissiez tirer beaucoup de profit et de solide consolation.

Ne vous étonnez point des tentations de notre Sœur... (1) Tout cela tournera à son avantage et la profession fera finir ce combat, comme je l'espère.

Je vous suis fort obligé, à vous et à toute votre communauté, de la grâce que vous avez faite à ma Sœur Marie en la recevant pour la profession (2). Je prie Notre-Seigneur qu'il la dispose en la manière qui lui est la plus agréable pour une action aussi sainte que celle-là.

Il faut que je sacrifie à Dieu le désir que j'aurais de

(1) Très probablement la veuve de 30 ans, dont le V. Père parlait à la Mère de Saumaise dans sa lettre de janvier 1679. La Sœur Anglaise de 20 ans, partie de Londres vers le 9 mai 1678, avait dû faire profession en 1679. Les deux veuves n'étaient entrées au Couvent que cette année-là. C'est d'elles qu'il doit être question dans cette lettre écrite en mai 1680.

(2) Sœur Marie, anglaise par sa mère, et venue de Londres, quitta les Ursulines de Paray et entra à la Visitation de Charolles le 26 mars 1679. Sa profession dut avoir lieu vers la fin du printemps de 1680, ce qui donne la date approximative de cette lettre. L'allusion à la déposition de la Mère de Thélis la fixe aussi avec certitude à peu de temps avant l'Ascension de l'année 1680.

vous aller voir, au temps que vous me marquez; mais, ni ma santé, ni la petite occupation que j'ai ici ne me le permettent pas. Je suis néanmoins un peu mieux, par la grâce de Notre-Seigneur, et il y a quelque apparence que je profite des remèdes où je suis toujours.

Je serais ravi de servir Mademoiselle... dans le bon dessein que Notre-Seigneur lui a inspiré et, si j'étais en un autre état, il est certain que je n'hésiterais pas à faire un voyage exprès pour cela. Si mes lettres pouvaient suppléer à ma présence, j'écrirais volontiers à Monsieur son père et à quelque autre que vous jugeriez à propos; et, en ce cas, il faudrait me suggérer les raisons particulières qu'elle peut avoir pour fléchir les esprits et celles qu'on aurait de s'opposer à sa résolution. Vous l'avez mise en de bonnes mains, et il faut espérer que Dieu aura soin de cette bonne âme et qu'il la recevra enfin au nombre de ses épouses. C'est à lui qu'il faut s'adresser : il est le maître des cœurs et il prend plaisir d'être importuné pour de semblables sujets.

Je n'ai rien à vous dire sur le refus qu'on a fait de votre sœur, si ce n'est que vous devez cette soumission à la volonté de Dieu et à sa sainte et aimable providence, de ne jamais parler à personne de cette affaire et de ne point considérer par quelle voie ni comment. S'il lui plaît de cacher ses desseins, il est juste qu'il soit le maître des circonstances, aussi bien que de la substance des choses, et que nous acceptions tout sans examiner.

Pour ce qui vous regarde, vous avez pris le bon parti, qui est de vous abandonner entièrement et at-

tendre, avec une indifférence entière, la demeure que votre Père vous a destinée de toute éternité, sans vous en mêler en nulle manière. Si vous en usiez autrement, je suis sûr que vous n'y trouveriez pas votre compte.

Adieu, ma Révérende Mère. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous conduise, en toutes choses, et qu'il vous unisse si entièrement à lui que vous n'ayez plus que du mépris et de l'indifférence pour tout le reste. Je n'oublierai pas devant Dieu le temps de votre élection ; j'y prends un trop grand intérêt. Ne m'oubliez pas non plus, s'il vous plaît.

La Colombière.

LETTRES LXXXIII-LXXXVI

A la R. M. Supérieure de la Visitation de Charolles

qui remplaça la R. M. de Thélis

LXXXIIIe LETTRE (1)

A Lyon.

Ma Révérende Mère,

Je ne puis vous écrire qu'un mot. Je dirai à N..... et à vos deux filles tout ce que vous souhaitez de moi. Votre N..... portera mes lettres que je ferai avec plus de loisir que celle-ci. Ne craignez nul mauvais succès des tentations de ces deux bonnes Sœurs, tant qu'elles vous les découvrent : le temps viendra que tout sera calme : mais ce calme mérite bien d'être acheté par la peine qu'elles souffrent à combattre.

(1) Première lettre d'un groupe de quatre *lettres à une religieuse*. Si on la rapproche de la suivante, on peut, semble-t-il, affirmer qu'elle fut adressée à la supérieure élue pour remplacer la Mère de Thélis, vers le mois de mai 1680. N..... et les deux Filles sont probablement la personne qui avait porté la lettre et les deux veuves anglaises ; les « deux bonnes Sœurs » seraient aussi ces deux veuves. Le V. P. écrit donc à Charolles.

Il y a un an qu'il a recommandé la dévotion au Sacré-Cœur. Or il l'a fait au mois de mai 1679 : la présente lettre est donc de 1680, avant la fin de l'octave du Très-Saint Sacrement

Il écrit à une supérieure autre que la Mère de Thélis, car, s'il écrivait à celle-ci, il ne dirait pas : « *Souvenez-vous de la dévotion que je recommandai l'an passé à N.....* » car il avait recommandé expressément cette dévotion à la Mère de Thélis elle-même. (Lettre LXXXIe).

Donc la lettre LXXXIIIe n'est pas écrite de Londres, mais de Lyon.

Le bon état relatif de la santé du Serviteur de Dieu confirme la date de 1680.

Je bénis Dieu de ce qu'il a mis N..... entre vos mains. Jusques ici, il l'a très bien conduite et, tant à son égard que pour les autres, vous ne ferez jamais de faute pendant que vous espérerez beaucoup en lui, qui sait tout et qui de nos fautes mêmes sait très bien tirer l'avantage des âmes qu'il nous a confiées, comme je l'ai souvent expérimenté. S'il ne nous conduit pas en la direction des autres pour l'amour de nous, il le fera pour l'amour de ses prédestinés dont il nous a donné le soin. Une personne qui va avec humilité ne fait guère de mauvais pas dont les suites soient fâcheuses.

Je n'ai point oublié Messieurs N..... ; j'avais prié Dieu pour eux, ce matin, avant que d'avoir lu votre lettre.

Continuez à bien préparer à Jésus-Christ les âmes qu'il a choisies pour ses épouses.

Je suis, en lui, tout à vous.

Souvenez-vous de la dévotion que je recommandai l'an passé à N...., pour le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.

La Colombière.

LXXXIVe LETTRE (1)

A Lyon.

Je vous suis fort obligé, ma Révérende Mère, de la bonté que vous avez eue de me procurer des nouvelles de nos chères N..... et de me donner des vôtres. Je vous remercie encore des avis que vous me donnez sur l'état de N..... ; ce que vous me dites ne m'afflige point. Mes propres misères m'ont tellement accoutumé à celles des autres que je ne m'en étonne point. On ne parvient pas en un moment à la perfection ; nous avons toute la vie pour cela ; et, pourvu qu'on ne perde pas le désir de s'avancer, je ne désespère de rien. Je lui écris mes sentiments sur ses défauts, et je le fais avec douceur pour cette fois, afin qu'elle ne se défie de rien, et qu'elle ne croie pas que c'est pour satisfaire ses supérieures. Je lui parle à peu près comme vous lui parlez vous-même. Cependant si la (*Sœur directrice*) ne

(1) Seconde lettre du groupe indiqué à la lettre LXXXIIIe. L'expression « Ma Révérende Mère » marque que le Serviteur de Dieu écrit à une supérieure. Les allusions à une Sœur à laquelle il écrit en une langue étrangère, l'anglais assurément, nous apprennent que cette supérieure est celle de la Visitation de Charolles.

La raison qui nous fait placer cette lettre après la précédente, c'est que la précédente contient une invitation à faire une communion le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, c'est-à-dire moins d'un mois après l'Ascension, et a été écrite à la supérieure élue au temps de l'Ascension.

trouvait pas bon que je me servisse de cette langue étrangère, vous seriez obligée de me le dire ; je ne le trouverais point mauvais et je me corrigerais. Je vous souhaite plus de santé que vous n'en avez, si c'est la volonté de Dieu, afin que vous puissiez continuer à le servir et le faire aimer de toutes les âmes qui ont confiance en vous. Je souhaiterais bien de vous aller voir, si Dieu le voulait : j'ai présentement assez de santé pour cela ; s'il s'en présente quelque occasion, je m'en servirai avec plaisir. Priez Dieu pour cela et pour ma guérison. Ayez la bonté d'offrir mes respects à N....., je lui souhaite mille bénédictions aussi bien qu'à vous et à toute la communauté.

La Colombière.

LXXXV^e LETTRE (1)

A Lyon.

Ma très chère Sœur,

Si vous ne vous plaignez point de ma paresse et de mon incivilité, vous êtes la plus patiente personne du monde. Mais quoique je n'aie point répondu à la première lettre que j'ai reçue de vous et que j'aie différé si longtemps de répondre à la seconde, je n'ai pas laissé d'être touché fort sensiblement des bontés que vous avez pour nos deux pauvres N..., et de prier Notre-Seigneur qu'il voulût bien vous récompenser. Il n'est rien de plus sage que la conduite que vous avez observée envers l'une et l'autre, et je ne doute point que Dieu qui est leur Père, ne vous ait inspiré tout ce que vous avez fait à leur égard. Je ne m'étonne point des tentations de N..., ce n'est pas un méchant signe ; au contraire, j'en

(1) Troisième lettre du groupe indiqué LXXXIII^e lettre. La suscription « A Londres » est évidemment fausse, puisque des deux religieuses anglaises dont il est question dans la lettre l'une au moins n'entra à la Visitation de Charolles que le 26 mars 1679, quand le V. Père était de retour à Lyon.

L'appellation « ma très chère Sœur », si elle n'a pas été altérée par les éditeurs, indiquerait que cette lettre était adressée non pas à la supérieure, mais à la directrice. Mais le V. Père parle à la personne à laquelle il écrit comme à une supérieure, et les éditeurs ont peu respecté l'exactitude dans les titres donnés aux destinataires des Lettres.

tire un bon augure pour sa sanctification et pour le bon exemple qu'elle donnera quelque jour à tout le monastère. J'approuve fort la rigueur apparente dont vous usez envers elle. Ce n'est pas que, selon mes vues, il faudrait peut-être changer quelquefois et imiter en cela Dieu même, qui mêle ordinairement la douceur et la sévérité, et qui, pour l'ordinaire, fait succéder la consolation à la désolation, pour nous remettre ensuite à de nouvelles épreuves. Ce procédé est plus conforme à notre faiblesse et nous rend même les épreuves plus sensibles et plus utiles ; mais je me trompe si souvent dans mes sentiments que je ne sais si celui que je vous propose est en effet raisonnable. J'espère que Notre-Seigneur, qui a remis ces âmes entre vos mains, vous donnera des lumières pour les conduire pendant que vous les lui demanderez, comme vous faites, avec humilité et confiance. Vous voyez que par sa miséricorde il a béni jusqu'ici vos soins, et je ne puis croire, qu'étant aussi bon qu'il est, il permette que vous vous égariez dans la direction de ses épouses : vu que vous n'avez d'autre but que de les lui conserver toutes pures et les lui rendre tous les jours plus agréables. Je le prie de tout mon cœur, qu'il vous comble, vous et elles, de mille bénédictions.

Je suis en lui tout à vous.

La Colombière.

LXXXVI^e LETTRE (1)

A Lyon.

Ma très chère Sœur en Notre-Seigneur,

La paix de Jésus-Christ règne toujours dans votre cœur!

Je n'ai pas encore reçu votre première lettre ; la seconde m'a été rendue par N...; je l'ai entretenue quelque temps et j'espère de la voir encore. J'espère qu'avec la grâce de Dieu vous serez contente d'elle à l'avenir ; elle me paraît toute disposée à cela. Vous lui pourrez dire que je vous ai prié de m'en rendre compte, afin que si elle résiste à l'amour que Dieu lui témoigne, je l'accable de reproches de sa part.

Je rendrai à N... tous les services qu'il souhaitera de moi; je suis bien aise que sa petite N... soit partie ; je prie Notre-Seigneur qu'il la veuille conduire heureusement.

Tous les bruits qu'on peut faire courir à N... de notre N... ne nous font, ni bien, ni mal, et ainsi il ne faut pas

(1) Quatrième lettre du groupe. Elle est datée de Londres dans les éditions anciennes. C'est une erreur. La lettre serait inintelligible si on la supposait écrite du palais Saint-James. Elle dut l'être de Lyon. Sa date est 1680 ou 1681.

en faire grand état. (1) Je lui ai envoyé les lettres que vous demandez de sa part. Je la recommande toujours à vos soins et à votre charité et moi à vos bonnes prières.

La Colombière.

(1) L'arrivée successive à Charolles de trois dames anglaises en peu de temps paraît avoir frappé l'imagination de la population et avoir été cause de divers bruits au sujet desquels le V. P. de la Colombière rassure la religieuse à laquelle il écrit. De plus, l'une des Anglaises était la fille d'un chirurgien français de la reine d'Angleterre, et un médecin de la reine d'Angleterre, Wakeman, fut accusé d'avoir trempé dans le prétendu complot des catholiques contre Charles II. La présence à Charolles de la fille du chirurgien français favorisait une confusion de nature à donner cours aux bruits les plus étranges..

LETTRES LXXXVII-XCIX

A des Sœurs Anglaises

e la Visitation de Charolles

A la prière du V. P. Claude de la Colombière, trois Anglaises furent admises au monastère de Charolles dans l'ordre de la Visitation : une jeune fille de vingt ans, au sujet de laquelle le saint religieux écrivait à la Mère de Saumaise, le 9 mai 1678 : « La prétendante dont je vous ai écrit est merveilleusement constante et, malgré toutes les tentations dont elle est agitée, elle part avec une ferme résolution de mourir religieuse, quand elle serait assurée de souffrir les mêmes peines jusqu'à la mort. Elle a vingt ans ; elle n'a point de mère » ; — « Une jeune veuve d'environ trente ans, d'une santé médiocre, de beaucoup d'esprit et de courage, mais sans bien..... Elle est Française » ; — « Une veuve de trente ans, de très bon esprit et de fort bon sens, qui depuis un an et demi est dans le chemin d'une parfaite abnégation et dont je puis répondre en toute manière. Elle veut être religieuse de Sainte Marie, loin de Paris. Elle a la santé. Elle a été élevée en France dans un couvent.

Son père est Français et chirurgien de la reine d'Angleterre. Elle a une fille de neuf ans, enfant de très bon naturel. »

La première partait de Londres vers le 9 mai 1678. La seconde passait à Dijon vers le 10 septembre, entra d'abord comme servante, par humilité, chez les Ursulines de Paray et fut admise, le 26 mars 1679, à Charolles ; la troisième dut fuir l'Angleterre pour éviter l'horrible persécution suscitée alors contre les catholiques : elle était à Paris avec sa fille quand le V. P. de la Colombière y arriva vers le 15 janvier 1679.

Le groupe des treize lettres qui suivent paraît en contenir qui furent adressées à chacune de ces trois personnes.

LXXXVII^e LETTRE (1)

A Londres, (le 19 septembre 1678, probablement.)

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Nous avons reçu toutes vos lettres de *Paris* et de *Dijon;* mais on a été bien mortifié d'apprendre que les nôtres ne vous ont point été rendues. Le N... m'écrit qu'il les a brûlées : Dieu soit béni, que vous soyez privée de toutes consolations temporelles, et qui contribue ainsi de sa part au parfait détachement auquel il vous appelle par sa grâce !

J'ai pris part à toutes les peines que vous avez

(1) Il y a, dans les anciennes éditions, une série de dix lettres à une religieuse : plusieurs furent certainement adressées à Sœur Marie, Anglaise, Visitandine à Charolles.

Celle-ci, la huitième de la série, est la première adressée à Sœur Marie, puisque le V. Père lui dit que ses adieux ont été très bien reçus. Or cette personne s'était déjà présentée à la Mère de Saumaise, à Dijon, le 10 septembre 1678, d'après la lettre XL^e.

Le Vénérable est déjà informé que Sœur Marie ne sera pas retenue à Dijon, mais se rendra chez les Ursulines de Paray. Il le sut le 19 septembre 1678, par une lettre de la Mère de Saumaise en date du 10 de ce mois. La lettre LXXXVII^e est de ce jour ou quelques jours plus tard. La destruction des lettres de Sœur Marie nous rappelle le trouble qui commençait à bouleverser l'Angleterre depuis un mois sous le prétexte du prétendu complot papiste.

souffertes ; je les ai présentées à Notre-Seigneur, je l'ai prié souvent et conjuré par les mérites de Jésus-Christ de vous donner du secours. J'ai souvent offert le saint sacrifice de la messe à cette intention.

Jusqu'ici, il me semble que tout est allé comme il faut ; Dieu vous a protégée et conduite ; j'espère qu'il continuera jusques au bout. J'attends avec résignation des nouvelles de votre arrivée, de la manière qu'on vous aura reçue et comment vous aurez commencé à vous trouver de ce nouveau genre de vie. J'espère que Notre-Seigneur gouvernera tout pour sa gloire et que nous aurons mille sujets d'actions de grâces à lui rendre.

J'ai fait tout ce dont vous m'avez chargé par vos lettres. Vos adieux ont été très bien reçus et avec beaucoup de larmes ; mais ce qui vous doit extrêmement consoler, c'est que, depuis votre départ, il s'est fait un extrême changement dans votre famille. M... qui est témoin de tout et qui n'est point femme à flatter, me dit, il y a deux jours, qu'elle ne reconnaissait plus votre N... ; qu'elle souffre tout avec une patience admirable, qu'elle a une tendresse extrême pour N... ; tout le monde fait son devoir et ainsi je me confirme toujours davantage que c'était la volonté de Dieu que vous fissiez ce que vous avez fait. J'écris à la *[Mère supérieure des Ursulines de Paray]* ; je l'aurais fait plus tôt, si je n'avais douté que l'on vous arrêterait à *[la Visitation de Dijon]* ; mais enfin j'espère de la miséricorde de Dieu que tout aura réussi ; en tout cas il y aura toujours assez de ressources dans la Providence. Je vous avais choisi pour nom... mais je ne sais point si

vous ne vous en êtes point donné un autre. Je prierai N... de vous remettre cette lettre.

J'attends de vos nouvelles pour vous dire beaucoup de choses sur l'état présent où vous êtes ; cependant, ma très chère Fille, ayez bon courage ; vous voilà par la miséricorde de Notre-Seigneur, dans la voie des saints ; vous voilà en état de pratiquer le pur amour et de témoigner à Jésus-Christ quelque gratitude pour les faveurs immenses qu'il vous a faites. Mon Dieu ! que vous me paraissez digne d'envie et que toutes les âmes qui connaissent un peu Notre-Seigneur estimeraient votre bonheur, si elles le connaissaient ! O qu'il vous sera aisé, avec l'assistance de Dieu, de vous conserver dans une union parfaite et continuelle avec Dieu ! O que c'est une chose charmante que ce secret, qui sera entre vous et votre bon Maître ! Mais prenez bien garde de ne pas le révéler et de ne donner nul sujet aux gens d'en deviner quelque chose. Voilà votre grande étude : ma chère Fille, c'est un trésor que vous avez entre les mains, mais que vous perdrez, s'il est découvert. Veillez donc continuellement à la conservation de cette humiliation précieuse dont Dieu vous a favorisée.

Adieu, ma chère Fille, je suis plus à vous que jamais, puisque vous êtes à Jésus-Christ à qui je veux être sans réserve.

La Colombière.

LXXXVIIIe LETTRE (1)

A Londres.

Ma très chère Sœur,

Si je pouvais vous faire une lettre aussi longue que je le souhaiterais, je répondrais amplement à tous les points de vos lettres que j'ai toutes reçues. C'est assez, pour cette heure, que je ne puis vous dire combien vous me causez de joie, avec quel plaisir je songe à tout ce que vous me mandez et combien je prie Dieu qu'il vous donne la persévérance. Courage, ma pauvre Fille, vous voilà au beau chemin ; si vous continuez de marcher généreusement, vous allez devenir la bien-aimée de Jésus-Christ...

Sur ce que vous me marquez, j'observe trop d'empressement pour ceux que vous avez ici quittés ; trop de curiosité pour savoir des choses que je souhaiterais être tout à fait hors de votre cœur, comme le succès qu'ont vos lettres et l'effet qu'elles produisent. Je n'ai point rendu la dernière que vous avez écrite, dans laquelle votre N... avait mis une page pour votre N... ; non plus que celle que vous lui avez procurée de N... ; laissez-moi

(1) Neuvième lettre de la série, écrite peu de temps après l'arrivée de Sœur Marie chez les Ursulines de Paray. « Courage ! Vous voilà au beau chemin. » Elle est bien adressée à Sœur Marie, Anglaise, puisque le V. Père lui reproche, écrivant de Londres, trop d'empressement pour ceux qu'elle a quittés en cette ville. La date de la lettre est donc 1678, entre a fin de septembre et le 24 novembre.

tout ce soin et ne songez plus qu'à vous et à votre Époux. Celui qui a mis la main à la charrue et regarde encore derrière soi n'est pas digne du royaume du ciel.

Je suis un peu mortifié des plaintes que vous avez faites aux N... touchant la conduite qu'on a tenue à votre égard. Vous dites des choses qui me semblent opposées à l'humilité et à la parfaite soumission que vous m'avez promise. On dirait, à vous entendre parler, que vous attendez votre récompense ici-bas et que vous n'êtes pas bien payée de toutes vos peines par l'honneur que vous avez de servir Notre-Seigneur dans sa maison et en la personne de ses Filles. Je vous avoue que je ne puis accorder ces sentiments avec la résolution que vous avez prise. De plus, n'y a-t-il pas un peu de volonté propre et d'orgueil à dire qu'on ne veut point recevoir l'argent des pauvres et qu'on prendra plutôt tout autre parti que d'y consentir. J'espère que vous ferez tout ce que je voudrai, et que vous oublierez pour toujours que vous ayez une volonté.

Je consens à l'abstinence du fruit. Souvenez-vous qu'il faut mortifier et humilier l'esprit sur toutes choses.

Vous ne serez pas fâchée que je vous dise ainsi mes pensées, j'en suis sûr. Cela vient d'un certain fonds d'estime qui s'est accrue de beaucoup depuis votre sacrifice, et que Dieu veut bien que je conserve pour vous jusques à la mort.

Adieu. Jésus-Christ vous comble de ses bénédictions. Mais point de confiance, point de volonté, point de murmure, point de réserve pour Dieu qui a tant de bonté pour vous.

La Colombière.

LXXXIXe LETTRE (1)

A Londres. (A Lyon, mai 1679).

J'espère, ma très chère Sœur, qué vous me pardonnerez le retardement que j'ai apporté à répondre à votre lettre du 14 avril et la briéveté de la réponse que je vous fais aujourd'hui, ma santé ne m'ayant pas permis d'écrire plus tôt, et les remèdes où je suis encore m'empêchant de le faire comme je le souhaiterais.

Tout ce que vous me marquez de vous-même me console extrêmement, surtout la démarche que vous avez faite à l'égard de votre supérieure. Il me semble que ce pas me répond de votre constance en tout le reste.

Au sujet des émotions et des ressentiments dont vous vous plaignez, je n'ai à vous dire autre chose, si ce n'est que tout ce qui n'est pas libre en vous ne vous est point imputé, et qu'une grande charité peut subsister avec de très grands mouvements indélibérés de haine et de vengeance. Il suffit que malgré tout cela vous ne vous lassiez pas de prier pour les personnes pour qui vous vous sentez de l'aversion; que, dans les rencontres,

(1) Seconde lettre de la série. Le lieu d'origine donné par les anciennes éditions est faux : la lettre fut écrite non à Londres, mais à Lyon. La recommandation relative à la dévotion au Sacré-Cœur en fixe la date au 26 mai 1679 environ, jour où le V. Père adressa, de Lyon, la même invitation à la Mère de Saumaise à Dijon ou à Moulins et à la Mère de Thélis, à Charolles.

vous parliez et agissiez au dehors, comme si vous les aimiez, et que vous souhaitiez d'avoir au fond de l'âme tout ce que Dieu désire que ceux qui l'aiment y aient effectivement.

Je prie le Saint-Esprit qu'il remplisse votre cœur de ses plus précieux dons.

Si votre Révérende Mère trouve bon que vous receviez Notre-Seigneur le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement pour réparer les irrévérences qui auront été commises envers le corps adorable de Jésus-Christ, durant tout le temps de l'octave qu'il aura été exposé sur les autels, je serais bien aise que vous pratiquassiez cette dévotion et que vous le fissiez ensuite toute votre vie, quand on vous le permettra. J'espère que vous retirerez de grands fruits de cette communion.

Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XC^e LETTRE (1)

A Lyon.

MA TRÈS CHÈRE FILLE EN JÉSUS-CHRIST

Notre-Seigneur vous remplisse de mille bénédictions et de lui-même.

Je n'ai point reçu le paquet dont vous me parlez et le tiens pour perdu; mais il n'importe, c'est Dieu qui l'a ainsi permis. C'est assez que je sache que vous êtes contente de tout, hors de vous-même. Je crains seulement que vous n'ayez la vue un peu trop attachée sur vous. Il me semble qu'il serait bon de s'oublier quelquefois et de ne songer à ses misères qu'autant qu'elles nous font connaître l'immense miséricorde de Dieu envers nous. De plus, il me semble qu'il ne faudrait pas tant s'étonner de se trouver extrêmement misérable. Que pouvons-nous attendre de nous que cela? Mais il

(1) Si cette lettre avait bien été écrite de Londres, elle serait des jours qui précédèrent l'arrestation du Serviteur de Dieu, 24 novembre 1678. La seule raison de juger que cette lettre fut écrite à Londres, c'est la suscription imprimée dans les anciennes éditions; mais ce n'est pas une raison décisive. La parole « ma très chère Sœur » nous incline à penser que la lettre fut adressée à une personne déjà religieuse et par conséquent à l'une des Sœurs anglaises de Charolles, entre 1679 et 1681.

faut admirer avec complaisance et aimer la bonté de Dieu qui vous souffre, qui vous aime telle que vous êtes, et qui veut faire de vous comme un trophée à la gloire de sa miséricorde infinie. Espérez seulement en lui et, en quelque état que vous soyez, ne perdez jamais votre confiance, laquelle vous sauvera et vous sanctifiera même infailliblement, si vous le voulez.

Adieu, ma très chère Sœur dans le Cœur de Jésus-Christ. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne sa paix et son amour et qu'il vous détache tellement de vous-même que vous ne vous occupiez plus que de lui seul, sans songer si vous êtes encore au monde.

La Colombière.

XCI[e] LETTRE (1)

A Lyon.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Dieu soit votre force et votre consolation en toutes vos peines.

Je me sens si éloigné de vous abandonner que mon zèle pour votre chère âme devient, ce me semble, tous les jours plus grand. Vos tentations m'affligeraient, si je ne savais qu'elles sont en vous malgré vous-même, et que le démon seul en est l'auteur. Il me suffit, ma très chère Fille, que vous conserviez toujours beaucoup de confiance en Dieu et un sincère désir de faire sa volonté. Je suis sûr que votre obéissance vous sauvera; attachez-vous-y fortement et constamment, et moquez-vous des vaines craintes que votre ennemi veut vous donner de l'avenir. Il craint étrangement le sacrifice que vous allez faire; et, comme jusqu'alors il ne désespèrera pas de pouvoir vous retirer du port où votre bon Maître vous

(1) Cinquième lettre de la série. Elle est de peu antérieure à la profession de la religieuse à laquelle elle est adressée.

Or, Sœur Marie, entrée au couvent le 26 mars 1679, pouvait être admise à la profession le 26 mai 1680. L'autre veuve un peu avant ou un peu après ce temps, suivant la date de son entrée au noviciat. On voit à peu près la date de la lettre.

a conduite, il ne cessera point de vous tourmenter que vous ne soyez liée à Jésus-Christ et à sa croix d'un lien indissoluble. Ecoutez donc, ma très aimée Fille dans le Cœur de Jésus-Christ, écoutez la voix de votre bon Père et le commandement que je vous fais aujourd'hui de sa part : Dès que vous aurez lu ma lettre, allez-vous-en devant l'autel où repose cet Époux infiniment aimable et parfait, qui vous aime telle que vous êtes et vous veut avoir pour son épouse ; et là, sans attendre davantage, faites-lui un vœu secret de votre profession au jour qu'on aura destiné pour cela, afin d'ôter par là toute espérance au démon de rien obtenir par ses tentations importunes. J'ai confiance en notre bon Maître, qu'après cette démarche, vous serez en repos et en état de vous disposer aux saintes noces que vous désirez célébrer avec l'Agneau. Vivez contente, ma chère Fille ; je suis incapable de prendre de l'aversion pour une âme que Dieu aime et qu'il a eu la bonté de me confier ; vous serez ma Fille jusqu'à la mort et je vous rendrai, pour l'amour de Jésus-Christ, tous les offices d'un bon père. Celui qui vous a mise au monde n'a jamais eu pour vous tant de tendresse que Dieu m'en inspire pour votre salut et votre perfection.

Je n'irai point à Charolles, quelque désir que j'en eusse : quoique ma santé semble se rétablir, je n'en ai point assez pour entreprendre ce voyage, ni les fatigues dont il serait nécessairement suivi.

Adieu, ma chère Fille ; je vous félicite, par avance, de la glorieuse alliance que vous allez faire avec Jésus crucifié. Souvenez-vous des grands désirs qu'il vous

donna l'année passée d'épouser sa croix ; le temps est venu de les accomplir. C'est à votre profession que le contrat s'en doit passer et que s'en fera la cérémonie. Je prie Notre-Seigneur qu'il verse mille bénédictions sur ce mariage spirituel.

Tout à vous, dans la Croix et dans le Cœur de Jésus.

La Colombière.

XCII[e] LETTRE (1)

Ma très chère Sœur en Jésus-Christ,

J'ai appris la mort de Monsieur votre père, à qui Notre-Seigneur fasse ressentir, s'il lui plaît, les effets de sa miséricorde infinie. J'ai pris beaucoup de part à la douleur que cette nouvelle peut vous avoir causée; mais je n'ai pas eu de peine à croire ce qu'on m'a mandé, que vous l'aviez reçue en chrétienne; et je suis sûr que votre bon Maître ne vous a pas abandonnée en cette rencontre. Que son saint nom soit loué éternellement et sa volonté accomplie sur la terre, comme elle l'est dans le ciel!

J'écris un mot en anglais à votre bonne mère (2). Je voudrais bien avoir plus de connaissances de cette langue, pour lui dire, mieux et plus au long, mes petites pensées. Je prie Notre-Seigneur qu'il leur donne, par sa

(1) Il y a dans les anciennes éditions deux lettres (XXXIII[e] et XXXIV[e] du second volume, ou LXXXIX[e] et XC[e]), adressées à une religieuse. La XCI[e] eut pour destinataire une religieuse anglaise. La XCII[e] dut avoir la même destination : ce qui y est dit convient parfaitement aux Anglaises de Charolles. Nous ne saurions dire avec certitude à laquelle des trois elle fut adressée. La date du 26 semble correspondre à l'entrée de Sœur Marie au couvent de Charolles. La lettre serait alors d'un peu avant le 26 mars 1680. Mais l'autre veuve a pu entrer aussi le 26 d'un mois qui n'est pas désigné.

(2) La Sœur anglaise de vingt ans n'avait plus de mère. La lettre est donc bien adressée à l'une des deux veuves.

grâce, la force et l'onction qui leur manque. Prenez la peine de lire et de corriger cette lettre.

Au reste, ma chère Sœur, il y aura bientôt un an que vous entrâtes dans la maison du Seigneur : ce fut le vingt-six de ce mois. Je vous prie de célébrer ce jour avec solennité. Pour moi, je vous promets de dire la messe en actions de grâces, parce que ce fut le jour que j'eus l'honneur de vous mettre entre les mains de l'Époux de votre âme. Je suis dans l'impatience de voir ces saintes et très pures noces achevées par votre profession. Je suis sûr que l'engagement indissoluble que vous prendrez alors avec Jésus-Christ vous attirera de grandes bénédictions. Préparez-vous, s'il vous plaît, à une action si importante. S'il plaisait à Dieu que j'en fusse témoin, ce serait pour moi une grande consolation : mais il faut sacrifier tout cela à l'aimable volonté de notre Dieu, dans l'accomplissement de laquelle je veux mettre tout mon bonheur. Priez-le que je ne m'en éloigne jamais. Recommandez-moi aussi aux prières du N..., à qui je souhaite mille bénédictions.

Il me semble que je me porte un peu mieux. S'il plaît à Notre-Seigneur de me rendre un peu de santé, je me ferai un grand plaisir de l'employer à vous aider de toutes mes forces à croître en l'amour de Celui en qui je vous suis tout ce qu'on peut être pour l'amour de lui.

La Colombière.

XCIII^e LETTRE (1)

Ma très chère Fille,

Je voudrais bien pouvoir vous écrire une longue lettre; mais je suis obligé de vous dire brièvement que le vœu ou la promesse que vous avez faite est bonne et que je la ratifie de bon cœur. Vous auriez bien fait de consulter auparavant votre maîtresse ou votre supérieure ou, du moins, de ne vous engager qu'à condition qu'on approuvât votre engagement. Ce n'est point un vœu à proprement parler, mais vous devez le regarder tout comme si c'en était un.

La faim que vous sentez marque une grande chaleur; dites-le à votre Mère et souffrez ce tourment pour l'expiation des délices passées; mangez néanmoins autant qu'on vous le permettra.

J'approuve fort la lettre vous avez écrite à N...

La lumière par laquelle il a plu à Dieu de vous découvrir la source de toutes vos peines et de toutes vos tentations, vous doit avoir calmée entièrement. Cela veut dire, en un mot, que le trouble où vous jettent vos distractions, vos dissipations, l'éloignement que vous sentez de Dieu et toutes vos oppositions au bien, que ce

(1) Cinquième lettre de la série. Elle fut écrite non à Londres, mais à Lyon, quand les Sœurs anglaises étaient religieuses à Charolles, c'est-à-dire entre 1679 et 1681.

trouble, dis-je, cesserait, si vous receviez avec humilité ces états pénibles qui, dans le fond, ne sont point des péchés ni des maux spirituels, mais seulement des châtiments amoureux de votre bon Père, qui a trouvé ce secret pour vous purifier de toutes les taches que votre âme avait contractées en votre première vie. Tout ce qui vous désole et vous fait croire que vous êtes perdue, tout cela, dis-je, souffert avec patience, humilité, conformité à la volonté de Dieu, se changerait en un trésor qui vous enrichirait plus, en un jour, que ne saurait faire une année de consolations et d'extases. Mais votre amour propre fuit étrangement la croix et court après les lumières et les délices spirituelles. Je prie Dieu qu'il vous fasse connaître combien la conduite qu'il garde en cela à votre égard est miséricordieuse ; il vous perdrait, s'il en usait autrement avec vous.

Je vous envoie un billet pour N... ; vous le lui ferez tenir, s'il vous plaît.

Je ne sais en quoi je vous suis si rigoureux ; j'aurais grand tort de vous traiter sévèrement, ayant pour moi-même tant d'indulgence.

Je vous ai donné la bénédiction que vous m'avez demandée, avec tout le zèle et toute la dévotion dont j'étais capable.

Je prie pour vous ardemment et constamment ; mais il s'en faut bien que j'aie auprès de Dieu le crédit que vous pensez. Mettez en lui votre confiance, ma très chère Fille. Je vous aime en lui et pour lui uniquement.

La Colombière.

XCIV^e LETTRE (1)

A Lyon.

Il est vrai, ma chère Sœur en Notre-Seigneur, que j'avais recouvré, en apparence, beaucoup de santé; mais je recommençais à en faire un si mauvais usage que j'ai obligé Dieu à permettre que je sois retombé, depuis Pâques, dans les mêmes accidents qui m'ont conduit, déjà plus d'une fois, si près de la mort. Je ne sais encore quelles en seront les suites : la volonté de Dieu sera accomplie, comme je l'espère et le désire uniquement.

Si vous avez une confiance entière à votre supérieure, vous n'êtes pas si malheureuse que vous le dites; il est difficile de périr, quand on est ainsi attaché à ceux que Dieu nous a donnés pour nous conduire dans le ciel.

L'éloignement où vous vous trouvez de Dieu est un châtiment amoureux qu'il exerce sur vous : si j'étais à votre place, je ne m'en troublerais point et je ne ferais point de grands efforts d'esprit pour me rapprocher; je souffrirais humblement et patiemment ces rebuts, aussi bien que toutes les révoltes des passions, que je tâcherais seulement d'empêcher d'éclater au dehors; agissant, malgré elles, en tout selon la volonté de Dieu et recevant, comme une pénitence du passé,

(1) Troisième lettre de la série. Elle fut écrite de Lyon, peu après l'accident qui faillit emporter le V. Père le jour de Pâques 1681.

toute la peine que je sentirais à faire le bien. Voilà, ce me semble, le meilleur conseil que je puisse vous donner; en le suivant fidèlement, vous trouverez, dans le trouble même, cette paix que vous cherchez. Je vous la souhaite entière et parfaite.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

XCV^e LETTRE (1)

A Lyon.

MA TRÈS CHÈRE FILLE DANS L'AMOUR ET LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST !

Notre-Seigneur soit votre patience et votre force.

Je me porte assez bien présentement, et même mieux que je ne faisais avant ce dernier accident qu'on a cru mortel. Je ne saurais pourtant encore écrire beaucoup sans en être incommodé.

Vos lettres me donnent toujours beaucoup de joie, parce qu'elles m'apprennent que Notre-Seigneur continue à vous faire part de sa croix, c'est-à-dire, de ses amours et de ses délices.

Vous avez enfin trouvé le véritable secret dans ce que vous me marquez sur la fin de votre lettre, qui est de ne plus examiner votre état présent et d'abandonner sans réserve, et le passé, et l'avenir à la miséricorde de Dieu :

(1) Sixième lettre de la série. Le contenu de la lettre montre qu'elle fut écrite après la précédente, puisque le V. Père annonce qu'il se remet de l'accident du jour de Pâques 1681.

N. est toujours à N. paraît signifier : La Mère de Thélis est toujours à Bellecour.

avoir de grands sentiments de sa bonté, qui est infiniment plus grande que vous ne le pouvez écrire, et croire, malgré toutes les vues qui vous persuadent le contraire, que vous êtes aimée de lui, nonobstant toutes vos misères. Conservez chèrement ces pensées : elles sont assurément de Dieu, je vous en réponds.

Je vous envoie une lettre de votre N..., écrivez-lui, avec la permission de votre supérieure, et mandez-lui que vous avez fait la profession. N... est toujours à N... ; elle en partira bientôt pour aller faire un nouvel établissement auprès de N... Priez Dieu pour elle et pour moi qui vous souhaite mille bénédictions et qui vous suis tout ce que je vous puis être en Jésus-Christ.

La Colombière.

XCVI[e] LETTRE

Ma très chère Sœur,

Je prie Notre-Seigneur qu'il ait pitié de vous, selon sa très grande et infinie miséricorde.

J'ai été touché d'une très vive douleur en lisant votre lettre, et ce n'est pas tant pour les fautes que vous avez faites : ce qui m'a le plus affligé, c'est l'état pitoyable où je vois que ces fautes vous ont mise, à cause du peu de confiance que vous avez en la bonté de Dieu et en la facilité amoureuse avec laquelle vous devriez savoir qu'il reçoit ceux qui l'ont le plus grièvement offensé. Je reconnais en votre disposition présente les artifices et la malice extrême de l'esprit malin, qui tâche de profiter de vos chutes, pour vous porter au désespoir, au lieu que l'Esprit de Dieu vous porterait à l'humilité et à la componction, et vous inspirerait de chercher les moyens de réparer le mal que vous avez fait. Il est grand, ma très chère Sœur, mais il n'est pas sans remède ; il peut même être un remède admirable pour vous guérir entièrement de tout orgueil et de toute présomption. Si j'étais

(1) Cette lettre, dans les anciennes éditions, accompagne la lettre XCII[e], certainement adressée à l'une des Sœurs anglaises de Charolles, puisque le Serviteur de Dieu la charge de corriger sa lettre de condoléances écrite en anglais.

Elle est de la période 1679-1681.

en votre place, voici comme je me consolerais. Je dirais à Dieu avec confiance : Seigneur, voici une âme qui est au monde pour exercer votre admirable miséricorde et pour la faire éclater en présence du ciel et de la terre. Les autres vous glorifient, en faisant voir quelle est la force de votre grâce, par leur fidélité et par leur constance, combien vous êtes doux et libéral envers ceux qui vous sont fidèles : pour moi, je vous glorifierai en faisant connaître combien vous êtes bon envers les pécheurs, et que votre miséricorde est au-dessus de toute malice, que rien n'est capable de l'épuiser, que nulle rechute, quelque honteuse et criminelle qu'elle soit, ne doit porter un pécheur au désespoir du pardon. Je vous ait grièvement offensé, ô mon aimable Rédempteur ; mais ce serait bien encore pis, si je vous faisais cet horrible outrage de penser que vous n'êtes pas assez bon pour me pardonner. C'est en vain que votre ennemi et le mien me tend tous les jours de nouveaux pièges : il me fera tout perdre plutôt que l'espérance que j'ai en votre miséricorde. Quand je serais retombée cent fois et que mes crimes seraient cent fois plus horribles qu'ils ne sont, j'espérerais encore en vous. Après quoi, il me semble que rien de tout ce qui pourrait réparer ma faute et le scandale que j'aurais donné ne me ferait de la peine. J'irais me jeter aux pieds de la supérieure, je la prierais de me pardonner, de faire réflexion que ç'a été une tentation du démon qui, sachant que votre salut dépend de la confiance que vous avez en elle et de la parfaite union que vous conserverez avec elle, a voulu vous en détacher. Je la supplierais d'ordonner ce qu'elle

jugerait à propos pour réparer, et en public, et en particulier, une faute si scandaleuse ; après quoi, je recommencerais à servir Dieu avec plus de ferveur qu'auparavant et avec la même tranquillité que si je ne l'avais jamais offensé. Je le prie de tout mon cœur qu'il daigne bénir ces avis que je vous donne avec une affection très sincère et une très forte confiance que, si vous voulez bien les suivre, vous retrouverez la paix de votre âme, que je vous conjure, au nom de Jésus-Christ, de ne perdre jamais, pour quelque malheur qui vous arrive.

La Colombière.

XCVII^e LETTRE (1)

A Lyon,

Ma chère Sœur dans le Cœur de Jésus-Christ,

Votre Mère supérieure vous dira la raison pourquoi j'ai été si longtemps sans faire réponse à la vôtre, et je ne puis présentement écrire que peu à la fois.

Par celle que vous m'avez écrite, je comprends fort bien tout l'état de votre intérieur. Je n'ai jamais douté que, par la miséricorde de Dieu, vos tentations ne vous aient été utiles et avantageuses; il ne permet rien qui ne soit très à propos. Si vous saviez quelle est la joie que mon cœur ressent, lorsque vous faites connaître que vous êtes contente au service de Dieu, je crois que vous me donneriez souvent cette consolation. Ne perdez point courage, ma chère Sœur; vous verrez que Notre-Seigneur vous fera miséricorde; il est bon au-delà de tout ce qu'on peut dire ou penser. Souvenez-vous seulement de ce que je vous ai dit souvent, de sacrifier à votre bon Dieu votre propre volonté et votre jugement en toute simplicité, étouffant pour l'amour de lui toutes vos propres

(1) Première lettre de la série des dix.

Il semble qu'elle fut écrite en 1681, lorsque le V. Père paraissait se remettre de l'accident du 6 avril, c'est-à-dire à la fin d'avril ou au mois de mai.

pensées et lumières, vivant comme un petit enfant qui ne sait pas discerner ce qui lui est propre. Croyez-moi, c'est là la victime que Notre-Seigneur veut que vous lui immoliez. Ces paroles, qui sont dans l'Evangile, sont pour vous : « *Si vous n'êtes fait comme un petit enfant, vous n'entrerez point au royaume des cieux.* » Laissez-vous conduire par vos supérieures, comme elles voudront, selon leur volonté et comme il leur plaira. Qu'elles jugent de ce qui vous est propre, et ne vous souciez de rien, sinon d'obéir à l'aveugle et soumettre votre jugement. Je serai votre garant de tout ce que l'obéissance vous commandera et prendrai tout sur ma conscience. Je sais combien cela est difficile et contraire à votre naturel ; mais rien n'est impossible à ceux qui aiment et sont aimés de Dieu.

Pour ce qui est de votre argent, laissez tout à la Providence de votre bon Père ; qu'il accomplisse sa volonté; quoi qu'il arrive, rien ne peut vous empêcher d'être sainte.

Je ne désespère pas de vous revoir encore, si c'est la volonté de Dieu. Je me porte beaucoup mieux, et presque aussi bien que jamais. Je ne désire rien davantage que de vous parler du Bien-aimé de nos cœurs; j'espère qu'il nous donnera quelque occasion pour cela et peut-être plus tôt que nous ne pensons. Sa douce, bonne et aimable volonté soit faite, maintenant et en toutes choses, quelque contraire qu'elle soit à la nôtre !

Rien ne m'a été dit de ces personnes dont vous me faites mention dans votre lettre; je n'ai pas encore vu la personne que vous ne voulez pas nommer; elle n'est

pas ici. Oubliez, je vous prie, entièrement ces choses et tout ce qui ne vous regarde pas, ou votre divin Époux, pour l'amour duquel je vous aime, dans son Cœur, autant que vous pouvez être aimée.

LA COLOMBIÈRE.

XCVIII^e LETTRE (1)

A Londres.

Que vous êtes heureuse, ma très chère Sœur, si vous supportez avec soumission les horribles coups que vous recevez, soit qu'ils vous viennent de la main de Dieu, soit que ce soient les démons qui vous tourmentent par les ordres de Celui que vous avez offensé! Ne vous tourmentez pas trop pour vous défaire des pensées effroyables dont votre esprit est assiégé ; toute la résistance qu'il faut faire, c'est celle que vous faites, en vous humiliant sous le bras tout puissant de la justice de Dieu qui vous frappe et acceptant de tout votre cœur tout ce qu'il lui plaira d'ordonner à votre égard. Vous ne consentez point à ces imaginations importunes ; mais quand, par la force de la tentation, vous seriez tombée, il faudrait vous relever courageusement, demander pardon à Dieu, espérer en lui, malgré votre chute, en recevoir l'humiliation avec courage, et en détester la malice, de toute votre âme. L'incertitude où vous êtes, si vous péchez ou

(1) En même temps que cette lettre le V. Père en écrivit une autre adressée, pensons-nous, à une religieuse de la Visitation de Paray; plusieurs phrases sont identiques.

La date serait 1681, puisque le V. Père parle de son espérance de revoir bientôt la personne à laquelle il écrit, si Dieu leur conserve la vie, ce qui se rapporte à son état de santé depuis Pâques 1681.

si vous ne péchez pas, est une autre croix qu'il faut aussi porter avec une résignation parfaite. Je ne vous conseille pas de vous confesser de ces choses, tant qu'elles resteront précisément en l'état que vous me marquez. Vous pourriez dire, si vous voulez, en général, qu'il vous a passé diverses sortes de pensées par l'esprit, très mauvaises en elles-mêmes, mais que vous les croyez tout à fait involontaires. Courage, ma chère Fille ; souffrez avec soumission et avec amour les vengeances du Seigneur ; mettez-vous vous-même de son parti contre vous-même et faites-vous un plaisir de le voir se venger de vous d'une manière proportionnée à vos désordres ; et tâchez de lui plaire par un parfait dévouement à toutes les dispositions les plus rigoureuses de sa divine justice, par l'acceptation volontaire de tout ce qui arrive de plus douloureux, de plus humiliant au corps et en l'âme, et particulièrement de la confusion et du repentir qui vous reste d'avoir si mal employé une vie dont vous pouviez faire un usage si avantageux. Il faut qu'il se mêle à votre componction une certaine complaisance à vous trouver pauvre, misérable, anéantie, dépourvue de tout mérite et de toutes vertus. Tenez-vous, tant qu'il vous sera possible, dans l'oraison et hors de l'oraison, aux pieds de Jésus-Christ, comme la plus imparfaite et la plus malheureuse de toutes les créatures, et comme celle qui mérite le plus l'enfer. Ne laissez pas toutefois de mettre en lui toute votre confiance et ne craignez pas qu'il vous rebute à cause de vos infidélités. Vous savez bien qu'il recherche ceux qui l'offensent et que c'est pour le pécheur qu'il s'est fait homme. Ne quittez point

ses pieds adorables et les serrez si étroitement que, quand il voudrait vous précipiter dans les enfers, il fût comme contraint de s'y laisser entraîner avec vous.

Pour vos exercices spirituels, lorsque vous n'y pouvez rien faire, exercez-vous en des actes d'humilité, comparant votre néant avec la grandeur de Dieu, vos ingratitudes avec ses bienfaits, votre vie passée avec la sainteté de vos règles, votre peu de vertu avec la pureté et la perfection des saints, et vos défauts avec les vertus de vos Sœurs.

C'est assez pour cette fois. Si Dieu nous fait la grâce de nous conserver la vie, il y a apparence que je ne serai pas longtemps sans vous voir. Cependant, priez Dieu pour moi ; je le fais tous les jours pour vous à la sainte messe.

Je suis, etc.

La Colombière.

XCIX^e LETTRE (1)

Ma chère Sœur,

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre lettre du 6 ; je l'ai toute bien comprise, et surtout l'endroit que vous savez bien qui me doit donner le plus de joie. J'en remercie Dieu de tout mon cœur. Je vous confesse de bonne foi que ce point m'a toujours extrêmement touché et a fait un des plus grands chagrins ou des plus grands plaisirs de ma vie, selon les changements, bons ou mauvais, que j'y ai observés. Il faut vous avouer que ces retours, si subtils et si fréquents, m'ont donné quelquefois d'étranges pensées, même de désespoir de voir jamais les choses sur le bon pied. Mais enfin, rien n'est impossible à Dieu et sa miséricorde n'a pas de bornes. Je vous prie d'assurer la personne dont vous me donnez des nouvelles si agréables, qu'après vous, j'y prends plus de part que tous ses autres amis et que je prierai Dieu qu'il achève et rende parfait ce qu'il a si souvent commencé dans cette belle âme.

(1) Ecrite à Paray, après le 10 décembre 1681.

Le V. Père disant qu'il a bien compris toute la lettre à laquelle il répond, donne assez clairement à entendre qu'on lui avait écrit en anglais. C'est donc à une Sœur anglaise de Charolles qu'il s'adresse.

Il est clair par la lettre, que le serviteur de Dieu était malade à Paray; il donne des détails sur lui-même jusqu'après le 10 décembre 1681.

Nous avons là une des dernières lettres qu'il ait écrites.

Pour ce qui me regarde, je suis toujours fort incommodé d'une grande toux et d'une oppression continuelle; cela a, de temps en temps, de petites diminutions et de petits accroissements. Je ne sors point, je ne parle qu'avec peine, quoique d'ailleurs j'aie bon appétit et presque toutes les autres marques de santé. Je n'ai pu encore expérimenter si cet air m'est bon, car je ne puis respirer que celui du feu et de ma chambre. Il est vrai qu'il y a environ deux mois que mes forces et le beau temps m'ayant permis de faire quelques promenades, j'en reçus du soulagement; mais l'humidité et les pluies me replongèrent bientôt dans l'état où j'étais auparavant. Il y aura bientôt cinq mois qu'il faut que l'on m'habille et me déshabille, car je ne puis me rendre aucun service à moi-même. Pour le reste, je ne puis être mieux, et les domestiques et les séculiers ont un zèle pour me fournir tout ce qui peut me ragoûter, qui va jusqu'à l'excès. Il faudra voir ce que Dieu nous enverra avec le printemps.

La personne, dont je vous ai communiqué les lettres, a dit toujours, jusques à présent, qu'elle était sur le point de ne prier plus Dieu pour moi, voyant que plus elle priait, plus mal je me portais. Il y a un mois et demi que l'étant allée voir, elle me dit que Notre-Seigneur lui avait dit que si je me portais bien je le glorifierais par mon zèle, mais qu'étant malade il se glorifiait en moi. Néanmoins, elle me recommande extrêmement le soin de ma santé et me conseille de ne plus dire la messe, que j'avais dite durant l'octave de Saint Xavier, mais de me contenter de communier tous les jours; et,

ce matin, une personne de ses amis et qui prend beaucoup d'intérêt à ce qui me touche, m'a dit qu'elle espérait si fort d'obtenir de Dieu ma guérison, qu'elle lui en avait parlé comme d'une chose dont elle ne doutait plus. Dieu pourrait bien me renvoyer la santé pour me punir du mauvais usage que je fais de la maladie ; sa sainte volonté soit faite. Tout ceci, s'il voús plaît, sous le dernier secret.

Priez pour moi.

La Colombière.

LETTRES C-CXII

A des religieuses Ursulines du monastère de Paray

Le monastère de Sainte Ursule, fondé à Paray en 1643, par une colonie venue d'Autun, subsista jusqu'à la Révolution ; il comptait encore à cette époque 16 religieuses.

Bâti en 1697, il est occupé aujourd'hui par les Sœurs du Saint-Sacrement. La chapelle existait déjà au temps du V. Père de la Colombière : il y prêcha le sermon qui détermina Mlle de Lyonne à embrasser la vie parfaite dans le monde.

Quand le Serviteur de Dieu se rendit en Angleterre, les Ursulines avaient pour supérieure Sœur Marie-Françoise de Montmorillon de Saint-Claude ; Sœur Magdeleine Rousseau des Anges était son assistante.

C^e LETTRE (1)

A Londres.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La paix de Jésus-Christ.

Je n'ai reçu d'autre lettre de vous que celle qui est datée du 23 mai. Je ne vous ai nullement oubliée et je ne crois pas même que je le puisse faire, quand je le voudrais.

Je me réjouis d'apprendre que vous êtes toujours dans les mêmes pensées où je vous ai laissée. J'espère que vous avez même beaucoup avancé dans la vertu et que l'étude de la mortification intérieure aura fait encore en votre âme de plus grands changements que ceux dont j'ai été témoin. Il le faut bien, ma très chère

(1) Cette lettre est une réponse faite de Londres à une lettre de Paray datée du 23 mai. Ce 23 mai doit être de l'année 1677, car la lettre ainsi datée est la première que le V. Père reçut de la religieuse qui lui écrivait.

Cette religieuse était l'une des Ursulines de Paray.

Voici nos raisons pour appuyer cette opinion :

1° Cette lettre, dans les éditions précédentes, ouvre une série de huit *lettres à une religieuse* (éditions anciennes, t. 2, l. 42-49 ou l. 98-105) et plusieurs de ces huit lettres eurent certainement pour destinataire l'une des Ursulines de Paray ;

2° Le V. Père règle les pratiques de piété de cette religieuse, ce qu'il n'aurait pas fait pour une Visitandine.

Cette lettre dut être écrite en juin 1677.

Sœur : Notre-Seigneur a eu des bontés pour vous qui vous engagent à une parfaite reconnaissance. Si, après les démarches que vous avez faites, vous vous étiez arrêtée dans le chemin de la vertu par les faibles obstacles qui vous restent à surmonter, ce serait pour vous un sujet d'une grande confusion. C'est pourquoi je vous conjure de vous examiner souvent vous-même et de rappeler dans votre esprit les sentiments que Dieu vous donna à votre conversion et les résolutions que vous y formâtes. Voyez si vous ne vous relâchez en rien et s'il n'y a rien, ni dans vos désirs, ni dans vos pensées, ni dans vos actions qui se démente de cette première ferveur et qui puisse faire honte à de si fervents commencements. Je ne vous ai point laissé de règles, parce que vous en avez une qui ne laisse rien à dire et qui renferme toute la perfection religieuse. Ce n'est pas un homme qui vous l'a donnée, cette règle ; vous la tenez de Dieu même ; et, si vous vous attachez à l'observer exactement, il est impossible que vous ne parveniez bientôt à une très grande perfection.

Les peines que vous souffrez sont pour moi une très bonne marque ; si elles vous causent de la mélancolie, il faut supporter cette humeur fâcheuse avec patience, comme une croix qu'il plait à Dieu d'ajouter à vos autres croix.

Je suis fâché que mon silence vous ait mortifiée : Dieu a permis que vos lettres se soient perdues, pour vous aider à vous détacher de toutes choses et à n'attendre du secours que de sa part. Accoutumez-vous, je vous en prie, à profiter de ces mortifications, dont

toute la vie est semée et dont le bon usage conduit bientôt l'âme à une grande familiarité avec Dieu.

Vous me dites que si vous saviez que vos lettres me dussent être rendues, vous me marqueriez bien de petites histoires. Je vous suis bien obligé de votre bonne volonté ; mais à vous dire vrai, je n'ai pas trop d'envie d'apprendre des nouvelles qui ne m'édifient pas. Je ne vois ici que trop de scandales et j'ai besoin qu'on m'apprenne des choses qui me servent de préservatifs contre le mauvais air qu'on respire dans le pays hérétique. Je vous conseille d'ignorer vous-même, s'il est possible, ou d'oublier du moins au plus tôt, tout ce qui ne vous porte pas à aimer Dieu et à estimer et chérir votre prochain.

Ne me parlez plus, s'il vous plaît, de la peine que vous sentez à être dans la maison où vous êtes ; c'est Dieu qui vous y a placée et c'est là qu'il prétend que vous travailliez à votre perfection.

C'est une grande illusion de vouloir faire tout ce qu'on entend et tout ce qu'on voit dans les livres, aussi bien que de vous charger de tant de pratiques de dévotion. Il faut lire peu de livres et étudier beaucoup Jésus-Christ crucifié. Vos règles vous disent presque tout ce que vous avez à faire : voilà à quoi vous devez vous attacher.

Réduisez-vous à la méditation, au soin de vous tenir en la présence de Dieu et de vous vaincre en toutes choses, et surtout en vos sentiments intérieurs et en tout ce qui regarde la charité, l'obéissance et la conformité parfaite à la volonté de Dieu, sans réserve aucune,

et laissez toutes les autres pratiques, du moment que vous aurez reçu ma lettre. Faites ce sacrifice de votre jugement et de votre volonté.

Je ne vous défends pas la pénitence que vous faites avec le consentement de votre supérieure.

Pour bien faire vos actions, l'unique secret est de n'avoir en vue que de plaire à Dieu et de vous guérir de l'inquiétude et du chagrin que vous causent vos défauts : cela vient de ce que vous vous aimez trop et de ce que vous songez plus à vous qu'à Dieu, auquel néanmoins il faut songer uniquement.

Dites-moi des nouvelles de la Sœur N... ; je l'avais laissée, ce me semble, en une très bonne disposition : je vous prie de l'en faire ressouvenir et de la conjurer, de ma part, de s'attacher exactement à la règle, laquelle l'unira à Jésus-Christ.

Je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

CI^e LETTRE (1)

A Londres.

MA CHÈRE SŒUR,

Je reçus, il y a quelques jours, deux de vos lettres en même temps. J'ai bien différé d'y répondre ; je vous en demande pardon ; mais croyez que ce n'est pas la seule chose que j'aie à faire.

Je ne trouve pas mauvais que vous m'écriviez : au contraire, vos lettres me consolent : mais tâchez de mettre tout ensemble les choses sur quoi vous désirez réponse, afin que je n'omette rien et que je ne sois pas obligé de relire plusieurs fois vos lettres. Je souhaite que toutes vos amies en usent ainsi : écrivez-moi à peu près comme je vous réponds.

(1) La question : « Est-il vrai que vous manquiez du nécessaire » ne pouvait être adressée à une religieuse de la Visitation de Paray. Elle le pouvait être à une Ursuline, car le monastère, fondé en 1643, attendit jusqu'en 1697, faute de ressources, la construction d'un bâtiment régulier encore existant aujourd'hui.

L'exhortation à inspirer la haine des parloirs était alors très utile aux Ursulines de Paray ; et l'affirmation du V. Père, qu'il a marqué à la religieuse le temps de son oraison achève d'établir qu'il ne s'adresse pas à une Visitandine, mais à une Ursuline.

Quant à la date, il est impossible de la fixer exactement autrement qu'en disant que cette lettre fut écrite durant le séjour du V. Père à Londres et probablement en 1677, parce que les avis qu'il donne sur la manière de lui écrire prouvent qu'elle répond aux premières lettres qu'il reçut des Ursulines.

1° Je loue Dieu qu'il vous ouvre les yeux, pour apercevoir vos erreurs et les illusions de votre amour propre. Au nom de Dieu, soyez vigilante et toujours en garde contre vous-même ; l'humilité et l'obéissance vous tireront de tous les dangers.

2° Vous me marquez que vous trouvez de la peine aux choses que vous avez promises à Dieu. Pardonnez-moi, ma chère Sœur, si je m'en réjouis : c'est bon signe ; sans cela, quel mérite auriez-vous à être fidèle. Faites voir que vous aimez Dieu et que rien n'est capable de vous séparer de son amour.

3° Est-il vrai que vous manquiez du nécessaire ? Mon Dieu, ma Sœur, que je vous envie ce bonheur et que je changerais volontiers ma condition avec la vôtre ? J'avoue pourtant que je ne dirais pas ceci à tout le monde ; mais je sais à qui je parle.

4° Je trouve vos scrupules fort peu raisonnables, sur la peine que vous avez à vous accuser de quelques circonstances de vos péchés passés ; je ne saurais souffrir en vous cette lâcheté. Quand vous auriez déjà tout dit, il ne faut pas souffrir que la vanité ait l'avantage. Craignez-vous si fort une confusion qui vous doit rendre plus glorieuse aux yeux de Dieu ? Comment pouvez-vous supporter un jour tout entier les reproches que votre conscience vous fait là-dessus ? N'est-ce pas assez que vous y sentiez une grande répugnance, pour vous obliger à profiter de cette occasion de faire à Dieu un sacrifice ? Cela vous est permis, et vous aimez mieux faire des choses qui ne le sont pas et qui ne valent pas la centième partie de celle-ci !

5° Je vous ai répondu sur vos prières vocales et sur vos mortifications. Vous avez raison d'être inquiète sur ce que vous faites de votre propre volonté, parce que Dieu a en horreur ces sortes de sacrifices.

6° Je ne suis pas fâché que vous soyez au noviciat: si vous vous acquittez bien de votre devoir, vous pouvez donner bien de la gloire à Dieu. Faites en sorte que ces jeunes filles jettent de bons fondements dans la piété. Vous pouvez réparer, par elles, toutes les fautes de votre première jeunesse. C'est de tous les emplois celui qui peut favoriser davantage la récollection. Inspirez-leur le respect pour leur vœux, l'amour de leur règle, la haine des parloirs, et surtout apprenez-leur à se vaincre elles-mêmes en toutes choses. Je plains la pauvre Sœur N... Saluez-la de ma part: faites-la ressouvenir de ce qu'elle m'avait promis d'être toute sa vie; qu'elle ne perde point cœur; je prierai Dieu pour elle, jusqu'à ce que j'aie appris qu'elle n'a pas oublié les grandes grâces que Dieu lui a faites.

7° Ne parlons plus des faiblesses où nous sommes tombés et de la colère que Notre-Seigneur vous en a témoignée en s'éloignant de vous. Je m'étais bien douté de tout cela; mais, Dieu soit loué, on apprend sa fragilité par ses chutes, et on se tient en garde pour l'avenir.

8° Pour les mortifications, priez votre Mère qu'elle vous permette de coucher sur la dure une fois le mois: j'espère qu'elle vous le permettra. Mais accoutumez-vous à demander ces sortes de choses avec grand respect, comme si c'était à Jésus-Christ.

9° Je crains beaucoup les actions qui marquent de la vanité. J'appelle actions, les mépris qu'on fait des autres, la crainte de faire connaître ses faibles, la répugnance à se soumettre, à s'humilier, à consulter, à être éclaircie et instruite par les autres, les discours qui tendent à vous faire estimer, etc. Evitez courageusement ces faibles et cherchez, au nom de Jésus-Christ, à vous surmonter en tout.

10° Il me semble que je vous ai marqué le temps de l'oraison mentale : une heure le matin, une heure le soir, c'est assez ; encore, si vous sentez que vous ayez quelque attache ou quelque sentiment de vanité, en demeurant au chœur plus que les autres, tenez-vous au commun pour quelque temps, et faites le reste en particulier. Ne cherchons qu'à plaire à notre Dieu, ma chère Sœur ; il nous voit, il nous entend, il nous aime : que cela vous suffise.

Je suis tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière,

CII[e] LETTRE (1)

A Londres.

Ma très chère Sœur,

Je réponds à une des vôtres du 17 janvier, par laquelle vous me rendez compte de votre vie, avec une sincérité et une humilité qui m'édifient extrêmement. Vous m'offrez encore un plus grand détail, lequel je ne juge pas nécessaire. Il suffit que Dieu vous donne un grand désir de lui plaire et de réparer le passé : je l'en remercie de tout mon cœur. C'est par une grande miséricorde qu'il vous a conduite dans la religion, quoique par des voies difficiles et fâcheuses ; mais qu'importe, ma très chère Sœur, pourvu qu'il vous attire enfin à lui et qu'il vous donne son amour.

Ayez toujours une confiance entière à votre supérieure ; elle vous tient la place de Jésus-Christ. Il n'y a, ni frère, ni sœur, ni qui que ce soit au monde qui puisse vous en empêcher.

Gardez-vous bien de trouver mauvais, quand on vous refusera quelque chose que vous semblerez désirer par dévotion : ce serait une méchante marque.

Que vous importe que vous fassiez peu ou beaucoup,

(1) Lettre à une religieuse Ursuline de Paray, puisqu'elle appartient à la série de ces lettres.

Ecrite en réponse à une lettre du 17 janvier 1677 ou 1678.

pourvu que vous fassiez la volonté de votre bon Maître?

Je n'ai point perdu la bonne opinion que j'avais de vous, pour tout ce que m'avez marqué; l'humilité répare tout, et même avec avantage; tout cela se tournera en bien pour tous. Je loue Notre-Seigneur de ce que vous n'avez pas vieilli dans la tiédeur; vous êtes encore assez jeune pour vous faire une grande sainte. Un des meilleurs moyens pour le devenir, c'est de supporter les humeurs de votre N...: soyez sûre que, par là, vous gagnerez le cœur de Dieu, plus que par toutes les autres pratiques de piété.

Adieu, ma chère Sœur; continuez de prier Dieu pour celui qui est

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

CIII^e LETTRE

A la Mère des Anges (1)

A Londres, ce 12 juillet 1677.

MA TRÈS BONNE ET TRÈS CHÈRE FILLE,

Je vous suis extrêmement obligé de la bonté que vous avez de vous souvenir de moi et des choses que je vous ai dites, lorsque j'étais avec vous.

Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il les imprime tous les iours davantage dans votre cœur et qu'elles y produisent tout le fruit que j'ai souhaité d'y produire en vous parlant.

Je ne vois pas que vous ayez sujet d'être troublée sur votre confession générale. S'il y a quelque chose qui ait été oublié, il la faut dire sans hésiter, et ne perdre pas cette occasion de vous humilier et de noyer vos fautes dans cette humiliation. Si vous voulez me faire savoir plus précisément ce qui vous trouble, vous pouvez le faire en toute sécurité par la même voie que vous m'avez écrit. Cependant je vous supplie, au nom de Jésus-Christ, de vivre dans la tranquillité et de ne donner entrée à nul

(1) La M. Rousseau, en religion Sœur Marie des Anges, était alors assistante de la R. M. Marie-Françoise de Montmorillon de St-Claude, supérieure des Ursulines de Paray. L'adresse porte : A la Mère des Anges.

trouble. C'est faire tort à notre bon Maître que d'être un seul moment dans la défiance. Nous avons en sa bonté le remède à tous nos maux ; et si c'est de notre part que viennent les peines que nous souffrons, je vois tous les jours qu'un peu de courage et de mortification rend le calme aux âmes les plus troublées. Je m'imagine qu'une des plus grandes peines que vous ayez eues en votre vie ça été de faire votre confession générale (1). *Eh ! bien, n'auriez-vous pas été bien malheureuse, si par une vaine crainte vous vous étiez privée des avantages que cette action vous a apportés pour le repos de votre conscience ? Quel mal vous est-il arrivé ? Et quel mal vous arrivera-t-il de toutes les choses que Dieu peut exiger pour être content de vous ? Courage ma chère Fille ; ne craignez rien du côté de Dieu, et ne ménagez rien du vôtre pour le satisfaire et pour vous calmer vous-même. Qu'est-ce qui se peut présenter de si difficile que vous ne puissiez surmonter avec la grâce, et que vous ne soyez ravie, un moment après, d'avoir surmonté ?*

Je n'ai reçu, ni vos autres lettres, ni celles de M. le Curé. Je me réjouis de ce que vous allez être toutes régulières. J'en loue Dieu de tout mon cœur et je le supplie instamment, qu'il n'y ait personne qui ne plie sous le joug volontairement et par le motif du plus pur amour.

Bienheureuses sont celles qui sont persécutées pour la justice. Je plains celles qui vous traverseront dans vos bons desseins ; mais je ne saurais les haïr. Dieu ne fait pas

(1) Ces « grandes peines, » occasionnées par une confession générale, ne feront croire à personne que la religieuse eut été antérieurement une grande criminelle. Les consciences délicates se troublent aisément. Le V. Père n'était-il pas à ses propres yeux un grand pécheur ?

Londres ce 12 Juillet 16

Ma trés bonne et trés chere fille. Je vous suis extrémé
gé de la bonté que vous avés de vous souvenir de
les choses que je vous ay dites lorsque j'estois avec vous.
e nostre seigneur Jesus christ, qu'il les imprime tou
s d'avantage dans vostre coeur et qu'elles y produise
le fruit que j'ay souhaitté d'y produire. en vous parla
ne vois pas que vous ayés sujet d'estre troublé sur
l'espion generale, s'il y a quelque chose qui ait esté o
le faut dire sans hesiter, et ne perdre pas cette... a
vous humilier, et de noyer vos fautes dans cette hu
vous voulés me faire scavoir plus précisement ce qui vo
elle. vous pouvés le faire en toute seureté par la mesme
vous m'avés écrit. Cependent je vous supplie au nom d
e christ de vivre dans la tranquillité et de ne donner e
el trouble. C'est faire tort à nostre bon maistre que d'en
out moment dans la defience. nous avons en sa bonte
remede a tous nos maux, et si c'est de nostre part que
nent les peines que nous souffrons, je vois tous les jours q
de courage et de mortification rend le calme aux a
plus troublées. Je m'imagine qu'une des plus grandes pe
vous ayés eües en vostre vie, ç'a esté de faire vostre
espion generale, eh bien n'auriés vous pas esté bien
heureuse, si par une vaine crainte vous vous estiés p
desantages que cette action vous a apportés pour le r
tre conscience. quel mal vous en est-il arrivé. Et q
l vous arrivera t'il de toutes les choses ou Dieu veut

d'y reigner absolument et d'y faire reigner cette sainte paix dont on ne
manque jamais de jouir sous son empire j'espere que vous ne m'oublierés p
puisque je n'ay jamais eu un si grand besoin de secours, tant pour moy que pou
les ames pour lesquelles je m'imagine que j'ay esté envoyé en ces pays cy.
Recommandés moy aussy s'il vous plaist aux trois cheres soeurs [redacted] et conju
les de ma part d'estre toujours aussy bonnes que je les ay vues, et de se resouve
que pour estre heureuses en cette vie et en l'autre, et pour servir Dieu comme
merite, il faut estre a Dieu sans reserve. C'est ainsy Ma tres chere mer
soeur et fille, que je suis a vous dans le coeur de Jesus christ

La Colombiere.

iger pour estre content de vous? Courage ma chere
craignés rien du costé de Dieu, et ne ménagés rien
tre pour le satisfaire et pour vous calmer vous mesme
est ce qu'il se peut presenter de si difficile que vous
isiés surmonter avec la grace, et que vous ne soyés
~~[illegible]~~ d'avoir surmonté? Je n'ay reçû ny vos
res ny celles de Mr. le Curé je me reposeray de ce qu
es allés estre toutes regulieres, j'en loue Dieu de tout
ur; et je le supplie instamment qu'il n'y ait person
ne plie sous le joug volontairement et par les mo
s pur amour. Bienheureuse sont celles qui sont
rsecutées pour la justice, je plains celles qui vous tou
es vos bons offices, mais je ne sçaurois les hayr Dieu
et pas les mesmes graces a tout le monde, un jour vie
les plus indociles egalleront peut estre les plus ferv
t un grand malheur d'avoir manqué d'education, et d
s y singer, contracté des méchantes habitudes. O admir
comment la providence Divine profite du relaschem
quelques unes pour retablir une regularité universe
espere que cette aymable providence ne s'arrestera
la, et qu'elle changera en une regularité agreable
ontaire, celle qu'elle aura introduitte comme par
contre les gré des plus tiedes Je ne cesse d'offrir
eres a cette intention, je vous promets que vous y a
part trés particuliere, et que je demanderay souv

les mêmes grâces à tout le monde. Un jour viendra que les plus indociles égaleront peut-être les plus ferventes.

C'est un grand malheur d'avoir manqué d'éducation et d'avoir, sans y songer, conctracté de méchantes habitudes. J'admire avec vous comment la Providence divine profite du relâchement de quelques-unes pour rétablir une régularité universelle ; et j'espère que cette aimable Providence ne s'arrêtera pas là et qu'elle changera en une régularité agréable et volontaire celle qu'elle aura introduite par force et contre le gré des plus tièdes. Je ne cesse d'offrir mes prières à cette intention. Je vous promets que vous y aurez une part très particulière, et je demanderai souvent à Notre-Seigneur qu'il affranchisse votre cœur de tout ce qui peut l'empêcher d'y régner absolument et d'y faire régner cette sainte paix dont on ne manque jamais de jouir sous son empire. J'espère que vous ne m'oublierez pas parce que je n'ai jamais eu un si grand besoin de secours, tant pour moi que pour les âmes pour lesquelles je m'imagine que j'ai été envoyé en ce pays-ci. Recommandez-moi aussi, s'il vous plaît, aux trois chères sœurs Lafin, et conjurez-les de ma part d'être toujours aussi bonnes que je les ai vues, et de se ressouvenir que pour être heureuse en cette vie et en l'autre, et pour servir Dieu comme il mérite, il faut être à Dieu sans réserve.

C'est ainsi, ma très chère Mère, Sœur et Fille, que je suis à vous dans le Cœur de Jésus-Christ.

La Colombière. (2)

(2) L'original de cette lettre appartient à M. Berland, juge à Dijon, qui a bien voulu nous la communiquer et nous a autorisé, avec une parfaite bienveillance, à la publier.

CIVe LETTRE (1)

A Londres.

Ma très chère Sœur,

Notre-Seigneur vous donne son Esprit,
sa paix et son saint amour.

C'est répondre un peu tard à votre dernière lettre qui est du 29 mai; mais, comme je n'ai rien trouvé de fort pressant dans tout ce que vous me mandez, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je prisse un peu de loisir.

Je ne sais que vous dire sur le sujet de votre supé-

(1) Cette lettre fut adressée à une religieuse Ursuline de Paray, car

1° Elle appartient à la série des huit lettres ;

2° Le V. Père n'aurait pas dit au sujet de la Mère de Saumaise : « Je ne vous réponds pas qu'elle fasse bien en vous appliquant à ce qui vous choque. » Il ne l'aurait pas dit non plus au sujet de la Mère Greyfié, qu'il ne connaissait pas ou ne connaissait que comme une religieuse de choix. Il pouvait parler ainsi de la supérieure des Ursulines, dont il avait pu apprécier de près le gouvernement;

3° Le soin que prend la destinataire de la lettre de procurer des avantages à son monastère rappelle assez clairement l'état de pauvreté des Ursulines de Paray, état qui était la cause principale du manque de régularité. Il est parlé dans la lettre du changement prochain de la supérieure qui devait, chez les Ursulines de Paray, se faire au mois de juin 1678. Le souhait pieux du commencement fait allusion à la fête de la Pentecôte.

La date est donc juin ou juillet 1678.

rieure, soit présente, soit à venir. Je prie Notre-Seigneur qu'il leur donne les lumières et la force pour se bien acquitter de leur devoir. Si je pouvais contribuer d'une autre manière au bon ordre de votre maison, vous savez bien que je le ferais. A votre égard, je vous conseille de ne vous guère embarrasser des affaires de cette nature ; faites de bonne foi ce que Notre-Seigneur vous inspirera et puis tâchez de porter généreusement le joug de l'obéissance, jusqu'à la mort, ainsi que Jésus-Christ l'a porté pour l'amour de vous.

J'aurais sujet, dans l'emploi où je suis, de me plaindre aussi bien que vous de l'accablement où je me trouve : la solitude me serait sans doute plus agréable ; mais j'aimerais mieux être mort que d'avoir dit une parole pour me soulager. Et quoique j'aie à peine une heure de temps chaque jour pour penser à Dieu, je croirais que ce serait une grande illusion de prendre ce prétexte pour me soustraire à la conduite de la Providence, à laquelle je me suis abandonné de telle sorte que je mets en cela tout mon bonheur. Croyez-moi, ma très chère Sœur, ce n'est ni la retraite, ni les longs entretiens avec Dieu qui font les saints : c'est le sacrifice de notre propre volonté, dans les choses mêmes les plus saintes, et une attache inséparable à la volonté de Dieu, laquelle nous est déclarée par nos supérieurs.

Vous dites que, si vous croyiez que votre Mère en usât envers vous comme elle fait, par mon conseil, vous vous soumettriez sans répugnance. Hélas ! ma chère Sœur, feriez-vous plus pour moi que pour Jésus-Christ qui vous gouverne par elle ? Je n'ai pas conseillé à votre

supérieure de vous commander ce qu'elle vous commande; mais je vous ai conseillé, et je vous conseille encore, de lui obéir. Je ne vous réponds pas qu'elle fasse bien, en vous appliquant à ce qui vous choque ; mais je me charge volontiers de tout le mal que vous ferez en suivant ses ordres, qui sont assurément les ordres de Dieu, quelque motif qui l'oblige à vous les donner. L'attache que vous avez à votre jugement propre est en effet un grand mal; mais s'il est vrai que vous ayez quelque confiance en moi, j'espère que ce mal n'ira pas loin et je vous supplie, au nom de Dieu, de me croire aujourd'hui plus que vous n'avez jamais fait. Non, ma Sœur, il n'y a point de véritable vertu sans la simplicité et l'humilité : la simplicité nous fait oublier nos propres lumières et l'humilité nous persuade que tout le monde en a plus que nous. Une personne vraiment humble ne voit en soi que ses défauts et n'aperçoit point ceux d'autrui. Quelle triste occupation, ô mon Dieu, de s'amuser à examiner la vie des autres! Plutôt être aveugle et sans jugement, que de s'en servir pour considérer et pour juger les actions du prochain. Un cœur rempli de l'amour de Dieu a bien d'autres occupations : il ne songe plus qu'à souffrir pour ce qu'il aime et il aime tous ceux qui lui donnent occasion de souffrir pour son Bien-aimé.

Il faut vous dire ce que je pense, avec toute la sincérité que je vous dois : je crois que le soin que vous prenez de procurer des avantages à votre monastère est un amusement. Je vois que Dieu ne répond pas à ce dessein et qu'il n'a pas secondé les démarches que

vous avez faites. Si vous me croyez, vous abandonnerez la chose à sa Providence et vous continuerez de vous avancer au chemin de la véritable perfection, sans vouloir plus contribuer à la réformation des autres que par votre exemple et par vos prières. Voilà quelles sont mes pensées : je voudrais que vous pussiez voir dans mon cœur quelles sont les raisons qui m'obligent à vous les dire et combien le zèle que j'ai pour votre salut est sincère, désintéressé et ardent.

Gardez-vous, je vous en conjure, des murmures des autres. Ne soyez attentive qu'à vous-même, et vous verrez que vous vivrez beaucoup plus contente et que Dieu habitera avec vous et trouvera ses délices en vous. Je vous remercie de vos prières ; je vous supplie de me les vouloir bien continuer et de croire que je ne vous oublie pas, où il faut se ressouvenir des âmes qui nous sont les plus chères.

La Colombière.

CV^e LETTRE (1)

A Londres.

J'ai reçu vos lettres, ma très chère Sœur, et la raison pourquoi je n'ai pas répondu plus tôt, c'est que je n'ai pas eu, ce me semble, assez de loisir pour le faire.

Je n'ai rien vu dans tout ce que vous m'avez dit de vous-même qui m'ait pu rebuter de vous servir : et, si vous saviez combien souvent et de quelle manière je prie pour vous, je suis sûr que vous seriez contente de moi.

Je loue Notre-Seigneur, ma très chère Sœur, de toutes les bontés qu'il a pour vous et de la grande ardeur qu'il vous donne pour le bien ; mais vous ne m'avez rien écrit, jusqu'ici, qui m'ait tant plu que cet amour que vous me marquez que Dieu vous inspire pour votre communauté. Je vous seconderai de tout mon pouvoir, n'en doutez pas ; et, s'il y fallait employer ma vie, je la donnerais avec plaisir.

J'écris à la personne dont vous me parlez : dès que j'aurai reçu une réponse de sa part, je lui dirai nettement ma pensée, laquelle sera conforme à la vôtre, si Notre-Seigneur ne me donne d'autres lumières. Soyez

(1) En comparant cette lettre avec la lettre LVIII^e, on est amené à penser que le Vénérable y fait allusion à la proposition faite à Mademoiselle Marie de Lyonne qui serait la prétendante dont il est question. La date serait donc environ le mois de juillet 1678.

certaine que si Dieu veut que cette affaire réussisse, j'en aurai autant de joie que celles qui auront le bonheur de vivre avec cette prétendante. Je suis très persuadé qu'elle vous donnera très bon exemple : car dès l'heure qu'il est, il n'est point de novice en France qui ait plus d'humilité, plus de sainte et sage simplicité, plus de docilité et de soumission qu'elle n'en a. C'est par là, ma chère Sœur, que je désire que se distinguent tous ceux qui veulent être à Dieu sincèrement : et j'avoue que, de toutes les marques qu'on peut avoir de l'esprit de Dieu, je n'en connais point de meilleure que celle-ci.

Vous croyez peut-être que je dis ceci en passant, pour vous faire ressouvenir de ce que je vous ai si souvent répété, qu'il faut que votre ferveur, votre amour pour la retraite, pour la prière, pour les austérités, soit toujours réglé par l'obéissance ? Assurez-vous, ma chère Sœur, avant que de rien faire, que vous ferez ce que Dieu veut : rendez-vous dépendante, depuis le matin jusqu'au soir, et croyez que les choses les plus spécieuses et les plus saintes, en apparence, deviennent affreuses aux yeux de Dieu, lorsque notre propre volonté s'y trouve. Une âme qui n'est pas soumise en tout, comme un enfant, est exposée à tous les artifices du démon, lequel n'a jamais trompé et ne trompera jamais une âme vraiment obéissante. Pour moi, ma très chère Sœur, je fais si grand cas de cette vertu que les autres ne me paraissent rien, si celle-ci ne les conduit ; je reconnais que l'attache que j'ai eue à la pratiquer a fait tout le bonheur de ma vie, que je lui dois toutes les grâces que j'ai jamais reçues de Dieu et que j'aimerais mieux

renoncer à toute sorte de mortifications, de prières, de bonnes œuvres, que de m'écarter, en un seul point, je ne dis pas des commandements, mais même de la volonté de ceux qui me gouvernent, pour peu que je puisse entrevoir cette volonté. O mon Dieu! comment peut-on avoir un seul moment de repos, quand on fait sa volonté propre? Comment peut-on vivre, quand même en toute chose on vivrait très saintement, lorsqu'on doute si l'on fait ce qui vous est agréable? Et comment peut-on n'en pas douter, quand ce que l'on fait n'est pas, ou ordonné, ou approuvé par les supérieurs? Je dis approuvé, agréé, trouvé bon : car on peut extorquer des permissions, et on croit faire merveille quand on force une supérieure à s'accommoder à notre ferveur.

Je prie Notre-Seigneur, avec toute l'ardeur et toute la tendresse de mon âme, qu'il ne permette pas que vous tombiez jamais dans une erreur si dangereuse : cela rendrait inutiles tous nos petits soins et vous ne feriez jamais de grands progrès dans la piété, quelque application que vous y puissiez apporter.

Je souhaite que vous lisiez bien cette lettre, que vous la méditiez souvent et que l'obéissance soit, à l'avenir, votre vertu favorite, comme elle a été celle de Jésus-Christ. S'il y avait quelque chose de meilleur, vous pouvez bien penser que je vous le dirais : car, pourquoi ne le ferais-je pas?

Je vous rends mille grâces du souvenir que vous avez de moi en vos dévotions. Je vous recommande les pensionnaires; vous y pouvez faire beaucoup de bien, et

préparer des âmes à Notre-Seigneur qui les a mises entre vos mains dans cette vue ; prenez garde qu'il ne tienne à vous qu'elles ne soient quelque jour des saintes.

La Colombière.

CVI^e LETTRE (1)

A Londres.

Que direz-vous, ma très chère Sœur en Jésus-Christ, de ma paresse et de mon incivilité ? Vous avez bien raison de vous plaindre et il est étrange que je vous aie traitée de la sorte, ayant tant de sujet de me louer de vous et de votre persévérance. Car je ne crois pas ce que vous me dites dans votre lettre, que vous vous êtes beaucoup relâchée : d'autres personnes qui vous connaissent et en qui j'ai beaucoup de confiance, me rendent un autre témoignage de vous (2). Dieu soit loué de toutes les grâces qu'il vous fait ! Je le supplie de tout mon cœur qu'il veuille bien les augmenter tous les jours.

Non, j'espère que vous ne vous repentirez jamais de vous être donnée à Dieu ni d'avoir entrepris de vous vaincre en toutes choses pour l'amour de lui. Je vous

(1) A une religieuse Ursuline de Paray, mais sans autre preuve que la présence de cette lettre dans la série dont il a été question.

Quelles sont les deux sœurs à l'une desquelles cette lettre est adressée ? Peut-être les sœurs Bouillet de Lafin, dont il est parlé dans la lettre du 12 juillet 1677. Rien dans la présente lettre ne sert à découvrir la date où elle fut écrite. On peut donc l'attribuer aux années 1677 ou 1678, puisqu'elle est datée de Londres.

(2) Probablement la Sœur assistante Rousseau des Anges et quelqu'une des autres Ursulines dont le V. Père a loué la vertu.

recommande cette pratique ; ne l'abandonnez jamais, je vous en conjure. Cherchez sans cesse les occasions d'offrir à votre aimable Époux quelque nouveau sacrifice, par la pratique de cette sainte mortification qui est la source de toutes les grâces que les plus grands serviteurs de Dieu ont jamais reçues. Je recommande la même chose à votre bonne sœur ; sans cela toute la vertu n'est qu'illusion. Je prie Dieu pour toutes deux et je lui demande qu'il vous fasse la grâce d'observer vos vœux et vos règles, comme vous souhaiterez l'avoir fait à l'heure de votre mort.

Je me recommande à vos prières, j'en ai grand besoin.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

CVII[e] LETTRE [1]

De Londres.

Je ne sais ce que vous direz de moi, ma très chère Sœur ; mais je suis tout honteux de ma paresse. Ce n'est pas pourtant un effet du peu de souvenir que j'ai de vous ; assurément j'y pense et je rends grâces à Notre-Seigneur des bontés qu'il a eues pour vous. J'apprends que votre santé est un peu altérée ; je loue encore Dieu de cette nouvelle marque de son amour. Je ne doute nullement que vous n'en fassiez votre profit et que vous ne goûtiez avec beaucoup de douceur les fruits de la sainte croix.

Trouvez bon que je vous encourage à la parfaite observance de vos règles ; en vérité c'est une source de bénédictions. Pour moi j'avoue que les miennes sont tout mon trésor et que j'y trouve tant de biens renfermés qu'il me semble que, quand je serais tout seul dans une île au bout du monde, je me passerais de tout autre chose et que je ne désirerais autre secours, pourvu que Dieu me fît la grâce de les bien observer. O saintes règles ! Bienheureuse est l'âme qui a su vous mettre dans son cœur et connaître combien vous êtes avantageuses !

Adieu, ma chère Sœur en Jésus-Christ !

La Colombière.

(1) Lettre septième de la série. — Date 1677 ou 1678.

CVIIIe LETTRE (1)

A Londres.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Quand il serait vrai que vous m'auriez quelque obligation, ce que je ne puis me persuader moi-même, je me trouve si bien récompensé par les bons sentiments où je vous vois, que je ne sais ce que je ne ferais point pour me procurer une joie pareille à celle que vous me causez. Assurément, ma Sœur, vous avez trouvé la source de la vraie paix; et puisque Notre-Seigneur vous a fait la grâce d'en goûter la douceur incomparable, je ne crains plus que vous alliez chercher des ruisseaux qui, bien loin d'éteindre votre soif, n'ont jamais fait que vous altérer davantage.

Que nous sommes obligé à Dieu de nous avoir donné une règle pour toute notre conduite! Que nous sommes aveugles, quand nous croyons que, nous éloignant de cette règle, nous trouverons quelque chose de meilleur! Croyez-moi, ma Sœur, tout notre bonheur est attaché au respect que nous aurons pour les plus menues observances. Les esprits libertins regardent cela comme une

(1) Lettre huitième de la série, adressée à celle des deux sœurs qui n'est pas malade, écrite par conséquent après la lettre précédente, en 1677 ou 1678.

gêne, comme une torture. Mais il y a un trésor attaché dans cette exacte fidélité, une certaine abondance de douceur, et quand on le fait avec amour, une espèce de liberté mille fois plus agréable que les faux plaisirs des personnes les plus déréglées. Je n'ai que faire de vous le dire, ma très chère Sœur, vous l'avez éprouvé par la miséricorde de Dieu ; et j'espère qu'une plus longue expérience vous en convaincra encore davantage. Quelque perte que vous croyez avoir faite par mon éloignement, je ne saurais me résoudre à vous porter compassion. Quand on trouve Dieu, il est aisé de se consoler de tout le reste.

Je me réjouis des beaux fruits que votre désert a portés cette automne ; j'espère que désormais il n'y aura point de saison stérile pour vous, et que vous aurez toujours de quoi faire des présents à Jésus-Christ. Attendez-vous aussi à recevoir de sa part de grandes marques de bonté. Si les effets de sa miséricorde vous comblent de tant de consolation, que sera-ce lorsque nous l'obligerons à nous témoigner de l'amour !

Je n'ai nulle peine à croire que vous êtes bien reçue, toutes les fois que vous avez recours à l'asile que Dieu a placé au milieu de votre maison : quand on n'y aurait pas toutes les bontés qu'on y a pour vous, ce serait toujours un asile, où vous seriez hors d'atteinte à tous les traits de vos ennemis. Je prends beaucoup de part à la charité que votre Mère a pour vous ; je l'en remercie de tout mon cœur, et je prie le Seigneur qu'il l'en récompense.

Vous ne devriez pas faire grand cas de mes prières ;

mais cependant je me ressouviens de vous particulièrement. Guérissez au plus tôt votre bonne sœur; je suis sûr que sa maladie lui fait si peu de chagrin que j'ai peine à m'en chagriner moi-même. Je souhaite seulement qu'elle souffre en Fille de Jésus-Christ et que la volonté de Dieu soit faite en elle.

Adieu, ma très chère Sœur ; priez Dieu pour ce pauvre exilé qui est

Tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

LETTRES CIX-CXII

A Madame Hoüel de Morainville

Abbesse de la Bénissons-Dieu.

Promue à l'abbaye le 23 mai 1676, avec dispense d'âge, parce qu'elle n'avait que vingt ans, morte le 4 février 1695, Louise Hoüel ou Hovel, d'une famille noble de Normandie qui tirait son nom de Morainville, canton de Cormeilles, dans l'Eure, était religieuse Augustine de Honfleur, quand elle fut nommée abbesse de la Bénissons-Dieu. Les bulles de nomination (1) contiennent une dispense d'âge, l'autorisation de passer de l'ordre de Saint Augustin dans celui de Saint Benoît et la condition que l'abbesse, pour tout office spirituel, se fera assister d'une prieure claustrale jusqu'à sa trentième année.

(1) *Archives de l'Archevêché de Lyon*, l. 8, Provis. (9 août 1674 — 14 novembre 1676).

CIX^e LETTRE (1)

MADAME,

Vous me dites des choses, dimanche au soir, qui depuis ne me sont point sorties de l'esprit, et si j'avais eu plus tôt le loisir que Dieu me donne à cette heure, je vous en aurais déjà écrit mes sentiments. Outre que je découvrais en vous un fond merveilleusement propre pour la sainteté, je ne puis m'empêcher d'admirer la douceur et la force avec quoi le Seigneur vous y appelle

(1) On peut regarder cette lettre comme adressée à Madame Hoüel de Morainville, qui succéda, le 23 mai 1676, à Françoise de Nérestang dans la dignité d'abbesse de la Bénissons-Dieu.

En effet, la « dame religieuse », c'est-à-dire l'abbesse à laquelle elle est destinée était assez éloignée du V. Père pour qu'il dût travailler par lettre à son avancement spirituel. Il ne s'agit donc pas de l'une des abbesses de Lyon, mais de l'une de celles qu'il trouvait dans sa sphère d'action à Paray. Or, nous savons les rapports du V. Père avec l'abbaye de la Bénissons-Dieu, la nomination de Madame Hoüel de Morainville à cette abbaye en 1676. De plus, la lettre suivante, écrite au mois d'août ou au mois de septembre 1676, semble être certainement destinée à l'abbesse de la Bénissons-Dieu qui avait envoyé ses bulles au Supérieur de Paray pour qu'il les fît passer à Lyon, sans doute pour les faire insinuer au greffe de l'Archevêché et obtenir l'installation canonique de l'abbesse. Mais cette lettre contient un reproche apostolique à cette religieuse tentée de désespoir au sujet de ses fautes passées, ce qui rappelle la volonté de conversion encouragée dans cette lettre-ci par le saint directeur. Le détail même que la dame religieuse a été édifiée par la ferveur d'une sage fille de sa communauté convient bien à la situation de cette personne, arrivant du dehors dans une communauté bien réglée et très fervente.

et vous y attire. C'est assez résister, Madame ; le temps est venu qu'il faut se rendre. Vous avez beau faire ; vous n'aurez point de repos que vous n'ayez contenté Dieu qui tout visiblement veut être maître de votre cœur. A vous entendre parler, je jugeai l'affaire extrêmement avancée et je me suis soumis avec quelque peine à l'ordre de la Providence qui m'obligeait de partir si promptement. Il me semblait que si j'eusse fait tant soit peu plus de séjour, j'aurais eu le plaisir de vous voir faire le sacrifice que vous ne pourrez plus différer sans vous rendre coupable d'une horrible ingratitude. Que vous êtes heureuse, Madame, d'être ainsi aimée de Dieu ! Car enfin je ne puis pas douter de son excessive bonté à votre égard : je la reconnais à cent marques. Mais il vous en donnera bien d'autres preuves si vous ne vous y opposez pas.

Vous me parlâtes de faire une retraite spirituelle ; cette pensée est une inspiration de Dieu ; j'en réponds. Vous voilà au point où il faut être pour la faire avec un fruit incroyable. Mais comme je suis encore jeune et que je n'ai ni assez de sagesse, ni assez d'expérience pour la conduite des âmes, je n'oserais m'engager à vous servir dans cette occasion où vous avez besoin d'un homme fort éclairé et fort vertueux. Je ne crois pas qu'il faille renvoyer cette retraite bien loin ; il serait à souhaiter que vous la commençassiez au plus tôt. Il n'y faudra pas manquer de faire une bonne confession générale, avec la même exactitude que si vous deviez mourir un moment après, afin de bien purifier cette âme que Dieu veut choisir pour son épouse, et à qui

il a dessein de faire, à l'avenir, d'autant plus de bien que, jusqu'ici, elle s'en est rendue plus indigne.

Et ne craignez, ni les difficultés d'une vie sainte, ni votre humeur, ni vos mauvaises habitudes : cela pourrait faire peur à une âme que Dieu aimerait médiocrement ; mais abandonnez-vous seulement à lui ; il vous aura bientôt aplani ces montagnes qui vous effraient. Si vous voulez suivre le mouvement qu'il vous donne de songer tout de bon à votre sanctification, j'ose vous assurer qu'à détruire en vous tout ce qu'il y a de plus opposé à la grâce, il ne faudra pas quinze jours de temps : je ne sais même si cela ne se fera point dans le même moment que vous formerez la résolution d'être toute à Notre-Seigneur.

En attendant que vous entriez dans une plus parfaite considération de vous-même, je vous conseille de lire chaque jour, en votre particulier, quelques livres de piété avec le plus d'attention que vous pourrez. Si vous avez les *Confessions* de Saint Augustin, je crois que vous ne ferez pas mal d'en lire quelques chapitres, et surtout le huitième et le neuvième livre, où vous trouverez beaucoup de choses conformes à la disposition où vous êtes présentement. Vous pourriez encore lire la vie de quelque saint religieux ou religieuse, comme celle de Sainte Thérèse, écrite par elle-même, ou quelque autre.

Pour vos méditations, faites-les durant quelque temps sur la mort, sur le jugement, sur l'enfer, afin que ces grands sujets arrêtent votre imagination et accoutument votre esprit à s'attacher à une bonne pensée. Méditez

aussi quelque point de la Passion, s'il vous est possible.

Quand vous ne pourrez vous appliquer à autre chose, faites un peu l'examen de votre vie, jetez une vue sur tout ce qui s'en est écoulé ; voyez comment vous avez vécu, de quelle manière vous avez répondu à votre vocation, quelle religieuse vous avez été, depuis le noviciat jusqu'aujourd'hui. Si toutes les religieuses avaient été semblables à vous, Dieu en aurait-il été fort honoré ? Aurait-il eu des épouses dignes de lui ? Comparez-vous avec celles qui vivent le mieux : parcourez toutes vos règles, tous vos vœux, toutes les vertus, tous les vices, toutes les actions du jour et de la semaine. Quel usage avez-vous fait de vos sens et de toutes les facultés de votre âme ? Ce sera bien merveille si vous n'êtes touchée de cette considération et si vous n'y trouvez pas de quoi fixer la légéreté dont vous vous plaignez.

Si vous ne pouvez encore venir à bout de rien dans l'intérieur, faites du moins qu'au dehors il n'y ait rien de déréglé. Soyez dès plus exactes au silence, à l'obéissance, à l'office, à l'observation des plus petites règles. Faites quelques petites mortifications corporelles, lorsque votre peu de santé vous le permettra : usez du moins de celles qui humilient l'esprit, quoiqu'elles affligent peu le corps ; récitez quelques prières prosternée devant l'oratoire. Quand vous tâcherez de régler ainsi l'extérieur, qui est plus en votre pouvoir, Dieu ne manquera pas de faire au dedans ce qui est principalement l'œuvre de sa grâce.

Allez encore quelquefois toute seule devant le Saint-

Sacrement pour prier Jésus-Christ qu'il ait pitié de vous : présentez-vous à lui comme une pauvre malheureuse toute couverte de lèpre et liée de mille chaînes, afin qu'il voie l'état où vous êtes et qu'il en soit touché.

Mais, sur toutes choses, je vous recommande la communion ; présentez-vous-y avec une confusion entière, dans le souvenir de la vie que vous avez menée et dans la pensée que vos autres Sœurs présentent bien une autre retraite à Jésus-Christ. Priez instamment Notre-Seigneur qu'il vous guérisse par son attouchement ; faites qu'il fasse le miracle en votre faveur.

Ne vous couchez jamais sans avoir fait tous vos efforts pour concevoir une bonne contrition de vos péchés, afin que si la mort vous surprenait avant que vous eussiez fait ce que Dieu attend de vous, il ne laissât pas de vous faire miséricorde.

Faites encore quelque dévotion extraordinaire à la Sainte Vierge, comme au refuge assuré de tous les pécheurs, afin qu'elle vous aide de son crédit.

Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire présentement. J'espère que si voulez bien pratiquer ces choses, vous vous disposerez à recevoir de plus grandes lumières de Celui qui en est la source. Gardez-vous de vous laisser retomber dans l'indifférence à l'égard de votre perfection. Ne laissez pas éteindre en votre cœur ce petit feu que Dieu y allume; si cela vous arrivait, je ne crois pas que vous en revinssiez jamais. Je prie Dieu qu'il veuille détourner ce malheur, et je l'en prie par la bonté infinie et surtout par l'amour extrême qu'il a pour

vous. Si vous ne craigniez point qu'on sache que je vous aie écrit, vous m'obligeriez de saluer cette sage Fille dont la ferveur vous a édifiée et de me recommander à ses prières.

J'en fais pour vous tous les jours; j'ai déjà dit plusieurs messes à votre intention. N'oubliez pas, s'il vous plaît, en votre ferveur,

Madame,

Votre très humble et très-obéissant serviteur.

La Colombière.

CXe LETTRE (1)

Août 1676.

Mà Révérende Mère,

J'étais absent mardi dernier, lorsqu'on apporta votre paquet ; je ne revins que mercredi au soir, et c'est pour cela que vous n'eûtes point de réponse. J'enverrai vos bulles à Lyon ; mais je ne pense pas que l'on ne donne des indulgences qu'après la création du nouveau Pape. Je ne serai pas ici en ce temps-là : je donnerai ordre qu'on vous fasse tenir ce qu'on aura obtenu ; je vous renvoie celle qui est perpétuelle : on n'aura pas trop de peine, à mon avis, d'avoir ce que vous me demandez, pourvu qu'on puisse attendre le temps favorable.

Je ne sais ce que vous voulez dire avec votre désespoir : on dirait que vous n'avez jamais entendu parler de Dieu ni de sa miséricorde infinie. Je ne puis plus vous pardonner ces sentiments ; je vous prie d'en prendre l'horreur que vous devez et de vous souvenir que

(1) Cette lettre est certainement adressée à une abbesse qui venait de recevoir ses bulles pendant une vacance du Saint-Siège. C'était la situation de l'abbesse de la Bénissons-Dieu. La vacance du Saint-Siège entre Clément X et Innocent XI dura du 22 juillet au 21 septembre 1676. En outre, le V. Père, quand il écrit, sait déjà qu'on veut l'envoyer en Angleterre. Or, il ne put le savoir que dans le courant du mois d'août 1676. La lettre est donc de la fin d'août ou du commencement de septembre.

tout le mal que vous avez fait n'est rien en comparaison de celui que vous faites en manquant de confiance; espérez donc jusqu'au bout, je vous le commande par tout le pouvoir que vous m'avez donné sur vous-même: si vous m'obéissez en ce point je vous réponds de votre conversion.

Je partirai peut-être plus tôt que je ne pensais. Je vous verrai avant ce temps-là ; mais je ne sais pas si je pourrai être longtemps à Paray. On veut m'envoyer en Angleterre être prédicateur de Madame la duchesse d'York. Je ne sais ce qu'il sera de tout cela. La volonté de Dieu soit accomplie.

Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît.

Je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

LA COLOMBIÈRE.

CXI^e LETTRE (1)

Ma très chère Sœur,

J'ai reçu votre paquet. Je ne sais comment ma réponse s'est perdue ; mais, en quelque manière que cela soit arrivé, ça été une permission de Dieu, et il faut bien se garder d'en murmurer. Peut-être vous aura-t-elle été rendue depuis votre dernière lettre. Quoi qu'il en soit, la volonté du Seigneur soit accomplie en toutes choses : il saura bien vous récompenser d'une si petite perte ; cela n'empêchera pas que vous ne soyez à Dieu tout entière, et que vous ne vous appliquiez, sans relâche, à faire une véritable pénitence, portant dans votre cœur une amertume continuelle et un déplaisir mortel de l'abus que vous avez pu faire des bontés de Dieu, et supportant tout ce que Dieu vous envoie de peines, soit intérieures, soit extérieures, avec une humble soumission, jusqu'à ce que la justice de Dieu soit satisfaite, et qu'à force de vous punir, il vous ait remise en état de

(1) Malgré la suscription : « Ma très chère Sœur », cette lettre paraît bien avoir été adressée à une supérieure, puisque le V. Père dit à la religieuse à laquelle il écrit : « Recommandez-moi à votre communauté. » Ce qu'il lui dit convient très bien à la jeune abbesse de la Bénissons-Dieu.

Cette lettre semble être une seconde réponse faite après l'envoi du paquet renfermant les bulles de l'abbesse, la première réponse, qui est la lettre précédente, ayant tardé à être portée au monastère. La date serait donc septembre 1676.

recevoir les faveurs et les caresses de sa bonté. Contentez-vous, s'il vous plaît, de cela pour cette fois ; je vous entretiendrai plus au long dans la première réponse que je vous ferai. Cependant priez Dieu pour moi comme vous avez fait jusqu'ici ; je le fais pour vous comme je le ferai jusqu'à la mort.

Recommandez-moi à votre communauté à qui je souhaite mille bénédictions.

Tout à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Colombière.

CXII^e LETTRE (1)

Ma Révérende Mère,

Je serai demain dans votre monastère, environ les sept heures. Je ne puis vous donner tout le temps que vous souhaitez : il faut se soumettre aux ordres de la Providence ; vous avez assez de preuves qu'elle fait tout pour le mieux, pour ne vous plaindre pas de l'obstacle qu'elle met à vos désirs en cette rencontre.

Courage, ma chère Mère, j'espère que le temps de votre délivrance s'approche. Vous avez besoin d'une grande miséricorde ; mais aussi celle de Dieu est infinie. C'est assez écrit, croyez-moi ; vous direz ce qui aura échappé à la plume. Il est étrange que vous soyez si peu sensible à la vue de tant de fautes ramassées, et que vous ne vous puissiez repentir d'avoir méprisé un Dieu aussi bon que le vôtre. Que vous a-t-il donc fait qui vous ait

(1) Nous pensons que cette lettre fut adressée à l'abbesse de la Bénissons-Dieu. Dans les éditions anciennes, elle est placée à côté de la lettre cx^e où la mention des bulles indique assez clairement la destinataire. Le sujet traité convient à cette personne. La demande même d'une grâce « pareille à celle qui toucha Sainte Magdeleine » prouve que la lettre était écrite non pas à une supérieure depuis longtemps appliquée à la perfection, mais à une âme résolue à entrer dans cette voie.

Il est possible que cette lettre ait été écrite du lieu où le V. Père passa la nuit non loin de la Bénissons-Dieu, en se rendant de Paray à Roanne, avant de partir pour l'Angleterre. Elle serait à peu près du 25 septembre 1676.

pu porter à une si grande indifférence? Je ne sais s'il a plus aimé personne qu'il vous a aimée. Est-il possible que vous, qui paraissez si raisonnable en tout le reste, le soyez si peu à cet égard ? J'avoue que cela m'étonne ; mais j'attends beaucoup de la bonté de Jésus-Christ et de la vertu de son sang. Représentez-vous souvent votre vie en bloc et, à la vue de Notre-Seigneur qui vous voit, essayez de vous causer la confusion que vous devriez sentir, si vous n'étiez pas insensible. Nous en dirons demain davantage. Je demande à Dieu qu'il vous donne une grâce pareille à celle qui toucha sainte Magdeleine et le bon Larron. Priez Dieu de votre côté pour moi qui suis très-sincèrement,

Ma Révérende Mère,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

La Colombière.

LETTRES CXIII-CXV

A une dame inconnue.

CXIII^e LETTRE (1)

Non, Mademoiselle, vous ne faites point mal de rester avec N..., pour les raisons que vous me marquez : mais, au nom de Jésus-Christ, souffrez tout sans vous plaindre et sans murmurer. Les injures, les blasphèmes doivent vous faire verser des larmes, parce que ce sont des suites de vos infidélités passées, mais nullement vous mettre en colère ni vous faire pousser une seule plainte.

Faites à vos neveux tout le bien que vous pourrez, mais détachez-en votre cœur de plus en plus.

Ne manquez jamais à la prière du matin, autrement vous vous exposeriez à tout perdre. Quoi ! vous lasseriez-vous du bon Dieu ou mépriseriez-vous l'honneur qu'il vous fait de s'entretenir avec vous ? Il faut que cela passe avant tout le reste, et ne songer non plus aux affaires, avant votre méditation, que s'il n'y avait point d'affaires pour vous. En vérité, ce serait une belle civilité et une grande marque d'amour, que, lorsque Jésus-Christ vous attend et vous appelle pour vous ouvrir son

(1) Les lettres CXIII, CXIV et CXV sont adressées à la même personne. Mais elles ne contiennent rien qui désigne la destinataire. La date de ces lettres peut être fixée assez exactement. La seconde est certainement du même temps que la lettre CXXXV à Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc. Or, cette lettre est du mois de décembre 1677.

Dans les éditions anciennes, on les présente comme adressées à une « demoiselle ». Mais cette qualité, au XVII^e siècle, était attribuée aux femmes aussi bien qu'aux filles non mariées de certains seigneurs.

cœur et pour savoir ce qui se passe dans le vôtre, vous l'oubliassiez, pour aller vous occuper à des niaiseries. Je voudrais pouvoir écrire à tous les coins de votre maison, mais surtout dans votre cœur, ces trois mots : Patience, amour, présence de Dieu.

La Colombière.

CXIVe LETTRE

MADEMOISELLE,

Je ne me lasse point de vous servir, si vous ne vous lassez pas plus tôt de servir Dieu et de l'aimer. J'espère que vous le ferez jusqu'à la mort. Mais comment ferons-nous pour l'aimer de notre cœur, tandis que nous aimons tant cet argent. Mon Dieu, que vous seriez heureuse, si vous étiez pauvre ! Si vous n'aviez point de neveu, la chose serait bientôt faite; mais à la bonne heure, ayez soin de ce malheureux argent. Mais conservez-le, s'il est possible, sans inquiétude : il vaudrait mieux qu'il périt mille fois, que s'il vous faisait faire un petit péché véniel.

Je trouve fort bonne la réflexion que vous faites de l'avantage que vous avez tiré du changement qui s'est fait en cet homme, et comme vous n'êtes devenue meilleure que quand il a commencé à devenir plus méchant. Dieu soit éternellement loué qui fait ainsi servir la corruption d'un pécheur à la conversion de l'autre. Quand vous serez retirée, souvenez-vous que vous devez l'être de cœur, aussi bien que de corps; que si vous devenez meilleure dans la solitude, ce sera signe qu'en la cherchant vous aurez fait la volonté de Dieu. Il ne faut pas l'aimer, parce que vous y vivrez en paix, et avec plus de douceur; mais parce que vous n'y ferez pas tant de fau-

tes. Enfin, si à la place de cette croix que vous quittez, Dieu vous en envoie une autre, portez-la de bonne grâce. Ne parlez à personne de N... ; dites que si vous en êtes séparée, c'est plutôt un effet de votre impatience que de sa mauvaise humeur. Entretenez-vous souvent avec Dieu dans votre retraite, mais doucement.

Tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

CXV^e LETTRE

Je me réjouis, Mademoiselle, d'apprendre que vous êtes enfin séparée de N... Dieu en soit éternellement loué : profitez bien de votre solitude.

Au nom de Notre-Seigneur, ne vous tourmentez plus tant des tailles : si j'étais à votre place, j'aimerais mieux donner le double que de faire la moindre des fautes que vous faites en murmurant. Si Notre-Seigneur vous demande votre bien par l'entremise de ceux qui ont autorité, le refuserez-vous ? N'est-ce pas à lui que tout appartient ? N'avez-vous pas tout reçu de lui ? Croyez-vous que cela se fasse sans un ordre particulier de sa Providence ? Faites ce que vous pouvez, afin qu'on ne vous fasse pas d'injustice, parce que Notre-Seigneur le veut bien ainsi ; mais que ce soit sans inquiétude ; et, quand vous aurez fait ce qui est en votre pouvoir, donnez votre argent au receveur avec autant de joie que si Jésus-Christ, en personne, vous le demandait visiblement.

N'omettez jamais la prière du matin, sans une véritable nécessité. Le sujet de la Magdeleine est bon, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, tant que vous vous en trouverez bien : et, en général, tout sujet qui vous plaira et où vous trouverez du goût et du profit, c'est celui auquel vous ferez très bien de vous tenir. On peut changer tous les jours, et même souvent dans une même méditation ; et aussi l'on peut se tenir au même toute la

vie. Il faut examiner ce que vous faites dans cette prière et quelles sont vos pensées et vos sentiments les plus ordinaires, quand vous vous entretenez avec Dieu : si vous êtes fort distraite, si vous vous plaisez à cet exercice, si vous pensez souvent à Dieu, durant le jour, à quelle vertu vous vous sentez plus poussée intérieurement. Vous feriez bien de découvrir tout cela à votre directeur; comme aussi, si vous avez de grands désirs de communier et quel effet la présence de Jésus-Christ fait en votre cœur.

Continuez, s'il vous plaît, de prier pour moi ; je ne cesserai jamais de le faire pour vous ni de vous souhaiter toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour votre sanctification, que je prie Notre-Seigneur de vouloir avancer et accomplir au plus tôt par sa miséricorde infinie.

La Colombière.

LETTRES CXVI-CXXX

A Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc

Catherine et Marie Mayneaud de Bisefranc, étaient filles de M. Jean Mayneaud de Bisefranc, avocat à Paray, déjà mort en 1672, et de Catherine Deshaires. Nicolas, leur frère aîné avait épousé Marie de Sorilly : Suzanne, l'une de ses trois filles, est la nièce dont il est fait mention quelquefois dans les lettres suivantes, et l'enfant dont le V. Père de la Colombière annonça la vocation religieuse. Jean, leur autre frère, se maria dans la ville d'Autun, avec Anne Larcher en 1677 et résida plus tard dans cette ville. Leur Sœur Thérèse, femme de M. Debrou, syndic de Paray, mourut en 1678. Marie fit son testament le 4 mai 1677 et légua 1000 livres à sa sœur Catherine : elle entra en 1678 chez les Ursulines de Paray. Dans les lettres il est fait allusion à toutes ces personnes.

Madame de Bisefranc disposa des biens de son mari en faveur de ses enfants le 18 mars 1678 ; Catherine et Marie eurent deux domaines à Martigny, village de la paroisse de Poisson.

Marie de Bisefranc avait été baptisée le 5 novembre 1645.

Catherine, témoin au procès de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1715, avait été baptisée le 31 août 1648 ; elle avait donc 26 ans lors de l'arrivée du V. Père de la Colombière à Paray. Elle entra, sous sa conduite, dans la voie de la perfection chrétienne au milieu du monde, fut confiée par lui, lors de son départ, à la Mère de Saumaise, conquit l'amitié de la Bienheureuse Marguerite-Marie, fut auprès d'elle la messagère de la mort de leur commun directeur et reçut d'elle la confidence de la gloire dont il jouit au ciel. Elle fut enterrée à Paray le 16 décembre 1718.

Mgr Mayneaud de Pancemont, évêque de Vannes au commencement du XIXe siècle, appartenait à cette famille. M. le comte de Tournon et Madame la comtesse de Croix, sa sœur, se rattachent aussi à cette famille par leur mère.

Cette série de lettres est le code de la sainteté adapté à la condition d'un grand nombre d'âmes qui essaient de faire fleurir au milieu du monde les plus belles vertus de la vie religieuse.

CXVI^e LETTRE (1)

A Londres.

Ne me traitez plus de Révérend Père, Mademoiselle, parce que, si vos lettres venaient à être ouvertes en Angleterre, cela me ferait une affaire.

Ne songez plus à la condition de Sœur servante ; c'est une chimère; on ne vous souffrirait pas en cet état, et vous ne pourriez pas le supporter.

Pour votre manière de coucher, changez-la sans scrupule, dès que vous vous en sentirez incommodée. Si cela ne vous fait pas de mal aujourd'hui, il vous en fera encore moins à l'avenir ; mais si vous en êtes fatiguée, si vous en dormez avec moins de tranquillité, il faut quitter absolument et se contenter de le faire une ou deux fois par semaine.

(1) Cette lettre ouvre une série de douze lettres à *une demoiselle*, dans les éditions antérieures. Dans cette série, beaucoup de traits désignent clairement Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc, et il n'y en a aucun qui soit en contradiction avec sa situation connue.

Ainsi, la présente lettre ne peut convenir à Mademoiselle de Lyonne qui avait horreur de la vie religieuse à ce moment : elle convient fort bien, au contraire, à Mademoiselle Marie de Bisefranc qui y aspirait et entra l'année suivante chez les Ursulines de Paray.

« Ne me traitez plus de Révérend Père. » Il n'y avait donc pas fort longtemps que le V. P. de la Colombière était à Londres, lorsqu'il répondait ainsi. On pourrait dater cette lettre de la fin de 1676 ou du commencement de 1677.

Vous appréhendez que Dieu ne vous mette à des épreuves que vous ne pourrez pas soutenir ; c'est une pensée qui vous passe par l'esprit, car si je croyais que ce fût votre sentiment, je ne vous pardonnerais pas cette défiance et l'outrage que vous feriez à la sagesse et à la bonté de Notre-Seigneur. Vous ne pouvez vous mettre assez dans l'esprit, que c'est lui principalement qui, à nos péchés près, fait tout en nous ; et qu'il ne faut avoir égard, ni à nos fautes, ni à notre faiblesse, mais tout attendre de lui seul.

Notre-Seigneur vous donnera lui-même les secours que vous auriez reçus de la sainte Fille dont vous me parlez. Vous ne manquez pas de lumières pour servir Dieu ; contentez-vous de cela et n'en souhaitez jamais d'extraordinaires. Attachez-vous sur toutes choses, à ce que la foi et l'Évangile nous enseignent ; cela nous doit tenir lieu de tout.

Priez Dieu pour moi ; je lui demande pour vous de la fermeté et du progrès en son service.

La Colombière.

CXVII[e] LETTRE (1)

A Londres.

Je ne sais, Mademoiselle, ce que vous avez pensé d'un si long silence. Je vous en demande pardon ; j'ai été extrêmement occupé et, présentement, je le suis encore plus que jamais ; mais je ne puis plus différer de vous répondre : à l'avenir je veux tâcher d'être plus exact, quoique avant Pâques cela me sera difficile. Pour vous, tâchez d'être précise dans les choses que vous m'écrivez, afin que je trouve un peu plus de facilité à vous satisfaire. Cela veut dire qu'il faut mettre dès le commencement, et en peu de paroles, les points sur quoi vous souhaitez d'être éclaircie ; et, s'il est possible, distinguez par chapitres ; ensuite vous pouvez ajouter tout ce qu'il vous plaira. Faites en sorte que vos lettres soient à peu près comme celle-ci :

1° Vous me demandez si les sentiments que vous avez, à l'égard des saints qui ont souffert pour Dieu, sont de bons sentiments. — Oui, Mademoiselle, ils sont bons ; mais, si vous en voulez avoir une bonne marque, imi-

(1) Le V. Père écrit en un temps où il est fort occupé et avant Pâques. C'est donc avant Pâques 1677 ou 1678. Mais dans sa lettre, il trace à la destinataire le mode d'écrire qu'il désire lui voir employer. La correspondance ne dure donc pas depuis longtemps. On peut conclure de là que cette lettre est, au plus tard, du carême de 1677.

tez-les dans les occasions, grandes ou petites, qui se présentent de souffrir pour Dieu.

2° Sur la tristesse dont je vous faisais des plaintes, vous avez cru qu'on s'en était plaint à moi. — Non, je n'en ai jugé que par vos lettres. Quoi qu'il en soit, il n'est point nécessaire que vous vous justifiiez ; il suffit que vous vous en corrigiez, si cela est vrai : sinon, Dieu en soit béni.

3° Vous me demandez encore s'il faut que vous entriez au couvent, dans l'état où sont les choses ; et sur cela vous m'écrivez trois pages, comme si je ne vous avais jamais fait de réponse sur cet article. Mais, si vous voulez prendre la peine de voir mes lettres, vous trouverez que je vous ai marqué là-dessus mes sentiments si au long que je ne puis douter que le démon, pour vous tourmenter, ne vous empêche d'y faire réflexion. Ne m'écrivez plus sur cela ; tenez-vous à ce que jugera la Mère supérieure.

4° Vous n'êtes obligée de dire à votre confesseur que vos péchés, à moins qu'il ne vous interroge : car alors il faudrait répondre avec simplicité, par le respect qu'on doit au tribunal de la pénitence, mais brièvement ; hors de cela, rien du tout.

5° Vous voulez que je vous dise maintenant ma pensée sur le besoin que vous croyez avoir d'un directeur dans l'état où vous êtes... — Non, Mademoiselle, vous n'en avez nullement besoin : tant de communications nuisent beaucoup et ne servent à rien.

Vivez en repos, au nom de Jésus-Christ ; une fois pour toutes laissez le bien temporel : qu'on en fasse

tout ce qu'on voudra. Si, après vous avoir dépouillée d'une partie, on voulait encore vous ôter tout, il faudrait y consentir pour l'amour de Dieu. O quand sera-ce que Jésus-Christ vous occupera sans réserve et que nul prétexte ne vous obligera à donner vos soins et vos pensées à autre chose ! Il faut aller à lui avec une simplicité d'enfant et l'aimer en tout. Il suffit que, de temps en temps, vous rendiez un petit compte, à votre confesseur, des grâces que Dieu vous fait et des désirs qu'il vous inspire, afin qu'il juge si tout va bien, et pour ne vous en fier pas à vous-même, mais ne doutez point que Dieu ne vous donne, ou par lui-même, ou par ce confesseur, tout ce qui vous sera nécessaire, ni qu'il laisse jamais périr une âme qui aimerait mieux périr que de lui déplaire. Je vous avoue que je ne puis pardonner un moment d'inquiétude à une servante de Jésus-Christ. Cela fait un très grand tort à votre bon Maître qui souffre, qui conserve, qui comble de biens ses plus grands ennemis : jugez s'il voudrait perdre ceux qui ne songent qu'à le servir.

Adieu, Mademoiselle ; faites en sorte que votre amour pour Dieu devienne tous les jours plus pur ; n'oubliez rien pour faire que vous vous oubliiez vous-même entièrement ; songez à Dieu et remettez-lui tout le soin de vos affaires.

La Colombière.

CXVIII^e LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je crois que vous aurez enfin reçu la réponse que je vous ai fait attendre si longtemps. Je réponds aujourd'hui aux questions que vous me faites sur votre oraison.

1° Je trouve bon tout ce que vous me marquez sur ce sujet. Une chose m'a surpris : c'est que, pour vous mettre en la présence de Dieu, vous vous ressouveniez qu'il vous voit du ciel, comme si vous aviez oublié qu'il n'est pas plus réellement dans le ciel que dans le lieu où vous priez, et même dans votre cœur où il habite, invisiblement à la vérité, mais avec autant de réalité que Jésus-Christ est dans le saint Sacrement de l'autel. Le ciel est donc partout, pour vous, puisque tous les lieux sont remplis de votre Dieu, et que vous en êtes remplie vous-même.

2° Les retours sur vous-même ne sont nullement nécessaires. Plût à Dieu que nous fussions si fort occupés de la pensée et de l'amour de notre bon Maître que nous nous oubliassions entièrement.

(1) Cette lettre doit être du carême de 1677, car elle vient après la réponse précédente longtemps attendue, et le V. Père indique clairement qu'il écrit pendant le carême.

3° Votre manière d'oraison n'est point si relevée que vous pensez : elle est commune à toutes les âmes qui veulent être à Dieu, sans réserve, au moins à la plus grande partie. Bien loin d'y avoir de la présomption à considérer les perfections de Dieu, c'est un exercice que tous les hommes sont obligés de pratiquer. Le Créateur n'a rien fait au monde que pour se faire connaître, admirer et aimer de nous. Toutes les créatures nous invitent à songer à lui, et ceux qui ne le font pas sont des monstres dans la nature, qui s'éloignent de la fin pour laquelle le Seigneur les a formés.

4° Méprisez tous les objets qui se présentent à votre esprit dans vos exercices spirituels, et souffrez-en l'importunité avec une grande soumission ; ce sont des peines pour expier les fautes passées.

5° Ne vous mettez pas en peine de votre ignorance ; contentez-vous de ce que vous savez ; pratiquez-le, et Notre-Seigneur vous apprendra lui-même ce que vous ne savez pas.

6° J'aime beaucoup le détachement de tout appui humain, pour n'attendre rien que de Dieu seul.

7° Vous ne sauriez bien faire les exercices spirituels dans l'état où vous êtes : il faut pour cela plus de liberté que vous n'en avez.

8° Soyez en repos sur vos confessions et croyez que la miséricorde infinie de Dieu a tout oublié. Si néanmoins vous vous sentiez portée, par un motif d'humilité et de mortification, à subir la confusion d'une confession générale, je ne m'y opposerais pas ; mais si ce n'est qu'un scrupule, je ne veux pas seulement que vous y songiez.

9° Je trouve fort bon qu'on fasse ses communions pour des intentions de charité et de zèle, pour ses parents, amis ou ennemis, pour les pécheurs, pour la persévérance et le progrès des bons, par reconnaissance des grâces particulières qu'on reçoit de Dieu, pour les âmes du purgatoire, pour honorer les saints au jour de leur fête, pour toutes ces intentions à la fois, quand on n'a pas des occasions particulières de les appliquer.

10° Combattez constamment vos imperfections et surtout les jugements et retours sur vous-même: souffrez-les patiemment. Le grand remède est l'humilité.

11° Ne demandez rien à votre mère, laissez-la tout gouverner, comme elle l'entendra; soumettez-vous à la Providence qui s'oppose aux desseins que vous aviez formés de quitter le monde, et ne songez plus qu'à servir Dieu dans votre état.

Priez bien Dieu pour moi ce carême.

La Colombière.

CXIX^e LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je réponds à la dernière des vôtres.

Premièrement, plus d'inquiétude, je vous en prie au nom de Notre-Seigneur. Je voudrais bien que vous pussiez faire entrer bien avant dans votre esprit que ce qui vous inquiète ne vient pas du bon esprit, et que, quand les choses sont inspirées de Dieu, elles laissent une liberté entière de prendre conseil sans troubler le cœur, pourvu qu'on soit dans la volonté d'exécuter ce qu'on nous ordonnera : mais en attendant qu'on puisse être conseillé, on jouit d'un parfait repos. Ainsi, sur tous les doutes qui vous viendront répondez-vous à vous-même : *Nous verrons quelle sera la volonté de Dieu et, avec sa grâce, nous la suivrons.* Ensuite vivez en paix, jusqu'à ce que vous ayez communiqué vos doutes à ceux qui les doivent résoudre, attendant leurs sentiments avec une entière indifférence.

(1) Cette lettre ayant été écrite de Londres après la réception de plusieurs lettres de la destinataire, peut être attribuée à la seconde moitié de 1677, ou au commencement de 1678, certainement à une date notablement antérieure au 18 mars. La destinataire est affectée des dépenses exagérées de quelqu'un de sa famille ; ce qui prouve que le partage des biens réalisés le 18 mars 1678, n'avait pas eu lieu. Il était encore éloigné, car le V. Père reviendra plus d'une fois sur ce sujet.

2° On vous a répondu très prudemment qu'après la faute que vous avez faite de communiquer de votre propre mouvement ce qu'on était convenu que vous ne communiqueriez pas (1), qu'après cette faute, dis-je, il n'en fallait pas faire une seconde, en vous en inquiétant; il faudrait être dans un perpétuel chagrin, s'il fallait se chagriner de toutes les fautes qu'on fait ; il faut se contenter de s'en humilier devant Dieu et d'accepter les mortifications qu'elles vous causent.

3° Si vous aviez consulté la (*Mère de Saumaise*) (2) sur le chagrin que vous avez témoigné des dépenses qui se font et des oppositions qu'il vous est venu dans la pensée de faire, je ne doute point qu'elle ne vous eût dit que ces pensées et ces chagrins ne plaisent nullement à Dieu, et qu'il faut tout abandonner à la Providence. Vous avez une mère qui vous aime et qui, apparemment, n'oubliera pas vos intérêts. Si vous étiez seule, je vous conseillerais de poursuivre vos droits. Mais imaginez-vous que Notre-Seigneur vous gouverne par Madame votre mère.

4° Continuez de voir et d'assister l'âme que je vous ai recommandée (3). Dites-lui de vivre en paix, puisque Dieu est avec elle. Elle serait bien malheureuse, si elle n'était pas contente, maintenant qu'elle désire de servir

(1) Peut-être le testament fait le 4 mai 1677.

(2) Le V. Père lui avait recommandé les demoiselles de Bisefranc en partant pour l'Angleterre.

(3) Probablement Madame de Maréchalle, récemment convertie, persécutée par ses filles et ses gendres au sujet de l'éducation de ses deux plus jeunes enfants et très occupée à mettre de l'ordre dans ses affaires.

Notre-Seigneur, elle qui, il a été un temps, n'avait pas une si bonne volonté. La peine où elle est est une tentation du démon; il est enragé de voir qu'elle est bien avec Jésus-Christ et il voudrait le chasser de son cœur, en y faisant entrer le trouble et l'inquiétude. Mais qu'elle se garde bien de donner cette joie à son ennemi; que toutes les fois qu'il lui viendra dans l'esprit qu'elle a fait une perte dans mon éloignement, elle ne manque point de dire au Seigneur : *O mon Dieu, ne suis-je pas assez riche, quand je vous possède ! Vous êtes mon tout et personne ne peut vous ravir à moi.* Au reste ne faites nulle difficulté de lui dire vos sentiments sur les choses qui lui font de la peine, dût-elle en prendre bonne opinion de vous. C'est un grand bien que d'être inconnu : mais il vaut encore mieux faire connaître et aimer Notre-Seigneur, et pratiquer la charité, qui est la plus grande des vertus.

Vous me réjouissez en un point que je ne saurais vous dire, en m'apprenant que vous vous confirmez tous les jours davantage dans vos bons désirs (1). Je prie Celui qui en est l'auteur et qui vous a tant aimée que de vous appeler à son service, qu'il vous conserve toujours dans le plus profond de son Cœur. Pour la pensée que vous auriez de vous retirer de tant de périls, offrez-la à Notre-Seigneur et attendez avec une résignation entière tout ce qu'il lui plaira en ordonner. Cependant, faites-vous une solitude dans vous-même, où il n'y ait que Dieu et vous, et où rien n'entre de tout ce qui est hors de vous-même.

(1) Désirs de vie religieuse réalisés l'année suivante.

Adieu, Mademoiselle ; je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne toute la ferveur que mérite le bon Maître que vous servez.

La Colombière.

CXX^e LETTRE (1)

A Londres.

J'étais bien persuadé, Mademoiselle, que vous persévéreriez dans le service de Dieu et que Notre-Seigneur Jésus-Christ, entre les mains duquel je vous avais remise en partant, aurait soin de vous. Mais encore est-on bien aise de l'apprendre de vous-même, qui seule pouvez rendre, sur cela, un témoignage infaillible. Je me réjouis donc avec vous de ce que vous êtes toujours à Celui que vous avez choisi pour votre Maître et pour votre Époux. Je lui rends mille et mille actions de grâces des bontés qu'il a pour vous et des miséricordes qu'il exerce en votre endroit. Je le conjure, de tout mon cœur, qu'il veuille bien ne se jamais lasser de vous aimer, et de vous attirer à lui toujours davantage.

C'est assurément une grâce de Dieu que cette tranquillité où vous êtes; c'est un signe bien évident que le Dieu de paix habite en vous. Faites tout ce que vous pourrez pour vous y entretenir. Je vous avoue néanmoins que, si j'étais dans le même état, j'en serais véritablement humilié et que je me croirais extrêmement faible, voyant que Notre-Seigneur garderait avec moi une con-

(1) Le début de cette lettre montre qu'elle fut écrite en un temps où le départ du V. Père de la Colombière de Paray n'était pas très éloigné, par conséquent quand l'année 1677 n'était pas encore très avancée.

duite si amoureuse, à la vérité, mais si délicate et si éloignée de celle qu'il observe à l'égard de ses grands serviteurs. Quand je dis que j'en serais humilié, je ne dis pas que j'en serai troublé. Au contraire, l'humilité sert à augmenter le calme et à le rendre continuel. De plus, je vous conseille, sans altérer en rien votre cœur, de le détacher autant qu'il est possible de ces douceurs que Dieu vous présente, comme d'un bien très sensible et qui peut corrompre votre amour, lequel doit avoir pour objet Dieu seul et nullement ses dons et ses grâces. Je souhaiterais que vous eussiez besoin de résignation pour demeurer dans un état si agréable et que vous portassiez une forte envie à ceux qui ont assez de force pour porter la croix. Enfin vous devez croire que la raison pourquoi Notre-Seigneur en use ainsi avec vous, c'est qu'il espère que vous suppléerez aux croix qui vous manquent, par un exercice continuel de la mortification intérieure, et qu'à mesure qu'il vous comble d'un côté de douceurs spirituelles, vous vous retrancherez toutes les douceurs temporelles.

Je n'ai rien à vous dire sur Madame N... Je souhaite que Notre-Seigneur la convertisse; je l'ai souvent prié pour cela; mais vous voyez quel crédit j'ai auprès du bon Dieu, et si vous avez sujet de penser que ce sont mes prières qui vous soutiennent. Dieu soit loué éternellement et aimé, s'il est possible, de tous les cœurs! J'approuve extrêmement votre complaisance pour Madame votre mère. Vous faites bien de lui obéir en tout ce qui n'est pas contre Dieu. Si c'est une croix pour vous de la suivre dans les visites qu'elle fait, c'est tant

mieux pour vous. Je prie Dieu, de toute mon âme, que le monde vous fasse toujours de la peine ; tant que cela sera ainsi, il ne vous fera jamais du mal.

Pour l'oraison, je crains que vous ne vous y attachiez trop au point de votre livre : néanmoins, si vous vous en trouvez bien, ne changez pas. Souvenez-vous que toutes les fois que vous êtes remplie de quelques sentiments extraordinaires, soit de reconnaissance, soit d'amour de Dieu, soit d'admiration pour ses bontés, soit de désir de lui plaire, soit de mépris pour les choses de la terre, soit enfin de sa présence, il faut en faire le sujet de vos oraisons, et vous y occuper à goûter et à fortifier ces sentiments ; vous faites très-bien de le faire avant que de sortir.

Je me réjouis extrêmement de ce que vous êtes si fidèle à observer ce que Dieu demande de vous ; continuez, et croissez tous les jours en l'amour de Celui qui vous aime tant. Ne soyez jamais contente de vous-même que vous n'ayez conçu de l'indifférence, et de l'horreur même, pour tout ce qui n'est pas votre Époux ; que vous ne vous sentiez languir et comme mourir de son amour. Puisque vous trouvez tant de douceurs après quelques démarches, que sera-ce, lorsque vous aurez fait de plus grands progrès !

Pour la prière que vous souhaitez à Saint Jean (1), je n'ai pas à cette heure le loisir de la faire : mais ré-

(1) Le père des demoiselles de Bisefranc avait porté le nom de Jean : leur plus jeune frère le portait aussi.

Ce dernier était, pensons-nous, le membre de la famille dont la conduite et les dépenses inquiétaient les demoiselles de Bisefranc.

jouissez-vous avec lui de ce qu'il a été sanctifié au sein de sa mère; de ce que depuis ce temps-là il n'a jamais été en la disgrâce de Dieu, et de ce qu'il a mérité de recevoir des louanges de la bouche de Jésus-Christ, et d'être préféré par lui à tous les enfants des hommes : remerciez Dieu de ce qu'il a fait de si grandes grâces à ce saint; demandez, par ses mérites, la grâce de bien connaître Jésus-Christ et de le suivre avec autant de fidélité qu'il l'a devancé en qualité de précurseur. J'ai quasi fait l'oraison en disant que je n'avais pas le loisir de la faire; il vous sera aisé de la composer vous-même sur ce que je vous ai marqué.

Ne faites nulle difficulté de m'écrire, et sans façon, car autrement j'aimerais mieux que vous ne m'écrivissiez pas. Faites-moi savoir les choses dont vous êtes le plus touchée; les sentiments qui sont le plus ordinairement dans votre cœur; si l'exercice de la présence de Dieu vous plaît; si vous y faites quelque profit; si vous dites quelques prières vocales; si vous y avez du goût; si vous n'êtes point tentée de les quitter. Mais ne changez rien pourtant et faites tout comme auparavant, à moins que je ne vous écrive le contraire.

Adieu, Mademoiselle; continuez de m'offrir à Notre-Seigneur : j'ai grand besoin de prières; je crois que sans ce secours j'aurais péri mille fois.

La Colombière.

CXXI^e LETTRE (1)

De Londres.

Je crois, Mademoiselle, que je vous ai déjà dit qu'il y a longtemps que Dieu m'a inspiré du zèle pour votre salut. Je le remercie, de tout mon cœur, de ce qu'il a bien voulu écouter mes désirs sur votre sujet, en vous inspirant une si grande volonté d'être à lui. Qu'il en soit béni éternellement ! Comme je vois toutes les marques d'une véritable vocation dans le dessein que vous avez formé d'entrer dans la compagnie des épouses de Jésus-Christ, je vois bien aussi les obstacles qui s'y opposent. Je vous avoue qu'ils me paraissent très grands ; mais il est fort aisé à Notre-Seigneur de vous donner les moyens d'accomplir sa volonté, quand il le voudra. Cependant, je voudrais que vous fissiez ce qui est présentement à votre pouvoir, qui est de vivre dans le monde, comme si vous en étiez déjà dehors, vous privant de tous les plaisirs qui ne conviennent pas à l'état religieux, vous faisant comme un espèce de cloître dans votre maison et n'ayant plus de commerce qu'avec Celui que vous avez déjà choisi pour votre Époux, à la

(1) Il nous semble que cette lettre fut adressée à Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc, qui entra chez les Ursulines de Paray en 1678. La lettre est antérieure au 17 juin 1678, date du départ de la Mère de Saumaise.

réserve des visites de civilité que vous ne pouvez pas refuser à vos proches : car, pour tout le reste, il faut absolument vous en séparer. De plus, je serais d'avis que vous réglassiez tellement, et votre temps et vos occupations, que non seulement vous ne fussiez jamais oisive, mais encore que vous ne fissiez jamais votre volonté, vous rendant en tout dépendante de la règle que vous vous serez prescrite par l'avis de la (*Supérieure de Sainte-Marie*). Et ne me dites point que vous ne vous sentez pas assez de force pour entreprendre la pratique d'une vie sainte ; Notre-Seigneur, qui vous y appelle, vous en donnera ; il sera lui-même votre force. Commencez seulement avec courage ; faites, une fois pour toutes, connaître au monde que vous le méprisez et que vous le renoncez, et vous verrez bientôt qu'avec la grâce de Notre-Seigneur rien n'est impossible à une âme qui a un peu d'amour pour Dieu. N'oubliez pas d'essayer de pratiquer les petites mortifications corporelles qu'on pratique dans la religion. Accoutumez-vous-y peu à peu ; vous y trouverez de grands secours pour la vie que je vous conseille.

Pour les affaires domestiques prenez-les comme si Notre-Seigneur vous les avait confiées, par esprit d'obéissance et de charité. Faites-les avec soin et sans empressement.

Il faut surmonter, pour l'amour de Dieu, la peine que vous sentez à parler à M. N..., lorsque vous croyez que c'est pour la gloire de Notre-Seigneur, quoiqu'il ne faille jamais oublier le profond respect que vous devez à celui qui vous tient la place de Dieu même.

Vous n'êtes nullement obligée aux...; le peu d'attrait que vous y sentez est une marque que vous ne devez point vous y assujettir. Rendez-vous obéissante en tout à votre bonne Maîtresse la (*Supérieure de Sainte-Marie*) et ne vous mettez en peine d'autre chose. Courage, Mademoiselle. Notre-Seigneur vous aime bien, de vous aller ainsi chercher au milieu du monde où vous êtes, pour vous donner son Cœur et vous mettre au nombre de ses favorites. Je vous conjure, en son nom, de ne le pas rebuter et d'accepter avec humilité et confiance la grâce qu'il vous offre. Si vous saviez ce que c'est que d'être toute à lui, avec quelle ardeur n'embrasseriez-vous pas l'exercice de la parfaite dévotion ! Soyez l'exemple de votre petite ville (1). Peut-être que Dieu a attaché à votre parfaite conversion la sanctification de plusieurs âmes qui vous suivront, dès que vous aurez une fois bien commencé. Quel bonheur pour vous d'être la première ! Quel gré ne vous en saura pas votre cher Époux! Je le prie de tout mon cœur qu'il achève en vous ce qu'il a commencé et qu'il vous remplisse de la force et de la douceur de son saint amour. Je vous offre tous les services que vous me croirez capable de vous rendre : je serai trop heureux, si je puis contribuer quelque chose à vous faire aimer Celui que je vois bien que vous aimez et qui vous veut aimer encore davantage. Je suis en lui tout à vous, etc.

La Colombière.

(1) Paray.

CXXIIe LETTRE (1)

A Londres.

Consolez-vous, Mademoiselle ; je suis ravi de m'être trompé. Il faudrait être bien insensible, si l'on ne criait un peu, quand on s'imagine que l'ennemi de notre salut sème de la zizanie et travaille à séduire les épouses de Jésus-Christ.

Vous vous inquiétez trop, quand il s'agit de m'écrire ; je ne suis pas si délicat que vous pensez. La simplicité me plaît mille fois plus que le bel esprit. Je suis très-content de vos lettres ; elles sont comme elles doivent être, il ne s'agit pas de donner ici des preuves de votre éloquence.

Si quelque chose vous fait de la peine pour l'intérieur, allez à la Mère supérieure de Sainte-Marie, et suivez ses sages conseils. Pour les choses de dehors, vous en pouvez communiquer avec les personnes sages que vous jugerez à propos.

Je ne crois pas que Madame votre mère consentît jamais à votre retraite, que j'approuverais extrêmement

(1) Rien dans cette lettre ne permet d'en fixer particulièrement la date. Elle n'est, ni des premières, ni des dernières que reçut Mademoiselle Marie de Bisefranc. Donc elle dut être écrite en 1677 ou dans la première moitié de 1678, avant le 8 mai, jour où la Mère Greyfié fut élue pour remplacer la Mère de Saumaise, supérieure de Ste-Marie.

L'invitation à s'adresser à la Mère de Saumaise désigne l'une des demoiselles de Bisefranc comme destinataire de cette lettre.

sans cela. Toutefois, s'il lui prenait envie de se retirer elle-même, la chose ne serait pas impossible. Il se présente un autre moyen à mon esprit que je ne puis pas encore vous dire; priez Dieu pour cela, et, cependant, vivez contente de votre état et tâchez de vous y avancer, comme si vous n'en deviez jamais sortir.

Pour ce qui regarde vos charités, je les loue; mais elles seront mille fois plus agréables à Dieu, quand vous vous comporterez avec votre mère avec une simplicité d'enfant. Il vous est permis de lui représenter vos raisons; mais quand elle refusera, réjouissez-vous de ce refus ; considérez l'impuissance où vous serez de faire l'aumône comme un effet de votre pauvreté. Réjouissez-vous d'être pauvre vous-même, comme Jésus-Christ, et privez-vous pour l'amour de lui du plaisir qu'il y a à faire la charité.

Je me suis trompé au commencement, quand j'ai dit que vous ne me marquiez pas les causes de votre mal de tête (1) : il y a des remèdes contre ces vapeurs.

L'oraison ni la récollection ne demandent nulle contention ; il faut en éviter les défauts; il faut que notre cœur s'unisse à Dieu, si notre esprit résiste à cette union. Aimez, et faites tout ce qu'il vous plaira pour le reste. Rien n'est difficile à celui qui aime et il n'a que faire de violence pour sentir son amour. Je dis sentir, car il n'est pas même nécessaire de l'exprimer toujours dans l'oraison. Celui que vous aimerez verra votre cœur,

(1) Il n'y a rien de cela dans la lettre; ce qui prouve qu'au moins cet article a été supprimé.

et c'est assez ; il ne veut pas qu'on se tourmente dans l'impuissance où l'on se trouve d'agir et de produire des affections, avec le goût qu'on désirerait. Il faut se soumettre humblement en cela à sa volonté, nous jugeant indignes d'élever nos pensées jusqu'à lui. O que vous seriez heureuse, Mademoiselle, si vous pouviez bien apprendre cette leçon, et mettre par-là votre âme dans une sainte liberté et dans une parfaite résignation à la conduite de Dieu sur vous !

J'ai lu votre lettre sans nulle difficulté ; la crainte que vous avez du contraire est une tentation.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous conduise par ses voies droites et sûres, qu'il vous remplisse de son pur amour et qu'il augmente tous les jours en votre âme ce qu'il y a commencé si miséricordieusement.

La Colombière.

CXXIII[e] LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je vous suis fort obligé de votre souvenir et de la part que vous me témoignez prendre à ce qui me touche. J'ai, Dieu merci, beaucoup de santé ; je ne sais si ce sera pour longtemps ; la volonté de Dieu soit faite en toutes choses.

Ne me parlez plus, s'il vous plaît, de la perte que vous avez faite à mon départ; c'est trop regretter un misérable qui était plus capable de vous nuire par lui-même que de vous servir.

Ne changez point votre conseil, croyez-moi. Vous vous plaignez de ce qu'on vous fait marcher trop lentement : et moi je me plains de votre peu d'humilité. Eh ! qui peut vous arrêter, si vous avez un vrai désir de vous avancer ? Votre cœur n'est-il pas en votre disposition ? Qui est-ce qui peut donner des bornes à votre amour, si votre amour propre ne lui en donne ? Est-ce que désormais vous avez besoin qu'on vous excite à penser à votre Dieu qui est toujours avec vous, à reconnaître les bontés infinies qu'il a eues pour vous, à réparer le temps que vous n'avez pas employé à son service, à vous détacher toujours davantage de tout ce qui vous a été une

(1) Lettre écrite avant le 10 février 1678, car à cette date le V. Père écrivait à la Mère de Saumaise que sa santé n'était pas bonne.

occasion de l'offenser ? Croyez-vous que tout consiste aux pratiques extérieures que l'on vous retranche ? Ne savez-vous pas qu'il vaut mieux obéir que de faire des sacrifices ? Vous empêche-t-on de mortifier vos passions et de vous unir à Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel et à Dieu partout où vous êtes ? Ne craignez rien ; Notre-Seigneur est avec vous. Tant que vous persévèrerez dans le désir de lui plaire, vous ne manquerez jamais des moyens qui vous sont nécessaires pour cela ; je vous prie de ne point perdre courage, quoi qu'il arrive.

Je vous offre à Dieu tous les jours ; j'aurais bien besoin qu'on en fît autant pour moi.

La Colombière.

CXXIV^e LETTRE

A Londres.

Je vous ai écrit, Mademoiselle, depuis la mort de votre bonne sœur (1). Notre-Seigneur a permis que ma lettre se soit perdue ; qu'il en soit béni éternellement ! Vous pouvez bien penser que j'ai fait une partie de mon devoir à l'égard de la défunte, et je ne prétends pas cesser si tôt de prier pour elle. Je ne suis pourtant nullement en peine de son salut. J'ai tous les sujets du monde de croire que son âme est bienheureuse, parce qu'elle a été extrêmement éprouvée en cette vie et qu'elle a été fidèle à Dieu parmi toutes ces épreuves.

Il faut maintenant penser à vous. Je ne doute point que la peine où votre mère s'est trouvée, en sa maladie, sur votre sujet, ne soit bien fondée. Il me semble que votre tendresse pour elle va à l'excès et que vous la préférez à Dieu, aussi bien que vos autres parents ; après ce

(1) Philiberte, appelée aussi Thérèse Mayneaud de Bisefranc, baptisée le 6 août 1641, mariée à M. François Debrou, procureur fiscal à Paray.

Cette lettre fut écrite à la même date que la LVI^e et celle-ci porte la date du 7 février.

L'acte réglant le partage de l'héritage que Philiberte avait laissé à ses frères et à sa sœur Catherine étant daté de 1678, la date de la lettre LVI^e et de la lettre CXXIV^e est le 7 février 1678.

Philiberte fut enterrée le 21 novembre 1681 « en la chapelle de St-Crespin de l'église de St-Nicolas. » Mais comme ses frères et sa sœur Catherine s'étaient partagé son héritage le 6 décembre 1678, cette sépulture ne put être qu'un transfert de son corps au tombeau de famille.

qu'elle vous a dit, je m'étonne que la chose ne soit pas déjà faite. Vous vous amusez à des scrupules sur ce que vous avez fait au service de votre sœur, et vous ne prenez pas garde que vous laissez passer le temps de faire à Dieu un sacrifice qui expierait toutes vos fautes passées. Allons, allons à la croix, Mademoiselle, et souvenons-nous que nous devons aimer Jésus-Christ plus que tout le reste. Quand vous viendrez ici, vous serez la bienvenue ; mais j'aimerais encore mieux que vous allassiez à Sainte-Marie.

J'aurais grande envie que Madame *(de Maréchalle)* fût sainte ; mais je crains fort que son bien n'y soit un obstacle. Dites-lui de ma part que, si elle se ménage avec Dieu et qu'elle donne une partie de son cœur aux créatures, elle est la plus ingrate personne que je connaisse : car, après les bontés que Notre-Seigneur a eues pour elle, quand elle aurait cent millions de bien, elle devrait sacrifier tout cela pour le servir. C'est merveille que si peu de chose soit capable de l'arrêter en si beau chemin et qu'elle renonce aux faveurs que son bon Maître lui préparait, pour quelque considération que ce puisse être. De la manière que Dieu a commencé avec elle, elle devrait déjà être aussi sainte que les plus grands saints : exhortez-la à se ressouvenir des premiers jours de sa conversion ; j'en suis témoin, et je n'y pense jamais sans louer la miséricorde infinie de Notre-Seigneur.

Pour vous, Mademoiselle, mettez toute votre confiance en Dieu ; attendez tout de lui, et non d'aucune créature, pas même de vos directeurs : quels qu'ils puissent être,

ils ne peuvent rien sans Notre-Seigneur, et il peut tout sans eux.

Gardez-vous désormais de cet air fier, si contraire à l'esprit d'humilité, et qui irrite plus la colère que si vous vous mettiez en colère vous-même. Il faut se taire, mais il faut aussi parler, lorsqu'il y a lieu de croire qu'on se choquera du silence.

Enfin, Mademoiselle, il faut être patiente de bonne foi, et douce comme Jésus-Christ jusques au fond de l'âme. Je vous recommande cette vertu sur toutes choses ; elle est précieuse aux yeux de Dieu.

Je trouve bonnes les visites des pauvres avec Mme N... Il faut seulement en régler le temps et le nombre, et prendre garde que cela ne vous fasse manquer, et l'une, et l'autre, à vos devoirs domestiques ; il faut encore prendre garde que vous ne vous dissipiez dans ces actions de charité.

Entretenez-vous quelquefois avec vos bonnes amies de choses saintes; il est doux de parler de ce qu'on aime ; mais entretenez-vous bien plus avec Jésus-Christ au-dedans de votre cœur.

Adieu, Mademoiselle, priez Dieu qu'il me fasse la grâce de mourir entièrement à moi-même.

La Colombière.

CXXV^e LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Votre lettre m'a donné autant de joie que la mienne vous en avait causé.

Il ne faut point songer à faire tant de confessions générales; celle que vous m'avez faite m'a paru fort bonne ; toutes les inquiétudes qui vous viennent sur ce sujet sont de pures tentations. Si vous avez quelquefois de grandes envies de vous humilier et qu'à la fin de votre confession ordinaire vous vouliez dire quelque péché du passé, vous pouvez le faire. Si, quand vous l'aurez fait une fois, vous en être troublée, n'y retournez plus. Si l'on veut que vous communiiez sur semaine, faites-le sans hésiter : c'est un bien que Notre-Seigneur vous envoie ; il ne faut pas le refuser. Nous en sommes indignes ; mais quand le Maître commande, c'est à vous à obéir.

Je souhaiterais bien que votre N... fût plus raisonnable qu'il n'est; je le souhaiterais, dis-je, pour son intérêt ; mais pour le vôtre, je voudrais que vous changeassiez la première, de peur que Notre-Seigneur n'ait à vous reprocher, que vous ne seriez devenue patiente

(1) Elle fut écrite certainement avant la CXXVI^e, car dans la CXXVI^e, le V. Père félicite Mademoiselle de Bisefranc d'avoir enfin vaincu les tentations de murmure dont il parle dans celle-ci. Or la lettre CXXVI^e fut écrite peu après le 18 mars 1678. Celle-ci est donc antérieure à cette date.

que quand vous n'auriez plus rien eu à souffrir. Je voudrais, s'il était possible, qu'une fois pour toutes, vous vous missiez dans l'esprit qu'il sera toujours comme il a été jusqu'à aujourd'hui et que vous prissiez votre résolution de garder, pour l'amour de Dieu, un silence éternel sur la conduite de cet homme que la miséricorde infinie de Notre-Seigneur vous a conservé, pour vous purifier et vous faire une sainte, par ces menues choses qui ont failli vous perdre. Voilà un conseil d'ami. Quand je serais aussi près de vous que j'en suis éloigné, je ne pourrais vous dire autre chose : il faut sacrifier, s'il est nécessaire, tout ce que Dieu vous a donné de bien, pour conserver la patience et la paix de votre âme. Je suis persuadé qu'il ne tient plus qu'à cela que vous ne soyez heureuse et parfaitement agréable à Dieu. Abandonnez tout à la Providence et faites de bonne grâce ce que vous avez fait jusqu'ici en grondant et en murmurant. Je ne dis pas que vous en fassiez davantage, ni que vous jetiez votre argent à la tête de N... ; mais, quand Dieu permettra que vous serez comme forcée de lui en donner, pour avoir la paix, n'hésitez pas; ou, si vous le refusez, comme vous le pouvez faire, faites-le avec toute la douceur et tout le calme d'esprit que vous pourrez. Pour lui, laissez-le vivre comme il voudra, et ne lui dites jamais un seul mot de sa paresse ni même de ses débauches, s'il en fait. Voyez si vous avez le courage de faire cela pour l'amour de Celui qui vous a aimée si tendrement et qui vous a attirée à lui, lorsque vous songiez si peu à vous rendre digne de cette grâce.

Priez Notre-Seigneur qu'il me pardonne mes péchés,

qu'il m'accorde une parfaite conversion et qu'il me conserve, s'il lui plaît, parmi les périls où je suis de me perdre en ce pays. Je remercie votre sœur de son souvenir ; entr'aimez-vous toujours en Notre-Seigneur et aidez-vous l'une et l'autre à vous sauver.

La Colombière.

CXXVI^e LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Dieu soit loué de ce qu'il a enfin porté votre mère à vous donner la jouissance de vos biens! J'espère que vous tirerez de cela quelque avantage pour votre âme. Je me réjouis de ce que Notre-Seigneur vous a donné la force de vaincre la tentation du murmure qui vous a fait tant de peines. J'entre dans vos sentiments sur le peu d'utilité que vous avez retiré des peines de votre vie. Mais l'unique moyen de réparer cette perte avec avantage, c'est de bénir Dieu de ce qu'il a permis que cela soit arrivé de la sorte et de ne vous laisser pas troubler par le souvenir inutile de ce que vous avez fait pour N... et de ce que vous auriez pu faire pour vous.

Oui, je vous le répète, ne vous inquiétez jamais de rien.

Ne songez point à un autre ordre, ni à être Sœur converse.

La dissipation extérieure n'empêche point la solitude du cœur, quand l'esprit est calme, qu'il remet tout entre

(1) C'est évidemment ici la première lettre écrite à l'une des demoiselles de Bisefranc après que leur mère leur eut cédé deux domaines. La date est donc fin de mars ou avril 1678. Nous l'attribuons à Mademoiselle Marie, parce qu'elle se trouve dans le groupe des lettres où elle est clairement désignée plusieurs fois.

les mains de Dieu et qu'on fait avec humilité et résignation tout ce qu'on fait pour le monde; quand on croit que rien n'arrive que par la permission de Dieu; qu'on obéit aux hommes, comme à Dieu même, et que l'on se persuade que leurs paroles, leurs actions, leur humeur, leur conduite, leurs fautes, que tout cela, dis-je, en général et en particulier, est ordonné par la volonté de Dieu, qui sait très-bien que cela nous doit arriver et qui le veut pour notre bien et pour sa gloire.

Pour votre oraison, vous ferez bien de ne point chercher des choses particulières à quoi appliquer votre sujet. Tenez-vous en à admirer les perfections de Dieu et les vertus des saints et souffrez vos distractions involontaires avec patience. Je vous assure que tout cela est d'un grand mérite. Goûtez, entretenez, augmentez le désir que Dieu vous donne de faire quelque chose pour lui. Faites de cela le sujet de votre oraison autant de temps que vous vous sentirez touchée de ces sentiments. Ne prenez point d'autre point que lorsque votre cœur sera vide de toute bonne pensée; et s'il est toujours occupé de mouvements, tantôt d'admiration, tantôt de désir, de honte, de douleur, de soumission, de mépris du monde, d'amour de Dieu, de respect pour sa présence, vous pourrez vous passer de livres; et vous aurez raison. Ces grands désirs pourraient signifier quelque chose. Voyez un peu ce que vous pourriez faire pour Dieu? N'avez-vous nulle idée là-dessus?

1° Une soumission aveugle à sa volonté en toutes les affaires domestiques; de sorte que vous livriez votre cœur à la joie et à la paix du Saint-Esprit.

2° Un plus grand mépris du monde et de vous-même, etc.

L'examen particulier est excellent ; faites-le avec soin.

Ayez un grand amour pour la chasteté ; qu'il aille aussi loin qu'il est possible; les yeux, les habits, en public comme seule, toujours infiniment réservée.

La Colombière.

CXXVII[e] LETTRE [1]

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous comble de ses plus grandes bénédictions.

Je vous suis bien obligé des prières que vous faites et que vous faites faire pour moi ; je n'ai jamais douté de votre charité ; mais néanmoins j'ai vu avec joie le détail que vous m'avez fait ; j'en ai été consolé et confirmé dans l'espérance que j'ai que Notre Seigneur aura pitié de moi, puisqu'il en est prié avec tant d'instance par une de ses plus chères servantes, à la prière de laquelle je ne crois pas qu'il refuse rien, puisqu'elle s'est donnée à lui tout entière.

J'ai examiné tout ce que vous me marquez de votre oraison ; vivez en repos ; tout va bien, et fort bien, Dieu merci ; continuez avec une entière confiance en votre bon Maître.

Vous me parlez d'entrer à Sainte-Claire. Mais je voudrais savoir, pour vous répondre, 1° si cette pensée vous plaît, si elle vous réjouit quand elle se présente à vous ou si elle vous trouble, en arrivant ou en vous

(1) Lettre postérieure au 18 mars 1678, date à laquelle Madame de Bisefranc avait remis deux domaines à ses deux filles. La recherche de la vie religieuse désigne Mademoiselle Marie de Bisefranc comme destinataire.

quittant ; 2° Comment pourriez-vous exécuter ce dessein ? 3° En quel lieu ? 4° Comment vous ménageriez cette affaire ? 5° Comment votre mère recevrait cela : et si, en un besoin, vous auriez le courage de tout quitter sans dire adieu ? Quand vous m'aurez répondu sur cela, je vous dirai ce que je pense.

Entretenez-vous toujours dans les pensées de confiance, tant qu'il plaira à Dieu de vous les donner ; elles lui font beaucoup plus d'honneur que les autres. Plus nous sommes misérables, et plus Dieu est honoré de la confiance que nous avons en lui. Mais il me semble que, si votre confiance était au point qu'elle devrait être, vous ne vous tourmenteriez guère sur ce que vous deviendrez ; vous remettriez cela entre les mains de Notre-Seigneur, espérant que, quand il souhaitera de vous quelque chose, il vous le fera connaître. Si vous n'étiez pas dans l'état où Dieu vous veut présentement, il ne vous ferait pas les grâces qu'il vous fait.

Dieu soit loué du profit que vous avez tiré de votre tentation et des autres deux faveurs dont vous me devez parler la première fois ; j'attends cela comme une chose qui me doit être fort agréable et qui m'obligera à louer la bonté de Celui que vous servez.

Je n'ai rien à vous dire au sujet de la confession générale : vous pouvez prendre votre résolution sur ce que je vous avais écrit.

Visitez les pauvres malades le plus que vous pourrez. Entretenez-vous de Dieu, quand l'occasion s'en présente, surtout avec votre sœur : mais toujours sobrement, de peur que le parfum ne s'évapore. Il est pourtant bon de

témoigner un peu de confiance à votre bonne sœur sans vous faire trop connaître à elle ni sans vouloir l'enseigner. Mais je ne trouve pas bon que vous tourniez les discours d'oraison en raillerie.

Il faut désirer de faire aimer Dieu ; mais, comme je vous dis, sobrement. Car je crois que Notre-Seigneur demande de vous une vie fort cachée et qui soit toute pour lui.

Ayez une ferme confiance. Ne songez plus qu'à vivre en l'état où vous êtes.

Jouissez du domaine de vos biens ; épargnez ce que vous pourrez, sans pourtant vous inquiéter, et puis nous verrons ce que vous ferez de vos épargnes.

Ne parlez plus à votre mère de rien et ne lui faites point connaître vos intentions ; honorez-la ; ayez de la complaisance pour elle ; mais ne lui témoignez plus rien de tous les desseins de retraite que vous pourriez avoir.

La Colombière.

CXXVIII^e LETTRE

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je crois avoir répondu à tous les points de votre lettre. Je trouve bon que vous jouissiez de votre domaine de la manière que vous me le marquez; c'est-à-dire, l'amodiant et ayant l'usage du revenu. Mais je ne crois pas que vous deviez regarder comme un malheur l'obligation où vous êtes de donner votre temps au service de vos sœurs (1). Cet exercice vaut mieux que tous ceux que vous quittez. Tout ce que vous faites pour les autres est plus pour vous que pour eux, puisque c'est pour Dieu que vous travaillez, et que vous pratiquez en même

(1) Marie Mayneaud de Bisefranc avait une sœur plus jeune, Catherine, une sœur aînée, Philiberte, mariée à M. Debron, et qui mourut en 1678, et deux belles-sœurs, Marie de Sorilly, femme de son frère Nicolas, et Anne Larcher, femme de son frère Jean. L'expression « vos sœurs » nous paraît désigner Philiberte, peut-être gravement malade alors, et Catherine, dont la santé délicate avait besoin du dévouement de sa sœur.

Puisque la destinataire de cette lettre a déjà eu le temps de se décider sur la manière dont elle voulait jouir de ses biens, il est clair que cette lettre est d'une date postérieure à celle où le V. Père la félicitait d'être entrée en possession de ces biens.

Cette date ne doit pas être portée bien en avant dans l'année 1678, car le 10 juillet de cette année la bienheureuse Marguerite-Marie écrivait à la Mère de Saumaise : « Je vous prie de recommander à Notre-Seigneur les pauvres demoiselles de Bisefranc qui sont dans une grande affliction de ne plus apprendre de nouvelles du R. P. de la Colombière. »

temps l'obéissance, l'humilité et la charité. J'aime l'amour que vous vous sentez pour la solitude, et je vous conseille de vous en faire une en votre cœur, à l'imitation de Sainte Catherine de Sienne, d'où vous ne sortiez jamais, non pas même dans vos occupations extérieures, sans toutefois trop de contention. Mais je n'approuve pas ce chagrin que vous cause l'embarras où la Providence vous a engagée et où elle vous retient malgré vous. Il me semble que tout ce qui vient de Dieu doit être reçu avec humilité, silence, douceur, joie spirituelle et une parfaite tranquilité. Vous croyez que vous auriez moins de distractions, si vous étiez hors des affaires ou Dieu vous a mise ; et moi je crois que vous en auriez moins, si vous preniez ces affaires avec plus de conformité à la volonté de Dieu et si vous vous considériez, dans vos occupations, comme une servante de Jésus-Christ, que son Maître occupe où bon lui semble et qui est également contente, quelque service qu'il exige d'elle. Tâchez de vivre dans l'état où vous êtes, comme si vous n'en deviez jamais sortir; et songez plutôt à faire un bon usage de vos croix qu'à vous en décharger, sous prétexte d'être plus libre pour servir Dieu. Attendez de la Providence les moyens qu'elle vous enverra pour exécuter votre dessein; elle y pourvoira assurément. L'inquiétude que cela vous cause ne vient pas de Dieu; jetez-vous entre ses bras et attendez-y ses ordres dans une profonde paix.

Puisque votre mère veut que vous preniez votre bien, faites-le ; mais voyez à qui vous l'amodierez. La pensée d'entrer dans un monastère en pension n'est pas mau-

vaise; mais je doute que vous ayez assez de revenus pour cela. De plus, je voudrais savoir en quel monastère. J'y trouve bien des difficultés. Un peu de patience : Dieu vous ouvrira peut-être quelque voie.

Je prends part à tous les maux que vous souffrez, et prie Notre-Seigneur qui vous les envoie, qu'il vous comble en même temps de ses grâces et des dons de son Esprit-Saint. Je ne doute pas que vous ne receviez vos croix avec les mêmes sentiments d'un amour très-pur et très ardent. J'espère que vous sortirez de ces épreuves très pure et très-agréable à Dieu.

Je me recommande à vos prières et suis, en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Tout à vous.

La Colombière.

CXXIX[e] LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Ne soyez nullement en peine, sur le point de la restitution dont vous me parlez, et ne songez plus qu'à vivre constamment dans la résolution que Notre-Seigneur vous a inspirée. Souffrez, avec humilité et patience, l'état d'insensibilité où vous êtes : c'est une pénitence que vous avez bien méritée et que Dieu lui-même vous impose pour vous faire expier toutes vos fautes. Il a attendu justement après votre confession générale de vous soustraire ainsi toute grâce sensible, afin que vous ne pussiez pas douter pourquoi il en use de la sorte et que vous fussiez bien persuadée que c'est une peine de vos péchés. S'il est nécessaire, pour vous exciter à la componction, de rappeler en votre mémoire les fautes passées, c'est qu'il ne veut pas que vous en perdiez le souvenir. Il n'est pourtant pas nécessaire d'en examiner trop le détail ; il suffit que vous vous repentiez, en gros, des dérèglements et des lâchetés qui vous doivent causer le plus de confusion. C'est une miséricorde bien signalée que Dieu ne vous ait pas traitée, dès le commencement, selon vos mérites ; cela aurait pu vous dégoûter du bien et, comme vous ne connaissiez alors qu'impar-

(1) Cette lettre, dans les éditions anciennes, suit la suivante. Tout ce qu'elle renferme convient à Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc, avant son entrée chez les Ursulines.

faitement la grandeur de vos offenses, une conduite sévère et rigoureuse de sa part vous aurait été moins utile. Tout cela, bien loin de vous ôter le courage, vous doit remplir d'espérance. S'il en usait autrement, il y aurait lieu de craindre que vous ne fussiez dans l'illusion et que vous n'oubliassiez l'humilité qui vous est si nécessaire. Toute la difficulté que vous sentez à la pratique de cette vertu ne servira qu'à augmenter votre mérite. En un mot, votre disposition présente est celle où je souhaiterais d'être, si j'étais à votre place. J'espère que Celui qui a la bonté de vous y tenir vous donnera les secours dont vous avez besoin pour en profiter. Je l'en prie de tout mon cœur. Les faveurs que vous recevrez après une longue et courageuse pénitence ne vous devront plus être suspectes. Faites-la donc, cette pénitence, avec force, courage et humilité; croyez-vous même indigne de supporter cette croix que Dieu vous envoie pour vous disposer à être une épouse digne de lui.

Je suis, Mademoiselle, tout à vous en Notre-Seigneur.

La Colombière.

CXXXe LETTRE (1)

Ma très chère Sœur en Notre-Seigneur,

Votre Révérende Mère m'a assuré que vous êtes à présent dans une disposition bien meilleure que je n'avais eu sujet de le croire par vos dernières lettres. Cette nouvelle m'a donné trop de joie pour ne vous le pas témoigner. J'en loue Dieu, de tout mon cœur. Cela me fait juger quelle serait la consolation que j'aurais, si vous étiez aussi bonne et aussi contente que je le souhaite. Hélas! ma chère Sœur, que nous serions éloignés de trouver mauvais qu'on nous préférât toute la terre, si nous avions une entière connaissance de nous-mêmes et que nous voulussions nous ressouvenir de toutes les fautes que nous avons faites! Notre-Seigneur peut-il nous aimer davantage qu'en nous procurant des croix et des humiliations qui nous peuvent tenir lieu de pénitence et nous épargner les confusions que nous recevrons au jour du jugement, si nous ne tâchons pas de les prévenir, en nous soumettant à toutes celles qui nous arrivent en cette vie? Continuez donc, ma chère Sœur, à vous détacher de tout jugement, de toute volonté propre et à sacrifier à l'obéissance et à la justice de votre bon

(1) Cette lettre, placée entre deux lettres à une *demoiselle*, qui est Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc et une lettre à une Demoiselle qui, d'après ce qui lui est dit, doit être Mademoiselle Marie Mayneaud de Bisefranc, nous paraît avoir été adressée à cette dernière, devenue religieuse chez les Ursulines de Paray.

Maître tout l'honneur que vous pourriez espérer en ce monde.

Vous me demandez des nouvelles de ma santé : je vous dirai naïvement que les fréquentes rechutes qui me sont arrivées m'ont fait comprendre que Dieu ne voulait pas se servir de moi et que j'étais indigne d'être employé à la conduite des âmes. Cela n'empêchera pas que je ne me ressouvienne constamment de vous auprès de Notre-Seigneur. Ayez la charité de le prier aussi qu'il me fasse la grâce de n'avoir jamais d'autre désir que de lui plaire. Tâchez, de votre côté, de vous rendre encore plus délicate, sur tout ce qui peut plaire ou déplaire à votre Époux, le plus sage, le plus raisonnable et le plus aimable de tous les enfants des hommes. Il vaudrait mieux mille fois avoir offensé tout le genre humain et s'être rendu l'objet de la haine de toutes les créatures que d'avoir déplu le moins du monde à un Époux si parfait.

Je suis tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

LETTRES CXXXI-CXLVIII

A Mademoiselle Catherine Mayneaud de Bisefranc

CXXXIe LETTRE (1)

Comme vous me priez de vous dire ce que je pense de votre lettre, je veux commencer par là ma réponse.

Premièrement je ne trouve pas bon que vous vous serviez de cette manière de parler : *Mon cher. Mon cher Père,* ou *mon cher Monsieur,* seraient tolérables ; mais, *Mon cher,* tout seul, comme vous vous en êtes servie deux fois, ne doit jamais être employé par une fille.

Vous me dites que vous avez le cœur serré pour bien des raisons que vous ne pouvez me mander. Pourquoi donc ne le pouvez-vous pas ? Vous pouvez m'écrire avec une entière liberté ; mais ne me parlez plus de ce départ ni de la douleur qu'il vous cause, car c'est une douleur que je condamne ; votre cœur ne doit ressentir d'autre douleur que celle d'avoir offensé Dieu.

Est-il possible que le mariage dont on parle vous embarrasse encore l'esprit ? Une fille qui s'est donnée à Dieu tout entière songe-t-elle encore aux choses du monde ? Est-ce que vous craignez la pauvreté que Jésus-Christ a tant aimée pour l'amour de vous ? De quoi vous inquiétez-vous, Fille de peu de foi ? N'avez-vous pas con-

(1) Cette lettre est la première d'une série de onze lettres, qui furent sans aucun doute adressées à Mlle Catherine de Bisefranc, car elle est clairement désignée dans plusieurs et toutes lui conviennent.

Les remarques faites au commencement sur la lettre à laquelle répond celle-ci prouvent que le V. Père avait récemment quitté Paray quand il écrivit cette réponse.

Elle doit être des deux derniers mois de 1676.

fié à Dieu le soin de toutes vos affaires ? Craignez-vous qu'il ne vous trompe ? A quoi vous amusez-vous, au lieu de songer à profiter du temps qui vous reste pour aimer Dieu et à réparer celui que vous avez perdu ?

Pourquoi me marquez-vous que vous n'avez personne à qui vous plaindre de vos peines ? Est-ce que vous avez si peu d'humilité que vous n'oseriez les découvrir à votre confesseur ? Croyez-moi, n'en faites pas de difficulté ; quand il ne serait pas aussi éclairé qu'il est, Dieu bénira votre simplicité et lui inspirera ce qu'il faut qu'il vous dise pour votre bien. Que vous vous tromperiez, si vous croyiez en savoir plus que lui ou si vous le regardiez simplement comme un homme et non pas comme celui par lequel Dieu veut vous instruire et vous consoler !

Je ne suis pas content de ce que vous me dites que vous êtes toujours la même. Quand il n'y aura que cela à dire, il n'est pas nécessaire de m'écrire, si ce n'est peut-être de six en six mois, pour me donner la consolation de savoir que vous persévérez dans le service de Dieu. Hors de cela, à moins que vous ne sentiez quelque besoin particulier ou que vous ne soyez en quelque doute, il ne faut pas perdre le temps à me faire des compliments. Ce n'est pas que je ne vous sois très obligé des marques de bonté que vous me donnez ; mais comme vos intérêts me sont beaucoup plus chers que ma satisfaction propre, je crains qu'en me voulant faire de l'honneur vous ne vous fassiez tort à vous-même. Il faut être toute à Dieu, sans réserve, et appréhender, comme la mort, tous les mouvements de votre cœur qui ne vont pas droit à lui.

Quel malheur de perdre des larmes pour un autre sujet que pour lui témoigner votre amour, des larmes, dis-je, qui sont si précieuses et dont une seule peut, avec sa grâce, éteindre toutes les flammes que vos péchés ont méritées dans l'autre vie!

Je ne vous en dirai pas davantage.

Je suis en Jésus-Christ, etc.

La Colombière.

CXXXIIe LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je réponds brièvement aux principaux points de votre lettre du 16 Janvier, laquelle m'a donné beaucoup de consolation et de grandes espérances que Notre-Seigneur ne vous abandonnera point, qu'il vous comblera au contraire de mille bénédictions.

Je vous conseille, ce que Jésus-Christ lui-même nous a conseillé dans l'Évangile, nonobstant votre peu de santé et toutes autres raisons qui pourraient être alléguées, de ne point songer de quoi vous vivrez ni de quoi vous vous habillerez, parce que votre Père céleste sait que vous avez besoin de ces choses et que, s'il n'y pourvoit pas, ce sera parce qu'il jugera plus à propos pour votre bien de vous en laisser manquer. Laissez tout faire à la bonne mère comme elle l'entendra, et qu'elle voie que votre dévotion, du moins en cela, favorise ses inclinations et ses desseins.

Vous êtes obligée d'avoir plus de soin de vous que si

(1) Lettre écrite après le 25 janvier 1677; elle répond à une lettre écrite le 16 janvier à Paray, et la poste restait neuf jours en route pour arriver à Londres. Les allusions au peu de santé de la destinataire permettent d'affirmer que cette lettre fut adressée à Mlle Catherine de Bisefranc.

L'année est bien 1677. Le conseil relatif à la communion indique que le Serviteur de Dieu n'avait quitté Paray que depuis peu de temps.

vous aviez une parfaite santé, cela est tout clair : et votre mère a raison en ce point comme en toute autre chose.

Quand votre mère vous fera connaître qu'elle souhaite que vous sortiez ou que vos sœurs vous prieront de les accompagner, il n'y a pas de mal de le faire par obéissance et par charité, surtout si cela vous fait de la peine; mais pour ces sortes de choses, il est bon d'attendre qu'on vous l'ordonne ou qu'on vous en prie.

Vous avez bien fait de communier autant de fois que N. N. vous a dit de le faire ; vous ne pouvez vous tromper en lui obéissant.

Ce serait une grande illusion de vous attendre à trouver Dieu sensiblement ou à le voir en quelque lieu que ce puisse être. Mais ne vous suffit-il pas qu'il est infailliblement auprès de vous, et même dans vous ?

Il faut attendre l'heure marquée pour faire l'oraison. Pour ce qui regarde la cessation des actes, je puis vous dire en général que la seule vue de la présence de Dieu est une fort bonne oraison, et que si vous pouvez vous en occuper, sans vous faire de violence, vous n'avez que faire de songer à autre chose : non que vous deviez éviter de faire des actes, quand vous y êtes attirée ; mais vous ne devez point vous empresser pour en faire, excepté que, pour quelque raison, vous n'y fussiez d'ailleurs obligée. Allez fort simplement avec Dieu, et avec une grande confiance que sa bonté vous conduira ; laissez-vous aller dans cette confiance aux attraits de votre cœur et ne craignez rien que l'orgueil et l'amour propre.

Le goût de la sainte hostie est, ou de Dieu, ou de votre imagination qui vous trompe. Je ne sais qu'en dire, si

ce n'est que cela est fort humiliant, de quelque part qu'il vienne ; car, si c'est de Dieu, il vous traite d'une manière qui fait voir que vous êtes encore peu spirituelle, puisqu'il juge que, pour vous attirer, il vous faut des plaisirs qui flattent les sens. Mais à la bonne heure, de quelque part que cela vienne, ce n'est pas la peine de vous en inquiéter. On peut dire que ce n'est, ni bien, ni mal, et que le mieux qu'on puisse faire, c'est de n'en faire nul état.

Vous n'avez que faire de préparation, lorsque vous êtes attirée à entrer d'abord dans le sujet de votre oraison ; il n'est pas nécessaire de faire des résolutions, quand on n'y est pas attiré et qu'on est occupé de quelque autre chose.

C'est une dangereuse tentation que la pensée que vous avez de ne pas découvrir tout votre intérieur. Il faut avoir plus de simplicité que cela : dussiez-vous tout perdre en vous découvrant, il faut s'exposer à cela, plutôt que de manquer à l'obéissance et à la sincère humilité. Cela est plus important qu'on ne saurait dire.

Il n'est point nécessaire de renoncer actuellement aux douceurs que vous sentez à l'oraison : il suffit de n'y avoir point d'attache et d'être disposée à vous en passer. C'est assurément le moindre des dons de Dieu ; mais il faut pourtant les aimer parce que c'est sa volonté que vous soyez alors en cet état. Beaucoup de simplicité et de confiance en la miséricorde de Dieu, et puis recevoir indifféremment tout ce qui vient de sa main sans tant de réflexions.

Combattez généreusement contre les tentations, mais

avec douceur ; soumettez-vous aux jugements de Dieu les plus terribles, et ne vous troublez de rien.

Le froid que vous témoignez à vos sœurs et la raison qui vous y oblige, sont également insupportables et nullement de l'esprit de Dieu.

Est-il possible que vous n'ayez pas encore remercié le Père N... et que j'aie oublié de vous répondre sur cet article ! Faites-le au plus tôt, et ne manquez jamais de reconnaissance envers qui que ce soit ; mais je suis bien d'avis que vous n'ayez pas de commerce de lettres établi avec personne.

La Colombière.

CXXXIII^e LETTRE (1)

A Londres.

MADEMOISELLE,

Je réponds à votre lettre du 1^er février. Vous pouvez m'écrire tout ce qu'il vous plaira, je vous le répète, pourvu que vous me donniez la qualité de *Monsieur*. Je ne suis pas inconnu en cette ville ; un homme qui prêche publiquement ne doit pas craindre de passer pour ce qu'il est, puisqu'il en fait une si haute profession.

Non, je n'ai point pris le mariage de votre frère pour le vôtre : à Dieu ne plaise que je vous croie capable d'une si énorme infidélité ; je connais trop votre cœur pour le soupçonner d'une semblable trahison.

J'ai conçu de quels intérêts vous me vouliez parler, et j'ai souhaité que vous vous en remissiez à la bonne mère, et surtout à la Providence, dont je voudrais que vous fussiez la fille jusqu'à la mort. Si vous pouvez laisser toutes choses à la disposition de Madame votre mère, sans vous faire un tort considérable, et si vous jugez que cela lui doi-

(1) Réponse à une lettre du 1^er février, écrite vers le milieu de ce mois, en 1677, car le mariage de Jean Mayneaud est de cette année.

La remarque sur le titre à donner au V. Père en lui écrivant fait voir qu'il avait quitté Paray. De plus, la lettre CXXXIV^e est certainement postérieure à celle-ci, puisque les paroles de celle-ci : « Je désire de vous voir au ciel, où nous nous trouverons bientôt, » donnèrent lieu à l'explication qu'on lit dans la lettre CXXXIV^e. Or cette lettre est du mois d'avril 1677.

ve faire plaisir, je vous conseille de le faire : ce sera toujours autant de temps que vous aurez pour ne songer qu'à Notre-Seigneur.

J'ai compris, ce me semble, ce que vous me voulez dire par cette difficulté qui vous a tant fait de peine, durant cinq ou six jours. Pauvre Fille ! je vous porte une extrême compassion. J'avoue que vous portez, en cela, une des plus pesantes croix qu'on puisse porter en cette vie ; mais, prenez courage ; croyez-moi, vous ne perdrez pas votre temps. Notre-Seigneur est témoin de vos combats ; il sera votre force et votre consolation. Jetez-vous souvent entre ses bras, comme un pauvre enfant qui serait perdu mille fois, s'il n'avait la bonté de vous soutenir. Gardez-vous bien de perdre patience et de vous rebuter du travail : un jour viendra que vous louerez Dieu de vous avoir bien éprouvée. Souvenez-vous que votre cœur n'a point de part à tout ce qui vous inquiète et qu'il demeure, au milieu de tant d'attaques, aussi pur que si vous n'aviez point d'ennemi. Je me le représente comme un beau cœur d'or au milieu des flammes où il brille et se purifie d'autant plus que les flammes sont plus ardentes.

Vous me demandez, si vous devez faire voir le papier que je vous ai laissé, parce qu'on vous a dit que cela était nécessaire. Cela veut dire que vous avez fait connaître que je vous en avais laissé un. Si cela est, vous n'avez pas bien fait : si cela n'est pas, ne le montrez à personne, je vous en prie : si vous l'avez déjà montré, à la bonne heure, Dieu en soit loué ! N'en soyez nullement en peine.

Je me porte bien, par la grâce de Notre-Seigneur. Je prie Dieu, de tout mon cœur, que les faiblesses que vous me marquez que vous souffrez servent à fortifier votre âme, comme je ne doute point qu'elles ne le fassent. Vous me réjouissez extrêmement de m'apprendre que vous êtes toujours constante; mais j'ai toujours espéré que cela serait ainsi. Quand Notre-Seigneur a fait à une personne autant de grâces qu'il vous en a faites, il n'a pas coutume de l'abandonner.

Vous ne commettrez point de faute en m'écrivant, pourvu que vous le fassiez avec une grande simplicité, et en la présence de Dieu dont l'amour doit conduire votre plume aussi bien que vos pensées. Je le prie qu'il vous remplisse de cet amour. Si vous pouvez éviter le voyage dont vous me parlez, vous ne ferez pas trop mal; vos incommodités pourraient vous servir de prétexte; faites-le avec le plus de charité que vous pourrez. Vous m'avez réjoui en me faisant connaître que tout allait bien aux N...

M^me^ N. (1) me marque, par un billet, que vous souhaitez savoir ce que je pense des visites que vous lui rendez. Je juge qu'elles ne peuvent que vous être très utiles; mais je ne trouve bon que vous continuiez de la voir qu'à condition qu'elle vous marquera le temps que vous lui serez le moins incommode et qu'elle vous renverra franchement, quand elle le jugera à propos. Au reste,

(1) Très probablement, *M^me^ de Sainte Marie*, c'est-à-dire la Révérende Mère de Saumaise, à en juger par ce que le Serviteur de Dieu écrit quelques lignes plus bas.

c'est un grand bonheur pour vous de la connaître et d'avoir son avis sur les doutes où vous pourriez tomber: mais souvenez-vous toujours de vous unir à Dieu le plus étroitement que vous pourrez, d'avoir à lui votre plus grand recours, de rechercher son entretien et sa familiarité sur l'amitié de toute créature, parce que vous trouverez en lui tout ce que vous cherchez ailleurs, et infiniment davantage. Vous désirez de me voir, je désire de vous voir aussi; mais Dieu me garde de désirer de vous voir en cette vie; car, comme je ne sais si j'aurai jamais cet avantage, ce désir me donnerait de l'inquiétude; mais je désire de vous voir au ciel où nous nous trouverons bientôt avec Jésus-Christ et tous les saints.

Priez Dieu pour moi, qui suis tout à vous en Jésus-Christ.

La Colombière.

CXXXIV^e LETTRE (1)

A Londres.

J'ai reçu, il y a environ quinze jours, votre lettre du 21 mars; mais tout ce que je pus faire alors, ce fut de la lire. Je me réjouis, et du mal que vous avez eu, et de la santé que Notre-Seigneur vous a rendue : ce sont deux grands biens qui viennent de la même main et dont j'espère que vous ferez un très bon usage.

Ne vous mettez plus en peine de moi ; je suis en toute sûreté et, encore une fois, écrivez-moi en la manière qui vous sera la plus agréable ; car vous ne me sauriez nuire, quoiqu'il puisse arriver de vos lettres.

Ce ménage à part me plairait assez ; mais c'est assez de le proposer, sans faire des instances trop grandes pour cela. Je voudrais bien que vous puissiez en effet vous retirer de ce monde qui vous embarrasse. Faites-le, autant que vous le pourrez sans blesser la charité qui doit toujours régner sur toutes les autres vertus.

Je vous suis extrêmement obligé des dévotions que vous projetez de faire pour moi ; je n'ai jamais eu un si grand besoin de prières.

(1) Réponse faite quinze jours après la réception d'une lettre du 21 mars 1677. Il s'agit bien du 21 mars 1677, puisqu'il est question dans la lettre du partage futur des biens, réalisé le 18 mars 1678. Le ménage séparé de la mère et de ses deux filles est une allusion claire au mariage de Jean Mayneaud de Bisefranc, qui eut lieu en 1677. Cette réponse est donc bien de 1677, environ le 15 avril.

Je loue Dieu mille fois de ce que vous me marquez que, dans toutes vos peines, vous n'avez jamais été troublée par la pensée du sacrifice que vous avez fait à Dieu : voilà une grande preuve qu'il lui a été agréable.

Ne vous inquiétez plus de la faute que vous avez faite, en faisant voir le papier dont il est question. Une autre fois, vous pouvez dire tout ce qui y est, sans le montrer. Pour les fautes que vous y faites, voici comme il faut vous en accuser : Je n'ai pas été exacte à suivre la règle de vie que je me suis proposée ; ou bien : J'ai manqué à tel exercice de dévotion que j'ai promis à Dieu de faire tous les jours ou toutes les semaines.

Vous me ferez plaisir de saluer Madame de la N... (1) de ma part et de lui dire que je m'étonne extrêmement de ce que je n'ai encore reçu nulle de ses lettres. Je n'ai non plus de nouvelles de cette maison, que j'ai tant aimée et qui m'est encore si chère, que si elles étaient toutes mortes ou si elles avaient toutes renoncé à leurs saintes résolutions : ce qui me déplairait encore plus mille fois.

Vous ne sauriez m'apprendre rien de plus agréable que

(1) Le V. Père de la Colombière fut en relations, à Paray, avec Madame de la Clayette, Suzanne d'Augerolles, veuve de Claude de Damas, grand bailly de la Clayette ; avec Madame de Lafin, Claude Bouillet, femme d'Antoine Bouillet, seigneur de Lafin, près de Saint-Léger ; avec Madame de la Fétraische, Emérentiane Bouillet, femme de Barthélemy Bouillet, seigneur de la Fétraische, aussi près de Saint-Léger. A cause de l'intimité qui unissait les Mayneaud de Bisefranc aux divers rameaux de la famille Bouillet, nous pensons que le Serviteur de Dieu désigne ici Madame de Lafin ou Madame de la Fétraische, plutôt la première.

la volonté où vous m'assurez que Dieu vous conserve d'être constante jusqu'à la mort. Ne l'appréhendez point cette mort, ma chère Fille ; une âme qui craint Dieu ne doit rien craindre, ni en la vie, ni à la mort.

Pour le passé, consultez le Père Guillorée, au chapitre des confessions générales, et prenez pour vous ce qu'il dit qu'il n'en faut point faire par scrupule. Il y a quelquefois des mouvements intérieurs qui portent si violemment à s'humilier et à se venger de soi-même, par la confusion qu'on se procure en disant ses fautes, qu'on peut se satisfaire, sans rien hasarder ; mais, à moins de cela, vous ne feriez qu'augmenter vos tentations en songeant au passé.

Je ne comprends pas votre état de désirs : expliquez-vous, au nom de Dieu.

Ne craignez non plus que si j'étais à Charolles. Appelez-moi : *mon Père*, si vous voulez, dans la lettre ; il n'y a nul péril, pourvu que vous ne me donniez pas cette qualité dans l'adresse, de peur que, si quelque protestant la voyait, il ne la jetât dans la rivière ; voilà le pis qui puisse arriver.

Vous ne m'écrivez plus de compliments ; mais vous m'écrivez des louanges qui me déplaisent encore plus, parce qu'elles me sont encore moins dues et qu'elles me peuvent nuire.

Quand je vous ai dit que je vous verrai bientôt dans le ciel, je n'ai voulu dire autre chose, si ce n'est que notre vie est fort courte et qu'ainsi il n'y a pas sujet de désirer de se revoir jamais ici-bas, vu que nous sommes si près de l'éternité.

Soutenez la pauvre Madame *(de Maréchalle)* autant que vous le pourrez dans ses bonnes résolutions.

Il faut toujours dire vos sentiments avec beaucoup de réserve et d'humilité; mais cette vertu ne doit point empêcher le zèle ni l'amour du prochain.

Pourquoi feriez-vous difficulté de me parler de l'affaire du *(Bronchet)* ? J'ai reçu depuis quelque temps une lettre du Père *(Raybaud)* écrite depuis quatre mois, par laquelle il m'en donne avis.

J'ai appris la conversion de Mademoiselle N...; mais vous êtes la première qui m'ayez dit des nouvelles de Mademoiselle de N... J'en attends d'elle-même au premier jour. Si vous lui écrivez, marquez-lui, s'il vous plaît, qu'elle adresse ses lettres à Paris, au Père N... Souhaitez-lui de ma part mille bénédictions.

Courage, ma pauvre Fille; les peines qui vous attendent en cette vie ne seront pas si grandes que vous pensez; l'amour de Dieu adoucit tout. En tout cas, elles ne seront pas de durée et l'éternité n'aura point de fin. Offrez-vous volontiers au bon Maître que vous servez, pour toutes les croix qu'il voudra vous envoyer; il vous aidera à les porter, il vous portera vous-même avec elles.

Je vous le répète, ayez beaucoup de confiance au Père N..., ne lui cachez rien de ce qui se passe en votre cœur. Quand il serait d'un autre avis que moi, ce ne serait pas une marque qu'il se trompe; mais, Dieu soit loué de ce que nous nous accordons.

Je vous ai déjà dit qu'un ménage séparé de votre mère et de vous deux me plairait fort. Faites le partage, j'y

consens ; mais à condition, s'il est possible, que votre mère soit toujours la maîtresse de vos deux parts, comme auparavant, et qu'elle gouverne tout ce qui vous appartient. Si cet expédient n'est pas bon, je vous avoue que je n'ai point d'autre lumière là-dessus.

Adieu. Faites, à l'égard de vos mortifications et de l'interruption ou de la continuation de vos exercices de piété, tout ce que le Père N... jugera à propos.

Je suis à vous en Jésus-Christ plus que je ne vous saurais dire.

La Colombière.

CXXXV^e LETTRE (1)

A Londres.

Oui, ma très chère Fille en Jésus-Christ, je consens que vous ne découvriez votre intérieur qu'à votre ancien directeur, quelque éloigné qu'il soit de vous. Pour vos tentations, vous les pouvez toujours dire à votre confesseur ordinaire, afin de mettre votre conscience en repos. Ce n'est pas que vous ne puissiez trouver des personnes plus capables et plus saintes que celui qui vous a donné les premières instructions ; mais, c'est qu'il me semble que Dieu destine certaines âmes à certains Pères spirituels et non à d'autres, quoique ces autres vaillent cent mille fois mieux. Croyez-moi, ma Fille, vous êtes bien et vous n'avez nul sujet de vous repentir des démarches que vous avez faites; ne songez qu'à vous avancer dans le chemin de la croix, où Dieu vous a fait l'honneur de vous engager.

(1) Quatrième lettre de la série des lettres adressées à M^lle Catherine de Bisefranc. En la rapprochant de la lettre XXVII^e, on voit qu'elle est la réponse à une lettre de Mademoiselle Catherine de Bisefranc qui, après l'avis reçu de la Mère de Saumaise en conformité avec les principes exposés dans la lettre XXVII^e, avait prié le Vénérable d'être le seul directeur de son âme. La lettre XXVII^e étant datée du 25 novembre 1677, celle-ci serait du mois de décembre de la même année.

Vous me demandez des moyens pour vivre dans l'humilité et le désintéressement. Il n'y a point de meilleur moyen pour cela que de penser que cela plaît à Dieu davantage. Je parle à une fille et à une épouse de Jésus-Christ ; c'est assez de lui dire ce qui fait plaisir à son Époux, pour la porter à le faire. Quand je dis que vous devez regarder tous vos frères comme vos maîtres, je n'entends parler que des sentiments intérieurs et des marques de respect et de soumission extérieure ; car je ne prétends pas que vous passiez votre vie à leur service ; mais, tant que vous serez en l'état où vous êtes, faites ce qu'ils souhaiteront de vous et ce que votre mère désirera, avec autant de zèle, de douceur, d'humilité, de silence, de joie, que si vous étiez à leurs gages.

Quand je vous aurai répondu sur quelque point, vous ne devez plus douter de rien. Ce n'est pas que je ne me puisse tromper ; mais cette erreur ne sera pas sur votre compte.

Sans quitter vos exercices de dévotion, il y a un certain air d'humilité et de modestie, mêlé d'une sainte joie, qui contente les gens. Il faut même quelquefois préférer l'obéissance à tout le reste, surtout quand on sent que le cœur y répugne ; car alors je préférerais la mortification à l'oraison et même à la communion. Ne retranchez rien de votre manger, quand vous êtes avec la famille ; contentez-vous de faire cette action pour Dieu et d'y mêler certaines petites mortifications qui ne paraissent pas.

Vous avez bien fait de suivre le conseil de M. N...

Au sujet du confesseur, je vous ai marqué, ou j'ai

prié *(la supérieure de Sainte-Marie)* de vous dire comment c'est qu'on s'accuse des fautes contre la règle : vous pouvez croire cette personne en toutes choses.

Il n'est point nécessaire de se confesser le lendemain d'une confession, ni même le jour d'après.

Continuez de faire votre oraison comme vous me marquez, selon que vous vous sentez attirée. Mais ne vous inquiétez point de ce que vous y faites, car cette inquiétude est un effet de l'amour propre. Il faut s'abandonner à la conduite de Dieu, sans autre intention que de lui plaire ; et quand on sent qu'on a ce désir bien avant dans le cœur, il ne faut plus tant s'amuser à faire des réflexions sur soi-même, ni sur l'état de vertu où l'on est ; il ne faut s'occuper que de Celui qu'on aime, et se mettre fort peu en peine de soi-même. Considérez attentivement ce dernier avis ; il est pour vous de la dernière conséquence.

Depuis que j'ai commencé cette lettre, j'ai reçu celle que vous m'écrivez pour Madame N... (1). Je consens qu'elle se sépare et qu'elle le fasse le plus doucement qu'il est possible. Sa sœur a toujours été un grand obstacle à cette séparation. Si elle a pu se surmonter là-dessus, elle fera bien de se retirer ; mais, si cela est fait une fois, je ne veux point qu'elle change sans mon conseil. De plus, il sera bon, ce me semble, qu'elle se serve de l'entremise de quelque homme raisonnable pour faire le

(1) Voir les trois lettres à une dame inconnue. La comparaison fera voir qu'il s'agit bien ici de la dame inconnue à qui ces trois lettres furent adressées. Elle était de l'intimité, peut-être de la parenté des demoiselles Mayneaud de Bisefranc.

traité qu'elle a dessein de faire, pour éviter le bruit et les contestations qui arriveraient si elle parlait elle-même. Je prie Notre-Seigneur qu'il lui plaise de l'assister en cette occasion, qui est de si grande conséquence pour le repos de sa vie. Ne désespérez point d'elle, elle a beaucoup de courage ; si elle n'avait point de bien, elle serait bientôt une sainte.

Adieu, ma très chère fille en Jésus-Christ.

Je suis à vous en lui pour toujours.

La Colombière.

CXXXVI^e LETTRE (1)

Ne vous étonnez point, Mademoiselle, si je vous écris plus succinctement que vous ne souhaiteriez; si vous saviez tout ce que j'ai à faire, vous vous étonneriez de ce que je le fais si au long.

Quand je laisse quelque point de vos lettres sans réponse, c'est ordinairement que je ne juge pas si nécessaire d'y répondre et que vous ne devez pas vous en mettre en peine. Il me semble qu'un mot dit beaucoup, quand Dieu donne un peu de confiance à la personne qui parle.

Méprisez les tentations contre la foi et songez que vous ne croyez que ce que tant de saints et tant de grands docteurs ont cru.

Rougissez de votre défiance pour l'avenir; ignorez-vous que votre Père céleste connaît vos besoins et qu'il est tout-puissant pour y pourvoir ?

Que craignez-vous dans les jugements de Dieu ? Ils sont tous favorables aux âmes remplies de bonne volonté. Pour vous consoler de vos peines, lisez le neuvième chapitre du second livre de l'Imitation de Jésus-Christ et tâchez de le bien comprendre.

(1) Sixième lettre du groupe des onze lettres à M^lle Catherine Mayneaud de Bisefranc. Elle est antérieure au 18 mars 1678, car la remise des biens, qui eut lieu à cette date, n'est pas encore faite. On ne peut douter qu'elle n'ait été adressée à M^lle Catherine de Bisefranc : il existe un acte par lequel elle prend à sa charge l'éducation de sa nièce Suzanne dont il est parlé plus bas.

Que vous êtes malheureuse de douter si vos peines viennent de Dieu ! Et d'où viendraient-elles donc ? Se fait-il rien sur la terre sans son ordre ou sans sa permission ? Ainsi, quand ces peines viendraient du démon, comme celles de Job, ou du fond de votre nature, comme il arrive à tant de bonnes âmes, croyez-vous qu'elles en seraient pour cela moins précieuses ? Vous avez demandé autrefois de souffrir, et Dieu vous fait aujourd'hui cette grâce : y a-t-il rien qui vous doive consoler davantage que de voir que vous êtes ainsi exaucée, et dans une chose de si grande conséquence ?

Je trouve fort bon tout ce que vous me dites ; c'est une marque de votre sincérité, que j'aime en vous sur toutes choses et que je vous prie de conserver jusqu'au bout.

A l'égard de votre bien, ne demandez rien, mais recevez ce que l'on vous donnera.

Si le Père N... allait à Paray, je ne trouverais pas mauvais que vous lui découvrissiez votre intérieur et que vous reçussiez de lui les conseils qu'il est très capable de vous donner. Tâchez de vous en tenir à lui et de ne pas faire des confidences à toutes sortes de personnes. Mais je vois bien qu'il vous en faut un qui soit présent, pour vous résoudre mille petits doutes auxquels il est impossible que je satisfasse de si loin et qui demandent une prompte résolution pour vous conserver dans la paix.

Je crois vous avoir répondu sur le sujet de la présence de Dieu. Il y en a un traité entier dans le Père Guilloré. Lisez-le, et des diverses manières qu'il propose choisissez celle où vous vous sentirez plus attirée.

Vous pouvez tout dire à vos confesseurs, quand ils vous interrogent et qu'ils vous portent au bien.

J'approuve assez le Père N...

Quand votre confesseur est absent, il importe peu, à mon avis, à qui vous vous confessiez.

Au sujet de vos communions, vous pouvez prendre l'avis du confesseur et faire ce qu'il jugera à propos.

Je trouve bon que vous voyiez la Sœur (*Marguerite-Marie*), (1) si elle le trouve bon elle-même; faites sans crainte tout ce qu'elle vous dira. Mais prenez garde de ne vous attacher pas trop à qui que ce soit, et que votre principale confiance soit toujours en Notre-Seigneur.

Le Père N... a eu raison de vous blâmer d'avoir permis à votre parent de vous mener en la manière que vous me marquez; ne le souffrez plus.

Vous ferez bien aussi de ne plus porter de soie.

Gardez-vous bien d'inspirer la vanité à votre petite nièce, en l'habillant d'une manière mondaine; accoutumez-la, au contraire, à mépriser de bonne heure ce que vous savez bien qui ne se peut accorder avec la véritable piété. Je crains que vous ne vous attachiez un peu trop à cette enfant (2) : Dieu veut avoir tout notre cœur, ma chère Fille, et certainement il le mérite.

(1) Avec qui Mlle Catherine de Bisefranc se lia d'une sainte amitié.

(2) Il s'agit de Suzanne, fille de Nicolas, frère aîné de Catherine. Baptisée le 5 mars 1673, tenue sur les fonts baptismaux par Me Debrou, son oncle, et par « haulte et puissante Dame, Madame Suzanne d'Augerolles et Commières, femme de hault et puissant seigneur messire Claude de Damas, chevalier, seigneur marquis de Digoine, Saint-Aubin, Le

Il faut faire la correction, et même quelquefois avec force ; mais, quand on se sent trop ému, il est bon de se modérer et d'attendre qu'on soit plus calme.

A l'égard du tablier, ne faites rien qui puisse déplaire à votre mère ; attendez que vous en puissiez disposer sans la fâcher.

Ne retournez point à confesse pour vos petites impatiences.

Il faut sans doute faire des remèdes quand on est malade.

Vous ne devez pas changer votre manière de coucher.

Vous ne ferez pas mal de renvoyer à l'hôtesse l'argent que vous lui avez retenu, lorsque vous en trouverez l'occasion favorable.

Je n'approuve pas que vous couchiez avec les rosettes.

Dans les doutes où vous vous trouvez, il faut consulter quelqu'un et tâcher de se conduire en tout par l'obéissance, car c'est une voie infaillible.

Tous les livres parlent de l'humilité ; lisez-les, et vous y trouverez des choses que je ne puis vous dire dans une lettre.

Montet, Moulins, Corcelles, etc. » C'était alors une enfant de quatre ans, bien douée sans doute et chère, avec quelque excès peut-être, à sa tante qui se chargea officiellement de son éducation.

Le V. Père lui prédit sa vocation religieuse, soit avant son départ de Paray, quand l'enfant n'avait que trois ans et demi, soit à son passage dans la ville à son retour d'Angleterre, quand elle avait cinq ans, soit plutôt lorsqu'il revint à Paray en 1681, l'enfant ayant alors huit ans et demi.

Elle fut en effet religieuse à la Visitation de Paray.

Au sujet de ce que vous a dit Mademoiselle de N..., je vous suis infiniment obligé du zèle que vous me témoignez ; mais je n'ai rien à répondre à ses plaintes, si ce n'est qu'elles ne sont que trop justes et qu'elle a mille sujets d'être mal satisfaite de moi. J'ai si peu de conduite que j'en use de même presque envers tous mes amis, leur donnant tous les jours des sujets de se rebuter de moi. Il n'est pas nécessaire que vous m'écriviez ce qu'elle vous a dit, quoique je sois très assuré, qu'avec la grâce de Dieu, je ne m'en fâcherais pas. Je suis certain que cette demoiselle ne se plaindrait pas, si elle n'avait raison. Je connais sa vertu ; je voudrais en avoir une aussi grande. Je ne m'étonne point que ma dernière lettre lui ait été inutile ; je m'étonne que les autres lui aient servi de quelque chose. Mais Dieu se sert de tout pour faire du bien à ceux qui l'aiment.

L'intention la plus ordinaire, en communiant, doit être la même que Jésus-Christ a en venant en vous, qui est la plus pure et la plus excellente que l'on puisse avoir, de vous unir à la source et à l'objet même de l'amour, de vous fortifier dans le dessein de servir Dieu et dans la pratique de toutes les vertus, de vous purifier par l'union de votre âme au corps de Celui qui est la pureté même. Vous pouvez ajouter à ces intentions des intentions particulières, selon vos besoins et vos obligations.

Adieu, Mademoiselle. Ne vous entretenez plus de moi avec personne ; ne prenez plus de soin de me justifier ; faites en sorte qu'on m'oublie ou qu'on ne se ressouvienne de moi que pour demander pardon à Dieu de

mes péchés qui se multiplient tous les jours et dont je crains d'être enfin accablé.

Pour vous, vivez tranquillement. Souvenez-vous que le vrai amour se nourrit des souffrances, et que les tentations ne servent qu'à le purifier, quoiqu'on ne le sente pas.

La Colombière.

CXXXVII^e LETTRE (1)

Eh bien, Mademoiselle, je consens que vous n'acceptiez pas la dispense que je vous ai envoyée ; à condition que vous vous tiendrez à l'état, où vous dites que Dieu vous appelle et où vous trouvez le repos de votre esprit.

Vous marquez qu'il vous vient quelquefois en pensée de vous déguiser. Je le crois ; mais je ne doute pas que vous ne rejetiez cette pensée fort promptement.

Vous êtes, si je ne me trompe, dans une grande illusion de penser au parfait renoncement et au martyre des saints, tant que vous avez de l'attache à vos biens et à votre propre volonté, même contre les ordres de la Providence, jusqu'à en perdre la paix de l'âme, jusques à tomber dans une tristesse scandaleuse, jusques à perdre le respect que vous devez à votre mère, jusques à l'affliger de paroles piquantes, etc. L'esprit de Dieu porte à la ferveur ; mais la ferveur qu'il inspire n'est point turbulente, elle ne cause point de désordre, ni dans nous,

(1) La donation brûlée est un incident qui, par lui-même, désigne soit les demoiselles de Bisefranc, soit M^lle de Lyonne. Ce qui est dit des frères de la destinataire de la lettre marque qu'elle est adressée à l'une des D^lles de Bisefranc.

Et ce que dit le Serviteur de Dieu de l'air triste et chagrin de la personne à laquelle il écrit indique M^lle Catherine de Bisefranc et exclut M^lle de Lyonne.

La présente lettre doit être de beaucoup antérieure au 18 mars 1678 et appartenir à l'année 1677.

ni parmi les autres, que malgré nous; et quand elle trouve des obstacles, elle sait s'arrêter et se soumettre à la volonté de Dieu. Elle n'a point d'autres armes que la patience et la douceur. Vous désirez le martyre; et vous en avez tous les jours un à souffrir que vous endurez de mauvaise grâce et sans résignation! Je ne trouve rien dans tout ce qui vous est venu dans l'esprit sur ce sujet qui soit raisonnable et qui ait l'apparence des véritables inspirations.

Quand je vous ai dit qu'il n'était pas nécessaire d'appliquer vos résolutions à des choses particulières, j'ai voulu dire que vous deviez vous contenter de ces résolutions générales que vous faites d'être toute à Dieu et de l'aimer de tout votre cœur, lorsqu'il ne se présente rien de particulier que vous puissiez promettre à Dieu.

Il est bon, ou de lire un sujet, ou de se déterminer à quoi l'on veut s'occuper durant l'oraison; mais si, après cela, l'on se sent attiré à un autre sujet, il ne faut faire nul effort pour s'arrêter à ce qu'on a préparé.

Votre mère, dites-vous, a brûlé la donation qu'elle vous avait faite; Dieu en soit loué éternellement. Je ne vois pas que ce soit là un grand sujet d'inquiétude. Elle ne vous donnera pas même les revenus: la volonté de notre Dieu soit faite en cela, comme en tout le reste. Ce n'est pas, Mademoiselle, que je ne comprenne combien il doit être pénible à la nature de voir dissiper votre bien, et que vos frères aient tout le meilleur, et qu'encore ils tirent les fruits de vos peines: mais c'est là le martyre que Notre-Seigneur vous offre. C'est à vous de voir, si vous voulez rendre inutiles les bons désirs que Dieu

vous donne ou les rendre effectifs, en supportant les adversités qui vous paraissent insupportables. Voilà de quoi vous exercer dans vos oraisons, et à quoi il faut appliquer vos résolutions.

Je ne souhaiterais pas que vous parussiez trop en joie; mais je ne puis approuver cet air triste et chagrin qui rebute de la dévotion. Tout ce que vous me dites ensuite sur les pensées que Dieu vous donne de plaire à votre mère, de vous détacher de toute créature, est le plus raisonnable du monde, et il me semble que Dieu commence à vous ouvrir les yeux. Suivez les mouvements de résignation et d'abandonnement à la Providence et à la volonté de Dieu que vous sentez.

Je suis fort d'avis que vous suiviez l'attrait que vous avez à la solitude.

Tâchez de faire trouver bon à votre mère que vous alliez vêtue fort simplement et que vous ne fassiez pas des visites. Mais il vaudrait encore mieux lui obéir que que de le lui refuser brusquement, sans douceur et sans humilité. Je ne crois pas que vous fassiez mal de lui obéir, quand elle désire que vous accompagniez les personnes dont vous me parlez; elles ne viennent pas souvent chez vous; cela fait par obéissance et par charité ne saurait vous faire du tort. Au nom de Dieu, accommodez-vous avec votre mère et rendez-la capable, par votre douceur, de la vie que vous voulez mener.

La Colombière.

CXXXVIII^e LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Une lettre que je viens de recevoir du N... m'épargne tout ce que je vous aurais dit sur le sujet de votre bien. Dieu soit loué ! Vous voilà maîtresse ; je m'en réjouis.

J'espère que Dieu récompensera votre charité envers votre sœur. Non, si elle faisait aujourd'hui profession et que vous mourussiez demain, votre testament ne lui servirait de rien ; tout retournerait à vos frères.

Je vous remercie de vos prières ; je vous en demande la continuation et je vous promets que j'en serai autant reconnaissant que je pourrai.

Prenez garde aux illusions de la mortification ; soyez plus obéissante sur ce point que sur tous les autres. Sacrifiez à Dieu les désirs que vous vous sentez de faire des austérités et réduisez-vous aux pénitences qui n'intéressent point la santé, telles que sont toutes les intérieures.

(1) Cette lettre nous paraît certainement adressée à M^lle Catherine de Bisefranc. Le V. Père y procède par décisions nettes, brèves, données d'un ton d'autorité, procédé qu'il suit dans plusieurs autres lettres à la même personne. La destinataire vient d'être mise en possession libre de ses biens ; elle a une sœur religieuse qui n'a pas encore fait profession. Tout cela convient à M^lle Catherine de Bisefranc.

Cette lettre est postérieure au 18 mars 1678. Elle fut écrite, ou peu après le partage, ou peu après la remise de l'administration des biens attribués à la destinataire.

Gardez-vous bien de quitter l'oraison, quoi qu'il arrive, à moins d'une maladie : si vous êtes incommodée d'être à genoux, asseyez-vous ; c'est tout un.

Le Père N... vous a très bien conseillée, quand il vous a dit de vous tenir en la présence de Dieu, autant qu'il vous sera possible, et de goûter, avec humilité, les douceurs que vous y trouverez ; ne craignez point d'y être trompée.

Moquez-vous des pensées qui vous y troublent ou souffrez-en l'importunité avec résignation. La crainte qu'une âme qui craint Dieu a de faire des fautes ne la trouble point ; elle va avec son bon Maître avec une grande liberté et une confiance d'enfant. Quand on ne désire que de lui plaire, il ne faut pas craindre qu'il s'offense de ce que nous croyons être bien fait.

Je suis ravi que vous soyez bonne amie avec Madame N...; dites-le lui de ma part. Il faut que les servantes de Dieu s'unissent pour s'entre-fortifier. Mais prenez garde de ne pas faire confidence de toutes choses à toutes sortes de personnes et, surtout, ne communiquez jamais vos tentations qu'à vos directeurs.

Je suis bien aise que vous ayez fait votre confession générale une seconde fois, parce que je crois que vous y aurez remporté une grande victoire sur vous-même.

Pour ces désirs de voir Dieu et ces inquiétudes où vous vous êtes trouvée après la communion, ma pensée est que cela n'est, ni bon, ni mauvais ; que c'est pourtant une chose dont on peut faire un bon usage, si vous vous détachez, par-là, de cette vie et de tout ce qui pourrait vous empêcher de jouir de Dieu dans l'autre. Ré-

jouissez-vous de ce que ce n'est rien d'extraordinaire, ni en bien, ni en mal.

La douleur du corps est un effet de la contention de l'esprit. Offrez cette douleur à Jésus-Christ.

Gardez-vous de la vanité; le souvenir du passé est un fort bon contre-poison.

Rien n'est si fort à craindre dans la vie spirituelle que les choses extraordinaires ; tout ce qui vous porte à l'humilité et à la haine de vous-même est bon.

Ce que Dieu demande de vous par les maladies qu'il vous a envoyées, c'est un grand mépris de toutes choses, une grande indifférence pour la vie ou pour la mort, un abandon parfait à la volonté divine, un amour souverain et un respect infini pour cette adorable volonté, laquelle doit être préférée à tout, et dans l'accomplissement de laquelle vous devez mettre vos complaisances, enfin, un grand amour des croix et surtout de celles qui humilient le corps et l'esprit.

Vous êtes assurément dans l'état où Dieu vous veut : qu'il en soit béni éternellement !

Je vous plains extrêmement de la perte du N... ; mais il faut mourir à toutes choses, pour ne vivre plus qu'à Jésus-Christ.

Je réponds brièvement aux doutes que vous avez sur votre règle :

Vous pouvez changer le temps et le lieu de l'oraison, quand la nécessité le demande. Vous pouvez demeurer, le dimanche, un peu plus longtemps à la messe.

L'obéissance se doit rendre à votre mère en tout ce que vous croirez qui lui pourra plaire, et par un grand

respect que vous devez observer en lui parlant.

Vous pouvez changer les heures, quand les affaires l'exigent.

Vous n'êtes pas obligée de demander permission de faire quelque chose chaque mois, à moins qu'on ne vous eût défendu toute pénitence.

Quand, en vos prières vocales, vous vous sentez attirée à prier de cœur, laissez-là les prières vocales : vous les direz un autre jour.

Les trois communions comprennent celle du dimanche, à moins que votre confesseur n'en juge autrement.

Je vous défends de vous inquiéter sur vos confessions; vous les faites bien, je vous en assure.

Il est vrai que pour les habits on n'y saurait trop apporter de simplicité. C'est à vous de voir si vous n'avez point d'attache à ces dentelles ou à cette soie ; car si vous y en avez le moins du monde, je souhaiterais que vous changeassiez. Le noir est bon ; on peut aussi mettre du gris ; mais je ne voudrais pas que ce fût de la soie. Usez ce que vous avez et puis on verra.

On peut faire sa propre volonté en tout, même dans les choses saintes.

Toutes les passions sont domptées, quand rien ne nous inquiète.

Vous pouvez changer les heures, différer, sortir à l'heure du silence, pourvu qu'il y ait une nécessité effective et non point une lâcheté, ni un caprice, ni un dégoût des choses saintes.

Tout ce qui vous trouble doit être absolument méprisé : souffrez l'incertitude où vous êtes de plaire à

Dieu et de résister aux pensées fâcheuses; souffrez, dis-je, cela avec patience et résignation, et jetez-vous entre les bras de Celui qui sait tout et qui vous aime. Dites : Mon Dieu, quoi qu'il en soit, je vous aime de tout mon cœur ; je voudrais ne vous avoir jamais offensé.

Le bon livre de méditation sur la Passion, c'est la Passion même, qu'il faut lire et puis méditer, avec des réflexions sur la patience et sur l'amour de Jésus-Christ.

Non, ne vous confessez point à toute sorte de personnes indifféremment.

Communiez sans scrupule, lorsque je vous ai marqué de le faire, pourvu que votre confesseur ne vous le défende pas positivement ; mais, si cela vous fait tant soit peu de peine, tenez-vous à deux fois la semaine.

Le moins que vous pouvez résister c'est le meilleur.

J'approuve les visites que vous faites, mais qu'elles ne soient, ni trop fréquentes, ni trop longues ; ne vous y répandez pas trop, écoutez plus que vous ne parlez ; mais, en général, moins vous en ferez, c'est le meilleur.

J'approuve fort la déférence que N... rend à sa mère ; imitez-la.

Oui, quittez ou remettez vos prières pour obéir, cela est clair.

Si vous avez votre partage, disposez-en selon le conseil de vos amis ; le meilleur serait de faire comme votre sœur, pour ne pas avoir une conduite différente entre vous qui devez être unies en tout, s'il est possible.

Adieu, Mademoiselle ; j'ai une très grande consolation de voir le soin que vous prenez de vous acquitter de

vos devoirs envers Dieu. Si je ne vous ai pas bien satisfaite sur tout, c'est que je suis si pressé aujourd'hui que je crains de ne pouvoir pas venir à bout de tout. Une autre fois, je vous écrirai plus au long, lorsqu'il n'y aura pas tant de points à éclaircir et que j'aurai moins de réponses à faire.

La Colombière.

CXXXIXe LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

Je vous écrivis par le dernier ordinaire. J'ai reçu, aujourd'hui, deux de vos lettres à quoi voici la réponse.

Votre sœur ne sortira point de Paray et elle n'aura pas sitôt besoin de votre bonne volonté. Vivez toutes deux en saintes filles et en bonnes sœurs.

Ayez soin ensemble de vos biens et soulagez votre mère, en vous chargeant des domaines qui vous sont échus en partage.

Honorez toujours votre mère, et même plus que vous n'avez fait jusqu'ici; ne faites rien que par son conseil et par ses ordres et tâchez d'épargner, premièrement pour payer vos dettes et, en second lieu, pour donner quelque jour à votre sœur de quoi accomplir sa bonne volonté, si Dieu en fait naître l'occasion; sinon vous vous sanctifierez ensemble et vous assisterez les pauvres.

Ne vous informez point de la sainte fille dont je vous

(1) Septième lettre de la série des onze à Mlle Catherine de Bisefranc. Elle fut écrite après le 18 mars 1678, date à laquelle Mlles Marie, et Catherine de Bisefranc reçurent en partage deux domaines situés au village de Martigny, paroisse de Poisson.

La bonne volonté de Marie de Bisefranc était la volonté d'entrer en religion; la bonne volonté de sa sœur Catherine était sa résolution de l'aider à constituer sa dot. Il est probable qu'il y fut pourvu d'une autre manière, puisque Marie, dans son testament, légua mille livres à sa sœur.

ai parlé autrefois. Je n'aime pas ces dévotes qui veulent connaître toutes les autres. Dieu vous doit suffire, ma très chère Fille, et je souhaite que vous n'ayez de confiance qu'en lui.

Au sujet de votre oraison, ne craignez pas de vous y tenir en la présence de Dieu; quand vous n'y feriez autre chose, vous emploieriez bien votre temps, n'en doutez pas.

Il n'y a pas d'apparence que la bague dont vous me parlez soit à vous, après avoir été perdue si longtemps. Comment cette femme l'aurait-elle trouvée? Si elle ne la redemandait pas, j'aurais cru qu'elle aurait eu dessein de vous faire une restitution; mais puisqu'elle la redemande, je vous conseille de la rendre.

Il vaut mieux aider votre mère que de faire des aumônes. Ne prenez rien dans la maison sans permission.

Ne vous mettez point en peine de parler à Dieu; il n'a que faire, ni de vos paroles, ni de vos pensées, pourvu que votre cœur soit à lui.

J'espère que vous n'irez point à la campagne. Si votre mère le voulait, il faudrait obéir, se recommander à Dieu, se confesser au premier prêtre, vivre avec la personne dont vous me parlez, comme un ange, et lui faire connaître que vous voulez vivre comme une sainte. Si l'on vous reparle de mariage, dites en secret à votre mère que vous avez promis à Dieu de ne vous jamais marier.

Point d'austérité dans la maladie; mais pour l'oraison, je n'aurais pas le courage de vous l'interdire, à

moins qu'elle ne vous incommode ; faites-la avec moins de contention.

Je ne vois pas ce que vous pouvez avoir à dire désormais à votre confesseur, si ce n'est vos péchés. Pour votre vœu, vous pouvez le lui déclarer, et il est même fort bien. Pour tout le reste, sondez-le un peu ; et selon que vous le trouverez disposé, faites-lui confidence selon vos besoins. Il faut dire le vœu en confession, comme une circonstance nécessaire, et sans faire d'autre façon.

Je suis en Notre-Seigneur, etc.

La Colombière.

CXL[e] LETTRE (1)

De Londres.

MADEMOISELLE,

Je vous avoue que vous m'embarrassez sur le point du directeur. Mais que voulez-vous que je vous dise? Vous en avez besoin d'un qui soit présent. Je n'ai rien à vous répondre, si ce n'est que la nécessité n'a point de loi et qu'il faut se servir de ce qu'on a.

A l'égard de vos tentations, vous pouvez les découvrir et consulter la personne que Dieu vous a envoyée et suivre ses conseils aveuglément. Je le connais : il est, au fond, très homme de bien; j'en puis répondre. Pour ce qui regarde vos oraisons, si vous en pouviez faire un secret à tout le monde, peut-être en seriez-vous plus en repos. Je dis le même de toutes vos mortifications, de votre règle et de tout l'intérieur. Pour les choses temporelles, il n'y a pas beaucoup à craindre. Ce n'est pas que je me défie de lui pour le reste : mais j'ap-

(1) Neuvième lettre de la série des douze à M[lle] Catherine de Bisefranc. Le V. Père y rappelle qu'il a déjà dit à la destinataire que sa sœur ne sortirait pas de Paray. Or il l'a dit dans la lettre CXXXIV[e]. Il recommande à celle à qui il écrit de ne révéler le dessein de sa sœur qu'à une personne, la supérieure de la Visitation, semble-t-il. Or la Mère de Saumaise quitta Paray peu après le 17 juin 1678. On voit les limites entre lesquelles il faut fixer la date de la présente lettre.

préhende que la diversité des sentiments ne vous embarrasse.

Pour le plaisir et la dévotion que vous cause la présence de Dieu, et cet amour que vous sentez, assurément il est sans illusion ; n'appréhendez rien ; tout ce qui vous porte à l'amour de l'abjection et de la croix, tout ce qui vous encourage à persévérer dans le détachement de toutes les créatures, tout cela, dis-je, ne peut venir que de Dieu.

Dieu soit loué des nouvelles afflictions qu'il vous envoie ; continuez à l'en remercier, et que nul intérêt, non pas même celui de votre sœur, ne vous porte à murmurer. Ce serait un faux zèle que celui-là ; il faut vouloir sans réserve tout ce que Dieu veut.

A l'égard de votre mère et de toute la famille, il ne faut pas moins faire pour l'amour de Dieu que lorsque vous ne songiez qu'à leur plaire, et que vous attendiez toute votre récompense de leur gratitude. Il faut que je vous avoue que je ne crains rien pour vous, si ce n'est que le procédé que vous avez avec vos proches ne soit, ni assez humble, ni assez charitable, ni assez doux. Sauvez cela ; je vous réponds de tout le reste. Tout sérieusement, voilà la seule chose qui me tient en peine : prenez-y garde et tâchez de vivre comme si vous aviez fait vœu de pauvreté, d'obéissance ; et à l'égard des frères et des belles-sœurs, comme s'ils étaient vos maîtres et vos maîtresses, et qu'ils vous représentassent la personne de Jésus-Christ, comme en effet ils vous la représentent, de quelque manière qu'ils soient faits. Voilà où la véritable vertu conduit ; croyez-vous fort imparfaite,

jusqu'à ce que vous soyez arrivée là. Montrez cet article à votre sœur.

Oui, ma Fille, je trouve fort bon que votre sœur remette son bien à votre cadet et que vous lui donniez mille francs après votre mort, pourvu qu'il s'oblige pour elle ; si votre frère accepte cette condition et que les *[Ursulines]* l'acceptent lui-même pour leur débiteur, je ne vois rien qui puisse vous détourner de ce bon dessein (1). Assurément il faudra que vous demeuriez comme vous êtes ; tout ce que vous pourriez faire, quelque jour, ce serait de vous retirer dans un couvent, pour y être pensionnaire, et vous le pourrez aussi aisément que si vous n'aviez rien fait pour votre sœur. Ne parlez à personne qu'à la (*supérieure de Sainte-Marie*) de ce qui regarde le dessein de votre sœur, autrement vous gâterez tout. Je vous ai déjà écrit qu'elle ne sortirait point de Paray ; cela vous doit suffire.

Il n'y a rien à craindre dans la mortification, que la propre volonté. Ne vous tourmentez point trop pour savoir si l'amour que vous ressentez est un véritable amour. Aimez-vous dans les ténèbres et dans l'incertitude où Dieu vous veut ; qu'importe de quelle source vienne cet amour, pourvu qu'il soit suivi de bons effets ?

Je vous ai déjà mandé ce que je voulais que vous fissiez à l'égard des communions, pourquoi m'écrivez-

(1) Il s'agit des arrangements entre la communauté des Ursulines et Jean Mayneaud de Bisefranc, pour assurer la dot de Marie de Bisefranc. Catherine devait, à sa mort, reporter sur son frère les mille livres que lui avait léguées sa sœur.

vous encore sur ce point ? Obéissez avec simplicité et Dieu vous fera retrouver dans l'obéissance tout ce que la communion vous faisait de bien. Le Père N... a très bien fait en ce qu'il vous a permis ; mais, au nom de Dieu, accoutumez-vous à ne jamais répliquer, de peur que vous ne me fassiez changer, par vos remontrances, une conduite que Dieu m'avait peut-être inspirée.

Dites à votre sœur qu'elle vous montre ce que je lui écris touchant l'humeur enjouée où votre mère vous voudrait voir.

Il me semble que je vous ai répondu sur tout. Je ne sais pourquoi vous n'avez pas encore rendu cette croix ; je ne puis comprendre l'attache que vous y avez. Il ne faut rien prendre dans la maison, ni grande chose, ni petite, sans permission. Il vaut mieux manquer. Bienheureux sont les pauvres, car le royaume du ciel est à eux ; rien n'est petit où il s'agit de plaire à Dieu.

C'est dans la fidélité aux petites choses que consiste la perfection.

Adieu, ma Fille ; ne vous laissez embarrasser de rien ; consultez dans vos doutes la Mère de (*Saumaise*). Vivez en paix. Le Dieu de la paix soit avec vous.

La Colombière.

CXLI[e] LETTRE (1)

De Londres.

MADEMOISELLE,

Notre-Seigneur Jésus-Christ vous comble de sa sainte paix !

Comme j'allais répondre à votre première lettre, j'ai reçu la seconde; et ainsi je répondrai en même temps à toutes deux :

1° Ce n'aurait pas été mon avis que vous lussiez les œuvres et la vie de Sainte Thérèse : ce livre, tout excellent qu'il est, ne vous convient point, dans les dispositions présentes où vous vous trouvez (2).

2° Prenez garde que vous ne recherchiez trop de communication : ce n'est pas le moyen de conserver la paix de l'âme ni d'être assurée dans ce que l'on fait pour Dieu.

(1) Troisième lettre de la série. Elle est postérieure au 18 mars 1678, puisque le V. Père y fait allusion aux conseils que la destinataire a reçus touchant la manière de jouir de son bien.

L'allusion au péril de mort qu'elle a couru pendant le séjour du V. Père à Paray s'accorde bien avec l'état de faible santé habituel à M[lle] Catherine de Bisefranc.

(2) Le Vénérable avait en grande estime Sainte Thérèse et ses ouvrages ; mais les dispositions présentes de M[lle] Catherine de Bisefranc ne lui paraissaient pas favorables pour qu'elle tirât grand fruit de la lecture de sa vie et de ses œuvres. Ce passage ne présente donc pas même l'apparence d'un prétexte pour dire que le Serviteur de Dieu n'estimait pas Sainte Thérèse ni ses écrits.

Je ne trouve point mauvais que vous preniez votre revenu ni que vous vous le réserviez: mais je condamne entièrement le motif, qui semble marquer un peu de défiance en la Providence de Dieu. De plus, je ne puis approuver la manière dont vous en usez envers votre frère et vos belles-sœurs, ni ce que vous dites d'eux à votre mère, ni les chagrins que vous cause leur présence ; tout cela n'est nullement de l'esprit de Dieu.

3° Ce que vous sentez au fond de la poitrine n'est rien apparemment ; n'y faites nulle réflexion ; cela n'est, ni bon, ni mauvais.

4° Tous les sujets d'oraison que vous me marquez sont bons, aussi bien que toutes les manières de présence de Dieu. Il n'y a pas de mal de changer le temps de l'oraison, quand il y a nécessité ; mais il ne le faut pas faire simplement parce qu'on s'y sent attiré.

5° Ne vous embarrassez plus de votre vie passée : tout ce que vous me marquez dans votre lettre, au sujet des occasions, n'a point été dit pour vous ; me croyez-vous si idiot (1) que de n'avoir pas su vous faire faire une bonne confession dans le péril de la mort ? Ne serez-vous jamais sage à cet égard et le démon aura-t-il le pouvoir de vous troubler, toutes les fois qu'il lui plaira de vous faire ressouvenir de votre vie passée ? Qu'il vous suffise que je vous ai laissée en bon état, et ne me parlez jamais plus sur ce sujet : je veux bien être votre caution.

6° Communiez selon la règle que je vous ai laissée,

(3) Ce mot n'avait pas alors le caractère trivial qu'il a aujourd'hui : il signifiait ignorant

que vous pouvez entendre de deux communions sur semaine ; pour le surplus, rapportez-vous-en à vos confesseurs, pourvu qu'on ne vous porte pas à des excès.

7° Profitez de l'avis que vous a donné N...

8° Il est vrai que tous sujets d'oraison sont bons, surtout si vous vous sentez portée à vous y entretenir.

9° Dites vos peines à Notre-Seigneur, qui est toujours auprès de vous et dans vous, et que vous oubliez pour aller chercher des consolations au dehors.

10° Visitez votre confesseur, à la bonne heure, et entretenez-vous de Dieu avec lui et avec les autres personnes spirituelles de votre connaissance ; mais à tout cela il faut beaucoup de modération.

11° Ne faites pas plus de pénitence que ce que je vous ai marqué, et offrez à Dieu pour l'expiation de vos fautes les peines que vous souffrez.

12° La jupe rouge me paraît trop éclatante.

13° Quand vous manquez de consolation à l'oraison, il faut supporter l'impatience où vous êtes de finir, avec une grande humilité, et, pour vous mortifier, y être un peu plus de temps qu'à l'ordinaire.

14° Vous me demandez à quoi il ne faut pas s'attacher : il ne faut s'attacher à rien, ni aux biens, ni aux parents, ni aux directeurs, ni aux douceurs intérieures ; enfin, il ne faut pas qu'il y ait rien au monde dont nous ne soyons prêts à nous passer sans inquiétude, si Dieu veut nous en priver.

15° Vous faites bien de faire l'examen de tous les mois.

16° Il y a des temps que vous n'osez dire à Dieu que

vous l'aimez ; je ne m'en étonne pas. Il faut l'aimer en tout temps ; mais il n'est pas toujours temps de le lui dire ; il faut suivre en cela la disposition de votre cœur.

17° Je ne sais point du tout si je retournerai en France, et tant que je suis ici je ne puis rien pour les affaires de N... : laissez tout à la Providence.

Je me réjouis du séjour que le Père, N... a fait en vos quartiers et des consolations qu'il vous a données ; c'est un fort homme de bien ; il y a longtemps que je le connais. J'approuve tous les conseils qu'il vous a donnés touchant votre bien ; j'espère que vous en jouirez sans attache et que votre Dieu sera toujours tout votre trésor.

Je vous ai déjà mandé ce que je pensais sur le sujet de vos tentations ; ne vous en inquiétez point, mais ne laissez pas de les déclarer à votre confesseur, s'il le veut souffrir. Mais je vous prie de demeurer contente de ce que je vous dis, si vous vous fiez en moi ; quand j'ai dit une chose, tenez-vous-y et ne me consultez plus sur cela.

Le conseil que vous avez donné à Madame N... est bon.

Au nom de Dieu, retranchez tous les compliments. Je suis à vous en Notre-Seigneur, sans façon et sans réserve.

La Colombière.

CXLIIe LETTRE (1)

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous conserve dans sa sainte paix !

Je ne veux point perdre de parole à vous répondre, parce que je suis encore dans les remèdes qui ne me permettent pas de le faire fort au long.

Vous me demandez la cause du froid que vous sentez en vos exercices spirituels. C'est le trop grand désir que vous avez de les faire avec une ferveur sensible. Il faut aimer Dieu tout seul, de tout votre cœur, et être prête à vous contenter de sa croix pour toute marque de son amour. Je sais que cette disposition est difficile ; mais je vous conjure d'y aspirer et de faire vos efforts pour y parvenir.

Vous ferez bien de jeûner avec modération, vu les indispositions où Notre-Seigneur vous a mise.

Pour la pratique que vous demandez de la présence de Dieu, je n'en ai point de nouvelle à vous donner. Mais, puisque Dieu ne vous attire plus à songer à lui durant le jour, c'est assez que, de temps en temps, vous fassiez des actes de foi de sa présence et qu'en même temps vous vous soumettiez à n'en avoir aucun sentiment et à n'y

(1) Seconde lettre de la série. Elle est du temps de la maladie du V. Père, après son retour de Londres (1679) et avant son dernier séjour à Paray (août 1681). Ce qui est dit du frère et de la nièce de la destinataire convient à Mademoiselle Catherine de Bisefranc, qui avait encore son frère Jean et se chargea de pourvoir à l'éducation de sa nièce Suzanne.

songer que de cette manière sèche, laquelle est moins agréable, mais beaucoup plus méritoire.

Quand vous manquez de suivre votre règle, par pure obéissance et discrétion, et non par légèreté d'esprit et par amour de la liberté, il n'y a pas de mal ; au contraire, vous faites très bien ; mais si c'était par libertinage ou par paresse, ce serait un grand obstacle aux grâces de Dieu.

Pour vos paroles intérieures, je n'y vois nulle différence de ce qu'on appelle bonnes pensées, saintes inspirations ; c'est pourquoi, tant qu'elles ne vous porteront a rien d'extraordinaire, vous les pouvez suivre.

Vos oraisons sont toutes bonnes, Dieu merci, surtout celles où vous souffrez davantage ; mettez-vous en la posture qui vous incommode le moins et prenez garde de vous entretenir doucement et sans vous faire de violence.

A l'égard de votre frère, suivez l'avis de votre confesseur.

Je suis ravi que vous fassiez à votre nièce tout le bien que vous pourrez ; mais prenez garde que l'amitié que vous avez pour elle ne vous fasse du mal, en ôtant une partie de votre cœur à Jésus-Christ qui le veut tout.

Vous pouvez lire les Évangiles.

Combattez généreusement pour votre âme jusqu'à la mort ; ayez confiance en Jésus-Christ, qui vous rendra victorieuse de vos ennemis.

La Colombière.

CXLIII[e] LETTRE (1)

Oui, je vous permets de changer de confesseur. Je vous conseille d'aller au Père N..., jusques à ce que je trouve à propos de vous faire encore changer.

Assurément on a parlé à la personne dont vous m'écrivez et j'ai toujours pensé que cela arriverait. Dieu en soit béni ! J'espère que cela ne produira point de méchant effet.

Suivez toujours dans l'oraison l'attrait de votre cœur, soit que Dieu vous attire à considérer les douleurs de Jésus-Christ ou que vous vous sentiez portée à songer au paradis ; vous ne sauriez vous tromper en cela. Quand il vous vient en pensée que vous ne faites pas grand mal, remerciez-en Dieu ; songez à ce que vous feriez, s'il vous abandonnait ; admirez sa miséricorde qui a pu vous tirer de l'état où vous étiez. Enfin ressouvenez-vous qu'après la grâce que nous avons reçue, c'est un grand mal de faire aussi peu de bien que nous en faisons.

(1) Première lettre d'un groupe de trois dont la seconde fut certainement écrite à Mademoiselle Catherine de Bisefranc. Rien n'indique matériellement dans celle-ci qu'elle ait été écrite de Londres. Mais le V. Père y procède bien comme dans les lettres réellement adressées de Londres à Mesdemoiselles de Bisefranc. L'allusion à la déférence que la destinataire doit garder envers sa mère, l'invitation à obtenir de sa mère par douceur la liberté de réaliser ce qu'elle veut faire pour Dieu sont des traits qui conviennent à Mademoiselle Catherine de Bisefranc. Le papier qu'on lui présente semble une allusion aux arrangements de famille nécessités par les partages ou par l'entrée de Marie de Bisefranc chez les Ursulines. La lettre paraît être de la période 1679-1681.

Je vous permets de reprendre vos communions, comme le Père N... vous l'avait ordonné.

Prenez garde qu'en refusant le papier qu'on vous présente, vous ne donniez lieu de croire que c'est par dépit que vous le refusez ; ce serait un grand mal.

Je souhaite que vous ayez une grande déférence pour votre mère. Je suis sûr que vous l'obligerez par la douceur à trouver bon tout ce que vous ferez pour Dieu.

Gardez-vous bien de dire vos sentiments sur la conduite de N... J'ai une grande douleur de vous avoir obligée à le quitter ; c'est un homme d'un grand mérite et de beaucoup de vertu.

Je suis, etc.

La Colombière.

CXLIV^e LETTRE (1)

A Lyon.

MADEMOISELLE,

Je réponds brièvement à votre lettre, parce que je ne puis encore en faire de longues.

Tant que vous êtes malade, ne songez, ni à faire des pénitences, ni à prier autrement qu'en unissant vos maux à ceux de Jésus-Christ et tâchant de vous réjouir de l'honneur qu'il vous fait de vous faire part de sa croix. Conformez-vous bien à sa volonté en toutes vos peines, soit intérieures, soit extérieures, et tout vous sera avantageux.

Habillez un pauvre, j'y consens.

Vous vous comportez en vos tentations comme il faut; cela vous doit suffire.

Je ne trouve rien à redire à tout ce que vous avez fait, soit à l'égard de votre confesseur, soit au vœu à ce saint pour votre santé.

Je ne trouve pas à propos que vous parliez à votre mère de religion. Quand vous vous porterez bien,

(1) Sixième lettre de la série.

Le ton de la lettre est bien celui que le V. Père prenait à l'égard de Mademoiselle Catherine de Bisefranc. Tous les détails conviennent à cette personne. La maladie dont parle le Serviteur de Dieu indique que la lettre fut écrite entre 1679 et 1681.

reprenez votre oraison, et votre heure de silence, si vous le pouvez.

Je comprends qu'il faudrait se retirer : faites-le, s'il n'y a point d'inconvénient.

Si j'omets de répondre à quelque chose, c'est signe que je n'ai rien à vous dire.

Il n'est pas encore temps de songer au voyage dont vous me parlez.

Il faut que Madame N... prenne un confesseur stable.

Je ne puis encore écrire à votre mère ; demandez-lui-en pardon pour moi et dites-lui que je la recommande bien fort à Notre-Seigneur.

Je le prie qu'il vous comble de sa paix et de son saint amour.

La Colombière.

CXLV[e] LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

J'ai reçu avec joie les bonnes nouvelles que vous m'avez données de vous-même ; c'est pour moi une très grande consolation de voir renaître en votre cœur les saints désirs que je vous ai vu concevoir, et je demande à Dieu, de toute mon âme, qu'il les nourrisse et qu'il les augmente toujours davantage. J'espère que la petite faute que vous avez faite vous aura été fort utile et que vous en serez sortie assez forte pour vaincre toutes les difficultés qui s'opposent à vos généreuses résolutions. Mon Dieu, quand je me souviens de la ferveur où je vous ai vue, j'aurais juré que vous étiez toute pleine de courage. Il n'y a rien de perdu, puisque Notre-Seigneur vous fait la grâce de reprendre cette belle route. Il faut, une fois pour toutes, se résoudre à déplaire à tout l'univers plutôt que de déplaire à Dieu. Les personnes pour qui vous avez de la complaisance ne vous défendront pas devant Dieu ; ce sera pour vous

(1) Cette lettre, la CXLVI[e] et la CXLVII[e] sont groupées dans les anciennes éditions. Mais la lettre CXLVII[e] est visiblement adressée à Mademoiselle Catherine de Bisefranc, amie de Mademoiselle Marie de Lyonne, peu après l'entrée de celle-ci à la Visitation, 1[er] mars 1680. Il y a donc toute apparence que les deux autres lettres furent écrites à la même personne. Tout ce qu'elles contiennent lui convient. Cette lettre et la suivante sont deux courts billets du temps de la maladie du V. P. de la Colombière (1679-1681).

une grande confusion de les avoir plus considérées que Celui qui doit être votre juge. J'avoue que pour entrer dans le chemin de la piété on a besoin d'un peu de force; mais, quand on s'est une fois déclaré, tout est fait et l'on jouit d'une grande paix.

Souvenez-vous de moi dans vos prières, et croyez-moi, dans le Cœur de Jésus,

Tout à vous.

La Colombière.

CXLVI^e LETTRE (1)

MADEMOISELLE,

J'apprends avec beaucoup de joie ce que vous m'écrivez de vous-même; j'espère qu'avec la grâce de Dieu nous viendrons à bout de tout. Si vous êtes constante à vous vaincre, la paix dont vous jouissez durera infailliblement : Dieu la donne toujours aux âmes humbles et courageuses.

Il n'importe guère que vous vous approchiez des sacrements avec une ferveur sensible, pourvu que vous remplaciez cette disposition par une profonde et sincère humilité, sans quoi il n'est rien de si méprisable que nous, aux yeux de Dieu, et avec quoi nous pouvons l'aborder sans hésiter, très sûrs qu'il daignera abaisser sur nous les yeux de sa miséricorde infinie.

Je le prie de tout mon cœur qu'il vous en fasse ressentir les effets et qu'il vous remplisse de son amour.

LA COLOMBIÈRE.

---

(1) Voir la lettre précédente.

CXLVII^e LETTRE

MADEMOISELLE,

Je me suis trompé sans doute dans la date de ma dernière lettre. J'en ai reçu deux de vous depuis ce temps-là. Dans la première, vous me parlez de Mademoiselle de (*Lyonne.*) (1) J'apprends avec joie qu'elle est entrée en la maison de Dieu ; et cette joie n'est point diminuée par les peines que vous me marquez qu'elle souffre. Son sacrifice en est d'autant plus précieux et plus agréable à l'Époux à qui elle se donne. Le plus tôt qu'elle pourra entrer dans l'essai sera le meilleur ; elle n'a déjà que trop différé d'être toute à Dieu et tout délai doit être retranché à l'amour qui est impatient naturellement, et surtout du côté de Dieu, qui sait aimer et qui aime comme il faut.

Vous me parlez ensuite d'aller à Paray. Je n'y vois nulle apparence pour ce printemps ni pour l'été qui vient. Je ne sais si en automne cela se pourra faire : il pourrait arriver quelque chose qui me faciliterait ce voyage ; mais je ne puis rien assurer présentement. Il faut qu'elle et vous, vous vous soumettiez à la volonté de Dieu et

(1) Elle entra à la Visitation de Paray-le-Monial vers le 1^er^ mars 1680. La présente lettre est donc postérieure de quelques jours. Elle est certainement du temps de la postulance de Mademoiselle de Lyonne, puisque le V. Père écrit : « Le plus tôt qu'elle pourra entrer dans l'essai sera le meilleur. » Donc cette lettre fut écrite entre les premiers jours de mars et le premier mai 1680.

que nous nous accoutumions à nous passer de tout, hors de lui. C'est beaucoup qu'ayant été si près de mourir, il me laisse encore la liberté d'avoir avec vous quelque commerce de lettres, pour nous encourager mutuellement à l'aimer jusqu'à la mort. Je ne souhaite point que vous me veniez voir, ni vous, ni qui que ce soit autre.

Si Madame N... a envie de servir Dieu comme il faut, il est tout visible qu'il serait à propos qu'elle se défît de ce qui l'embarrasse. Pour la manière dont elle le doit faire, il faut qu'elle consulte des gens d'affaires sages et désintéressés et qu'elle suive leur conseil (1).

Je ne sais à quoi il vous servirait de me voir pour calmer vos peines, sur le sujet dont je vous ai prié de ne plus parler. Il me semble que ma prière devrait suffire pour vous tirer d'inquiétude : si Dieu ne le permet pas, il faut se jeter dans le sein de sa Providence et souffrir avec patience.

Sur le dépouillement du temporel, vous vous êtes répondu à vous-même tout ce que je pouvais vous répondre. Que craignez-vous ? La pauvreté vous paraît-elle donc un si grand mal ? Après que Jésus-Christ l'a choisie, pour votre amour, croiriez-vous faire trop en faisant pour lui ce qu'il a fait pour vous et vous estimeriez-vous malheureuse de lui ressembler ?

Soyez en repos sur votre oraison.

La faute que vous avez faite, en témoignant votre chagrin, est une grande infidélité ; mais elle n'est pas sans

(1) Il semble qu'il y a là une allusion à la Dame inconnue à laquelle furent adressées les lettres CXIII-CXV.

remède ; humiliez-vous ; c'est profiter de ses fautes que de devenir plus humble.

Priez toujours bien Notre-Seigneur pour moi, afin qu'il me pardonne mes péchés et qu'il ne permette pas que je l'offense davantage.

La Colombière.

CXLVIII^e LETTRE

Vous n'avez pas trop de raison, Mademoiselle, de vous plaindre de la brièveté de mes lettres, dans un temps où je puis à peine lire les vôtres. Si les précédentes ont été courtes, c'est que je vous attendais tous les jours (1), et que je me réservais à vous dire à vous-même tout ce que j'aurais pu vous écrire. Comme je ne suis pas encore bien remis de ma dernière rechute, vous ne devez attendre de moi que peu de choses. Il suffit que je vous reproche la petitesse de votre cœur et votre peu de confiance en Dieu : on dirait que vous ne connaissez pas encore votre bon Maître. Je vous ai souvent conseillé de demeurer tranquille et de ne songer qu'à servir Dieu chaque jour, comme si c'était le dernier de votre vie. Il semble que vous êtes assurée de vivre cent ans. Si vous voulez être parfaitement agréable à Celui qui vous aime, vous devez vous plaire dans votre misère extrême, aimer le néant où il vous laisse à dessein de faire davantage éclater sa miséricorde, par la patience avec laquelle il

(1) En 1677, Marie de Bisefranc fit à sa sœur Catherine un legs de 1000 livres dans son testament. En 1678, sa sœur ainée Philiberte avait pu lui faire aussi un legs particulier avant de mourir, ce qui expliquerait les paroles « ne pas refuser le legs, mais ne pas plaider pour l'obtenir ». Enfin, dans le cas où le partage de l'héritage de Philiberte Mayneaud entre ses frères et sa sœur, le 6 décembre 1678, porterait une date fausse et où la sépulture de Philiberte le 5 novembre 1681 indiquerait la date exacte de sa mort, la présente lettre aurait été écrite à Paray entre le 5 novembre et le 6 décembre 1681. Il serait alors plus facile d'expliquer les paroles : « Je vous attendais tous les jours... »

vous souffre et par les grâces qu'il ne laissera pas de vous faire. Fille de peu de foi ! pourquoi avez-vous douté ? Ne songeons donc plus à rien, s'il vous plaît, qu'à vous abandonner à la Providence de notre bon Père, et à vivre au jour la journée. Soyez obéissante à votre mère, et ne faites rien qui soit même contre son inclination. Souvenez-vous bien que la véritable vertu consiste à souffrir toutes choses patiemment, surtout nos faiblesses spirituelles, et à avoir une conformité entière à la volonté de Dieu, en tout ce qui arrive. Au nom de Dieu, étudiez-vous sérieusement à la pratique de ces deux points, et faites tous les jours votre examen sur cela.

Ne faites point de pénitences à présent : tâchez de rétablir et de conserver votre santé.

Ne refusez pas le légat de votre bonne sœur ; mais ne plaidez pas pour l'obtenir. Il vaut mieux tout perdre que la charité.

Priez Dieu pour moi.

La Colombière.

ERRATA

— — —

Lettre XXIII[e] p. 331. — Supprimer : *A une Religieuse.*

« XXXVIII[e] p. 380. — *De vrais sentiments de pénitence* au lieu de *de vrais sentiments.*

« LXVIII[e] p. 459. — *6 avril* — *9 avril.*

« LXIX[e] p. 465. — *obligeant* — *obéissant.*

« LXXI[e] p. 471. note, ligne 5, manque : *Destinataire des*

« LXXIII[e] p. 478. l. 27. — *qu'elles* au lieu de *quelles.*

« LXXV[e] p. 488. — *de votre cœur* — *de mon cœur.*

« CXIV[e], p. 601. l. 4 — *de tout notre cœur* au lieu de *de notre cœur.*

« CXXXIV, p. 664, l. 13. — *pussiez* au lieu de *puissiez.*

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII
Dédicace XXIII
Préface de la première édition XXVII
Première Retraite Spirituelle 1
Seconde Retraite Spirituelle 105

LETTRES SPIRITUELLES

Préface 131
Concordance entre les diverses éditions 223
Préface de la première édition 235
Lettres I-VII. — A Sœur Marguerite-Elisabeth de la Colombière 241
Lettre VIII. — A M. Mᵉ Humbert de la Colombière . . 269
Lettre IX. — Au R. P. Dominique Bonhours 275
Lettre X. — Au R. P. Louis de Camaret 281
Lettre XI. — Au R. P. Louis Chasternet 285
Lettres XII-XV. — A des Pères Jésuites inconnus. . 289
Lettre XVI. — A M. le Curé de Paray-le-Monial . . 303
Lettre XVII. — A MM. de la Congrégation de la ville de Paray-le-Monial 309
Lettres XVIII-XIX. — A deux Membres inconnus de la Congrégation 315

Lettres XX-XLIX. — A la R. Mère Françoise de Saumaise. 321
Lettres L-LI. — A la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque 409
Lettre LII-LXVIII. — A Mlle Marie-Marguerite de Reclesne de Lyonne 419
Lettres LIX-LXX. — A Madame de Lyonne. 461
Lettres LXXI-LXXX. — A des Visitandines inconnues du monastère de Paray-le-Monial 469
Lettres LXXXI-LXXXII. — A la R. Mère Françoise-Lucrèce de Thélis. 501
Lettres LXXXIII-LXXXVI. — A la R. Mère Supérieure de la Visitation de Charolles 509
Lettres LXXXVII-CXIX. — A des Sœurs Anglaises du monastère de Charolles 519
Lettres C-CVIII. — A des Religieuses Ursulines du Monastère de Paray 553
Lettres CIX-CXII. — A Madame Hoüel de Morainville 583
Lettres CXII-CXV. — A une Dame inconnue 597
Lettres CXVI-CXXX. — A Mlle Marie Mayneaud de Bisefranc 605
Lettres CXXXI-CXLVIII. — A Mlle Catherine Mayneaud de Bisefranc 651

FIN

GRENOBLE. — IMPRIMERIE NOTRE-DAME.

252
L119
42775
LA COLOMBIÈRE, S. J., CLAUDE DE
AUTHOR
Oeuvres Completès.
Tome 6e. Retraites Spirituelles
TITLE
Lettres Spirituelles.
DATE DUE
BORROWER'S NAME
STORAGE - GBPL
42775